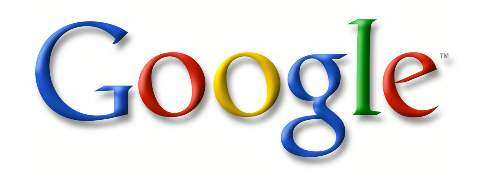

Google


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

JOURNAL

DE

JEAN HÉROARD

SUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

DE LOUIS XIII

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

JOURNAL

DE

JEAN HÉROARD

SUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

DE LOUIS XIII

(1601 — 1628)

EXTRAIT DES MANUSCRITS ORIGINAUX

Et publié avec autorisation de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique

PAR

MM. EUD. SOULIÉ ET ED. DE BARTHÉLEMY

TOME SECOND

1610 — 1628

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
1868

JOURNAL

DE

JEAN HÉROARD

SUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

DE LOUIS XIII

ANNÉE 1610.

Première journée de royauté : discours prononcé au Palais; dîner de la Reine : elle refuse de prendre la serviette des mains du Roi; le cœur de Henri IV donné aux Jésuites. — Serment de fidélité du régiment des gardes. — Rêverie et regrets du Roi sur la mort de son père. — Retour du comte de Soissons. — Mme de Verneuil. — Le premier bienfait du Roi. — Cérémonie à Notre-Dame. — Le mémoire des chiens du Roi. — Héroard retenu premier médecin du Roi. — Craintes pour la sûreté du Roi. — Correction faite à deux vers latins. — Supplice de Ravaillac. — Bon naturel du Roi pour son premier page. — Le Roi fouetté. — Du Bourdet et Olyvète. — Visite à la reine Marguerite. — Maisons d'Issy. — Chasses dans les Tuileries. — Promenade sur la Seine. — Réponse du Roi à son sous-gouverneur. — Crainte envers la Reine. — Un lion dans les Tuileries; humanité du Roi. — L'imprimeur Robert Estienne. — Réponse au maréchal de la Châtre. — Poids du Roi. — Audience du duc des Deux-Ponts. — Sentence inventée par le Roi; instinct de la justice. — Eau bénite au corps de Henri IV. — Le corps du feu Roi sort du Louvre; dissension à ce sujet. — Service des officiers du feu Roi. — Départ de M. de Rohan. — Mot sur les ivrognes. — Retour du prince de Condé. — Complaisance de la reine Marguerite pour le Roi. — Le barbier Renard. — Le garde du Roi. — Les poires de Cuisse-Madame. — Soldat aux gardes fait prisonnier. — Chasse à Meudon; premier coup d'épée à un sanglier. — Grâce de l'estrapade à un soldat. — Dîner à Ruel; le Roi fait le bon compagnon. — Cérémonie des chevaliers de Saint-Lazare. — Première pierre du pavillon neuf de Vincennes. — Audience du parlement de Toulouse. — Les chansons du feu Roi. — Grâce à deux soldats. — Souvenir du sacre de la Reine. — Première pierre du collége du Roi. — Librairies du collége de Navarre et des Cordeliers. — Départ de M. de Vendôme. — Les reliques de la Sainte-Cha-

pelle. — M. de Mainville et les chiens pour voleur. — La veillée des femmes de chambre. — Noise aux Feuillants pour les honneurs. — Prise de Juliers. — Audience de l'ambassadeur d'Espagne ; révérence de deux Navarrais. — La capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. — Livre couvert de diamants. — Le Roi fouetté. — Audience de l'ambassadeur d'Angleterre; signature du traité d'alliance. — Serments de Concini. — Départ du Parlement pour le sacre. — Correction du Roi au privilége des emblèmes d'Horace. — Départ pour Reims; le Roi en voyage. — Le Roi n'est pas grand parleur. — Des Yveteaux et ses leçons. — Soldats de plomb. — Entrée à Reims. — Les musiciens de la chambre. — Cérémonie du sacre; remarque sur le duc d'Epernon. — Le Roi est fait chevalier du Saint-Esprit; susceptibilité du cardinal de Joyeuse. — Départ de Reims; le Roi en voyage. — Le Roi touche neuf cents malades des écrouelles. — Coupe-queue au jeu. — Réception de la ville de Paris. — Le comte Henri de Nassau. — Le Roi dîne à Ruel avec ses frères et sœurs. — Audience de l'ambassadeur de Venise. — Le musicien La Chapelle. — Le jeu de *gilet*. — Cimeterre à la turque. — Les estafiers d'Espagne. — Le Roi fait l'ambassadeur de Venise chevalier de l'accolade. — Les deux musiques. — Audience de l'ambassadeur de Hongrie. — Marchandises de la Chine. — Gazette de Rome. — Le Roi n'aime pas la flatterie. — Deux loups pris au bois de Boulogne. — Fiançailles de M. de Guise. — Mot sur les sermons. — Un chien enragé; traitement contre la rage. — Les pelotes de neige.

Le 15 *mai, samedi, à Paris.* — Éveillé à six heures et demie, doucement. M. de Souvré lui baille par écrit ce qu'il avoit à dire, allant au Parlement, qui se tenoit aux Augustins : « Messieurs, il a plu à Dieu appeler à soi notre bon Roi, mon seigneur et père. Je suis demeuré votre Roi comme son fils, par les lois du royaume. J'espère que Dieu me fera la grâce d'imiter ses vertus et suivre les bons conseils de mes bons serviteurs, ainsi que vous dira monsieur le chancelier. » A sept heures et un quart levé, bon visage, gai ; vêtu d'un habillement bleu. A huit heures et demie déjeûné, il ne sut manger; bu de la tisane. Il avoit du ressentiment et si (1) l'innocence de son âge lui donnoit par intervalles quelque gaieté. Mené à la messe; à neuf heures et demie dîné. Il est contraint de quitter le dîner pour aller au Palais accompagner la Reine. Il monte à cheval, assuré, *intrepi-*

(1) Pourtant.

dus, facie serena, et va par le Pont neuf aux Augustins, puis à la messe à Saint-Victor. Ramené à deux heures; M. de Vendôme prend la serviette du maître d'hôtel pour la servir à la Reine, qui alloit dîner; M. de Souvré va à lui, et lui dit qu'il la donne au Roi, qui la prend soudain. M. de Souvré lui ayant dit que quand la Reine la refuseroit qu'il ne laissât pas de la présenter, il y court, la présente instamment; jamais elle ne la voulut prendre de sa main. MM. de la Ville le viennent saluer; à six heures trois quarts soupé. Il va au petit cabinet, là où les Jésuites, en nombre de douze, conduits par le P. Coton, le viennent saluer et lui représentent les grandes obligations qu'ils avoient au feu Roi son père, surtout de ce qu'il leur avoit donné son cœur, lui offrent leur service, et, au partir de là, vont trouver la Reine, conduits par M. de la Varenne, lequel assura Sa Majesté que le feu Roi lui avoit dit et commandé qu'il vouloit qu'ils l'eussent. Sur cette assurance, ils vont en la chambre, où, ayant mis le cœur entre M. le prince de Conty et le P. Coton, tous deux à genoux, et après par lui dites quelques paroles, ils emportent le cœur du Roi pour le porter à la Flèche. A huit heures et un quart il dit qu'il est las, est dévêtu, mis au lit, pouls plein, égal, posé, chaleur douce. Il prie Dieu, se joue, s'endort à neuf heures, peu après s'éveille et commande à M. de Préaux de lui lire une histoire. Il écoute attentivement, ferme les yeux; M. de Préaux cesse, croyant qu'il dormît : *Non, non, je dors pas, lisez;* à neuf heures et demie il s'endort.

Le 16, *dimanche, à Paris.* — A huit heures trois quarts déjeûné; il va donner le bonjour à la Reine puis, à neuf heures, est mené à la messe en Bourbon. Mené en carrosse aux Tuileries, en allant par la rue Saint Honoré, il commande à l'exempt : *Faites mettre mes gardes en haie aux côtés de mon carrosse.* M. le duc d'Épernon, colonel de l'infanterie de France, avec M. de Créquy, colonel du régiment des gardes, et tous les capitaines du régiment,

tous le genou en terre, lui viennent prêter le serment de fidélité, M. d'Épernon portant la parole. Il les remercie et les embrasse.

Le 17, *lundi, à Paris.* — Éveillé à huit heures, pouls plein, égal, posé, chaleur douce. Sa nourrice, qui avoit couché au côté de son lit, lui demande ce qu'il avoit à rêver; il répond : *C'est que je songeois*, puis demeure longtemps pensif. Sa nourrice lui dit : « Mais que rêvez-vous? » Il répond : *Dondon, c'est que je voudrois bien que le Roi mon père eût vécu encore vingt ans. Ha! le méchant qui l'a tué;* et le jour de devant il avoit dit à Mme de Montglat : *Mamanga, je voudrois bien n'être pas si tôt Roi et que le Roi mon père fût encore en vie.* Levé, vêtu, prié Dieu, déjeûné ; il va donner le bonjour à la Reine, puis étudié, écrit, tiré des armes, dansé. Mené à la messe en la chapelle de la Reine. — M. le comte de Soissons arrive, qui, le mercredi précédent, s'en étoit allé malcontent du feu Roi pour n'avoir point voulu permettre à sa femme les fleurs de lys sur la robe, au jour du couronnement de la Reine; le Roi et la Reine vont sept ou huit pas au devant de lui. A six heures et demie soupé; arrive Mme de Verneuil, qui venoit de se jeter aux pieds de la Reine. Amusé doucement à fondre du plomb jusques à neuf heures trois quarts.

Le 18, *mardi, à Paris.* — M. de Souvré lui dit qu'il rêve la nuit, et lui demande que c'est qui le fait rêver; il répond : *C'est que je songe que l'on me chatouille, qu'on me fait comme cela*, dit-il en se chatouillant. Soupé avec prunes de Brignole confites; il en donne quatre à Mathurine, disant qu'il faut le demeurant pour ses gentilshommes servants; il donne des dragées de fenouil à M. de Souvré puis à M. de Praslin et à M. de Vitry, capitaines des gardes; c'est le premier bienfait qu'ils ont eu du Roi.

Le 20, *jeudi, à Paris.* — A neuf heures et demie déjeûné, mené chez la Reine, et, à dix heures trois quarts,

en cérémonie et à cheval ouïr la messe à Notre-Dame. Il ne se vit jamais une si grande acclamation de peuple criant : *Vive le Roi!* et mêlée de larmes. M. de Paris le reçoit à l'entrée, en cérémonie; M. le prince de Conty porta l'offrande.

Le 22, *samedi, à Paris.* — Mené en carrosse aux Tuileries, il fait prendre une cane dans l'étang par ses chiens, y a goûté à cheval. Mis au lit, il commande à M. de Heurles d'apporter du papier et de l'encre : *Écrivez,* lui dit-il, *les noms de mes chiens,* et les lui nomme, puis en baille le mémoire à M. le Grand.

Le 24, *lundi, à Paris.* — Mené en carrosse aux Tuileries, il se fait tirer par deux valets de pied dans un petit carrosse à bras, puis y fait atteler deux de ses bidets.

Le 25, *mardi, à Paris.* — A neuf heures et demie déjeuné; il va donner le bonjour à la Reine, là où je reçus l'honneur du commandement qu'elle me fit de servir le Roi en qualité de premier médecin. Étudié, écrit, tiré des armes, dansé; mené à la chapelle de l'antichambre de la Reine, il ne sort point de tout ce jour hors du château, sur des avis que l'on lui avoit donné que ce jour étoit périlleux pour lui. Les ambassadeurs résidents viennent voir la Reine; il étoit près d'elle et Messieurs et Mesdames.

Le 26, *mercredi, à Paris.* — Son précepteur lui demande s'il se ressouvenoit bien de ces deux vers qu'il lui avoit appris, il y avoit quelque temps, et les lui nomme :

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos,
At Cæsar verus Carolus unus erat.

Il répond : *Non, je ne veux pas dire ainsi,* et les récita ainsi :

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos,
At Cæsar verus Henricus unus erat (1).

(1) Héroard a écrit en marge cette note : *Mirus amor in patrem et judicium de patre.*

A trois heures goûté; il a reçu les ambassadeurs de l'Archiduc et des États.

Le 27, jeudi, à Paris. — A onze heures et un quart dîné; il met des guignes sèches dans sa pochette, hâtivement, de peur que M. de Souvré ne s'en aperçût. — Ce jourd'hui fut tiré à quatre chevaux Ravaillac, qui avoit tué le Roi.

Le 28, vendredi, à Paris. — Il commande à M. de Drouet, capitaine aux gardes, de ne faire point partir hors de garde sa compagnie, avant qu'il eût dîné. C'étoit pour y voir Bompar, son premier page, qu'il lui avoit donné, sortant hors de page. Il le faisoit voir à chacun, à la Reine même, qu'il mena aux fenêtres, témoignant en cela son bon naturel. Mis au lit, il se joue, cause, raille; M. de Préaux le veut reprendre de quelque chose, il lui dit quelque injure.

Le 29, samedi, à Paris. — Levé, il vient au cabinet, où M. de Souvré lui ramentoit l'injure du jour précédent et en fut fouetté. Mené en carrosse ouïr vêpres aux Chartreux, il se promène après au cloître; il faisoit grand chaud. En soupant il railloit le sieur Du Bourdet, qu'il avoit connu page de la chambre et qui avoit la tête petite, lui disant : *Velà tête d'Olyvette* (1); *il a le visage fait comme un oiseau* (2); *avez-vous fait faire votre tête exprès? Je pense qu'oui.*

Le 30, dimanche, à Paris. — Mené chez la Reine, puis à la messe, en Bourbon. Amusé jusques à deux heures et demie; mené en carrosse à la Sainte-Chapelle, ouïr vêpres, à trois heures et demie, il va au jardin du bailliage, et sous le petit pavillon a goûté.

Le 31, lundi, à Paris. — Levé, il dit en entrant au cabinet : *La Reine ma mère est éveillée, laissez entrer tout le monde.* Mené en carrosse à vêpres aux Célestins, puis à la

(1) Folle de Mme de Guise. (*Note d'Héroard.*)
(2) Il avoit le nez aquilin. (*Note d'Héroard.*)

Roquette, il y fait un tour, est ramené par l'Arsenal au Louvre.

Le 1er juin, mardi, à Paris. — Mené à la chapelle de l'antichambre de la Reine, puis à onze heures trois quarts dîné; il oublioit à boire, comme il advenoit assez souvent. Mené en carrosse à vêpres, aux Cordeliers, puis à l'hôtel de Luxembourg au faubourg Saint-Germain; il y fait courir un marcassin dans le parc. A sept heures et un quart soupé; il lui faut faire ressouvenir de boire (1).

Le 2, mercredi, à Paris. — A deux heures trois quarts mené en carrosse à l'hôtel de Luxembourg au faubourg Saint-Germain (2); il y court dans le parc un marcassin apporté, avec ses petits chiens; à trois heures et demie il y a goûté puis couru un lièvre. Mené chez la reine Marguerite, il y court un renard porté dans le parc.

Le 5, samedi, à Paris. — Mené en carrosse à Issy, il se joue à des belles et plaisantes maisons (*sic*).

Le 6, dimanche, à Paris. — A trois heures mené en carrosse aux Tuileries, où il avoit fait porter un sanglier de deux ans donné par M. de Guise; il met ses bassets après, puis des lévriers à lièvre; ils le lassent, il se jette dans l'étang, ce qui lui donne beaucoup de plaisir. Il avoit soif, chaud; M. de Souvré ne lui veut point permettre de boire.

Le 9, mercredi, à Paris. — A six heures et un quart soupé, peu, par impatience de s'aller promener sur la rivière; à sept heures et un quart il entre en bateau couvert, descend jusques au droit de Chaillot, est ramené de même, avec des chevaux, à neuf heures.

Le 10, jeudi, à Paris. — Mené à la chapelle de Bourbon et à la procession dedans la cour du Louvre. A douze

---

(1) Héroard note en ces termes les accès de distraction de Louis XIII : « *Nota*, pour son naturel. »

(2) Il y retourne encore le lendemain, et y fait courir un petit sanglier « par ses lévriers à lièvre ».

heures et demie dîné ; M. de Préaux, son sous-gouverneur, lui dit sur ce qu'il faisoit grand chaud, et il avoit chaud : « Sire, si Votre Majesté a chaud, quand elle a une serviette blanche elle se peut essuyer. » — *C'est tout un, il n'y a remède, nous en aurons bien d'autres* (1), dit le Roi résolument et comme de chose qui devoit advenir. Mené en carrosse ouïr vêpres à Saint-Germain-des-Prés. A six heures soupé avec impatience de s'aller promener aux Tuileries ; il va à pied jusques aux Tuileries, où il s'embarque et va jusques au droit de la Savonnerie ; ramené par eau à neuf heures. Mis au lit il se joue, fait des culbutes, fait lire le livre *De l'État et affaires de France* du sieur du Haillan (2).

Le 11, *vendredi, à Paris.* — A six heures et un quart soupé, mené à cheval jusques auprès des Bonshommes, ramené de même à neuf heures.

Le 12, *samedi, à Paris.* — Il donne, pendant son dîner, de toutes ses viandes à un petit nain (3), et le fait servir par ses gentilshommes. Joué en la galerie, il fait armer sa compagnie (c'étoient ses petits gentilshommes), leur fait prendre des piques qu'il avoit fait faire. Après souper, il va en son cabinet, est tancé par M. de Souvré, auquel il avoit dit qu'il portoit une épée, mais qu'il ne s'en savoit pas aider. M. de Souvré le lui fait sentir, le lui pardonne pour l'avoir dit à lui ; mais afin qu'il ne le dise pas à la Reine, il se met à genoux devant M. de Souvré (4) ; l'accord se fait, il en avoit un grand repentir. Mené jouer en la galerie, il est ramené à neuf heures, va chez la Reine.

---

(1) Héroard a écrit en marge : *Responsum serium fatidicum, quod Deus avertat.*

(2) *De l'État et succès des affaires de France*, en quatre livres ; par Bernard Girard, sieur du Haillan, in-8°. La 1[re] édition de ce livre est de l'année 1570 ; « les deux dernières éditions, de 1609 et 1613, sont les plus amples. » (*Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong, tome II, page 767.)

(3) *Voy.* au 26 juin suivant.

(4) Héroard a écrit en marge : « Sa crainte envers la Reine. »

Le 14, *lundi, à Paris.* — Déjeuné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé, mené aux Feuillants par la galerie, ramené par le même chemin. A onze heures et un quart dîné ; il lui faut ramentevoir à boire. Joué en la galerie, où il fait voler trois cailles par deux de ses émerillons. Soupé ; mené à la galerie et en carrosse jusques à la Savonnerie, puis à cheval jusques aux Tuileries, où il voit un lion attaché contre un arbre, auquel on jette un chien, qu'il étrangla soudain. Cela lui déplut tant, qu'il s'en mit en colère et commanda que celui qui l'avoit jeté fût châtié (1).

Le 15, *mardi, à Paris.* — Mené en carrosse à l'hôtel du Luxembourg, il y fait courir un petit sanglier apporté. Ramené à six heures trois quarts, soupé ; il le faut faire souvenir de boire. Il va se jouer en la galerie, va chez la Reine.

Le 16, *mercredi à Paris.* — Mené à cinq heures au Pré-aux-Clercs, pour y courir un chat à force de cheval.

Le 17, *jeudi, à Paris.* — Mené en carrosse aux Tuileries, où il fait porter ses piques, arquebuses, enseigne, et fait sa compagnie.

Le 18, *vendredi, à Paris.* — A huit heures et un quart déjeûné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé. M. Estienne (2) lui apporte quelques sentences qu'il avoit imprimées par son commandement, de celles qui lui étoient données par son précepteur.

Le 19, *samedi, à Paris.* — Mené en carrosse au village de Issy, à la maison d'un nommé La Haye ; il y pêche à la ligne, prend à la deuxième fois.

Le 20, *dimanche, à Paris.* — A neuf heures déjeuné ; il fait manger son potage à son perroquet jaune. M. le maréchal de la Châtre, qui étoit ordonné pour mener

---

(1) Héroard a écrit en marge : « Humain ».

(2) Robert Estienne III, fils de Robert II, avait été reçu imprimeur en 1606. Cet ouvrage est inconnu à M. Ambroise-Firmin Didot.

l'armée en Clèves, lui demanda : « Sire, si je rencontre les ennemis, que vous plaît-il que je fasse? » Il répond : *Donnez la bataille.*

Le 21, *lundi, à Paris.* — A sept heures et demie, mis au bain d'eau tiède avec feuilles de vigne, dans la grande chambre : il y a demeuré trois quarts d'heure; mis au lit, où il a demeuré une heure, puis levé. Il va à la messe à l'antichambre de la Reine, puis au cabinet où la Reine étoit au conseil.

Le 22, *mardi, à Paris.* — A sept heures et trois quarts mis dans le bain ; il y est demi-heure. Lavé le visage (1); mis au lit, il y est une heure. Il va en la galerie, arme sa compagnie; il prend le hausse-col et sa pique, et marche à la tête. Mené en carrosse jusques au droit de Chaillot, il va à la Savonnerie, se y fait peser et se trouve peser cinquante-trois livres.

Le 24, *jeudi, à Paris.* — Il donne audience au duc des Deux-Ponts, député des princes protestants, et à celui des États de Hollande. Mené en carrosse à Saint-Martin-des-Champs, il y fait attaquer un sanglier apporté ; il n'avoit point voulu permettre que l'on le fît combattre à un lion (2), craignant que le sanglier ne le tuât et disant : *Ce seroit dommage, car ces pauvres gens y gagnent leur vie.*

Le 25, *vendredi, à Paris.* — Son précepteur lui demande s'il lui plaisoit pas traduire quelque sentence de françois en latin ; il répond : *Oui, mais j'en veux faire,* prend la plume et écrit de son invention ces mots : *Le sage prince réjouit le peuple.* Peu après le précepteur lui demande quel étoit le devoir d'un bon prince, il répond : *C'est d'abord la crainte de Dieu;* et comme il songeoit pour continuer, son précepteur ajoute : « Et aimer la

---

(1) C'est peut-être la première fois que Héroard donne cette indication. *Voy.* au 8 septembre suivant.

(2) *Voy.* plus haut à la date du 14 juin.

justice. » Le Roi répart soudain : *Non! il faut : et faire la justice*. Mené chez la Reine puis à la chapelle de Bourbon, et de là, à midi, en l'hôtel de Longueville, où il a dîné et fait voler les papillons par une pie-grièche. A quatre heures et demie il sort de l'hôtel de Longueville pour aller donner de l'eau bénite au Roi son père dans la salle basse du Louvre. Messieurs, ses frères, Monsieur et M. le duc de.... (1) portoient sa queue; il y en avoit cinq. Il étoit conduit par MM. les cardinaux de Joyeuse et de Sourdis (2). A cinq heures trois quarts mené en sa chambre, il suoit à cause de son habit à capuchon et longue queue à cinq pointes; il est mis au lit et rafraîchi. A six heures trois quarts soupé, mené chez la Reine.

Le 26, samedi, à Paris. — A six heures goûté; il va chez la Reine, au conseil, est ramené à sept heures. Le baron de Montglat vient prendre congé de lui, demandant s'il lui plaisoit lui commander quelque chose; qu'il s'en alloit à l'armée de Clèves; il lui dit : *Allez, Montglat, faites bien*. Il avoit un nain nommé Dumont, et passe le temps à faire semblant de le marier à Marine, naine de la Reine; fait apporter un contrat et y écrit.

Le 27, dimanche, à Paris. — Mené à vêpres, aux Bernardins, et de là en la plaine de Grenelle pour y voir jeter en la garenne une douzaine de lièvres, et voir voler et prendre un pigeon par deux émerillons. Ramené à cheval en pourpoint tout découpé, il faisoit grand vent, et il arriva au Louvre à six heures et demie, un peu malade.

Le 29, mardi, à Paris. — Mené par la galerie aux Feuillants; il se joue aux Tuileries, y tire aux oiseaux avec une arbalète à jalet, fort justement, en abat un, tiré avec jugement; il le frappe par l'aile. Ramené en carrosse à onze heures et un quart, il va chez la Reine. Dîné, joué, amusé

(1) Son nom est resté en blanc.
(2) *Voy*. la lettre de Malherbe à Peiresc, du 28 juin 1610.

doucement jusques à trois heures et demie ; goûté, point bu. L'on devoit sortir le corps du défunt Roi ; il y eut grande dissension entre les cent gentilshommes et les gardes du corps, qui faillent à en venir aux mains. Le Roi sort sur une avance qui va de la petite montée vers la grande salle, est plus de demi-heure à regarder ce qui se faisoit en la cour ; l'on avertit son guide (*sic*), on le retire. M. de Gondi, évêque de Paris, débat le rang avec la cour de Parlement ; la Cour enfin le pousse devant ; le corps sort du Louvre à six heures et demie, arrive à neuf heures à Notre-Dame. Cependant le Roi a soupé à sept heures et demie ; mené chez la Reine ; amusé doucement jusques à neuf heures et demie.

Le 5 *juillet, lundi, à Paris.* — Il s'amuse à tirer de l'arbalète en s'habillant, en pend une petite à sa ceinture. Mené en carrosse chez la reine Marguerite, il monte à cheval, va à la volerie.

Le 9, *vendredi, à Paris.* — Ce matin les officiers du feu Roi ont commencé à le servir. Mené en carrosse à Chaillot, ramené à cheval.

Le 11, *dimanche, à Paris.* — M. de Rohan, colonel des Suisses, vient prendre congé de lui pour s'en aller à l'armée qui alloit en Clèves, et lui demande s'il lui plaît de lui commander quelque chose pour dire à M. de la Châtre, chef de l'armée ? — *Dites-lui qu'il fasse du mieux qu'il pourra.* — « Mais, Sire, vous plaît-il qu'il donne la bataille ? » — *Qu'il fasse du mieux qu'il pourra.* A trois heures, goûté ; mené à la Roquette à cheval.

Le 12, *lundi, à Paris.* — A trois heures, mené en carrosse à Suresnes, chez le sieur Parfait, contrôleur général de sa maison, où il a goûté.

Le 15, *jeudi, à Paris.* — A onze heures trois quarts, dîné ; il fait donner à boire à son petit chien, qu'il nommoit *Gayan*, et demande : *Pourquoi donne-t-on à boire aux chiens ?* Il lui fut répondu : « De peur qu'ils n'enragent. » Il répart soudain : *Les ivrognes donc n'ont garde*

d'enrager, car ils boivent toujours. Mené en carrosse à Madrid (1), à la chasse au lièvre et à l'oiseau.

Le 16, *vendredi*, *à Paris*. — A cinq heures et demie M. le prince de Condé, revenant de Milan et Bruxelles, arrive, lui fait la révérence et à la Reine, le genou en terre; l'un et l'autre l'embrassent deux fois. LL. MM. étoient au pied du lit du Roi, dans le balustre, au droit de la portière. A neuf heures trois quarts dévêtu, M. le Prince lui donne sa chemise (2).

Le 19, *lundi*, *à Paris*. — A onze heures et demie, dîné; il trouve sur son potage des rognons de poulet demande au gentilhomme servant : *Qu'est celà?* Il répond : « Ce sont des témoins. » — *Pourquoi les appelez-vous des témoins?* dit-il en se souriant. Il répond que c'étoit pour faire la différence des mâles. — *Ce sont donc les témoins des mâles*. Mené à la chasse à l'oiseau à la plaine de Grenelle puis chez la reine Marguerite, et à six heures et demie au Louvre. Après souper il envoye secrètement prier la reine Marguerite d'envoyer à M. de Souvré le prier de sa part à ce que, le jour suivant, il l'exempte de l'étude, à cause que c'est le jour de Sainte-Marguerite. Elle y envoya sur les neuf heures; ce fut au grand cabinet de la Reine, ce qui lui donna sujet de rire.

Le 22 *juillet*, *à Paris*. — Éveillé à sept heures et demie, pouls plein, égal, posé, chaleur douce; levé, bon visage, gai. Vêtu, coupé les cheveux; Renard, son barbier, lui sembloit trop long, il le frappe du miroir et de coups de poing. M. de Souvré le menace du fouet, et s'en va au cabinet, où il le fait appeler. *Non*, dit-il, *je n y irai pas, il me veut bailler le fouet, mais ne lui dites pas*. Enfin, voyant qu'il y falloit aller, il dit : *Allez, allez, trétous, que personne ne demeure ici* (en sa chambre). C'étoit pour les faire intercéder pour lui. Il en eut toute la peur, à la charge

(1) Héroard écrit Madril.

(2) *Voy*. à cette date le *Registre-journal de Louis XIII*, par Lestoile.

de demander pardon à Renard, qu'il appeloit : *Renard, Renard, venez Renard, pardonnez-moi, je vous frapperai plus.* — Ce jour d'hui ses chevau-légers entrent en garde près de lui, cinquante tous les huit jours; le sieur de la Curée en étoit son lieutenant, et ceci à cause que les grands de la Cour étoient fort accompagnés et lui peu.

Le 23, vendredi, à Paris. — Mené en carrosse voler le perdreau, vers le Roule.

Le 24, samedi, à Paris. — Mené en carrosse jusques à la Savonnerie, ramené et promené aux Tuileries.

Le 25, dimanche, à Paris. — Sur ce qu'il entendit une salve d'arquebusades des Suisses qui faisoient monstre (1), il dit en s'élevant sur sa chaire : *Velà qui est bon, velà qui est bon, allons, allons.* Il va aux Tuileries et aux Feuillants, joue aux Tuileries. A dîner on lui sert des poires que l'on appelle de Cuisse-Madame; il demande au gentilhomme servant : *Comme appelle-t-on ces poires?* Il répond : « Poires de Cuisse-Madame. » — *De Cuisse-Madame, c'est donc des poires de Cuisse ma sœur?*

Le 27, mardi, à Paris. — Mené en carrosse vers les Célestins, pour voir des tentes tendues dans l'île, ramené par eau par sous les ponts, dans un petit bateau qui ne valoit guère, à ce que l'on disoit; descendu devant le Louvre à sept heures. — Ce jourd'hui sur les trois et quatre heures fut prins un soldat de la recrue du capitaine Bonouvrier, capitaine aux gardes, pour avoir dit à l'un de ses compagnons, lui montrant deux couteaux et le Roi, comme il sortoit pour aller vers les Célestins : « Je voudrois que l'un de ces deux couteaux fût au fond du cœur du dernier de la race (2). »

---

(1) Qui passaient la revue.

(2) « Ce jour, dit Lestoile, on prit prisonnier un soldat des gardes de la compagnie du capitaine Bonouvrier, qu'on disoit avoir parlé de tuer le Roi et la Reine... Il fut condamné aux galères seulement avec un *retentum*, ainsi qu'on disoit, de le jeter dans la mer aussitôt qu'il seroit arrivé à Marseille. »

Le 31 juillet, samedi, à Paris. — Mené en carrosse à la plaine de Grenelle, à la chasse aux perdreaux.

Le 1er août, dimanche, à Paris. — A midi mené en carrosse à Meudon, nonobstant la grande chaleur, pour chasser au sanglier dans le parc, à cours ouvert. Il étoit à cheval. Il y avoit un grand sanglier et trois bêtes de compagnie, dans l'une desquelles il donna, de demi-pied de profond, son premier coup d'épée. A quatre heures il y a goûté. Ramené en carrosse et à cheval, à l'entrée de la ville. A sept heures il va chez la Reine, puis soupé.

Le 3, mardi, à Paris. — A trois heures goûté; il entre en carrosse, va au Roule, où il est monté à cheval, vole le perdreau. A neuf heures et demie mis au lit, il s'entretient avec Mme la princesse de Conty et Mme de Ragny.

Le 4, mercredi, à Paris. — Mené en carrosse à Gentilly. Revenant par le faubourg Saint-Jacques, où étoit logée une partie du régiment des gardes, il aperçoit une grande troupe de soldats en armes sur le rempart, assemblée pour faire donner l'estrapade à un soldat; le sachant, il envoie soudain appeler le sergent-major pour lui dire qu'il donnoit la grâce au soldat.

Le 8, dimanche, à Paris. — A quatre heures et demie mené en carrosse à vêpres, à Saint-Sulpice, puis jouer à l'hôtel de Luxembourg. Ramené à sept heures, soupé, joué en la galerie; il va chez la Reine.

Le 10, mardi, à Paris. — Éveillé à cinq heures par impatience d'aller dîner à Ruel. Mené en carrosse aux Feuillants, il y entend la messe; déjeuné. Il monte à cheval, est mené à Ruel, y est arrivé à neuf heures. A onze heures dîné, bu du vin blanc. Il fait le bon compagnon avec MM. d'Épernon, de Montbazon, le Grand et autres seigneurs à qui il donnoit à dîner, les fait boire à sa santé, boit à la leur. A une heure il entre en carrosse, va à Suresnes chez M. le contrôleur Parfait, y a goûté à trois heures. A cinq heures il passe l'eau, monte à cheval,

arrive aux Tuileries à six heures et demie à sept heures au Louvre. Dévêtu, mis au lit, soupé. A huit heures levé, vêtu, il va chez la Reine; à neuf heures et un quart dévêtu, mis au lit.

Le 12, jeudi, à Paris. — Mené à la chasse aux perdreaux, au Roule.

Le 13, vendredi, à Paris. — A cinq heures trois quarts mené en carrosse chez la reine Marguerite, puis en bateau sur la rivière, mené près des Bonshommes.

Le 14, samedi, à Paris. — Mené en carrosse au faubourg Saint-Victor voir faire la monstre à la compagnie des gardes de la Reine.

Le 15, dimanche, à Paris. — Mené en carrosse à la messe, à Notre-Dame; mené à vêpres à Saint-Germain-de-l'Auxerrois; à quatre heures trois quarts goûté au doyenné, logis de M. de Souvré. A cinq heures et un quart mené aux Tuileries puis sur la rivière jusques au droit de Chaillot; ramené dans son petit carrosse découvert, tiré par six bidets; M. le Grand et M. de Souvré étoient dedans. Arrivé au Louvre à huit heures et un quart.

Le 16, lundi, à Paris. — Mené à dix heures en carrosse à Saint-Ladre pour y voir faire la céremonie des chevaliers de Saint-Lazare; le sieur de Nérestang en étoit chef de l'ordre; ramené à dix heures. A trois heures goûté, mené en carrosse ouïr vêpres à Piquepusse; puis il monte à cheval et va à la chasse au perdreau.

Le 18, mercredi, à Paris. — Éveillé à six heures, levé, gai, il surprend ses valets de chambre encore couchés, ce dont il est extrêmement réjoui.

Le 19, jeudi, à Paris. — Il va au bois de Vincennes pour y dîner et mettre la première pierre du bâtiment neuf que l'on y faisoit; il ne la mit pas, pour l'absence de la Reine. Il monte à cheval, est mené à la volerie du perdreau, en prend quatre.

Le 20, vendredi, à Paris. — Mené en carrosse au bois

de Vincennes pour y asseoir la première pierre de son corps de logis qui est du côté du parc. Sur la pierre est gravé : DU REGNE DE LOUIS TREIZIESME AAGE DE NEUF ANS ET MARIE DE MEDICIS SA MERE ET REGENTE. L'on y mit quatre pièces d'or de sa face et de même inscription, le tout en présence de la Reine. Il fait merveilles de y jeter le mortier prins dans un bassin d'argent avec une petite truelle d'argent. Ce fait, il monte à cheval, est mené à la chasse.

Le 21, *samedi, à Paris.* — Mené par la galerie aux Feuillants, il fait jeter une cane dans le canal, aux Tuileries, y met son petit chien *Gayan* après.

Le 22, *dimanche, à Paris.* — Mené en carrosse à vêpres, aux Filles-Dieu. A neuf heures et demie mis au lit, il ne se peut endormir, a de l'inquiétude, appelle M. de Heurles pour lire, enfin à onze heures il s'endort.

Le 23, *lundi, à Paris.* — A huit heures déjeuné ; il monte au cabinet des livres, a froid, blêmit, fait allumer du feu ; mains chaudes, le pouls un peu hâté, fort enroué, étudié. A dix heures il est mené à la chapelle de l'antichambre de la Reine puis chez la Reine, et à onze heures donne audience aux députés du parlement de Toulouse, le président de Verdun, premier président, portant la parole (1). A neuf heures dévêtu, mis au lit, il dit que la gorge lui fait mal, fait chanter et jouer du luth le Bailly pour s'endormir.

Le 24, *mardi, à Paris.* — A sept heures dragée de rhubarbe une once et demie, prise partie seule, partie avec de la pomme. Levé en robe, il va donner le bonjour à la Reine. Il va en la galerie, où il se joue, fait marcher devant lui ses petits gentilshommes se tenant aux manteaux par derrière, faisant les chevaux, et lui est le dernier qui touche ce qui est devant, puis se fait porter et promener au grand pas. A cinq heures et un quart il se met au lit,

(1) *Voy.* le Registre journal de Louis XIII par Lestoile, à la date du 21 août 1610.

où il s'amuse à inventer des engins; la reine Marguerite le vient voir. Il fait faire la musique de voix et d'instruments; il parloit de ce qu'il avoit fait chanter des chansons au Bailly et quelles; M. de Souvré lui demande : « N'avez-vous point fait chanter de celles du feu Roi qui étoient pour les amours de M[me] la princesse de Condé et autres? » — *Non.* — « Pourquoi? » — *Je les aime point*, dit-il brusquement.

Le 25, *mercredi*, *à Paris.* — A six heures et demie soupé; M. le maréchal de Fervaques prend congé de lui, s'en retournant en Normandie lieutenant général. Il va en la galerie, fait tirer des fusées, va chez la Reine. Deux soldats des gardes avoient mangé des raisins dans les vignes et pour ce avoient été condamnés à être dégradés et bannis pour deux ans; il n'eut point de repos tant qu'il eût fait avec la Reine qu'ils en seroient quittes pour un an de bannissement. Sa Majesté le commanda à M. d'Épernon.

Le 26, *jeudi*, *à Paris.* — A huit heures trois quarts déjeuné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé; mené par la galerie aux Feuillants et joué aux Tuileries. Il raconte en dînant, comme au sacre de la Reine il étoit fort mal logé à Saint-Denis (1), qu'il avoit en sa chambre un puits, une cave, un abreuvoir à poules, et une écurie au dessous, où il y avoit un râtelier; que c'étoit le logis d'un chanoine, le plus mauvais de Saint-Denis. Mené aux Tuileries par la galerie, il y fait courir un lièvre par tous ses petits chiens, leur en fait faire la curée.

Le 28, *samedi*, *à Paris.* — Mené aux Augustins, à la messe, à cause de la fête (2). A trois heures mené en carrosse en la place du collége de Cambray pour y mettre la première pierre du bâtiment du collége du Roi (3); ramené à six heures et demie chez la Reine.

(1) *Voy.* au 12 mai 1610.
(2) La fête de Saint-Augustin.
(3) « Le samedi 28, le Roi assit la première pierre fondamentale du nouveau

Le 29, *dimanche, à Paris.* — A neuf heures mené en carrosse ouïr la messe au collége de Navarre, il y voit la librairie; en entrant il dit tout haut : *Que l'on ne dérobe rien.* Les écoliers lui demandoient un mois de vacations, il leur en donne pour trois jours; ramené à onze heures chez la Reine. A trois heures mené en carrosse aux Cordeliers, à vêpres, il y voit la librairie (1).

Le 30, *lundi, à Paris.* — A trois heures goûté, mené en carrosse vers Saint-Ouen, à la chasse. A sept heures soupé; il va en la galerie, fait tirer des fusées. M. le chevalier de Vendôme veut prendre congé de lui, pour partir le lendemain avec son frère, allant en Bretagne; et bien qu'il l'eût permis, il se prend tellement à pleurer que le voyage du Chevalier fut rompu et qu'il demeura près de lui.

Le 31, *mardi, à Paris.* — A trois heures goûté, botté, mené en carrosse à la Sainte-Chapelle pour y voir les reliques; ce fut la première fois qu'il les a vues; puis il monte à cheval, va vers les plaines de Vaugirard.

Le 2 *septembre, jeudi, à Paris.* — Mené en carrosse à Conflans, ramené à sept heures et demie chez la Reine, soupé à huit heures. Il railloit du sieur de Mainville, lui disant : *Mainville, j'ai des chiens qui sont bons pour voleur; prenez garde à vous!* — « Mais, Sire, l'on croira que vous ne le dites pas en jouant. » — *Je dis vrai, je me joue pas.*

---

collége que le Roi son père avoit desseingné faire à Cambrai. M. de Sully, qui l'y avoit accompagné, présenta à Sa Majesté une truelle d'argent avec laquelle il maçonna ladite pierre, et y mit quatre médailles auxquelles son portrait étoit gravé, deux d'or et deux d'argent. » (*Journal de Lestoile.*)

(1) « Le dimanche 29 le Roi alla aux Cordeliers, où étant entré dans le réfectoire, prit plaisir à voir dîner les moines qui cassoient proprement en frères briffaus; les interrogea sur leurs vivres ordinaires et règles de leur couvent et leur fit tout plein d'autres questions curieuses et plaisantes, convenantes à son âge. Il alla après voir la bibliothèque, où il fut conduit par le P. Cotton et Casaubon, qui entrèrent en dispute et conférence ensemble de la religion. » (*Journal de Lestoile.*)

Le 3, *vendredi, à Paris.* — Son précepteur lui avoit enseigné, il y avoit quelques jours, que l'une des choses que les princes haïssoient le plus, c'étoit un vieux serviteur mal récompensé; il lui demande : « Sire, qu'est-ce que les princes haïssent le plus? » Le Roi, songeant, dit soudain : *C'est le vice.* A neuf heures dévêtu, mis au lit, il s'amuse à deviser; il envoie querir sa nourrice et lui demande : *Dondon, avez-vous été chevauchée?* en rougit, ayant apperçu qu'il avoit failli sans y penser, voulant dire : « Êtes-vous de la chevauchée? » c'est-à-dire de la veillée, car les femmes de la chambre de la Reine veilloient à leur tour.

Le 5, *dimanche, à Paris.* — On lui avoit amené un enfant de six ans, jouant du luth et mal : *Il a beau jouer,* dit-il, *il ne m'endormira pas*, comme souloit faire le Bailly. Mené aux Feuillants par la galerie; M. le chevalier de Vendôme et M. de Guise étoient à la messe. M. de Chaux (1), évêque de Bayonne, premier aumônier du Roi, demande à M. de Souvré auquel des deux il bailleroit l'écu pour l'offrande, qui lui dit que ce n'étoit point de son fait. Cependant M. de Guise suit le Roi allant à l'offrande, et, ne s'étant point trouvé d'écu à offrir, M. de Guise demanda à M. de Souvré s'il lui avoit fait faire cet affront, qui répond que non, et que ce n'étoit pas de son fait. Lors M. de Guise se prend à l'évêque, lui disant qu'il ne y avoit là personne qui le dût précéder, qu'il étoit un malhabile, un ignorant qui ne savoit pas sa charge; l'évêque au contraire, et dit qu'il s'en plaindroit à la Reine, M. de Guise aussi, tout le premier (*sic*). A trois heures mené en carrosse à vêpres, à Saint-Eustache, puis aux Tuileries.

Le 6, *lundi, à Paris.* — Mené par la galerie aux Tuileries, où il se joue en diverses façons, se fait promener dans son petit carrosse, Mesdames avec lui.

---

(1) Bertrand des Chaux, évêque de Bayonne de 1598 à 1621.

Le 7, *mardi, à Paris.* — Le sieur de Senneterre apporte la nouvelle de la prinse de Juliers (1); le Roi l'entendant dit haut et gaiement : *C'est moi qui l'ai prins.*

Le 8, *mercredi, à Paris.* — A six heures et un quart, levé, vêtu, il s'enfuit deçà delà pource que M. de Souvré lui veut débarbouiller le visage; il dit qu'il n'est pas *damoiseau*. A neuf heures mené en carrosse à Notre-Dame (2), ramené à onze heures et demie. A onze heures et trois quarts dîné; il raconte comme il a été à Notre-Dame, *où*, dit-il, *l'on nous a baillé d'une messe de quatre heures.* Joué, mené à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, au sermon de M. Fenoillet (3), évêque de Montpellier, et à vêpres au Louvre.

Le 10, *vendredi, à Paris.* — Un seigneur espagnol venu avec le duc de Feria, lui vient faire la révérence, et, tout aussitôt qu'il l'eût accueilli, le Roi lui dit pour l'entretenir : *Tenez velà le plan de Juliers,* qui venoit d'être prins, et il lui montre par le menu les particularités du siége : Voilà ceci, voilà cela, voilà les François, voilà les Flamands, etc.

Le 11, *samedi, à Paris.* — A trois heures et demie, le duc de Feria lui fait la révérence; il se surpassa en contenance et prolation de paroles; les paroles furent : *Je remercie le roi d'Espagne mon frère de la souvenance qu'il a de moi et le prie de s'asseurer que j'aurai envers lui la même affection qu'a eue le feu Roi mon père ;* en telle sorte que les Espagnols en étoient tous en admiration, faisant le signe de la croix; d'eux d'entre eux, qui étoient Navarrois, se traînèrent de bien loin, les genoux en terre, lui allant faire la révérence, et ne pouvoient lâcher sa cuisse qu'ils tenoient embrassée. A six heures trois quarts soupé; mangeant d'une plie de Loire, il demanda comment les

---

(1) Par Maurice de Nassau.
(2) Jour de la nativité de Notre-Dame.
(3) Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier de 1608 à 1652.

plies nageoient. Quelqu'un répondit que c'étoit de plat : *C'est donc*, dit-il, *quand elles sont mortes.*

Le 13, *lundi, à Paris.* — M. de Frontenac, premier maître d'hôtel et capitaine de Saint-Germain-en-Laye, lui dit que la Reine lui avoit ôté la capitainerie : *Pourquoi?* demande le Roi, étonné et fâché. — « Sire, c'est pour la donner à mon fils, à la charge que je serai son lieutenant. » — *Le lieutenant baillera donc le fouet à son capitaine!* Messieurs et Mesdames partent pour aller à Saint-Germain.

Le 15, *mercredi, à Paris.* — Il va chez la Reine, qui lui veut donner des petites besognes, comme des *Agnus Dei* garnis de diamants; il les refuse assez brusquement, et toutefois en enfant, et désire un petit livre couvert de diamants. Elle l'en refuse, disant que le feu Roi son père le lui avoit donné ; il le désiroit pour le mettre en son oratoire ; la larme lui vient à l'œil.

Le 16, *jeudi, à Paris.* — Mené en carrosse aux Tuileries, il se promène dans son carrosse tiré par six petits bidets. A six heures et trois quarts soupé ; M. du Repaire lui veut représenter les raisons pourquoi M. de Souvré ne trouvoit pas bonne quelque chose qu'il avoit envie de faire. Il le frappe ; M. de Saint-Géran le voit, le dit après à M. de Souvré.

Le 17, *vendredi, à Paris.* — Pour avoir, le jour précédent, frappé M. du Repaire, il est fouetté un peu serré.

Le 18, *samedi, à Paris.* — A quatre heures il monte dans un bateau, est mené jusques aux Bonshommes ; ramené de même jusques aux Tuileries.

Le 19, *dimanche, à Paris.* — Mené par la galerie aux Feuillants, joué aux Tuileries, ramené à dix heures et demie chez la Reine ; dîné ; il mange du muscat porté du pressoir de Fontainebleau. En mangeant tenant son couteau d'une main, de l'autre il bat toujours le tambour sur la table en rêvant, et donne à manger à ses chiens *Ouël*

et *Griffon*. A trois heures il reçoit le comte de Hamton, ambassadeur d'Angleterre, venu pour se condouloir et jurer l'alliance.

Le 20, *lundi, à Paris.* — A huit heures il monte à cheval, va chassant dîner à Ruel, y fait venir Mesdames. A onze heures trois quarts dîné; à trois heures et demie Mesdames s'en retournent à Saint-Germain et lui monte à cheval. Il va à Suresnes, chez le sieur Parfait, y a goûté, est ramené en carrosse à Paris.

Le 21, *mardi, à Paris.* — Le comte de Hamton le vient trouver; il le mène en sa chambre pour le faire dîner avec lui; puis à douze heures et demie dîné. Le Roi fait porter le potage confit à l'ambassadeur, lui envoie aussi une tourte faite de rognons de poulet; bû du vin blanc à la santé du roi d'Angleterre. Il envoie à l'ambassadeur ses ortolans, ne y touche point; bû à la santé des ambassadeurs du vin blanc. Les ambassadeurs lui envoient dire qu'ils n'oseroient pas prendre la hardiesse de boire à sa santé, mais qu'ils vont boire l'un à l'autre pour sa santé. Il les mène en sa chambre, va aux Feuillants à vêpres, y mène les ambassadeurs, qui ont juré l'alliance offensive et défensive; à leur requête il signa les articles; ce sont les premiers qu'il a signés. Joué au jardin des Tuileries, ramené à sept heures.

Le 22, *mercredi, à Paris.* — A huit heures et demie déjeûné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé. A quatre heures et demie mené par la galerie sur la rivière, dans un bateau couvert; mené jusques aux Bonshommes, ramené de même aux Tuileries et de là en carrosse, à sept heures au Louvre.

Le 23, *jeudi, à Paris.* — A onze heures il va chez la Reine, là où, la Reine assise près de lui, le sieur Concino, premier écuyer de la Reine, lui prêta le serment de fidélité pour le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, lui baisant la main et à la Reine. A quatre heures et demie mené par la galerie aux Tuileries, il fait courir

dans la carrière deux louveteaux par ses petits chiens. A sept heures soupé; il se plaint du ventre, et dit que c'est son pourpoint qui le serre trop; il étoit vrai. Il ne le veut point desserrer qu'il n'aye sû si c'est la volonté de M. de Souvré, auquel il l'envoie demander, et qui le lui permet.

Le 24, vendredi, à Paris. — Il avoit commandé, voulant aller au grand cabinet, à M. Dauzeré, l'un des premiers valets de chambre, de faire sortir ceux qui y étoient; il le fait. A sept heures et demie déjeuné; pendant son déjeuner quelques-uns des gentilshommes ordinaires que le sieur Dauzeré avoit fait sortir s'en plaignent au sieur Dauzeré, qui leur parle un peu brusquement. Il entendoit tout cela et n'en faisoit pas le semblant. Il monte au cabinet des livres pour étudier; le sieur Des Yveteaux lui parle sans sujet de cette noise; il l'écoute, et répond froidement : *Dauzeré a parlé un peu rudement à eux, mais il les y faut accoutumer de bonne heure.*

Le 25, samedi, à Paris. — A onze heures et un quart mené chez la Reine, dîné; il conteste, comme entendu, sur un cerf mal mené qui étoit en la plaine de Grenelle. Les uns disoient qu'il falloit des levriers : *Ho! non,* dit-il en secouant la tête. On lui dit : « Sire, ils ne le prendroient pas, il gagneroit les devants. » — *Il les faut jeter en tête.* Joué, étudié, etc. A deux heures goûté; mené en carrosse à la plaine de Grenelle pour courir le cerf dont on lui avoit fait le rapport. Il monte à cheval, voit donner les chiens et courir le cerf par la plaine, fait aller M. de Frontenac après; le cerf ne fut point prins. A neuf heures et demie devêtu; mis au lit, il s'amuse à railler; M. de Termes lui faisoit des contes.

Le 26, dimanche, à Paris. — A sept heures et demie déjeuné; il envoie querir ses petits hommes de plomb, en dresse des escadrons sur la table percée.

Le 27, lundi, à Paris. — Mené à la messe aux Cordeliers, où il a ouï le sermon de P. Fenoillet, évêque de Montpel-

lier (1); ramené à onze heures chez la Reine, où il a reçu le serment du sieur Concino pour premier gentilhomme de la Chambre, par la démission de M. de Bouillon. A onze heures et demie dîné; M. le chancelier le vient instruire de ce qu'il doit répondre à MM. de la cour de Parlement, qui étoient en sa chambre pour lui dire adieu, s'en allant à son sacre, M. le président Forget porta la parole. A trois heures goûté; le comte de Hamton, ambassadeur d'Angleterre vient prendre congé de lui. Amusé doucement, à cause de la pluie, dans la galerie.

Le 29, mercredi, à Paris. — A neuf heures et un quart devêtu, mis au lit, il fait chanter le Bailly; il y avoit aussi un Espagnol qui chantoit et en espagnol. Mme de Guise lui dit qu'il commandât à Bailly de chanter en espagnol : *Non, il pourroit faillir; il faut que chacun chante en son langage.*

Le 30, jeudi, à Paris. — Il y avoit sur sa table de l'étude *Les emblêmes d'Horace*, imprimés à Anvers; il s'amuse à lire le privilége qui étoit en cet ordre : « Du Pape, du roi d'Espagne et du roi de France. » Il prend la plume et l'encre, et, sans dire mot, il efface tout couvert d'encre *le roi d'Espagne*, et entre deux, après *le Pape*, il écrit *le roi de France* (2), et, sans en faire semblant, quitte la plume. A trois heures goûté; mené en carrosse au bois de Vincennes, il va voir son bâtiment, chassé au parc.

Le 1er octobre, vendredi, à Paris. — A sept heures, dé-

---

(1) Le Roi entrait ce jour-là dans sa dixième année.

(2) *Q. Horatii Flacci emblemata, imaginibus in æs incisis, notisque illustrata, studio Othonis Væni. — Antuerpiæ*, 1607, in-4°. A la fin du livre, l'approbation donnée à Anvers le 15 mars 1607 est accompagnée de cette indication : *Privilegiis Pontifico, Cæsareo, Regum Hispaniæ et Galliæ, et Principium Belgii, cautum est, ne quis hæc emblemata aut alia ejusdem auctoris opera imitetur.* L'exemplaire conservé au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Impériale (n° T a 11) est aux armes de Louis XIII et porte cette correction faite à l'encre : *Privilegiis Pontifico, Cæsareo, Regum Galliæ et Angliæ, Principium Belgii, etc.*

jeuné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé ; mené par la galerie aux Feuillants, ramené en carrosse à dix heures et demie chez la Reine. A onze heures, dîné, étudié, etc. A trois heures, goûté, mené en carrosse chez la reine Marguerite, ramené à six heures et demie.

Le 2, samedi, voyage. — Éveillé à cinq heures, levé avec allégresse et impatience de partir pour aller à son sacre. A six heures et demie, déjeuné ; botté à sept heures, il entend la messe en Bourbon. A sept heures trois quarts il entre en carrosse et part de Paris pour aller à Reims. Dîné à dix heures à Livry ; peu après il monte à cheval, est allé à la chasse. A trois heures goûté à la campagne ; arrivé à Fresne par les allées, il se y promène à pied et à cheval. La Reine, qui avoit dîné à Bondy, arrive à cinq heures et demie. A sept heures soupé ; il s'amuse en son cabinet à peindre, fait lui-même ses couleurs sur le cuivre, peint sur la toile l'Avarice et la Prudence, vêtues, assez bien, y est attentif, fait toutes les actions que sauroit faire un peintre, à la fin serre lui-même ses couleurs et ses pinceaux.

Le 3, dimanche, voyage. — A sept heures trois quarts il part de Fresne en carrosse et va à Meaux, c'est la première fois, où il a dîné. Peu après il monte à cheval, vient chassant par Trie-le-Port et arrive à quatre heures à Monceaux. Il se va promener par les allées dans l'étang vidé, va jusques à la bonde ; M. de Souvré lui dit par diverses fois qu'il ne donnoit pas de louanges aux belles choses et mêmement à celles qu'il venoit de voir ; se sentant pressé, il répond : ***Mais, mousseu de Souvré, savez-vous pas bien que je suis pas grand parleur?***

Le 4, lundi, à Monceaux. — A sept heures et demie déjeuné, étudié, etc. Mené à la chapelle puis au parc ; mené à la chasse en carrosse.

Le 5, mardi, à Monceaux. — A sept heures et demie déjeuné, étudié ; son précepteur lui commença sa leçon par la louange des romans, et lui demanda s'il pensoit pas

que la lecture des romans fût pas suffisante pour instruire un prince : *Non,* répond le Roi.

Le 6, mercredi, à Monceaux. — En étudiant il s'amuse à dresser des escadrons en diverses sortes avec ses hommes de plomb, sur la table percée; son précepteur lui dit que, selon Platon, les dieux étoient par dessus les rois comme les rois étoient par dessus les hommes et les capitaines. Il répond soudain : *Oui, mais il n'y a qu'un Dieu, il y a plusieurs rois.* Mené en carrosse ouïr la messe aux Bonshommes, où lui sont offerts des raisins par eux; ramené à onze heures et demie, dîné; peu après il va jouer à la balle en la galerie.

Le 7, jeudi, à Monceaux. — Mené en carrosse à la chasse du cerf, hors du bois il monte à cheval, le voit prendre dans la rivière.

Le 8, vendredi, à Monceaux. — Il disoit à M. de Bellegarde, grand écuyer, qu'il avoit une arbalète : « Sire, dit-il, vous en tirez bien. » — *Non, je tire pas bien, mais peu à peu nous apprendrons.* — Il avoit un jeune garçon nommé César qui avoit été laquais; il le fit cocher de son petit carrosse à bidets et l'aimoit, en parloit souvent. On lui demanda pourquoi il l'aimoit, il répond soudain : *Pource qu'il est homme de bien.* Mené au parc à cheval, il prend un chevreuil, fait ce qu'il peut pour faire ruer le petit mulet sur quoi étoit monté M. de Souvré, tâchant d'une houssine à atteindre la croupe. M. de Bonnivet le suivoit à cheval, et il n'y avoit autre que lui; le Roi se retournant lui dit : *Pourquoi allez-vous à cheval?* — « Sire, pource que je n'ai pas bonnes jambes. » — *Il ne faut donc pas que vous veniez ici après moi.*

Le 9, samedi, à Monceaux. — Mené à la messe en la galerie, il donne le bonjour à la Reine. A une heure et demie il entre en carrosse, va à l'abbaye de Jouarre contre son gré et bien forcé; M. de Souvré le y porta (1);

(1) L'y décida.

il faisoit fort mauvais temps de vent et de pluie. Ramené à cinq heures, il se va promener dans le parc, dans son petit carrosse à six bidets, que le sieur Constance, écuyer ordinaire, avoit fait couvrir ; à cinq heures trois quarts il va chez la Reine. A huit heures et demie il étoit las ; dévêtu, mis au lit, il ne veut pas que l'on ouvre le pied du lit quand il se couche, pour n'être vu du monde qui étoit en sa chambre, que l'on fait sortir.

Le 10, dimanche, à Monceaux. — Il s'amuse à mettre en diverses figures de bataillons ses hommes de plomb sur la table percée, n'en peut partir.

Le 11, lundi, voyage. — A sept heures déjeuné, mené à la messe, puis monté à cheval, mené à la Trousse, maison du capitaine de la porte ; il y a dîné à dix heures trois quarts. A une heure il monte à cheval, et à quatre heures et demie arrive au château de Gandeleu. A six heures et demie soupé ; il va chez la Reine. A huit heures et demie mis au lit, il se fâche de ce qu'il y avoit trop de monde en la chambre et dit : *On y laisse entrer toute sorte de personnes.*

Le 12, mardi, voyage. — Mené à la messe, puis à huit heures il entre en carrosse et part de Gandeleu ; il va au Buisson, maison de M. le vicomte d'Ouchy (1), près de Coincy. A une heure il part du Buisson, est mené en carrosse et arrive à quatre heures à Fère en Tardenois, est logé au bourg, chez le grenetier. Il s'en va au château, le visite tout, va au parc après les daims ; ramené à six heures, il va au-devant de la Reine, qui arrivoit.

Le 13, mercredi, voyage. — Déjeuné, étudié, mené à la messe, puis en carrosse au parc, où il est mis à cheval, court les daims, en fait prendre un pour le faire nourrir. A une heure il part de Fère, entre en carrosse et arrive à Fismes à quatre heures, est débotté ; demi-heure après

(1) Eustache de Conflans, chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis ; mort en 1628.

M. de Souvré lui demande s'il vouloit aller se promener? — *Oui, mais je ne saurois aller à cheval sans bottes.* — « Vous irez à pied, il fait beau aller. » — *Ho! non: celà qui seroit beau, j'irois à pied et l'on me suivroit à cheval!* — « Il faut reprendre la botte. » — *J'aime donc mieux que l'on me botte.* A cinq heures et un quart il monte à cheval, est promené dehors. A huit heures dévêtu, mis au lit, il dit à M. de Souvré, qui tenoit la bougie : *Mousseu de Souvré, sautez pour voir si le plancher branle* : il étoit pesant, et pour couvrir la raillerie il dit : *Si j'étois debout je sauterois, je le ferois bien branler.*

Le 14, *jeudi*, *voyage*. — Éveillé à cinq heures, doucement, il dit qu'il n'a point dormi, qu'il a entendu courir la poste toute la nuit, et les charretiers qui crioient : *Dia*. A sept heures et demie il entre en carrosse et part de Fismes, se trouve mal en chemin, a mal au cœur; ce dit, il s'appuye sur M. de Souvré. Il étoit légèrement vêtu, il faisoit bien froid et il avoit mal reposé la nuit. Il arrive à deux lieues de Reims à..... (1), où il a bien dîné; à une heure il entre en carrosse, et à une demi-lieue de la ville monte à cheval pour son entrée; et, après avoir entendu patiemment toutes les harangues, il entre à Rheims, va à Notre-Dame environ les cinq heures trois quarts. On lui prend son cheval; c'étoit un barbe blanc, il le veut ravoir. A sept heures soupé.

Le 15, *vendredi*, *à Reims*. — A sept heures et demie déjeuné, étudié; mené en carrosse à Saint-Remy, ramené à onze heures, il va chez la Reine, puis à onze heures et un quart dîné. A deux heures et demie mené à Saint-Pierre, où il a goûté; ramené à cinq heures, il va à vêpres à Notre-Dame. A huit heures trois quarts devêtu, mis au lit; l'on parloit d'une querelle qu'il y avoit entre quelques-uns de la musique et demandoit-on comment

---

(1) Héroard a laissé ce nom en blanc.

[illegible]

[illegible] — [illegible] l'un des [illegible] autre musicien [illegible] [illegible] [illegible] à dix heures trois quarts [illegible] Notre-Dame [illegible] il [illegible] des Jésuites [illegible] par [illegible] à six heures [illegible] l'un [illegible]

Le 17, dimanche, à Reims. — Éveillé à cinq heures, [illegible] lit de parade, [illegible] MM. les [illegible] pour le [illegible] à Notre-Dame pour le sacrer. Entré en l'église [illegible] par l'éminentissime François, cardinal de Joyeuse; MM. les princes de Condé, de Conti et comte de Soissons représentoient les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine. MM. les ducs de Nevers, d'Elbeuf et d'Épernon les comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse. Sur les onze heures fut amenée la sainte ampoule par MM. les marquis de Sablé, baron de Biron, baron de Sangis et baron de Rabat, portée par Dom l'Espagnol, grand prieur de Saint-Remy; sur midi, il reçoit l'onction, est conduit sur le papitre. Les pairs le baisent par deux diverses fois; il donne un petit soufflet à M. d'Elbeuf, gaiement, et essuie sa joue. Il fut remarqué que, aux deux fois qu'il fut baisé par

---

(1) C'est-à-dire qu'il les touche du fouet en les conduisant.

M. d'Épernon, il porta ses deux mains à sa couronne pour l'assurer en sa tête. Il va à l'offrande, communie ; en marchant il tâchoit d'attraper la queue du manteau de M. de la Châtre, qui marchoit devant lui, faisant l'office de connétable. Il supporta fort vertueusement toute la fatigue de cette cérémonie qui se termina à deux heures et un quart. Ramené, on le vouloit faire reposer dans un lit ; encore qu'il fût un peu las, il dit qu'il avoit faim. A deux heures et demie dîné de la viande de MM. de la ville, apprêtée et servie par ses officiers, M. le maréchal de Lavardin faisant la charge de grand maître ; bu du vin blanc, il boit à la santé de MM. les pairs. Il va en sa chambre, se fait mettre au lit, se fait apporter sa table percée et s'amuse à dresser des bataillons avec ses hommes de plomb, puis à faire des engins de cartes. A six heures M. de Souvré le fait lever et vêtir un habillement neuf, dont il entre en mauvaise humeur et s'apaise à la fin. Mené chez la Reine ; à huit heures et demie mis au lit.

Le 18, *lundi*, *à Reims*. — A huit heures et demie déjeuné, étudié ; à dix heures et un quart il monte à cheval, vêtu de satin blanc en broderie d'argent, sur un cheval blanc, est mené à la messe à Saint-Remy. A trois heures trois quarts mené à Notre-Dame pour être fait chevalier du Saint-Esprit, il entend les vêpres ; à cinq heures trois quarts il est fait chevalier par M. le cardinal de Joyeuse, puis fait chevalier M. le prince de Condé. Le cardinal de Joyeuse ne le voulut pas être après lui, bien qu'il eût été autrement résolu et qu'il l'eût consenti ; il (le cardinal) eut dans l'église une longue conférence avec le cardinal de Gondi : l'on eut opinion qu'il lui avoit fait changer d'avis. Quand le Roi lui demanda pourquoi il le refusoit, il répondit d'autant qu'il étoit le premier prince de l'Église et qu'il plût à Sa Majesté de le conserver en son droit ; le Roi lui dit : *Il faut parler à la Reine ma mère, je puis pas résoudre cela ;* il ne fut pas fait chevalier. Le Roi reçoit les chevaliers gaiement ; comme ils le

vont baiser, il prend la barbe à M. le Grand en riant, en disant : *Velà un honnête homme.*

Le 19, *mardi, à Reims.* — A huit heures et demie il entre en carrosse pour aller dîner à Cosson, maison du baron du Tour, à deux lieues de Reims ; il monte à cheval, vole la perdrix, en prend six. Mis en carrosse, il revient à Reims à cinq heures trois quarts ; amusé doucement chez la Reine jusques à huit heures et demie. Dévêtu, il feint de dormir pendant qu'on le devêtoit ; mis au lit, comme M. de Souvré eût dit : « C'est à cette heure à bon escient qu'il dort, » il s'ébouffe de rire.

Le 20, *mercredi, voyage.* — A sept heures déjeuné ; il ne veut point aller à la messe à pied et dit : *Velà qui est beau que j'aille à pied par les rues !* Et toutefois M. de Souvré insistant, il va à pied à la messe à Saint-Pierre pour favoriser l'abbesse. A huit heures et demie il part de Reims à cheval et s'en va dîner à quatre lieues de là, à Cormicy. A une heure et demie il monte à cheval et, chassant par le Pont-à-Vesle, arrive à quatre heures trois quarts à Saint-Marcoul (1), se va jouer sur le préau. A six heures et trois quarts soupé.

Le 21, *jeudi, à Saint-Marcoul.* — Il va à confesse en son cabinet au P. Coton, jésuite, puis à huit heures et demie déjeuné. Il va à la messe et à dix heures un quart revient en la cour du logis où il y avoit neuf cents et tant de malades des écrouelles qu'il a touchés aussi sûrement et dextrement comme s'il s'y fût souvent exercé ; il se repose quatre fois, mais peu, ne s'assit qu'une seule fois. Il blêmissoit un peu de travail, et ne le voulut jamais faire paroître, ne voulut pas prendre de l'écorce de citron.

---

(1) Bourg de France en Picardie, au diocèse de Laon. « Il dépend de l'église de Saint-Remi de Reims : on tient que les rois de France y doivent faire un voyage aussitôt qu'ils sont sacrés et que c'est en ce lieu là qu'ils reçoivent le pouvoir de guérir des écrouelles. » (*Dictionnaire géographique* de La Martinière.)

Il demande à un malade d'où il étoit, lui paroissant étranger ; le malade répond : « De Lorraine. » — *Donnez-lui un quart d'écu*. C'étoit pour être étranger et qu'il avoit entendu que l'on en donnoit autant aux étrangers. A onze heures et demie parachevé ; à onze et trois quarts dîné. Il monte à cheval, est mené à la chasse.

Le 22, *vendredi, voyage*. — A huit heures et demie il monte à cheval, part de Saint-Marcoul et, par le Pont-à-Vesle, va dîner à Missy ; à une heure il remonte à cheval et va chassant, arrive à cinq heures à Brene.

Le 23, *samedi, voyage*. — A sept heures et un quart déjeuné ; il va à la messe à l'abbaye, puis, à huit heures part de Brene, entre en carrosse, va à Auchy-la-Ville, où il arrive à dix heures trois quarts ; à onze heures il y a dîné. Peu après il entre en carrosse, et à quatre heures et demie arrive à la Ferté-Milon ; il va aussitôt aux jardins. Il s'amuse à faire des paniers de menu jonc, en fait faire à M. le Grand.

Le 24, *dimanche, voyage*. — Il va à la messe à la petite chapelle de la maison qui étoit à M. le marquis de Noirmoustier, puis, à huit heures et un quart, part de la Ferté-Milon en carrosse et va à Tresmes, maison de M. de Gesvres, secrétaire d'État, où il arrive à dix heures trois quarts. Il va aux jardins, aux allées ; à une heure trois quarts il monte à cheval, et par le bac de Tancrou arrive à quatre heures à Monceaux.

Le 25, *lundi, à Monceaux*. — Déjeuné, étudié, mené à la messe à la chapelle, puis au parc. Mené en carrosse à la garenne, il passe le bac à Trie-le-Port, monte à cheval, voit prendre un loup et une louve.

Le 26, *mardi, à Monceaux*. — Dîné avec impatience pour la chasse ; à une heure il part en carrosse avec la Reine pour aller à la chasse du cerf.

Le 27, *mercredi, à Monceaux*. — A dix heures et demie dîné, joué, étudié ; à deux heures il entre en carrosse avec la Reine, est mené à la volerie, où il monte à cheval.

Le 28, *jeudi, à Monceaux.* — Mené en carrosse ouïr la messe aux Bonshommes. A une heure il entre en carrosse avec la Reine pour aller à la chasse du cerf; il faisoit grand froid.

Le 29, *vendredi, voyage.* — A huit heures il monte à cheval et va dîner à Meaux. A une heure il monte à cheval, va à la chasse au loup, et à quatre heures trois quarts arrive à Fresne; débotté, il va aux jardins. A cinq heures et demie il va au-devant de la Reine, monte en sa chambre, joue avec elle; elle lui prête de l'argent et lui en donne le gain pour le donner aux pauvres. Il gagne cinquante écus, les prend, dit que son souper est sur la table et s'en va (1), son argent dans un mouchoir; il arrive en sa chambre, montre son gain, s'en réjouit, et dit que c'est pour donner aux pauvres.

Le 30, *samedi, voyage.* — Il est mené à la chapelle, puis entre en carrosse et, par Mongeay, est mené au bois de Vincennes. A deux heures il entre en carrosse jusques à Piquepusse, où il trouve ses grands chevaux, monte à cheval et arrive à cinq heures à la porte Saint-Antoine. Le prévôt des marchands et tous les officiers de la Ville furent au-devant de lui; il fût tiré cent canonnades de cent canons, que M. de Sully avoit fait mettre sur les remparts. Il arrive à sept heures au Louvre, est débotté, dévêtu, se fait mettre au lit. Soupé; il se lève, prend sa robe et ses bottines et se va coucher en la chambre de la Reine, où il souloit coucher depuis la mort du Roi.

Le 31, *dimanche, à Paris.* — A huit heures déjeuné; mené par la galerie aux Feuillants et joué aux Tuileries; ramené en carrosse à dix heures trois quarts, il va en la galerie où étoit la Reine et, à onze heures et un quart les députés de la cour de Parlement, MM. les présidents

(1) Héroard a mis en note en marge : « Coupe-queue au jeu »; c'est ce que l'on a nommé depuis : faire Charlemagne, se retirer du jeu avec tout son gain.

de Blancmesnil (qui porta la parole) et Molé, avec quatre conseillers, le vinrent saluer; et aussitôt MM. des Comptes firent de même. M. Nicolaï, premier président, porta la parole, accompagné de M. le président de l'Aubespine. Mené à vêpres à Saint-Germain-des-Prés, puis mené aux Tuileries; ramené à cinq heures et demie, il va chez la Reine, où il fait la guerre à M. de Courtenvaux, nouvellement marié, auquel il veut faire baiser sa femme (1) en présence de la Reine et lui dit : *Non, je croirai pas que vous soyez marié, que je ne vous aie vu baiser votre femme.*

Le 1er novembre, lundi, à Paris. — A neuf heures mené en carrosse à la messe, à Notre-Dame, ramené à midi; à deux heures mené en carrosse au sermon et à vêpres à Saint-Eustache puis aux Tuileries.

Le 2, mardi, à Paris. — Éveillé à cinq heures il se fait entretenir tout bas, de peur d'éveiller la Reine, par Catherine, femme de chambre, jusques à six heures. Il donne le bonjour à la Reine, va en sa chambre, entretient sérieusement M. le comte Henri de Nassau, frère du prince Maurice, de la chasse, des lieux où il y a plaisir à la chasse, comme Saint-Germain. Mené en carrosse à trois heures chez la reine Marguerite.

Le 3, mercredi, à Paris. — A sept heures mis en carrosse, mené à la messe aux Feuillants puis à Ruel, où il arrive à dix heures; Messieurs, ses frères, et Mesdames, ses sœurs, y arrivent, et à onze heures ont dîné avec lui. A trois heures remis en carrosse, Messieurs et Mesdames retournent à Saint-Germain et lui à Paris; il y arrive à cinq heures et demie.

Le 4, jeudi, à Paris. — A six heures trois quarts déjeuné, écrit, tiré des armes, dansé; son précepteur étoit malade.

---

(1) Catherine de Neufville, qui avait épousé, par contrat du 3 mai 1610, Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux, fils du gouverneur de Louis XIII. Elle fut depuis dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, et mourut en 1657.

Le 6, *samedi, à Paris.* — A trois heures et demie il donne audience au clarissime Vénier, ambassadeur extraordinaire de Venise, pour le compliment de son avénement à la couronne; il va en la galerie, où il se met dans son petit carrosse et le fait tirer par deux de ses dogues.

Le 7, *dimanche, à Paris.* — Mené par la galerie aux Tuileries, où il fait courir un loup qui se jeta dans l'étang, où il fut pris.

Le 8, *lundi, à Paris.* — Il va en la galerie donner le bonjour à la Reine; on lui présente un caméléon. A onze heures trois quarts dîné; il dit qu'il aimera à bâtir, voyant de la table travailler les ouvriers qui couvroient le pavillon des Tuileries du côté de la rivière.

Le 9, *mardi, à Paris.* — A sept heures et demie il entre en carrosse pour aller à la chasse au loup, à Colombes, où il a dîné à onze heures. Une heure après il monte à cheval, va courir le loup, le prend, en court un autre, qui se sauve; ramené et arrivé au Louvre à trois heures et demie. A six heures et trois quarts soupé; il me dit qu'il n'a pas envie de manger et qu'il voudroit bien avoir un lait d'amandes; il étoit las et avoit envie de dormir. Il monte en son cabinet des livres pour se y jouer avec des petits hommes du palais que M. le marquis d'Ancre lui avoit donnés, mais il défend de dire que ce fût pour cela; il y fait monter sa musique de luths, et les fait jouer pendant qu'il se joue, *quasi aliud agens.* A huit heures trois quarts il va donner le bonsoir à la Reine.

Le 10, *mercredi, à Paris.* — Mené par la galerie aux Feuillants, il court et prend un chevreuil porté aux Tuileries.

Le 11, *jeudi, à Paris.* — A trois heures mené en carrosse à l'Arsenal, il se joue et court beaucoup au jardin.

Le 12, *vendredi, à Paris.* — A deux heures mené en carrosse à la Roquette, où il a couru un cerf qu'il y faisoit nourrir; ramené à cinq heures, et à six heures soupé. Il

va chez la Reine, est amusé jusques à huit heures et un quart, a envie de dormir, donne le bonsoir à la Reine et va en sa chambre, où il est dévêtu, puis en son cabinet joignant la chambre de la Reine, où il a couché. Amusé pour l'empêcher de dormir, il prie Dieu, fait jouer de l'épinette La Chapelle, excellent joueur qui étoit à lui, fait chanter le Bailly et jouer du luth.

Le 14, *dimanche, à Paris.* — Éveillé à six heures, levé, vêtu, il donne lui-même à manger à ses petits oiseaux; à sept heures et demie déjeuné; il va en la galerie, où il se joue, fait tirer son petit carrosse par ses chiens, lui dedans. A huit heures mis au lit; il demande à jouer et sa musique de peur de s'endormir si tôt; joué à gillet (1), aux cartes, et en jouant il commandoit à sa musique. Quand ils cessoient : *Chantez, chantez*, disoit-il, ainsi que souloit faire le feu Roi son père, duquel il avoit toutes les mêmes actions.

Le 15, *lundi*, *à Paris.* — A six heures et trois quarts déjeuné, étudié, écrit, dansé; il se ceint d'un cimeterre avec la ceinture à la Turque, faite d'un tissu et se panadoit; il se met en posture disant : *Je veux avoir ainsi ce cimeterre quand l'ambassadeur d'Espagne me viendra voir.* Il demande à jouer au volant en attendant son tireur d'armes. Mené en carrosse à la plaine de Grenelle, où il monte à cheval et court un lièvre; ramené à cinq heures, il joue à la poule, jeu de cartes, avec la Reine.

Le 16, *mardi, à Paris.* — Mené en carrosse à Meudon, où il a dîné, au château; à une heure il va au parc courir un chevreuil. Ramené en carrosse, il va chez la Reine, et à six heures soupé. Il étoit las, à demi endormi; il avoit fait tout ce jour un grand brouillas (*sic*) et mouillant comme de la pluie. Le duc de Feria, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, lui envoie deux pleins bassins de

(1) Les règles de ce jeu de cartes sont encore indiquées dans l'*Académie universelle des jeux*, édition de 1730, page 333.

petits gants d'Espagne par des valets ; il le remarqua, car aussitôt qu'ils furent sortis il dit : *Voyez quelles gens ce sont ; ce sont des estafiers.*

Le 19, vendredi, à Paris. — Il fait chevalier de l'accolade l'ambassadeur de Venise, venu ambassadeur extraordinaire devers Sa Majesté, avec une incroyable adresse, en présence de la Reine, qui voulut y assister ; ce fut le premier qu'il aye fait, qui s'en alla si content qu'il ne pouvoit faire partir sa vue de dessus lui. A huit heures dévêtu, mis au lit, il se fâche contre M. de Souvré et lui dit : *Vous ne m'aimez pas aujourd'hui, vous m'avez dit que j'étois un enfant.*

Le 20, samedi, à Paris. — Son précepteur lui demande : « Sire, sur quel prince ou roi commencerez-vous un jour à faire la guerre? Je sais bien que le Turc est infidèle, mais sur quel autre roi? » — *Je vous le dirai pas*, répond le Roi, gravement (1) ; il mettoit en bataille ses hommes de plomb sur la table verte percée. Il s'amuse à courir après ses petits oiseaux, qu'il avoit mis dehors dans son cabinet des livres. A huit heures mené par la galerie aux Capucins et aux Tuileries ; il voit courir deux loups qu'il avoit fait porter dans la carrière de l'écurie, puis un chevreuil dans le jardin. Ramené en carrosse chez la Reine à onze heures, puis dîné ; il est mené en carrosse à la plaine de Grenelle, où il est monté à cheval pour courir le lièvre ; il court beaucoup.

Le 21, dimanche, à Paris. — Mené en carrosse à vêpres pour la veille de la Sainte-Cécile. Il va chez la Reine, y joue à gillet, gagne six écus.

Le 22, lundi, à Paris. — A sept heures déjeuné, étudié, écrit, tiré des armes, dansé ; il se met en mauvaise humeur pour ce que M. de Souvré le vouloit mener à Notre-Dame ; il ne vouloit pas, à cause, disoit-il, qu'il y auroit une

(1) Héroard dit : *Graviter, subito et aliud agens.*

grande messe. « Oui, Sire, lui dit M. de Souvré, mais il y aura de la musique, que vous aimez tant. » — *Oui, mais il y en a de deux sortes, il y en a une que j'aime point;* c'étoit le plain-chant. M. de la Noue, gentilhomme, heurta pour entrer, M. de Souvré commande de lui ouvrir la porte ! *Hé! mousseu de Souvré, je vous prie que non.* — « Pourquoi, Sire? » — *Pource qu'il me verroit en mauvaise humeur.* Enfin mené en la galerie, puis en carrosse à la messe à Notre-Dame, à son corps défendant. A trois heures, après avoir donné audience à l'ambassadeur de Mathias, roi de Hongrie, il est mené en carrosse à vêpres, aux Augustins.

Le 24, mercredi, à Paris. — Mené à la galerie et à la boutique d'un marchand qui avoit des besognes de la Chine; ramené à dix heures, il entend la messe en son cabinet, puis va au conseil et en sort à onze heures. A cinq heures il va en la galerie, y fait atteler ses dogues à son petit carrosse, et fait du carrossier (1); il va chez la Reine, y joue au poirier, au grand cabinet.

Le 26, vendredi, à Paris. — Il s'amuse à peindre en étudiant.

Le 27, samedi, à Paris. — Éveillé à deux heures après minuit, en sursaut, criant fort haut: *Madame de Guise!* Il se rendort jusqu'à six heures trois quarts. A onze heures dîné, bu du vin blanc; peu après il demande encore à boire, puis dit tout à coup : *Non, non, j'en veux point;* il rêvoit quelquefois ainsi en mangeant. A trois heures goûté, mené en carrosse chez la reine Marguerite, joué, couru, sauté au jardin. Ramené à cinq heures, il va chez la Reine, revient en sa chambre, y voit jouer un Espagnol joueur de gobelets; il découvre une partie de ses jeux.

Le 30, mardi, à Paris. — A onze heures dîné; tout le

(1) Contrefait le carrossier.

long du dîner et du souper il s'amuse à jouer du tambour avec son couteau et la queue de sa cuiller, battant sur la table, sur les vaisselles, sur l'assiette, sur le cadenat (1).

Le 1er décembre, mercredi, à Paris. — A sept heures et demie, étudié, écrit, tiré des armes, dansé. A huit heures mené en la galerie, puis en la chambre d'un marchand qui avoit des marchandises de la Chine. A deux heures et demie mené en carrosse au bois de Vincennes; il faisoit grand froid. Il chasse au parc, à cheval, est ramené et a goûté en carrosse. Pendant son souper il me raconte comme il s'étoit échauffé, puis en revenant mis du long du carrosse (2) : *Je me suis couvert des mandilles de mes laquais, qui étoient doublées de frise; cela est chaud; j'étois si à mon aise!*

Le 2, jeudi, à Paris. — A sept heures et un quart il part aux flambeaux, entre en carrosse, va aux Capucins, où il entend la messe, puis arrive à Ruel, où il a dîné à onze heures, y ayant donné à dîner à Madame, à Mme Christienne et à Mlle de Vendôme. Ramené en carrosse, il arrive à quatre heures et demie; à six heures et demie soupé. Il va en son cabinet, commande à l'huissier de ne laisser entrer personne sans lui demander son nom et le lui venir dire; il aimoit quelquefois être en particulier. Il se fait donner des cartes et des ciseaux dont il les coupe en diverses façons, va donner le bonsoir à la Reine.

Le 3, vendredi, à Paris. — A sept heures trois quarts, déjeuné; il monte en son étude, se fait lire *la Gazette* apportée de Rome, l'écoute attentivement, demande ce qu'il n'entend point. Il y avoit une clause parlant bien de Sa Majesté : comme il réussissoit; prompt; d'un esprit vif; amateur des armes et des lettres, et desireux de savoir

---

(1) Coffret d'or ou de vermeil, contenant le couteau, la cuiller, etc., qu'on servait à la table du Roi.

(2) Il s'était étendu dans le carrosse.

toutes choses selon les occurrences et tout au grand contentement des gens de bien ; son précepteur lui demanda s'il lui plaisoit qu'il la lût encore : *Non, non*, répond le Roi, témoignant ce qui étoit de son naturel de n'aimer pas la flatterie.

Le 4, samedi, à Paris. — A trois heures goûté ; mené à la galerie, là où l'on fait les doubles (1).

Le 5, dimanche, à Paris. — A dix heures trois quarts dîné ; il va à la fenêtre pour voir entrer en garde les compagnies ; à deux heures mené en carrosse aux Bonshommes, ramené de même.

Le 7, mardi, à Paris. — Il va à la messe en la chapelle de l'antichambre de la Reine, puis va sur la balustre de la galerie voir passer les compagnies qui entroient et sortoient de garde. Etudié ; mené en carrosse à la verrerie, il y fait plusieurs besognes.

Le 8, mercredi, à Paris. — Mené en carrosse à vêpres, à Saint-Germain-de-l'Auxerrois.

Le 10, vendredi, à Paris. — Il est mené chez la Reine, puis va à la messe à la chapelle de l'antichambre de la Reine. Joué en la galerie ; il va chez le marchand qui a des besognes de la Chine. Il va donner le bonsoir à la Reine ; mis au lit, il fait chanter des noëls.

Le 11, samedi, à Paris. — Éveillé à cinq heures et demie, il se veut lever à toute force ; M. de Souvré l'empêche ; enfin, levé à sept heures, blême, le visage abattu, enrhumé. Étudié ; mené par la galerie aux Feuillants, joué aux Tuileries, ramené en carrosse. Mené en carrosse à la Roquette, il monte à cheval, y court un cerf privé. Mis au lit il fait chanter des noëls.

Le 12, dimanche, à Paris. — A sept heures et demie déjeuné ; il monte au cabinet des livres, s'amuse à petites choses. A trois heures mené en carrosse aux Jésuites de

---

(1) Où l'on fabriquait les doubles louis.

Saint-Louis, au sermon et à vêpres. Ramené, il va chez la Reine; à six heures et un quart soupé. Peu après il s'endormoit sur sa chaise en attendant M. de Souvré; l'on prend la chaise à bras et on la fait sauter allant par la chambre; il dit *qu'il va à courbettes.*

Le 13, *lundi*, *à Paris.* — Mené à la volerie, vers les Ternes; il y est monté à cheval, y a goûté à la campagne. Ramené en carrosse et à six heures soupé; peu après il s'endormoit, il est éveillé à poursuivre une chauve-souris qui étoit entrée dans sa chambre. Il va chez la Reine; mis au lit il fait chanter et chante des noëls.

Le 14, *mardi*, *à Paris.* — Mené en carrosse au parc de l'hôtel de Luxembourg, au faubourg Saint-Germain, il y court un lièvre. A six heures et demie soupé, peu, par impatience de voir jouer des marionnettes. Il va chez la Reine.

Le 15, *mercredi*, *à Paris.* — Éveillé à cinq heures, il est levé, gai et joyeux de ce qu'il lui avoit été permis de se lever, d'autant que sur l'empêchement il se fâchoit, il en pleuroit et disoit que l'on diroit qu'il est paresseux. A sept heures déjeuné, étudié; à dix deures mis en carrosse, botté, mené au bois de Boulogne courir le loup, il y en a pris deux. Ramené à cheval, il parle à tous ceux qu'il rencontre, demande qui ils sont, où ils vont, etc., comme faisoit le feu Roi. Il ne y eut jamais enfant qui eût tant d'actions de père qu'il en avoit du feu Roi.

Le 17, *vendredi*, *à Paris.* — Étudié, écrit, tiré des armes, dansé; il va chez la Reine, qui étoit au conseil.

Le 18, *samedi*, *à Paris.* — Il fait courir par ses petits chiens un lièvre dans sa chambre. Mené en carrosse au faubourg Saint-Germain, en l'hôtel de Luxembourg; il y monte à cheval, et court un lièvre dans le parc. A cinq heures il va chez la Reine aux fiançailles de M. de Guise et de Mme Henriette-Catherine de Joyeuse, fille de feu Henri de Joyeuse, dit *Père Ange,* capucin, et veuve de feu M. de Montpensier

Le 19, *dimanche*. — M. l'évêque de Bayonne (1), premier aumônier, le veut dissuader d'entendre au Louvre le sermon du P. Coton pour aller ouïr celui d'un jeune docteur à Saint-Paul, où il vouloit aussi aller ouïr vêpres et de là après aller à la Roquette. Il résiste tant qu'il peut, dit que *ces docteurs sont si longs*, jusques à ce que le dit sieur évêque lui eût promis qu'il seroit plus court de la moitié que celui du P. Coton. Alors il consent, et à deux heures est mené en carrosse à Saint-Paul; à l'entrée de la porte il dit à M. de Bayonne : *Souvenez-vous bien de ce que vous m'avez promis.* Il y entend le sermon et vêpres, puis est mené en carrosse à la Roquette, y monte à cheval, et court un cerf privé dans le parc, avec ses chiens.

Le 20, *lundi*, *à Paris*. — Mené par la galerie aux Feuillants; il se joue au jardin des Tuileries, où il se trouve un chien enragé, qui pilla plusieurs de ses chiens et entre autres son chien favori, *Gayan*, et celui qui avoit la charge de ses chiens. Il donne un grand coup de houssine à ce chien enragé, lequel peu après s'en venoit tout droit à lui sans qu'il fût arrêté par le sieur de Meurs, enseigne aux gardes écossois, qui l'arrêta avec son bâton et le vouloit tuer, si le Roi, par sa naturelle humanité, ne lui eût commandé de ne le faire pas. Ramené à dix heures et demie en carrosse chez lui, il raconte la déconvenue de ses chiens et supplie la Reine de les faire envoyer à la mer. Sa Majesté fait expédier à l'heure une ordonnance pour le veneur (2); à onze heures il vient pour dîner, me fait l'honneur de m'en dire autant, mais la larme à l'œil, parlant de son veneur et de *Gayan*, disant : *Je voudrois ne avoir point mené Gayan aujourd'hui aux Tuileries.*

Le 21, *mardi*, *à Paris*. — Mené à la salle, au sermon du P. Coton, puis aux Tuileries par la galerie.

(1) *Voy.* au 5 septembre précédent.
(2) Qui avait été mordu.

Le 22, *mercredi, à Paris.* — Étudié, écrit, tiré des armes, dansé; à deux heures goûté. Il est botté, entre en carrosse pour aller à la volerie; hors la ville, il monte à cheval, vole la corneille, en prend cinq, vole un chat-huant, qui fut pris.

Le 23, *jeudi, à Paris.* — Mené en carrosse au bois de Madrid, il y est monté à cheval, chasse deux loups, vole une corneille, est ramené en carrosse. Il va chez la Reine; à six heures et demie, soupé; il se chauffe, et, de peur de s'endormir, se fait porter dans sa chambre, dans sa chaise, en faisant danser ceux qui le portoient.

Le 26, *dimanche, à Paris.* — Il est mené en carrosse à Saint-Etienne du Mont, à vêpres, puis va au parc Sainte-Geneviève, où il court un lièvre avec ses petits chiens.

Le 27, *lundi, à Paris.* — Son aumônier, Bologne, lui demandoit où il lui plaisoit d'entendre la messe. Il répond : *Aux Feuillants.* Il avoit neigé; il reconnoît que son aumônier se souriant, faisoit le rétif : *Ho! ho! mon aumônier, vous êtes paresseux, je le vois bien. Vous craignez la neige et moi je y prends plaisir.* Mené par la galerie aux Feuillants, couru au jardin des Tuileries; ramené en carrosse, il va chez la Reine. A deux heures mené en carrosse à Saint-Jean en Grève au sermon et à vêpres, puis chez M. de Roquelaure; il se joue au jardin, court par la neige, s'en joue.

Le 28, *mardi, à Paris.* — Il est mené par la galerie aux Feuillants, puis passe le temps au jardin des Tuileries à coups de pelotes de neige.

Le 30, *jeudi, à Paris.* — Il va chez la Reine, où, environ une heure, il blémit fort et soudain, disant qu'il brûle à la gorge et au ventre, demande à se coucher. Mis au lit, il s'amuse à jouer aux cartes avec M. de Vendôme. Amusé à voir un joueur de gobelets, il se fait apprendre les tours. A cinq heures levé, mené chez la Reine, il se joue dans le grand cabinet avec ses petits, à la chaîne et à d'autres jeux; à six heures et un quart soupé. Étant sur

sa chaise percée, il se fait mettre sa petite table sur un escabeau, devant, et joue aux cartes, au reversis, contre M. de Vendôme et M. son frère, le Chevalier. Il va chez la Reine, lui donne le bonsoir.

Le 31, *vendredi, à Paris.* — Mené en carrosse à la Roquette, où il a couru un cerf privé.

ANNÉE 1611.

Passetemps du Roi. — Peu de goût pour la danse. — Le gâteau des Rois. — Crainte de passer pour paresseux. — Querelle du comte de Soissons et du prince de Conty; insolence de celui-ci. — Tir à l'arbalète. — Le Roi en sentinelle. — Ignorance de l'évêque de Soissons. — Mot du Roi sur la démission de Sully. — Dîner à Ruel. — Les chiens pour larron. — La foire Saint-Germain tenue aux Tuileries. — Le comédien grimacier. — La compagnie de petits gentilshommes. — Préférence donnée aux tableaux sur les diamants. — Fiançailles de Mlle Ricassa; les fornicateurs. — Le peintre Bunel; portrait du Roi par Porbus. — Les dames rabattues. — Peu de goût du Roi pour l'étude. — Oiseaux dressés pour le vol. — Sauteurs et joueurs de marionnettes. — Goûter chez Concini. — Fiançailles de Mlle de Liancourt. — Plaisanterie sur Atlas. — Séjour à Saint-Germain. — Le Roi fouetté. — Retour à Paris. — Première pierre de l'église de Picpus. — Moquerie du Roi envers son précepteur. — Départ pour Fontainebleau. — La galiotte du Roi. — Jalousie du Roi. — Les Égyptiens ou bohémiens. — Familiarité de Concini; pudeur du Roi. — Cérémonie du Jeudi saint. — Audience du marquis Spinola. — Pâques du Roi; il touche 660 malades. — Galère neuve du Roi. — Audience du parlement de Paris. — Le turc de M. de Guise. — Le Roi n'aime pas l'ail comme son père. — Congé de M. d'Epernon. — Moines de poterie. — Retour de Fontainebleau à Paris. — Crainte des esprits depuis la mort de Henri IV. — Souvenir de la promesse faite à un soldat. — Visite à M. et Mme Concini malades. — Fête de la Pentecôte; le Roi touche 1,100 malades. — Mot du Roi à Des Yveteaux. — Départ pour Fontainebleau. — Le nain Dumont. — Maladie de M. de Souvré. — La châsse de sainte Geneviève. — Chanson d'un ballet de Henri IV; pleurs du Roi et de M. de Vendôme. — Croyance aux esprits. — Le jeu de colin-maillard. — Compassion pour un paysan. — Tragédies et farces jouées à la Cour. — Générosité envers un jardinier. — Le réveille-matin. — Départ pour Paris; le Roi à l'hôtellerie d'Essone. — Réprimande au baron de Vitry et au chevalier de Vendôme. — Portrait en cire du Roi; sa générosité envers l'artiste. — Le jeu *Je vous prends en ce point*. — Des Yveteaux remplacé comme précepteur du Roi. — Séjour à Saint-Germain. — *La Bradamante* jouée par les enfants de France. — Départ du chevalier de Vendôme. — Dîner chez M. de Frontenac. — Dispute avec M. de Souvré. — M. de Poutrincourt. — Retour à Paris. — Arrivée du nouveau précepteur Le Fèvre. — Fête de l'Assomption; le Roi touche 450 malades, en est incommodé. — Serment des échevins de Paris. — Première leçon de M. Le Fèvre. — Première commission donnée par le Roi. — Le Roi va à la

comédie à l'Hôtel de Bourgogne. — Tours d'escamotage — Le Roi fouetté. — Mort de la duchesse de Mantoue. — Un chameau dans la galerie du Louvre. — Dispute avec M. de Souvré; mot du Roi à son précepteur. — Anniversaire de la naissance du Roi. — Les ortolans des Tuileries. — Départ pour Fontainebleau. — Le royaume des sots. — Bonnet donné au cardinal de Bonzi. — Mme de Ragny et les guenons du Roi. — Arrivée du prince de Condé. — Les arquebuses du Roi; première arquebusade. — — Dicton de Bourgogne sur les clystères. — Timothée, arquebusier de Rouen. — Adresse du Roi au tir. — Combat des dogues anglais contre un ours. — Arrivée de la duchesse de Lorraine. — Le jeu de remue-ménage. — Arrivée du cardinal de Gonzague. — Départ de Fontainebleau pour Paris. — Gasconnade de M. de Souvré. — Mort de la reine d'Espagne. — Une chèvre savante. — Mort de Monsieur, duc d'Orléans. — Le jeu de *quillebouquet*. — Le duc d'Anjou prend le titre de Monsieur. — Première mention du nom de Luynes. — Départ de la duchesse de Lorraine. — Comédies à l'Hôtel de Bourgogne. — Le jeu de billard. — Mots du Roi sur M. de Nevers et sur le prince de Condé. — Scène avec M. de Souvré. — Chasses au vol. — Les faiseurs d'almanachs. — Mot du Roi sur M. de Vastan; sa discrétion au secret.

Le 1er janvier, samedi, à Paris. — Mené à la chapelle Saint-Louis des Jésuites, au sermon et à vêpres.

Le 5, mercredi. — Monté au cabinet des livres, il s'amuse à tirer un petit canon lequel il a chargé lui-même de ses carreaux de velours et d'autres manteaux, se met seul dans le timon et tire. Écrit, dansé à regret; il n'aimoit pas la danse de son naturel, et si il faisoit bien; il le fait pour faire les révérences à M. de Souvré, qui le forçoit à les bien apprendre. — A quatre heures il va chez la Reine; il joue dans le grand cabinet, met deux flambeaux allumés au milieu de la place, et, allant à passades, passe entre deux avec M. le chevalier de Vendôme et trois ou quatre de ses petits gentilshommes. Il va dans le petit cabinet, où étoit la Reine, qui fit couper un gâteau des Rois; M. de Souvré, qui y étoit seul homme, fut le Roi. A six heures et demi soupé; il fait couper le gâteau des Rois; l'on demandoit l'endroit de la fève pour la lui faire tomber : *Non je veux pas, il le faut faire comme il viendra;* Dieu fut le roi (1).

(1) La part de Dieu ou des pauvres.

Le 6, *jeudi.* — Étudié sans savoir qu'il fût fête. Mené en carrosse à Saint-Séverin, au sermon et à vêpres, puis au faubourg Saint-Germain, en l'hôtel de Luxembourg; il court dans le parc.

Le 8, *samedi.* — Éveillé à sept heures, il se plaint, jusques à peu près des larmes, de ce qu'on l'avoit laissé dormir si tard (1). *Hé quoi, l'on dira que je suis un paresseux; je me veux pas habiller en ma chambre, je veux pas que tant de monde me voie, l'on diroit que je suis paresseux.* Mené en carrosse à la plaine de Grenelle, il monte à cheval, vole la corneille; il faisoit froid, il met pied à terre, et chemine longtemps.

Le 9, *dimanche.* — Mené au sermon et à vêpres à Saint-Merry.

Le 12, *mercredi.* — A cinq heures il va chez la Reine, où l'on étoit après pour accorder la querelle de M. le comte de Soissons, du jour précédent, avec M. le prince de Conty, sur la rencontre inopinée de leurs carrosses, et avec M. de Guise, qui avoit répondu pour ledit sieur prince son beau-frère; il écoute tout, retient tout, sait tout, n'en fait pas le semblant.

Le 13, *jeudi.* — A onze heures et demie dîné; il sort de la table par impatience d'aller voir sortir et entrer les gardes, et aima mieux se hâter que de les faire attendre, car on lui demanda s'il le vouloit. — Après souper il va chez la Reine, qui étoit en son petit cabinet, en peine pour accommoder la querelle de M. le comte de Soissons avec M. de Guise; M. le prince de Condé y entre brusquement, sans aucun respect, et se couvre tout aussitôt sans saluer le Roi autrement, et s'assied; il parle assis à M. de Bouillon. Le Roi va à M. de Souvré : *Mousseu de Souvré, voyez, voyez Mousseu le Prince; il est assis devant moi, il est insolent.* — « Sire, c'est qu'il parle à M. de

(1) Il se levait ordinairement à six heures.

Bouillon, et ne vous voit pas. » — *Je m'en vas mettre près de lui pour voir s'il se lèvera*; il s'approche près, puis encore plus près, et ne se levant point, le Roi va à M. de Souvré : *Mousseu de Souvré, avous pas vu qu'il s'est pas levé; il est bien insolent.*

Le 15, *samedi.* — Éveillé à sept heures et demie, il se plaint de ce que l'on l'a laissé dormir si tard, en vient presque aux larmes, disant que tout le monde dira qu'il est paresseux.

Le 16, *dimanche.* — Il monte au cabinet des livres, tire au blanc avec une arbalète à argelet (*sic*), tire droit et avec jugement. Mené jouer à la galerie, à cause de la neige, et à la messe en Bourbon. A deux heures mené en carrosse avec la Reine au parc de Madrid.

Le 19, *mercredi.* — Étudié, etc. (1); il se joue en la galerie, fait voler le moineau par un perroquet jaune qui étoit à lui.

Le 20, *jeudi.* — A deux heures mené en carrosse chez la reine Marguerite.

Le 21, *vendredi.* — Mené par la galerie aux Feuillants; il geloit fort et faisoit grand froid; avant que de sortir de son cabinet, il tira de six pas d'une arbalète à argelet, contre un petit oiseau, qu'il tua, l'ayant frappé au milieu de la poitrine; il tiroit justement et avec jugement.

Le 22, *samedi.* — Il s'amuse (pendant son dîner) à voir sauter une fille de cinq ans (2). Mené en carrosse au parc de Madrid, où il a vu pour la première fois faire la monstre à sa compagnie de gendarmes, qu'il avoit étant Dauphin et laquelle fut entretenue.

Le 23, *dimanche.* — Après déjeuner il monte au cabinet des livres, prend un bâton, se fait mettre en sen-

(1) Le Roi étudie deux fois par jour : après son déjeûner, de huit à neuf heures, et après son dîner, de midi à une heure.

(2) Une faiseuse de tours.

tinelle par le jeune Loménie, qu'il fait caporal, fait demander à M. de la Curée par M. de Préaux s'il connoît point ce soldat. M. de la Curée répond que non. — « Il a été aux guerres de Flandres, » dit M. de Préaux. — « Il a bonne mine », répond M. de la Curée, puis adressant la parole au sentinelle : « Mon compagnon, d'où êtes-vous? » — *De Gâtinois,* répond le Roi. — « Comment vous appelez-vous? » — *Capitaine Louis.* — « Vous êtes bien habillé; il y a quelque sergent qui est votre camarade, qui vous fournit ce qu'il vous faut? » — *Oui.* — A trois heures et demie il va voir passer la compagnie de gendarmes allant en garnison à Saint-Denis.

Le 25, *mardi.* — A huit heures et demie mis en carrosse pour aller à la volerie au Bourget, où pour la première fois il a dîné; il faisoit brouillard et grand froid; à une heure il monte à cheval, vole pour héron et pour rivière. Ramené à quatre heures trois quarts, il va chez la Reine.

Le 27, *jeudi.* — Étudié, etc.; M. l'évêque de Soissons, de la maison des Hennequins à Paris (1), le vient voir; l'on disoit qu'il ne savoit pas beaucoup. Le précepteur du Roi le lui dit à l'oreille, et l'induit à faire prendre un livre latin, et, le lui présentant lui-même, lui en demander l'interprétation; il se y laisse aller.

Le 29, *samedi.* — M. de Sully fut, ce jourd'hui, démis de la garde de la Bastille et de la surintendance des finances; le Roi dit à M. de Souvré : *L'on a ôté Mousseu de Sully des finances?* — « Oui, Sire. » — *Pourquoi?* demande-t-il avec contenance d'étonnement. — « Je n'en sais pas les raisons, mais la Reine ne l'a pas fait sans beaucoup de sujet, comme elle fait toutes choses avec grande considération. En êtes-vous marri? » — *Oui.*

Le 1er *février, mardi, à Paris.* — Mené par la galerie

(1) Jérôme Hennequin, évêque de Soissons de 1585 à 1619.

aux Feuillants, puis monté à cheval; il vole en chemin et à dix heures, arrive à Ruel, où Madame et M[lles] de Vendôme et de Verneuil arrivent, et à onze heures ont dîné avec lui. Joué au jardin; il fait voler ses émérillons devant Madame; à trois heures elles s'en retournent à Saint-Germain en Laye, et lui arrive à Paris en carrosse à quatre heures trois quarts.

Le 2, *mercredi.* — Mené en carrosse à vêpres, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Le 5, *samedi.* — L'on parloit (à son souper) de certains chiens d'Angleterre, nommés *tommelins*, qui endorment les lapins et d'autres chiens qui treuvent les larrons, les suivant et les sentant sans les voir; il dit en s'égayant : *Il faut avoir une meute de chiens pour larron, nous en prendrons bien.*

Le 7, *lundi.* — A huit heures trois quarts mené, par la galerie, en la salle des Tuileries, où se tenoit la foire Saint-Germain pour les joailliers, peintres et marchands de Flandre et d'Allemagne, d'autant qu'elle étoit défendue au faubourg Saint-Germain, à cause des querelles de la Cour, et les autres sortes de marchands étoient en autres et divers lieux (1). Ramené à dix heures et demie, il va à la messe à la chapelle de l'antichambre de la Reine, puis chez la Reine et à onze heures et demie dîné, étudié, goûté. Mené par la galerie à la foire en la salle des Tuileries, ramené par le même chemin à cinq heures. Il s'amuse (pendant son souper) à voir jouer un comédien qui représentoit seul plusieurs personnages, va chez la Reine.

Le 8, *mardi.* — Mené par la galerie aux Feuillants, puis à la foire aux Tuileries, comme dessus. Après dîner il fait armer ses petits gentilshommes, qu'il appelle sa

(1) « En ce mois, la foire Saint-Germain ne se tint point à Paris, à cause de la mort du Roi, ce qui ne s'étoit point vu depuis la Ligue. » (*Journal de Lestoile.*)

compagnie, comme il le souloit faire, et par la galerie s'en va, tabourin battant, enseigne déployée, à la foire comme dessus, aux Tuileries, la met en garde pour empêcher, ce dit-il, le désordre. Ramené à cinq heures par le même chemin et en la même façon.

Le 9, mercredi. — Mené par la galerie aux Feuillants, puis à la foire comme dessus. A deux heures et demie goûté, mené par la galerie à la foire aux Tuileries; la Reine y étoit, lui veut donner une chaîne de diamants du prix de sept à huit cents écus; il n'en veut point, dit mieux aimer des tableaux.

Le 10, jeudi. — Déjeuné, étudié, etc., il fait armer sa petite compagnie, et à neuf heures, par la galerie, les fait aller comme dessus à la foire aux Tuileries. Étudié, goûté, mené à la foire aux Tuileries; ramené, il va chez la Reine, là où, à six heures et demie, Mlle Ricassa, l'une des filles italiennes de la Reine, fut fiancée au sieur de Saint-Germain-d'Apchon. Comme le curé, en sa remontrance, eut parlé des peines des fornicateurs, l'on demanda au Roi qui étoient les fornicateurs; le Roi répond soudain : *Ceux qui mettent la pâte au four.* — Dévêtu, mis au lit, prié Dieu, il dit : *Demain il faira mauvais temps, je ne pourrai sortir, je veux prendre médecine. Allez dire à mousseur Hérouard qu'il me fasse donner de ma dragée*, et me l'envoie commander.

Le 11, vendredi. — Éveillé à sept heures; à sept et demie il prend dragée de rhubarbe purgative, une demi-once; il se joue au lit, s'amuse à peindre, ayant fait venir Bunel (1), l'un de ses peintres et excellent. A trois heures levé, il prend sa robe; Frédéric Pourbes (2), flamand, peintre excellent, le tire de sa hauteur pendant

---

(1) Jacob Bunel, né à Blois, en 1558, chargé par Henri IV des peintures de la galerie du Louvre. — Voy. *Lettres missives*, VII, 481.

(2) Porbus ou Pourbus le jeune s'appelait Franz ou François; c'est pourtant de lui qu'il s'agit ici. Né à Anvers en 1570, il mourut à Paris en 1622.

qu'il se joue à des petites besognes. Il s'amuse à faire un potage au lait pour l'envoyer à Mme de Guise, et autres semblables petits jeux.

Le 13, *dimanche.* — Mené en carrosse aux Célestins, à vêpres; joué au jardin; il y a goûté. Après souper il joue aux dames rabattues contre M. de Longueville, qui perdoit, et le Roi lui dit que le Louvre lui portoit malheur, d'autant que M. de Longueville avoit dit qu'il gagnoit toujours chez lui.

Le 14, *lundi.* — Mené par la galerie aux Capucins; joué au jardin des Tuileries; il va à la foire comme dessus.

Le 15, *mardi.* — A six heures levé, prié Dieu; on lui fait ses cheveux paisiblement, contre sa coutume; vêtu; à sept heures et demie déjeuné; il n'étudie point, ayant composé à cette condition pour faire ses cheveux, et puis dit : *C'est aujourd'hui carême prenant* (1); *il est fête.* Dîné peu, par impatience d'aller à la chasse au bois de Vincennes; il faisoit fort mauvais temps, inégal, de pluie, grêle et vent; il étoit gaiement à cheval.

Le 16, *mercredi.* — Mené par la galerie, à la foire aux Tuileries.

Le 17, *jeudi.* — Il s'entretient en soupant des linottes, bruiants (2) et moineaux qu'il a donnés aux sieurs du Plessis-Praslin, de Humières et de Bonnenan pour les dresser pour mouches et pour papillons; ils les tiennent devant lui, sur le poing, chaperonnés.

Le 18, *vendredi.* — Après dîner il va à la fenêtre pour voir combattre sans touches (*sic*) un homme contre un lion.

Le 21, *lundi.* — Mené par la galerie aux Tuileries, où la foire tenoit encore.

---

(1) Mardi gras.

(2) Ou bréant, oiseau jaune de la grosseur d'un moineau; on le nomme aussi verdier.

Le 22, *mardi.* — A deux heures botté, mené en carrosse au bois de Vincennes, à la volerie; il monte à cheval, a pris à l'oiseau une perdrix en vie; ramené en carrosse, il faisoit grand brouillard. — Il s'amuse (en soupant) à voir des sauteurs et joueurs de marionnettes.

Le 24, *jeudi.* — Mené chez la Reine, au grand cabinet, où il joue à la mouche. A une heure et demie mené en carrosse au sermon, à Saint-Merry, puis au faubourg Saint-Germain, chez M. le marquis d'Ancre, où il a goûté.

Le 26, *samedi.* — A sept heures et demie mené en carrosse à la messe aux Augustins et à la chasse à Meudon, où il a dîné; il monte à cheval, court le chevreuil et chasse jusques à quatre heures; est ramené à cheval.

Le 27, *dimanche.* — Mené en carrosse à Saint-Étienne-du-Mont, au sermon, puis se jouer au clos de Sainte-Geneviève.

Le 1er *mars, mardi, à Paris.* — A une heure botté, mené en carrosse à la volerie; monté à cheval, il va par delà le Bourget; ramené à cinq heures et demie, il va chez la Reine, et à six heures et demie en la galerie, avec la Reine, aux fiançailles de Mlle de Liancourt et de M. le comte de la Rochefoucauld (1), d'où il s'en va fâché en son cabinet pour ce que l'on ne l'avoit pas fait signer. A sept heures soupé; en soupant il se parloit des fiançailles : *Moi*, dit-il, *quand j'ai vu qu'on me faisoit pas signer, je m'en suis fort bien allé à mon cabinet; je suis fondu comme une pierre.*

Le 3, *jeudi.* — Il s'amuse, en soupant, à voir des joueurs de marionnettes; va chez la Reine.

Le 4, *vendredi.* — Son précepteur lui racontoit que Atlas avoit porté le monde sur ses épaules, le Roi dit soudain : *Je le porterois bien*, et il prend sur ses épaules

(1) François de la Rochefoucauld, V^e^ du nom, depuis duc de la Rochefoucauld, mort en 1650. De sa femme Gabrielle du Plessis-Liancourt, il eut douze enfants, dont l'aîné fut l'auteur des *Maximes*.

un des tomes où étoient les cartes du monde : *Voyez je porte le monde en France*, et prenant l'autre tome : *J'en porterois bien un autre* (1).

Le 6, dimanche, à Paris. — Il envoie à Saint Germain quatre dogues équipés en mulets et chargés de coffres, comme si c'étoient les mulets de sa chambre. A deux heures mené au sermon à Saint-André des Ards, puis aux Tuileries.

Le 7, lundi. — A midi il entre en carrosse, et monte à cheval au Roule pour aller à Saint-Germain-en-Laye ; ce fut la première fois qu'il y alla roi (2). Il chasse en chemin à la volerie, et à quatre heures et demie arrive à Saint-Germain, où il est reçu par Messieurs et Mesdames ; soudain il se va promener partout.

Le 8, mardi, à Saint-Germain. — A déjeuner il s'entretient de la chasse et à quoi il emploiera le temps : *Nous irons ce matin au parc, où je fairai bien des choses.* Il vouloit aller à la garenne ; en étant refusé, il se consent d'aller au parc ; jamais il n'étoit oisif. Étudié, mené au parc, à dix heures à la messe, à la chapelle du vieux château, ramené à dix heures et demie chez la Reine. Après dîner il va au jardin, s'amuse à piocher et râteler (3) ; à deux heures mené en carrosse à la forêt, il est monté à cheval, court deux cerfs, les prend, se treuve à la mort de l'un sans brosser (4).

Le 10, jeudi, à Saint-Germain. — Éveillé, fouetté (5), étudié ; il va chez la Reine.

---

(1) Il est probable que le mot *atlas* s'appliquait déjà à un recueil de cartes géographiques.

(2) La Reine était aussi de ce voyage. *Voy.* la lettre de Malherbe du 8 mars.

(3) A râtisser ; le mot râteler vient plus directement de râteau.

(4) Sans passer dans les *brossailles*, comme dit Héroard au 22 juin suivant.

(5) Il y a cinq lignes laissées en blanc dans le manuscrit original. Héroard était parti la veille et le journal est continué par Guérin jusqu'au 19 mars, date du retour d'Héroard.

Le 11, *vendredi.* — Il va au vieux château (1) voir Madame. Il va à la chasse, part de Saint-Germain, et arrive à Paris à quatre heures.

Le 12, *samedi, à Paris.* — Mené à Piquepusse à vêpres, et pour mettre la première pierre à l'église, où il est longtemps à maçonner.

Le 15, *mardi.* — Il dit qu'il a rêvé en dormant et songé que M. de Souvré le fouettoit.

Le 18, *vendredi.* — Étudié, etc.; son précepteur lui dit assez bas qu'il n'étoit possible pas des plus savants, mais toutes fois qu'il n'étoit pas un homme du commun ne du vulgaire, car on ne l'eût pas mis auprès de Sa Majesté (2).

Le 19, *samedi.* — A une heure monté en carrosse; hors la ville il monte à cheval, est mené à la garenne de Colombes, voit courir un loup. Après souper il va chez la Reine.

Le 20, *dimanche, à Paris.* — Mené en carrosse au sermon à Saint-Barthélemy, puis allé aux Tuileries.

Le 23, *mercredi, voyage.* — Mené à la chapelle de Bourbon, puis à six heures trois quarts monté en carrosse; il part de Paris, va dîner à Essonne, où il arrive à dix heures. A une heure et demie il entre en carrosse, arrive à quatre heures et demie à Fontainebleau; c'est la première fois qu'il y est arrivé roi. Mené chez la Reine, qui arriva à sept heures et demie; à neuf ramené en sa chambre, qui regarde sur le jardin de la Reine et est contre la chambre ovale en laquelle il naquit.

Le 26, *samedi, à Fontainebleau.* — Mené à la chasse du cerf, à trois lieues de Fontainebleau; ramené à six heures, soupé. Joué à cachette; il y fait jouer M. de

(1) Ce détail prouve que le jeune Roi demeurait alors au château neuf de Saint-Germain.

(2) Des Yvetaux parle de lui-même et répond sans doute à une observation que lui a faite le jeune Roi, car Guérin a écrit en marge : *facetum.*

la [illegible] de sa compagnie de chevau-légers.

Le 27, dimanche. — Mené promener aux jardins et à dix heures à la messe avec la Reine, à la chapelle de la salle du bal; il va à la procession. A trois heures il va au sermon à la salle du bal; mené au grand canal, il entre en sa galiote, fait tirer la rame à ceux qui étoient avec lui; ramené par le chenil et les jardins.

Le 28, lundi. — A quatre heures monté en carrosse pour aller à la chasse, où étant arrivé, M. de Souvré lui demande s'il veut pas monter à cheval, et qu'il y a deux haquenées; qu'il choisira. — *Pour qui sera l'autre?* — « Ce sera pour moi. » — *Je suis bien aise d'être en carrosse*, et il n'en voulut point sortir. C'étoit à dessein, afin que M. de Souvré ne montât point sur sa haquenée; c'étoit l'une de ses plus fortes jalousies. — Mis au lit, il parloit des Égyptiens (1) qu'il avoit rencontrés, revenant de la chasse, et dit : *Si on voloit pour Égyptien, le grand prévôt seroit un bon gerfaut.* M. d'Aiguillon et M. le marquis d'Ancre y étoient, sa nourrice aussi; M. le marquis d'Ancre lui dit, mettant la main sur la nourrice : « Sire, il faut que les femmes qui sont à votre coucher couchent avec M. d'Aiguillon, qui est un grand chambellan, et avec moi qui suis premier gentilhomme de votre chambre; le Roi le regardant en colère, lui tourne le dos, disant ces mots : *Ouy les vilaines* (2).

Le 31, jeudi. — Mené à neuf heures au sermon, qui fut fait par M. l'évêque de Montpellier (3), puis il lava les pieds aux pauvres. Pendant la cérémonie ou un peu après, il voit un archer de ses gardes qui tirailloit de la toile (*sic*) avec un gentilhomme de ses ordinaires nommé le sieur de Maivre (4), commande au sieur de Nérestang,

---

(1) Des bohémiens.

(2) Héroard a écrit en marge : « *Nota, nota. Serium et pudicum responsum.* »

(3) Pierre Fenouillet.

(4) Peut-être de Maure.

capitaine de ses gardes : *Allez tancher* (tancer) *cet archer, qui se prend à un de mes gentilshommes.*

Le 1er. avril, vendredi, à Fontainebleau. — A huit heures et demie mené au sermon et au service, où il est jusques à midi. Après dîner mené à ténèbres, et à quatre heures au jeu de paume.

Le 2, samedi. — Il s'amuse à tirer contre un chardonneret que l'on lui avoit apporté en sa chambre, avec son arbalète à argelet, le frappe en l'aile par deux fois. Mené à la messe, à la salle du Cheval, conduit par M. le marquis d'Ancre. A trois heures et un quart, il va dans la chambre de la Reine ; elle étant près de lui, en la ruelle du lit, reçoit le marquis Spinola, qui passoit, s'en allant en Espagne.

Le 3, dimanche. — A huit heures il va à confesse, en sa chambre, au P. Coton, jésuite ; à neuf heures à la messe, en la salle du Cheval, où il fait ses Pâques ; à onze heures en la cour des Fontaines, et touche les malades pour la deuxième fois ; il y en avoit six cent soixante (1). A midi dîné ; à deux heures il monte en carrosse, va ouïr vêpres à la chapelle Saint-Louis.

Le 4, lundi. — Éveillé à huit heures, et sachant qu'il étoit si tard, il pleure, dit que l'on l'appellera paresseux.

Le 5, mardi. — Mené à vêpres que l'on a fait dire avant le sermon pour l'amour de lui, qui vouloit aller à la chasse ; botté, mené en carrosse jusques au lieu de l'assemblée, monté à cheval à quatre heures et demie, ramené à six heures.

Le 8, vendredi. — Étudié ; M. le chancelier et M. le président Jeannin le viennent voir ; il leur montre ses petites besognes, et au départ leur donne à chacun un œuf d'autruche.

Le 9, samedi. — Il va au jardin de la Reine, s'amuse

---

(1) *Voy.* au 22 mai suivant.

à faire des ponts sur l'eau qui étoit au bassin de la fontaine, y travaille lui-même.

Le 15, *vendredi* (1). — Le Roi s'est éveillé à sept heures et demie, s'est fâché et a grondé de ce qu'on l'avoit laissé dormir si longtemps.

Le 16, *samedi.* — Il s'est promené aux jardins et est allé en carrosse à la Héronnière pour voir la galère neuve et les matelots, équipée de tout, que M. le général des galères (2) lui a fait venir de Marseille, est revenu à pied par le parc des canaux.

Le 17, *dimanche.* — M. le premier président de Verdun (3) et autres conseillers du Parlement le sont venus trouver et faire la révérence au milieu de son déjeuner, desquels il auroit ouï la harangue et leur auroit fait sa petite réponse, courte et grave, pour les remercier et continuer à faire leurs charges et la justice; ce qu'il fait le chapeau au poing, et ne l'avoit que levé légèrement de dessus sa tête et remis aussitôt, à leur arrivée. Il est à présumer que, songeant à sa réponse, il s'oublia de son déjeuner.

Le 18, *lundi.* — M. le premier président de Verdun est venu prendre congé de lui, et a été prié par M. de Souvré d'interroger S. M., laquelle a dit à M. de Souvré qu'elle en savoit plus que lui en cas de petits discours.

Le 20, *mercredi.* — Promené aux canaux, il y a fait mettre sa galère dedans l'eau, avec cérémonie, fait tirer les canons, trompettes sonner, et les forçats tirer la rame tout nus; S. M. toutesfois n'y est point entrée, encore qu'elle l'ait demandé.

Le 21, *jeudi.* — Sur la fin de son dîner, il a baillé et fait présent d'un cheval à Augustin, turc de M. de Guise.

---

(1) Héroard a écrit en regard : « M. le Maistre, médecin du Roi, a recueilli ce qui s'ensuit pendant que je suis à Paris dès ce jourd'hui. » L'absence d'Héroard dure jusqu'au 30 avril.

(2) Philippe-Emmanuel de Gondi, marquis de Belle-Isle.

(3) Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris.

Le 23, *samedi.* — Il est allé voir jouer au tripot (1), et de là en la grande galerie voir tirer la bague.

Le 24, *dimanche.* — Environ les sept heures il monte en carrosse et va à Arvane, maison de M. de Loménie, près de Moret ; là il se joue à passer son temps à pêcher. Après dîner il retourne pêcher, et de là va à la chasse aux toiles, prend un chevreuil en vie et un marcassin d'un an qui fut tué à coups d'épée, ce dont il fut fort fâché. Il revient à Fontainebleau à six heures et demie, va voir la Reine.

Le 25, *lundi.* — Il va au jardin de la Reine, puis aux canaux et sur l'eau, en la galère. — Après souper il est allé en sa chambre avec M. d'Épernon, qui l'a entretenu tout le long de son souper.

Le 27, *mercredi.* — A huit heures et demie soupé ; il a fort ri à table, entretenant M. de Montmorency, M. d'Elbeuf et autres seigneurs ; neuf heures ont sonné lui étant encore à table. Il est allé chez la Reine, et s'est retiré à dix heures.

Le 29, *vendredi.* — Après souper il va chez la Reine, se retire à dix heures ; il s'étoit blessé au genou en tombant à la chambre de la Reine

Le 30, *samedi.* — Ressentant plus de douleur en son genou que le soir précédent et ayant de la peine à s'y bien appuyer, S. M. demeure au lit pour ce jour-là. A onze heures dîné dedans le lit ; il a été servi par M. de Vendôme (2).

Le 1er *mai, dimanche, à Fontainebleau.* — A huit heures et demie déjeuné ; il se fait servir des aulx, fait semblant d'en vouloir manger, en fait le bon compagnon (3), et tout à coup : *Je n'en mangerai pas, mais je m'en frotterai le nez pour baiser madame de Guise,* et il s'en frotte

(1) Au jeu de paume.

(2) Héroard a écrit à la fin de cette journée : « Je reprends ici la suite ; j'arrivai à la fin de son dîner. »

(3) Pour imiter son père. *Voy.* au 1er mai 1606.

le nez. — Mis au lit, M. d'Épernon prend congé de lui pour aller en Angoumois; il l'embrasse et le baise par plusieurs fois.

Le 5, jeudi. — Mené en l'hôtel de Navarre, où il fait courir des marcassins qu'il y avoit fait apporter. Il commande à un harquebusier de ses gardes de tirer un oiseau; il tire, l'affût se rompt, puis le harquebusier dit au sieur Dauger qu'il eût bien voulu que le Roi lui eût donné de l'argent pour le refaire. Dauger le dit au Roi, qui lui demande : *Le vous a-t-il dit?* — « Oui, Sire. » — *Je lui en donnerai quand il ne y pensera pas* (1). — Après souper il va chez la Reine, se déguise, danse le Pantalon devant elle.

Le 6, vendredi. — Mis au lit, il se fait apporter ses petits moines de poterie, s'amuse à leur faire des capuchons, les taille, les coud et dextrement.

Le 7, samedi. — Il se plaint de douleur au ventre, me commande à lui faire donner un clystère, signe qu'il sentoit bien de la douleur; on lui porte le clystère, il marchande avec l'apothicaire. La Reine y vient, les persuasions n'ont point de lieu; M. de Souvré le menace du fouet, il prend le clystère; c'est le deuxième qu'il a pris (2).

Le 10, mardi, à Fontainebleau. — Mené en carrosse aux toiles, il y voit prendre deux ou trois bêtes de compagnie; on lui vient demander s'il les vouloit voir tuer. — *Non! si on les veut tuer, que ce ne soit pas devant moi!* M. de Préaux me l'a dit.

Le 11, mercredi, voyage. — Éveillé à quatre heures et demie, il demande quelle heure il est, et lui ayant été dit : *Je me veux pas encore lever, je veux pas dormir, je me reposerai; dites-moi quand il sera cinq heures et demie.* Il ne dort point; l'heure venue, il dit : *Levez moi et faites-*

(1) *Voy.* au 16 mai suivant.
(2) *Voy.* au 15 mai 1608.

moi venir tous les garçons de la chambre, je leur veux commander à chacun ce qu'ils auront à faire. Il les envoie aux uns et aux autres de ceux qu'il lui plut, pour les éveiller et leur dire qu'il s'alloit lever: à M. de Vendôme, à M. le Chevalier, son frère, à M. le comte de la Rochefoucauld. A sept heures et demie il entre en carrosse et part de Fontainebleau pour aller à Paris; il arrive à Tigery, près de la forêt de Sénart, à dix heures trois quarts; y a dîné. A deux heures il part, et à Conflans monte à cheval, arrive à Paris à cinq heures et demie.

Le 12, jeudi, à Paris. — Mené à vêpres aux Chartreux, il y tire de l'eau au grand puits, en fait tirer à l'âne, y fait combattre *Gayan,* son chien, contre une fouine. — Mis au lit, il commande à deux valets de chambre de se mettre chacun à l'un des côtés de son lit, pendant qu'il s'endormiroit. Il craignoit les esprits depuis la mort du Roi son père, et en avoit ainsi usé depuis ce temps-là quand il se vouloit endormir.

Le 13, vendredi. — Étudié, etc.; il donne audience aux ambassadeurs d'Espagne, Angleterre et Venise. A cinq heures il est mis sur un bateau et conduit jusques à l'île des Bonshommes (1).

Le 14, samedi. — Étudié, etc.; mené par la galerie aux Feuillants (2), joué aux Tuileries, ramené en carrosse, il va chez la Reine. A onze heures et un quart dîné; il va jouer en la galerie, étudié. Il demande à M. Beringhen, l'un de ses premiers valets de chambre, un anneau de cuivre où il y avoit un cadran; M. de Souvré lui remontre qu'il ne le falloit pas redemander et le service

(1) Appelée depuis l'île des Cygnes.

(2) « Le samedi 14 furent faits par toutes les paroisses de Paris les services pour l'âme du feu Roi. LL. MM. le firent aux Feuillants, où elles assistèrent. La cour de Parlement ne laissa d'entrer et de travailler à l'ordinaire, et n'alla point à Notre-Dame. Quelque forme de cérémonie, mais piètre, se fit à Saint-Denis, où le prince de Conti, seul des princes, se trouva. » (*Journal de Lestoile.*)

que Beringhen lui rendoit. Il écoute et ne dit mot, et longtemps après il appelle : *Beringhen, je le vous donne; si je l'eusse fait quand mousseur de Souvré me l'a dit, vous lui en eussiez eu de l'obligation et non pas à moi.* Il va voir la reine Marguerite, puis entre en un bateau couvert, est mené jusques près des Bonshommes; ramené en carrosse.

Le 16, *lundi.* — Il va en carrosse à la messe aux Feuillants, puis va à Saint-Germain-en-Laye, pour voir ses frères et sœurs; y a dîné. Il va partout, aperçoit le soldat qui avoit rompu l'affût de sa harquebuse à Fontainebleau, le 5me de ce mois, l'appelle : *Tenez, velà pour faire remonter votre harquebuse.* A trois heures goûté avec Messieurs; il ne veut point boire, dit qu'il boira au Pecq, entre en carrosse, arrive à Paris à six heures trois quar^{ts}.

Le 17, *mardi.* — Mené en carrosse à la verrerie, au faubourg Saint-Germain.

Le 19, *jeudi.* — Éveillé à sept heures et demie, il se fait entretenir, demande si le marquisat de Saluces est plus grand que la Bresse.

Le 20, *vendredi.* — Mené en carrosse au faubourg Saint-Germain, visiter M. et Mme Conchino, malades, puis au parc de l'hôtel de Luxembourg.

Le 22, *dimanche.* — Il va à la messe en Bourbon, et à onze heures touche les malades; il y en avoit environ onze cents. Dévêtu, mis au lit et demi-heure après levé, dîné. A deux heures et demie mené aux Jacobins, où il entend vêpres et la dispute; ils tenoient leur assemblée générale (1).

---

(1) « Le Roi, avec une patience merveilleuse, a ce jourd'hui (jour de la Pentecôte) touché les malades, que l'on tient avoir été jusques au nombre de onze cents. La dernière fois qu'il toucha, pour éviter que quelque malheureux ne fît rien de mal à propos, les malades, à mesure qu'il les touchoit, étoient tenus par des archers qui étoient derrière eux; mais cette fois, pour ne faire paroître la défiance, on s'est contenté de leur faire joindre les mains. Il y avoit eu avis qu'avec cette occasion un coquin devoit entre-

Le 23, *lundi.* — Il va en carrosse aux Feuillants, après monte à cheval au Pont l'Évêque et va à Saint-Germain-en-Laye, y a dîné. A quatre heures il entre en carrosse, arrive à Paris à sept heures.

Le 28, *samedi, à Paris.* — M. Des Yveteaux, son précepteur, lui racontoit comme, le jour précédent, en l'assemblée des Jacobins, la Sorbonne s'opposa contre un bachelier qui soutenoit que le pape étoit par dessus le concile, et dit qu'il y avoit grande apparence de croire, comme elle faisoit, que le concile étoit par dessus le pape : *Et moi non,* répond le Roi, *je crois que le pape est par dessus le concile* (1).

Le 30, *lundi, voyage.* — A six heures trois quarts il entre en carrosse, part de Paris et arrive à Tigery à dix heures, y a dîné. Parti à trois heures et demie et arrivé à Fontainebleau à six heures et demie.

Le 31, *mardi, à Fontainebleau.* — Mené à dix heures et demie à la chapelle de la salle du bal, il va chez la Reine.

Le 1er *juin, mercredi, à Fontainebleau.* — Mis au lit, il s'amuse à se faire entretenir et à jouer d'une petite raquette avec de petites balles d'or.

Le 2, *jeudi.* — A dîner il mange un peu d'un petit oiseau rôti, que son nain, Dumont, avoit tué le jour précédent. Mené promener au grand canal, il va voir la

---

prendre contre la personne du Roi; et l'avis venoit du sieur de Vouzay, lieutenant de M. de Châteauvieux à la Bastille; si bien que ce M. de Vouzay a toujours été derrière le Roi pour prendre garde s'il verroit quelque visage semblable à celui que l'on avoit dépeint. Tout s'est bien passé, grâce à Dieu. Leurs Majestés sont allées cette après-dînée voir les disputes des Jacobins, qui sont ici en nombre infini pour leur chapitre général. » (*Lettre de Malherbe,* du 22 mai.)

(1) « Depuis ce 15 jusqu'au 20, on ne disputa point, pource que tous n'étoient point arrivés. Le 20 on recommença, et continua-t-on jusques au dernier du mois, qui étoit le mardi, sans interruption que de deux jours, à cause des thèses : *An papa super concilium, aut concilium super papam?* » (*Journal de Lestoile.*)

Reine puis M. de Souvré, malade d'une jambe, s'assied en une chaire près de lui et lui raconte tout ce qu'il sait.

Le 5, dimanche, à Fontainebleau. — Mené promener vers le canal, ramené à huit heures et un quart; il sait que la Reine étoit à la fontaine du Tibre (l'on y faisoit de la musique), il y va, est ramené à neuf heures et un quart, s'amuse à jouer au trictrac.

Le 6, lundi. — Il va sur le passage du cabinet à la galerie lambrissée, où il faisoit faire un four pour y faire cuire des confitures, s'amuse à le voir faire. A huit heures et demie il va voir M. de Souvré, malade.

Le 8, mercredi. — Il y avoit plus de trois mois qu'il n'avoit plu; ce matin il plut un peu. Quelqu'un dit qu'à Paris l'on alloit descendre la châsse de Sainte-Geneviève. — *Pourquoi?* — « Pour faire venir la pluie. » — *Ho! astheure qu'il pleut,* dit le Roi en souriant. Après dîner il va chez la Reine, qui faisoit et s'amusoit à faire faire des parfums; il y travaille aussi.

Le 9, jeudi. — Après souper il va jouer en la galerie de la Reine, y entend la musique; M. de Vendôme revient d'Anet. Le Roi étant seul près de lui, l'on se prend à chanter une chanson d'un ballet du feu Roi, et à ces mots :

Dessous la loi
D'uu si grand Roi,

il se sépare de M. de Vendôme, se prend à pleurer et peu après le va rejoindre, qui pleuroit aussi.

Le 10, vendredi. — Éveillé à quatre heures, il ne se vouloit plus rendormir, par appréhension que, le soir précédent, on lui avoit fait prendre que Mme de la Renouillère, décédée depuis sept ou huit jours, avoit été vue revenir à la chambre de la Reine; il se rendort jusques à huit heures et demie. — Après souper il va chez la Reine, joue à colin-maillard, y fait jouer la Reine et les princesses et dames.

Le 17, vendredi. — Mené aux jardins, il tue un moi-

neau, volant, d'un bâton qu'il tenoit en sa main; à quatre heures il entre en carrosse, est mené aux toiles; elles étoient tendues sur un morceau de méchant blé; le paysan à qui il étoit se vient plaindre à lui du dégât de son blé, qui pouvoit être de cinq ou six boisseaux. Il lui donne cinq écus gaiement et par compassion, et un écu à une femme qui lui apporta des cerises, lesquelles il ne mangea point.

Le 19, *dimanche.* — Après souper mené chez la Reine, puis à la galerie, où il entend sa musique de la chambre et chapelle, celle de la Reine et celle de M. de Nevers.

Le 20, *lundi.* — Éveillé à une heure après minuit : *Je ne puis dormir,* dit-il, *lisez, d'Heurle* (son valet de chambre). Il se rendort et s'éveille à trois fois, fait lire encore, rêve en dormant : *Chantez,* et songe à la musique. — Après souper il va chez la Reine, et revient à la galerie lambrissée, où il voit jouer une tragédie françoise et une farce.

Le 21, *mardi.* — Étudié, mené à la chasse; à cinq heures mené jouer au jeu de paume. Après souper il va en la galerie lambrissée, où il voit jouer une pastorele (*sic*) françoise et une farce.

Le 22, *mercredi.* — Mené en carrosse sur la route de Moret, il met pied à terre et se joue sur le chemin et par les brossailles. Après souper il va en la galerie lambrissée, où il voit jouer une farce, puis va chez la Reine.

Le 24, *vendredi.* — Après souper il est mené au jardin des fruitiers, où il court un lièvre avec ses petits chiens; ramené à huit heures et demie, il fait tirer des fusées en la cour du donjon, puis va chez la Reine, y joue à *je m'assieds.*

Le 25, *samedi.* — Mené aux jardins, il leur va dire adieu (1); M. de Souvré lui envoie dire qu'il donne sept

(1) Le Roi devait repartir le surlendemain pour Paris.

ou huit écus au jardinier de la Reine, qui lui avoit donné des abricots et étoit pauvre : *Je lui en donne douze,* dit le Roi, et il les lui donne.

Le 26, *dimanche, à Fontainebleau.* — Dévêtu, il se fait bailler son réveille-matin, le met à trois heures; je lui dis qu'il étoit bien matin, il le pousse jusques à la demie, et dit à M. d'Heurles : *D'Hurle ne y touchez pas, je vous le dis, mais je vous le dis.* Mis au lit, il se fait lire par M. de Préaux, et s'endort à dix heures.

Le 27, *lundi, voyage.* — Éveillé à douze heures et demie après minuit, doucement, il demande : *Quelle heure est-il?* C'étoit de soin qu'il avoit de se lever matin, pour partir de bon matin pour aller à Paris; il se fait montrer le réveille-matin pour voir si on l'abusoit de lui avoir dit qu'il n'étoit que douze heures et demie, se rendort à deux heures jusques à trois heures et demie; éveillé par le réveille-matin : *Ça, ça, debout, debout.* Levé, vêtu, à quatre heures et demie il va à la messe en bas, et à cinq monte en carrosse et part de Fontainebleau. Arrivé à Essonne à huit heures, *au Lion*, il voit un poulain de deux mois, demande s'il étoit à vendre. L'hôtesse lui dit qu'oui; enquis du prix (ce fut dix écus), il les donne. Quelqu'un lui dit que c'étoit trop : *C'est tout un, c'est tout un;* il aimoit naturellement à donner. Il veut aussi acheter un ânon et un jeune pourceau : *Nous mettrons tout ensemble*, dit-il en se jouant. Pendant son dîner il fait mener devant lui le poulain, lui fait donner de la paille, du foin, du pain, du lait, et commande à un des garçons de sa chambre de le mener à Corbeil, de le y embarquer et qu'il lui baillera de l'argent pour faire sa dépense et du poulain. Il va aux galeries, y fait monter l'ânon et monter dessus M. le chevalier de Vendôme, fouette l'ânon qui court, et quelque coup échappe sur le Chevalier. A trois heures goûté, monté en carrosse. Le baron de Vitry, sortant de l'hôtellerie, avoit pris des cerises et les mangeoit dans le carrosse; le Roi l'en reprend aigrement : *Comment,*

Vitry, voulez-vous faire des vilainies ici et gâter mon carrosse! Peu après M. de Vendôme se met à manger des abricots tirés de sa pochette : *Quoi, voulez-vous faire un cabaret de mon carrosse!* Il arrive à Paris à six heures et demie, ne se veut point débotter pour souper.

Le 28, *mardi, à Paris.* — Étudié, mené chez la Reine, puis à la chapelle de l'antichambre de la Reine.

Le 29, *mercredi.* — Mené promener en la galerie, puis en carrosse à la première messe de M. de Champvallon, abbé de Saint-Victor à Paris et depuis archevêque de Rouen (1), qui fut chantée [en Sorbonne].

Le 6 *juillet, mercredi, à Paris.* — Étudié, etc.; à trois heures et demie goûté, puis il va chez la Reine, lui demande congé d'aller à Saint-Germain-en-Laye, et dit avoir prié Mme de Guise de l'obtenir. La Reine lui répond : « Je le veux bien pour l'amour de vous; ce que je ferai pour vous, je ne le ferai pour personne; mais il faut que vous demeuriez ici demain pour répondre le cahier (2) de ceux de la Religion ». — *Madame, vous le fairez bien sans moi; aussi je suis trop jeune.* Il va en Bourbon voir sa petite écurie. — Mis au lit, il se fait apporter ses montres et son réveille-matin pour les mettre à six heures, qu'il se vouloit lever pour aller à Saint-Germain voir Messieurs et Mesdames.

Le 7, *jeudi.* — Éveillé à six heures au son du réveille-matin, levé, etc., déjeuné, mené à la messe en Bourbon, puis à sept heures et demie il monte en carrosse et à cheval au delà du port de Neuilly, arrive à neuf heures et trois quarts à Saint-Germain; à quatre heures il part à cheval et arrive en carrosse à Paris à sept heures.

---

(1) François de Harlay, abbé de Saint-Victor, ne fut archevêque de Rouen qu'en octobre 1615. Quelques parties du Journal d'Héroard ont été recopiées par lui après coup (Ms. de la Bibliothèque impériale), ainsi que le prouve ce passage.

(2) Les cahiers de doléance de l'assemblée de Saumur.

Le 11, *lundi.* — A sept heures levé, il va voir mettre l'eau dans la cuve pour se baigner ; à sept heures et demie baigné, il fait porter des petits bateaux, les fait voguer, les charge de roses rouges qui étoient éparses sur le bain. A sept heures trois quarts sorti du bain, mis au lit (1).

Le 12, *mardi.* — Il va voir mettre l'eau dans son bain, en sa chambre, y entre à sept heures, éparpille les roses rouges sur l'eau, fait porter de ses petits bateaux, les charge de ses roses mouillées, dit que ce sont navires qui viennent des Indes, de Goa.

Le 15, *vendredi.* — Étudié, etc. ; à deux heures botté, il entre en carrosse, va à la chasse au parc du bois de Vincennes, y court un lièvre avec des chiens courants.

Le 16, *samedi.* — Un certain peintre lui apporte un portrait de cire de son visage ; le Roi lui demande : *Combien en voulez-vous?* — « Sire, il vaut bien deux pistoles. » — *En velà sept.* — « Sire, ma pauvre femme est bien malade ; s'il vous plaît de me donner quelque chose pour la faire assister? » — *Tenez, je vous donne tout ce que j'ai,* dit le Roi en vidant sa bourse ; il y avoit encore sept pistoles.

Le 19, *mardi.* — Mené en carrosse, puis monté à cheval, il va au derrière de Montmartre voler le perdreau et courir le lièvre.

Le 21, *jeudi.* — Mené au jeu de paume couvert, en la rue de Grenelle. Étudié, etc., goûté, mené à la blanque au bout du Pont-Neuf, il tire une aiguière d'argent.

Le 22, *vendredi.* — Il joue en soupant à *Je vous prends en ce point,* avec ses gentilshommes servants et autres de ses officiers, et à la fin *Je vous prends tous en ce point,*

(1) Le Roi dîne au lit, y reste jusqu'à cinq heures et va seulement jouer en la galerie ; il ne sort ni ce jour là ni le jour suivant, à cause du bain, qui est une exception dans ses habitudes.

M. d'Elbeuf le y prend en buvant; un de ses petits gentilshommes l'en ôta (1).

Le 25, *lundi, à Paris.* — A dix heures et demie il va chez la Reine, où elle lui dit qu'elle lui ôte M. Des Yveteaux, son précepteur, pour lui donner M. Le Fèvre. Mené en carrosse à vêpres à Saint-Victor, puis au jardin de M. Voisin. — Dévêtu, mis au lit, M. Des Yveteaux vient prendre congé de lui; il en a du déplaisir, et l'ayant supplié de lui donner quelque bague, lui dit qu'il le faut savoir de M. de Souvré (2).

Le 26, *mardi.* — A deux heures il entre en carrosse pour aller à Saint-Germain-en-Laye, arrive à cinq heures. Après souper il va chez la Reine.

Le 27, *mercredi, à Saint-Germain.* — Étudié, etc.; mené au parc, il va chez la Reine, puis à la chapelle des Grottes. A deux heures mené à la chasse, par la Muette, monté à cheval au bois.

Le 28, *jeudi.* — Il écrit à M. de Villeroy pour le prier de faire en sorte que M. Le Fèvre, retenu pour être son précepteur, ne vienne point pendant qu'il sera à Saint-Germain. Étudié, etc.; il va promener, à la messe, chez la Reine, qui lui parle de M. Des Yveteaux et lui demande ce qu'il avoit dit en prenant congé de lui : *Il étoit bien en colère; il me dit qu'il en avoit eu la peine et un autre en auroit l'honneur.*

Le 29, *vendredi.* — A six heures il va chez la Reine, où il voit achever *la Bradamante* (3), représentée par Madame et autres; à sept heures et un quart soupé.

Le 30, *samedi.* — Éveillé à trois heures après minuit

---

(1) Les enfants disent aujourd'hui *jouer à la position*, parce que la règle est de garder la position dans laquelle on est surpris.

(2) « M. Le Fèvre fut en ce temps fait précepteur du Roi, et M. Des Yveteaux, que le Roi aimoit, congédié pour avoir babillé entre autres de M. d'Ancre et dit que si le Roi pouvoit une fois être majeur, il leur donneroit gens en tête qui auroient plume et poil. » (*Journal de Lestoile.*)

(3) Tragédie de Garnier. *Voy.* au 27 avril 1609 et au 2 août suivant.

en crainte du fouet, pour s'être, le jour précédent, [illegible] niâtré contre M. de Souvré, sur la réponse qu'il avoit à faire aux députés de ceux de la Religion assemblés à Saumur. M. d'Heurles, valet de chambre, l'assure que M. de Souvré ne s'en ressouvient point. — *M'en assurez-vous?* — « Oui, Sire » ; là-dessus il s'endort jusques à [illegible] heures.

Le 31, dimanche. — Il se fait apporter ses [illegible] et va au parc, y tire à des oiseaux, puis, monté sur un petit [illegible], il va au [illegible]; M. de Frontenac, son premier maître [illegible] de Saint-Germain, le mène à [illegible] lui voir [illegible].

[illegible] *Saint-Germain.* — Monte à cheval, [illegible] jamais permettre [illegible] fut contraint de [illegible] : le Roi n'est [illegible] M. de Souvré et de M. de Pluvinel. [illegible] en carrosse aux toiles, il [illegible] Après souper il va sur la ter-[illegible] chez la Reine, revient à [illegible] M. de Verneuil, qui [illegible] *de Verneuil, qui a mis la* [illegible] *sanglier : A* [illegible]

[illegible] en carrosse au [illegible] sa présence, celle [illegible] princesses et seigneurs, de M. le [illegible] a été représentée sur le [illegible] la tragi-comédie de *Bradamante* [illegible] personnages. Madame représentoit *Marphise* — M[me] Christienne, *Léonor*, fille de Charlemagne; — *Bradamante*, M[lle] de Vendôme : — le baron de Palueau, [illegible] *magne* ; — M[lle] de [illegible], *Aimon* ; — M[lle] de Vitry, [illegible] : — Françoise Lecœur, *Nimes*, duc de Bavière ; [illegible], *Léon* ; — M[lle] d'Harambure, *Renaud* ; Du Tost, *Roger* : — M[lle] de Frontenac, *Basile*,

duc d'Athènes; — Barbe Talon, *la Roque;* — Mlle Mercier la petite, *l'ambassadeur de Bulgarie;* — Mlle de Verneuil, *l'ambassadeur de Grèce;* — Mlle Sauvat, *Hypalque;* — Mlle de Frontenac la petite, *Mélisse* (1).

Le 3, mercredi. — Étudié, etc.; il s'amuse à faire prendre feu à un pistolet et refusoit à danser; M. de Souvré l'en presse : *Ce sera donc à la charge que je tirerai encore un coup.* Il se joue en la galerie, à cause de la pluie et du tonnerre.

Le 4, jeudi. — Il fait apporter ses marmousets d'argent, les range sur son lit (2), dit que c'est la foire Saint-Germain, que ce sont marchandises qui viennent d'Allemagne, de la Chine. Étudié contre son intention, en est en colère contre M. de Souvré. Environ une heure arrive M. le chevalier de Vendôme, pleurant, se jeter à genoux devant le Roi, et qui venoit d'en faire autant à la Reine, la suppliant qu'il mourût aux pieds du Roi et des siens, et de n'aller point à Malte : « Ha! Sire, lui dit-il, ayez pitié de moi; la Reine me veut ôter d'auprès de Votre Majesté pour m'envoyer à Malte! » — *Hé! qu'avez vous fait à la Reine ma mère?* — « Rien, sire. » — *Quoi! irez-vous toujours sur la mer?* — « Oui, sire. » — *Gardez-vous bien et soyez le plus fort quand vous irez à la guerre, et écrivez-moi souvent.* C'étoit une grande pitié de ouïr ses plaintes et ses larmes pour l'amitié qu'il lui portoit et l'appeloit : *Zagaye* (sic) : *on me le veut ôter pource que je l'aime.* On ne le pouvoit apaiser; la Reine y arrive, il redouble ses pleurs; elle tâche de le divertir. Sur les deux heures M. le Chevalier dit adieu, les plaintes redoublent; la Reine fait ce qui se peut pour l'apaiser et le divertir; on met tout à l'heure le Chevalier en carrosse, et il est conduit à Paris. — Après souper la nourrice du Roi lui fait des contes; il y prend plaisir.

---

(1) *Voy.* la lettre de Malherbe du 4 août 1611.
(2) Le Roi a une tumeur qui l'empêche de se lever.

Le 5, vendredi. — Mené à la chasse du cerf en carrosse, monté à cheval au laisse-courre; la Reine y va aussi. Ramené à six heures et demie, la Reine revenant, treuve Monsieur au palemail, au droit de la chapelle, le monte à cheval devant elle, et le mène jusqu'au bâtiment neuf; le Roi marchoit à son côté. Il s'amuse à acheter des petits couteaux d'un petit mercier, pour les donner aux femmes et filles de la Reine.

Le 6, samedi. — Le Buisson, qui avoit ses oiseaux pour les champs, lui apporte deux perdreaux et les veut bailler à M. de Souvré; il les prend et les met à sa ceinture disant : *Je les veux donner à la Reine, ma mère; c'est que vous les voulez manger.* M. de Souvré se retire pour s'asseoir (*sic*) : *Ho! velà mousseu de Souvré qui va dire au Buisson qu'i les y apporte une autre fois, et non pas à moi,* dit le Roi, et en mangeant ses cerises, il lui en tiroit les noyaux. A sept heures soupé; parlant à un de ses officiers, il lui dit : *Je vous vis tous l'autre soir après un mort; qui étoit-ce?* — « C'étoit, sire, un délivreur de vin. » — *Comment s'appeloit-il?* — « Toussaint. » — Le Roi s'adressant à un de ses pâtissiers, qui étoit présent, lui dit : *Vous ne y étiez pas;* il l'avoua.

Le 7, dimanche. — A midi il va chez M. de Frontenac, son premier maître d'hôtel et capitaine du château de Saint-Germain; il y a dîné avec la Reine, Madame, Mme la princesse de Conty, Mme la comtesse de Soissons, Mme la duchesse de Guise, Mme la douairière de Guise, Mlle de Vendôme, Mme la marquise de Guiercheville, Mme la comtesse de la Rochefoucauld, Mme de Ragny, Mme de Frontenac. Il avoit une grande impatience pour être si longtemps à table, mais le respect de la Reine le retenoit; il disoit : *Je ne mange rien; puisque je ne mange point, il faut boire.* Il boit de la tisane, puis demande à la Reine : *Madame, vous plaît-il que j'alle là-haut jouer de l'épinette de madame de Frontenac.* Enfin, comme la Reine eut achevé, il dit : *Madame, je suis prêt;* la Reine se lève, il saute à

bas ; peu après il va en la grande salle du château, avec la Reine et sa suite, pour y voir jouer une farce par des valets de Messieurs.

Le 9, *mardi*. — M. de Fleurence le fait étudier en attendant M. Le Fèvre.

Le 10, *mercredi, à Saint-Germain*. — Après déjeuner, il entre en son cabinet, on lui discourt ; M. de Souvré étoit assis sur un bahut, le Roi se va asseoir près de lui ; c'étoit pour le faire lever. M. de Souvré se lève, le Roi se va remettre en sa chaise, M. de Souvré se rassied. Il se va asseoir près de lui ; M. de Souvré lui dit alors : « Vous êtes revenu ici vous asseoir pour me faire lever, mais je ne me lèverai pas pour tout cela. » — *Vous ne devez point faire de comparaison avec moi*, lui répond le Roi. Repris par M. de Souvré de ce qu'il s'amusoit à des jouets d'enfant, il lui promet de ne le faire plus et va fouiller dans ses coffres lui-même, les met à part, et commande à M. d'Heurles, l'un de ses premiers valets de chambre, de les porter à Monsieur, son frère. Il va chez la Reine, où il rencontre le sieur de Poutrincourt (1), qui racontoit nouvelles du Port Royal, où il se tenoit en Canada.

Le 11, *jeudi*. — A trois heures et demie il entre en carrosse, part de Saint-Germain et arrive à Paris à six heures. Après souper il va chez la Reine.

Le 12, *vendredi, à Paris*. — Il va chez la Reine, et en montant au petit cabinet se heurte au genou contre une marche ; peu après M. le chancelier emmène et présente M. Le Fèvre à la Reine pour être précepteur du Roi ; sur ce la Reine le présente au Roi, disant ces mots : « Mon fils, velà monsieur Le Fèvre, que je vous donne pour votre précepteur. » — *Madame, j'en suis bien aise*. — « Il faut

(1) Jean de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, avait obtenu par lettres patentes la propriété de Port-Royal en Acadie (aujourd'hui Annapolis). De retour en France en 1611, il fut tué le 5 décembre 1615 en défendant pour le Roi Méry-sur-Seine, dont il était gouverneur.

que vous lui obéissiez, et faire tout ce qu'il vous dira. » — *Je le fairai aussi, Madame.* — « C'est un fort homme de bien et bien savant; il faudra bien apprendre. » — *Je le fairai aussi, Madame.* M. le chancelier, prenant la parole, en dit beaucoup de bien, et ayant parlé de le loger où souloit loger M. Des Yveteaux, le Roi dit : *Non, non; il seroit pas bien, il faut monter trop haut. Il faut le loger à la chambre où souloit loger mon frère de Verneuil, dans la tour.* M. Le Fèvre entend donner leçon au Roi par M. de Fleurence pour essayer à reconnoître sa portée (1).

Le 15, lundi. — Confessé par le P. Coton, jésuite; à neuf heures et un quart mené en carrosse aux Augustins, où il a ouï la messe, communié et à onze heures, dans le cloître, touché quatre cent cinquante malades. Il se treuve foible; il faisoit une extrême chaleur; lavé les mains avec du vin pur et senti du vin, il revient à lui. Ramené à onze heures et demie; dîné; peu après, pour le délasser, dévêtu, mis au lit. A une heure et demie levé, vêtu, mené en carrosse au sermon à Saint-André-des-Arcs, puis à vêpres aux Cordeliers (2). Ramené à cinq heures, devêtu, mis au lit, soupé; il se joue doucement, fait fermer les fenêtres et fait poursuivre des chauves-souris qui étoient entrées On veut lui persuader de coucher en la grande chambre, lui représentant que couchant dans son cabinet, faisant si chaud, il seroit en danger de pleurésie, de fièvre continue, ou d'une grande maladie; il n'avoit point voulu coucher dans la grande chambre depuis la mort du Roi, où il l'avoit ainsi vu, et l'appréhension lui en étoit toujours demeurée.

---

(1) *Voy.* la lettre de Malherbe du 14 août 1611.

(2) « Le lundi 15, le Roi aux Augustins touche les malades; le comte de Soissons et le cardinal Du Perron y sont. Le père Cotton tient le Roi une heure à confesse, et au sortir de là le Roi fut mis au lit, tant il étoit las; l'après-dînée il retourne à Saint-André ouïr le sermon de l'abbé de Bourgueil, dort tout du long. M. de Souvré l'éveille, mais pour néant, et demande s'il n'y a pas moyen de faire porter son lit au sermon. » (*Journal de Lestoile.*)

Le 17, *mercredi.* — Après dîner, il va chez la Reine, revient en sa chambre; les nouveaux échevins lui prêtent le serment. Il monte au cabinet des livres; à trois heures goûté. M. Le Fèvre lui donne la première leçon sur l'institution de l'empereur Basile (1).

Le 21, *dimanche.* — Mené en carrosse, il voit tirer l'anguille au pont Notre-Dame.

Le 22, *lundi.* — Il commande à son nain Dumont d'aller à Villecraine, lui donne pour le conduire Descluseaux, porte-manteau, pour faire venir le sieur de Bogne, sieur de Villecraine, devers lui, sur une plainte qui lui avoit été faite par La Court, valet de chambre de S. M.; c'est le premier commandement en commission qu'il a donné.

Le 25, *jeudi.* — Mené en carrosse à la messe à la chapelle Saint-Louis des Jésuites; à une heure mené au bois de Vincennes à la chasse.

Le 27, *samedi.* — Mené en carrosse au marché aux chevaux, où il demande d'aller pour y acheter un bidet noir, puis aux Tuileries.

Le 30, *mardi.* — Il s'amusoit à des petits jouets; M. de Souvré lui dit : « Sire, ne voulez-vous pas quitter ces jeux d'enfant? Vous êtes déjà si grand. » — *Mousseu de Souvré, je le veux bien, mais il faut que je fasse quelque chose; dites-le moi, je le fairai.* Mené au jeu de paume de Verdelet.

Le 31, *mercredi.* — A six heures et demie il entre en carrosse, va ouïr la messe aux Capucins pour aller à Saint-Germain-en-Laye par la chaussée, y arrive à neuf heures et demie, au vieux château. A onze heures dîné avec Monsieur, Madame, Mme Christienne et Mlles de Vendôme et de Verneuil. Ramené à sept heures à Paris. Mis au lit, il se fait apporter une petite arbalète à argelet

(1) Basile I, dit *le Macédonien*, empereur grec, mort en 886. On a de lui un traité de *l'Art de régner*, traduit en français par Porcheron en 1590.

et, avec une petite balle de plomb, tire pour éteindre les flambeaux.

Le 3 *septembre, samedi, à Paris.* — Mené en carrosse chez la reine Marguerite, puis à la verrerie.

Le 8, *jeudi.* — Mené à la messe à Notre Dame, et au sermon et à vêpres aux Carmes.

Le 10, *samedi.* — Mené en carrosse à Conflans, M. de Villeroy le supplie de cueillir un fort gros poncire (1); il ne le voulut point faire, par discrétion.

Le 11, *dimanche.* — A deux heures mené en carrosse à Piquepusse, à vêpres, ramené à l'hôtel de Bourgogne, et à six heures trois quarts soupé; il me dit qu'il avoit mal au pied droit, que le mal lui avoit pris à la comédie. Mis au lit, il se fait porter sa caille privée, lui donne de la mangeaille.

Le 12, *lundi.* — Mené en carrosse chez la reine Marguerite. A souper il se joue d'une balle (2) que lui-même fait treuver dans son couvert, puis dans son pain, puis dans un plat, par habileté.

Le 13, *mardi.* — Il va chez la Reine, y a étudié (3).

Le 14, *mercredi.* — Entretenu sur le cathéchisme, mené par la galerie aux Feuillants, joué aux Tuileries. — Mené en carrosse à Saint-Eustache, puis à l'hôtel de Bourgogne.

Le 15, *jeudi.* — Mené en Bourbon à la messe, puis au petit jeu de paume à la rue du Champfleury.

Le 17, *samedi.* — Après souper il se fait armer des armes complètes jusques aux pieds, que le prince Maurice lui avoit envoyées, et tout armé s'en va trouver la Reine.

Le 18, *dimanche.* — Exhorté par le sieur de Fleurence sur le catéchisme; à trois heures goûté, mené à la comédie à l'hôtel de Bourgogne. A sept heures soupé; il va chez

(1) Citron ou limon fort gros et fort odorant.
(2) Probablement une balle de plomb.
(3) Circonstance exceptionnelle qu'Héroard note en marge.

la Reine, qui étoit en son petit cabinet; il heurte fort; elle ne le trouve pas bon, croyant que ce fût faute de respect.

Le 19, *lundi.* — M. de Souvré lui remontre ce qu'il avoit fait le soir précédent, et pour ce sujet il est fouetté.

Le 21, *mercredi.* — Mené en carrosse à vêpres à Piquepusse, puis à la comédie de l'hôtel de Bourgogne.

Le 22, *jeudi.* — Ce matin la Reine reçut la nouvelle du décès de Mme la duchesse de Mantoue, sa sœur aînée (1); le Roi en pleura.

Le 23, *vendredi.* — En soupant il parloit d'oiseaux, d'une pie-grièche qu'il avoit, et dit qu'il la vouloit dresser pour voler le moineau, et un moineau pour le roitelet, et le roitelet pour mouche. Je lui demande : « Et la mouche, sire, que lui fairez-vous voler? » — *Je lui fairai voler le moucheron.*

Le 24, *samedi.* — Joué en la galerie, il y fait courir devant lui un chameau que M. de Nevers lui avoit donné, lui fait faire quatre tours d'un bout à l'autre.

Le 25, *dimanche.* — Mené en carrosse aux Filles-Dieu et à quatre heures et demie à la comédie, en l'hôtel de Bourgogne. — Mis au lit, il s'endort à la musique de Bailly, chantant et jouant de la lyre avec le joueur de luth de la reine d'Angleterre, qui en jouoit et chantoit la basse.

Le 26, *lundi.* — Éveillé à une heure après minuit, il avoit de l'inquiétude pour avoir ouï parler des esprits à son coucher; il les craignoit. — En étudiant, il entre en mauvaise humeur contre M. de Souvré, qui le reprenoit de ce qu'il s'amusoit; il avoit le chapeau sur la tête, le Roi lui dit : *Vous avez votre chapeau sur la tête!* — « Oui, et si je le vous ôterai pas pour cette heure. Ce n'est pas que je sache ce que je vous dois, qui est cent

(1) Éléonore de Médicis, née en 1566, seconde femme de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue.

mille fois plus. Plaignez-vous en à la Reine. » — *Je ne vous ôterai pas aussi le mien.* M. Le Fèvre, son précepteur, le voulut aussi un peu presser sur la leçon ; le Roi lui dit : *Quoi! et du commencement vous étiez si doux que vous trembliez tout; et maintenant vous êtes si rude!* Tiré des armes à l'accoutumée et dansé. — Peu après souper il entend les Comédiens françois en sa chambre ; la Reine y étoit.

Le 27, *mardi.* — Après déjeuner il est exhorté à son corps défendant, pource qu'il croyoit ne devoir point étudier, à cause que ce jour étoit celui de sa naissance (1). — Mis au lit, il se fait apporter un petit navire d'argent et se y amuse diversement, dit qu'il ne se veut point endormir qu'à l'heure pareille de sa naissance.

Le 28, *mercredi.* — A dîner on lui sert une caille, qu'il avoit prise le jour précédent à la chasse, et deux moineaux, que le matin il avoit tués et frappés à l'œil, aux Tuileries, avec son arbalète à argelet : *Portez,* dit-il, *cela à Mousseu de Souvré, et dites-lui que velà des ortolans des Tuileries que je lui envoie.*

Le 1er *octobre, samedi, à Paris.* — Mené en carrosse chez la reine Marguerite. — A son souper il reprend un gentilhomme servant qui n'avoit point encore servi : *Votre serviette n'est pas bien ;* et ne la mettant pas encore bien : *Non, non, il faut la mettre ainsi,* lui dit-il doucement, comme le lui voulant apprendre.

Le 3, *lundi, voyage.* — Il va à la messe en Bourbon ; à sept heures il est mis en carrosse et part de Paris pour aller à Fontainebleau. A Villejuif il fait acheter un pain d'un sol, met pied à terre, chemine assez bien en mangeant son pain ; arrivé à dix heures et demie à Sauvigny, il y a dîné. Il part de Sauvigny à deux heures, arrive à cinq heures à Villeroy.

Le 4, *mardi.* — A six heures déjeuné, puis mené en carrosse, il arrive à neuf heures et demie à Cely, où il

(1) Le Roi entrait dans sa douzième année.

a dîné. Il part de Cély et arrive à une heure et demie à Fontainebleau; il est toujours promené sur le canal, dans la galerie, à cheval, à pied, dans les jardins jusques à cinq heures.

Le 8, samedi, à Fontainebleau. — Mené à la chapelle près de la salle du bal, puis chez la Reine.

Le 11, mardi. — A deux heures botté, monté à cheval, mené à la chasse au loup, par delà la rivière de Moret.

Le 12, mercredi. — En soupant l'on parla d'Engoulevent (1) qui étoit prince des sots; il dit : *Annibal* (l'un de ses nains) *est de ses sujets, et Danobis* (l'un des garçons de sa chambre). *C'est le plus grand royaume du monde.*

Le 13, jeudi. — Éveillé à deux heures après minuit, doucement, il a peur; c'étoit depuis la mort du Roi son père, qu'il avoit vu dans le lit (2). Il fait passer un valet de chambre de chaque côté de son lit, pour s'assurer, se rendort jusques à quatre; fait de même, se rendort jusques à six et demie.

Le 16, dimanche. — En la chambre de la Reine, il donne le bonnet de cardinal à M. l'évêque de Béziers, Florentin et grand aumônier de la Reine, qui fut appelé cardinal de Bonzi; c'est le premier cardinal qu'il a fait.

Le 18, mardi. — Il fait venir Mme de Ragny, qui craignoit les singes et les guenons, lui fait peur des siennes. M. le prince de Condé revient de Guyenne; il le reçoit gaiement, et mettant sa main à son bonnet de nuit, bridé par la bande de sa glande (3) : *Voyez*, dit-il, *je ne saurois ôter mon bonnet, il est attaché.* Il l'entretient de bonne façon, lui parle de toutes sortes de choses. A quatre heures il se remet au lit; étudié; il me fait l'honneur de me demander si j'écrivois toujours ce qu'il fai-

---

(1) *Voy.* tome I, page 61, note 2.

(2) *Voy.* au 15 août précédent.

(3) Le Roi avait depuis la veille une glande sous la mâchoire, et gardait la chambre.

soit et me commande d'écrire comme, la nuit précédente, il avoit songé que *Courtenvaux avoit une fille que sa femme avoit faite, et que Haran* (garçon de sa chambre et de ses chiens) *en avoit été le compère;* et là-dessus il s'en prend à rire. Il s'endort à la musique du luth et de la voix de Bailly.

Le 19, mercredi. — Il prend un clystère fait de lait, de fleurs de camomille et de sucre blanc; il fait beaucoup de mystères plaisants avant que de le prendre, dit à M. de Souvré : *Demandez à mousseur Hérouard si ce qu'on fait prendre par force fait pas mal.* M. de Souvré le menace du fouet; cette crainte le lui fait prendre, puis il menace M. de Souvré : *Si j'avois des verges, aussi vrai je vous en fairois prendre un.* A dîner il est servi par M. le chevalier de Guise.

Le 20, jeudi. — A cinq heures il se lève en robe, se fait porter ses harquebuses (il en avoit sept), me dit : *S'il venoit des ennemis, velà bien pour leur faire un beau salve* (sic). Il prend une des harquebuses sur son épaule, se promène en soldat. A deux heures il a tiré une harquebusade (1) d'harquebuse à rouet, chargée à balle, contre un cyprès qui étoit au milieu d'un carré du parterre, sans s'ébranler en façon du monde. Il en tire encore une autre sans balle; il ne fut jamais si content; il avoit desiré d'en avoir permission de la Reine, d'autant que M. de Verneuil en avoit tiré.

Le 21, vendredi. — Il prend du lait d'amandes et l'ayant pris, dit : *Si tous les clystères étoient aussi bons que cela, j'en prendrois souvent, comme madame de Ragny dit qu'on les prend en Bourgogne* (2). Étudié, il entend la messe dans son lit; dîné. Levé, il se joue doucement à son lapin et à ses deux petits chiens *Tinton* et *Mourac*, et à limer du fer. A deux heures tiré à balle, de sa harque-

---

(1) Par la fenêtre de sa chambre.
(2) Par la bouche.

buse, faite à Rouen par Timothée, laquelle lui avoit été donnée par M. de Blainville (1), et il l'appeloit de son nom *la Blainville*. Il tire au blanc, de cinquante pas, donne à un pouce près du blanc, puis sur un geai qui étoit en une des premières et prochaines allées du jardin; il tire de la fenêtre de sa chambre, de haut en bas, et le frappe en la tête. Étudié, etc., il tire encore de la harquebuse et tue un geai tiré de sa fenêtre dans le jardin.

Le 22, *samedi*. — A douze heures et demie levé, vêtu, ôté son bonnet, puis son chapeau, laissé la bande sous sa glande. Pendant son dîner (2) M. le duc de Guise, qui le servoit, lui disoit qu'il étoit venu un Anglois qui avoit des dogues fort furieux et des ours, et que s'il plaisoit à Sa Majesté de lui donner une pension de mille écus, il lui entretiendroit toute l'année vingt et cinq dogues qui lui donneroient du plaisir, et quand il lui plairoit il les feroit combattre à outrance; et il lui réitéra trois ou quatre fois ce mot d'*outrance*. Le Roi écouta tout sans mot dire, jusqu'à ce qu'il dit : *Non, non; point à outrance; non, je veux pas à outrance;* c'étoit par débonnaireté, car il ne vouloit même pas que les dogues fussent menés aux toiles, de crainte qu'ils ne fussent blessés. A trois heures il va en la chambre ovale, pour voir combattre les dogues de l'Anglois contre un ours.

Le 23, *dimanche*. — Il prend médecine, sous la promesse de M. de Souvré qu'il tirera quatre harquebusades; remis au lit, d'où il tire deux harquebusades qui sortent par la fenêtre; il y étoit fort chaud. Levé en sa robe et bottines, il tire par la fenêtre une harquebusade et tue un geai au jardin; il couchoit en joue du côté droit et miroit de l'œil gauche. Sa quatrième harquebusade il la tira du coin de son cabinet, contre le pavillon du milieu de la galerie et donna dans un autre trou où il y avoit un nid

(1) *Voy.* au 31 octobre 1604.

(2) Avant de se lever.

d'hirondelles, où il tiroit. A trois heures et demie goûté : il fait prendre des oiseaux à la glu, fait démonter et remonter des canons et des rouets de harquebuses, et en régler les charges.

Le 24, lundi, à Fontainebleau. — A huit heures, sous promesse que lui fait M. de Souvré de n'étudier point, il prend un clystère.

Le 25, mardi. — On lui apporte un petit pot de verre où il y avoit de la crême avec de l'eau de rose pour frotter son nez (1) ; il n'en veut point, nous en fait manger et en donnant à M. de Blainville, guidon de sa compagnie de gendarmes, qui étoit de la Religion : *Tenez, mangez; velà qui vous faira devenir catholique.* Il s'amuse à clouer les tapis du pied de son lit avec le tapissier, va chez la Reine.

Le 26, mercredi. — Étudié, mené à la chapelle près de la salle du bal, puis chez la Reine ; dîné. Il donne audience à l'ambassadeur de Savoie ; à trois heures mené en carrosse aux toiles.

Le 27, jeudi. — Étudié ; on lui montroit la carte d'Espagne et les avenues de la frontière, il l'étudioit fort attentivement. M. Le Fèvre lui ayant dit que la France étoit bien un plus grand, plus beau et plus riche royaume, le Roi dit : *Si* (2) *voudrois-je qu'elle fût à moi.*

Le 28, vendredi. — A six heures levé, vêtu, botté ; on lui dit que s'il faisoit mauvais temps, il ne pourroit sortir : *Je fairai*, dit-il, *fermer le carrosse.* On lui répond : « Votre Majesté n'y verra goutte dedans. » — *Je fairai allumer des bougies plus tôt.* Il va à la messe, puis entre en carrosse et va à Cély, où il a dîné. Il s'amuse à tirer aux petits oiseaux à la harquebuse, puis est mené à la chasse au loup ; il y en avoit trois grands et quatre petits dans l'enceinte. Ramené à quatre heures, à six devêtu, mis au lit, à huit heures et un quart il s'endort, combattant en

(1) Où il avoit une inflammation.

(2) Pourtant.

soi-même pour ne s'endormir point tout à plein, d'autant qu'il n'avoit pas prié Dieu ; il demande son aumônier, et, se trouvant retiré, il prie Dieu de lui-même et s'endort à huit heures trois quarts.

Le 30, dimanche. — A trois heures il est parti en carrosse et la Reine aussi, sur la route de Moret, pour aller à la rencontre de Mme la duchesse de Lorraine (1), fille de M. le duc de Mantoue. Mme la princesse de Conty descend pour aller vers elle, de la part du Roi et de la Reine; le Roi dit : *Dites à madame de Lorraine qu'elle ne descende pas, qu'elle ne s'incommode pas pour moi et je m'incommoderai pas pour elle.* Toutesfois elle descend, va vingt-cinq pas à pied et salue LL. MM., qui mirent pied à terre.

Le 31, lundi. — Mené à la chapelle près de la salle du bal, puis chez la Reine et après se jouer en la galerie lambrissée. Après souper il va en sa chambre, joue à remue-ménage.

Le 1er novembre, mardi, à Fontainebleau. — Mené au jardin du Tibre, il tue de sa harquebuse une alouette puis un roitelet, ne tire jamais à faute.

Le 2, mercredi. — Il dit qu'il ne veut pas déjeuner, prie Dieu sous promesse de n'étudier pas l'après-dînée.

Le 3, jeudi. — Mené promener au canal et aux jardins, où la Reine mène Mme de Lorraine pour les lui faire voir. Après souper il va chez la Reine, tire à part, dans le grand cabinet de la Reine, Mme de Lorraine, Mme la princesse de Conty, Mme de Guise sa mère, M. de Guise, et joue à remue-ménage; y fait jouer M. de Lorme, premier médecin de la Reine. Ramené, devêtu, M. de Vaudemont (2) lui donne sa chemise.

Le 4, vendredi. — M. le cardinal Gonzague (3), neveu de la Reine, arrive.

---

(1) Marguerite de Gonzague, seconde femme de Henri, duc de Lorraine.
(2) François de Lorraine, duc de Lorraine, né en 1624, mort en 1632.
(3) Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue en 1612, mort en 1626.

Le 5, samedi, à Fontainebleau. — Éveillé à cinq heures et demie après minuit, il demande à quelle heure il s'étoit endormi (1), et, ayant compté : *Il se faut lever, c'est assez dormi.* Ses valets de chambre le veulent persuader de dormir encore, et disent que la Reine leur a commandé de ne le lever point qu'il ne soit six heures : *Hé ! comment est-il possible de faire dormir par force, quand on n'a pas envie ;* levé, déjeuné, étudié, etc. Après souper il va chez la Reine, à sept heures trois quarts est ramené, prie Dieu, puis descend son oratoire pour le faire partir le lendemain. Mis au lit, il s'endort à neuf heures et demie.

Le 6, dimanche, voyage. — Éveillé à quatre heures après minuit, il fait lever ses valets de chambre, dit qu'il ne sauroit dormir par force ; levé, bon visage, gai. L'on avoit arrêté l'horloge par commandement de la Reine, il le jugea. Il fait détendre son lit, aide à faire ses coffres. A six heures déjeuné ; il va chez M. de Souvré, qu'il trouve au lit, lui parle de ses harquebuses, qu'il en tirera par les chemins, lui demande s'il tire bien ? « J'ai autrefois si bien tiré dit M. de Souvré, que de trois coups je n'ai pas agrandi le trou. » — *Il faudroit être bien sot pour le croire*, répond le Roi froidement. Il est mené à la chapelle près de la salle du bal, puis à neuf heures au parc, jusques au bout, et aux jardins, *pour*, ce dit-il, *leur baiser les mains.* Il va chez la Reine, et à une heure part de Fontainebleau en carrosse, d'où il descend trois fois dans la forêt pour tirer de la harquebuse. A quatre heures il arrive à Melun, va droit au jeu de paume, puis à un jardin près de là, y tire trois moineaux d'une harquebusade. Soupé en son logis, il se fait débotter, puis lui-même se met à nettoyer ses harquebuses qui avoient tiré.

Le 7, lundi, voyage. — Il part de Melun ; à Villeneuve Saint-George dîné. A quatre heures et demie il arrive à

(1) Il s'était endormi à huit heures trois quarts.

Paris, va à la volerie. A six heures et un quart soupé; pissé en un pot de verre, ses coffres n'étoient point arrivés. Il va au-devant de la Reine, qui arrivoit à sept heures.

Le 8, mardi, à Paris. — Étudié, etc.; mené aux Feuillants, joué aux Tuileries, il tire de la harquebuse aux petits oiseaux, en tue huit, et deux d'un coup qui étoient sur le faîte du pavillon. Après dîner il ne sort point, à cause du mauvais temps, ne veut point étudier; M. le marquis d'Ancre y va de la part de la Reine; étudié jusques à quatre heures; il n'en pouvoit sortir. A souper il raille M. le comte de la Rochefoucauld pource qu'il s'étoit frisé, disant : *Hé! qui est ce seigneur* (le fer chaud) *qui a passé par ces cheveux? Hé! mon Dieu, qu'il est beau!*

Le 11, vendredi. — Après dîner il va chez la Reine, là où l'ambassadeur d'Espagne annonce le décès de la reine d'Espagne (1).

Le 12, samedi. — Il envoie au cabinet des livres pour avoir des noëls et chante.

Le 13, dimanche, à Paris. — Exhorté, mené aux Tuileries par la galerie et aux Feuillants. En soupant il voit des bateleurs qui faisoient monter, descendre le long d'un bâton et pirouetter une chèvre sellée et bridée, un singe dessus; il n'a cesse tant qu'il eût acheté la chèvre; en donne vingt et six écus en or.

Le 14, lundi. — Il me fait l'honneur de me dire : *Mes sœurs seront bien aises de me voir tirer de la harquebuse; toutes ces femmes crieront : Jésus! Mamanga* (2) *dira à Monsieur de Souvré pourquoi il me laisse tirer, et l'ira dire à la Reine ma mère.* A une heure et demie mené en carrosse

---

(1) Marguerite d'Autriche, mariée en 1599 à Philippe III; elle était mère d'Anne d'Autriche, future épouse de Louis XIII.

(2) Mme de Montglat, ancienne gouvernante de Louis XIII, l'était encore de Mesdames.

à Saint-Germain-en-Laye ; il y arrive à cinq heures, à l'arrivée va visiter Monsieur, son frère (1), qui étoit malade d'un endormissement avec quelques légères convulsions ; il s'éveille, le Roi lui dit : *Bonsoir, mon frère.* — « Bonsoir, mon petit papa ; vous me faites trop d'honneur de prendre la peine de me venir voir. » Le Roi se prend à pleurer, s'en va, et depuis ne le vit plus ; il va au bâtiment neuf ; soupé avec M. d'Anjou et Mesdames.

Le 15, *mardi, à Saint-Germain.* — Étudié, etc. ; il va au parc, tire de la harquebuse, va chez la Reine. — Mis au lit, M. de Souvré lui parle de la maladie de Monsieur ; le Roi demande : *Ne y a-t-il point moyen de le sauver ?* — « Sire, les médecins y font ce qu'ils peuvent, mais il faut que vous priiez Dieu pour lui. » — *Je le veux bien ; ne faut-il point faire autre chose ?* — « Sire, il le faut vouer à Notre-Dame de Lorette. » — *Je le veux bien ; que faut-il faire ? où est mon aumônier ?* L'aumônier vient, et dit au Roi : « Il faut faire une image d'argent de sa hauteur. » — *Qu'on envoie à Paris tout à cette heure, qu'on se dépêche,* dit le Roi avec ardeur, et puis il prie Dieu, la larme à l'œil.

Le 16, *mercredi, à Saint-Germain.* — Éveillé à une heure après minuit, il demande des nouvelles de Monsieur, son frère, et se rendort. — Monsieur d'Orléans, son frère, décède entre minuit et une heure, d'un endormissement joint à quelques convulsions ; quelque temps auparavant il disoit qu'il avoit vu en songe un ange qui lui disoit que son bon papa avoit envie de le voir et qu'il le verroit bientôt : « Je l'embrasserai si fort », ce disoit-il gaiement.

Le 17, *jeudi.* — Déjeûné, étudié, etc. M. le marquis d'Ancre lui dit le décès de Monsieur, son frère ; il en demeure saisi, blêmit, demeure pensif, fait ce qu'il peut pour se divertir, dit à M. de Souvré qu'il die à la Reine

---

(1) *Voy.* la note du 16 avril 1607.

à ce qu'il ne lui allât point donner de l'eau bénite; c'étoit par compassion, non par mépris. Il va à la chapelle, puis chez la Reine. A une heure et demie il entre en carrosse et part de Saint-Germain; vers la croix Nanterre il met pied à terre (il étoit botté), entre dans les vignes, il y faisoit fort mol, tire de la harquebuse, deux coups, à chaque coup abat un pinçon au haut d'un noyer. Il arrive à Paris à cinq heures et un quart, va voir la Reine.

Le 18, *vendredi, à Paris.* — Joué aux Tuileries, il tire de la harquebuse; il en avoit la joue meurtrie, et me défend d'en dire mot. Ramené il va chez la Reine. — Ce jourd'hui fut ouvert le corps de feu Monsieur le duc d'Orléans, en présence de M. Antoine Petit, premier médecin du feu Roi, et M. Jean Haultin, médecin de Paris, par Elie Bardin, chirurgien à Paris, et Simon Berthelot, son chirurgien.

Le 19, *samedi.* — Il va chez la Reine; elle lui dit : « Je vous veux marier », et lui demande s'il aime mieux Espagne ou Angleterre? Le Roi s'en sourit sans dire mot, et dit au sieur d'Auger : *Espagne, Espagne*, pource qu'il y pense plus de grandeur.

Le 22, *mardi.* — Il donne audience à quatre ambassadeurs. A quatre heures il va à Notre-Dame, aux vêpres de la Sainte-Cécile. A six heures et un quart soupé; il va en sa chambre, commande à faire un lait d'amandes, va chez la Reine, à huit heures trois quarts est ramené, prie Dieu, me demande si le lait d'amandes étoit fait. Je lui dis que oui, mais que s'il lui plaisoit de le remettre au matin, à son réveil, il seroit meilleur, d'autant qu'il n'avoit pas trop mal soupé (1) : *Je n'ai point soupé ne trop,*

(1) Voici le détail du souper du Roi tel que le donne Héroard : « L'eau rose des raisins de Corinthe; potage aux œufs et au jus de citron 20 (cuillerées); potage simple, 4; crêtes de poulet, 8; poulet bouilli, peu; veau bouilli, 4 (bouchées?); la moëlle d'un os; poulet rôti rissolé de pain, deux pilons et la moitié d'une aile; gelée, 13 (cuillerées); un cornet de sucre d'abricots; la

ne trop peu. — « Il est vrai, Sire, mais il ne y a pas longtemps, et si d'aventure Votre Majesté a soif, elle peut boire à cette heure, et demain matin elle prendra un lait d'amandes frais, fait à son réveil ; elle en faira ce qu'il lui plaira. » Il songe un peu : *Oui, je boirai astheure, et demain je le prendrai au saut du lit* (1). Devêtu, mis au lit, musique ; il envoie querir ses jouets, on continue la musique. M. le cardinal de Gonzague entre pour l'ouïr ; il en est marri, et a la discrétion de ne se jouer point à ses jouets en sa présence. Comme il y eut quatre chansons de chantées, il commande de lui apporter les jouets aussitôt que M. le cardinal sera sorti, et fait semblant de dormir à neuf heures et demie ; aussitôt on les lui apporte, et il dit : *Ho! mon Dieu, que je suis aise ; je ne feus jamais si aise*, et il se met à promener son petit canon (2) sur la table que l'on approcha de son lit, et s'y amuse jusques à dix heures trois quarts.

Le 23, mercredi. — Il donne audience à cinq ambassadeurs sur le décès de Monsieur, son frère.

Le 24, jeudi. — En l'habillant il va deçà, delà, joue du quillebouquet (*sic*), porte un chat-huant sur son poing, n'est jamais oisif et trouve toujours à quoi passer le temps. — Mis au lit, il se joue de son petit canon, puis fait apporter des noëls, chante et fait chanter tous ceux qui étoient autour de lui.

Le 26, samedi. — Je lui dis le commandement que j'avois de la Reine d'aller à Saint-Germain-en-Laye pour faire venir ici Monsieur (3) ; il en fut bien aise, et dit qu'il vouloit envoyer son attelage tiré par des dogues.

---

moitié d'un marron au sucre et à l'eau rose ; cerises confites, 4 ; pain peu ; bu de la tisane ; dragée de fenouil, assez. »

(1) Héroard a écrit en marge : « Son humeur quand on remet à sa discrétion. »

(2) Que le Roi avait fait lui-même ainsi que l'affût, dit Héroard aux 19 et 20 novembre précédents.

(3) *Voy.* la note du 25 avril 1608.

Le 27, dimanche. — Monsieur, frère du Roi, arrive à Paris à quatre heures; le Roi lui fait bonne chère.

Le 28, lundi. — Mené en carrosse au collége de Sorbonne; c'est la première fois. M. de Harlay, abbé de Saint-Victor (1), âgé de vingt-quatre ans, présidoit le répondant Irlandois qui avoit été son précepteur en philosophie. Mis au lit à neuf heures et demie, il s'endort jusques à onze, qu'il se prend à dire tout haut, à demi endormi : *Ho! qu'il est beau, qu'il est beau le leurre, le leurre; Loïnes, Loïnes;* c'étoit un gentilhomme qui gardoit de ses émerillons (2).

Le 29, mardi. — Étudié, etc.; mené chez la Reine, puis à la chapelle de l'antichambre de la Reine, où Mme de Lorraine lui dit adieu et part pour s'en retourner en Lorraine.

Le 30, mercredi. — Mené en carrosse à vêpres, à Saint-Eustache, puis à la comédie en l'hôtel de Bourgogne.

Le 1er décembre, jeudi, à Paris. — Mené en carrosse aux Tuileries, il y tire de la harquebuse et tue des petits oiseaux avec de la poudre de plomb (3).

Le 2, vendredi. — Étudié gaiement; quand M. Le Fèvre lui demandoit le cas d'un nom, il lui répondoit par les doigts, et ayant à répondre d'un ablatif, il montre la paume de la main, ne trouvant point de sixième doigt; dansé, tiré des armes.

Le 3, samedi. — Il va à la galerie, où il travaille lui-même à un jeu de billard que l'on dressoit. — Mis au lit, il s'endort au jeu de l'épinette par le sieur de La Chapelle.

Le 5, lundi. — Il va en la galerie, y joue au billard, va chez la Reine. Mesdames arrivent de Saint-Germain.

---

(1) *Voy.* la note du 29 juin précédent.

(2) Charles d'Albert, seigneur de Luynes, depuis connétable de France. Né en 1578, il avait alors trente-trois ans.

(3) De la cendrée.

Le 6, *mardi*. — Il fait apporter des livres de noëls, en chante; exhorté, mené par la galerie aux Feuillants, joué aux Tuileries, il y fait voler ses émerillons. Après dîner il va à la volerie, à la plaine de Grenelle.

Le 8, *jeudi*. — Après souper il va en son cabinet, où M. le cardinal de Gonzague fait faire des pastilles fort odorantes; faut ouvrir les fenêtres; puis il va chez la Reine.

Le 10, *samedi*. — Il va se promener chez les ouvriers de la galerie (1).

Le 16, *vendredi*. — M. le prince de Condé et M. de Nevers le viennent voir en son étude; M. de Nevers (2) se met à l'entretenir d'une certaine devise qu'il vouloit faire mettre sur quelque monnoie qu'il vouloit faire battre; le Roi l'écoute patiemment, et répond froidement: *Je veux pas qu'elle se dépende en France.* M. le Prince lui dit : « Sire, il faut que Monsieur de Nevers vous donne mille écus pour en avoir la permission; » le Roi lui répond sérieusement : *C'est pas à lui à me donner, c'est à moi à lui donner!* Joué, à la galerie, au billard et à autres passetemps.

Le 18, *dimanche*. — Il va au sermon en la salle du Louvre, et à vêpres en la chapelle de l'antichambre de la Reine.

Le 20, *mardi*. — Mené à la galerie à cause du brouillard, il joue au billard, à barres, va chez la Reine, où il voit M. le prince de Condé parlant à elle avec action, dont elle rougissoit. Il part, et va dire à M. le chancelier : *Monseu le chancelier, velà monseu le Prince qui gourmande la Roine ma mère; il ne faut pas l'endurer, je le veux pas.*

Le 22, *jeudi*. — Il ne désire point étudier les cartes des provinces d'Ortelius (3), M. de Souvré l'en presse :

(1) Les ouvriers ou artistes, logés au-dessous de la galerie du Louvre.

(2) Charles II de Gonzague, duc de Nevers, né en 1580, mort en 1631.

(3) Abraham Ortelius, géographe; il s'agit sans doute de son livre sur la France, publié à Anvers, en 1594.

Vous êtes en colère. — « Je ne le suis point, mais, je vous prie, étûdiez. » — *Vous êtes en colère; levez-vous;* il étoit assis. — « La Reine m'a permis de m'asseoir. » — *Je vous fairai bien lever,* dit le Roi, et il va prendre une chaise qu'il apporte lui-même tout contre M. de Souvré, s'assied, sautant dedans et disant ces mots : *Venez-vous maintenant accomparer à moi!* M. de Souvré se lève, et lui, soudain et en riant, s'en va étudier ses cartes. Il y alla pource qu'il étoit contraint, et riant pource qu'il avoit fait lever M. de Souvré.

Le 23, *vendredi.* — Il va à la plaine de Grenelle, à la volerie, et voit voler le milan, qui fut pris; c'est le premier qu'il a vu voler; la Reine y étoit.

Le 24, *samedi.* — A neuf heures et un quart, pour se garder de dormir, il fait détacher l'une de ses guenons qui saute, qui court deçà, delà, par la chambre; puis va chez la Reine, entend les trois messes de minuit: c'est la première fois. A une heure après minuit déjeuné à la salle du bal : un morceau de saucisse; pain trempé dans de l'hypocras blanc, un peu, et autant dans du clairet.

Le 25, *dimanche.* — Mené au sermon et à vêpres, à Saint-Jean en Grève.

Le 26, *lundi.* — Exhorté à l'accoutumée par le sieur de Fleurence, lequel, lui parlant de l'excellence de l'Être, lui dit qu'on disputoit un problème aux Écoles à savoir s'il valoit mieux être et être damné, que de n'être point et être sauvé; le Roi répond soudain : *J'aimerois mieux n'être point.* Mené au sermon et à vêpres à Saint-Gervais.

Le 27, *mardi.* — Exhorté à huit heures trois quarts; mené par la galerie aux Feuillants, il va au jardin des Tuileries, fait voler l'alouette par ses émerillons, voit voler le milan, de là l'eau et lui deçà, qui fut pris. A deux heures et demie mené en carrosse au Pré-aux-Clercs, où il monte à cheval et vole la corneille, jette son oiseau qui la prit.

Le 28, *mercredi.* — Exhorté; M. de Fleurence lui dis-

courant de ceux qui se mêlent de deviner, il demande : *Les faiseurs d'almanachs disent-ils vrai?* M. de Fleurence ne répond à la demande. — *Mais quand ils disent que quelqu'un mourra?* Il ne répond point encore, et le Roi ne demande plus rien. Mené à la plaine de Grenelle, pour la volerie pour corneille.

Le 29, *jeudi.* — Mené à la verrerie, il fait faire des petites besognes.

Le 30, *vendredi.* — Il étudie fort gaiement, examine lui-même sa leçon latine, s'interroge et se répond sans faillir, y prend plaisir pource qu'il entend ce qu'il sait et les raisons de ce que l'on lui demande, ce qu'il ne faisoit pas auparavant qu'il ne les savoit pas. Il n'aime pas à ignorer ne à le paroître ; dansé, tiré des armes. Mené au bois de Vincennes à la volerie, il faisoit un grand froid ; ramené à cinq heures, étudié fort bien, gaiement.

Le 31, *samedi.* — Sur sa leçon, qui étoit que : *Justus princeps debet semper habere in promptu clementiam pro delinquentibus*, M. Le Fèvre, son précepteur, exagère cette vertu et la loue sur toutes, disant qu'un prince doit toujours pardonner ; il répond : *Et monsieur de Vatan?* (prisonnier à la Conciergerie, pour crime de lèse-majesté). M. Le Fèvre lui dit : « Sire, le prince doit toujours pardonner, mais il doit envoyer aux magistrats le jugement des crimes. » Il songe, et pour faire voir qu'il ne tenoit pas à lui que le sieur de Vastan (1) n'obtînt pardon, il appelle : *Monsieur de Souvré que je vous die un mot à l'oreille*, et il lui dit : *La Roine ma mère dit que si on lui*

(1) « Il y a en Berry, écrit Malherbe à la date du 25 novembre 1611, une petite rumeur d'un nommé Vaten, qui, pource que l'on avoit pris quelques faux-sauniers en ses terres, a, par représailles, arrêté le fils de M. Robin (fermier général des gabelles) et le tient encore. Le conseil a donné arrêt contre lui, par lequel il est dit que sa maison sera rasée. Pour moi, je crois qu'il aura son pardon, pource que des principaux de la Reine sont ses parents. » — Florimond Vastan, seigneur du Puy, fut exécuté en Grève le 2 janvier 1612.

pardonnoit, il y en auroit beaucoup d'autres qui voudroient faire de même. — « Vraiment, Sire, lui dit M. de Souvré, voilà une parole fort notable. » Je demande à M. de Souvré, tout haut, si le Roi auroit agréable que je l'écrive en mon journal, il dit : *Monsieur de Souvré, dites-le lui à l'oreille.* Il fait paroître sa discrétion au secret. — Mené aux Augustins, à vêpres, puis au Palais, où il achète quantité de petites besognes d'argent.

ANNÉE 1612.

Le Roi communie au jour de l'an. — Fête des Rois. — Son goût pour la chasse de plus en plus développé. — Vers du Roi. — Ballet des trois parties du monde. — Incendie au Louvre. — Sermon de M. de Richelieu. — Demande de la main de Madame pour le roi Philippe IV par l'ambassadeur d'Espagne. — Quintaine à la place Royale. — Mort du duc de Mantoue. — Le Roi visite assez fréquemment la reine Marguerite. — Voyage à Brie-Comte-Robert. — Accident. — Histoire d'une guenon. — Mot à madame de Longueville. — Le duc de Pastrana, ambassadeur d'Espagne. — Contrat de Madame. — Bal chez la reine Marguerite. — Fête à ce sujet. — Le Roi ne veut pas se mettre en deuil noir pour le comte de Soissons. — Le Roi fouetté.

Le 1er janvier, dimanche. — Il ne veut point déjeuner, pource qu'il avoit à communier ; exhorté, à neuf heures et demie mené à la messe à la chapelle de Bourbon ; à dix heures trois quarts en la salle basse du Louvre, il touche deux cents malades. Mené en carrosse au sermon et aux vêpres à Saint-Louis, rue Saint-Antoine.

Le 5, jeudi. — A six heures et un quart il va chez la Reine, fait couper devant lui le gâteau des rois ; il est le roi ; j'eus l'honneur d'en être.

Le 7, samedi. — Mené en carrosse chez la reine Marguerite et de là voir M. le prince de Conty, où il a goûté.

Le 10, mardi. — En dînant M. de Marsilly (1), maître d'hôtel, disoit à M. le chevalier de Guise (2) que jamais

---

(1) Claude de Poulet ou Paulet, vicomte de Marcilly, seigneur de Saint-Germain, capitaine des chevau-légers de la Reine, puis maréchal de camp ; il commanda, en 1636, le secours de Dourlens.

(2) François-Alexandre-Paris, chevalier de Malte, fils de Henri Ier, duc de Guise, et de Catherine de Clèves, lieutenant général en Provence, tué le 1er juin 1614 d'un éclat de canon au château de Baux.

hommes n'ont tant aimé les oiseaux que feu M. le cardinal, son oncle, tué à Blois, et feu M. le maréchal de Montmorency ; le Roi dit soudain : *Oh ! je ne leur en céderai rien. Je me lève à quatre heures pour les panser.*

Le 14, *samedi.* — En soupant il s'entretient de la volerie. M. de la Vieuville fils (1), grand fauconnier, lui racontoit qu'un jour, volant pour corneille, un faucon porte une corneille par terre, et qu'une autre corneille fondit sur le faucon qui avoit lié la première et la tenoit liée dessus ; le Roi lui dit : *Que ne preniez-vous cette corneille en vie pour lui faire voler le faucon !*

Le 16, *lundi.* — Mené au Bourg, il prend un héron pour la première fois.

Le 26, *jeudi.* — Chez la Reine, M. le prince de Condé lui dit à part qu'il ne crût pas qu'eux, qui étoient princes de son sang, eussent dessein de l'enlever, qu'ils n'en avoient point d'autres que d'exposer leur vie pour lui. — *Je ne m'en soucie pas !* — Le soir la Reine lui dit en se jouant, après souper : « Mon fils, je vous veux marier, le voulez-vous bien ? » — *Je le veux bien, Madame.* — « Mais vous ne sauriez pas faire des enfants. » — *Excusez-moi, Madame.* — « Et comment le savez-vous ? » — « *M. de Souvré me l'a apprins.* » — Le jour il avoit été question au conseil de son mariage avec l'Infante.

Le 27, *vendredi.* — Il étoit de fort gaie humeur, veut faire des vers, et fait ceux-ci :

Il est aujourd'hui vendredi,
Dont je ne suis pas marry,
Car je mangerai du ris
En la ville de Paris.

J'ai vu un grenouillon
Qui aiguisoit un jon
Pour faire un bâton.

---

(1) Charles Ier, fils de Robert, marquis de la Vieuville, et de Catherine d'O ; il fut duc et pair, et mourut le 2 janvier 1653.

Le 30, lundi. — Il donne audience à l'ambassadeur de Venise et à celui de Savoie, chez la Reine.

Le 2 février, jeudi. — Il va en la galerie, où il donne audience au recteur de l'Université, qui lui apporte le cierge pour la procession et par occasion le remercie pour la justice qui lui avoit été rendue quelques jours auparavant par le Parlement contre les Jésuites.

Le 7 mardi. — En soupant il s'entretient de la fauconnerie avec le sieur de Marsilly, qui racontoit au Roi qu'il avoit mis son fils au collége Montaigu, en la chambre du sieur Grassot, pour lui apprendre les sciences. Le Roi reprend : *Comment parlera-t-il à lui toute la nuit comme vous faites aux oiseaux!*

Le 11, samedi. — Il demande à boire; le servant bronche en avançant le verre, et renverse de la tisane sur la main et le bras du Roi voulant prendre le verre; il s'en pique en souriant, et dit : *Je n'ai plus soif, vous m'avez rafraichi*, et cache ainsi son déplaisir.

Le 17, vendredi. — Il va chez la Reine, où il se joue à faire ses petits gentilshommes ambassadeurs de divers royaumes vers la Reine pour se réjouir du mariage du Roi et de l'Infante; il y en avoit des topinambours. En soupant l'on parloit de courir la bague et des bons coureurs; quelqu'un dit que les Gascons y étoient excellents et qu'ils couroient la bague dans le ventre de leur mère, il dit soudain : *Ils naissent la lance au poing.*

Le 25, samedi. — Il est servi par M. du Maine, levé en robe, la Reine le vient voir; la reine Marguerite aussi; il étoit un peu malade.

Le 27, lundi. — A deux heures il donne audience aux ambassadeurs d'Angleterre et de Saxe.

Le 29, mercredi. — Levé bon visage, gai, étudié, puis il va chez la Reine; joue ensuite au billard, va à la volerie au bois de Vincennes, se traîne sur le ventre pour tirer aux oiseaux de vivier qui étoient dans une mare.

Le 1er mars, jeudi. — Il voit danser le ballet de madame de Puisieux (1), où il y avoit neuf demoiselles qui représentoient les trois parties du monde.

Le 6, mardi. — Sur les deux heures il va chez la Reine, où il voit un carrousel. Un officier des siens, sommier d'échansonnerie, tombe du haut de la vieille montée, du côté du septentrion, et se tue, et le feu se met aux combles de la tour, du côté du Pont-Neuf, en la chambre de garçons de sa garde-robe. Le soir il voit danser un ballet à Madame Christine.

Le 7, mercredi. — En s'éveillant il dit qu'il a songé toute la nuit au feu, qu'il aidoit à l'éteindre et qu'il voyoit rompre des lances, comme il avoit fait au carrousel, la veille. Étudié; il n'a point déjeuné; son précepteur, M. Le Fèvre, n'y étoit point. M. le marquis d'Ancre lui dit que le sieur de Fleurence, sous-précepteur, n'étoit jamais malade, comme étoit quelquefois M. Le Fèvre, et qu'il falloit que je fisse prendre une médecine au sieur de Fleurence; le Roi dit : *Il faut donc que ce soit le jour que monsieur Le Fèvre sera malade.*

Le 9, vendredi. — Il se fait lire un livre de raillerie intitulé : *Le voyage de maître Guillaume en l'autre monde vers Henry le Grand.*

Le 17, samedi. — M. le grand écuyer arrive, revenant de son gouvernement de Bourgogne; le Roi lui fait bonne chère avec transport.

Le 18, dimanche. — Il va à Saint-André des Ards, au sermon de M. de Richelieu, évêque de Luçon, puis à l'hôtel et parc du Luxembourg.

Le 26, samedi. — Devant la Reine et Mesdames, l'ambassadeur d'Espagne demande Madame en mariage pour le Roi son maître, parlant à la Reine, puis à Madame, le

(1) Madeleine de Neuville de Villeroy, première femme de Pierre Brulart, fils aîné du chancelier de Villeroy et appelé du vivant de son père, M. de Puisieux.

genou en terre, en mêmes et semblables termes : « Madame, l'honneur que j'ai reçu du Roi mon Seigneur, au commandement qu'il m'a donné de recevoir de sa part les assurances de vos bonnes volontés, surpasse de beaucoup tout ce que je pourrois espérer au monde, et celui que vous lui faites est le plus grand bien, plus grand contentement, plus grande félicité et la plus grande joie qui peut arriver à l'Espagne. La gloire ne m'en est point due, mais il la faut transporter au Saint-Esprit, qui a présidé en vos conseils. »

Le 3 *avril, mardi.* — En soupant je lui dis la première nouvelle que madame de Guise étoit accouchée d'un fils (1). M. de la Curée me l'envoya dire pour le lui dire ; il fait contenance d'en être joyeux et envoya bien peu après le faire dire de sa part à M. de Souvré par M. de Humières ; il me demande s'il y avoit bien neuf mois.

Le 5, *jeudi.* — A une heure après midi il arrive en carrosse à la place Royale, posé sur l'échafaud dressé devant la Quintaine pour voir les entrées des tenants et assaillants, faites pour les réjouissances de son mariage ; il y a goûté, à quatre heures.

Le 6, *vendredi.* — Mené à la place Royale, comme le jour précédent.

Le 7, *samedi.* — A une heure trois quarts à la place Royale, il voit courir la bague.

Le 10, *mardi.* — A trois heures et demie il va chez la Reine, où il donne audience au sieur Carlo di Rossi, venant de la part du duc de Mantoue annoncer le décès de son père.

Le 12, *jeudi.* — En lui donnant sa chemise à son coucher, on voit que sa poitrine, son ventre, son dos, se trouvent couverts par-ci par-là de pustules rouges de petite vérole.

---

(1) François de Lorraine, prince de Joinville, né le 3 avril 1612, mort sans alliance, le 7 novembre 1639.

Le 14, samedi. — Fort gai; il s'amuse à tailler des doublures de toile pour les chausses de son Robert (1), les coud, et lui taille aussi des manches de taffetas, se fait jouer du luth par le Baillif, joue lui-même dessus; il étoit au lit.

Le 15, dimanche. — Il prend plaisir à voir sauter son Robert tenant un petit chien, lui fait donner à dîner de ce qu'il lui avoit fait préparer lui-même dans ses plats d'ivoire; il taille des habits pour son Robert, y travaille lui-même, il les dessine. A neuf heures un quart levé, il fait le Pantalon par la chambre; l'on faisoit son lit, il saute dessus pour faire recommencer, mais c'étoit pour donner le temps à ceux qui travailloient à l'habit de Robert, et le finir.

Le 7, mardi. — Il s'amuse à battre du tabar, puis à faire l'habit de Robert, y coud lui-même du passement, y fait travailler Archambaud, l'un de ses tailleurs, qu'il avoit envoyé querir, et l'attendoit avec impatience, et lui disoit qu'il ne seroit plus tailleur des magots; il se prend à le gausser doucement, lui reprochant qu'il étoit encore couché avec sa femme. Ensuite il joue à l'oie. Il eut opinion que M. de Marsilly lui racontoit quelque chose de non véritable : *Ah! Marsilly, l'Écriture dit que Omnis homo mendax, et je vous assure que vous l'êtes grandement.*

Le 19, jeudi. — Il charge ses coffres sur des dogues, les fait aller, se fait appeler Monsieur par Descluseaux, fait armer huit ou dix de ses petits de ses harquebuses et de tronçons de pique; il est mousquetaire. L'on parloit d'oiseaux; le jeune de Loïnes, qui avoit ceux de son cabinet, dit que M. le marquis de Rosny en avoit un très-bon, et qu'il le vouloit donner à Sa Majesté, mais qu'il le gardoit : *Oui, il me le veut donner, mais il le garde*, dit le Roi.

(1) Son singe.

Le 19, *jeudi*. — Levé en robe, la Reine le vient voir. S'en retournant, elle dit : « Demain vous n'aurez point de sermon. » M. de Souvré répond que M. de Fleurence lui en fera un. La Reine sort, et n'entend point ces paroles qu'il dit : *Oui, Fleurence me dira encore des sottises*. Fleurence répond : « Sire, j'aime mieux que vous me haïez homme de bien que si vous m'aimiez méchant; je gagnerai aussi bien ma vie en Turquie qu'auprès de Votre Majesté. » Tancé aigrement par M. de Souvré, enfin il s'apaise, ayant assurance de lui qu'il n'en parleroit point à la Reine.

Le 22, *dimanche*. — Mené chez la Reine, elle dînoit. Quelqu'un lui vint dire que M. l'évêque de Luçon ne prêcheroit pas, et s'il lui plaisoit que l'on avertît le père Coton. La Reine répond : « Oui, mais il n'est pas préparé. » — *J'en suis bien aise*, dit le Roi, *il ne sera pas si long*. Il chante à la chapelle, et se fait entendre par-dessus tous.

Le 23, *lundi*. — M. de Fleurence, par discours, récite l'histoire de Silène, premier législateur des Locriens, qui avoit fait une loi que les adultères auroient les yeux crevés. Son fils le premier enfreint la loi; le peuple pour l'amour du père le veut dispenser de la peine. Il y résiste ; mais à la fin, éprouvant leur bonne volonté, veut que ce soit à la charge que son fils auroit l'œil droit crevé et lui le gauche. Le Roi demande à Fleurence : *Savez-vous bien pourquoi il se fit crever l'œil gauche*. — « Non Sire ». — *Afin de mieux tirer de la harquebuse*.

Le 24 *mardi*. — Il va chez la Reine, et avoit envie de s'en aller à la galerie; il en presse M. de Souvré, qui, causant avec la Reine, faisoit la sourde oreille. Le Roi va dire à Mme la marquise d'Ancre : *Velà Monsieur de Souvré qui fait premièrement ses affaires, puis il pensera aux miennes*.

Le 26, *jeudi*. — Il étoit toujours malade, mais gai; il joue à l'oie avec MM. de Vendôme, le grand écuyer,

et d'Épernon ; la Reine lui donne un petit coffre de jaspe pour présent, qu'elle lui avoit promis s'il prenoit sa médecine.

Le 29, dimanche. — Il va à la messe à Bourbon, confessé, communié. Au sermon en la salle, le père Coton fut court, le Roi lui en faisoit signe, claquant des mains, mais bas.

Le 30, lundi. — Il part en carrosse, va à la place Royale pour y voir courir la bague, dont la course avoit été remise. M. de Rouillat, gentilhomme gascon, la gagne ; il étoit neveu de M. d'Épernon.

Le 3 mai, jeudi. — Mené à Issy, au jardin de la reine Marguerite, il pêche à la ligne.

Le 9, mercredi. — Il battoit le tambour contre la table avec sa cuillère et sa fourchette ; M. de Souvré l'en reprend ; il s'en fâche, et lui dit : *Vous ne m'aimez pas tant comme fait Galaty* : c'étoit le colonel des Suisses, auquel il venoit de frapper dans les mains avant déjeuner sur la protestation qu'il lui faisoit de son affection.

Le 14, lundi. — Vêtu de deuil (1), il s'en fâchoit, touché du souvenir du Roi son père. Il prie Dieu, ne déjeune point. Mme de Montglat lui racontoit des actions de son enfance, comme il fut sevré avec de la moutarde, ce qu'il disoit, et comme elle continuoit : *Parlons plus de cela, mamanga, parlons de mes harquebuses ; qu'on me les apporte*, et envoye querir les moules et les clefs, et les lui montre toutes. Il n'aimoit nullement entendre parler de ses enfances. Il va à la place Royale, en carrosse, chez Chastillon, son topographe, où il s'amuse à diverses inventions (2).

Le 20, dimanche. — M. de Villeroy prend congé de lui pour aller trouver MM. les prince de Condé et comte de Soissons. Il va chez la Reine ; il demande quand il

---

(1) Pour l'anniversaire de la mort de son père.

(2) Nicolas de Châtillon, d'une famille noble de Champagne, encore existante, 1547-1616. — Il construisit la place Royale et acheva le Pont-Neuf.

partira? — « Quand le Parlement aura fait ce que je leur ai commandé, » dit la Reine. Le Roi répond : *Madame, envoyez leur dire qu'ils s'assemblent, et me y envoyez; ils ne me refuseront point.*

Le 23, *mercredi*. — Entré en carrosse, il est surpris de vents et d'éclairs, de tonnerre et de pluie, qui se continue jusqu'à Brie-Comte-Robert, où il arrive à sept heures; le carrossier voulant rentrer par la ville dans le château, le carrosse s'accroche par l'impériale contre les dents de fer de la herse, de telle façon qu'à grand' peine on l'en peut arracher; les bras du carrosse en furent tout rompus; cependant il pleuvoit extrêmement et fut-on contraint d'en faire sortir le Roi par le devant du carrosse, qui étoit accroché, et tous ceux qui étoient dedans en firent de même; c'étoient MM. de Vendôme, de Verneuil, le chevalier de Guise, le marquis de la Valette, M. de Souvré, le baron de Vitry, capitaine des gardes.

Le 29, *mardi*. — Le marquis de Spinola arrive d'Espagne allant en Flandre (1).

Le 30, *mercredi*. — Il donne audience au marquis de Spinola. Il se fâche contre M. de Souvré, à cause d'une fraise empesée : il n'aimoit pas à être contraint en ses habits. Il fait des chaperons à ses pies-grièches avec du cuir rouge.

Le 31, *jeudi*. — Le marquis de Spinola et le comte de Buquois (2) prennent congé de lui.

Le 2 *juillet, lundi*. — Ce jourd'hui, à sept heures du matin, part M. le connétable pour s'en aller en Languedoc.

---

(1) Frédéric Spinola, général de galères de Hollande, frère d'Ambroise, l'un des plus grands généraux de son temps : il mourut en 1630 au siége de Casal.

(2) Bucquoy est un bourg avec titre de comté en Artois, près de Bapaume. — Armand de Longueval, comte de Bucquoy, gagna avec le duc de Bavière la fameuse bataille de Prague, en 1620, contre les Bohémiens protestants révoltés. Le comte de Bucquoy était déjà passé, allant de Flandre en Espagne, en octobre 1611, et avait salué le Roi et la Reine.

Le Roi court après les oiseaux à force et surtout après un auriol.

Le 4, mercredi. — Revenant de Fontainebleau, il s'amuse dans le parc à faire courir des cochons; il donne cinq écus à un paysan à qui ils étoient, pour ce qu'il disoit que son cochon se mourroit pour ce qu'il avoit été mordu à l'oreille. Quelqu'un lui dit que c'étoit trop: *Hé! c'est un pauvre homme; à cette heure qu'il a cinq écus, son cochon ne mourra plus*, dit le Roi se souriant.

Le 13, vendredi. — Il va à Montfaucon pour voir éprouver des canons de nouvelle invention.

Le 22, dimanche. — Mené en carrosse le long de la rivière, il avoit envie d'aller à pied et M. de Souvré ne le vouloit pas. Il avoit fait mettre une de ses guenons dans le carrosse; il commande à Bagauld, son artillier, de jeter des fusées. La guenon eut si grand peur, qu'elle remplit tout d'ordure et particulièrement sur le Roi, et lors chacun de sortir; l'on lave le Roi à la rivière, il fallut couper une manche de sa chemise tant elle étoit gâtée, et lui bien aise pour aller à pied, fait jeter des fusées contre les personnes qui passent au chemin à cheval.

Le 27, vendredi. — M. le grand écuyer, lui donnant le bonsoir, lui demande permission d'aller le lendemain voir courir les chiens de M. de Vendôme; Le Roi lui dit: *Si vous avez envie d'aller à la chasse, les miens courront demain; je vous donne cet avis.*

Le 31, mardi. — Mené à la chapelle Saint-Louis des Jésuites, au sermon du cardinal de Sourdis; puis à la plaine de Grenelle, où il monte à cheval, et revient à cheval.

Le 1er août, mercredi. — Il dit à M. de Souvré qu'il étoit fête et qu'il ne falloit pas étudier: « Oui, sire, mais « ce n'est pas fête d'apôtre. » — *Hé Mosseu de Souvré, excusez-moi, je m'en vas le vous montrer*, et il lui récite l'histoire de saint Pierre-aux-liens. M. de Souvré lui dit: « Vous l'avez apprinse dans la vie des Saints ». — *Excusez-moi, je l'ai apprinse en l'Évangile.*

Le 2, *jeudi.* — Il va chez la Reine, qui prenoit médecine ; il lui dit : *Courage, Madame ; allons, Madame, courage ; courage, Madame,* et disant courage, il remplissait toujours ses pochettes de dragées, et de cimires (*sic*) de melon, *courage, Madame ; il faut qu'ouvrir la bouche bien grande et jeter dedans.*

Le 5, *dimanche.* — Il va à Rueil, où il dîne chez le sieur de Mouisset (1).

Le 9, *jeudi.* — Mme de Longueville prend congé de lui pour aller en voyage avec son mari, à Notre-Dame de Montagne, lui disant qu'elle faisoit beaucoup de miracles. Le Roi dit en souriant à M. de Longueville : *Elle feroit un grand miracle, si de fol que vous êtes, elle vous faisoit devenir sage.* Le Roi avoit opinion que M. de Longueville avoit l'esprit un peu gaillard.

Le 13, *lundi.* — Mené en carrosse au pont Notre-Dame pour voir passer le duc de Pastrano, prince d'Evoly, ambassadeur d'Espagne, pour demander Madame en mariage.

Le 16, *jeudi.* — A sept heures et demie il donne audience à don Diego de Selna, duc de Pastrano, qui le salue de la part du roi d'Espagne. Sa réponse fut : *Je remercie le Roi de sa bonne volonté, assurés-le que je l'honorerai toujours comme mon père et l'aimerai toujours comme mon frère.* L'on y avoit ajouté : « Et que j'userai de ses bons conseils », ce qu'il ne dit point, soit par oubli ou par dessein.

Le 18, *samedi.* — Il entend la musique du duc de Pastrano, deux joueurs de guitare chantants et un autre qui chantoit. On lui présente de la part du duc de Pastrano vingt-quatre peaux de senteur et cinquante paires de gants. Peu de temps après, M. le comte de la Rochefoucauld, maitre de sa garde-robe, lui dit qu'il falloit

(1) *Voy.* tome I, page 357, note 1.

qu'il les fit garder pour en donner aux étrangers qui le viendroient voir : *Oh! non, ce sera pour en faire des colliers à mes chiens et des harnois à mes petits chevaux.*

Le 21, mardi. — Il s'amuse à faire des bataillons de ses petits hommes de plomb; le sieur d'Auzeray, l'un de ses premiers valets de chambre, lui présente une chaise, lui demandant s'il se vouloit pas asseoir? — *Il faut pas être assis quand on est à la guerre et qu'on met des armées en bataille.* Il va en la galerie, d'où il voit, en la place, combattre des dogues avec un ours. Bu du vin clairet à son souper, pource qu'il y avoit des Espagnols.

Le 22, mercredi. — Jamais oisif, étant sur ses affaires en son petit cabinet, il fait mettre une bougie allumée à la fenêtre, et tire d'une arbalète à argelet, et tire la bougie sans l'abattre.

Le 24, vendredi. — Mené à Gentilly chez M. le président Chevalier, amusé diversement jusques à cinq heures et demie; il va en la chambre où M. le président Chevalier donnoit à souper à la campagne, et dit : *Monsieur de Souvré, je veux souper ici.* L'on fait retirer la viande déjà servie, et fait-on porter la sienne; il s'assied, fait asseoir M. de Souvré et autres qui y devoient manger. Le soir, M. de Souvré parloit au sieur d'Auzeray pour l'ordre de la chambre du lendemain, que le contrat du mariage du Roi se devoit signer. Le Roi lui demande : *Monsieur de Souvré, qui signera?* — « Sire, ce sera vous, vous serez marié demain ici, vous serez marié demain. » Le Roi, qui ne répondoit mot, dit brusquement et froidement : *Parlons pas de cela, parlons pas de cela.*

Le 25, samedi. — A son lever exhorté sur Saint-Louis (1). Il va en sa chambre, aide à la faire accommoder pour la cérémonie du soir. A cinq heures trois quarts, le duc de Pastrano arrive en sa chambre, où il l'attendoit, accom-

(1) Jour de la fête de Saint-Louis.

pagné de la Reine, de Monsieur, de Madame Christine, du nonce, de MM. les princes du sang et officiers de la Cour; quand Madame signoit, le Roi la poussoit doucement du coude pour la faire faillir; il signe le contrat de mariage de Madame.

Le 26, *dimanche.* — Mené chez la reine Marguerite, qui faisoit la collation et le bal pour le duc de Pastrano; le Roi y mangea peu et but un peu de vin. Il fit des merveilles à danser, encore que de sa nature il ne s'y plaise pas. Il se fit admirer dans toutes sortes d'actions.

Le 28, *mardi.* — Il va en la galerie pour voir mettre le feu à une pyramide pleine de fusées, au manége de M. de Pluvinel, qui étoit une grande place où il l'avoit fait mettre avec prévoyance depuis le jour précédent, n'ayant point voulu qu'elle fût dans la cour du Louvre ni celle des cuisiniers, de peur de faire du mal, ni sur le quai, de peur du bois et du foin, comme plusieurs lui proposoient. Il va chez la Reine, où arrive le duc de Pastrano, accompagné de son oncle et du marquis de Treva, les entretient fort gentillement, et y est jusqu'à onze heures.

Le 1er *septembre, samedi.* — Il commence à apprendre à jouer du luth par Ballard.

Le 2, *dimanche.* — Mené en carrosse aux Bonshommes du bois de Vincennes, il y entend vêpres; après, ne pouvant monter à cheval à cause de la chaleur, il s'amuse dans le cloître, y languissant, voit un broc plein de vin et un autre d'eau, des verres portés par des hommes envoyés par les moines. Il prend le verre, fait verser du vin et de l'eau, en donne à M. de Souvré, à M. de la Curée, à M. l'évêque de Chartres, qui avoit dit vêpres, et à plusieurs autres gaiement et à la soldade pour se désennuyer; et lui a goûté.

Le 8, *samedi.* — Mené à trois heures à vêpres à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, il y reconnoît ma nièce du Val : *Velà madame Hérouard et sa nièce du Val.* Il voit que

l'on la pressoit, s'écrie : *Hé mon Dieu, velà que l'on fera tomber la petite du Val!* Il y avoit plus de quatre ans qu'il ne l'avoit vûe. Il eut le soin de la faire mettre en sûreté.

Le 9, *dimanche.* — A quatre heures, en sa chambre, accompagné de la Reine sa mère, le duc de Pastrano prend congé de Leurs Majestés pour s'en retourner en Espagne.

Le 22, *samedi.* — A dix heures mené en carrosse à Notre-Dame; l'éjouissance étoit incroyable et les acclamations à haute voix.

Le 23, *dimanche.* — Sur le point de prendre un clystère, il demande à prier Dieu; je lui demande ce qu'il avoit demandé à Dieu? — *Eh! que je n'aye point de mal.* Il prend le clystère.

Le 28, *vendredi.* — Achevé une lettre pour le duc d'York, ne l'ayant point voulu remettre, quelque chose que lui en ait pu dire M. de Souvré.

Le 29, *samedi.* — Mené à Argenteuil, il y voit des reliques, va à Sanois en la maison d'un banquier italien nommé Lumagne.

Le 2 *octobre, mardi.* — M. le duc de Mayenne revient d'Espagne (1).

Le 7, *dimanche.* — Il va à Saint-Cloud voir M. d'Épernon, malade chez M. de Gondi.

Le 11, *jeudi.* — Il va chez la Reine, où se passoit le contrat de mariage de Mlle de Mayenne avec le duc de Sforce (2). L'on ne faisoit que d'achever de lire le contrat lorsqu'il y arriva; on le lui présenta à signer; il ne le voulut jamais signer qu'il ne l'eût ouï lire, et de fait il fut lu du tout, puis signé.

---

(1) Il y avait été envoyé pour conclure le double mariage de l'infant Philippe, depuis Philippe IV, avec Madame Élisabeth, et de Louis XIII avec Anne d'Autriche.

(2) Renée de Lorraine, sœur de Henri, duc de Mayenne, mariée à Marie Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa-Fiore, morte à Rome, le 23 septembre 1638.

Le 12, *vendredi.* — Il reçoit fort bien M. le comte de Soissons revenant de Normandie.

Le 15, *lundi.* — Levé en robe et en bottines; Madame le vient voir; Mlle de Vendôme et lui s'amusent à faire des confitures.

Le 31, *dimanche.* — Il va dans son petit carrosse au parc; M. de Souvré étoit devant avec son petit-fils le chevalier de Malte (1), et il restoit en place. M. de Souvré lui demande qui lui plaisoit qui s'y mît. Le Roi ne répond pas: interrogé par plusieurs fois, même silence. M. de Souvré dit enfin : « Sire, voilà M. de la Force, capitaine de vos gardes, vous plaît-il qu'il s'y mette? » — Le Roi ne dit mot. — « Sire, les capitaines de vos gardes ont accoutumé d'y aller du temps du feu Roi votre père. » — *Ils l'ont accoutumé peu à peu ; je leur en ferai peu à peu perdre la coutume.*

Le 1er *novembre, jeudi.* — Il apprend le décès de M. le comte de Soisons, décédé le matin sur les trois heures, en sa maison de Blandy.

Le 4, *dimanche.* — Il ne se veut point lever pour ne prendre point un habit de deuil pour M. le comte de Soisons. Il le vouloit violet. Il va au sermon, et fait courir un marcassin par ses petits chiens (2).

Le 8, *jeudi.* — Éveillé doucement, son visage changé par une médecine qui lui a été présentée; la présence de la Reine par deux diverses fois; menaces de M. de Souvré, par l'espace de deux heures; on ne l'eût pu résoudre à la prendre, mais plutôt à endurer le fouet, et à dix heures trois quarts fouetté bien, sans larmes.

---

(1) Jacques de Souvré, fils du marquis de Souvré, né en 1600, reçu chevalier de Malte en 1605 : il demeura près du Roi jusqu'en 1628, qu'il alla à Malte. Général des galères de Louis XIV, grand prieur de France en 1667, mort le 22 mai 1670, à Paris, où il avait fait construire l'hôtel du Temple.

(2) Le même jour mourut Nicolas Le Febvre, précepteur du Roi; il fut saisi d'un frisson dans le cabinet même du Roi, et ramené chez lui, y mourut presque aussitôt.

Le 9, *vendredi.* — Éveillé doucement, résolu de prendre sa médecine; toutesfois depuis sept heures jusqu'à neuf heures et demie il a été comme le jour précédent; ni la force, ni la douceur n'y ont servi de rien, retenu seulement de l'appréhension du médicament, qui étoit d'une once de casse infuse, de deux drachmes de séné et quatre scrupules de rhubarbe, et demi-once de sirop de limon et décoction de chicorée blanche, oseille, buglosse, agrimoine, raisins de corinthe, linnières de fenouil, de citron et un peu de conserve de violette. Il l'a fallu tromper; ç'a été avec six onces de lait d'amandes et deux drachmes de diacarthami qu'il a prise, et en a demandé davantage. Le soir il prend sa robe et ses bottines, va en sa chambre voir jouer une comédie françoise et des farces.

Le 11 *dimanche.* — Il va en la galerie à son lever; la Reine avoit commandé qu'on lui fît la mine pour n'avoir point voulu prendre sa médecine; il s'en aperçut ou il le sut, et s'adressant à Mlle de Vendôme, lui dit tout bas : *La Reine ma mère a commandé que l'on me fasse la mine, mais ils seroient bien tous étonnés si je la leur faisois.* Soudain il va à Mme la douairière de Guise : *Eh bien, madame de Guise, êtes-vous de celles qui me font la mine?* et s'en va lui faisant la moue et le haussebec.

Le 17, *samedi.* — A une heure mené en carrosse au pont de Neuilly, où il monte à cheval et court un lièvre avec les chiens de feu M. le comte de Soissons, qui lui furent donnés.

Le 5 *décembre, mercredi.* — On lui présente une gelinotte de bois; il la repousse. Le sieur Parfait, contrôleur général, lui dit : « Sire, c'est une gelinote de bois. » — *Quand elle seroit de fer, je n'en veux point.*

Le 9, *dimanche.* — Mené en carrosse au sermon et à vêpres à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, pour tenir à baptême M. le comte de Soissons, âgé de sept ans, avec la

Reine sa mère, en la chapelle de la maison du comte, baptisé par M. l'évêque de Paris.

Le 10, lundi. — Il reçoit chez la Reine le serment de la charge de grand-maître de M. le comte de Soissons (1).

Le 16, dimanche. — Mené en carrosse à Saint-Benoît, où il entend le sermon et vêpres; il y blêmit, y rougit, se plaint du ventre; remis et ramené à quatre heures chez la Reine, où il reçoit des lettres de Malte de M. le chevalier de Vendôme, et un laneret, qu'il porte sur son poing, fort content.

Le 18, mardi. — Il reçoit le serment de M. le comte de Soissons pour le gouvernement du Dauphiné.

Le 23, dimanche. — On lui met une emplâtre de diapalme sur la jambe droite sous le genou, enflé par une chute sur la robe de Mlle de Vendôme, garnie de jayet.

Le 24, lundi. — Il va chez la Reine, en la salle, où il voit danser sur la corde une petite fille de cinq ans et d'une corde à l'autre.

Le 31, lundi. — Il s'amuse à faire des gâteaux au beurre chez Madame et avec elle.

---

(1) « M. le comte fut baptisé dimanche dernier, habillé d'une robe blanche, et nommé Louis par le Roi, qui fut parrain, et la Reine marrine (*sic*). Le lendemain il prit le haut de chausses, et vint faire le serment de grand-maître en présence de la Reine, dans le cabinet du conseil. » — *Lettre de Malherbe* du 15 décembre 1612.)

ANNÉE 1613.

Meurtre du baron de Lux. — Le Roi demande à sa mère la grâce d'une femme condamnée à mort. — Ballet de Mme de Guiercheville. — Tragédie d'*Emon*. — Les Rois sont gentilshommes. — Trait de justice du Roi. — Le Roi touche 1,070 malades. — Son goût pour la comédie. — Voyage autour de Paris. — Accident qu'une gazelle manque de causer. — Cadeau du duc de Lorraine. — Mariage de M. de Montmorency et de Marie des Ursins. — Pose de la première pierre de l'aqueduc de Roungy. — Passage à Essone. — Le Roi commence à aller aux assemblées. — Lettre à la Reine. — Le pauvre en sa maison de gazon. — Serment de M. d'Ancre comme maréchal. — Les sauvages de M. de Rasilly.

Le 5 *janvier, samedi.* — Le baron de Lux tué par M. le chevalier de Guise à l'entrée de la rue de Grenelle (1). Le Roi fait jouer une comédie françoise *De la Folie et de l'Amour aveugle;* il va en la salle de la comédie.

---

(1) Ce meurtre provoqua l'édit du 28 janvier 1613, renouvelant des peines sévères contre ceux qui se battaient en duel. — Edme de Malain, baron de Lux, fils de Joachim et de Marguerite d'Espinas, était conseiller d'État, lieutenant du Roi en Bourgogne, capitaine de cinquante hommes de son ordonnance : une lettre de Henri IV, alors roi de Navarre, à M. de Saint-Geniès, du 20 décembre 1585, porte en propres termes l'ordre de « tâcher de l'attraper et de s'en défaire ». Il fut cependant assez en faveur sous son règne en France, et fut fait chevalier du Saint-Esprit en 1597. Henri III l'aimait beaucoup, et il fut un des membres du conseil dans lequel fut résolu le meurtre du duc de Guise à Blois. M. de Lux eut l'imprudence de le dire au fils du duc de Mayenne, en 1612 ; le chevalier de Guise le sut, et le tua le 5 janvier 1613, près de la barrière des Sergents. C'est à la suite de ces événements que le fils du baron de Lux appela M. de Guise en duel, et fut également tué. — *Voy.* les détails sur cette affaire dans les lettres de Malherbe.

Le 11, *vendredi.* — Il va chez la Reine, où il la supplie pour la grâce d'une femme que, deux jours auparavant, il avoit rencontrée en revenant de la chasse, sur le pavé de Saint-Denis, condamnée à Senlis pour avoir fait mourir son enfant dont elle étoit grosse, laquelle s'étoit jetée à ses pieds, demandant grâce. Elle étoit appelante de la mort au Parlement, et laquelle le Roi avoit commandé qu'elle fût mise en un lieu particulier jusqu'à ce qu'il eût parlé à la Reine, n'ayant pas voulu qu'elle fût menée à la Conciergerie, disant : *Monsieur de Souvré, ceux du Parlement la fairoient mourir.* Il parle de cette femme, dit à M. de Souvré qu'il en parle à la Reine, autant à M. de Bassompierre, pour la disposer à la grâce, en dit des raisons : *Les preuves de la mort ne sont pas certaines, il étoit mort auparavant, elle n'a été condamnée que sur des conjectures*, et, se retournant à sa nourrice : *Doundoun, dites à la marquise d'Ancre qu'elle dispose la Reine ma mère à lui donner sa grâce.* Avec les sus raisons, et tout cela avec passion, et de l'inquiétude de peur que cette femme mourût; il demeure pensif, et soudain dit à M. de Souvré, quasi la larme à l'œil : *Ceci me met en peine.*

Le 12, *samedi.* — Le matin il va chez la Reine, et demande la grâce pour cette femme; il n'oublie pas à s'en ressouvenir; il raconte les mêmes choses que dessus pour sa justification.

Le 25, *vendredi.* — En soupant il raille M. de Souvré, qui le pressoit de manger de quelque sauce : *Ho! ce sont des sauces à la Souvré; allez-vous-en chez un rôtisseur, il vous dira : Monsieur, c'est une sauce à la Souvré.*

Le 26, *samedi.* — Il entre en mauvaise humeur avec M. de Souvré, dit qu'il est en colère, prie M. le duc de Bouillon, maréchal de France (1), de traiter l'accord et

(1) Henri de la Tour de Turenne, duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de cette maison, mort le 25 mars 1623.

de faire lever la main et jurer à M. de Souvré qu'il se mettra plus en colère et qu'il oublie tout le passé. M. de Bouillon le fait, et en cette sorte : « Monsieur de Souvré, levez la main : vous promettez de ne jamais vous mettre en colère tant que le roi fera bien? » — « Oui. » — « Et vous, sire, levez la main : vous promettez de faire toujours bien? » — *Oui.*

Le 29, *mardi.* — Parlant de la jupe de chasse d'un de ses gentilshommes servants, qui étoit rouge (la jupe), il dit : *Il y a cinquante ans qu'elle est faite; c'est la jupe d'un vieux cocher de monsieur le maréchal de Fervaques.* Il s'amuse souvent chez Madame à faire des laits d'amandes, des massepains.

Le 2 *février, samedi.* — M. de Souvré lui parloit d'aller au sermon dans l'après-dînée; il y résistoit, et me fait l'honneur de me demander s'il étoit pas vrai que lorsqu'on avoit mal aux dents il ne falloit pas aller au sermon? M. de Souvré lui parle d'un prédicateur, nommé Valadier (1), qui autrefois avoit été jésuite; il y songe un peu, et dit soudain : *Non, monsieur de Souvré, je ne veux point aller à Valadier; il ne fait que crier contre Pouillan et contre Beringuan et les Huguenots.* Beringhen étoit l'un de ses premiers valets de chambre, et Pouillan, nommé Mont-Pouillant (2), l'un de ses enfants d'honneur, huguenots.

Le 4, *lundi.* — M. de Souvré lui avoit fort loué le cidre dont M. le cardinal du Perron lui avoit envoyé une bouteille (3); il en veut tâter; il en goûte dans un

---

(1) Pierre Valladier, nommé prédicateur du roi le 26 octobre 1608; il prêcha l'avent de 1612 à Saint-Médéric, et en réunit les sermons en un ouvrage : *La sainte philosophie de l'âme*, publié l'année suivante.

(2) Jean de Caumont, marquis de Montpouillan, fils du duc de la Force et de Charlotte de Gontaut, favori de Louis XIII, puis rallié au parti protestant, dont son père était le chef, et tué au siége de Tonneins.

(3) On lit dans le *Perroniana* : « Le *citre* est un excellent brûvage, sain et délicieux; on m'en a envoyé de la basse Normandie, en bouteilles, qui est

verre une gorgée et demie pour la première fois, et commande qu'on lui en serve à son dîner.

Le 11, *lundi.* — Il assiste au conseil chez la Reine, où il n'y avoit que M. le chancelier de Villeroy et le président Jeannin avec la Reine; il y opina, dont la Reine l'exempta de l'étude.

Le 12, *mardi.* — Il monte à neuf heures en la chambre de la marquise de Guiercheville, au-dessus de la sienne, où il voit danser le ballet des joueurs de courte-boule, par M. le baron de Palluau.

Le 17, *dimanche.* — La Reine le veut dissuader d'aller au ballet de M. de Vendôme, qui se devoit danser au Louvre, au-dessus de sa chambre, où logeoit Mme de Guiercheville, et pour ce qu'il n'aimoit pas à se parer en cérémonie, elle lui dit que s'il y veut aller, il faudra qu'il se pare : *Hé! Madame, ce ne seroit pas mon carême-prenant, ce seroit ma semaine sainte.* Il va au ballet.

Le 26, *mardi.* — Il fait jouer dans sa chambre la tragédie de *Emon*, tirée de l'Arioste, par ses petits, la Reine présente.

Le 28, *jeudi.* — Mené à deux heures en carrosse à la place Royale, chez le sieur d'Escure pour y voir rompre en lice.

Le 1er *mars, vendredi.* — Faisant des figures de géométrie, il conteste contre M. de Fleurence, qui disoit que sa raison étoit juste : *Eh oui! juste comme monsieur de Souvré à tirer de la harquebuse, qui donne à deux pieds près du blanc.*

Le 2, *samedi.* — La Reine l'envoie chercher pour aller à la comédie françoise.

Le 3, *dimanche.* — Il est entretenu par M. de Nevers sur la guerre de Hongrie.

Le 4, *lundi.* — La nuit précédente Mme la duchesse de

---

le plus excellent que j'aie jamais bû. Il passe en délices tous les vins et tous les muscats. »

Guise étoit accouchée de deux garçons enveloppés d'une même peau et n'ayant qu'un arrière-faix (1).

Le 5, *mardi.* — Impatient de se lever pour aller à la chasse et dîner à Courbevoie, près du pont de Neuilly, maison du sieur de Serres, l'un de ses maîtres d'hôtel.

Le 11, *lundi.* — Il va dehors, tire de cinquante pas à balle seule, au blanc fait d'un morceau de papier mis au gant du sieur Seton, exempt de la garde écossoise, tue dix ou douze petits oiseaux, vole et prend le héron.

Le 12, *mardi.* — Mené au cabinet des livres, M. de Fleurence, son précepteur, le veut persuader de faire quelque figure de mathématique avant que de s'aller promener. Il promet de le faire au retour; et l'autre ne le voulant pas croire, le Roi lui dit : *Tendez la main;* il y frappe, disant : *Foi de gentilhomme, je le ferai;* c'est la première fois qu'il lui a ouï faire ce serment. Le chevalier de Souvré l'en reprend, disant : « Sire, vous n'êtes pas gentilhomme. » Le Roi répond en souriant : *Je ne suis pas gentilhomme!* — « Sire, vous êtes roi ». — *Et les rois sont-ils pas gentilshommes!*

Le 13, *mercredi.* — Comme il dînoit, le sieur de Loînes, qui avoit les oiseaux de son cabinet, lui vient dire qu'il y avoit un homme qui avoit des pigeons, mais qu'il ne les lui vouloit pas bailler, et s'il lui plaisoit de commander à un archer de ses gardes pour les prendre. Il ne dit mot, et écoutoit quelques-uns qui lui disoient qu'il y falloit envoyer et que tout étoit à lui; quand il dit au sieur de Loînes : *Prenez un archer,* que le Roi lui commanda, *et dites à cet homme qu'il m'apporte lui-même quatre pigeons; que je les lui paierai plus qu'ils ne valent.* Il y va, l'homme apporte ses pigeons; le Roi lui demande : *Combien voulez-vous de vos pigeons?* — « Sire, ils valent bien dix sols la pièce ». *Tenez, velà un écu;* en deux demi

(1) Ces deux jumeaux moururent le 19 du même mois.

écus. Il va à la comédie françoise, où il s'endormoit, ne se pouvoit éveiller tant qu'on le mit sur l'échafaud.

Le 16, *samedi.* — Botté à une heure, mis en carrosse au-dessous de Montmartre, il y monte à cheval et fait voler ses oiseaux, va au moulin à vent, où il prend et jette les gants et les mouchoirs de chacun, et les voit emporter au vent. Il mange des œufs à la coque avec six apprêtes de pain, mange dans sa cuillère pour ce qu'en devisant il avoit froissé la coquille, dont il se prit à rire, disant : *Oh ! oh ! je rêve.*

Le 26, *mardi.* — Il va à l'hôtel de Guise voir Mme de Guise en couches.

Le 31, *dimanche.* — Il va jouer en la galerie, puis chez la Reine, après ensemble à la messe en Bourbon, et à la procession dans le Louvre.

Le 2, *avril, mardi.* — Il va à deux heures chez la Reine; à deux heures et demie il va chez M. de Saint-Luc et de là à Saint-Eustache, où il tient son fils à baptême avec Madame; nommé Louis (1). Goûté chez M. de Saint-Luc

Le 4, *jeudi.* — A neuf heures, en la grande salle, au sermon de M. Fenouillet, évêque de Montpellier, il lave les pieds aux pauvres; va à la messe en Bourbon; aux Feuillants, il entend Ténèbres.

Le 7, *dimanche.* — Il va à la messe en Bourbon, confessé, communié, touché mil soixante-dix malades.

Le 8, *lundi.* — A sept heures entré en carrosse, il va à Chantelou, la première fois, passant par le Bourg-la-Reine; il y fait acheter des échaudés encore tout chauds, en mange la moitié d'un.

Le 11, *jeudi.* — Il va chez la Reine, la voit saigner, vient en carrosse à Conflans, où il a vu M. de Villeroy.

---

(1) Louis d'Espinay Saint-Luc, fils du maréchal de Saint-Luc et d'Henriette de Bassompierre, sa première femme, nommé à l'archevêché de Bordeaux, mort en 1644.

Le 12, *vendredi*. — Il va aux Capucins, où M. de Razilly (1) lui présente huit Américains topinambous, qu'il amenoit de l'île de Maragnon, l'un desquels et des principaux du pays lui dit en son langage qu'ils étoient venus pour le remercier des prophètes (les Capucins) et des bons hommes qu'il leur avoit envoyés, qu'ils les défendroient bien contre leurs ennemis et pour le prier de leur en envoyer davantage.

Le 13, *samedi*. — Mené à Berny, maison de M. le Chevalier.

Le 25, *jeudi*. — A sept heures et demie, mis en carrosse, il va à la messe aux Jésuites, en la rue Saint-Antoine et de là à Champs-sur-Marne, maison appartenant à M. Faure (2), maître d'hôtel du Roi, où il a dîné.

Le 28, *dimanche*. — Mené au cabinet de la Reine, il fait jouer une comédie par ses enfants d'honneur; ce qui lui arrivoit souvent (3).

Le 12 *mai, dimanche, à Fontainebleau*. — Étant au jardin des fruits, une gazelle vint droit à lui de course pour le heurter; le Roi porte promptement et à propos son chapeau au-devant du corps, qu'elle l'enfourna du haut jusques au fond; il est certain que sans cela elle lui donnoit dans le petit ventre et bien avant. Et Dieu en soit loué! Ce fut un grand hasard.

---

(1) François de Rasilly, seigneur des Aumetz, gentilhomme ordinaire de la chambre, nommé lieutenant général au Brésil, colonie dont il essaya vainement la fondation avec ses deux frères, demeurés célèbres dans les annales de notre marine; il devint ensuite maréchal de camp et ambassadeur en Savoie. A son retour à Paris, il fut reçu magnifiquement. Ces Indiens furent baptisés; trois moururent au bout de peu de temps, François, Jacques et Antoine; trois autres survécurent, Louis-Marie, Louis-Henri et Louis-Jean. *Voy*. Les lettres de Malherbe du 15 avril au 23 juin 1613.

(2) Jean Faure, gouverneur de Mirambeau en Poitou, père de l'évêque d'Amiens (1653).

(3) Il ne se passe guère de jour où il n'assiste à une comédie, soit française, soit italienne, presque toujours chez la Reine, quelquefois ailleurs, et souvent il voit aussi danser un ballet. D'ordinaire pour l'endormir on faisait jouer du luth par Bailly.

Le 22, *mercredi.* — Monsieur et Mesdames arrivent à six heures pour souper.

Le 23, *jeudi.* — Il va jouer à la paume; il pleuroit quand il perdoit : c'est qu'il n'aimoit pas à être vaincu.

Le 24, *vendredi.* — Il dîne, et la Reine aussi, chez M. Zamet, boit du vin des Canaries, fort trempé, qu'il ne trouve pas bon.

Le 25, *samedi.* — Il reçoit en présent par le sieur de Champvallon, de la part de M. et de Mme de Lorraine, un échiquier d'ambre jaune, venu du cabinet du duc de Juliers.

Le 27, *lundi.* — Il va au jardin des Canaux, où il a touché quatre cent sept malades; sur le midi vient un grand orage de pluie; il étoit couvert de son parasol et ne laisse pas de continuer (il y en avoit près du quart), bien aise de patrouiller dans l'eau et du désordre. Changé de chemise et d'habit.

Le 28, *mardi.* — Il va au conseil pour Mantoue (1), où la Reine prononce la résolution de guerre. — *Madame*, dit-il, *je suis bien aise, il faut faire la guerre.*

Le 6 *juin*, *jeudi.* — Il va au jardin; mené à la procession, à la messe dans la salle du Cheval, où tout étoit fermé, et y faisoit si grand chaud qu'il lui en prit une foiblesse; il ne laisse pas d'achever.

Le 10, *lundi.* — Il part de Fontainebleau, dîne à Melun, attend Monsieur; la Reine le lui avoit donné à charge. Il dit qu'il a mal aux dents, ne se veut point coucher, prend du vinaigre et de l'eau tiède.

Le 21, *vendredi.* — Il va aux Tuileries par la galerie,

---

(1) François III, duc de Mantoue, étant mort le 22 décembre 1612, son frère, le cardinal Ferdinand, s'empara de la tutelle de sa nièce Marie : le duc de Savoie, aïeul de celle-ci, en profita pour réclamer le Montferrat; on prit les armes, et les hostilités durèrent jusqu'en 1617. Ferdinand demeura paisible souverain du duché usurpé, se fit relever de ses vœux, se maria deux fois et mourut en 1626 sans enfants. Son frère Vincent, cardinal lui-même, lui succéda.

à cinq heures et un quart va jouer à la paume. Essuyé, bû de la tisane, changé de chemise; il monte à la chambre de M. de Châteauvieux pour voir jouer une belle partie à la paume.

Le 24, lundi. — Il va en carrosse avec la Reine aux Capucins, pour faire baptiser trois Topinambous par M. l'évêque de Paris; ils furent nommés Louis.

Le 2, mardi. — Arrive en la chambre de la Reine, pour épouser, M. de Montmorency, amiral de France (1).

Le 7, dimanche. — Il va chez la Reine à deux heures, entre en carrosse, va aux vêpres aux Chartreux, en part à quatre et va à Issy, à la maison de la reine Marguerite, s'amuse à pêcher et à se jouer de diverses façons. Ramené pour souper.

Le 10, mercredi. — Il va à Grenelle, chez M. Leclerc, secrétaire du Roi, va à Gentilly en la maison de M. le président Chevalier.

Le 13, samedi. — A huit heures il entre en carrosse, va à Roungy (2) pour les sources de la fontaine et le travail par où on la conduit à Paris, de là à Cachan, où il a dîné en la maison de M. le prince de Conty; monté à cheval, il va au parc, y court une biche, brosse hardiment, se jette en l'eau, bien avant; la biche prise, il lui donne la vie, disant: *On la courra une autre fois.* Il va à Arcueil chez Mme de Moisse, où il a soupé. Arrivé à huit heures et demie, il va chez la Reine et à la comédie françoise; ramené dans sa chambre, il prend la bougie et s'amuse à lire les billets qui étoient en une bergerie en tapisserie que l'on avoit, sur le jour, tendue en sa chambre (3); il étoit si gai qu'il ne se pouvoit coucher.

---

(1) Il s'agit du mariage de Marie-Félice des Ursins, fille du duc de Bracciano, avec Henri de Montmorency, amiral, décapité à Toulouse, en 1632.

(2) Rongy ou Rungis, dont les sources sont conduites à Paris par l'aqueduc d'Arceuil.

(3) Sur les tapisseries représentant des bergeries (entre autres celle des

Le 17, *mercredi.* — Il va en carrosse aux fontaines de Roungy, où arrive la Reine. Le Roi mit la première pierre à l'embouchure de l'aqueduc et cinq médailles d'or et d'argent, de sa face, avec cette lettre : *Ludovicus XIII Francorum et Navarræ rex christianissimus*, et au revers étoit un arc-en-ciel, la figure d'une femme assise en dessus représentant la Reine régente, sa mère, avec cette lettre : *Dat peccatum omnibus ather*. Il pleuvoit fort, et c'étoit sur les trois heures. Soupé à Gentilly, chez M. le président Chevalier.

Le 21, *dimanche.* — En l'exhortation le sieur de Fleurence lui explique ce qu'antérieurement, en la loi mosaïque, signifioient les sacrifices du veau, du chevreau, de l'agneau, du gâteau, des colombes et des tourterelles.

Le 27, *samedi.* — Il va à Bagnolet. Il s'amuse à imprimer de ses leçons aux presses d'imprimerie qu'y avoit le cardinal du Perron, à qui étoit la maison (1). Il va à la comédie françoise. — M. l'amiral de Montmorency arrive en poste, lui quarantième, au Louvre.

Le 29, *lundi.* — Il se trouve au coucher de Mme Marie des Ursins avec l'amiral de Montmorency. Le petit Souvré, chevalier de Malte, s'étoit caché sous le lit et fut fouetté.

Le 19 *août*, *lundi.* — Il part à cheval de Monceaux et tout le matin chasse aux perdreaux, part de Meaux, va à Fresne.

Le 21, *mercredi.* — Il s'amuse à faire des cartes avec le compas de M. d'Épernon.

Le 24, *samedi*, *à Saint-Germain.* — Il monte à cheval, court un cerf, le premier qu'il a tué, lui ayant donné

---

amours de Gombaut et Macée) se trouvaient des légendes ou inscriptions par fois très-libres, indiquant le sujet.

(1) Malherbe parle de cette imprimerie du cardinal Du Perron dans sa lettre du 13 janvier 1614.

un coup d'épée dans le cœur. Il fait porter le cerf dans la salle, de peur du serein, le fait dépouiller et en fait faire la curée.

Le 28, mercredi. — Il voit jouer des artifices à feu sur la tour de Nesle, de la porte d'en face, et d'une tourelle dressée sur la muraille du parterre devant son cabinet, faits par Jumeau, l'un de ses artilleurs.

Le 31, samedi. — Éveillé à une heure après minuit, en sursaut, et avant que de s'éveiller, il plaignoit, pleuroit, et disoit : *Eh mon Dieu! hé mon Dieu, prenez ces mille anneaux, prenez-en quarante pour la Reine, ma mère, et vingt pour moi.* Il s'éveille, et se rendort jusqu'à neuf heures et demie.

Le 2 septembre, lundi. — A une heure dîné chez M. Zamet, la Reine aussi ; il va en carrosse à la Roquette, où il a chassé, revient à six heures trois quarts chez le sieur d'Outreville, receveur général du clergé, où il a soupé. Il va en carrosse chez M. Phélypeaux (1), trésorier de l'Épargne, pour voir les artifices à feu qui furent faits dans l'île qui est tout devant la maison; il aimoit cette distraction.

Le 10, vendredi. — Pendant qu'on fait ses cheveux, il envoie querir une petite viole pour s'amuser, ne pouvant jamais rester oisif. Le soir il va chez la Reine, à la comédie des Italiens.

Le 17, mardi. — Allant à Fontainebleau, il va à la messe au village; dîne à Chailly, passant par Essonne, se fait donner des petits pâtés qu'il voit à l'hôtellerie du

---

(1) Raymond Phélypeaux, seigneur d'Herbaut et de la Vrillière, né en 1560, trésorier des parties casuelles en 1591, de l'épargne en 1599, puis secrétaire d'État après son frère Paul Phélypeaux de Pontchartrain, en 1621, mort à Suze, le 2 mai 1629. Ce feu, qui représenta un char triomphant qui alla, de l'Arsenal, se poser quai des Célestins, fut fait par Morel, commissaire de l'artillerie, qui s'y défendit lui-même contre des assaillants. Malingre en donne la description. *Voy.* aussi la lettre de Malherbe du 6 septembre.

Lion ; il descend à pied la descente d'Essonne ; il arrive à Fontainebleau à trois heures; la Reine arrive et le vient voir à huit heures et demie.

Le 24, mardi. — Étudié; M. le chancelier y assiste, le Roi l'ayant envoyé querir pour cet effet. Le soir chez la Reine, puis à la comédie italienne.

Le 29, dimanche. — En se levant il dit qu'il a chaud et toutefois qu'il tremble, c'étoit d'appréhension du fouet, sur ce que le jour précédent il avoit répondu à la Reine que de deux jours il ne la verroit point, à cause qu'elle ne lui avoit point voulu permettre d'aller voir le rut; pource que ses gendarmes et ses chevau-légers faisoient fuir les bêtes. Il en avoit demandé et obtenu pardon, mais il ne se tenoit point assuré; il va chez la Reine, et demande de nouveau pardon (1).

Le 9 octobre, mercredi. — M. de Courtenvaux, pour la première fois, donne la chemise au Roi comme premier gentilhomme de la chambre, à la survivance de son père.

Le 16, mercredi. — Il va chez la Reine, qui partit pour aller à Paris y voir Monsieur, qui étoit malade, et lui entre en carrosse pour aller à l'assemblée à Blanchefort, où il a dîné.

Le 17, jeudi. — Il va en son cabinet, écrit à la Reine à Paris par M. de Bonneuil, pour la première fois depuis qu'il est Roi. Il étudie. M. le chancelier, M. de Villeroy viennent le voir étudier; il leur montre la lettre qu'il a écrite à la Reine par leur avis, la souscrit : *Votre très-humble et très-obéissant fils. — Louis.* Il trouve son seing bien fait : *Voilà,* dit-il, *un bon Louis.*

Le 19, samedi. — Il va en son cabinet, écrit à Pa-

---

(1) Il est à remarquer combien malgré son âge on le traite toujours avec la même rigueur et comme il était resté aussi craintif que quand Mme de Montglat le fouettait.

ris, à la Reine, par M. le comte de Rocheguyon, puis s'en va au parc, à cheval et à pied.

Le 20, dimanche. — Il va au-devant de la Reine, revenant de Paris.

Le 31, jeudi. — A neuf heures un quart, il monte à cheval, va au parc dehors, y trouve un pauvre homme qui avoit fait une maison de gazon, et y logeoit avec sa vache, et vivoit du lait qu'il en tiroit et d'un peu de choux qu'il avoit semés; il vouloit s'étendre pour planter des arbres, quelques-uns l'empêchoient. Il s'arrêta et s'informa de la vie de ce pauvre homme, lui donna l'aumône, et commanda qu'on n'eût point à l'empêcher de planter, et avec passion. Il étoit extrêmement charitable.

Le 12 novembre, mardi. — Il va en son cabinet; il faisoit un très-mauvais temps de pluie; il dit : *Ah! que voilà un beau temps pour étudier; quand je n'aurois pas envie d'étudier, voilà un temps qui me la feroit venir. M. de Souvré, étudions, devenons savants.*

Le 19, mardi. — Il va chez la Reine, où M. le marquis d'Ancre prête le serment de maréchal de France, où il étoit parvenu deux jours auparavant, par la mort de M. de Fervaques. Il lui dit par discours qu'il avoit grand sujet d'être son serviteur, lui qui étoit étranger venu en France sans rien, où il avoit reçu tant de bienfaits de Sa Majesté et de la Reine, sa mère, que cela l'obligeoit à demeurer son serviteur tant qu'il vivroit, et qu'il seroit bien misérable s'il n'en ressentoit l'obligation. M. de Montmorency, amiral de France, prend congé du Roi pour aller en Languedoc voir M. le connétable, son père.

Le 28, jeudi. — Il va en carrosse au faubourg Saint-Germain voir Monsieur, en l'hôtel du Luxembourg, puis chez la reine Marguerite.

Le 8 décembre, dimanche. — Il va à la salle du conseil pour assister aux fiançailles du marquis de Sablé

et de Mlle de Souvré (1), revient en courant pour ne point baiser Mme de Guémené, qui n'avoit plus vingt ans (2).

---

(1) Madeleine, fille du maréchal de Souvré, mariée à Philippe-Emmanuel de Laval-Bois-Dauphin, morte le 16 janvier 1678, à soixante-seize ans. C'est sa vie qu'a écrite M. Cousin.

(2) Madeleine de Lenoncourt, veuve de Louis de Rohan, duc de Montbazon, et première femme de Hercule de Rohan-Guémené, son frère; elle était fille de Henri de Lenoncourt et de Françoise de Laval-Bois-Dauphin.

ANNÉE 1614.

Les arquebuses du roi, ses étrennes. — L'émailleur et le tourneur du Roi. — Le Roi n'apprend plus le latin. — Chasses, comédies et ballets. — Affaire de M. de Livarot. — Le vin bourru. — Audience de M. de Thou. — Vers du Roi. — Incendie chez la reine Marguerite. — Mort du connétable de Montmorency. — Revue au Pré-aux-Clercs. — Affaires et paix des princes. — Le moine bourru. — Le Roi blessé au jeu de paume. — Mort du chevalier de Guise — Baptême de Monsieur et de Madame Henriette. — Chasses à Saint-Germain. — Voyage du Roi. — Séjours à Orléans, à Blois, à Tours. — Les goinfres de la Cour. — Séjour à Poitiers. — Passage à Angers. — Séjour à Nantes. — États de Bretagne. — Arrivée de M. de Vendôme. — Retour par Angers. — Hommage d'un habitant de Malicorne. — Les ardents. — Séjour au Mans. — Visite du Roi à Vaugrigneuse, maison d'Héroard. — Rentrée à Paris. — Retour du prince de Condé. — Majorité du Roi. — Collation à Villiers-la-Garenne. — États-Généraux de Paris. — Maladie du Roi. — Affection croissante pour M. de Luynes. — L'ambassadeur de Savoie. — Adjudication d'un office en présence du Roi.

Le 1er janvier, mercredi, à Paris. — Il va au cabinet, où il fait porter toutes ses harquebuses; il y en avoit quarante. La Reine lui fait apporter grande quantité et de diverses sortes de bagues, de diamants et de fort belles pièces, et à mesure qu'il ouvre les étuis, il dit : *Ha! Madame, velà qui est trop pour nous;* c'est qu'il eût mieux aimé trouver des bagues de moindre valeur et que c'eût été quelque figure.

Le 2, jeudi. — Il s'amuse à faire travailler son émailleur.

Le 3, vendredi. — On lui dit qu'il y avoit une médecine à lui donner, le voilà fâché. A sept heures et demie la Reine y vient; à neuf heures il prend la médecine,

par crainte de la Reine, qui l'avoit menacé du fouet.

Le 4, samedi. — Il va en sa chambre faire travailler son émailleur.

Le 5, dimanche. — A son souper il fait couper le gâteau des Rois; il est le roi, en fait donner aux sieurs de Souvré, de Courtenvaux, de la Curée et de Tresmes.

Le 7, mardi. — Il étudie en l'histoire, n'apprend plus le latin (1).

Le 8, mercredi. — M. de Souvré lui fait prendre une jupe de chasse, fourrée de martre; il la prend à regret, disant que tous ceux qui le verront se moqueront de lui, qu'il est habillé en paysan. Il conteste jusques à une heure et demie, entre en carrosse et va voler le milan à la plaine de Grenelle, où il monte à cheval, prend le milan.

Le 10, vendredi. — Il va chez la Reine puis au cabinet des livres, où il fait venir un jeune homme allemand, excellent tourneur, fait dreser un tour, y travaille.

Le 12, dimanche. — A neuf heures il monte à la chambre de Mme la marquise de Guiercheville, au-dessus de la sienne, et la Reine aussi, où ils voient danser un ballet (2).

Le 13, lundi. — Il entre en carrosse, va à la chasse à la plaine de Grenelle, où il monte à cheval; la Reine y vient, il vole de ses émerillons, et fait tout ce qu'il peut pour donner du plaisir à la Reine, et tant que ses émerillons en devinrent rebutés; ce dont il fut extrêmement marri, n'eût été que c'étoit pour donner du plaisir à la Reine.

Le 15, mercredi. — Il va à la comédie italienne.

Le 21, mardi. — Il va en son cabinet, puis chez la Reine et à la comédie italienne.

---

(1) « Sa Majesté est hors du latin », écrit Malherbe à la date du 16 janvier.

(2) « Il y eut hier un ballet au Louvre, en la salle de Mme de Guiercheville; mais ce ne furent que quelques domestiques du Roi. » (*Lettre de Malherbe* du 13 janvier 1614.)

Le 23, *jeudi.* — Il va chez la Reine et, à dix heures, en la salle du ballet, en revient à deux heures et demie après minuit (1).

Le 24, *vendredi.* — A une heure il entre en carrosse, va à la rue Saint-Merry, chez M. l'évêque de Beauvais (2), voir son cabinet.

Le 26, *dimanche.* — Après souper il va en son cabinet, chez la Reine, puis à la comédie italienne, et après voit un petit ballet de la ville, dansé en sa chambre.

Le 28, *mardi.* — A six heures soupé; il mange du veau rôti de quatre mois, nourri de lait au jus d'orange (3); c'est la première fois. Il va chez la Reine, à la comédie italienne, revient à huit heures trois quarts.

---

(1) « Nous vîmes jeudi au soir le ballet attendu si longtemps, duquel la vue ne répondit pas à la dépense qui en avoit été faite, que l'on estime à plus de dix mille écus... Je ne vous en dirai autre chose, sinon que ce fut un désordre le plus grand du monde, de quoi toutefois les balletants ont occasion de remercier Dieu, car toute l'invention n'en valant guère l'argent, la faute du mal est rejetée sur le peu de place qu'il y avoit pour le danser. M. de Plainville, capitaine des gardes, ne voulant désobliger personne, laissa entrer tout ce qui se présenta, et se trouva l'enceinte des barrières si pleine, qu'un seul homme eût eu de la peine à y passer. La Reine à son arrivée, voyant cette multitude, se mit en la plus grande colère où je la vis jamais, et s'en retourna, résolue qu'il ne seroit point dansé : là-dessus on fit retirer et coucher le Roi. Toutefois pour ce qu'à quelques-uns il fut dit à l'oreille que cette retraite n'étoit que pour faire sortir le monde, et que s'il se trouvoit place, on le danseroit ; peu de gens prirent l'alarme, et fallut qu'à la fin les archers dissent tout haut que tout le monde sortît et que le Roi étoit au lit. Cela ayant fait faire quelque place, mais bien éloignée de ce qu'il eût fallu pour tant de danseurs et de machines, la Reine revint, et le Roi aussi, qui étoit déjà couché, et alors le ballet fut donné tellement quellement, et non comme il est décrit dans le discours qui s'en est imprimé. » (*Lettre de Malherbe* du dimanche 26 janvier.) Cette lettre porte par erreur la date du dimanche 27e de janvier.

(2) René Potier de Blancmesnil.

(3) Dans un poëme manuscrit qui a pour titre : *Explication de toutes les grottes, rochers et fontaines du château royal de Versailles,* dédié à Louis XIV (Bibl. Imp., fonds de Versailles, n° 168), l'auteur de ce poëme, C. Denis, dit en parlant de la Ménagerie de Versailles :

Pour la bouche du Roi l'on y nourrit des veaux
De lait et jaunes d'œufs, excellents et fort beaux.

Le 30, *jeudi.* — L'ambassadeur d'Angleterre prend congé de lui pour s'en retourner et porter l'accord fait du mariage de M[me] Christienne (1); M. d'Épernon et ses trois fils le viennent voir. — Il va chez la Reine, à la comédie italienne, et à neuf heures et demie va à la salle voir un ballet de dix des es petits enfants d'honneur, appelé *les Divers*.

Le 1[er] *février, samedi, à Paris.* — Il s'amuse à tourner des petites pièces d'ivoire sous un excellent ouvrier allemand (2) qui lui avoit dressé un tour. — Mis au lit, il dit tout son office, pour gagner temps pour le matin suivant qu'il avoit à communier.

Le 2, *dimanche.* — A neuf heures trois quarts il va à la messe, en Bourbon, revient à dix heures trois quarts en la grande galerie, où il touche quatre-vingts malades.

Le 3, *lundi.* — Il va chez la Reine, et à dix heures trois quarts à la salle du bal y voir danser un ballet de la ville, de Guitrot l'espagnol, et le combat des chats et des rats.

Le 4, *mardi.* — Il va à la foire Saint-Germain et à la comédie italienne.

Le 6, *jeudi.* — Il s'amuse à tourner de l'ivoire, fait des vases. — Il va à la comédie italienne.

Le 10, *lundi.* — Il va à la messe en Bourbon, puis en carrosse jouer à la paume, au jeu de Grenelle.

Le 12, *mercredi.* — A une heure et demie il entre en carrosse, va à la foire. — Mis au lit, il envoie quérir ses harquebûses à sa garde-robe, pour les faire voir à M. de Termes (3); il y en avoit cinquante-cinq.

Le 13, *jeudi.* — Il va en son cabinet, prend une cresserelle (4) sur son poing, et va en la galerie lui faire voler

---

(1) Ce mariage ne se fit pas.

(2) *Voy.* au 10 janvier précédent.

(3) « M. de Termes, le vendredi 7[e] de ce mois, fit serment de premier gentilhomme de la chambre. » (*Lettre de Malherbe*, du 13 février.)

(4) Oiseau de proie, du genre faucon.

un moineau. Mis au lit, il envoye à sa garde-robe pour quérir ses armes et les montrer à M. le Grand; il s'endort à sa musique de voix et de luths.

Le 16, *dimanche.* — A huit heures et un quart déjeuné; il n'y eut point d'exhortation. Le jour précédent, la Reine le défendit au sieur de Fleurence (1). — Après souper il va chez la Reine, puis revient en sa chambre où se présente le sieur de Liverot, de la maison d'Oraison en Provence, pour le remercier de la grâce qu'à sa prière il avoit obtenu de la Reine, sur ce qu'il avoit querellé dans sa chambre; le Roi lui dit gravement : *La Reine ma mère vous a donné la grâce, vous ne l'eussiez pas eue sans moi, mais soyez une autre fois plus sage;* paroles dites de son mouvement (2).

Le 18, *mardi.* — Après souper il va en sa garde-robe choisir les armes qu'il veut porter (3).

---

(1) Précepteur du Roi.

(2) Voici comment ce fait est raconté par Malherbe : « M. de Lyvarrot, dont vous aviez pu ouïr l'emprisonnement à la Bastille, pour un soufflet qu'il avoit donné dans l'antichambre de la Reine (à un nommé La Ferté-Silly, de Normandie), a eu aujourd'hui sa grâce, et est venu dans le cabinet remercier Sa Majesté. Le Roi s'étoit allé coucher, et n'y avoit au cabinet que Mme la princesse de Conty et Mme de Guise. M. de Souvray s'est approché de la Reine et lui a dit quelque chose à l'oreille, et lors il s'est tourné vers M. de Lyvarrot qui s'est jeté à deux genoux aux pieds de la Reine et a parlé fort bas. Il n'a guère parlé, que la Reine lui a dit : « Levez-vous » ; il a toutefois toujours continué à genoux. Comme il a eu fort peu parlé, la Reine lui a dit : « Une autre fois soyez plus sage. » Il a encore dit quelque chose, à quoi la Reine a répondu par deux fois : « Je sais bien cela. » Voilà tout ce que j'en ai ouï, encore que je fusse tout auprès, sinon qu'il la supplioit très-humblement de lui pardonner : aussi n'a-t-il dit autre chose, car je l'ai su de lui-même, lorsqu'il a été hors de la présence de la Reine. » (*Lettre à Peiresc* du 16 février 1614.) M. L. Lalanne ajoute en note : « L'affaire ne se termine pas là; le 17 janvier 1615, un duel eut lieu à Bicêtre entre La Ferté et Lyvarrot qui y fut blessé à mort. »

(3) « Le Roi montre une extrême envie d'aller à la guerre, et devant hier il se fit armer de toutes pièces, avec un tel contentement de se voir en cet équipage, que s'étant mis au lit, il ne voulut pas laisser son casque, et disputa longtemps qu'il dormiroit mieux avec ce casque qu'avec son bonnet de nuit; mais enfin il se laissa aller aux remontrances qu'on lui fit de le quitter. » (*Lettre de Malherbe*, du 20 février 1614.)

Le 28, vendredi. — Il va aux Tuileries puis au jeu de paume de Grenelle; essuyé chez M. Leclerc, il y a goûté, a bu du vin blanc bourru, trempé, et du vin clairet trempé, trouve l'un et l'autre bien fort (1).

Le 1er mars, samedi. — M. le président de Thou, prenant congé de lui, s'en allant député vers M. le prince de Condé à Mézières, le Roi lui dit, mettant ses deux mains sur ses épaules : *Allez, et dites à ces messieurs-là qu'ils soient bien sages.*

Le 6, jeudi. — M. Beringhen me racontoit que le Roi parloit en dormant, au commencement de son dormir (2), et disoit : *Jetez ce chapeau par dessus la muraille; hé! jetez, jetez par dessus la rivière qui passe à Bayonne; que ne l'a-on mis à la Bastille.* Le Roi l'entend, et dit : *C'est que je demandois pourquoi on n'avoit pas mis mon frère de Vendôme dans la Bastille; il a ouvert mes dépêches que j'envoyois à M. de Montbazon, il les a ouvertes* (3)!

Le 10, lundi. — Mis au lit, il s'amuse à faire des vers et donne le sujet pour en faire aux sieurs de Termes, de Courtenvaux et de Montglat, sur une marcassine nourrie à sa cuisine par Bonnet, porteur d'eau, qui se tua d'une chute. La marcassine coucha toute la nuit contre le corps (du porteur d'eau), et le cherchoit toujours depuis être enterré; elle se laissa mourir de faim, n'ayant jamais

---

(1) Héroard note en marge : « Vin bourru, première fois. » Le vin bourru est du vin blanc nouveau. Malherbe écrit à la date du 1er avril 1614. « Depuis que le Roi a pris le vin et quitté le latin, sa santé et son embonpoint croissent à vue d'œil. »

(2) C'est-à-dire la veille au soir.

(3) « M. de Vendôme est à sa maison d'Anceny, sans aucune troupe; cette maison est à dix lieues par delà Angers, sur la rivière de Loire, où il a mis un petit bateau pour apprendre ce qui passera sur la rivière, sans toutefois faire jusqu'ici autre mal. Vous savez qu'il avoit fait détrousser un paquet du Roi à M. de Montbazon; il s'en est excusé à la Reine par une lettre qu'il lui a écrite; mais je ne crois pas qu'elle en soit fort satisfaite : la Reine dit tout haut qu'il s'est fait criminel de lèse-majesté pour un morceau de papier. » (*Lettre de Malherbe*, du 10 mars 1614.)

voulu manger, quelque soin que l'on en prît. Le Roi fit ces quatre vers :

Il y avoit en ma cuisine
Une petite marcassine,
Laquelle est morte de douleur
D'avoir perdu son gouverneur.

Le 20, *jeudi.* — Il va au jeu de paume de Grenelle, puis voir le cabinet du sieur de La Chapelle, son joueur d'épinette.

Le 24, *lundi.* — Il va à la volerie au delà du Bourget, à cheval, à pied. — Mis au lit, il s'amuse à jouer au trictrac.

Le 27, *jeudi saint.* — Il va au sermon, en la salle, fait par M. l'archevêque d'Aix (1), lave les pieds aux enfants, va à la messe en Bourbon.

Le 30, *dimanche, jour de Pâques.* — A neuf heures et un quart il va à la messe en Bourbon, revient en la grande galerie, à dix heures et trois quarts, où il a touché quatre cent quarante malades, et à onze heures et demie dîné. Il va en carrosse au sermon, aux Carmes, puis à vêpres à Saint-Victor. A huit heures devêtu, il joue au renard et aux poules sur ses affaires.

Le 31, *lundi.* — Mis au lit, il se lève pour voir l'écurie de la reine Marguerite qui brûloit devant son logis (2), l'envoie visiter par un gentilhomme nommé le sieur de la Plasse.

Le 2 *avril, mercredi, à Paris.* — Mené en carrosse hors la porte Saint-Michel, il monte à cheval et va à la volerie à Antony et vers l'étang de Massy, vole et prend deux poulettes d'eau, jette l'oiseau, les prend, et l'entreprend contre l'opinion d'un chacun. Ce vol n'avoit jamais été entrepris.

---

(1) Paul Hurault de l'Hôpital.
(2) De l'autre côté de la Seine.

Le 3, jeudi. — Il va en carrosse hors de la porte Saint-Antoine, pour voler des poules d'eau qui étoient dans le fossé, puis va au Mesnil-Montant et de là à Belleville-sur-Sablons, pour y voir les sources des fontaines qui viennent à Paris.

Le 6, dimanche. — Il va chez la Reine, puis, à une heure et demie, en carrosse aux Chartreux, à vêpres, puis à Issy, à la maison de la reine Marguerite, y tire de la harquebuse et blesse un merle auprès de lui, comme il chantoit; il demande au sieur Renard, l'un de ses chirurgiens, s'il guariroit bien, et le lui baille.

Le 7, lundi. — Mis au lit, l'on lui rapporte le décès de M. le connétable (1); il en demeure touché, et dit : *Il y en aura beaucoup qui demanderont cette charge, mais il ne la faut donner à personne.*

Le 10, jeudi. — Il va au Pré-aux-Clercs voir faire monstre à sa compagnie de chevau-légers.

Le 11, vendredi. — A dîner le sieur de Blainville, cornette de la compagnie de Sa Majesté, lui dit : « Sire, la Reine m'a fait l'honneur de me commander que dorénavant mes compagnons soient en armes quand nous irons l'accompagner. » Le Roi répond soudain : *Pourquoi? Le peuple de Paris pensera que j'ai peur quand il verra cela. Je n'ai point peur, je ne les crains point*, entendant parler des princes qui s'étoient retirés mal contents de la Cour. — « Sire, j'estime que le peuple en sera bien aise, voyant le soin que l'on aura de bien conserver la personne de Votre Majesté. » — *S'ils venoient, les battrions-nous pas?* — « Sire, ils auroient un grand avantage sur nous. » — *Quel?* — « Autant qu'il y en a d'avoir un pourpoint de toile à un de fer. » Le Roi, ayant un peu songé, répond : *Bien, mais dites-leur que, sortant et entrant en la ville, qu'ils mettent leurs manteaux sur leurs armes.*

(1) Henri Ier, duc de Montmorency; son successeur, Charles d'Albert de Luynes, ne fût nommé qu'en 1621.

Le 13, *dimanche*. — Il va à Issy, chez la reine Marguerite, chemine fort à pied, monte au haut de la montagne.

Le 15, *mardi*. — Mis au lit, M. le Grand lui ayant raconté en l'oreille ce qui s'étoit passé à Soissons pour la paix avec M. le prince de Condé, il n'en fait paroître en son visage aucune marque de joie ne de tristesse, et se prend à entretenir la compagnie; et, chacun étant retiré, il nous dit à M. de Préaux et à moi : *La paix est faite, je crois que ce sont les prières des quarante heures qui en sont cause* (1); le sieur de Préaux, prenant la parole, le confirma en cette créance.

Le 16, *mercredi*. — Il va chez la Reine, donne audience à l'ambassadeur de l'Empereur.

Le 18, *vendredi*. — Il va en carrosse hors la porte Saint-Michel, où il monte à cheval et va près de Vaugirard, où il chasse au chien couchant, tire et tue une perdrix; c'est la première fois qu'il a fait cette chasse.

Le 20, *dimanche*. — A onze heures il va chez la Reine, la voit saigner et piquer deux fois (2).

Le 22, *mardi*. — A trois heures il entre en carrosse, la Reine aussi, va au Pré-aux-Clercs où il monte à cheval, pour voir le régiment des gardes en quatre bataillons, puis met pied à terre, et fut bien deux heures, allant à l'un puis à l'autre, leur voyant faire les exercices.

Le 26, *samedi*. — A dîner, il demande s'il a bu, n'a fait que rêver en dînant, parlant ou chantant.

Le 28, *lundi*. — Il va en la galerie, fait les exercices, très-bien, veut être mousquetaire; il a trente-deux petits gentilshommes. Étant sur ses affaires, il s'amuse à monter

---

(1) La paix entre la Reine et les princes fut signée le 15 mai suivant à Sainte-Menehould.

(2) « Je fus hier au Louvre, mais je n'y appris rien, à cause que l'on ne voyoit point la Reine, et n'y entra homme quelconque que le Roi. » (*Lettre de Malherbe*, du 22 avril.)

des horloges, qui avoient des ressorts à faire prendre feu à la poudre.

Le 1er mai, jeudi, à Paris. — Il va à vêpres aux Bonshommes, puis à Auteuil, au jardin de M. Brouay, pêcher à un petit vivier et dénicher des merles.

Le 2, vendredi. — A huit heures levé, il dit avoir songé que l'on lui tiroit du sang, mais dit que ce n'étoit que de l'eau; c'étoit sur le temps que M. le prince de Condé débattoit pour avoir Amboise; M. Vignier (1) en revient ce matin.

Le 3, samedi. — Il va chez la Reine, à la chapelle de son antichambre, puis au conseil tenu pour savoir si Amboise seroit baillé pour sûreté à M. le prince de Condé, jusques après la tenue des États. Il fut résolu qu'il le seroit.

Le 7, mercredi. — Il va chez la Reine, puis monte en haut, à la chambre de MM. les premiers gentilshommes de la chambre, où il fait les exercices de sa compagnie; celui qui les fait faire c'est le sieur de l'Hostelneau (2), lieutenant au régiment des gardes.

Le 15, jeudi. — Éveillé à sept heures et un quart, il raconte comme il avoit songé qu'il étoit en la petite galerie, où il avoit trouvé le moine bourré (3), qui tenoit un petit diable noir ressemblant à un singe par une laisse tenant à un collier qu'il avoit au col; qu'il dit au moine

---

(1) Claude Vignier, président au parlement de Metz, négociateur de la Reine près du prince de Condé. « Il ne tenoit qu'à Amboise, que la Reine avoit fait quelque difficulté de bailler. » (*Lettre de Malherbe,* du 3 mai.)

(2) Jean de l'Espez, seigneur de l'Hostelneau, etc., depuis capitaine major au régiment des gardes françaises.

(3) Ou moine bourru; fantôme, revenant, qui était un objet de superstition. « Ce fantôme, ajoute M. Littré, était ainsi dénommé parce qu'on le représentait vêtu de bourre ou bure » Malherbe écrivait à Peiresc, le 8 janvier 1613 : « Nous avons ici un compagnon du moine *bourré*, à qui l'on avoit donné le nom de *Tasteur;* l'on dit que c'étoient bons compagnons, qui avoient des gantelets de fer, et au bout des doigts des ergots de fer, de quoi ils fouilloient les femmes, et qu'il y en avoit à tous les quartiers. »

bourré qu'il lui prêtât ce petit diable pour faire peur à Mme de Guise; que s'étant approché de lui, lui a commandé de ne s'approcher pas, lui disant : « Va-t'en au diable »; qu'il s'en va, qu'il alla trouver la Reine, sa mère, et parla à elle à l'oreille, qui lui commanda d'aller faire peur à Mme de Guise.

Le 18, *dimanche.* — A neuf heures levé, vêtu, il va à la messe en Bourbon, revient à dix heures trois quarts; entrant à la cour du Louvre, il prend du pain, boit du vin fort trempé, touche huit cent sept malades. A midi dîné; il va chez la Reine. A deux heures il entre en carrosse, va au sermon et à vêpres aux Cordeliers (1), puis se promener à Issy.

Le 19, *lundi.* — Il va en carrosse aux Chartreux, où il fait hâter ses vêpres, puis va à Vanves, au logis du sieur de Montescot, où il court un chevreuil.

Le 23, *vendredi.* — Il va par la galerie aux Tuileries, où il a tiré au blanc avec la harquebuse; à six heures et demie il y a soupé, au pavillon ancien.

Le 25, *dimanche.* — Il va au sermon en la chapelle de Bourbon, puis en carrosse à Vanves, chez le sieur Prevost, puis chez le sieur de Bevilliers et après chez le sieur Du Tillet; goûté chez M. de Bevilliers.

Le 28, *mercredi.* — A sept heures et un quart il entre en carrosse, va à la messe aux Bonshommes, puis à Saint-Cloud où il arrive à dix heures. A dix heures et un quart

---

(1) « Dimanche dernier, le comte de Crissey vint apporter au Roi une lettre de M. le Prince. Le Roi étoit tout au haut du Louvre, en une fenêtre qui regarde sur la cour; comme on le lui vint dire, il commanda qu'on allât querir M. de Souvray, qui étoit allé dîner et n'étoit point revenu, afin qu'il le lui présentât. M. de Souvray venu, on fit entrer cet ambassadeur, qui dit au Roi que M. le Prince lui baisoit très-humblement les mains et lui avoit baillé cette lettre pour lui rendre, avec commandement de l'assurer qu'il étoit son très-humble serviteur. Le Roi répondit : « Que fait-il? Comme se porte-t-il? » Et là-dessus lut la lettre; puis dit à M. de Souvray qu'il vouloit aller ouïr vêpres aux Cordeliers, ce qu'il fit sans dire autre chose au comte de Crissey. » (*Lettre de Malherbe*, du 20 mai.)

dîné au logis de M. de Gondi; il va par les jardins, aux fontaines, aux grottes; tiré et tué beaucoup de petits oiseaux à la harquebuse. A une heure et demie il va au bois de Boulogne, où il a chassé, tiré, tué des oiseaux, entre autres un auriol (1) et une orfraie.

Le 30, *vendredi.* — Il va en son cabinet des livres, où il s'amuse à faire diverses figures de bataillons avec des figures de plomb, sur une table percée.

Le 31, *samedi.* — Après dîner il va en la galerie, va faire ses exercices en armes. A sept heures M. le duc de Longueville arrive de Soissons, après la paix, lui fait la révérence. Soupé, il va chez la Reine, revient à huit heures trois quarts (2).

Le 1[er] *juin, dimanche, à Paris.* — Il va en carrosse au

---

(1) Nom vulgaire du loriot.

(2) « M. de Longueville est arrivé aujourd'hui sur les cinq ou six heures du soir; il est allé descendre chez M. le comte de Saint-Pol, et de là s'en sont venus, sur les sept heures, chez le Roi. Sa Majesté étoit sur le perron qui est au bout de la galerie dorée, où vous vîtes recevoir les ambassadeurs d'Espagne pour le mariage. Comme M. de Longueville est entré dans la galerie, il n'y a pas eu fait une douzaine de pas, que le Roi est sorti du perron et est venu au-devant de lui, et l'a rencontré plus près de la porte que de là où il étoit parti.. M. de Longueville a fait quelque petite harangue, et le Roi une réponse encore plus courte... Le Roi lors s'en alloit souper; M. de Longueville a été à la moitié de son souper, où il ne s'est parlé que de propos communs. De là M. de Longueville s'en est allé aux Tuileries voir la Reine; cela m'a trompé, car je m'imaginois qu'il seroit avec le Roi jusques au retour de la Reine, et que de là le Roi allant chez la Reine, comme il fait tous les soirs après souper, le mèneroit avec lui... Comme M. de Longueville eut vu le Roi, et lui eut tenu compagnie jusques à la moitié de son souper, il s'en alla aux Tuileries trouver la Reine; elle étoit au bout de la grande allée, où elle oyoit chanter le Villars et un page que la reine Marguerite y avoit amenés; la Reine étoit debout. M. de Longueville, après deux grandes révérences, lui baisa le bas de la robe. Elle lui fit signe avec la main qu'il se relevât, ce qu'il fit et se retira deux pas en arrière, sans dire mot quelconque. Lors la Reine lui dit : « D'où êtes-vous parti aujourd'hui? » Il répondit qu'il étoit parti de Trie, à cinq postes d'ici. Puis elle lui dit que la barbe lui étoit venue, et qu'il la falloit couper : ce fut là tout le discours. La Reine étoit masquée, qui fut cause que l'on ne put rien juger de sa passion par son visage. » (*Lettres de Malherbe à Peiresc,* des 31 mai et 1[er] juin.)

jeu de paume de Grenelle, où il est frappé sur les dents d'un coup de balle, par le chevalier de Souvré; il saigna un peu.

Le 4, mercredi. — A cinq heures levé, impatient de partir pour aller à Ruel; à six heures déjeuné, à six et demie il entre en carrosse, va à la messe aux Feuillants, arrive à neuf heures et demie à Ruel, où il a dîné, s'amuse dans la maison. A quatre heures il monte à cheval, tire de la harquebuse tout à cheval, tue quantité de petits oiseaux, va chez un menuisier, y fait faire deux petits châssis de son dessein, y travaille lui-même, puis y pend tous les petits oiseaux.

Le 5, jeudi. — On lui dit la mort du chevalier de Guise (1); il en blêmit, dit en être fort marri, et un témoignage de son intérieur fut qu'il dit : *Il étoit toujours auprès de moi; je n'allois jamais à la chasse qu'il ne vînt avec moi.* — Il va par la galerie à vêpres, aux Feuillants; joué aux Tuileries, puis il va en carrosse à l'hôtel de Guise.

Le 7, samedi. — Il fait ses exercices en armes, à la galerie; étudié. Il va jouer en son jeu de paume couvert; ce fut la première fois après avoir été couvert (2).

Le 12, jeudi. — Il va en carrosse chez la reine Marguerite (3).

Le 15, dimanche, à Paris. — A onze heures et demie il va chez la Reine, puis dîné. MONSIEUR est baptisé et la petite MADAME en la chapelle qui est dans la tour de l'antichambre de la Reine, sur le midi, par M. le cardinal de Bonzy. Les parrain et marraine de MONSIEUR ce fut M. le cardinal de Joyeuse et la reine Marguerite, et son nom *Gaston-Jean-Baptiste;* de MADAME ce fut MADAME,

---

(1) François-Alexandre-Paris de Lorraine, tué le 1er juin 1614, à Baux en Provence, par l'explosion d'une pièce de canon.

(2) C'est-à-dire depuis que ce nouveau jeu de paume avait été couvert.

(3) Même mention pour le lendemain 13 juin.

sœur aîné du Roi, et M. le cardinal de la Rochefoucauld, et son nom *Henriette-Marie*. Il va à vêpres à Saint-Eustache, puis joue en son jeu de paume.

Le 21, *samedi*. — Il part à six heures et un quart en carrosse, va à la messe aux Feuillants, et, chassant en chemin, tire de la harquebuse tout à cheval, aux petits oiseaux; arrive à neuf heures à Saint-Germain-en-Laye. — Il va au jeu de paume, puis au fossé du bâtiment, où il fait un terrier. A cinq heures et demie soupé; peu après il monte à cheval, passe la rivière, va à la garenne, chasse aux panneaux et aux levriers, revient à huit heures, écrit à la Reine. Peu après devêtu; étant sur ses affaires, il s'amuse à imprimer sur de la cire d'Espagne la gravure d'un Hippocrate et d'un lion, que j'avois en bague (1).

Le 22, *dimanche, à Saint-Germain*. — Il va à la chapelle de la terrasse, puis monte à cheval et va surprendre M. de Souvré et M. de Frontenac qui déjeûnoient à la petite maison du côté de Carrières. A une heure et demie botté, il monte à cheval, va au parc, y court un cerf et le prend. C'est la première fois qu'il a couru le cerf dans le parc, guidé par M. de Frontenac, premier maître d'hôtel et capitaine de Saint-Germain. — La Reine arrive, il va au-devant.

Le 23, *lundi*. — Il va chez la Reine, étudié. A trois heures il passe l'eau, va chasser à la garenne en carrosse. Après souper il se va promener sur les terrasses, va voir le feu de la Saint-Jean, sur le pavé du préau.

Le 25, *mercredi*. — Botté à douze heures et demie, il entre en carrosse jusques au laissez-courre, guidé par le sieur baron de Palluau, fils du sieur de Frontenac, court le cerf, le voit plusieurs fois, et se trouve à la mort. C'est la première fois qu'il a couru le cerf dans la forêt; il cou-

(1) *Voy.* au 26 avril 1608.

rut, sans relayer, deux heures et plus. — Après souper il va chez la Reine, au parc, fait faire la curée du cerf, jette des fusées sur la terrasse.

Le 26, jeudi. — Après souper il vaau parc, au-devant de la Reine, et à neuf heures à la comédie italienne, dans la galerie du côté du parc.

Le 28, samedi. — Étudié, goûté, il va au parc, à la comédie italienne.

Le 29, dimanche. — Il va à la comédie italienne, à l'entrée de l'allée.

Le 30, lundi. — Il va à la galerie, au conseil.

Le 1er juillet, mardi, à Saint-Germain. — A dix heures et demie il va chez la Reine et au conseil, en la galerie, là où il fut résolu qu'il partiroit demain pour aller à Paris et de là à Orléans.

Le 2, mercredi. — Il va chez la Reine et chez le sieur Francino, fontainier. Il part de Saint-Germain-en-Laye, en carrosse, à trois heures et demie, et, par les bacs, va à Surênes, en la maison du sieur Parfait, l'un des contrôleurs de sa maison, où il a soupé. A huit heures et demie il entre en carrosse, et arrive à Paris à neuf heures et un quart, va chez la Reine.

Le 4, vendredi, à Paris. — A onze heures il va chez la Reine, au conseil, en la galerie, où les corps des compagnies furent mandés pour leur commander d'avoir soin de la ville pendant son voyage.

Le 5, samedi, voyage. — A sept heures et demie il entre en carrosse, part de Paris pour aller à Orléans, arrive à dix heures et demie à Longjumeau, où il a dîné, va à Chanteloup, voir les chevaux de M. de Brèves, qui lui donne une haquenée, puis arrive à cinq heures et demie à Olinville.

Le 6, dimanche, voyage. — A une heure parti d'Olinville en carrosse, arrivé à Etampes à quatre heures et un quart. A sept heures et demie la Reine arrive, il y va.

Le 7, lundi, voyage. — Il va à la messe à Notre-Dame,

puis à huit heures part d'Étampes, arrive à dix heures et un quart *au Bardé* (1), à Angerville, où il a dîné. Parti à deux heures et demie, il arrive à Toury à six heures, *à l'Écu de France.*

Le 8, mardi, voyage. — A huit heures il part de Toury, arrive à Langallerie à dix heures. Dîné; il va au jardin tirer de la harquebuse aux petits oiseaux; M. de Souvré le mène jouer aux cartes dans une grange, il s'y ennuie. Il n'aimoit pas les jeux oisifs, s'en va faire traire les vaches; il ne pouvoit demeurer oisif. Il part de Langallerie à trois heures en carrosse, monte à cheval en chemin, rencontre bien six mille hommes en armes, par troupes, arrive à cinq heures trois quart à Orléans, va à Sainte-Croix, où le *Te Deum* fut chanté, revient loger à la grande maison.

Le 9, mercredi, à Orléans. — Il va aux Capucins, va chez la Reine, puis jouer à la paume.

Le 10, jeudi, à Orléans. — Il va à la messe à Sainte-Croix, va chez la Reine; à quatre heures et demie il entre en carrosse et va au Poutil, maison du sieur d'Escures, où il a soupé, la Reine aussi. A neuf heures il rentre en carrosse, revient à Orléans.

Le 11, vendredi, à Orléans. — Il va à la messe aux Récollets, puis jouer à la paume. Étudié; à trois heures et demie il entre en carrosse, va au Poutil, où il a goûté, revient à sept heures et demie, va chez la Reine.

Le 12, samedi, à Orléans. — Il tire au blanc, à la harquebuse, avec les harquebusiers de la ville, donne au rond noir, autour de la cheville, du premier coup; va au jeu de paume.

Le 13, dimanche, à Orléans. — Il va chez la Reine, au jeu de paume, puis à la messe à Sainte-Croix.

Le 14, lundi, voyage. — Il va à la messe, puis à la

---

(1) Nom de l'enseigne d'une auberge.

porte d'Illier, monte à cheval et part d'Orléans à neuf heures et un quart, et va, pour être mal guidé, jusques au faubourg de Meung, revient à Saint-Til, où son dîner étoit prêt. A deux heures il entre en carrosse et à cinq heures et un quart arrive à Beaugency, va jouer à la paume, revient au château à six heures.

Le 15, *mardi, voyage.* — A huit heures et un quart il entre en carrosse et va à Chambord; à demi-chemin il est monté à cheval et a chassé. Arrivé à onze heures et un quart, dîné, il va visiter le château, fut partout, le trouve beau, va pêcher. A deux heures et demie il entre en carrosse, et à six heures arrive à Blois, va à l'église, en fut fâché pour ce qu'on lui dit après que ce n'étoit point un évêché. On lui dit que c'étoit une église de fondation royale; il se contente, puis va au château.

Le 16, *mercredi, à Blois.* — Il va par la grande allée, à pied, à la Noue, où s'étoit logée Mme de Guise la douairière, pour n'avoir voulu loger au château, à cause de feu M. son mari (1); le Roi commanda que l'on ne dît pas qu'il y eût été. Il revient à la mese aux Capucins, puis à onze heures chez la Reine, où se tenoit le conseil. Après dîner, il va chez les horlogers, la Reine aussi.

Le 17, *jeudi, à Blois.* — Soupé en la salle des États; peu après il monte à cheval, et va au-devant de la Reine, qui étoit allée au promenoir (2) à la Noue.

Le 18, *vendredi, voyage.* — Il va à la chapelle du château, à huit heures et un quart entre en carrosse, part de Blois, et à onze heures arrive à Pont-Levoy, où il a dîné. Parti à une heure, il arrive à quatre heures à Montrichard, va se promener, tire de la harquebuse, va chez la Reine

Le 19, *samedi, voyage.* — A huit heures et demie il

---

(1) Henri Ier de Lorraine, dit *le Balafré*, assassiné au château de Blois, le 23 décembre 1588.

(2) A la promenade.

part de Montrichard et va à la Bourdaisière, où il a diné à midi. Il part à trois heures en carrosse, à un quart de lieue monte à cheval, ayant trouvé en chemin plus de six mille habitants en armes. Entré à Tours, il va à Saint-Gatian, et puis, à sept heures et un quart, loger en l'hôtel de Samblançay.

Le 20, dimanche, à Tours. — Il va en carrosse jouer au palemail, puis à Saint-Gatian. Il va à vêpres au Plessis : M. de Lansac, capitaine du château, donnoit la collation. Il revient en carrosse ; à sept heures soupé, il va en sa chambre, puis à l'abbaye Saint-Julien, ouïr la comédie françoise, donnée par M. de Courtenvaux qui y logeoit.

Le 21, lundi, à Tours. — Il va chez la Reine, puis en carrosse à Saint-Martin, revient à onze heures. Étudié, *etc.* ; il va en carrosse au Plessis et à Saint-Côme, où il a fait terrir des blaireaux, a fort travaillé. Après souper il va à Saint-Julien, à la comedie françoise donnée par M. de Courtenvaux.

Le 22, mardi, à Tours. — Il va à la messe aux Capucins et à vêpres à Marmoutiers, puis au Plessis trouver la Reine, où Mme de Lansac lui donnoit la collation. Après souper il va à Saint-Julien, à la comédie françoise.

Le 23, mercredi, à Tours. — Il va en carrosse aux Jacobins, puis au clos de la Bourdaisière, et après jouer au palemail. A quatre heures et demie il va en carrosse sur le quai de la Fère tirer de la harquebuse, au blanc, avec les harquebusiers de la ville, gagne le blanc. Mis au lit, il s'endort à la musique de luths et de voix.

Le 24, jeudi, à Tours. — Il va aux Carmes, au palemail ; à trois heures et demie mené en carrosse au Plessis, où il fait chasser ses petits chiens. Après souper il va chez la Reine, puis à la comédie françoise.

Le 25, vendredi, à Tours. — Il va à la messe à Saint-Martin ; à deux heures et demie il va en carrosse pour

mettre la première pierre à la porte de... (1) sur la rivière, puis à Marmoustier.

Le 26, samedi, voyage. — Il part de Tours, va à Cousières, où il a dîné à dix heures. A trois heures il entre en carrosse, et à six heures arrive à Sainte-Maure.

Le 27, dimanche, voyage. — Il va en carrosse à l'église, puis part et arrive à onze heures au port de Piles, où il a dîné. A une heure et demie il entre en carrosse, et à Ingrande, à trois heures et demie, goûté; il monte à cheval, et à six heures arrive à Châtellerault, va jouer à la paume. Après souper il va chez la Reine, achète beaucoup de besognes de coutellerie et de diamants du pays, disant que c'étoit pour envoyer à ses enfants qui étoient à Saint-Germain-en-Laye; c'étoient Monsieur, son frère, et Mesdames, ses sœurs.

Le 28, lundi, voyage. — Éveillé à quatre heures par le bruit des passants et du charroi, il entend les injures qu'ils s'entredisoient, s'en rit. A sept heures et trois quarts il entre carrosse; à une lieue environ, dans la garenne, il y a la fontaine de Nerpuis, sur la main droite, où le sieur de l'Isle-Rouët donnoit à déjeuner à plusieurs de ses amis de la Cour, bons compagnons. Le Roi les voyant, demande que c'est; on lui dit : « C'est l'Isle-Rouët qui donne à déjeuner aux goinfres de la Cour. » — *Je y veux aller*, dit-il; il met pied à terre, et dit gaiement, faisant du bon compagnon : *Çà, j'en veux être des goinfres de la Cour*, se prend à déjeuner, mange deux perdreaux, l'estomac de deux poulets, un peu d'une langue de bœuf; M. de la Curée servoit les plats à cheval. Le Roi dit en sautant : *Adieu, mon hôte*, rentre en carrosse, et arrive à Jaulné, où, à une heure, il a dîné. Il entre à cheval, sous le poêle, à six heures et demie à Poitiers, va à Saint-Hilaire.

(1) Ce nom est resté en blanc.

Le 29, *mardi*, *à Poitiers.* — Éveillé à une heure en sursaut, il se veut lever sans dire la cause ; ses valets de chambre, les sieurs de Heurles et Armaignac, l'en veulent empêcher, croyant qu'il rêvât : *Laissez-moi, laissez-moi,* dit-il ; il se lève en chemise et ainsi veut aller à la salle. Remis au lit, il se rendort jusques à neuf heures et un quart. Levé, bon visage, etc., il va chez la Reine, puis en carrosse à Saint-Pierre, revient à onze heures, ne sort point du logis, à cause de la chaleur, jusques à cinq heures et demie, va jouer à la paume.

Le 30, *mercredi*, *à Poitiers.* — Il va tirer au prix des harquebusiers de la ville, donne du premier coup dans la cheville ; il donne le prix, c'étoit une écharpe, à celui qui avoit fait le meilleur coup après lui.

Le 31, *jeudi*, *à Poitiers.* — Il va à la messe à Sainte-Croix, va en sa chambre, chez la Reine ; étudié. A trois heures et demie il va au Palais, voir jouer une pastorelle (*sic*) par les écoliers des Jésuites, la Reine aussi.

Le 1er *août*, *vendredi*, *à Poitiers.* — Il va à la messe à Saint-Pierre, revient à onze heures et un quart chez la Reine, au conseil. Il va à vêpres aux Jacobins, entre en leur jardin. Mis au lit, il joue au tric-trac.

Le 2, *samedi*, *à Poitiers.* — Il va en carrosse à la messe, à la Trinité, revient chez la Reine, va à la chasse, joue à la paume. Après souper il va chez M. de Souvré, qui se trouvoit mal, y joue au piquet.

Le 3, *dimanche*, *à Poitiers.* — Il va aux Cordeliers en carrosse, va jouer à la paume, puis à la messe aux Carmes et à vêpres aux Cordeliers.

Le 4, *lundi*, *voyage.* — A sept heures trois quarts il part de Poitiers, à demi-lieue rencontre le marquis de Cœuvres, revenant de Bretagne, portant assurance de l'affection et fidélité de M. de Vendôme, et obéissance au service de Sa Majesté. *Ho! quelle obéissance! il n'a pas encore désarmé,* dit le Roi. Il reçoit froidement M. de Cœuvres, et, refusant de recevoir la lettre dudit sieur de Ven-

dôme, la fait bailler et lire à M. de Souvré, où étoient les mêmes termes, où aussi il redit les mêmes paroles. Il arrive à neuf trois quarts au Breuil, où il a dîné, puis à quatre heures entre en carosse, et à cinq heures et demie arrive à Mirebeau, va au jeu de paume, au jardin, chez la Reine.

Le 5, *mardi, voyage.* — Il va à Notre-Dame, part à huit heures et demie de Mirebeau, et arrive à dix heures et demie à Aubourg, où il a dîné. Arrivé à Loudun, il va à l'église et de là, à sept heures et un quart, chez M. d'Armaignac, l'un de ses premiers valets de chambre, où, de son mouvement, il voulut aller souper. Il revient en son logis, et va à la comédie françoise.

Le 6, *mercredi, voyage.* — A huit heures déjeuné; il va à cheval à la messe, à Notre-Dame-de-Recouvrance, puis encore un peu déjeuner chez le sieur d'Armaignac, ayant su qu'il en donnoit aux sieurs de Termes et de Courtenvaux, premiers gentilshommes de la chambre. Il entre en carrosse, et part de Loudun à huit heures trois quarts, et arrive à dix heures trois quarts à Bellecave, où il a dîné. Il arrive à six heures et demie à Saumur, va à Notre-Dame de Nantilly et à la ville, va chez la Reine.

Le 7, *jeudi, voyage.* — A neuf heures et demie il entre en carrosse sans déjeuner, va à Saint-Florent, où il est arrivé à dix heures et demie, va à la messe, puis, à onze heures et un quart, dîné au lieu du déjeuner, donné par M. de Souvré, à qui étoit l'abbaye. Il monte au château, va chez la Reine, et à neuf heures revient à Saumur.

Le 8, *vendredi, voyage.* — Il va à Saint-Pierre, à la messe, puis en carrosse jusques au-dessous du pont où, pour la première fois qu'il a fait voyage sur l'eau, il entre dans le bateau à six heures et demie et part de Saumur. Il arrive à onze heures et un quart à Saint-Mathurin-sur-Loire; durant le chemin il ne fut jamais assis ni en repos, fait charger ses pistolets, tire et les baille

à tirer en salve contre d'autres de sa suite qui étoient en autres bateaux; il fait faire et fait lui-même de petites fusées qu'il fait tirer dans le bateau et dans l'eau. Le peuple étoit amassé à diverses troupes sur les bords de la rivière, avec larmes et grandes acclamations de joie et de *Vive le Roi*; un peu au-dessous de Roziers, il s'avança environ cinquante ou soixante femmes dans l'eau jusques au genou, pour approcher plus près du bateau et le voir. Il arrive à quatre heures et un quart au Pont-de-Cé, va chez le sieur Bodinet, où il change de chemise et d'habit, entre en carrosse et, à une maison de la ville, monte à cheval, et arrive à Angers à six heures et un quart. Après avoir ouï toutes les harangues, il va à l'évêché, puis en son logis, et après souper chez la Reine.

Le 9, *samedi, à Angers.* — Il va à la messe aux Carmes, au jardin, chez la Reine, puis jouer à la paume.

Le 10, *dimanche, à Angers.* — Il va à la messe à Saint-Maurice, puis va voir le château. A trois heures il va à vêpres, puis voir un combat naval et des artifices à feu.

Le 11, *lundi, voyage.* — A sept heures il entre en carrosse et part d'Angers, va à la messe à la Bamette, entre en bateau, et à deux heures trois quarts, par mauvais temps de vent et de pluie, il arrive à Ingrande. Dans le bateau il mange du pain bis du batelier et du bœuf bouilli pris à un cabaret, sur le bord de l'eau; il met dix pistolets sur une petite planche, comme canons en batterie, accommode des mèches au bout des fourchettes, et y met le feu, les faisant tirer en salve. Le vent étoit si contraire qu'il sort du bateau, et ayant envoyé devant ses carrosses, il trouve celui de M. le marquis de Saint-Chamond, se met dedans, part d'Ingrande, et avant que se mettre dans le carrosse, se voyant mal accompagné, ses gendarmes et chevau-légers étant allés devant, il charge lui-même deux pistolets de deux balles chacun. A sept heures il arrive à Ancenis, au château.

Le 12, *mardi, voyage.* — A huit heures il part d'An-

cenis en carrosse, est mis à cheval pour le mauvais chemin, et arrive à midi à Maulve, où il a dîné. A trois heures il rentre en carrosse, et à six heures arrive à Nantes, au château; après souper il va chez la Reine.

Le 13, *mercredi, à Nantes.* — Il va chez la Reine, puis à la messe aux Minimes, va en bateau voir pêcher.

Le 14, *jeudi, à Nantes.* — Il va à la messe aux Minimes, va chez la Reine, étudie, puis va aux Chartreux. — Mis au lit à neuf heures, il dit son office pour communier le jour suivant.

Le 15, *vendredi, à Nantes.* — Il va à la messe à Notre-Dame par la poterne, revient à onze heures et demie, et dans la cour du château touche six cents malades. A trois heures il va en carrosse à vêpres, aux Chartreux. Mis au lit, à dix heures et demie, il s'endort en rêvant et parlant : *Donnez-moi mon horloge, et tôt;* et autres propos jusques à une heure, sans s'éveiller.

Le 16, *samedi, à Nantes.* — Il va, par la poterne, à la messe aux Minimes, va chez la Reine, puis sur l'eau, aux îles, et à onze heures arrive sur la fosse, à la maison des marchands, où il a dîné. Il regarde de ses fenêtres le préparatif qui se faisoit pour son entrée. A côté de son logis il y avoit un petit échafaud couvert, où il étoit assis dans sa chaise, et là les corps de la ville lui faisoient les harangues. A cinq heures monté à cheval, mis sous le dais, il fait son entrée par la porte Saint-Nicolas, et va à Saint-Pierre. A sept heures il arrive au château, va jouer à la paume.

Le 17, *dimanche, à Nantes.* — Il va à vêpres aux Minimes, puis jouer à la paume; à six heures il va sur la rivière, descend jusqu'à la fosse et revient à sept.

Le 18, *lundi, à Nantes.* — Il va à la messe aux Minimes et de là entre en carrosse, va à Chassay, maison de M. l'évêque de Nantes, où il a dîné. Il revient à six heures et un quart à Nantes, va chez la Reine.

Le 19, *mardi, à Nantes.* — Il va sur la terrasse où est

la treille, y a déjeuné. Vêtu pour aller ouvrir les États de la province, il va chez la Reine, où les députés des États le viennent prendre. Il y va à dix heures et un quart, accompagné de la Reine, où il prononça ces mots du sien, et autres que ceux qu'on lui avoit baillés par écrit : *Messieurs, je suis venu ici avec la Roine, ma mère, pour votre soulagement et repos. Monsieur le chancelier vous témoignera le demeurant.* Il en revient à douze heures et un quart; dîné. — Après souper il va en sa chambre, fait danser les passepieds et branles de Bretagne aux violons qui étoient venus jouer devant lui.

Le 20, mercredi, à Nantes. — A cinq heures il va à la fosse, pour voir le combat de deux galiotes et autres petits vaisseaux.

Le 22, vendredi, à Nantes. — Étudié, etc.; il va à la messe aux Jacobins, revient à onze heures et demie chez la Reine, où M. de Retz arrive, lui fait la révérence, s'excusant si plus tôt il n'étoit venu lui faire la révérence. Le Roi ne lui répond rien; le général des galères remarquant cela dit audit de Retz qu'il falloit passer outre et demander pardon; M. de Retz en prend l'occasion au sortir de la chambre, et lors le Roi lui répond : *Quand vous me le témoignerez par effets, je vous aimerai aussi.* A deux heures et demie il entre en carrosse, et va à Chassay.

Le 23, samedi, à Nantes. — A deux heures et demie il va en carrosse à la Touche, où il a goûté.

Le 24, dimanche, à Nantes. — Il va jouer à la paume, est un peu blessé d'un coup de balle sur l'orbite de l'œil droit par le chevalier de S.... (1), puis va à la messe aux Minimes. A deux heures et demie il va en carrosse se promener, tire de la harquebuse et tue un oiseau dans la rivière, par-dessus le cheval.

---

(1) Le nom est resté en blanc.

Le 25, *lundi, à Nantes.* — Éveillé à trois heures, doucement, il ne se peut rendormir, fait lire, enfin à quatre heures se rendort jusques à huit. Il va jouer à la paume, puis à la messe à Saint-Pierre ; à deux heures et demie il va à vêpres, puis au bal à l'hôtel de ville, où il a vu danser avec plaisir les danses du pays. A huit heures et demie il voit, de sa chambre, jouer les artifices à feu faits sur un petit bateau par le sieur Morel.

Le 26, *mardi, à Nantes.* — A onze heures et demie dîné ; M. de Vendôme arrive sur son dîner. Le Roi le salue froidement, et comme il eût fait un simple gentilhomme, sans se retourner. « Sire, lui dit M. de Vendôme, je n'ai voulu faillir à venir trouver Votre Majesté, aussitôt que j'en ai reçu le premier commandement, et pour l'assurer que je n'ai point d'autre volonté que d'être son très-humble et très-obéissant serviteur, désirant de le témoigner par le sacrifice de ma vie ». Le Roi, la voix tremblante et la face blême de colère, lui répond : *Servez-moi mieux pour l'avenir que vous n'avez fait par le passé, et sachez que le plus grand honneur que vous ayez au monde c'est d'être mon frère.* — « Je le crois ainsi », dit M. de Vendôme. Le Roi va en sa chambre puis chez la Reine, où il mène M. de Vendôme, revient en sa chambre, change d'habit, est botté, entre en carrosse, et va en la plaine Saint-Julien pour y voir (lui à cheval) le régiment nouveau des Suisses.

Le 27, *mercredi, à Nantes.* — Il va hors la ville, à cheval, faire voler ses émerillons, fait plusieurs autres chasses à la harquebuse, aux grenouilles, revient à quatre heures trois quarts, donne audience à l'ambassadeur d'Espagne.

Le 28, *jeudi, à Nantes.* — Il va à la messe à Saint-Pierre et à onze heures et demie chez la Reine, où l'évêque de Dol parle au nom des États, qui remercient LL. MM. et font don de 400,000 livres au Roi et de 50,000 à la Reine. A midi dîné ; il va chez la Reine, donne audience à tous

les députés particuliers des États, selon les bailliages. Il va jouer à la paume, fait courir par ses bassets un jeune cerf dans les fossés du château. — Mis au lit, il s'endort au luth et à la voix du sieur Bailly.

Le 29, vendredi, à Nantes. — Dormi avec inquiétude, par impatience de lever matin pour aller à la chasse; il va à la chasse avec ses émerillons. — Après souper il va en sa chambre, où Messieurs des Comptes viennent prendre congé de lui; M. de Souvré l'instruisant de ce qu'il avoit à leur répondre, ayant su qu'ils devoient venir, lui dit de leur répondre qu'il étoit fort content de leur service, et qu'ils eussent à continuer : ***Bien, bien, mousseur de Souvré,*** lui répond le Roi, puis il se retire à part, et dit au sieur de Heurles, l'un de ses premiers valets de chambre : ***Monsieur de Souvré me baille des harangues que je ne veux pas dire comme il me les dit. Je doute que tous m'ayent bien servi.***

Le 30, samedi, voyage. — A sept heures et demie il entre en carrosse par le petit pont, va à la messe aux Bonshommes et part de Nantes en carrosse. Il va à la tour d'Oudon, où il a dîné. A cinq heures il arrive à Ancenis, est débotté, va jouer au jeu du billard au village, revient à six heures; la Reine arrive. Mis au lit, il fait chanter deux pages de la musique pour s'endormir; M. de Vendôme vient pour le voir et demande à M. de Pluvinel si le Roi dormoit; M. de Heurles, premier valet de chambre, va ouvrir doucement le rideau pour le savoir; le Roi lui demande tout bas : ***Qu'est-ce?*** — « Sire, c'est M. de Vendôme qui vient voir Votre Majesté. » — ***Dites que je dors.***

Le 31, dimanche, voyage. — A sept heures il monte à cheval, part d'Ancenis et va jusques à Ingrande, où il entre en carrosse jusqu'à Saint-Georges, où il a dîné et goûté. A trois heures il entre en carrosse et part de Saint-Georges; en chemin, à cause de la chaleur fort grande, il se fait descendre dans la forêt pour prendre le frais. Près

d'Angers il monte à cheval, et entre à Angers à sept heures, me dit qu'il avoit mal à la tête, qu'il eût mieux aimé se coucher que souper, si son lit eût été arrivé.

Le 1er septembre, lundi, à Angers. — Éveillé à sept heures et un quart, levé, etc., il reçoit le sieur de Bonnevau, gouverneur du Pont-de-Cé, contre qui il avoit été fâché. Il va en carrosse jouer à la paume, puis à la messe aux Cordeliers, revient à onze heures chez la Reine, s'amuse sur une tringle du lit de la Reine, revêtue de velours, à danser dessus comme s'il eût dansé sur la corde, en tenant la pareille aux mains, pour le contrepoids. A deux heures il entre en carrosse, et va au Pont-de-Cé, au château, où il a goûté, se promène partout, revient à six heures trois quarts.

Le 2, mardi, voyage. — Il entre en carrosse à six heures et demie, va hors la ville à la messe à Saint-Cyre, puis part en carrosse d'Angers, passe par le verger pour voir la maison, et à onze heures et un quart arrive à Duretal, où M. le comte de Schomberg lui fait festin. Il va chez la Reine, puis à la galerie, où il s'amuse à faire et à faire faire des fusées avec des tuyaux de chaume; et parce que le vent qui venoit d'une porte ouverte remuoit les fusées mises sur des planches où il faisoit la traînée pour leur donner le feu, il ferme la porte lui-même et commande à un archer du corps de ne laisser entrer personne, qui que ce soit. Il advient qu'il donne passage au sieur Emmanuel, gentilhomme aragonois et l'un de ses ordinaires, de façon que le vent passant remue ses fusées; il part de la main, va à l'archer : *Pourquoi avez-vous ouvert la porte? je le vous avois défendu! je vous fairai casser.* — L'archer s'excusant dit que c'étoit un de ses compagnons qui venoit de sortir et, sur cette occasion, ce gentilhomme étoit entré. — *Mais je vous avois défendu de laisser entrer personne;* et se tournant au sieur Emmanuel, mettant son chapeau au poing, il lui dit gracieusement : *Ce n'est pas que je ne veuille bien que vous*

ne soyez entré, j'en suis bien aise, mais c'est que je lui avois défendu de laisser entrer personne. A six heures il entre en carrosse, et arrive à six heures à la Flèche, va au jardin, chez la Reine.

Le 3, mercredi, à la Flèche. — Il va au jardin voler des petits oiseaux avec ses émerillons, va à la messe, puis au collége des Jésuites, où, en la grande salle, fut représentée la tragédie de *Godefroy de Bouillon*, et à quatre heures en la grande allée du parc, devant le Reine, la comédie de *Clorinde*, revient à cinq heures, joue à la paume.

Le 4, jeudi, voyage. — A huit heures il entre en carrosse, part de la Flèche et arrive à dix heures et un quart à Malicorne. Un habitant de Malicorne lui baille un arc de Brésil et six flèches, pour un hommage dont il avoit titre, qui portoit qu'autrefois un roi de France, passant et logeant à Malicorne, donna à un de ses prédécesseurs quelque devoir qu'il devoit au Roi, lequel le lui quitta le lui ayant demandé, à la charge qu'au lieu dudit devoir il payeroit un arc et six flèches. — Il va chez la Reine, joue aux échecs en sa chambre, va à la pêcherie à un quart de lieue, court, va longtemps à pied.

Le 5, vendredi, voyage. — On lui raconte comme le corps de garde des François avoit été en alarme, pour un nombre infini d'ardents qui paroissoient en diverses figures de batailles et approchant jusques auprès de la sentinelle qui faillit à tirer, disparurent peu après; qu'un pourvoyeur se trouva parmi ces ardents avec toutes les frayeurs du monde. Autres disoient que c'étoient des sorciers et qu'il y en a beaucoup en cette contrée-là (1). A sept heures déjeuné; il va en carrosse à la messe, et part après de Malicorne et va à Nages, où il a dîné. Il se met à la fenêtre et se joue, jetant des petites pommes à ceux

(1) « Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, plus de huit cents feux qui avançoient et reculoient comme si c'eût été un ballet. » (*Mémoires de Bassompierre.*)

qui passoient. A trois heures il entre en carrosse, et, par le faubourg de la Couture, fait son entrée au Mans, reçoit les harangues, et à sept heures va à Saint-Julien, puis en sa chambre.

Le 6, samedi, au Mans. — Il va jouer à la paume, va en carrosse à Saint-Vincent, abbaye de moines où l'élection s'observe par triennalité; aussitôt que le Roi eut vu l'abbé, il observa qu'il n'avoit point de suite et le dit à M. Des Maretz, son aumônier, qui lui en rend soudain la raison. A deux heures il entre en carrosse, et va à Beaulieu, abbaye où il tire de la harquebuse aux lapins.

Le 7, dimanche, au Mans. — Il va au jeu de paume, puis à la messe, à l'abbaye de la Couture. Après dîner il va en sa chambre, y fait monter un fort petit mulet qu'on lui avoit donné, fait porter de l'avoine et lui en donne lui-même. Il va chez la Reine à deux heures, au sermon à Saint-Julien, puis en carrosse à Notre-Dame-des-Prés, à vêpres, s'amuse à tirer de la harquebuse aux oiseaux. — Mis au lit, il est entretenu par le sieur de Palmot-Sancy des singularités de la mer Australe, parlant des poissons volants et comme ils se prenoient.

Le 8, lundi, au Mans. — Il raconte comme il avoit songé qu'il voyoit des poissons volants et appeloit de Heurles, son premier valet de chambre; il dormoit et parloit; il étoit hors des draps sur le milieu du lit, se vouloit élancer pour en aller prendre; remis au lit sans s'éveiller jusques à sept heures trois quarts. Il va chez la Reine, puis à la messe à Saint-Julien, va jouer à la paume, va à vêpres aux Augustins.

Le 9, mardi, voyage. — Il monte à cheval, et part du Mans à sept heures, va chassant, et arrive à onze heures à Connaré, où il a dîné. A sept heures et un quart il fait son entrée, à cheval, sous le poële, à la Ferté-Bernard.

Le 10, mercredi, voyage (1). — Il part de la Ferté-Ber-

---

(1) « M. Bodinet, apothicaire du Roi, a recueilli ceci, à cause de mon in-

nard, et à onze heures arrive à Nogent-le-Rotrou, où il a dîné. Il va jouer à la longue paume.

Le 11, *jeudi, voyage.* — Il va à la messe, entre en carrosse, part de Nogent et arrive à onze heures à Champron, où il a dîné. A trois heures il monte à cheval, et en chassant arrive à sept heures à Courville; après souper il va chez la Reine.

Le 12, *vendredi, voyage.* — Il part de Courville à cheval, et à cinq heures et demie fait son entrée à Chartres, va à la grande église. A sept heures soupé; il va chez la Reine.

Le 13, *samedi, à Chartres.* — Il va jouer, va à la messe, chez la Reine.

Le 14, *dimanche, voyage.* — Il va à la messe, monte à cheval, part de Chartres, va au gué de Loré, où il a dîné, arrive à six heures à Saint-Arnoul.

Le 15, *lundi, voyage.* — A sept heures et un quart il part de Saint-Arnoul en carrosse, passe par Angervilliers et là nous fait l'honneur non espéré ne attendu, et de son propre mouvement, de venir à Vaugrigneuse, l'ayant résolu au partir de Saint-Arnoul et ne l'ayant voulu remettre à l'après-dînée. Il arrive à neuf heures et demie, va au jardin, au clos; déjeuné de ce qui se trouva de prêt: des raisins noirs, d'une fricassée de poulet, assez; la chair de trois cotelettes de mouton en carbonade; d'un pâté de lièvre, beaucoup; pain de la maison, beaucoup (il le trouva si bon qu'il en fit prendre et emporter trois); bu du vin clairet fort trempé. A dix heures trois quarts il entre en carrosse, et s'en va à Limours où, environ midi, il a dîné. A deux heures il rentre en carrosse, et, par Brys, va à Chilly sur Longjumeau.

Le 16, *mardi, voyage.* — A sept heures et demie il

disposition, » dit Héroard à cette date. Il partit sans doute le même jour pour Vaugrigneuse, où le Roi lui fit une visite le 15 septembre suivant. Héroard ne reprend lui-même son journal que le 29 septembre.

entre en carrosse et va au Bourg-la-Reine, où il a dîné. A trois heures il monte à cheval, et à cinq heures arrive aux faubourgs de Paris, parmi une multitude de peuple incroyable des deux côtés, jusques auprès du Bourg-la-Reine, va à Notre-Dame, et au Louvre à huit heures.

Le 18, jeudi, à Paris. — A deux heures il va à Madrid, où il a goûté.

Le 20, samedi. — Il va à Saint-Germain-en-Laye voir Monsieur et Mesdames, ses sœurs.

Le 29, lundi, à Paris. — Il va au bois de Vincennes, revient, et sur les cinq heures, à l'entrée de la rue de la Tixeranderie, rencontre M. le prince de Condé, qui revient en poste, le fait entrer en son carrosse. Je reviens à quatre heures et reprends.

Le 1er octobre, mercredi, à Paris. — Il va par la galerie aux Tuileries et à la messe aux Feuillants, puis chez Haran, qui avoit ses chiens, qui avoit préparé le déjeuner, y a mangé d'un pâté de lièvre et une saucisse. Il revient à dix heures à la galerie, au conseil, et y tient le conseil comme majeur (1); ce fut le premier. — Mis au lit, il fait vœu à Notre-Dame-des-Vertus s'il peut, le lendemain, au Palais, prononcer sans faire faute ses paroles pour sa majorité.

Le 2, jeudi. — Il va chez la Reine, est fort résolu, et à dix heures monte à cheval pour aller à la cour de Parlement, pour se déclarer majeur, où il prononça hautement, fermement et sans bégayer, ces paroles à l'assemblée : « Messieurs, étant parvenu en l'âge de majorité, j'ai voulu venir en ce lieu pour vous faire entendre que, étant majeur comme je suis, j'entends gouverner mon royaume par bon conseil, avec piété et justice. J'attends de tous mes sujets le respect et l'obéissance qui est due à la puissance souveraine et à l'autorité royale que Dieu

(1) Le Roi était entré le 28 septembre dans sa quatorzième année.

m'a mise en main; ils doivent aussi espérer de moi la protection et les grâces qu'on peut attendre d'un bon roi, qui affectionne sur toutes choses leur bien et repos. Vous entendrez plus amplement quelle est mon intention par ce que vous dira monsieur le chancelier. »

A la Reine : « Madame, je vous remercie de tant de peine que vous avez prinse pour moi; je vous prie de continuer, et de gouverner et commander comme vous avez fait par ci-devant. Je veux et entends que vous soyez obéie en tout et partout, et qu'après moi et en mon absence vous soyez chef de mon conseil. »

Il revient en carrosse à trois heures et demie, fort gai, se veut coucher, ne veut point dîner. Mis au lit, il se fait apporter des petits jouets; goûté; il s'amuse à peindre sur des fonds de boîtes de sapin. A neuf heures et un quart, il s'endort à la musique.

Le 3, *vendredi, à Paris.* — A trois heures il dit qu'il a en l'imagination les cérémonies du jour précédent: l'ordre, les rangs, les allées, les venues des uns et des autres, en dormant, que cela trouble son dormir; il se rendort jusques à six heures. Levé, déjeuné, il va jouer à la paume, va à la messe en la chapelle de Bourbon, puis chez la Reine, au cabinet des livres.

Le 5, *dimanche.* — Il va accomplir le vœu qu'il avoit fait mercredi, à son coucher, à Notre-Dame-des-Vertus (1), y va en chassant, revient à cinq heures, va chez la Reine. Mis au lit, il s'endort à dix heures jusques à onze; éveillé en sursaut, à demi, il se lève sur le lit, disant: *Je le veux, je le veux, mais Soupite* (le nom de son premier valet de chambre en quartier). — « Mais, que voulez-vous, sire? » — *Aller à mes affaires;* il s'éveille, et rit de son songe.

Le 10, *vendredi.* — A sept heures et un quart déjeuné; il voit en la cour des cuisines le pourvoyeur, qui délivroit

(1) Aujourd'hui Aubervilliers, près de Saint-Denis.

le poisson, y va, voit faire la délivrance, en fait passer, encore qu'ils ne fussent pas de la mesure, donne deux écus à l'huissier du bureau.

Le 11, *samedi.* — Étudié, etc.; il va chez la Reine, est botté, va voler hors la porte Saint-Martin, revient au jeu de paume, va sur le gué de Grève, où l'on avoit commencé le pont, y plante la première pierre, y met deux pièces d'or et autant d'argent, avec ces devises : l'une d'un pont commencé et imparfait : *Ripa regnaturus utraque;* et l'autre d'un pont heurté des flots, pour la Reine : *Sic illa immota procellis.*

Le 12, *dimanche.* — Il va à la galerie, où il joue au billard.

Le 13, *lundi.* — Il va vers le Roule où il monte à cheval, court et prend deux lièvres, met pied à terre, mène lui-même son cheval, ne veut même permettre que Charlot, l'un de ses valets de pied, le mène; auquel, pour s'être trouvé seul auprès de lui, il donna un demi-écu. Il s'en va à Villiers-la-Garenne, chez Mlle Brisset, où il fait sa collation, entre en la cuisine, met M. le comte de la Rocheguyon à la porte pour huissier, et lui se fait porter des œufs, ayant été auparavant au poulailler pour en prendre. Il donne deux écus à une femme qui lui en apporta six et un poulet, se prend à faire des œufs perdus et des œufs pochés au beurre noir, et des durs hachés avec du lard, de son invention. M. de Frontenac, premier maître d'hôtel, fait une œufmeslette (1); le Roi commande au petit Humières de prendre un bâton et de servir de maître d'hôtel, au sieur de Montpouillan d'huissier, à d'autres de prendre des plats et lui prend le dernier et marche ainsi à la salle, où étoit M. de Souvré, auquel il avoit commandé d'attendre ce qu'on alloit lui servir. Il fait l'essai du plat qu'il portoit, s'assied, goûte de

(1) C'est ainsi qu'Héroard écrit toujours le mot omelette.

l'omelette, peu, un peu de raisin noir, pain bis, beaucoup; point bu. Il revient à cinq heures, va en la galerie de Bourbon jouer au billard. Après souper il va chez la Reine; M. de Nevers y arrive, il lui fait froid accueil.

Le 15, *mercredi.* — Il va au conseil, monte en sa garderobe, s'amuse à ses harquebuses; en même temps il arrive dans la cour de la rumeur entre les pages et laquais de M. de Guise et de M. de Nevers, sur la préférence que débattoient leurs cochers. M. de la Force, capitaine des gardes, étant là près du Roi, va dire : « Il me semble que l'on crie : Tue, tue. » Soudain le Roi dit hardiment : *Chargeons à balle; pour le moins ils ne nous prendront pas sans verd.* Il descend à la galerie, s'amuse lui-même à travailler avec le menuisier à dresser le jeu de billard; sur les six heures M. de Nevers y vient, le supplie de l'excuser de ce que ses gens avoient fait : *Je le trouve pas bon; je m'en sens offensé!* — M. de Nevers lui demande s'il lui plait qu'il les mettra ès mains de qui il commandera. — *Non, je leur pardonne pour cette fois, mais que ils ne y retournent plus.*

Le 16, *jeudi.* — Il va au conseil des finances, en la galerie.

Le 22, *mercredi.* — Il va en la galerie jouer au billard; étudié (1). Il va à la messe en Bourbon, à la forge de Bourbon et à son écurie, puis au jeu de paume. — A souper, son pourvoyeur se plaignoit de la perte qu'il faisoit pour la viande qu'il avoit tuée, ne sachant pas que l'on dût manger du poisson, à cause du jeûne extraordinaire commandé pour l'assemblée des états; le Roi se retourne à M. Testu, maître d'hôtel, lui commandant et parlant par compassion : *Que l'on la lui passe, que l'on la lui passe.* — Le maître d'hôtel répond qu'il n'y a pas de fonds. — *Vous n'avez que faire de vous en soucier, ce n'est*

---

(1) Ce mot revient maintenant très-rarement dans le journal.

pas du vôtre. — Le maître d'hôtel vouloit repartir, le Roi reprend, fâché : *Vous n'avez que faire de vous en soucier, ce n'est pas du vôtre.*

Le 25, *samedi.* — Joué à la cligne-mussete (1), avec les sieurs de Termes, de Courtenvaux, premiers gentilshommes de la chambre, et les sieurs comtes de la Rochefoucauld, maître de la garde-robe, et de la Rocheguyon.

Le 26, *dimanche.* — A neuf heures et un quart il entre en carrosse, et va aux Augustins, pour la procession générale, revient à trois heures et demie. Devêtu, mis au lit, il s'amuse à faire des petits canons lui-même, et le rouage aussi. A six heures et demie soupé dans le lit; en soupant quelqu'un dit que MM. du clergé des états avoient prié M. le cardinal de Joyeuse de présider en leur chambre par honneur; qu'il étoit le doyen des cardinaux, et que c'étoit une qualité de telle prééminence que si Sa Majesté étoit à Rome, il la précéderoit. Le Roi, après avoir un peu ruminé et branlant la tête, dit : *Nous sommes en France; à Rome comme à Rome!* — Levé en robe et bottines, il va chez la Reine, revient, s'amuse à faire jouer à *Ma compagnie me déplaît* et à faire chanter sa musique.

Le 27, *lundi.* —Il va chez la Reine et, à trois heures et un quart, en la grande salle basse de Bourbon, à l'ouverture des états généraux, où il a prononcé ces paroles hautement, distinctement et avec une belle action : « Messieurs, j'ai désiré de voir cette grande et notable assemblée au commencement de ma majorité, pour vous faire entendre l'état présent des affaires, pour établir un bon ordre par le moyen duquel Dieu soit servi et honoré, mon pauvre peuple soulagé, et que chacun puisse être maintenu et conservé en ce qui lui appartient, sous ma protection et autorité. Je vous prie tous et vous conjure de vous employer comme vous devez pour un si

(1) On dit aujourd'hui *Cligne-musette* ou *Cache-cache. Musette,* dit M. Littré, est une altération pour *mussette,* cachette.

bon œuvre. Je vous promets saintement de faire observer et exécuter ce qui sera résolu sur tout ce qui sera avisé en cette assemblée. Vous entendrez plus amplement ma volonté par ce que vous dira monsieur le chancelier. » La Reine étoit à sa main droite, Monsieur à sa gauche, M. de Mayenne, grand chambellan, à ses pieds; au-dessous M. de Fronsac, faisant la charge de grand maître pour M. le comte de Soissons. Le sieur de Marquemont a parlé pour le clergé, le baron du Pont-Saint-Pierre pour la noblesse, et le sieur Miron, président aux Enquêtes et prévôt des marchands, pour le tiers état. A cinq heures et demie le Roi est sorti; à six soupé. Il va chez la Reine, revient à huit heures trois quarts; mis au lit, il s'endort au son des régales (1).

Le 29, *mercredi.* — Il va par la galerie aux Tuileries, fait voler ses émerillons au premier parterre, va à la messe aux Capucins, puis chez Haran (2), où il fait cuire des œufs et les donne. Il revient à dix heures et demie en carrosse, va chez la Reine, se plaint de douleur de tête, les mains, le nez froids, dit qu'il a peine à respirer, se couche sur des placets, se met vêtu sous la couverture du lit de la Reine; dîné avec la Reine. A quatre heures pouls plein, un peu hâté, par colère passagère (3) du soir précédent, sur ce qu'on lui avoit dit que M. de Souvré vouloit empêcher que le sieur de Luynes n'entrât en sa chambre, jusques à prier la Reine de lui ôter M. de Souvré, qu'il ne pouvoit plus durer avec cet homme-là. Sur les six heures le pouls ondeux, plus reposé; à neuf heures levé, mené en robe et mis dans son lit, en la grande chambre.

Le 30, *jeudi.* — Remis au lit après dîner, il envoie querir des couleurs chez son peintre Bunel, s'amuse à

---

(1) De ses orgues. *Voy.* tome I, page 280, note 4, et au 8 novembre suivant.

(2) *Voy.* au 1er octobre précédent.

(3) Héroard dit : *Ephemera ab ira.*

les faire sur l'ardoise et à peindre. A quatre heures levé en robe, il fait porter dans sa chambre le billard qui étoit en la galerie, joue au billard, voit danser un petit ballet à Madame.

Le 31, *vendredi.* — Il va chez la Reine; à une heure le froid le prend, avec une légère douleur extrême au côté droit des côtes, va à la salle du conseil à deux heures, où il donne audience aux députés des états qui venoient le supplier de se trouver, pour le jour d'après, à leur communion aux Augustins, là où tous les trois ordres étoient assemblés. Après il va en sa chambre, est devêtu, mis au lit à deux heures et demie. A trois heures, le froid passé, il entend vêpres, la Reine y étant. Peu après il demande à se jouer, dit que s'il ne s'amuse à quelque chose qu'il deviendra mélancolique; il se fait donner sa camisole et son petit manteau, et fait porter sa petite table et des cartes. Il en fait des canons, soudés avec de la cire d'Espagne, les charge de poudre et de papier, y met le feu; ils tirent sans crever.

Le 1er *novembre, samedi, à Paris.* — Éveillé à sept heures et demie, la langue rouge, gorge sèche; il dormoit la bouche ouverte, le nez empêché. Il s'amuse à faire des canons et des châteaux de cartes. Levé, il s'amuse assis à se jouer, va jouer au billard, fait jeter en fonte (1). La Reine le vient voir; il joue du tabourin en forme de tabar, tout en action.

Le 2, *dimanche.* — Levé en robe, il fait tirer ses canons faits de cartes à jouer, de son invention, qui ne crevoient point, chargés de poudre et de papier, montés sur des affûts de cartes; joue du tambour.

Le 3, *lundi.* — Vêtu de son habit de ratine et de sa robe, il joue au billard, fait voler sa pie-grièche, s'amuse diversement et gaiement. La Reine le vient voir;

---

(1) Sans doute par un émailleur. *Voy.* au 4 novembre suivant.

ils voient jouer des joueurs de marionnettes. Il fait faire sur-le-champ un ballet qu'il fait danser, dans une heure après, à huit de ses petits enfants, devant la Reine. Mis au lit, il s'endort au son de la lyre par le sieur Bailly.

Le 4, mardi. — Levé en robe, il joue au billard, fait travailler un ouvrier en émail, lui fait faire des figures et autres besognes pour en faire une blanque (1), fait voler des petits oiseaux à ses pies-grièches. La Reine le vient voir.

Le 5, mercredi. — Il se relève de sa maladie, va chez la Reine, puis à la chapelle de son antichambre. Étudié; il dit qu'étant malade au lit et faisant voler des petits oiseaux en sa chambre par ses pies-grièches, il faisoit vœu aux pauvres d'un quart d'écu pour chacun qu'elles prendroient. Il descend en sa chambre; avant que d'aller jouer à la paume on lui vient dire que l'ambassadeur de Savoie desiroit de le voir : *Qu'il attende! Monsieur de Savoie a bien fait attendre mon ambassadeur monsieur de Rambouillet.* C'est que le soir précédent, peu devant son souper, M. de Créquy, qui venoit de Dauphiné, lui avoit raconté comme M. de Savoie avait envoyé dire à M. de Rambouillet qu'il ne prît point la peine de passer plus outre que Turin, où il étoit arrivé, craignant qu'il ne reçût de l'incommodité d'aller à son armée où il étoit, près de Verceil. Il voit l'ambassadeur de Savoie, puis va au jeu de paume, où il est peu de temps, va jouer au jardin, où il fait courir un levraut par *Valet*, son bon épagneul, puis va au jardin devant sa chambre.

Le 6, jeudi. — Il dit qu'il a songé que le sieur de Luynes, un gentilhomme qu'il aimoit, étoit habillé à la suisse, avoit des chausses jaunes découpées, une grosse brayette verte et une grande fraise pareille à celle des femmes, et qu'il jouoit du fifre; et que sa maîtresse aussi

(1) Une loterie.

étoit habillée à la suisse et jouoit du tabourin, et qu'elle savoit bien jouer l'abattis (1), mais non pas le fredon (ce qu'il disoit sans dessein). Il le racontoit à tout le monde, et me commanda de l'écrire. Il va chez la Reine et au conseil, puis va à la chasse au Roule, où il monte à cheval, fait voler le cochevis (2) par ses émerillons.

Le 8, samedi. — Il va chez M. de Souvré pour y voir faire des émeraudes, se y plaît et en toutes sortes de besognes et inventions, fait un cabochon de rubis fort bien et beau, revient à deux heures au conseil. Mis au lit, il dit tout son service (divin) ayant à communier le jour suivant pour toucher les malades, s'endort au son de ses orgues.

Le 9, dimanche. — A neuf heures et demie il va à la messe en Bourbon, communie, et à dix heures trois quarts, en la grande galerie du Louvre, touche trois cent vingt malades. A onze heures et demie dîné; à deux heures et demie il entre en carrosse, va à vêpres aux Jésuites, rue Saint Antoine.

Le 11, mardi. — Il va à Notre-Dame-des-Vertus, à vêpres, fait voler ses émerillons.

Le 12, mercredi. — A une heure il va chez M. le commandeur de Sillery, qui faisoit festin à la Reine, où il mangea des abricots secs et autres confitures, puis s'en alla aux Tuileries.

Le 16, dimanche. — Il va à vêpres à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, puis va voir la reine Marguerite.

Le 17, lundi. — Il s'amuse diversement, monte en sa garde-robe, où il fait nettoyer toutes ses harquebuses, pour les montrer à M. le Grand, qui devoit arriver, reve-

---

(1) *L'abattis* et le *fredon* doivent signifier diverses manières de battre du tambourin, et l'équivoque faite sans dessein par Louis XIII, mais remarquée par Héroard, justifie l'opinion de M. Littré, qui voit dans *fredon* l'étymologie de *fredaine*.

(2) L'alouette.

nant de Bourgogne. Après souper il va chez la Reine et à la comédie françoise.

Le 18, *mardi.* — Il va au conseil, s'amuse, avec la plume et l'encre, à faire des chevaux qui tirent un canon, à faire des arbres et une petite église, et une mariée de village, et ne laisse pas d'écouter et faire rallumer par plusieurs fois les chandelles éteintes, sur l'adjudication d'un office de trésorier de France à Montpellier. — Mis au lit, il s'endort à la musique des voix et des luths.

Le 21, *vendredi.* — Étudié; la leçon lui semblant trop longue, il demande à M. de Fleurence : *Si je vous donne une évêché, accourcirez-vous mes leçons?* — « Non, Sire. » Il ne répondit rien. — M. le grand écuyer arrive au souper du Roi, revenant de son gouvernement de Bourgogne; il le reçoit avec une allégresse non pareille, s'avance au-devant de lui : *Il y a longtemps que je vous attends*, lui dit-il, l'ayant embrassé un coup sur l'autre, et il le mène chez la Reine.

Le 28, *vendredi.* — Il va à Gaigny voir une maison qu'il avoit achetée 3,500 écus et donnée à Haran, qui avoit ses chiens.

Le 1er *décembre, lundi.* — Il va en la galerie, chez le marchand de la Chine, où il a acheté des étoffes et des meubles; va chez la Reine, puis au conseil.

Le 2, *mardi.* — Il va au logis de M. de Souvré, rentre en carrosse, et va à la messe aux Jésuites, en la rue Saint-Antoine, puis revient au bois de Vincennes, va à Villemunde, où il dîne chez M. Leclerc (1).

Le 8, *lundi.* — Il monte au cabinet des livres, s'a-

---

(1) M. Leclerc était fils de Mme Leclerc, veuve d'un meunier des environs d'Ivry, et qui, en 1590, donna au Roi une forte somme avec laquelle il put payer les Suisses, qui menaçaient de s'éloigner, et gagner cette bataille décisive. Henri IV anoblit ce jeune homme et lui donna une charge de conseiller au parlement de Paris. Ce fut la souche des Leclerc, marquis de Lesseville, qui subsistent encore en Champagne aujourd'hui.

muse à faire des vers sur le nez de M. de Luynes (1).

Le 12, *vendredi.* — Il mange presque tous les jours du beurre de Bretagne donné par M. de Montmartin. Il va au conseil, joue au billard, travaille peu.

Le 19, *vendredi.* — Il va à Auteuil, pour voir la maison qu'il vouloit acheter, où il se joue longtemps, va au parc de Madrid, rentre en carrosse. En revenant, au droit des Ternes, le carrosse se rompt, il va un long temps à pied, rentre dans le même carrosse racoustré, rentre et joue à un petit billard qu'il avoit fait faire. Le soir il va chez la Reine.

Le 21, *dimanche.* — Il va à deux heures au sermon, à Saint-Jacques-la-Boucherie, puis à l'hôtel de Bourgogne, où il a mangé, comme il m'a dit, quatre ou cinq petits choux, achetés par M. de Luynes chez le pâtissier.

Le 30, *mardi.* — Il va chez la Reine, va par la galerie aux Tuileries; il y faisoit mol. Chaussé, seché, il revient par le même chemin, va chez la Reine. Le soir encore chez la Reine et à la comédie françoise.

Le 31, *mercredi.* — Il va chez M. de Souvré, joue à la paume, va aux vêpres aux Cordeliers. Le soir il va chez la Reine, puis revient en son petit cabinet; confessé par le père Coton.

---

(1) C'est la première fois qu'Héroard n'écrit pas Loynes.

ANNÉE 1615.

Le jour de l'an. — M. de Bonneval et le lieutenant général de Luzarches. — Ballet de M. le Prince. — Clôture des États. — Discours du Roi. — Soupé du Roi à Pétonville. — Inondation de la Seine dans le jardin des Tuileries. — Le Roi va constamment à la comédie et danse des ballets. — Congé des États. — Mort de la reine Marguerite. — Son enterrement. — La paulette. — Remontrances du parlement. — Première pierre de la statue de Henri IV au Pont-Neuf-des-Augustins. — Procession de Sainte-Geneviève à cause de la sécheresse. — Le Roi commence à apprendre l'équitation. — Il visite la Bastille. — Dîné aux champs avec des seigneurs de la cour. — Voyage de Guyenne pour son mariage. — Il dîne à Amboise, chez M. de Luynes. — Chenonceaux. — Poitiers. — Le Roi joue encore aux petits soldats. — Ruffec. — Angoulême. — Réception des députés du parlement de Bordeaux. — Arrivée en bateau à Bordeaux. — Fiançailles, par procuration, de Madame avec le roi d'Espagne. — Séjour. — Échange de princesses à Saint-Jean-de-Luz. — Hardie entreprise du cardinal de Sourdis pour sauver un condamné. — Entrée du Roi et de la Reine. — Cadeau et chevaux du roi d'Espagne. — Ballet espagnol. — Les deux époux jouent aux petits jeux. — Le Roi ferre un cheval. — Excuses du cardinal. — L'olla podrida. — Le champ de bataille de Coutras. — Fêtes de Noël à Aubeterre. — La vie du Roi toujours la même.

Le 1er janvier, jeudi. — Levé, bon visage; il va à la messe à Bourbon, revient en la galerie où il touche deux cent trente malades. Il va au sermon et aux vêpres à Saint-Louis.

Le 3, samedi. — Il va chez la Reine botté, à onze heures trois quarts chez M. de Souvré pour le hâter à dîner. A midi il entre en carrosse, va à la volerie, monte à cheval à la plaine de Grenelle jusques auprès du Bourg-la-Reine, vole et prend le milan, le héron et la corneille, dit au sieur de Luynes, gentilhomme qu'il aimoit : *Loïnes, dites à monsieur de Plainville* (capitaine

des gardes) *qu'il ne laisse pas approcher de moi beaucoup de personnes quand je chasse; pourtant dites-lui qu'il ne se fâche pas, si je me mets quelquefois en colère,* puis le lui dit à lui-même, lui disant qu'il y a accoutumé son compagnon.

Le 5, *lundi.* — Il va chez la Reine, à deux heures au conseil, où M. l'évêque d'Angers parla contre l'autorité du parlement; il tire les Rois, donne la fève à Dieu, puis à soi, avec les sieurs de Grammont, de la Curée et Despréaux.

Le 6, *mardi.* — Il va au conseil, où le clergé, par l'évêque d'Angers, demandoit que le parlement ne connût plus des affaires d'État, que le premier avocat général fût ecclésiastique, que l'arrêt donné le jour précédent au conseil fût cassé, qui portoit que S. M. évoquât à soi en affaires, et cependant défend au parlement de signer leurs arrêts : qu'ils ne partiroient pas de là qu'en leur présence il ne fût cassé. M. le prince de Condé en voulut parler. Le cardinal du Perron lui dit qu'il le récusoit; et comme il voulut répondre, le Roi se lève de sa chaise et va au sieur Prince, et lui dit : *Monsieur, je vous prie, n'en parlez plus*, et se retournant à d'autres : *puisqu'ils récusent Monsieur le Prince, ils me voudront aussi récuser* (1).

Le 22, *jeudi.* — La Reine le vient voir, et lui apporte les provisions pour le château d'Amboise, que M. le Prince, auquel il avoit été baillé en garde jusques à la tenue des États, lui avoit renvoyées par M. le duc de Ventadour (2). Il les reçoit en claquant des mains et disant : *J'en suis bien aise.*

---

(1) « Les députés des états parlèrent derechef au Roi avec une insolence effroyable. » *Voy.* dans le *Journal d'Arnauld d'Andilly,* le récit de cette séance, page 25.

(2) Anne de Lévis, gouverneur du Limousin, lieutenant général en Languedoc, mort en 1622.

Le 31, *samedi.* — Il étudie et reste en la galerie, il pleuvoit; à trois heures le fils du landgrave de Hessen le vient saluer (1). Il va au conseil, à six heures chez la Reine, le soir aussi, et à la comédie françoise.

Le 4 *février*, *mercredi.* — Il va chez la Reine à deux heures et demie, donne audience à messieurs du tiers état, faisant plainte de ce que le sieur de Bonneval en Limosin avoit battu à coups de bâton le lieutenant général du Luzerche (2) au sortir des Augustins, où les états généraux se tenoient. Le roi le renvoya au parlement. Il va après en carrosse à la foire Saint-Germain-des-Prés, où il a acheté quatre harquebuses, ayant méprisé toutes autres sortes de marchandises. Le soir il va chez la Reine et à la comédie françoise.

Le 11, *mercredi.* — A quatre heures et demie après minuit, éveillé doucement; il étudie ce qu'il devoit prononcer pour la clôture des états. Levé à six heures, il monte au cabinet des livres, étudie l'espagnol (3).

Le 22, *dimanche.* — A onze heures et demie il va en la salle pour voir le ballet de M. le Prince, après avoir dormi longtemps chez la Reine.

Le 23, *lundi.* — A trois heures et demie, accompagné

---

(1) Probablement Othon, fils de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel et d'Agnès de Solms, lui-même administrateur de Hirschfeld, né le 25 décembre 1594, mort le 7 août 1617, sans postérité, quoiqu'ayant été marié deux fois. — Son frère Guillaume, qui succéda à son père, ne naquit que le 14 février 1602.

(2) Henri, seigneur de Bonneval, trouvant M. de Chavailles, lieutenant général d'Usarche en Limousin, élu malgré lui aux États, à la sortie des Augustins, le 3 février, le roua de coups de bâton, puis se retira chez M. d'Épernon et retourna chez lui en Limousin. Malgré les réclamations du Tiers et du Parlement, cette affaire n'eut pas de suite et Bonneval eut un régiment en 1615.

(3) Le 12, le Roi mande au Louvre le président du Parlement et quelques conseillers, pour les interroger sur les démarches de M. le Prince près d'eux et leur défendre de le recevoir à l'avenir aux enquêtes et de le laisser parler au Parlement d'affaires d'État. (*Arnauld d'Andilly.*) — Le 25 M. le Prince va s'excuser près du Roi.

de la Reine, il part et va en la salle de Bourbon pour la clôture des États, où parla pour le clergé M. de Richelieu, évêque de Luçon; M. le baron de Seneçay pour la noblesse, et M. (1), prévôt des marchands et président aux enquêtes pour le tiers état. Le Roi leur dit ces paroles : *Messieurs, je vous remercie de vos tant bonnes volontés. Je fairai paroître par les réponses qui vous seront faites le désir que j'ai de servir Dieu et soulager mon peuple, de protéger un chacun, de rendre la justice à tous mes sujets et de faire en sorte que vous soyez tous contents* (2). Il se couche à neuf heures, et s'endort jusques à cinq heures et demie après minuit.

Le 26, jeudi. — Il va par la galerie aux Tuileries, conduit sa chelyte (*sic*), tirée par un cheval, au harnois semé de sonnettes, fait mettre dedans M. le maréchal de Souvré, et M. le Grand, y prend grand plaisir et à se renverser sur la neige. Le soir chez la Reine, à la comédie françoise.

Le 4 mars, mercredi. — Le soir, à sept heures trois quarts, il s'habille en masque, fait des ballets à cheval, monté sur des escabeaux qui plient, puis danse à pied, puis fait jouer la comédie des Juifs.

Le 6, vendredi. — Il va chez la Reine à midi, entre en carrosse, va à la chasse, monte à cheval hors la porte Saint-Martin, vole et prend la corneille, arrive au Bourget, et à l'entrée du bourg, entre en la maison du sieur de Hurles, nommée Petonville, se chauffe. Il faisoit grand froid; il va en la cuisine, fait faire des omelettes, des beignets, des œufs perdus; ce fut lui qui les fit et en mange un peu, dont il a goûté. Puis il remonte à cheval,

---

(1) Robert Miron, président aux requêtes du Palais, ambassadeur en Suisse, intendant du Languedoc, mort en 1641, à soixante-douze ans; il était frère de François Miron, également prévôt des marchands en 1604, lieutenant civil, mort le 4 juin 1609.

(2) *Voy.* le *Mercure françois*, t. III, p. 463, pour les détails de cette séance.

et va jusqu'au Pontyblon où, il vole le héron et le prend.

Le 19, jeudi. — Il va aux Tuileries, tire des harquebuses à des petits oiseaux; la rivière étoit si grosse qu'elle étoit dans le jardin, il y fait venir un bateau, se met dedans et se fait conduire, se met dans son carrosse et se fait tirer par quatre boucs. Le soir il va chez la Reine, puis s'en va avec elle, pour voir danser le ballet de Madame que la Reine faisoit faire. Il revient à quatre heures après minuit.

Le 24, mardi. — Il va chez la Reine, au conseil, où les états des trois ordres ont leur congé.

Le 27, vendredi. — Ce jour mourut la reine Marguerite, entre onze heures et minuit, en son hôtel, rue de Seine, au bord de l'eau; on lui a trouvé une grosse pierre dans le fiel (1).

Le 28, samedi. — Vêtu de deuil violet, pour la mort de la reine Marguerite de Valois.

Le 2 avril, jeudi. — Il va aux Tuileries, revient à deux heures au conseil, où l'on répondoit les cahiers des États.

Le 9, jeudi. — Il va chez la Reine, où, sur les huit heures, M. le commandeur de Sillery revient d'Espagne, y porter le portrait du Roi et un bracelet de diamants (2).

Le 10, vendredi. — Il entre en carrosse à quatre heures pour aller au faubourg Saint-Germain donner de l'eau bénite à la reine Marguerite; MM. de Guise, de Mayenne et d'Elbeuf lui portoient la queue (3).

---

(1) Elle laissa 100,000 livres aux pauvres et 200,000 écus de dettes; ses bijoux valaient 30,000 écus, et le reste de ses meubles 6,000 à peine. « Ce matin, dit Malherbe, à la date du 28 mars, la chambre de la Reine étoit si pleine de ses créanciers, que l'on ne s'y pouvoit tourner. »

(2) *Voy.* la lettre de Malherbe du 23 mars 1615.

(3) Comme il fallait trois personnages portant la queue du Roi et qu'il n'y avait que deux princes du sang, M. de Condé et M. de Soissons, MM. de Guise et de Longueville se disputèrent la troisième place; la Reine décida pour Guise; M. de Longueville partit alors pour Amiens, et les deux princes se retirèrent; il fallut les remplacer, et on choisit ceux dont on lit ici les noms.

Le 19, *dimanche, jour de Pâques.* — Il va la messe aux Feuillants, touche les malades, va à vêpres aux Chartreux; commmunié, confessé au P. Coton.

Le 26, *dimanche.* — Il va chez la Reine, où M. le prince de Candale prête le serment de premier gentilhomme de la chambre. Il va au sermon à Saint-Etienne-du-Mont, revient au petit jeu de paume à la rue Champfleury. Rentré, il joue au billard.

Le 28, *mardi.* — Il va au conseil, et ensuite au cabinet des livres, où il s'arme d'une cuirasse, brassards et un habillement de tête, fait de ferblanc. Il étudie ainsi armé.

Le 5 *mai, mardi.* — Il va chez la Reine, au conseil, monte à la forge, va chez M. de Verneuil, revient à quatre heures et demie par la galerie, s'amuse, sur la balustre du bout de la première galerie, à jeter des quarts d'écu, pour faire entre-battre de pauvres garçons qui étoient en bas.

Le 11, *lundi.* — La Reine avec lui tient conseil, et donne audience à messieurs de la cour des aides et chambre des comptes, venant pour le supplier de remettre le droit annuel que l'on appelle la paulette (1); pendant l'audience le dessous près du siége de Leurs Majestés tout d'un coup s'abaissa.

Le 12, *mardi.* — Il va chez la Reine au conseil, où par arrêt le droit annuel de la palotte est rétabli.

Le 26, *mardi.* — Il va au conseil à trois heures et demie, où vinrent messieurs du parlement, en nombre

---

(1) Droit annuel payé au souverain pour rendre les charges héréditaires : les parlements firent une grande opposition à la vérification de l'édit d'institution de l'année 1605, et il fut même d'abord publié seulement à la chancellerie. Louis XIV en ordonna le rachat et l'amortissement par l'édit de décembre 1709. On appela cet impôt la *Paulette* du nom de Paulet, son premier traitant et encore la *Palotte* de celui de Palot, successeur de Paulet. — M. le président de Nicolaï harangua pour la chambre des comptes et M. le président Chevalier pour la cour des aides; c'est pendant le discours du dernier que deux solives du plancher s'écroulèrent.

d'environ quarante ou davantage, porter quelques remontrances par écrit qu'ils avoient à faire, lesquelles furent lues en présence de Leurs Majestés. A cinq heures et demie, le conseil fini, il monte en sa forge, à dix heures prend son habit de ratine, s'amuse à faire brandiller dans un lit de sauvage (1) le petit chevalier de Souvré, le sieur de Blainville, de Montpouillant et M. de Candale.

Le 28, *jeudi.* — Il entre en carrosse avec la Reine, va au sermon et aux vêpres à Saint-Nicolas-des-Champs, revient à cinq heures à la galerie, au parterre. Le soir il fait jeter des fusées le long de la rivière.

Le 31, *dimanche.* — Il va chez la Reine, la voit saigner; elle le fut des deux bras. Il faisoit grand chaud.

Le 2 *juin, mardi.* — A quatre heures il entre en carrosse, va au Pont-Neuf des Augustins, y met la première pierre de l'architecture qui se faisoit pour la statue à cheval du feu Roi (2).

Le 17, *mercredi.* — A sept heures il entre en carrosse et va à Plaisance, maison de M. le Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres, où il a dîné.

Le 18, *jeudi.* — Il va à la messe à Bourbon et à la procession en la cour du Louvre, va au sermon aux Jésuites de Saint-Louis.

Le 21, *dimanche.* — Il entre en carrosse, va près de l'Hôtel-Dieu pour voir passer la châsse de sainte Geneviève, descendue pour la trop grande et trop longue sécheresse; les légumes, grains et blés brûlés. Ce fut la première fois qu'il l'a vue descendue et en procession.

Le 23, *mardi.* — Il va à l'hôtel de ville pour voir le feu de la Saint-Jean.

---

(1) Un hamac.

(2) Ce pont, commencé en mai 1578, fut achevé en 1604 sous la direction de Guillaume Marchand. La statue, du socle de laquelle Louis XIII posa la première pierre, fut faite, le Roi et les bas-reliefs par Francheville de Cambray; le cheval, envoyé par Cosme de Médicis, fut coulé par Jean de Bologne.

Le 6 juillet, lundi. — Il va par la galerie au-dessous, en l'endroit du grand parterre, où M. de Pluvinel (1), l'un de ses écuyers, très-excellent en cette science, lui montre à monter à cheval pour la première fois, un petit cheval noir nommé *le Couchon*, va le pas, le trot et courbettes, et passades, en rond, en battues, en avant, aussi juste qu'il n'y avoit à redire ; fit autant sur un cheval barbe de M. de Guise, étant intelligent de la conduite, du talon et de la main, de la houssine, et fermeté du corps, qu'un chacun en étoit en admiration. Je dis ceci à la vérité et sans flatterie, et que tel s'en fût trouvé qui en eût appris un an durant, qu'il n'eût si parfaitement fait, ayant la grâce et prestance sur tout.

Le 12, dimanche. — Il va chez la Reine à trois heures, entre en carrosse, va en la place Royale, chez le sieur d'Escures, la Reine sa mère aussi, pour voir la compagnie de gendarmes de Monsieur, qui se trouva à la tête, et sur les quatre heures goûté de la collation du sieur d'Escures.

Le 13, lundi. — Ce jourd'hui, après dîner, Monsieur a été mis entre les mains de M. de Brèves.

Le 15, mercredi. — Il va par la galerie au manége, va en carrosse, et la Reine aussi, à la Bastille, pour en tirer douze cent mille livres (2), va par toute la Bastille, ne voit point M. le comte d'Auvergne (3).

---

(1) Antoine de Pluvinel, gentilhomme dauphinois, est le premier qui ouvrit en France des *académies* selon la mode italienne. Il fut d'abord écuyer du duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne ; Henri IV lui confia sa grande écurie, le nomma son chambellan, sous-gouverneur du Dauphin et ambassadeur en Hollande. Il fut à son retour gouverneur du duc de Vendôme, et il mourut à Paris, le 24 août 1620, laissant des travaux très-curieux sur l'art de l'équitation.

(2) La chambre des comptes ayant refusé cinq fois les lettres patentes du Roi pour extraire cette somme de la Bastille, un arrêt du conseil décida le 14 qu'on passerait outre, et le Roi y alla en effet le 15 avec sa mère et tous les grands de la cour.

(3) « Le Roi ne vit point M. le comte d'Auvergne, il n'y eût que la Reine.

Le 18, *samedi.* — Il faisoit une des plus excessives et des plus étouffantes chaleurs qu'on eût senties de mémoire d'homme. Il s'en plaint, va au manége. On l'éventoit un peu, cependant il va chasser à une heure.

Le 21, *mardi.* — Il va à Champs, soudain au parc, monte sur une petite butte, couverte en pavillon, où il fait porter son petit lit, le fait monter et dresser et y aide lui-même, va trouver les seigneurs qui l'avoient accompagné, qui dînoient, MM. les ducs d'Uzès (1), de Montbazon, le maréchal de Souvré, les sieurs de Bassompierre, de Saint-Géran, de Haillier (2), de Vitry et autres, se met à table parmi eux. Ils boivent tous à sa santé. Il but à eux tous du vin clairet fort trempé; retourne à sa butte, se couche dans son lit. Il se fait entretenir par ces seigneurs de propos sérieux, s'amuse à ses fusées. Il revient à Paris souper.

Le 22, *mercredi.* — Il court, pour la première fois, la bague sur la place Royale : de deux courses, deux bonnes atteintes.

Le 29, *mercredi.* — Au manége il court la bague et gagne le prix, qui étoit une montre d'horloge.

Le 6, *août*, *jeudi.* — Il va chez la Reine, au conseil, où MM. du parlement et de l'hôtel de ville viennent par son commandement, pour recevoir ses commandements durant son absence.

Le 7, *vendredi.* — Tous les matins il va au manége. Il

Comme il fut fait venir, on fit trouver bon au Roi de s'aller promener; comme il revint, on avertit le prisonnier de se retirer. » (Lettre de Malherbe du 17 juillet.) *Voy.* dans cette lettre les détails sur la descente du Roi et de la Reine mère à la Bastille.

(1) Emmanuel de Crussol, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche en 1615, chevalier des ordres du Roi en 1619, mort le 19 juillet 1657.

(2) François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, frère du maréchal de Vitry, fut nommé évêque de Meaux par Henri IV; mais il prit la profession des armes, fut capitaine des gardes, et devint maréchal de France en 1643; il mourut le 20 avril 1660; aimé et estimé des rois Louis XIII et Louis XIV « pour sa fidélité incorruptible ».

donne, après son dîner, audience aux députés de province, envoyés par les états du pays pour désavouer leurs députés envoyés aux états généraux, sur ce qu'ils avoient demandé le concile de Trente (1). M. Miron, prévôt des marchands, et les colonels de la ville prirent congé de lui.

Le 13, *jeudi.* — Ce matin le Roi étant encore au lit, et nous parlant à lui, le tonnerre tomba dans la rue des Polies, devant l'hôtel de Sipierne, où j'étois logé; ma nièce Claude du Val, encore couchée, vit passer l'éclair et entendit comme le bruit d'une fusée.

Le 15, *samedi.* — Il va à confesse, en son cabinet, au P. Coton, touche trois cent cinq malades, va à la messe aux Feuillants, à vêpres à Notre-Dame.

Le 16, *dimanche.* — Il va avec la Reine à la Bastille tirer de l'argent pour son voyage de Guyenne (2). En se couchant, il fait mettre son réveille-matin à trois heures et demie.

Le 17, *lundi.* — A six heures et trois quarts il entre en carrosse, et part de Paris pour le voyage de Bordeaux, va à Chartres dîner à dix heures *au Dauphin*.

Le 20, *jeudi, à Orléans.* — Il loge en la maison de M. de Beaumont, bailli d'Orléans, la Reine logée à la grande maison.

Le 24, *lundi.* — Il arrive à Amboise pour la première fois; M. de Luynes, gouverneur de la place (3), lui donne à dîner. La Reine arrive, il va au-devant, la mène en la salle où le sieur de Luynes lui donne le festin. Le Roi dit qu'il ne veut pas souper, et cependant mangea quelques

---

(1) Le mariage du Roi avait excité une vive sympathie en France; les Réformés seuls s'y opposèrent de toutes leurs forces, et obtinrent même qu'on retardât l'union jusque après la réunion des états généraux, espérant qu'il en surgirait quelque obstacle. Les états se séparèrent sans rien résoudre.

(2) Le Roi venait en tirer une somme de 1,300,000 livres pour armer un nombre suffisant de troupes.

(3) Il venait d'être pourvu de cette charge.

grains de raisin. Il étoit assis au-dessous de Madame, et la servoit.

Le 25, *mardi*. — Il va chez la Reine, donne audience à messieurs les députés de la cour de parlement de Paris, sur la prison du président Le Jay (1), et aux députés de l'assemblée tenue à Grenoble par ceux de la Religion (2). Le soir la Reine part pour aller souper et coucher à Chenonceaux.

Le 27, *jeudi*. — Il va au Plessis, où M. de Lansac lui a donné la collation, va le soir à l'abbaye Saint-Julien, où M. de Courtenvaux lui a donné à souper, revient à onze heures à Tours. Il y voit M. du Plessis-Mornay.

Le 31, *lundi*. — Il arrive à Poitiers, où il dîne et soupe (3).

Le 2 *septembre*, *mercredi*. — Il se rend à Saint-Maure, et va en carrosse aux Jésuites, où l'on représente devant lui des jeux dont le sujet étoit *l'Assemblée des Dieux* pour se réjouir de son mariage. Le soir il va chez la Reine.

Le 3, *jeudi*. — Le Roi va à Châtellerault, où M. de Sully le vient saluer, et il regagne Poitiers.

Le 14, *lundi*. — A deux heures chez la Reine, au conseil, puis à Crotelles ; il revient souper (4).

---

(1) Le président Le Jay avait été arrêté le 17, jour du départ du Roi ; on le conduisit au Louvre, et comme le Roi était parti, on le mena à la suite du cortège ; Mme Le Jay présenta aussitôt requête au parlement, et une députation de quatre présidents et six conseillers fut dépêchée vers la cour. Quand on sut le départ de Louis XIII, l'agitation redoubla, le prince de Condé écrivit pour l'exciter encore, et on expédia à Poitiers MM. d'Ons-en-Bray, Courtois et Pelletier. Le président Le Jay fut relâché presque aussitôt.

(2) Le 28 le Roi reçut les députés réformés de l'assemblée de Grenoble, et souscrivit à leur demande, le 12 septembre.

(3) Pendant son séjour à Poitiers, le Roi publia une déclaration, datée du 10, par laquelle il privait le prince de Condé et ses adhérents de tous biens et honneurs, comme criminels de lèse-majesté. Le prince avait quitté la cour en juillet et lancé, le 9 août, un violent manifeste contre les membres du conseil du Roi.

(4) Madame était malade de la petite vérole et la Reine également. La cour

Le 21, *lundi.* — Il va chez la Reine, revient à deux heures, va en carrosse à vêpres, à quatre heures en la grande place, où il monte à cheval, et en fait manier, va au jeu de paume, puis chez la Reine à six heures.

Le 28, *lundi.* — Il va chez la Reine, se trouve un peu mal, a des tranchées. J'étois parti, l'on me renvoie querir; il est fâché de ce qu'il sait que ç'avoit été en son nom, s'en fâche contre M. de Souvré, qui l'avoit fait, disant que tout le monde penseroit qu'il fût malade. Il part de Poitiers avec la Reine à deux heures.

Le 30, *mercredi.* — Il part de Couay avec la Reine, arrive à cheval à Ruffay, au château, se promène aux jardins, soupe, va voir la Reine.

Le 1er *octobre, jeudi.* — Il passe la Charente, et arrive à Angoulême à sept heures trois quarts.

Le 7, *mercredi.* — Il arrive à Bourg, où messieurs les députés de la cour du parlement de Bordeaux viennent lui faire leur soumission. Il entre en un bateau couvert que messieurs de la ville lui avoient envoyé; la Reine, Madame et autres princesses dedans. Il dit qu'il veut souper de ce qu'il avoit commandé lui-même; auprès du gouvernail il accommode une serviette sur un petit ais, a soupé. Il arrive à Bordeaux par la porte de Salinières, va en carrosse à l'église Saint-André et à l'évêché, où il logea.

Le 12, *lundi.* — La Reine vient au conseil; il va ensuite se promener, et conduit la Reine en son logis chez le trésorier Martin, et déloge du château du Haa; il s'amuse le soir à ses harquebuses.

Le 16, *vendredi.* — Il va au manége de M. le cardinal de Sourdis, puis chez la Reine.

Le 17, *samedi.* — Madame a été fiancée en la galerie du logis du Roi, devant la Reine et le Roi, en l'évêché, par M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, et M. de Guise,

---

demeura à Poitiers jusqu'au 28; mais le Roi changea aussitôt de logis, et alla près de la porte de la ville.

par procuration du roi d'Espagne (1). Le Roi reconduit la Reine en son logis.

Le 18, dimanche. — A trois heures il sort à pied, en cérémonie, va accompagner Madame à l'église, où elle fut épousée par M. le cardinal de Sourdis à M. de Guise, qui avoit la procuration du roi d'Espagne. Ce même jour le Roi fut épousé à Burgos par M. le duc de Lerme (2).

Le 20, mardi. — La Reine dit brusquement adieu à Madame, de peur des larmes.

Le 21, mercredi. — Le Roi va chez M. de Beaumont-Menardeau, conseiller d'État, où Madame étoit logée pour lui dire adieu ; cela ne fut pas sans soupirs et sans larmes jusques aux cris. A onze heures elle entre en carrosse, elle se met sur le devant auprès du Roi, accompagnée de Mlle de Vendôme, de Mme de Conty, Mmes douairière de Guise et duchesse de Guise, Mme de Montmorency; traversent ainsi toute la ville, non sans faire paroître des larmes et des sanglots retenus, et sortent par la porte Saint-Julien. A une demi-lieue de là il fut mis pied à terre ; ce fut lors que la nature fit jouer ses plus forts ressorts, larmes, sanglots, soupirs, et cris mêlés avec les baisers et les embrassements, tels qu'ils ne se pouvoient séparer ; chacun faisant de même, ému par les larmes de ces jeunes princes, hormis Don Inego de Calderon, ambassadeur d'Espagne, qui avoit négocié le mariage, qui les regardoit d'œil sec, tâchant de rompre ces accolades, criant à haute et puissante voix : « Allons, allons, princesse d'Espagne. » Le Roi s'en revint tout pleurant chez la Reine ; il

---

(1) L'infant d'Espagne, Philippe-Dominique-Victor, né le 8 avril 1605, était dans sa onzième année; et Madame (Élisabeth de France), née le 22 novembre 1602, dans sa treizième année.

(2) François de Roxas de Sandoval, duc de Lerme, etc., premier ministre de Philippe III; devenu veuf, il se fit donner en 1618 le chapeau de cardinal; disgracié alors, il mourut en 1625. — Le duc de Guise avait conduit Madame jusqu'au milieu de la Bidassoa et y reçut l'Infante, qu'il amena à Saint-Jean de Luz, où M. de Luynes lui remit une lettre du Roi.

fut jusques à deux heures après midi sans pouvoir apaiser son deuil ni ses larmes. Il revient à deux heures et demie, se plaignant de douleur de tête, et me dit : *C'est d'avoir pleuré.*

Le 27, *mardi.* — Sur la nouvelle apportée par le sieur d'Adonville, du quartier de M. de Luxembourg, par le maréchal de Bois-Dauphin, le chevalier de Souvré lui demanda s'il y avoit eu beaucoup de morts? — *Il y en a eu trois.* — « Ce n'est guère ! » — Le Roi dit : *C'est encore trop, ils sont tous mes sujets; ils reviendront, et me feront service.*

Le 31, *samedi.* — Il va chez la Reine, puis monte en son petit carrosse, va en la maison du président de Lane, la Reine aussi; il y a goûté.

Le 1er *novembre, dimanche, à Bordeaux.* — Il va à la messe et à confesse à Saint-André, y a communié, y touche les malades, va aux vêpres, au sermon, aux canaux qui sont derrière l'archevêché, où il avoit fait porter un esquif et une nacelle, se met dedans et tire à l'aviron lui-même.

Le 4, *mercredi.* — Il s'amuse à inventer des trébuchets de cartes pour prendre les mouches.

Le 9, *lundi.* — Ce jourd'hui fut fait l'échange des princesses à Saint-Jean de Luz.

Le 10, *mardi.* — Il écrit à la Reine-Infante, à Bayonne, par M. de Luynes :

Madame, ne pouvant, selon mon desir, me treuver auprès de vous, à votre arrivée en mon royaume, pour vous mettre en possession du pouvoir que vous aurez ici, comme de mon affection à vous aimer et servir, j'envoie vers vous Luynes, l'un de mes plus confidents serviteurs pour, en mon nom, vous saluer et vous dire que de moi vous êtes attendue avec impatience pour vous offrir moi-même l'un et l'autre. Je vous prie donc de le recevoir favorablement et de croire ce qu'il vous dira de la part,

Madame,

de votre plus cher ami et serviteur.

LOUIS.

A Bordeaux, le 9e novembre 1615.

Écrit dans son lit, en souffrant.

Le 13, *vendredi.* — Le sieur de Luynes revient de Bayonne avec une lettre de la Reine.

Le 17, *mardi.* — En ce même temps M. le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, monté sur un cheval d'Espagne et la croix portée devant lui, suivi de plusieurs seigneurs de qualité, gentilshommes et autres, va à la Conciergerie, fait rompre à coups de gros marteaux les ferrures, où le geôlier fut tué, et tire hors des prisons le sieur de Vaucastels, condamné à perdre la tête, n'attendant que l'exécution, ayant de gros fers aux pieds; il le fait mettre dans un carrosse, l'accompagne jusques à la rivière, le fait mettre dans un bateau et le fait sauver (1).

Le 19, *jeudi.* — Il écrit à la Reine par le maréchal de Roquelaure.

Le 21, *samedi.* — Il monte en carrosse pour aller incognito au-devant de la Reine, arrive à Castres, distant de cinq lieues de Bordeaux, la voit par une fenêtre, comme elle entroit en carrosse, assez longtemps; elle part. Le Roi quelque temps après, et à deux lieues de la ville, sur un beau chemin, fait arrêter son carrosse au droit du sien, et, marchant doucement, la regardoit, puis peu après se prend à lui dire gaiement, en se montrant du doigt et tout haut : *Io son incognito, io son incognito, touche, cocher, touche.* A une lieue de là, il monte à cheval, ses chevaux étant las, arrive à Bordeaux à sept heures. La Reine infante arrive à huit heures; il va dans son an-

(1) M. de Hautcastel était condamné par la grand'chambre du parlement pour « crimes énormes ». On pria instamment le Roi d'accorder l'abolition de la peine; mais le Parlement intervint et obtint le maintien, et on décida que l'exécution aurait lieu le soir même. Mis en chapelle, le jésuite qui lui fut donné pour confesseur déclara qu'il avait tant de fautes sur la conscience qu'il fallait attendre au lendemain; des amis avaient d'ailleurs éloigné les deux bourreaux à prix d'argent. Force fût de céder, et aussitôt l'archevêque arriva botté et éperonné avec une grosse escorte; il fit enfoncer les portes, en tira Hautcastel, le mit dans un bateau et le bénit. Le parlement alla se plaindre au Roi, qui déclara se charger de l'affaire; la cour fulmina un arrêt contre le cardinal, avec décret de prise de corps.

tichambre et monte sur un haut dais; il y avoit six à sept marches à reposoir et trois chaises en haut. Mme la princesse de Conty reçut la Reine infante au pied du degré; la Reine mère va à deux pas dans la salle pour la recevoir, et la mène au Roi, qui descendit deux degrés et la reçut; monté, il s'assied au milieu, la Reine mère à droite et la jeune à gauche; après il reçut les dames espagnoles de la suite. On fut un quart d'heure ensemble; puis à neuf heures le Roi et sa mère la conduisent dans sa chambre, et il revient chez lui.

Le 22, dimanche. — Vers une heure, il va chez la Reine qui s'habilloit, lui présente M. de Souvré et puis moi, n'en peut sortir. Elle eut besoin d'une plume incarnate pour mêler avec une blanche; le Roi lui présente son chapeau, où il avoit des deux, lui disant qu'elle en prît ce qu'elle en voudroit. Elle le fait, le lui rend, et soudain il lui dit: *Il faut que vous me donniez aussi un de vos nœuds*, qui étoient incarnats. Elle, se souriant, le lui donne, il l'applique en façon d'enseigne au pied de sa plume.

Le 25, mercredi. — A quatre heures il va à Saint-André, fait le tour de l'église, entend la messe, et se fait la cérémonie accoutumée avec la Reine; ils entendent la messe. Il revient à cinq heures et demie, conduit la Reine en sa chambre; il étoit las, va en la sienne, se couche et soupe au lit à six heures trois quarts. M. de Grammont et quelques jeunes seigneurs lui faisoient des contes gras pour l'assurer; il avoit de la honte et une haute crainte, enfin ils l'assurent. Il demande ses pantoufles, et prend sa robe et va à la chambre de la Reine à huit heures, où il fut mis au lit auprès de la Reine sa femme, en présence de la Reine sa mère; à dix heures un quart il revient après avoir dormi environ une heure et fait deux fois, à ce qu'il nous dit; il y paroissoit, le g.... rouge (1).

(1) Héroard remplit scrupuleusement ses fonctions de premier médecin du Roi en enregistrant ces détails, qui se retrouvent dans un document in-

Le 29, dimanche. — Il fait son entrée à Bordeaux avec la Reine, sa femme, à deux heures, sur un échafaud fait exprès au coin de la maison. Il reçoit les harangues et le serment des corps de compagnies de Bordeaux, puis fait son entrée, arrive à l'évêché, conduit la Reine en sa chambre, et soupe après (1).

Le 30, lundi. — Il descend en la cour, où il voit vingt chevaux d'Espagne, que le roi d'Espagne lui avoit envoyés pour présent, tous caparaçonnés de toile d'or. Il n'y en avoit que dix-neuf, le vingtième s'étoit noyé en chemin, disoit-on. Il en fait monter quelques-uns.

Le 1er décembre, mardi. — Il va chez la Reine, où il voit danser un ballet à l'espagnole par les filles de la Reine; elle en étoit aussi; puis ils se mettent à jouer des petits jeux comme on fait en France, ce qui étoit aussi d'Espagne. Puis il revient, et se met au lit.

Le 4, vendredi. — Il va à midi en carrosse chez la Reine, sa mère, ne veut pas aller aux Jésuites pour y voir représenter en comédie *le mariage de Salomon*, va à la chasse, revient chez sa mère. — Pendant que le soir il étoit sur sa chaise percée, M. d'Elbeuf lui demanda s'il avoit vu les jeux des Jésuites? — *Non, j'aime bien leurs jeux quand ils prêchent bien, mais je n'aime pas ces petites badineries.*

Le 5, samedi. — Il va chez la Reine, puis chez la Reine, sa mère, et au conseil.

Le 6, dimanche. — Il va chez la Reine, à l'hôtel de

---

titulé : *Ce qui s'est passé lors de la consommation du mariage du Roi.* Voy. *Revue rétrospective*, 1re série, tome II, page 252.

(1) Le Roi était magnifiquement vêtu et couvert d'un cappot tout brodé en or. Le matin le Roi se leva de bonne heure, et après la messe s'en alla avec une suite peu nombreuse sur le port des Chartreux, où les jurats lui offrirent le bateau sur lequel il s'embarqua, accompagné de quatre autres portant ses gardes et alla débarquer devant une maison, près du théâtre, où il dîna. A deux heures arriva la Reine, conduite par MM. de Guise et d'Elbeuf; Malingre raconte très-longuement cette magnifique réception. Le soir il y eut un splendide banquet au Château-Trompette, d'où l'on revint en bateau à Bordeaux, assister à un feu d'artifice.

ville, où messieurs de la ville lui donnèrent une belle collation de confitures. Il en mangea peu.

Le 8, *mardi.* — Il va chez le sieur de Bissouze, hors la ville, pour voir des feux d'artifice qui y avoient été faits sur des bateaux par Gerumeau et par Bagaud, artilliers du Roi. Il revient chez la Reine à six heures.

Le 10, *jeudi.* — A dix heures et demie il monte à cheval sur celui qui se nommoit *le Soleil*, cheval de couleur isabelle et lequel, du vivant du feu Roi, il nomma *le beau cheval de papa*, va au Parlement tenir son lit de justice, accompagné des ducs d'Elbeuf, d'Uzès, d'Épernon, du comte de Saint-Paul, des maréchaux de Brissac et de Souvré. Il fut plaidé une cause de fermiers du pied fourchu, qui vouloient faire payer les nouveau-nés; le Roi décida de son mouvement en faveur des innocents, disant : *Je veux que mes sujets le gagnent contre moi.*

Le 12, *samedi.* — Il donne audience, à trois heures, à un ambassadeur du Moscovite, venant rechercher l'amitié du Roi et lui offrir la sienne; l'ambassadeur demande avant que parler que le Roi se lève et puis lui donne sa main à baiser; le Roi fait l'un et l'autre.

Le 14, *lundi.* — Il se va jouer à la galerie vers dix heures, va à la cour, prend plaisir à y courir, se mouille à la pluie à patouiller, et entre à l'office de son pâtissier; le trouvant travaillant, il y fait une petite tarte au coing et une autre à la pomme, y prend de la farine et se joue à fariner aucuns des passants.

Le 17, *jeudi.* — Il part de Bordeaux par la porte de Salinières, à neuf heures, et va souper à Créon.

Le 18, *vendredi.* — Il va dehors par le village et mauvais chemin, en son écurie, va par toutes les chambres portant lui-même un flambeau; il pleuvoit, va à l'étable, trouve le maréchal qui ferroit un cheval, y met lui-même trois clous, retourne en son logis. Le lit de la Reine mère n'étoit pas arrivé au soir à Libourne; il lui envoie le sien, et se fait tendre un petit lit de camp, porté par les

mulets, y travaille lui-même. Il n'y avoit pas de draps, il fait prendre les couvre-chefs et en fait coudre huit ensemble, faisant mettre pour couverture une courte-pointe de taffetas en double et le tapis de velours de sa table par dessus; il s'y couche.

Le 19, samedi. — M. le cardinal de Sourdis est venu, et, à deux genoux, lui a demandé pardon (1). Le Roi lui dit: *Oui je vous pardonne, à la charge de ne faire plus telles choses.*

Le 21, lundi. — Chaque jour après son dîner il va chez la Reine sa mère et chez la Reine sa femme. Il soupe d'une olla-podrida, faite à l'espagnole de plusieurs sortes de viandes, beaucoup.

Le 22, mardi. — Il part de Libourne, arrive à Coutras, va voir le champ où fut donnée la bataille de Coutras, gagnée sur M. le duc de Joyeuse par le Roi son père (2). Le soir chez la Reine et chez sa mère.

Le 24, jeudi. — Il part de la Rochechalais, et arrive à Aubeterre. Il se met vêtu sur son lit pour dormir, jusques à la messe de minuit.

Le 27, dimanche. — Il va chez la Reine sa mère, puis chez la Reine sa femme, va à la cuisine de bouche, et fait dresser lui-même l'olla-podrida pour son dîner. Il va chez la Reine avant de se coucher.

Le 29, mardi. — A trois lieues avant la Rochefoucauld le carrosse du Roi verse; il n'y eut pas de mal, que M. de Souvré qui se blessa au bout du nez contre une pierre.

Le 30, mercredi. — Il va chez la Reine, puis à la chasse à l'oiseau, revient donner audience aux députés de la Religion sur la demande qu'ils faisoient de la paix (3).

---

(1) *Voy.* au 17 novembre précédent.

(2) Henri IV n'était que roi de Navarre lorsqu'il remporta, le 20 octobre 1587, la victoire de Coutras, où le duc de Joyeuse perdit la vie.

(3) Les journées sont absolument les mêmes depuis son mariage. Il continue à prendre ses repas seul et à dormir seul.

Le 31, *jeudi*. — Il va à la messe, puis à la garenne, où il court et prend cinq lapins, avec des lièvres, revient à dix heures chez la Reine, dîne ensuite. Il va après chez la Reine, au conseil, goûte à trois heures et demie, va promener aux jardins, revient à cinq heures chez la Reine sa mère. A six heures soupé; le soir il va chez la Reine sa femme; revient à huit heures.

ANNÉE 1616.

Retour du chevalier de Vendôme à Suivray. — Accident au carrosse du Roi. — Tours. — Accident à Tours, dans la salle du Conseil où se tenait la Reine mère. — Heureux hasard qui préserve le Roi. — Le cardinal Ubaldini. — Le Roi joue aux petits soldats. — Conférences de Loudun. — Intimité croissante de M. de Luynes. — Blois. — M. Brulart remet les sceaux au Roi. — Entrée à Paris. — La Reine va à Saint-Germain. — Retour du prince de Condé. — Ambassade du roi d'Angleterre. — Le Roi a une convulsion. — Arrestation du prince de Condé. — Ballet. — Acquisition du domaine de Courcelles. — Le Roi reçoit les officiers des milices de Paris pour les rassurer contre des bruits de désarmement. — Il chasse très-souvent. — Envoyé turc.

Le 1er janvier, vendredi, à Verneuil. — Il communie, puis touche soixante-huit malades dans la cour du château. Il va chez les Reines, retourne chez les Reines après son dîner, va au sermon, aux vêpres, goûte, va à la chasse. Le soir il retourne chez les Reines.

Le 4, lundi, à Suivray. — M. le chevalier de Vendôme revient de son voyage de Malte; le Roi lui fait bonne chère, ne le peut laisser aller changer d'habits, pour être tout mouillé de la pluie.

Le 7, jeudi. — Il arrive à Poitiers avec les deux Reines

Le 10, dimanche, à Poitiers. — Il va en la grande place pour voir passer le régiment et la compagnie de gendarmes de M. du Bellay.

Le 17, dimanche, à Poitiers. — Il va chez la Reine sa mère, va tenir avec elle à baptême le fils de M. le comte de la Rochefoucauld, le nomme Louis (1), va chez le comte à quatre heures, à la collation.

(1) Fils du premier duc de la Rochefoucauld et de Gabrielle du Plessis-

Le 22, *vendredi.* — Départ de Poitiers.

Le 23, *samedi, à Châtellerault.* — Il va à la messe, puis va tendre des piéges aux petits oiseaux, à la neige; il faisoit un extrême froid, y dure patiemment. Après son dîner il va chez sa mère et au conseil, sur le retour de M. de Nevers, M. de Boissac (1) et M. de Villeroy devers M. le Prince. Il monte en sa chambre à sept heures et demie.

Le 25, *lundi.* — Il part de Sainte-Maure, arrive à Confrères, où il a goûté, fait faire des beignets et une omelette au lard par le P. Barthélemy de Crochart, cordelier, natif de Bedarride en Provence, y aide lui-même et mange un peu de l'un et de l'autre. Il rentre en son petit carrosse, le conduit lui-même plus d'une lieue. Le carrosse se rompt, il se met dans celui de M. le comte de la Rocheguyon. Arrivé à Tours, il va au jardin, au lieu de se chauffer; il faisoit un extrême froid.

Le 29, *vendredi, à Amboise.* — Il se va promener, faisant tirer à ses chiens d'Artois des petits canons achetés à Tours, à l'inventaire de la Bourdaisière. — Il entend la messe, dîne à dix heures et demie, promène, voit ses petits chevaux attelés au carrosse, pour ce qu'il ne vouloit partir qu'à une heure, et qu'un mauvais orage de neige survint, qui les fait remettre dans l'écurie. — L'on a remarqué que ce fut un coup de Dieu, d'autant que s'il fût parti à cette heure-là, sans doute il fût été descendre à Tours, chez la Reine sa mère, et s'y fût trouvé entre deux et trois heures qu'elle étoit au conseil, que le plancher de sa chambre fendit. Elle se trouva sur l'endroit de la poutre, M. le chancelier der-

---

Liancourt; il devint évêque de Lectoure et abbé de Saint-Jean-d'Angely, et mourut le 5 décembre 1654.

(1) Pierre de Boissat, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1610 à Charlotte de Villars.

rière elle, MM. le comte de Soissons, d'Épernon et M. de Villeroy à côté, qui tombèrent sans beaucoup se blesser, et d'autres, comme les sieurs de Bassompierre (1), marquis de Villaines (2), marquis de Sablé, marquis de Nangis et autres. — A une heure il entre en carrosse, le conduisant par la ville, et arrive à trois heures un quart à Tours, va chez la Reine, sa mère puis chez la Reine.

Le 31, dimanche, à Tours. — Il donne à dîner au cardinal Ubaldini, auquel il venoit de donner le bonnet (3), avant de se coucher, vêtu de ses habits de ratine. Il s'amuse diversement dans son cabinet.

Le 3 février, mercredi. — Il dresse une petite collation de confitures sèches pour la Reine, qui le devoit venir voir à deux heures. Après, remis au lit, il s'amuse à faire des bataillons de diverses sortes, avec ses petits hommes d'argent.

Le 6, samedi. — La Reine sa mère logée à la Bordesiaire (4); il va la voir; M. d'Épernon prend congé de lui malcontent, ce disoit-on.

Le 7, dimanche. — Il va à midi, à cheval, à Saint-Gatian, à Tours, en cérémonie, et la Reine aussi, dans sa

---

(1) « La Reine, dit Bassompierre, vint après son dîner en sa chambre, où arrivèrent peu après MM. le Comte (de Soissons), de Guise et d'Épernon, et tant d'autres après eux qu'ils firent enfoncer le plancher de la chambre, où je tombai avec vingt-sept autres personnes, du nombre desquels MM. le Comte, d'Épernon, de Villeroy, d'Aumont, et plusieurs autres tombèrent aussi. La Reine demeura sur une poutre, qui tint ferme, et, passant par dessus son lit, sortit de la chambre. Je fut blessé à l'épaule et à la cuisse, et eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senti longtemps depuis. »

(2) Brandelis de Champagne, marquis de Villaines, conseiller d'État, reçu chevalier du Saint-Esprit en 1599.

(3) Il était alors nonce en France.

(4) La Bourdaisière, château appartenant à Marie Babou, fille de Georges Babou, comte de Sagonne, chevalier des Ordres, mariée en février 1602 à Charles Saladin de Savigny d'Anglure, vicomte d'Étoges. Elle était dame de la Bourdaisière par la mort de son neveu Georges II, tué en duel à Bordeaux, en 1615, par le comte de Barrault, étant capitaine de cent hommes d'armes de la maison du Roi.

litière découverte, pour y recevoir l'épée et le chapeau que le Pape lui avoit envoyés et à elle *la Rose d'or*.

Le 8, lundi. — Il écrit à Mme la princesse d'Espagne, sa sœur.

Le 9, mardi. — Il va à la chambre de M. de Luynes, le trouve à table.

Le 11, jeudi. — Les bouchers d'Amboise lui viennent présenter un bœuf gras, dû au seigneur par eux tout à pareil jour.

Le 14, dimanche. — Il fait danser un ballet par cinq ou six de ses enfants d'honneur ; la Reine y vient.

Le 15, lundi. — Il danse un ballet lui-même devant la Reine.

Le 28, dimanche. — Il va au manége, M. de Pluvinel ayant été mandé exprès.

Le 9 mars, mercredi. — Il va à cheval à la chasse, au Plessis, demande au sieur du Fay, l'un de ses gentilshommes ordinaires, quelle heure il étoit; il répond qu'il n'étoit qu'une heure. — *Vous me dites qu'il n'est qu'une heure pour ne point rompre mon plaisir ; il y a plus de demi-heure qu'elle est sonnée. Je m'en veux aller, il faut que je sois à deux heures au conseil*, pour la résolution des articles de la conférence de Loudun (1).

Le 16, mercredi. — Il va en carrosse chez la Reine sa mère, puis au Plessis où il se met en caleçons pour crosser dans le préau du parc, fait crosser M. le prince de Joinville et M. d'Elbeuf.

Le 18, vendredi. — Il va au Plessis, où, dans la bassecour, il joue à la balle forcée, puis s'amuse à conduire son petit carrosse avec deux de ses six petits chevaux fauves, les fait tourner autour d'un puits couvert en ar-

(1) On devait traiter à Loudun de l'accommodement avec le prince de Condé, qui, ligué avec les Réformés, avait commencé les hostilités ; les conférences s'ouvrirent le 30 février 1616, et aboutirent à l'édit de pacification de Blois, du mois de mars, scellé le 2 mai, jour de la rentrée du Roi à Paris.

doises et d'une grosse balle de plomb sur de vieilles charpenteries. En conduisant ce carrosse, il s'amuse à regarder le sieur de Liancourt, son premier écuyer, qui s'amusoit à en conduire un autre ; la flèche va donner et heurter l'un des piliers de la charpenterie si fort qu'elle tombe et le comble sur un des chevaux qui étoit à droite, qui se trouva enseveli dessous, et le Roi se jeta dextrement au côté gauche du carrosse, si dextrement qu'il se garantit du danger avec la grâce de Dieu et fut recueilli par le capitaine la Tour, Corse de nation et l'un de ses ordinaires ; car sans cela il se trouvoit dessous la ruine. Soudain, sans apparence d'étonnement, il se jeta à terre en disant : *Ce n'est rien.*

Le 23, *mercredi*. — Il va au conseil, tenu sur la dernière résolution des articles de la conférence, portés et remportés par M. de Pontchartrain, secrétaire d'État. Le soir il s'amuse à faire et à écrire lui-même un rôle de capitaine de carabins.

Le 24, *jeudi*. — Il va jouer au palemail, joue quatre parties contre M. le chevalier de Vendôme. Le soir il s'amuse à faire les exercices des gens de pied.

Le 27, *dimanche*. — Entretenu avec M. d'Elbeuf, qui lui représentoit le contentement qu'il avoit à la guerre, et de se voir à la tête d'une armée de trente mille hommes, le Roi dit : *Oui pour un prince*. Il se parloit alors de la paix avec le prince de Condé.

Le 5 *avril*, *mardi*. — Il va chez M. de Luynes, où dînoit M. de Souvré, y mange des poulets lardés, boit très-bien et à diverses fois de l'hypocras tout pur. Il retourne, après la chasse, en haut du château, à la chambre de M. de Luynes, où il a goûté, part d'Amboise et arrive à Tours à sept heures, chez la Reine sa mère.

Le 7, *jeudi*. — Il fait cardinal de Lorraine l'archevêque de Reims (1).

(1) Louis de Lorraine, fils de Henri *le Balafré*, tué à Blois ; né le 22 janvier

Le 9, *samedi, au Plessis.* — Il achève son fort, et y fait venir des petits canons tirés par des chiens, l'un desquels fait difficulté de passer outre sur une planche qui faisoit du bruit. Il le bat rudement et en colère; l'ayant quitté, le reprend : le chien passe sans difficulté; lors il dit froidement et de façon sérieuse : *Voilà comme il faut traiter les opiniâtres et les méchants*, et, lui donnant du biscuit, *et récompenser les bons, les hommes aussi bien que les chiens.*

Le 14, *jeudi.* — Sur les trois à quatre heures les Reines le viennent voir; il leur fait voir son fort, dont il n'avoit pas bougé, encore qu'il eût fort plu et grêlé, s'étant mis à couvert sous une table qu'il y avoit fait porter et élever. Son humeur étoit infatigable.

Le 16, *samedi.* — Il va au conseil, donne audience à l'ambassadeur du duc de Neubourg, revient à son fort, fait toutes sortes d'exercices. La Reine sa mère y vient; il tire et salue à son arrivée, y donne lui-même le morion à M. le duc d'Elbeuf.

Le 18, *lundi.* — A sept heures et demie soupé, et la Reine avec lui; c'est la première fois qu'ils ont mangé ensemble. Il ramène la Reine en sa chambre, revient en la sienne à huit heures trois quarts (1).

Le 20, *mercredi.* — Il va chez M. de Luynes, qui donne à dîner à la compagnie, y fait ripaille et donne sur l'hypocras assez mal trempé. A trois heures et demie il va au clos, où le sieur de Luynes donne la collation au Roi et à la Reine. Il va, il vient, il travaille fort, et passe trois fois la rivière à pied, sans s'essuyer ni sécher; le soir il s'amuse à faire jeter des fusées sur la terrasse par ses fenêtres.

1575, archevêque de Reims après son oncle, mort le 21 juin 1621; il eut plusieurs enfants de Charlotte des Essarts, depuis femme du maréchal de l'Hôpital.

(1) Le Roi et la Reine mère vont à Amboise et à Blois, à cause de la maladie qui régnait à Tours.

Le 21, *jeudi.* — Il arrive à Blois; à cinq heures la Reine arrive, et le vient voir dans sa chambre, accompagnée de la Reine sa mère.

Le 28, *jeudi.* — Il entre dans une colère extrême de ce qu'on lui avoit dérobé sa linotte extrêmement brune, a opinion que c'étoient quelques Espagnoles qui étoient à la Reine; fait rouler son petit canon par le cabinet pour leur faire du bruit, et dit que, n'étoit la crainte d'éveiller la Reine sa mère, qu'il le tireroit contre la porte de la chambre, qui étoit celle même de son cabinet; envoie acheter un cadenas et l'attache à la porte.

Le 29, *vendredi.* — Il va à l'assemblée à Burie, où il a dîné. Il se met à jouer aux cartes, à cause de la pluie et de la grêle.

Le 1er *mai*, *dimanche.* — Il va à la chambre de la Reine sa mère, où messire Nicolas Brulart, fait chancelier de France par le feu Roi, remet les sceaux entre les mains du Roi (1); il n'y avoit qu'eux trois, ayant fait sortir tous ceux qui étoient dedans.

Le 8, *dimanche.* — Il arrive à Fontainebleau à onze heures; à cinq heures la Reine arrive; il la reçoit, la mène en sa chambre et à la salle du bal.

Le 16, *lundi.* — Il quitte Fontainebleau, dîne à Bourg-la-Reine, y trouve la Reine, s'habille, se pare; botté, il monte à cheval sur *Soleil*, son beau cheval et celui du feu Roi, voit un bataillon de dix mille hommes parisiens qui étoient venus au-devant pour le recevoir. M. de Liancourt, premier écuyer et gouverneur de Paris, et M. Miron, prévôt des marchands, lui disent seule-

---

(1) Il avait été fait garde des sceaux en décembre 1604, et devint chancelier, le 10 septembre 1607. Il les reprit le 23 janvier 1623 et les rendit le 2 janvier suivant. Il mourut au château de Sillery, près de Reims, le 1er octobre 1624. Il eut pour successeur Guillaume du Vair, qui ne garda les sceaux que peu de mois et devait ses disgrâces au maréchal d'Ancre. — On prétend qu'en rapportant les sceaux le chancelier Brulart fit pleurer le Roi, en lui exprimant ses regrets.

ment : « Que Sa Majesté soit la bien venue ! » Il entre à Paris à sept heures et demie, va à Notre-Dame, où le clergé le reçoit et une partie du parlement; rend grâces à Dieu, remonte à cheval, arrive au Louvre à huit heures, chez la Reine sa mère. Le soir il fait sceller en sa présence la commission de garde des sceaux pour M. du Vair, et en reçoit le serment.

Le 20, vendredi. — Il va courir un chevreuil aux Tuileries, avec ses petits chiens. A neuf heures le duc de Mayenne lui fait la révérence, la face pâle ; les ducs de la Trémouille, de Bouillon présents. M. de Mayenne, portant la parole, lui dit : « Sire, nous venons nous jeter entre vos bras, suppliant très-humblement Votre Majesté de croire que nous sommes ses très-honorés, très-obéissants et très-fidèles sujets. » — *Venez, soyez les bienvenus, je suis bien aise de vous voir ;* et soudain il change de propos en disant : *Je courrai un chevreuil.*

Le 22, dimanche. — Il va à la messe à Bourbon, revient en la grande galerie, où il touche mille soixante-six malades. La Reine le voit pour la première fois.

Le 26, jeudi. — Il va à Issy, voir l'une des maisons de feu la reine Marguerite, qu'il avoit achetée.

Le 29, dimanche. — Il va au sermon à Saint-Germain-l'Auxerrois, où il avoit fait présenter le pain bénit, le matin, à la première messe.

Le 6 juin, lundi. — M. le maréchal d'Ancre arrive revenant d'Amiens, le salue ; le Roi le fait mettre dans son carrosse à Neuilly, et arrive à Paris à sept heures chez la Reine sa mère ; puis il va chez la Reine.

Le 7, mardi. — Il donne audience à messieurs du parlement et à l'ambassadeur de Malte. Il va aux Tuileries, y court à pied un chevreuil, à outrance.

Le 8, mercredi. — Il va chez la Reine sa mère, puis chez la Reine, enferme à la clef les femmes espagnoles, pour avoir, le soir précédent, ôté les clefs des coffres à Louise, fille de sa nourrice.

Le 14. — A midi il donne audience à la cour de parlement, en corps, faisant plainte de ce que les prisons du grand Châtelet avoient été rompues par le comte de Vitry, capitaine des gardes, la nuit, et en avoit enlevé le sieur de Beauvau, accusé et convaincu de fausse monnoie (1).

Le 17, *vendredi.* — Il va à la foire du Landit, à Saint-Denis.

Le 19, *dimanche.* — Il va à Saint-Germain-en-Laye; Monsieur, son frère, dîne avec lui. Il lui donne de ses viandes avec un soin et action de père.

Le 20, *lundi.* — Il va au parc, et, à l'exemple de quelques-uns de ses petits gentilshommes, quitte son pourpoint, se coiffe de son mouchoir, débride et desselle son cheval, lui donne à manger du foin nouveau pris dans le pré, tout cela par galanterie.

Le 26, *dimanche.* — Il reçoit en sa chambre, à cinq heures et demie, le comte d'Auvergne sortant des prisons de la Bastille après douze ans; le genou en terre, il lui demande pardon. Le Roi le veut faire lever, il ne veut point; le Roi lui dit : *Vous avez failli deux fois; je vous pardonne;* le comte lui demande une épée, le Roi la lui donne.

Le 1er *juillet*, *vendredi.* — La Reine ce jour, pour la première fois, se fait servir à la françoise.

Le 4, *lundi.* — Il va à la rue de Jouy, chez M. de Fourcy, intendant des bâtiments, où il a goûté; puis va à Saint-Gervais, où il a posé la première pierre du portail de l'église (2).

---

(1) Le sieur de Beauvau était fils d'un gentilhomme lorrain, qui eut la tête tranchée aux grands jours, à Poitiers. Defontis, lieutenant criminel, le saisit et le mit au Châtelet; le Roi donna un ordre à M. de Vitry pour l'en retirer; le geolier refusa, et à minuit Vitry alla avec des gardes forcer l'entrée. Beauvau fut gracié, et le parlement en fut pour ses plaintes.

(2) Elevé sur les dessins de Salomon de Brosse, architecte général des bâtimens du Roi et de la Reine mère. C' st par erreur que l'on donne à

Le 8, *vendredi.* — La Reine vient pour la première fois à Saint-Germain-en-Laye trouver le Roi, qui y étoit depuis le matin; elle étoit avec la Reine mère.

Le 9, *samedi.* — Il mène la Reine aux grottes pour la première fois, y fait mouiller quelques Espagnoles et Espagnols. Il se va promener, fait jeter des fusées, va à la rivière; on le rencontre presque toujours courant sans se lasser; il avoit chaud et étoit sur les dents.

Le 11, *lundi.* — Il va à l'assemblée à Joyenval, en passant par le bourg de Saint-Germain.

Le 13, *mercredi.* — Il va à l'assemblée à Maisons, où il dîne, va courir un cerf à cheval, le réduit à non-plus, et s'il eût eu un cheval frais, il l'eût tué, l'ayant couru plus de trois cents pas l'épée à la main. Il court plus de trois heures, va aux toiles, va à Chambourcy, où il a goûté. Le soir il va chez la Reine sa mère.

Le 15, *vendredi.* — LL. MM. quittent Saint-Germain.

Le 18, *lundi.* — Il va au logis du sieur de Maisonnette, capitaine du jardin des Tuileries, où il fait la cuisine, va au conseil ensuite.

Le 20, *mercredi.* — Ce jour, avant midi, le corps de Marguerite de Valois, dernière du nom, appelée la Reine Marguerite, fut enlevé de la chapelle qu'elle avoit fait édifier derrière sa maison, au faubourg Saint-Germain, sur la rivière, et porté à Saint-Denis, accompagné seulement de deux archers de la garde du corps du Roi. Les moines faisoient difficulté de le recevoir, craignant que ce ne fût une feinte, à cause du peu de compagnie; enfin il fut reçu et mis dans la chapelle des Valois, que la reine Catherine de Médicis a fait construire, où son corps a été mis, et celui du roi Henri III.

Le 27, *mercredi.* — Le prince de Condé arrive à Paris après la paix; à six heures il arrive au Louvre; on ne

---

cet architecte le prénom de Jacques. — *Voy.* A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* page 285.

l'attendoit que le jour suivant. Le Roi va chez la Reine mère, et il le trouve chez la Reine (1). Le soir il va chez la Reine sa femme.

Le 28, *jeudi.* — Le Roi va chez la Reine mère, M. le Prince y vient; le Roi s'y trouve mal, étourdi par la grande chaleur qu'il faisoit dans la chambre de la Reine. A quatre heures il va chez la Reine sa femme, qui lui avoit préparé la collation, ne y touche point en tout; mais se couche et se repose. A quatre heures et demie il se trouve mieux, va aux Tuileries, y court un faon de biche avec ses petits chiens.

Le 1er *août, lundi.* — Il va chez le Gaignier, faiseur de litière de la Reine, en la rue de la Croix du Tiroir, pour voir passer l'ambassadeur d'Angleterre; envoie querir des confitures sèches par le marquis de Mortemart, en a beaucoup mangé. A six heures trois quarts, milord de Haïes, ambassadeur d'Angleterre extraordinaire, arrive fort paré et bien accompagné, et, passant par le Pont-Neuf, va loger à l'hôtel de la reine Marguerite, au faubourg Saint-Germain.

Le 7, *dimanche.* — Vêtu et paré à cinq heures, en sa chambre, il donne audience au milord de Haïes, ambassadeur pour se réjouir de son mariage (2).

Le 9, *mardi.* — Il va au manége, où se trouve l'ambassadeur d'Angleterre.

Le 1er *septembre, jeudi.* — Sur les onze heures, M. le prince de Condé fut arrêté en la chambre de la Reine mère, venant du conseil, par M. de Thémines, lui disant que c'étoit par commandement du Roi; sur ce que M. le Prince lui demanda s'il l'osoit bien entreprendre, il le mène en bas, au logement neuf, que la Reine mère

---

(1) Héroard a laissé ici une ligne en blanc.

(2) Jacques Hay, baron de Saley, comte de Carlisle; il venait aussi entretenir le Roi d'un projet de mariage entre le prince de Galles et Madame Christine.

avoit fait accommoder pour elle-même. Gardé par M. d'Elbène, commandant de la compagnie des chevau-légers de Monsieur, avec une douzaine de ses compagnons (1). Le Roi ne veut pas dîner.

Le 2, vendredi. — Il s'amuse à faire la garde lui-même, se couche sur la paillasse, s'endort. Descluseaux, qui faisoit le caporal, l'éveille, le tire par les pieds hors de la paillasse, le met en sentinelle, où il se rendort. Descluseaux le y trouve, le met en prison ; ce fut en son lit.

Le 7, mercredi. — A onze heures il monte à cheval, accompagné de la Reine sa mère, et va au Palais, où il parle en ces termes : *Messieurs, vous saurez par monsieur le garde des sceaux les raisons pour lesquelles je suis ve nu m'asseoir en ce lieu.* — C'étoit sur l'emprisonnement de M. le Prince.

Le 14, mercredi. — Il fait chevalier de l'accolade l'ambassadeur de Venise, qui prenoit congé pour s'en retourner.

Le 27, mardi. — Il va chez la Reine sa mère, où il voit danser un ballet à la Reine.

Le 8 octobre, samedi. — Ce matin courut un faux bruit que M. de Vendôme ou M. de Bouillon avoit été tué; quelqu'un le disant devant lui avec semblant de joie, le Roi dit froidement et sérieusement : *Je ne me réjouis pas de la mort d'autrui.*

Le 16, dimanche. — Il va chez la Reine tout élangouri, va à la chapelle de la Tour, puis chez la Reine sa mère, revient à midi fort gai et tout changé, et me dit que la Reine sa mère lui avoit dit qu'il prendroit méde-

---

(1) La Reine mère fit arrêter le prince de Condé parce qu'il continuait ses menées et menaçait de reprendre les armes. — *Voy.* tous les détails dans le Journal d'Arnauld d'Andilly, p. 194 et 195. — Ce jour-là le Roi reçut la cour souveraine, le prévôt des marchands et les ambassadeurs, pour leur expliquer la cause de cette mesure.

cine demain matin, et qu'il y étoit tout résolu puisque c'étoit avec un lait d'amandes, comme j'avois accoutumé de les lui faire prendre, et qu'il y avoit quatre jours qu'il sentoit du mal, mais ne l'osoit dire, de peur de prendre une médecine noire.

Le 19, mercredi. — Il va le soir à la comédie françoise.

Le 22, samedi. — Il va chez la Reine sa mère, la trouve à table qui dînoit, y a mangé beaucoup de pain de M[lle] de Vendôme, seul et avec de la bouillie de la Reine. Il va à la plaine de Grenelle, puis revient chez sa mère et chez la Reine.

Le 27, jeudi. — Le soir il recorde son ballet (1).

Le 31, lundi. — Il étoit malade, dit qu'il sent ses pieds comme s'il les avoit enflés, se plaint de la colique; bu de l'eau cuite avec du julep rosat, mis une éponge abreuvée de décoction sur sa douleur. Un quart d'heure après je l'entends râler et ronfler fort haut, j'y accours; je le trouve la bouche en bas, contre son bras, je le lève, le porte en terre, et le doigt en la bouche pour lui ouvrir les dents, tant que le sieur de Piolive lui met le manche de son couteau en la bouche; perd les sens; vin, eau-de-vie, promené, eau-de-vie, toujours promené; l'accès dure environ un demi quart-d'heure; remis au lit; c'étoit une convulsion. A huit heures soupé en présence de la Reine sa mère.

Le 1[er] novembre, mardi. — Il est saigné pour la première fois, à la basilique du bras droit, par Ménard, chirurgien de la Reine sa mère.

Le 2, mercredi. — Il continue à se plaindre, est entretenu par des contes que lui fait sa nourrice, se fait changer de lit.

Le 5, samedi. — Levé en robe et en bottines, il va faire lever M. de Luynes au cabinet, et se couche sur son

---

(1) Même mention pour le jour suivant.

matelas, où il s'amuse sans dormir jusques à près de trois heures, se plaint en se couchant, disant : *Je ne saurois dormir, je vois bien que je rêve;* soudain il s'endort jusques à une heure après minuit.

Le 9, *mercredi.* — Levé en robe, il promène un peu. Remis au lit, il s'amuse à écrire lui-même le ragoût des mauvais bouffons de la cour.

Le 10, *jeudi.* — Sa première sortie; il va par la galerie aux Tuileries, puis chez la Reine et chez la Reine sa mère; va en son cabinet des armes.

Le 22, *samedi.* — Il va en la grande galerie, accompagné d'un exempt des gardes, du sieur de Mataret, gouverneur de la ville et château de Foix, et d'un autre. Regardant à tout s'il étoit suivi, il se met assez avant en l'une des fenêtres qui regardoit sur la rivière, quand le maréchal d'Ancre entra, accompagné de plus de cent personnes, et s'arrêta aussi à une des fenêtres sans aller vers le Roi, se faisant faire la cour par tous, tête nue; mais il savoit bien que le Roi étoit là, car on lui avoit dit, l'ayant demandé en la chambre. Il s'en va aux Tuileries, le cœur plein de déplaisir.

Le 27, *dimanche.* — Il monte en la chambre du sieur de Luynes, où il s'habilla de l'habit et pantalon qu'il devoit porter à son ballet. Ce ballet fut le premier qu'il dansa étant Roi. A six heures un quart il soupe avec les onze qui étoient de son ballet avec lui. Il se met au milieu de la table. Il s'amuse à railler premièrement à table avec la compagnie, peu après se met sur le lit où il s'endort doucement environ deux heures. Eveillé en sursaut, en colère, demandant son épée pour combattre Abimélech, et crioit : *Ça, ça! Abimelech*; (1) il se prit à rire. Dansé à onze heures trois quarts son ballet, sa mu-

---

(1) En rêvant à Abimélech, le Juge féroce d'Israël, le Roi est peut-être encore sous l'impression du *déplaisir* que lui a laissée, quelques jours avant, l'insolence du maréchal d'Ancre.

sique s'étant fait attendre deux heures, ce dont il étoit fort fâché. L'entrée étoit de Pantalon ; il en étoit. Il dansa son ballet extrêmement bien, alla prendre la Reine, la mena danser aux branles et se retira à deux heures et demie après minuit.

Le 2 décembre, vendredi. — Il va chez la Reine à sept heures du soir, et y joue à divers jeux jusqu'à neuf ; il chante souvent des psaumes le soir.

Le 5, lundi. — Il va à la chasse aux plaines du Roule, où il monte à cheval ; vole le cochevis qui se sauve dans un grenier, où il monte par une échelle et sa troupe aussi, y font des embûches, et prennent l'oiseau qui se sauve dans son chapeau. Il revient chez la Reine et chez sa mère. Le soir il va encore chez la Reine ; en se couchant il chante des Noëls.

Le 12, lundi. — Il va chez la Reine et chez la Reine sa mère, fort blême, revient et me dit qu'il avoit failli à tomber chez sa mère, s'il ne se fût appuyé.

Le 15, jeudi. — Il entre en carrosse et s'en va aux Ternes, qu'il avoit achetés. Le soir il revient en sa chambre où il fait danser un ballet que la Reine faisoit faire à ses filles. Il va chez la Reine sa mère, où il voit encore danser.

Le 18, dimanche. — Il va à Courcelles, près du pont de Neuilly, qu'il vouloit acheter du sieur Galand, avocat au parlement.

Le 19, lundi. — Impatient pour aller à Courcelles, il y fait porter des mousquets pour un fort qu'il y vouloit faire bâtir ; il fut d'abord en toile cirée et en bois.

Le 20, mardi. — Il vient dans la galerie, ayant mandé à venir tous les colonels, capitaines, lieutenants, enseignes et quarteniers pour les assurer de sa volonté, contraire à ce que, par bruit commun, on leur faisoit croire qu'il les vouloit désarmer ; il va chez la Reine après.

Le 22, jeudi. — Impatient pour aller à sa maison de Courcelles, à midi il entre en carrosse. Arrivé à Courcelles, il monte sur la butte, où il avoit fait un fort ; il n'y avoit

que la charpenterie qu'il avoit fait couvrir d'une toile cirée, en attendant l'ardoise. Il s'arme d'un corselet et d'un morion, et d'une pique. La Reine y étoit venue ; elle y monte et le trouve en faction ; il lui donne la collation après lui avoir fait voir tout l'ordre de la garde du fort, revient à cinq heures à cheval chez la Reine sa mère.

Le 23, *vendredi*. — Il monte au cabinet des armes, où il s'amuse à des modèles de quelques machines pour tirer et pour hausser, que l'on y montroit. Il va après chez la Reine sa mère, où il donne audience à un Turc portant des lettres du Grand-Seigneur pour demander la justice des Morisques Gravatins chassés d'Espagne, qui furent volés et fort maltraités, passant par la France. Ce Turc étoit natif de Valence en Espagne et rénégat. Le soir il apprend son ballet pour danser au jour de carême-prenant.

Le 24, *samedi*. — Confessé par le P. Coton, à onze trois quarts il va à la chapelle de la Tour, où il entendit les trois messes et communia.

Le 26, *lundi*. — Il va encore à Courcelles, s'amuse avec ses petits gentilshommes à faire la garde du fort, y a goûté, revient chez la Reine.

Le 27, *mardi*. — Il s'amuse à chanter en concert et avec les régales, sur lesquelles jouoit le sieur de la Chapelle.

Le 29, *jeudi*. — Il va chez la Reine, puis chez la Reine sa mère, entre en carrosse à douze heures et demie, et va à Courcelles, où il fait ses exercices. Il y a goûté, va sur le bord de la rivière à pied, tire à des oies avec un canon sur une fourchette, en tue une, en blesse une autre, va à pied au long de l'eau, tire sur des pigeons, en tue et continue au long de la muraille jusques aux vignes, où il monte à cheval et s'en revient.

ANNÉE 1617.

Ballets. — Chasses. — Mariage de Mlle de Soissons avec M. de Longueville. — Baptême de Mlle de Pluvinel. — Retour du chancelier de Sillery. — Jeux militaires du Roi. — Meurtre du maréchal d'Ancre. — La Reine mère. — Courses à Saint-Germain et à Fontainebleau. — Mort de la maréchale d'Ancre. — Portrait du Roi par Fernand. — Nombreuses courses du Roi aux environs de Paris. — Il touche par grâce quatre Espagnols. — Mariage de M. de Luynes. — Le prince de Condé sort de prison. — Départ pour Rouen. — Mantes. — Gaillon. — Pont-de-l'Arche. — Entrée à Rouen. — Dieppe. — L'hôtesse de l'Écu de Bretagne. — Retour à Rouen. — Mort de M. de Villeroy. — Réception des cours souveraines. — Assemblée des Notables. — Retour à Saint-Germain.

Le 1er janvier, dimanche. — Confessé, communié, touché quatre cent six malades.

Le 4, mercredi. — Il va chez la Reine, y recorde son ballet.

Le 12, jeudi. — Vêtu de son habit de ratine et de sa robe, il s'amuse à dresser une batterie de petits canons qu'il avoit lui-même fondus à sa forge, dresse la garde autour des canons et fait tout ainsi que s'il eût été à une armée.

Le 15, dimanche. — Paré pour aller au bal chez la Reine sa mère, il y descend à neuf heures et demie, où il y eut bal et y dansa, et revint à deux heures après minuit.

Le 19, jeudi. — Il recorde son ballet deux fois dans la journée. Entretenu le soir en se couchant, il dit qu'il n'aime plus la chasse; les deux jours précédents, il n'y avoit point eu de plaisir. Il faisoit mauvais temps.

Le 22, dimanche. — A neuf heures et demie il va chez

la Reine sa mère, pour y voir le ballet de M. le comte d'Auvergne, en revient à une heure et demie après minuit.

Le 29, *dimanche.* — Il va souper en la chambre de M. de Luynes, aux Tuileries, qui boit à sa santé. Le soir il donne son ballet, qui ne commence, par suite de difficultés, qu'à deux heures et demie, et entre dans la salle de bal avec beaucoup de peine, à cause de la foule du monde, où il se trouve une demoiselle qui se prend à ses chausses, disant : « Si vous entrez, j'entrerai ». — Il entre, et danse le ballet dont le sujet étoit *les Amours d'Armide et de Renaud*; cela dure jusques à cinq heures (1).

Le 2 *février, jeudi.* — Mis au lit, il s'amuse à faire habiller huit ou dix des siens de certains habits qui avoient servi à d'autres ballets, les fait danser au violon, lui jouant du tambour.

Le 4, *samedi.* — Il va à la volerie, en l'étang de Massy et à Longjumeau, où il prend le héron dans le jardin de maître Jehan Philippy, chirurgien ordinaire de Sa Majesté. Le soir il va voir jouer une tragi-comédie espagnole par les filles de la Reine.

Le 6, *lundi.* — Il fait encore la collation chez le sieur Philippy, mange des cerises sèches, en met dans sa pochette. Après son souper il va chez la Reine, où il s'endort, sur deux escabeaux qui plient et un oreiller, jusques à près d'onze heures; à minuit il va chez la Reine sa mère, où il voit danser un ballet de la Reine; revient à une heure.

Le 7, *mardi.* — Il va chez la Reine sa mère, où il voit danser le ballet du prince de Joinville, en revient à deux heures après minuit.

Le 11, *samedi.* — Il va aux Tuileries où il court un

---

(1) « Discours au vrai du ballet dansé par le Roi le dimanche 29e de jour janvier 1617, avec les dessins, tant des machines et apparences différentes que de tous les habits des masques; » par Durand, Paris, P. Ballard 1617, in-4°. L'auteur était un poëte qui finit, peu après, en place de Grève pour un pamphlet contre le duc de Luynes.

chevreuil avec ses petits chiens, va aux Feuillants. En dinant il me dit qu'il ne se trouve pas bien, qu'il râle, a l'estomac pesant, et est dégoûté; il étoit enrhumé, dit qu'il pense qu'il auroit besoin de prendre quelque chose. Après son dîner il va chez sa mère, chez la Reine, retourne aux Tuileries. Avant de se coucher il va chez la Reine sa femme, jusques à onze heures.

Le 19, *dimanche.* — Il s'amuse doucement, gaiement, fait battre à coups de poing les petits pages de la musique, et puis leur donne un écu à chacun.

Le 21, *mardi.* — A une heure et demie il entre en carrosse, va vers les Bonshommes, où il fait conduire des petites pièces de canon et tire aux corneilles. Il en tue une; c'étoit une nouvelle sorte de chasse.

Le 2 *mars*, *jeudi.* — Il va à sa forge, puis aux Tuileries, puis en la place Royale, voir la compagnie de la Reine sa mère.

Le 4, *samedi.* — Il s'amuse à faire son équipage pour ce qu'il veut partir pour son voyage. Le soir il va chez la Reine.

Le 5, *dimanche.* — Il va chez la Reine sa mère, où se passa le contrat de mariage de Mlle de Soissons avec M. le duc de Longueville (1).

Le 2 *avril*, *dimanche.* — Il va chez la Reine, chez la Reine sa mère, va chez M. de Pluvinel, l'un de ses écuyers près de sa personne, en l'absence de M. de Souvré, et de là à Saint-Thomas du Louvre pour tenir à baptême sa fille avec Madame (2); y a goûté à la collation.

---

(1) Louise, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons, et de Anne de Montafié, mariée le 30 avril à Henri d'Orléans, duc de Longueville, né en 1595, mort le 11 mai 1663; elle mourut le 9 septembre 1637; sa fille unique épousa le duc de Savoie-Nemours, et son mari se remaria avec Anne-Geneviève de Bourbon-Condé.

(2) Gabrielle de Pluvinel, fille du premier écuyer et de Marie de Mancel, mariée : 1° à Simon Marion, baron de Druy, fils du contrôleur général des finances; 2° à Charles de Biancourt, fils de M. de Potrincourt, gouverneur

Le 13, *jeudi.* — Il va au conseil et deux fois chez M. de Luynes, en sa chambre.

Le 17, *lundi.* — Il va chez la Reine, laquelle ce jourd'hui fut saignée du pied droit, en présence du docteur de la Serva, son premier médecin, et du médecin du duc de Mantoue. Le Roi va la voir le soir.

Le 24, *lundi.* — Le maréchal d'Ancre tué sur le pont du Louvre entre dix et onze heures du matin (1).

Le 25, *mardi.* — M. le chancelier de Sillery (2) arrive, et, mandé par le Roi, va chez la Reine. Il se rend seul au conseil, pour la première fois avec ses secrétaires.

Le 28, *vendredi.* — Il va à la chambre de M. de Luynes, chez la Reine chez sa mère.

Le 3 *mai, mercredi.* — A deux heures et demie le Roi descend dans l'antichambre de la Reine sa mère, pour lui dire adieu. Elle part pour Blois, et lui pour le bois de Vincennes (3).

Le 7, *dimanche.* — Il voit Mesdames, ses sœurs, qui étoient venues le visiter. Il s'amuse à voir combattre des dogues et des ours. Il va chez la Reine le soir, revient chez lui, et s'amuse à démonter des canons de harquebuses.

Le 8, *lundi.* — Il va au conseil, puis au parc, à son fort.

Le 10, *mercredi.* — A son parc, il fait sentinelle sur

---

du Canada ; 3° à Charles de Poix ; ces deux derniers furent « écuyers en chef d'académie », comme M. de Pluvinel.

(1) Héroard a laissé dans son journal une page en blanc.

(2) Il fut mis alors à la tête du conseil par suite du changement de politique extérieure, dont M. de Luynes devint le maître.

(3) La Reine mère, en apprenant le meurtre du maréchal, avait dit : « J'ai régné sept ans ; il ne faut plus penser à d'autre couronne qu'à celle du ciel. » Elle demeura quelques jours encore au château, mais se voyant abandonnée, elle demanda à se retirer à Blois, où Richelieu, alors secrétaire d'État, l'accompagna. Elle y fut bientôt tenue prisonnière et s'échappa, grâce au duc d'Épernon, dans la nuit du 21 au 22 février 1619 ; elle se retira alors à Angers, et se déclara pour les mécontents. — Le Roi vit sa mère dans l'antichambre le jour de son départ ; elle pleura, ils se parlèrent assez vivement, et le Roi se retira « de peur de faiblir ». Il alla coucher à Vincennes « extrêmement accompagné ». Héroard a encore laissé ici une page blanche.

bord du fossé, à l'avenue de la porte, le mousquet sur épaule. Il devoit défendre le fort, et M. de Rohan le devoit attaquer; cela est diverti et la trêve publiée à son de trompe.

Le 12, vendredi. — Il donne audience au nonce (1).

Le 14, dimanche. — Il va à la messe à la chapelle de Bourbon, communie, touche sept cent quatre malades. Il va chez la Reine à deux heures, puis au sermon. Le soir encore chez la Reine.

Le 17, mercredi. — Il va chez la Reine, en la galerie, où il donne audience à des ambassadeurs, va au conseil après. Le soir chez la Reine; il revient à onze heures trois quarts.

Le 27, samedi. — Il part de Paris et va à Saint-Germain en Laye, arrive à deux heures au château neuf, va se promener partout, va par les terrasses, et à pied à la garenne. Il revient à huit heures trois quarts, décrit de sa main et donne les relais, pour le lendemain, à courre le cerf.

Le 29, lundi. — Il revient à Paris, soupe à la Chaussée, maison de M. le président Chevalier, va trouver la compagnie qui soupoit, se met entre M. de Mayenne et M. de Nevers. A sept heures et un quart il entre en carrosse à Paris, va chez la Reine à huit heures et demie, puis va se mettre au lit à neuf heures trois quarts (2).

Le 1er juin, jeudi. — A Rueil dîné; il va s'asseoir à table avec la compagnie, y mange peu, va aux grottes, y mouille, y est mouillé, revient à six heures chez la Reine, puis va souper et revient chez la Reine.

Le 4, dimanche. — Comme on lui reprochoit de ne

---

(1) Le Roi revient de Vincennes le 13, se confesse au père Arnoux, touche des malades, reçoit le compliment des cours souveraines pour la mort du maréchal d'Ancre.

(2) Le 30 il reçut dans la grande galerie du Louvre M. de Guise fort accompagné et lui dit : « Mon cousin, vous m'aviez bien dit qu'il fallait nous défier du maréchal d'Ancre; mais il n'était pas encore temps. »

pas aller voir la Reine, il répondit que cela l'*échauffoit.*

Le 5, *lundi.* — Il avoit cessé de jouer à la paume pendant quelque temps ; il s'y est remis.

Le 6, *mardi.* — Il ordonne de son équipage de canons qu'il veut faire mener à Fontainebleau ; va en son écurie, au conseil, chez la Reine. Le soir il va chez la Reine.

Le 7, *mercredi.* — Il entre en carrosse à cinq heures et part de Paris pour aller à Fontainebleau, arrive à huit heures et demie à Essonne, où il dîne. A dix heures et un quart il rentre en carrosse jusqu'à Pont-Thierry, où il prend le petit, à quatre personnes, et le conduit lui-même au grand trot jusques à la forêt, et de là par ses petits cochers jusques à Fontainebleau, où il arrive à une heure et demie. Débotté, il va jouer à la paume, puis se va promener jusques à cinq heures, puis soupé. Il va encore se promener; à huit heures mis au lit.

Le 8, *jeudi.* — Il se va promener derrière le chenil, à travers les blés et les sables, à pied, va chez la Reine ; va en carrosse, à la garenne d'Avon, fouiller aux renards et aux blaireaux, de là fait tout le tour du parc à pied, peu dedans le carrosse, revient et se met dans une nacelle sur l'étang. Il va chez la Reine, puis se promener.

Le 20, *mardi.* — Il va chez la Reine, au conseil, puis en la chambre ovale, donne audience au marquis de Lancy, ambassadeur extraordinaire de Savoie pour le remercier de sa bonne volonté à son secours. Après son souper, mis au lit, levé, vêtu légèrement, il descend au jardin, s'amuse à faire la garde, se fait mettre en sentinelle, reçoit le commandement du sergent (c'étoit Descluseaux), y est jusques à une heure après minuit.

Le 23, *vendredi.* — Il voit jouer les artifices faits pour la Saint-Jean.

Le 24, *samedi.* — Il s'amuse le soir à des fusées et à chanter, va chez la Reine et en revient à minuit.

Le 26, *lundi.* — Le soir il se va promener, fait mettre le feu à toute la paille vidée des paillasses, va chez la

Reine, à neuf heures fait descendre son lit, ne se couche point, descend au jardin, où il est jusques à une heure trois quarts, se jette sur une paillasse, où il est dormant légèrement, tout vêtu.

Le 27, *mardi.* — Il part de Fontainebleau, arrive à Paris à dix heures et demie (1).

Le 30, *vendredi.* — Il va enfin chez la Reine de huit heures à minuit et demi.

Le 2 *juillet, dimanche.* — Il va à Saint-Germain-en-Laye.

Le 5, *mercredi.* — A trois heures il donne audience à M. l'ambassadeur d'Espagne, puis va jusques au clos de M. de Frontenac.

Le 6, *jeudi.* — Il va courir le cerf, revient disant qu'il a grand faim, va chez la Reine, qui n'avoit pas dîné et y a mangé et encore dîné. Le soir il retourne chez la Reine, et vient se mettre au lit à huit heures trois quarts.

Le 8, *samedi, à Saint-Germain.* — Il va à l'assemblée à Maisons, ensuite à la chasse voir mourir le cerf, puis va chez la Reine; à huit heures pansé, mis au lit. A pareille heure la maréchale d'Ancre décapitée et brûlée en Grève, à Paris; on lui en parla si souvent et si longtemps qu'il fut en continuelle appréhension (2), sans se pouvoir endormir jusques à trois heures et demie après minuit, qu'il s'endort jusques à huit heures un quart.

Le 10, *lundi.* — Éveillé à six heures après minuit comme il l'avoit commandé, il va à Saint-Germain-en-Laye où il a dîné; revient en carrosse à Paris à dix heures et

---

(1) Jamais la cour n'avait été si grosse; on y compta trente-quatre princes et princesses.

(2) Un passage de la lettre que Malherbe écrivait à Peiresc le 25 juin 1617 peut donner une idée du ton, à la fois ironique et cruel, avec lequel on parlait au jeune Roi du supplice de la maréchale d'Ancre. Peiresc était attendu de Provence à Paris et Malherbe lui disait, près de quinze jours avant son arrivée et avant l'exécution : « Pour la Conchine, je crois que vous aurez loisir de la voir *en ses beaux atours*, car, à ce que m'ont dit des gens qui le doivent bien savoir, la chose ira jusques à samedi. »

demie. Débotté et, jusques à une heure, amusé, il va au conseil, au jeu de paume, chez la Reine; à cinq heures et demie soupé, puis chez la Reine, il en revient à neuf heures et demie, et est mis au lit.

Le 15, *samedi.* — Il va chez la Reine, et donne audience aux ambassadeurs de Venise et de Savoie, va au parc, y fait mettre son petit canon et fait mettre un chapeau contre une motte de terre, y pointe sa petite pièce de deux cents pas, donne demi-pied à côté, main droite, et à la deuxième fois donne dedans. Il va vers les Bonhommes, où il a goûté; bu dans son chapeau du vin clairet et de l'eau; il fait boire ainsi M. de Guise et d'autres.

Le 24, *lundi.* — Il va sur la rivière faire pêcher le cormoran, le soir chez la Reine, à la comédie en la galerie.

Le 25, *mardi.* — Il va chez la Reine, puis va vers les Bonshommes; baigné à la rivière, la première fois depuis qu'il est Roi, enroué après.

Le 27, *jeudi.* — Il va à Saint-Germain, se baigne à la rivière à main droite, vers la pointe de l'île de la Garenne, y est un quart d'heure.

Le 31, *lundi.* — Le matin baigné en sa chambre. Le soir il entend la comédie en sa chambre.

Le 2 *août, mercredi.* — Au bain en sa chambre, il est peint par Fernand (1), peintre excellent, étant dans l'eau. Le soir il voit jouer la comédie.

Le 4, *vendredi.* — Il va aux Tuileries, où il fait courir trois renards par ses petits chiens; l'on y avoit apporté les renards. Le soir il va chez la Reine.

Le 15, *mardi.* — Il va au sermon du P. Arnoux, jésuite, voit la Reine en la maison où il fait la collation; c'étoit à Saint-Germain.

---

(1) Ferdinand Elle, dit Ferdinand, « l'un des plus excellents peintres de portraits qui ayent paru en France », dit Mariette. Son fils Louis Ferdinand Elle, connu aussi sous le nom de Ferdinand, fut l'un des premiers membres de l'Académie royale de peinture en 1648, et mourut en 1689, âgé de soixante-dix-sept ans.

Le 25, vendredi. — Il part de Paris pour aller à Lésigny et au bois de Piple ; il arrive à une heure, va aux Fontaines, se trouve las, se couche sur un matelas, court un blaireau après.

Le 29, mardi. — Il va sur l'étang (il faisoit une extrême chaleur) revient à Paris. Il se plaint de tranchées au ventre, ce qui l'empêche d'aller dîner au faubourg Saint-Honoré, chez M. de Vendôme, et de tenir à baptême son fils.

Le 2 septembre, samedi. — Il va chez la Reine, puis part de Paris pour aller à Nanterre chasser à la garenne du Vésinet, arrive à Saint-Germain par les terrasses, va jouer à la paume au jeu du bourg, puis se promener.

Le 3, dimanche, à Saint-Germain. — Il va au vieux château pour voir l'endroit où le tonnerre vient de tomber. C'étoit auprès de la chapelle, au-dessus de la voûte du château, d'où il remonta de la cour après avoir pirouetté autour de trois ou quatre personnes qui y étoient.

Le 6, mercredi. — Il va chez la Reine, fait tirer des fusées dans le préau, joue aux barres, va à l'assemblée à Joyenval, y dîne, ayant fait quatorze lieues dans le jour sans être aucunement las, ayant chassé beaucoup.

Le 8, vendredi, à Saint-Germain. — Confessé par le P. Arnoux, il va à la chapelle de la terrasse, où il entend la messe, communie, entend encore la grande messe, puis touche quatre Espagnols malades, par grâce, à cause des maladies qui avoient cours. Il va chez la Reine après son dîner, et à deux heures à l'église, au village, au sermon du frère Paolo di Cesena, Italien, général des Capucins, qui prêcha en son langage, et y entend vêpres, revient à quatre heures. Il va au préau jouer aux barres, puis chez la Reine ; mis au lit, il écrit lui-même et donne les relais pour courir le cerf le jour d'après.

Le 9, samedi. — Il part de Saint-Germain, va à l'assemblée en Vésinet, où il dîne. A Maisons, le Roi y passe en

bac, revient à Paris à quatre heures. Il va chez la Reine après son souper, revient à huit heures.

Le 10, *dimanche*. — Le Roi va voir le général des Capucins.

Le 11, *lundi*. — Il va chez la Reine, où se font les fiançailles de M. de Luynes avec Mlle de Montbazon (1). M. l'archevêque de Tours, auparavant évêque de Bayonne, y fit la cérémonie.

Le 13, *mercredi*. — A son lever il monte en la chambre de M. de Luynes, et à cinq heures le mène à la chapelle de la Tour, près de l'antichambre de la Reine, où, par M. l'archevêque de Tours, il est épousé. Après son dîner il va chez la Reine, au conseil, va au souper que donne M. de Luynes.

Le 15, *vendredi*. — Ce jourd'hui, à midi, M. le prince de Condé a été sorti de la Bastille et mené au bois de Vincennes avec Madame sa femme (2).

Le 21, *jeudi*. — Il va mettre la première pierre au pont Saint-Michel. En ce temps-là il alloit souvent à l'assemblée de Joyenval.

Le 22, *vendredi*. — Mis son habit de satin; il recorde son ballet, va chez la Reine, va au conseil, puis part pour Saint-Germain.

Le 23, *samedi*. — Il va à l'assemblée à Maisons; le Roi passe la rivière à gué devant la maison de M. le président Chevalier, courant après le cerf.

Le 25, *lundi*. — Il va à l'assemblée à Vaucresson, y dîne, soupe à Saint-Germain.

Le 26, *mardi*. — Il revient à Paris, va chez la Reine.

Le 8 *octobre, dimanche, à Saint-Germain*. — Il va par la terrasse à pied à la garenne, où il chasse aux lapins à coup de sa petite pièce, en tue un par la tête.

---

(1) Marie de Rohan, fille d'Hercule, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt, remariée à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

(2) Charlotte-Marguerite de Montmorency, morte le 2 décembre 1650.

Le 18, *mercredi.* — Chez la Reine, dans la chapelle de la Tour, il y tient à baptême le fils aîné de M. de Vendôme, duc de Mercœur, avec la Reine (1).

Le 24, *mardi.* — Il donne audience aux ambassadeurs de Venise et de Savoie, qui prennent congé.

Le 27, *vendredi.* — Il va à l'assemblée à Joyenval, où il a dîné, arrive à neuf heures et demie, va faire la recette de son poisson, et donne dix écus au pourvoyeur et une pistole à ses serviteurs.

Le 1er *novembre, mercredi.* — Il touche les malades en la galerie; à onze heures il va chez la Reine.

Le 11, *samedi.* — Il va chez la Reine, au conseil; à midi il entre en carrosse, part de Paris allant à Rouen, arrive à Saint-Germain, il pleuvoit. Il s'amuse à faire lui-même un petit fourneau de forge, de brique et de mortier.

Le 14, *mardi.* — Il part de Saint-Germain; à l'entrée du bourg, M. d'Épernon, revenant de Guise, lui fait la révérence. Il soupe à Mantes pour la première fois, y joue à la paume; il dîne à Fresnède.

Le 15, *mercredi.* — Il arrive à Vernon pour la première fois, y dîne, arrive à Gaillon (2), va soudain à pied visiter le jardin, puis soupé.

Le 16, *jeudi.* — Il va en son cabinet, au conseil, où il n'y avoit que le président Jeannin.

Le 23, *jeudi.* — Il part de Gaillon et va à Pont-de-l'Arche pour la première fois; à Rouville dîné. Il va à Pont-de-l'Arche, où le sieur de Marsillat lui donne la collation de confitures.

---

(1) Louis, fils aîné de César, duc de Vendôme. Il était né en 1612, épousa en 1651 Laure Mancini, nièce du cardinal Mazarin, puis devenu veuf fut créé cardinal en 1667, et mourut en 1669.

(2) Gaillon appartenait aux archevêques de Rouen, et le cardinal d'Amboise y fit construire un magnifique château entouré d'un parc. *Voy.* les *Comptes du château de Gaillon*, publiés par M. Deville dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France.* — Lous XIII trouva le château si beau qu'il songea à l'acheter.

Le 24, vendredi. — Il part de Rouville pour aller à Rouen, la première fois, à quatre heures, sans cérémonie, va descendre à l'église de l'évêché, où il fut reçu par M. de Harlay, archevêque. A cinq heures à Saint-Ouen où il logea (1).

Le 25, samedi. — Il va à la messe et aux vêpres à Saint-Ouen. Il pleuvoit, il languit et s'amuse à jouer au volant en son cabinet.

Le 27, lundi. — Il part de Rouen pour aller à Dieppe, dîne à Tote et soupe à Baqueville, va se promener partout.

Le 28, mardi. — Il arrive à Dieppe pour la première fois, va au derrière de son logis pour y voir la mer, va voir le port.

Le 29, mercredi. — Il monte à cheval, va au-dessus du Pollet, monte au fort de Lunes, à main gauche sur le bord de la mer, où il fait mouiller et mouille lui-même, faisant avancer le piquet. M. le duc de Mayenne rencontra un piquet qui le fit tomber et fut couvert d'eau.

Le 30, jeudi. — A son dîner, Mathurine (2) y emmène son hôtesse qui dit au Roi : « Dieu vous donne bonne vie et longue, Sire; autrefois j'ai baisé votre père, mais je vois bien que je ne vous baiserai pas. Que Dieu vous bénisse, Sire, et vous maintienne longuement. » C'étoit l'hôtesse de l'Écu de Bretagne. Il retourne au bord de la mer, fait jeter dans l'eau le sieur de Frasque, écuyer de la Reine, et le sieur Bernard, s'amuse, achète beaucoup de petites besognes.

Le 1er décembre, vendredi. — Il part de Dieppe, soupe le lendemain à Rouen.

Le 4, lundi. — Il va à la messe à Notre-Dame, et puis faire l'ouverture des Notables qu'il avoit fait venir pour

---

(1) Le Roi refusa le poêle et aussi le serment obligé des Rois, entrant à Notre-Dame de Rouen, de conserver les priviléges du pays.

(2) Folle du roi Henri IV.

donner ordre aux affaires de l'État, et prononça ces mots : *Messieurs, j'ai dit mon intention à monsieur le chancelier ; il vous la fera entendre ; asseyez-vous.*

Le 5, *mardi, à Rouen.* — Il va au collége des Jésuites, pour voir les préparatifs qu'ils avoient faits pour jouer des jeux.

Le 10, *dimanche.* — Il va chez M. de Luynes, va au conseil, à la messe à Saint-Ouen.

Le 12, *mardi.* — Il entre en carrosse, va à l'hôtel de Ville à sa collation. Ce jourd'hui M. de Villeroy est décédé, à quatre heures après midi.

Le 17, *dimanche.* — Dîné chez M. de Luynes; il ne boit pas du muscat.

Le 23, *samedi.* — Il donne audience à M. le président de Hacqueville (1), accompagné de M. le président Fayet, députés de la cour du parlement de Paris, pour faire remontrances pour la continuation du droit annuel à messieurs des comptes, cour des aides de Paris et trésorier de France.

Le 26, *mercredi.* — Il reçoit les avis par écrit des notables. M. le cardinal du Perron porta la parole.

Le 28, *samedi.* — Il va au conseil, où étoient les princes, ducs et pairs et officiers de la couronne, pour lui communiquer les avis de l'assemblée et demander le leur. Le lendemain il donne congé à messieurs les notables, au conseil. A deux heures messieurs de la cour du parlement prennent congé de lui.

Le 29, *vendredi.*— Il part de Rouen après l'assemblée, et dîne à Pont de l'Arche, revient souper à Gaillon, et y a couché.

Le 30, *samedi.* — En chassant il arrive à Mantes, où il soupe et couche.

Le 31, *dimanche.* — Il va à la messe à Notre-Dame

---

(1) Jérôme de Hacqueville, seigneur d'Ons-en-Bray; il devint premier président du parlement de Paris en 1627, et mourut le 4 novembre 1628.

et à sept heures entre en carrosse, et part de Mantes; va à Fresne, où il arrive à neuf heures et où il a dîné : ensuite il va à cheval en chassant jusques à Saint-Germain-en-Laye, où il arrive à deux heures et un quart. La Reine, qui ne faisoit que d'arriver (1), le reçoit à l'entrée de la salle; il va chez la Reine, puis au petit cabinet de la galerie, où il s'amuse à faire des fusées. A six heures et demie soupé; il va après chez la Reine, en revient à huit heures trois quarts.

(1) La Reine n'avait pas accompagné le Roi à son voyage de Normandie.

ANNÉE 1618.

Le journal d'Héroard devient plus concis. — Intimité croissante avec M. de Luynes. — Le Roi visite Madrid, et y va loger. — Congé donné aux Notables mandés de Rouen. — Soupers chez M. de Luynes; remarques d'Héroard. — Ballets. — Incendie au palais de Justice. — Mort de la duchesse de Nevers. — Uniformité de la vie du Roi. — Plaintes des ducs et pairs contre le garde des sceaux. — Le Roi donne la barette à M. de Gondi. — Il va à Grosbois chez le comte d'Auvergne. — M. de la Rochefoucauld nommé grand aumônier. — Le Roi à Soissons. — A Coucy. — Le cardinal de Savoie.

Le 3 janvier, mercredi. — Il va en carrosse à la garenne, où il vole et court des lièvres avec ses lévriers, revient à cinq heures, par les terrasses, chez la Reine, où il a goûté d'un gâteau au beurre fait par Mme Bélier.

Le 4, jeudi. — A sept heures, éveillé par Beringhen, fort gai, il va à l'assemblée à Joyenval, y dîne. Courant le cerf, il rencontre un petit porte-panier, lui fait déployer toute sa marchandise, et l'achète, laissant le marchand bien joyeux, qui pensoit que ce fussent des voleurs; il fut bien aise de lui avoir fait cette peine. A onze heures il va au laissez-courre; il avoit fort gelé; courant, il en voit qui tremblent, ne court plus, s'en revient et va chez la Reine, se couche à sept heures trois quarts.

Le 6, samedi. — Soupé en la chambre de M. de Luynes, il va après à la comédie françoise.

Le 10, mercredi. — Il va chez la Reine, puis à la chambre de M. de Luynes, qui devoit donner la collation de confitures, va à la cuisine, où se proposoit de souper M. de Luynes, et demande à souper au cuisinier, se fait porter un couvert, et a soupé.

Le 11, *jeudi.* — Il donne audience à l'ambassadeur de Savoie, va chez la Reine et chez Mme de Conty qui donnoit la collation, où il n'a rien mangé.

Le 18, *jeudi.* — Hors la ville, par la Porte neuve, il va à pied jusques à Chaillot, faisant mener son petit canon par ses petits suisses. M. de Castille lui donne des petits canons de fer, faits en Suisse, et la collation. Il va chez la Reine, soupe, retourne chez la Reine, chez M. de Luynes; revient à neuf heures et demie.

Le 19, *vendredi.* — Il va à Madrid, visite tout le logement du château, le fait lui-même marquer pour y aller loger, revient chez la Reine; le soir encore chez la Reine et chez M. de Luynes.

Le 23, *mardi.* — Il va chez la Reine, au conseil, dîne, donne audience à l'ambassadeur de Venise, puis entre en carrosse et va à Madrid pour y loger; ce fut la première fois.

Le 25, *jeudi.* — Il prend un émérillon sur le poing et va à pied dans le bois, vers la Muette, revient tout à l'entour de la muraille du parc, va chez la Reine; va après à la chasse vers la plaine de Saint-Denis.

Le 26, *vendredi.* — Après avoir été au conseil, il va se promener et faire travailler à un fort qu'il fait faire près de la porte, à l'avenue du pont de Neuilly.

Le 28, *dimanche.* — Il chasse jusque par delà du pont de Saint-Cloud; il étoit à cheval; il faisoit un extrême froid. Il l'avoue contre sa coutume, et demande à se chauffer; il va chez la Reine, puis chez M. de Luynes, où il a soupé; revient à huit heures.

Le 29, *lundi.* — Il va travailler à son fort, revient pour le conseil où il donne congé aux notables qu'il avoit mandés pour l'assemblée tenue à Rouen; puis retourne travailler à son fort, va lui-même querir et conduire des gazons; il faiso grand froid.

Le 31, *mercredi.* — Après son dîner, il va travailler à son fort, à deux heures revient au conseil; à trois

s'en va vers Longchamp à la volerie, revient à quatre heures, travaille encore à son fort, puis va chez la Reine, où il mange quelques beignets qui se y faisoient.

Le 2 février, vendredi. — Il va à confesse au père Arnoux (1), à la messe à la chapelle de la Tour, où il communie, et, dans la grande galerie, touche cent six malades; va au sermon et aux vêpres à Saint-Séverin, puis chez la Reine.

Le 4, dimanche. — Il va chez la Reine, puis va souper chez M. de Luynes et les princes et autres seigneurs avec lui, revient à neuf heures.

Le 11, dimanche. — Soupé chez M. de Luynes; *confusion* (2).

Le 12, lundi. — Il va chez la Reine, chez M. de Luynes, y recorde son ballet.

Le 15, jeudi. — Il va chez la Reine et chez M. de Luynes qui soupoit, y recorde son ballet, revient à minuit.

Le 18, dimanche. — Soupé chez M. de Luynes; un peu de confusion.

Le 20, mardi. — Il va chez la Reine et chez M. de Luynes, où il recorde son ballet à neuf heures trois quarts; il revient en la salle, où il voit danser un ballet fait par M. de Nemours; revient à une heure et demie.

Le 22, jeudi. — Soupé chez M. de Luynes et dansé son ballet.

Le 25, dimanche. — Il monte dans la chambre de M. de Luynes, où Mme de Luynes donna à souper à la Reine, laquelle à minuit y dansa son ballet. A deux heures après minuit le Roi s'en revient.

---

(1) Luynes voulant avoir quelqu'un à lui auprès du Roi fit congédier en 1617 le père Coton, confesseur du Roi et de la Reine mère, et choisit le père Arnoux pour le remplacer. Fontenay-Mareuil et le marquis de Montpouillan ne l'épargnent pas dans leurs Mémoires.

(2) *Voy.* au 18 février suivant. Héroard a mis cette mention en marge.

Le 27, *mardi.* — Le soir chez la Reine et chez M. de Luynes, où il danse encore un petit ballet, appris en trois jours.

Le 28, *mercredi.* — Il va chez la Reine, au sermon du P. Arnoux en la grande salle; amusé ensuite diversement jusques à six heures; il retourne chez la Reine après son souper jusques à huit heures et demie.

Le 2 *mars, vendredi.* — Il donne audience aux ambassadeurs de Mantoue et de Savoie.

Le 7, *mercredi.* — Éveillé à cinq heures et demie par M. Beringhen, son premier valet de chambre, pour bailler les clefs des reliques qui sont à la Sainte-Chapelle, de peur du feu qui s'étoit mis au Palais, et brûlé toute la grande salle. Il commença à deux heures après minuit par le logis du prévôt de l'île (1). Levé en robe, il va en la galerie pour voir le feu; remis au lit à six heures. Dans la journée, il va en carrosse à l'Arsenal.

Le 13, *mardi.* — Il va chez M. de Mayenne le visiter sur la mort de Mme de Nevers, sa sœur, s'étant vêtu de deuil noir pour le gratifier.

Le 22, *jeudi.* — Il entre en carrosse, va à la chasse vers les plaines de Saint-Cloud, par la pluie, la grêle et le tonnerre et éclairs; il entre dans une ferme, où quelques-uns s'étoient retirés, qui mangeoient du pain bis et du beurre salé de la fermière. Il revient ses bottes pleines d'eau, qu'il fallut fendre pour le débotter, va après chez la Reine.

Le 30, *vendredi.* — Il va en la cour, où il voit un présent de la reine d'Angleterre : c'étoient six chevaux et une meute de quarante chiens. Il va après chez la Reine et au conseil; le soir encore chez la Reine (2).

---

(1) Le feu dura de quatre à six heures du matin; la grande salle fut en totalité détruite, avec la première chambre des enquêtes.

(2) Chaque matin le Roi va au manége, chaque jour au conseil, plusieurs fois dans le jour chez la Reine, presque chaque soir chez M. de Luynes. Il ne se trouve plus d'indications d'études; le Roi ne s'occupe que de chasse

Le 22, dimanche. — Il va en la galerie, où il fait faire les exercices lui-même à ses petits suisses; à quatre heures trois quarts il revient en la ruelle de son lit, reçoit la plainte de certains ducs sur leur préséance avec M. le garde des sceaux, et la plainte particulière de M. d'Épernon contre le garde des sceaux (1).

Le 24, mardi. — Il va chez la Reine, où, dans le cabinet, il entend un évêque grec célébrant la messe à la grecque. Il va ensuite au jeu de paume, revient au conseil, puis dîne, va après chez la Reine, puis aux Tuileries par la galerie. A quatre heures il retourne au conseil, soupe à sept heures, après va paître ses émérillons, et revient se coucher à neuf heures.

Le 25, mercredi. — Il va chez la Reine, et à une heure entre en carrosse, et part de Paris. Il va à Vanves, loge en la maison de M. Prévost, seigneur de Saint-Germain (2), soupe et couche à Vanves.

Le 10 mai, jeudi. — Dans la forêt de Saint-Germain il court le cerf, le prend à quatre heures et demie, et se trouvant seul, accompagné seulement de M. du Hallier-Vitry (3), capitaine de ses gardes du corps, et du baron de Palluau, son premier maître d'hôtel, il dit : *Puisque je suis seul à la mort du cerf, c'est à moi à aller querir une charrette pour le porter.* Il pique, et s'en va vers le bourg, en arrête une et la ramène, fait donner la curée en la cour; il va chez la Reine avant son souper.

---

et d'armes. « En ce temps là, dit Bassompierre, le Roi qui étoit fort jeune, s'amusoit à faire petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint-Germain par de petits canaux de plumes, de faire des petites inventions de chasse, de jouer du tambour, à quoi il réussissoit fort bien. »

(1) Du Vair, qui avait repris les sceaux de Claude Mangot à la mort du maréchal d'Ancre. — Ce jour là le Roi était souffrant. *Voy.* dans les Mémoires de Bassompierre le récit de cette scène.

(2) Président au parlement de Paris.

(3) François de l'Hôpital, connu depuis sous le nom de maréchal de l'Hôpital.

Le 20, *dimanche.* — Il va en carrosse à Notre-Dame pour donner le bonnet de cardinal à M. Henri de Gondi, évêque de Paris (1).

Le 1er *juin, vendredi.* — Il va à l'assemblée à Herbelay; il est mouillé et, à la chapelle de la terrasse, se trouve pris de foiblesse.

Le 3, *dimanche.* — Il va à la chapelle de la terrasse, a froid, se fait faire du feu, et touche pourtant treize cent dix malades en l'allée du palemail.

Le 11, *lundi.* — A une heure il donne audience au colonel Stechimbourg, colonel de la cavalerie légère de Hollande, venant de la part du comte Maurice, prince d'Orange.

Le 18, *lundi.* — Il part de Paris et va à Gros-Bois, où M. le comte d'Auvergne lui a fait donner à dîner.

Le 30, *samedi.* — Il va jouer en son antichambre au billard; à onze heures va à l'étang; il faisoit grand chaud. M. le duc d'Uzès vient à lui de la part de la Reine; il entre en la boue pour le faire aller à lui, et le fit (2).

Le 1er *juillet, dimanche.* — Il va à onze heures trois quarts au devant de la Reine, qui vient dîner ici; à cinq heures la Reine s'en retourne à Paris. Il soupe chez M. de Luynes (3).

Le 6 *août, mercredi.* — Il se baigne dans la rivière à Asnières, et soupe à la Planquette.

Le 8 *septembre, samedi.* — A une heure dîné, où M. le cardinal de la Rochefoucauld dit le *Benedicite* comme grand aumônier, dont, le matin du jour précédent, il avoit prêté le serment.

Le 10, *lundi.* — Il donne l'ordre du Saint-Esprit à

---

(1) Le Roi retourne à Saint-Germain, et y reste jusqu'au 13 juin.

(2) Le Roi était allé à Lésigny le 23. Il partit le 12 juillet pour Saint-Germain.

(3) Il est à remarquer qu'Héroard devient de plus en plus insignifiant; il raconte minutieusement les chasses et les promenades du Roi, ses repas, mais ne donne plus que rarement un détail digne d'être relevé.

M. de la Rochefoucauld, qu'il avoit fait grand aumônier (1).

Le 15, *samedi.* — Il dîne à Monceaux; la Reine y arrive pour la première fois.

Le 25, *mardi.* — Il va à Villers-Cotterets pour la première fois avec le cardinal de Retz.

Le 28, *vendredi.* — Il va à la messe aux Chartreux à Bourg-Fontaine, a visité toute la maison et le lieu, y a dîné.

Le 1er *octobre, lundi.* — Il arrive à Soissons pour la première fois, va à l'église Notre-Dame, revient au château, où il a logé, va de là visiter les retranchements faits durant le siége; à six heures il va souper au logis de M. de Luynes.

Le 4, *jeudi.* — Il quitte Soissons, dîne à Chavignan et soupe à Laon pour la première fois, va à l'église et se promener.

Le 5, *vendredi.* — M. de Luynes me dit que le Roi lui avoit dit le soir avant que de s'endormir que depuis quelques jours en se couchant, ou aussitôt qu'il étoit couché, il avoit froid.

Le 6, *samedi.* — Il part de Coucy, en chemin mange du raisin en un village où l'on faisoit la vendange, et a tâté un peu du vin doux (2).

Le 10, *mercredi.* — Il va en l'église, où il eut un peu de foiblesse, blêmit, sua à la figure, revient, chauffé, blême (3).

Le 18, *jeudi.* — Il arrive à Paris (4).

Le 6 *novembre*, *mardi.* — Le cardinal de Savoie arrive peu accompagné, venant pour remercier le Roi

(1) Le Roi va le 11 à Lésigny et le 15 à Monceaux.

(2) Le 9 le Roi retourne à Coucy, et revient le 12 à Soissons.

(3) Le Roi part le 16 de Soissons, couche à Villers-Cotterets, le 17 dîne à Nanteuil et couche à Dammartin.

(4) Le 24 le Roi va à Saint-Germain, et en revient le 26. — Le 28, comédie chez la Reine.

pour le secours qu'il avoit reçu pour les événements de Verceil (1).

Le 7 novembre, mercredi. — Il donne audience au duc de Montéléon, qui prend congé pour s'en retourner en Espagne; va chez la Reine, à deux heures, en sa chambre, donne audience au cardinal de Savoie (2).

Le 15, jeudi. — Il va à l'assemblée à Forqueil, y mène le cardinal de Savoie, qui a dîné et couru avec lui.

Le 29, jeudi. — Il va par la galerie aux Tuileries, où il s'informe, d'un archer des gardes du corps, de la comète qui avoit été vue le matin avec une longue queue.

Le 21 décembre, vendredi. — Il va aux Feuillants, où il se fait un grand concert de musique.

Le 29, samedi. — Il va à la volerie vers Massy, fait volerie plénière, y mène M. de Vaudemont (3) et le cardinal de Savoie, revient chez la Reine, soupe, monte chez M. de Luynes, où il voit jouer une comédie françoise.

---

(1) Il venait en France non-seulement pour remercier Louis XIII des secours envoyés contre les Espagnols à Verceil, mais aussi pour conclure le mariage de son frère avec Madame Christine, sœur du Roi.

(2) Le Roi mène M. le cardinal de Savoie à Saint-Germain le 13, et lui fait tout visiter, le mène à la chasse et lui fait courir un cerf avec cent veneurs et cent chiens. Le 28 le Roi retourne à Saint-Germain jusqu'au 10 décembre.

(3) François de Lorraine, comte de Vaudemont, fils du duc Charles II et de Claude de France.

ANNÉE 1619.

Fiançailles de Madame Christine de France. — Mariage de Mlle de Vendôme. — Baptême du fils de M. de Puisieux. — Le prince de Savoie. — Intimité croissante avec M. de Luynes. — Mariage de Madame Christine. — Ballet. — Départ de la Reine mère de Blois. — Audience des cours souveraines avant le départ du Roi. — Voyage de Touraine. — Réception de M. de Luynes chez lui — Ambassadeur de Hollande pour le meurtre de Barnevelt. — Ambassade d'Angleterre ; — d'Alger. — Les députés de l'assemblée générale du clergé. — Serment du maréchal de Praslin. — Une couleuvre. — Entrevue avec la Reine mère. — Entrevue du prince de Condé ; son pardon. — Discussion du prince de Condé et de M de Soissons pour la serviette du Roi. — Fête chez M. de Luynes. — Départ de la princesse de Piémont. — Vendôme. — Le Roi racommode lui-même une roue de sa voiture. — Chartres. — Mantes. — Le Roi touche trois Portugais. — La compagnie des mulets. — M. de Tavannes et le jugement du capitaine des mulets. — Serment du maréchal de Cadenet. — Retour à Paris. — Les députés de l'assemblée de Loudun. — Promotion de chevaliers du Saint-Esprit.

Le 5, *janvier, samedi.* — Il va chez la Reine, puis monte chez M. de Luynes, où il fait les Rois. M. le comte de la Rocheguyon fut le roi.

Le 9, *mercredi.* — Il monte à la chambre de M. de Luynes, où il recorde son ballet; après son souper il va chez la Reine et encore chez M. de Luynes, à la comédie.

Le 11, *vendredi.* — A sept heures, dans sa chambre, Madame Henriette de France (1) est fiancée et le contrat signé fait entre [Victor-Amédée] de Savoie, à la poursuite de [Maurice] de Savoie, cardinal, son frère.

---

(1) Héroard se trompe, c'est de Christine de France, née le 10 février 1606, qu'il s'agit ; le mariage fut célébré le 10 février.

Le 20, dimanche. — Il va à la chapelle de la Tour, où Mlle de Vendôme est épousée à M. le duc d'Elbeuf (1). Après son souper, il va chez la Reine et chez Mlle de Vendôme pour lui faire la guerre.

Le 25, vendredi. — Mis au lit, prié Dieu. A onze heures ou environ, sans qu'il y pensât, M. de Luynes vient pour le persuader de coucher avec la Reine. Il résiste fort et ferme, par effort jusques aux larmes, y est emporté, couché, s'efforce deux fois comme l'on dit, *hæc omnia nec inscio.* A deux heures il revient; dévêtu, mis au lit, il s'endort jusqu'à neuf heures du matin (2).

Le 3 février, dimanche. — Il va en carrosse chez M. de Sillery, chancelier de France, où étoit logé M. de Puisieux, son fils (3) et de là va à Saint-Eustache où il présente à baptême le fils du sieur de Puisieux (4) avec Mme la comtesse de Soissons; revient chez M. le chancelier, où il a goûté. Il revient à cinq heures trois quarts, monte chez M. de Luynes, où il recorde son ballet. Après son souper il retourne chez M. de Luynes, à la comédie, puis va chez la Reine à une heure.

Le 6, mercredi. — A sept heures le prince major de Sa-

---

(1) Catherine-Henriette, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, légitimée en 1597, mariée à Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte le 20 juin 1663.

(2) Le Journal d'Arnaud d'Andilly dit que le Roi coucha pour la première fois cette nuit-là avec la Reine. « M. de Luynes le porta dans ses bras. M. de Beringhem (qui mourut trois semaines après) portoit le flambeau. Stéphanille, femme de chambre espagnole, sortit de la chambre et Mme de Bellière, première femme de chambre de la Reine, y demeura seule. » *Voy.* aussi les Mémoires de Pontchartrain et *Le Roi chez la Reine ou histoire secrète du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche*, par M. Armand Baschet, 1866, in-12.

(3) Pierre Brulart, vicomte de Puisieux, du vivant de son père, secrétaire d'État, marié à Charlotte d'Étampes-Valençay, était veuf sans enfants en 1613 de Madeleine de Neuville de Villeroy. — Puisieux est un village, tout à côté de Sillery, près de Reims, érigé plus tard en marquisat.

(4) Louis Brulart, né en 1619, marquis de Sillery, fils aîné du précédent, mort le 19 mars 1691, ayant épousé en 1638 Marie-Catherine, fille aînée de François V, duc de la Rochefoucauld.

voie arrive avec son frère le prince Thomas (1), en poste, étant partis de Pouilly, et salue le Roi en son cabinet. Le Roi le mène chez Madame, qu'il venoit épouser, puis chez la Reine,

Le 9, samedi. — Il va visiter sa fauconnerie au Bourg-la-Reine avec le prince de Piémont (2) et ses frères, revient à cinq heures, va chez la Reine; à huit heures Madame Christine de France fut fiancée en la chambre du Roi, par M. le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France. Le Roi va ensuite chez M. de Luynes, où il a soupé.

Le 10, dimanche. — Il va chez la Reine, à la chapelle de la Tour, où, entre dix et onze heures, fut épousée Madame Christine de France au prince de Piémont, et presque à la même heure environ de sa nativité. Le Roi monte le soir chez M. de Luynes, où on m'a dit qu'il a fort gaiement soupé. A dix heures, il conduit Madame Christine en sa chambre, et y est tant que le prince fut couché et quelque temps après. A minuit il va chez la Reine, et en revient à deux heures.

Le 12, mardi. — Il soupe chez M. de Luynes et donne le souper à tous ceux qui étoient de son ballet, s'y est habillé et a descendu à la salle où, à minuit, il a dansé son ballet (3).

Le 19, mardi, à Saint-Germain. — Il va au bois et à la volerie, et revient par le moulin d'en bas, où le meunier, le prenant pour un fauconnier, couroit après lui, disant et opiniâtrement que c'étoit lui qui lui avoit pris

---

(1) Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, né le 21 décembre 1596, mort le 22 janvier 1656, ayant épousé Marie de Bourbon-Soissons.

(2) Victor-Amédée, fils aîné du duc Charles-Emmanuel, né le 8 mai 1587, duc en 1630, mort le 7 octobre 1637; sa femme, Madame Christine, vécut jusqu'au 27 décembre 1663.

(3) « Vers pour le ballet du Roi représentant les adventures de Tancrède en la forêt enchantée, » par Bordier, 1619, in-4°. *Voy.* pour toutes ces fêtes, le *Mercure françois* de 1619, p. 86.

sa poule ; à quoi il prenoit plaisir et à le faire contester.

Le 23, *samedi*. — Il reçoit des nouvelles que la Reine sa mère, étoit partie de Blois (1) le vendredi au soir, va ensuite chez M. de Luynes, et le lendemain à Paris.

Le 18 *mars, mardi*. — A dix heures et demie du soir levé, vêtu en robe, il va chez la Reine *cum voluptate* (2).

Le 8 *avril, jeudi, à Saint-Germain*. — Il va au conseil, puis à la chapelle du vieux château, au service pour la mort de l'Empereur (3).

Le 27, *mardi*. — Il va à Saint-Germain-en-Laye voir Monsieur, son frère, malade.

Le 29, *jeudi*. — Il va au conseil, donne audience au nonce, à l'ambassadeur de Lorraine.

Le 1er *mai, mercredi, à Saint-Germain*. — Il va par les terrasses à la garenne, voir faire la monstre à sa compagnie de chevau-légers, où le sieur de la Curée, qui l'avoit commandée en lieutenance sous le feu Roi, s'en démet au profit du sieur de Brantes (4).

Le 5, *dimanche*. — Il donne audience à messieurs des compagnies souveraines de Paris, qu'il avoit mandés pour leur commander ce qu'il y avoit à faire pendant le voyage qu'il alloit faire en Touraine, pour les différends de lui et de la Reine sa mère (5).

Le 12, *dimanche*. — Pendant son voyage de Touraine,

---

(1) *Voy*. plus haut la note 3, page 210. C'est dans la nuit du 21 au 22 février que le duc d'Épernon fit échapper la Reine mère.

(2) A dater de cette époque, chaque fois que le Roi va chez la Reine, Héroard met en marge des chiffres significatifs.

(3) Mathias, archiduc d'Autriche, roi de Hongrie, fils de Maximilien II et frère de Rodolphe II, fut élu après lui le 13 juin 1612 ; il adopta son cousin Ferdinand, archiduc de Gratz, et mourut le 10 mars 1619.

(4) Léon d'Albert, seigneur de Brantes, puis duc de Luxembourg et de Piney ; il était frère du connétable de Luynes.

(5) Le Roi part de Saint-Germain le 7, couche à Linas le 8, à Étampes le 9 ; il y séjourne à cause de l'Ascension, le 10 à Toury, le 11 à Orléans, le 16 à Blois, le 17 à Amboise.

il soupe au Pontil, en la maison du sieur d'Escures, premier maître d'hôtel de Monsieur, qui a donné le souper au Roi.

Le 19 *mai, dimanche*, *à Amboise*. — Il a touché cinq malades espagnols, à la prière de la Reine, d'autant qu'il ne toucha point à cause des bruits de peste.

Le 20, *lundi*. — Il va aux Arpentils, où il a dîné, donné par M. de Luynes; c'étoi sa maison.

Le 28, *mardi*. — Le Roi arrive à Tours, où M. de Brenne lui apporte des lettres de la Reine mère; il le renvoie le surlendemain sans lettres, mais avec des compliments.

Le 1[er] *juin, samedi*. — Il donne audience à un député de messieurs des États des Pays-Bas sur le fait de l'exécution à mort du sieur de Barnawelt (1).

Le 10, *lundi*. — Baigné en la rivière de Loire, au-devant de Marmoustier (2).

Le 19, *mercredi*. — Il reçoit M. de Mayenne venant de l'armée de Guyenne.

Le 20, *jeudi*. — Il donne audience au chevalier Hernet, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre et à un chaoux turc venant d'Alger; il étoit renégat natif de Martigues (3). — Il me fit l'honneur de me dire qu'il étoit sorti

---

(1) Jean d'Olden-Barneveldt, avocat général des États de Hollande et principal ministre de la République : il fut chargé de plusieurs ambassades en France, et occupa constamment le premier rang dans les affaires de son pays; mais ayant pris parti pour une secte dite des Arminiens et des Remontrants, contre les Gomariens ou les contre-Remontrants, le prince d'Orange se prononça pour ces derniers; on en vint aux armes, et Barneveldt fut pris et décapité le 13 mai 1619.

Le 4 juin le Roi va au Lude : la Reine à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur, et le 5 au Verger, d'où elle revient à Tours.

(2) Le 16 le Roi va à Amboise et en revient le 19, à cause de M. de Mayenne.

(3) A ce moment la France était en paix avec les corsaires des États Barbaresques, à cause des préparatifs de M. de Guise dans les ports de la Méditerranée. Un traité avait été presque conclu en 1618 par l'envoyé, le baron d'Allemagne.

l'après-dînée, mais qu'ayant senti la chaleur qui lui donnoit à la tête, il s'étoit vite retiré à l'ombre, et que le soir précédent, lorsqu'il se coucha, il avoit mal à la tête, qui lui donnoit de l'inquiétude et qu'il ne me l'avoit pas voulu dire. Il avoit été longtemps sur la rivière du Cher à tirer aux oiseaux, puis dans la prairie, où il se mouilla fort, à cause de ce qu'il avoit beaucoup plu.

Le 24, lundi. — Le prince de Piémont revient d'Angoulême.

Le 25, mardi. — A cinq heures et demie, il salue Mme la princesse de Piémont, sa sœur, qui arrive.

Le 27, jeudi. — Il part du Plessis, va à Azay, en la maison de M. de Lansac, où il dîne, et en revient le 29 (1).

Le 2 juillet, mardi. — Cejourd'hui matin mourut, au Pont de la Mothe, près de Tours, le colonel Galati, Suisse (2) qui avoit si bien fait à Arques du vivant du feu Roi. Il se leva, disoit-il, pour aller voir le Roi au Plessis; ayant fait deux tours de chambre, il lui prend une foiblesse; étant mis sur le lit, la parole lui revient et deux jours après il décéda, âgé de plus de quatre-vingts ans.

Le 5, vendredi. — Il se relève en robe, fait porter des paillasses, ne se couche pas jusques à une heure après minuit, après avoir fort joué, passé son temps, fait manger les confitures qui étoient dans ses coffres à Marais, Boulanger, etc., fait éveiller ceux qui dormoient

(1) Depuis quelques jours le Roi, dans les villes diverses qu'il traverse, va à la comédie vers cinq heures et demie, avant son souper. La Reine était avec lui. Il s'amuse avant de s'endormir à chanter en concert des hymnes de l'Église, ne manque jamais la messe et les vêpres dans l'église principale du lieu où il est.

(2) Gaspard Gallaty, colonel des Suisses à Arques, où il demeura constamment près du Roi. Le duc de Rohan, partant pour Juliers avec un « beau » régiment suisse, ajoute dans une lettre du 29 juin 1610 à M. de la Force : « Le bon homme Galatty fait encore ce voyage ».

sur les paillasses en leur faisant passer un fètu sur le visage, et avant leur avoit barbouillé les mains avec de l'encre; s'endort tout vètu sur une paillasse.

Le 8, lundi. — Le Roi étant à Amboise, le comte Henri de Nassau arrive, venant de Flandre (1).

Le 22, lundi. — Le Roi donne audience en sa chambre à messieurs de l'assemblée générale du clergé, et leur donne congé.

Le 1er août, jeudi. — Il arrive à Tilly, maison de M. le comte du Lude (2); à onze heures et demie il prend son harquebuse sur l'épaule et va à pied à l'étang d'Heume, où il a chassé sur l'eau dans son petit bateau et tué beaucoup de gibier de son harquebuse, nonobstant la pluie et le vent; revient à cheval (3).

Le 13, mardi. — Étant au Plessis, il va dans la journée à la comédie françoise et le soir à la comédie espagnole.

Le 24, samedi. — M. de Praslin a prêté le serment de maréchal de France (4).

Le 26, lundi, au Lude. — Pendant ce voyage il s'est baigné fort souvent ou à la rivière ou dans son cabinet, et a continué de se montrer très-attentif pour la Reine. Il ne manque presque jamais, quoiqu'en voyage, de tenir le conseil, et assiste souvent à la comédie espagnole. Il va généralement chez la Reine le matin et le soir.

Le 3 septembre, mardi. — En arrivant à Tours, il fait

---

(1) Louis-Henri, depuis prince de Nassau-Dillembourg, fils du comte Georges de Nassau et de Émilie de Sayn, né le 9 mai 1594, général dans l'armée suédoise, mort en juillet 1662.

Le Roi va le 3 à Amboise et en revient le 9, où il reçoit le duc de Nevers. Le 16 il y retourne, jusqu'au 19.

(2) Timoléon de Daillon, comte du Lude, né en 1600, marié en 1622, à Marie Feydeau.

(3) Le Roi va le 8 à Amboise, et en revient le 12; il y retourne avec la Reine, du 17 au 21.

(4) Charles de Choiseul, marquis de Praslin, mort le 1er février 1626, lieutenant général en Champagne.

tirer en salut dans son bateau l'harquebuse de M. de Beaumont, mestre de camp; elle creva tout auprès du Roi et il en eut la main toute froissée, et le sieur de Touvion fut blessé à la face.

Le 5, *jeudi.* — Il part de Tours à neuf heures et demie, et va à Cousières au-devant de la Reine mère, qui y avoit couché revenant d'Angoulême; y arriva à onze heures et demie. M. de Montbazon vint au-devant de lui, le conduisit par le bois au jardin, aux allées où étoit la Reine mère; elle vient au-devant de lui, l'embrasse, le baise, se prend à pleurer, lui aussi, sans parler l'un et l'autre; après souper il va chez la Reine, puis va voir la Reine mère, logée à l'hôtel de la Bordesière (1).

Le 12, *jeudi.* — Il va pour tirer de l'harquebuse sur les plaines de Saint-Avertin, chassant à pied à main gauche d'une croix, sur le chemin pour aller à Cousières; n'étant que sept à huit, épars autour de lui, il s'éleva une grosse couleuvre, longue d'environ de quatre pieds, d'un vieux chaume, et venant droit à lui à grands élans. Il ne la voyoit point; on lui crie qu'il eût à prendre garde; il la voit à six pas près, saute en arrière, et en même temps couche en joue son harquebuse et la tue, l'ayant coupée en plusieurs pièces.

Le 19, *jeudi.* — Il va chez la Reine sa mère, et prend congé d'elle, part de Tours, et va à Amboise. La Reine mère va à Chinon.

Le 22, *dimanche.* — A onze heures et demie il va chez M. de Luynes, qui faisoit le festin à messieurs les princes de Piémont et à Mesdames, qui devoient partir le jour d'après.

Le 23, *lundi.* — Madame Christine de France, princesse

---

(1) La Reine s'était retirée dans un château du duc d'Épernon en Angoumois; M. de Richelieu qui pour l'avoir suivie à Blois avait été relégué le 9 avril 1618 à Avignon, fut chargé d'aller la trouver et de la décider à voir le Roi. Cette entrevue n'eut aucun résultat.

.mont, part pour aller en Piémont. Il l'accompagne .rrosse environ une demi-lieue, revient en diligence ıl treuve au bout du pont d'Amboise, la conduit lui-.ıême au galop, et arrive à dix heures trois quarts à Onzain, où il a dîné.

Le 24, *mardi.* — Il arrive en chassant à Vendôme pour la première fois, et va visiter le château, y monte à pied et visite tout.

Le 25, *mercredi.* — Il part de Vendôme, va à Claye, où il arrive à dix heures et demie, à cause que la roue de son petit carrosse s'étoit rompue au-dessous d'une montagne où il y avoit un bois et après une descente pierreuse; il prend une hache, lui-même coupe un arbre, l'accommode, et remet la roue dans le fer, puis s'en va.

Le 7 *octobre, lundi, à Mantes* (1). — Il mange une petite grappe de raisin de Corinthe, de ceux qui viennent de lui être présentés par l'un de ses médecins, qui étoit M. Le Tilien, demeurant à Mantes. Il part de Mantes, arrive à Marcines, maison de M. le chancelier Brulart, sieur de Sillery, où il a dîné et couché.

Le 10, *jeudi.* — Il arrive à Compiègne pour la première fois, y loge, et va à Saint-Cornille.

Le 12, *samedi.* — Il va de Compiègne à Mouchy, maison de M. de Humières.

Le 14, *lundi.* — Retour à Compiègne; conseil.

Le 17, *jeudi.* — Il va en son cabinet, où je lui demandai s'il toucheroit des malades; il y avoit de la peste à Paris. — *Non, mais ces gens-ci me pressent si fort, si fort; parlez à eux, ils me persécutent si fort. Ils disent que les Rois ne meurent point de la peste* (en colère); *ils pensent que je sois un Roi de cartes : parlez-leur*, dit-il au père Arnoux.

---

(1) Le Roi avait quitté Chartres le 3, était arrivé le 4 à Montfort, en passant par Épernon, et le 5 à Mantes.

Le 18, *vendredi.* — Il part pour Chantilly.

Le 20, *dimanche, à Chantilly.* — A trois heures, dans le petit cabinet de la tour de sa chambre, il reçoit M. le prince de Condé et Mme sa femme sortant de prison du bois de Vincennes, d'où ils étoient partis à onze heures, conduits par M. de Luynes. D'abord M. le Prince met les deux genoux en terre, il demande pardon ; ce qu'on put entendre du Roi en le relevant fut qu'il falloit oublier toutes les choses passées, et que M. le Prince répondit «. C'est ce que je demande ». Mme la Princesse en fit autant, mais le Roi la releva, n'attendant pas qu'elle eût les genoux en terre, et la baisa et Mme de Ventadour, qui l'avoit accompagnée. Le Roi va montrer à M. le Prince ses oiseaux ; à quatre heures ils se séparent.

Le 22, *mardi.* — Retour à Compiègne.

Le 1er *novembre, vendredi.* — Il touche trois Portugais malades des écrouelles, aux Minimes.

Le 2, *samedi.* — Revenant au quartier des mulets de Monsieur, son frère, il reçoit une grande plainte de nombre de paysans contre le capitaine des mulets, sur ce qu'il ne leur payoit que quatre sols par mulet, lui qui en avoit vingt. Il le condamne à être pris au corps, ramené au village, et à payer plus qu'il n'avoit convenu avec les paysans. Il ordonne pour premier président M. de Tavannes (1), M. de Grissac, gentilhomme de la vénerie, M. des Chapelles qui avoit le vol du cahier pour greffier, et quelques autres pour la capture, et assista à l'exécution ; fait fouetter un des garçons de ce capitaine qui faisoit le rieur et le suffisant (2).

Le 13, *mercredi.* — Il va à sept heures du matin chez

(1) Guillaume de Saulx, comte de Tavannes, fils aîné du maréchal, chevalier des Ordres et l'un des plus fidèles partisans de Henri IV, mort en 1631.

(2) Le Roi quitte le 4 Compiègne, et va le 5 à Monceaux ; dîne le 10 à Coupevray, couche à Lésigny, et va le 15 à Fontainebleau : il va le 21 à Villeroy ; la Reine à Paris.

M. de Luynes, en sort pour l'accompagner, allant à Paris au parlement, pour faire enregistrer ses provisions de duc et pair.

Le 24, dimanche. — Il a bu de l'hypocras de cidre de Vaugrineuse; le soir il envoya querir un gobelet et une bouteille d'hypocras de cidre, en boit deux coups, et en fait boire à tous ses gentilshommes présents.

Le 5 décembre, jeudi. — Il va au conseil, chez la Reine, chez M. de Luynes. A trois heures il donne audience au comte de Furstemberg (1), ambassadeur extraordinaire de l'Empereur pour avoir secours contre les Bohêmes.

Le 8, dimanche. — Il va en son cabinet, où il reçoit le serment de M. du Cadenet (2), frère de M. de Luynes, pour l'état de maréchal de France. La Reine part pour aller à Paris.

Le 10, mardi. — Il arrive à Paris à quatre heures, et va chez la Reine.

Le 20, vendredi. — Il donne audience aux députés de l'assemblée de Loudun lui présentant leurs cahiers.

Le 25, mercredi. — Il va après dîner à sa petite chambre, où entrent M. le prince de Condé, les sieurs de Tavannes, d'Andresy, de Flochet, et se parloient de mots qui dépassoient la gaillardise; le Roi dit : *Je ne veux point que l'on dise des saletés et des vilainies.* — Peu après il commanda au P. Arnoux de prêcher son sermon.

Le 27, vendredi. — A cinq heures et demie le Roi voulant souper, M. le comte de Soissons, grand-maître, voulut présenter la serviette; alors M. le prince de Condé

---

(1) Égon, comte de Furstemberg, né le 21 mars 1588, l'un des principaux généraux de l'Empire, mort le 24 août 1635. — A ce moment la Bohême était en insurrection par suite de la rébellion des protestants de ce royaume ; la bataille de Prague (1620) mit fin à ces troubles.

(2) Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, auteur de la branche des ducs de Chaulnes, dignité qui lui fut conférée en 1621 ; il mourut le 31 octobre 1649, ayant épousé Claire d'Ailly, comtesse de Chaulnes, dame de Péquigny.

la lui veut ôter, l'autre s'en défend. Sur ce différend le Roi envoie querir Monsieur, son frère, auquel M. le Comte la donna, qui la servit au Roi (1); il va chez la Reine.

Le 31, *mardi*. — A deux heures il entre en carrosse, et va aux Augustins pour faire les chevaliers du Saint-Esprit (2).

---

(1) *Voy*. le détail de cette scène dans le Journal d'Arnauld d'Andilly, page 457.

(2) La promotion fut de cinquante-neuf chevaliers.

ANNÉE 1620.

Festin des Rois. — Le Roi manque de se noyer. — Mariagede M. de Cadenet. — Ballet —Indisposition de la Reine. — Le Roi fait une omelette. — Il tue un aigle. — *Ballet des ivrognes.* — Mariage de M. de Liancourt. — Le Roi va à Amiens. — Fiançailles du jeune duc de Guise et de Mlle de Bourbon ; — et de son frère avec Mlle de Luynes. — Jubilé. — Conte du Roi. — Il est mordu par un de ses chiens. — Il couche avec M. de Canaples. — Baptême de Mlle de Bourbon. — Feu de la Saint-Jean. — Départ pour Rouen. — Le duc de Longueville. — Siége de Caen. — Prise du château. — Le Mans. — Le Roi fait arborer sa cornette. — Combat du Pont-de-Cé. — La Reine mère se soumet. — Séjour à Tours ; la Reine s'y rend. — Revue. — Saintes. — Bordeaux. — Navarreins. — Le gouverneur de Sale. — Bazas. — Voyage à Abbeville. — Offrande due par les habitants. — Calais.

Le 1er janvier, mercredi. — Il va encore aux Augustins pour les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, à deux heures et demie, y a dîné, au festin royal.

Le 2, jeudi. — Il va encore aux Augustins, à la messe des chevaliers pour les morts (1), y a dîné au festin, et après le dîner va tenir le chapitre.

Le 4, samedi. — Après son souper il joue au hère avec quelques princes et plusieurs seigneurs.

Le 5, dimanche. — A six heures trois quarts il va chez M. de Luynes, où il a soupé, au festin des Rois.

Le 13, lundi. — Il va chez la Reine, où il assiste aux fiançailles de M. de Cadenet et de Mlle de Péquigny, faites par Mgr le cardinal de la Rochefoucauld, et monte après chez M. de Luynes, où il recorde son ballet.

---

(1) La fête de l'ordre du Saint-Esprit se tenait tous les ans, le 1er janvier, et le lendemain un service était célébré pour les chevaliers morts dans l'année.

Le 23, *jeudi.* — Il part de Lésigny et va à Gros-Bois, où M. le comte d'Auvergne lui a fait le festin, revient à Paris et le soir recorde son ballet chez M. de Luynes. Il va chez la Reine à huit heures.

Le 28, *mardi.* — Il va à pied jusqu'à l'île vis-à-vis des Bonshommes, où il tue une quantité de gibier à l'harquebuse, va chez la Reine, puis chez M. de Luynes, où il recorde son ballet.

Le 29, *mercredi.* — Il reçoit en son cabinet M. le maréchal de Lesdiguières; il recorde son ballet chez M. de Luynes, et le soir voit danser chez lui un ballet de la ville (1).

Le 30, *jeudi.* — A une heure il va par la galerie aux Tuileries à pied et en l'île devant les Bonshommes, passe à Grenelle, revient pour passer l'eau, fait dételer un cheval aveugle d'un charriot, l'attache à son petit bateau, qu'il faisoit toujours porter dans une charrette, se met dedans, le fait tirer par le cheval allant amont la rivière; le cheval se sentant battu aux jambes, se prend à courir et à prendre l'écart, de telle façon que le bateau se fût renversé dans la rivière, n'eût été que le sieur de Réaux, lieutenant des gardes du corps, coupa promptement la corde.

Le 2 *février, dimanche.* — Il va chez la Reine, en son cabinet des armes. A deux heures il entre en carrosse, va aux Feuillants, au sermon et à vêpres, où le chevalier Helver, ambassadeur d'Angleterre, renouvelle l'alliance avec le Roi, offensive et défensive. Le soir chez la Reine et chez M. de Luynes.

Le 5, *mercredi.* — Il va chez la Reine qui étoit fort malade de fièvre continue, double, tierce, n'en veut aucunement sortir pour aller prendre l'air. Il revient sou-

(1) Il mange fort souvent des truffes à l'huile, beaucoup de fruits confits, boit toujours du houblon, prend beaucoup d'exercice, et s'amuse encore comme un enfant.

per, va encore chez la Reine, monte après chez M. de Luynes, revient à dix heures se coucher.

Le 6, *jeudi.* — Amusé diversement, il ne sort point, à cause de la maladie de la Reine, de laquelle il étoit vivement touché.

Le 11, *mardi.* — Il va en carrosse à la foire de Saint-Germain-des-Prés; va chez la Reine, au conseil.

Le 14, *vendredi.* — Il va à six heures en carrosse à la volerie à Roissy, y a dîné. Le Roi m'avoit commandé de demeurer près de la Reine.

Le 17, *lundi.* — Il part de Juilly, arrive au Bourget portant un grand faucon sur le poing, ayant le vent à la face et la pluie sur le dos. Il entre à l'hôtellerie, lui onzième, fait lui-même une omelette avec du pain et autres choses, fort épaisse, la fait rissoler, en mange un peu et a bu un coup de vin fort trempé; arrive à Paris, et va chez la Reine.

Le 18, *mardi.* — Il va au Palais pour la vérification de quelques édits; à dix heures va en la grande salle, où il voit danser le ballet de M. le prince de Condé; on l'appeloit *le Ballet des ivrognes.*

Le 19, *mercredi.* — Il va chez la Reine, se plaint de lassitude, s'assied contre sa coutume, va au conseil.

Le 20, *jeudi.* — Il assiste dans le grand cabinet de la Reine aux fiançailles de M. de Liancourt, premier écuyer de la Reine, avec Mlle de Schomberg (1).

Le 26, *mardi.* — Avant son souper furent faites en sa présence les accordailles du fils aîné de M. de Guise avec Mlle de Bourbon, fille aînée de M. le prince de Condé (2),

(1) Jeanne de Schomberg, fille du maréchal comte de Montreuil et de Françoise d'Espinay-Duretal, mariée à Roger du Plessis-Liancourt, duc de la Rocheguyon, née en 1601, morte le 14 juin 1674.

(2) Anne-Geneviève, fille du prince de Condé et de Charlotte de Montmorency, née le 27 août 1619. — François de Lorraine, prince de Joinville, né le 3 avril 1612; ce mariage ne fut jamais célébré. Le prince mourut le 7

et du fils puîné de M. de Guise avec la fille de M. de Luynes (1).

Le 3 mars, mardi. — Il va chasser à Ouarthy, où il arrive à quatre heures et demie. A une lieue de Clermont, il voloit une corneille, une aigle fond pour la prendre et la tenoit, et l'élève en haut. Le Roi demande son harquebuse; on la lui baille n'étant chargée que de poudre et de plomb. Il la tire en l'air de la hauteur d'un clocher, et lui rompt l'aile droite; elle tomba à bas de ses pieds; il la fait prendre et mener à son logis.

Le 4, mercredi. — En chassant il arrive à Breteuil, et y tue un aigle, va souper, au réfectoire, des viandes de bêtes tuées depuis quatre jours, lièvres, perdrix, canards, aigles; il ne fait qu'en sentir une tranche. — Je ne me trouvois pas à ces débauches; ce fut une mascarade.

Le 9, lundi, à Amiens. — Entre midi et une heure il va à pied hors de la citadelle pour voir tout ce qui se passa durant le siége fait par le Roi, son père (2), s'informe particulièrement, comme une personne fort expérimentée, jusques aux menues particularités, tant des assaillants que des assiégés, et spécialement il demande : *Où étoit le logis du Roi mon père?* et s'y alla mettre dedans. C'étoit dans un portail à la Magdeleine s'en informant spécialement du sieur de Praslin et de la Curée, qui étoient au siége.

Le 27, vendredi, à Fontainebleau. — Il entend le sermon en la grande salle, puis part à Avon gagner le jubilé; plusieurs fois il y va à pied pour gagner le jubilé.

---

novembre 1639, sans alliance, et sa fiancée épousa, le 2 juin 1642, Henri d'Orléans, duc de Longueville : elle mourut le 15 avril 1679.

(1) Anne-Marie d'Albert, fille du duc de Luynes et de Marie de Rohan-Montbazon. — Henri de Lorraine, né le 4 avril 1614, depuis duc de Guise; ce mariage ne fut pas non plus célébré. M. de Guise mourut le 2 juin 1664 sans alliance et sa fiancée, le 21 septembre 1646, également sans avoir été mariée.

(2) La ville d'Amiens, prise par les Espagnols le 11 mars 1597, ne fut rendue au roi Henri IV, après un long siége, que le 25 septembre de la même année.

Le 29, dimanche. — A la chapelle en la grande salle, communié ; à vêpres, à Avon. Il revient en chassant, tue des perdrix avec son harquebuse.

Le 31, mardi. — Il va chez la Reine, entre en carrosse à dix heures et demie, part de Fontainebleau, et va à Valery, maison de M. le prince de Condé, où il a soupé.

Le 9 avril, jeudi. — Il part de Fontainebleau, et arrive à neuf heures et demie au Bois-Malesherbes, où il a dîné.

Le 17, vendredi. — Amusé diversement à faire des contes, il raconte au père Arnoux des miracles inventés tout à l'heure, qui en rioit, et y prenoit plaisir. Le Roi en dit un des visions de saint Antoine, que le diable lui apparut en un corps sans tête, les jambes faites comme un virebrequin, et une flûte au cul.

Le 1er mai, vendredi. — Il va chez la Reine et chez M. de Luynes.

Le 17, dimanche. — Il entre en carrosse, va chez M. d'Escures, à la place Royale, où il a dîné.

Le 22, vendredi. — Il part de Paris, et va à Fresne.

Le 26, mardi. — Le Roi revient à Paris.

Le 31, dimanche. — Il est mordu au-dessus du gras de la jambe, près du jarret, par un chien des siens qui s'entrebattoient; la morsure petite et point profonde; mis dessus de la thériaque avec du vin.

Le 1er juin, mardi. — Le sieur de Canaples, puîné du sieur de Créquy, colonel du régiment des gardes (1), marié en Lorraine avec Mlle de Combalet, se trouve avec le Roi chez M. de Luynes. Ils vont coucher en la chambre, en un lit de Mme la marquise du Montlaur (2). Le Roi

(1) Charles II de Créquy, second fils de Charles de Créquy, duc de Lesdiguières par son mariage ; il fut tué au siége de Plombières, le 15 mai 1630. Il épousa Anne du Roure, fille de Claude, seigneur de Combalet, et de Marie d'Albert de Luynes.

(2) Marie de Montlaur, mariée à Jean-Baptiste d'Ornano, marquis de Montlaur, maréchal de France en 1626, mort l'année même, en prison à Vincennes. Il était en 1620 gouverneur de Monsieur, duc d'Orléans.

y boit un coup de vin clairet fort trempé, après leur avoir fait beaucoup de malices, et s'en revient à onze heures trois quarts.

Le 3, *jeudi.* — Étant à Montfort, il va à la Neufville, maison de M. de Bellengreville (1), grand prévôt de l'hôtel, où il a dîné.

Le 4, *vendredi.* — Il part de Montfort, va aux Menus, maison appartenant à M. Bernard, maître d'hôtel du Roi, où il a dîné.

Le 8, *lundi.* — Il va au cabinet des armes; à trois heures, fut fait au département de la Reine, mère du Roi, le baptême de Mlle de Bourbon, fille de M. le prince de Condé, et nommée Anne par la Reine; son compère fut M. le duc de Luynes (2).

Le 23, *mardi.* — A six heures et demie il entre en carrosse, va à l'hôtel de ville pour le feu de la Saint-Jean, y met le feu lui-même, revient à neuf heures, va chez la Reine et chez M. de Luynes.

Le 27, *samedi.* — Il va chez M. de Luynes, où il se jouoit une comédie.

Le 28, *dimanche.* — Il va jusqu'à l'île Maquerelle, où il s'amuse à tirer de la harquebuse.

Le 30, *mardi.* — Il retourne à l'île Maquerelle, où il s'est baigné.

Le 7 *juillet, mardi.* — A cinq heures trois quarts il entre en carrosse, part de Paris pour aller à Rouen, arrive à deux heures à Pontoise pour la première fois.

Le 10, *vendredi.* — Il part d'Escoucy, arrive à Rouen; il venoit sur quelques bruits d'émotion, à la suscitation de M. de Longueville.

Le 11, *samedi, à Rouen.* — Il va à la messe à Saint-

---

(1) Joachim de Bellengreville, seigneur de Neuville, chevalier des Ordres, mort le 15 mars 1621.

(2) C'est celle qui venait d'être fiancée au prince de Joinville. *Voy.* plus haut la note 2, page 243.

Ouen, puis au parlement, où il interdit M. de Longueville du gouvernement de Normandie.

Le 13, *lundi*. — Il va à Pont-Audemer et à Honfleur pour la première fois.

Le 15, *mercredi*. — Il se rend de Dive à Escouyville, où il dîne, buvant du vin clairet moins trempé qu'à l'ordinaire, de son commandement, disant gaiement qu'il le falloit ainsi puisqu'il alloit à la guerre. Il va au conseil aussitôt après dîner, puis s'arme, prend son hausse-col pour la première fois. Il part d'Escouyville à onze heures et demie, en venant reconnoît la place du château de Caen, conduit particulièrement par M. le prince de Condé et M. de Luynes. A trois heures il arrive à Caen, et tient conseil, fait sommer le château par le sieur Galeteau, conduit par un trompette.

Le 17, *vendredi*. — Le château se rend. Il leur envoie le marquis de Mouy et M. de Créquy leur donner abolition.

Le 18, *samedi*. — Il va au château, où il visite tout et partout, jusques aux plus petites choses.

Le 22, *mercredi*. — Il va voir le cabinet d'un nommé Bourgeois.

Le 2 *août, dimanche, au Mans*. — Il va à vêpres, où il a un sol de distribution, suivant un ancien fonds donnant ce à chacun qui seroit assis aux chaires hautes, le premier dimanche du mois.

Le 4, *mardi*. — Il part de la Suse à neuf heures et demie, monte à cheval et fait arborer sa cornette blanche pour la première fois.

Le 6, *jeudi*. — Dîné à Duretal, chez M. le comte de Schomberg.

Le 7, *vendredi*. — Il faisoit une chaleur excessive, et il étoit vêtu d'un collet de buffle double et doublé de satin; à une heure il s'arme de sa cuirasse et commande de s'armer á tous ceux de sa troupe, monte à cheval à une heure trois quarts sur *l'Arméville*, cheval d'Espagne, et

part de Frellassay, et va pour voir gagner les barricades au faubourg du Pont-de-Scé. Il le vit et faire la charge avec telle furie et résolution, favorisée du canon à la tête par les régiments des Gardes et de Picardie qu'il ne s'en est jamais vu de pareil. Il s'en revient à huit heures trois quarts, soupe à Brin. Il faisoit grand chaud, et il en a beaucoup souffert. C'est le premier combat qu'il a vu faire, et le plus chaud et le plus heureux dont on eut il y avoit longtemps ouï parler.

Le 8, samedi. — Il entre au Pont-de-Scé, et va au château.

Le 13, jeudi, à Brissac. — Conseil; il part à quatre heures et demie à cheval pour aller au-devant de la Reine sa mère, venant d'Angers. A deux quarts de lieue il l'attend ; environ six heures elle arrive, descend de sa litière, le Roi étant à trente ou quarante pas d'elle. Il s'avance, elle se démasque ; il la baise une fois seulement, Monsieur après, qu'elle baise deux fois, puis M. le prince de Condé, et après M. de Luynes. Les paroles qui furent dites, je ne les sais pas. Cette cérémonie ne dura pas longtemps. Le Roi remonte à cheval, elle en sa litière ; le Roi gagne le devant, l'attend à l'entrée du château. Elle descend, se démasque, le Roi la baise et la conduit en sa chambre, puis s'en vient souper à sept heures et demie ; il retourne chez elle le soir jusqu'à neuf heures.

Le 15, samedi. — Il touche, en la chapelle de Brissac, deux jésuites portugais.

Le 16, dimanche. — Il prend congé de sa mère à neuf heures du soir; sa mère vient chez lui le soir jusques à dix heures et demie, lui au lit.

Le 22, samedi. — Il part de Poitiers pour aller voir la Reine à Tours.

Le 23, dimanche, au Plessis-les-Tours. — Il trouve la Reine arrivée la veille au soir, lui raconte les effets de son voyage, lui montre les cartes et logements de son armée,

couche avec elle de dix heures à une heure trois quarts.

Le 31, *lundi.* — Il part de la Tricherie, arrive à Poitiers; la Reine arrive aussi; il va la voir.

Le 3 *septembre, jeudi.* — Il va chez la Reine, chez M. de Luynes, à deux heures monte à cheval et va à la plaine de la Curnille, où il a vu toute l'infanterie de son armée d'environ dix mille hommes, la fait voir à la Reine. Le soir chez la Reine et chez M. de Luynes.

Le 5, *samedi.* — La Reine mère arrive à Poitiers à sept heures.

Le 7, *lundi, à Poitiers.* — Il va à la salle du Palais, où il voit des jeux représentés par des écoliers des Jésuites. Après souper il va chez la Reine, où arrive M. le duc de Mayenne, lequel, portant un genou tout bas en terre, dit ces paroles : « Sire, je suis venu ici pour supplier Votre Majesté de juger de moi par mes intentions et non par mes actions, et s'assurer que je n'ai jamais eu et n'aurai jamais autre volonté que de lui rendre toute sorte d'obéissance et telle qui lui est due par un très-humble et très-fidèle serviteur. » Le Roi lui répond : *Je suis bien aise de ce que vous vous êtes mis en votre devoir; quand vous ferez mieux à l'avenir que vous n'avez fait, j'oublierai ce qui s'est passé.* Il s'en va à la fenêtre, lui donne loisir de saluer la Reine et la compagnie, puis revient à lui, et l'entretient ainsi que s'il n'y eût jamais eu noise. Il va chez la Reine sa mère, appelle M. de Mayenne, qui se reculoit, et le fait entrer devant.

Le 10, *jeudi.* — Il part de Lusignan, arrive à la Motte-Saint-Éloi, où M. de Parabère lui donne à dîner.

Le 15, *mardi.* — Arrivé à Saintes pour la première fois, en son cabinet, il donne audience à messieurs les députés du parlement de Bordeaux.

Le 19, *samedi.* — Il arrive à Bordeaux par la porte du Chapeau-Rouge, va en carrosse à l'évêché, et à une heure demande à dîner.

Le 28, *lundi.* — Il part de Bordeaux, va pour la pre-

mière fois à Cardillac, maison de M. d'Épernon, qui donne à dîner au Roi (1).

Le 12 octobre, lundi. — Il arrive à cinq heures à Roquebert, trouve en chemin des soldats qui emportoient du foin et un paysan qui alloit après. Il y va, et le fait remporter par ceux mêmes qui l'avoient pris, et commande deux archers de sa garde pour les accompagner sur le lieu où ils l'avoient pris, ou bien qu'ils eussent à le payer.

Le 15, jeudi. — Il arrive à quatre heures et demie à Pau, le régiment des gardes marchant devant lui à cheval. En la cour du château, la cour de parlement, en robe rouge, lui demande pardon du refus qu'ils avoient fait à la vérification de son édit sur les revenus ecclésiastiques. Il leur répond : *Servez-moi mieux à l'avenir, et j'oublierai le passé.*

Le 17, samedi. — Il arrive à quatre heures à Navarreins, visite toute la ville, y fait entrer quatre compagnies du régiment de ses gardes, en met dehors la garnison et le sieur de Sale, gouverneur depuis l'an soixante-neuf, mis par la reine Jeanne, à pareil jour que le comte de Montgommery l'avoit pris en son nom et mis dehors les catholiques, après la bataille qu'il gagna à Orthès sur M. de Tarride.

Le 19, lundi. — A trois heures, dans la salle basse du château, il prête le serment de prince de Béarn en l'ouverture des états du pays qu'il y avoit assemblés, jura les priviléges du pays et eux pareillement le serment accoutumé.

Le 20, mardi. — A neuf heures il va à la procession

---

(1) Le duc d'Épernon venait de faire sa soumission. — Le Roi faisait ce voyage pour unir le Béarn à la couronne (édit d'octobre), le mettre sous le ressort du parlement érigé alors à Pau et faire restituer les biens ecclésiastiques usurpés par les huguenots, ce qui causa la guerre de religion de l'année suivante.

pour le rétablissement de la messe, qui a lieu à l'église, devant le château.

Le 25, *dimanche.* — Il part aux flambeaux de Bazas, et arrive à sept heures au pont de Laugon, pour se y embarquer. Son bateau n'étant point arrivé, il y va au-devant à pied, assez loin, et s'embarque pour aller coucher à Bordeaux.

Le 28, *mercredi.* — Il va à la messe, et à onze heures et un quart va chez M. de Luxembourg (1), où il a dîné, va à la chasse, au château, revient à quatre heures au conseil, retourne chez M. de Luxembourg en festin.

Le 5 *novembre*, *jeudi.* — Il goûte à Amboise chez M. Langlois, fourrier du corps, d'une omelette que lui-même avoit faite, et à l'oignon, boit deux coups d'un vin fort trempé, monte à cheval, se trouve mal d'un étourdissement, de lassitude et de mal au cœur, a envie de vomir, beaucoup d'écume, avec un peu d'émotion et douleur de tête, se plaint, va au pas, eut froid, gagne Escures, va à la cuisine, apprête le souper pour les autres, sa bouche échauffée, soupe d'une rôtie au sucre et se met au lit.

Le 7, *samedi.* — Il arrive à cheval, fort gai, à Paris, à midi, au Louvre, salue la Reine sa mère, la Reine, Madame. Il va chez M. de Luynes, où il dîne, couche avec la Reine pendant une heure.

Le 21 *décembre*, *lundi.* — Il arrive à Abbeville pour la première fois. Entrée des gens de guerre ; les habitants vont au-devant de lui pour lui offrir trois bœufs, trois mesures d'avoine, et trois poinçons de vin. C'est le devoir des habitants, dû au Roi la première fois qu'il vient à Abbeville.

---

(1) Léon d'Albert, seigneur de Brantes, frère du duc de Luynes, marié, en juillet 1620, à Charlotte-Marguerite, fille et héritière de Henri de Luxembourg, duc de Piney, mort le 25 octobre 1630. Elle se remaria avec Henri de Clermont-Tonnerre, et c'est leur fille qui donna les duchés de Piney et de Luxembourg à la famille de Montmorency.

Le 31, *jeudi, à Calais.* — Il s'amuse à voir ceux qu vont à la mer pour la première fois, pour s'éprouver, part de Calais; passant par Marquise, il se fait donner un pain sortant du four, en mange la croûte. Étant près de Boulogne, il va sur la rive de la mer, attendre les bateaux qui revenoient de la pêche, arrive à Boulogne à quatre heures trois quarts, soupe une heure après. Il avoit fait acheter une plie, en mange le dos (1).

(1) Bassompierre se trompe lorsqu'il dit dans ses *Mémoires :* « Le Roi finit heureusement l'année 1620 à Paris. »

ANNÉE 1621.

Festin des Rois. — Ballet d'Apollon. — Rupture de la trêve des Pays-Bas. — Querelle du cardinal de Guise et de M. de Nevers. — Mort du roi d'Espagne Philippe III. — M. de Luynes connétable. — Départ pour le midi. — Orléans. — Blois. — Entrevue avec la Reine mère. — Mot du Roi aux habitants de Parthenay. — Le Roi va reconnaître Saint-Jean-d'Angély. — Les assiégés tirent sur le Roi. — Séjour au camp. — Les prisonniers rochellois. — Capitulation de Saint-Jean. — De Pons. — De Bergerac. — Siége de Clérac. — Mort du maréchal de Termes. — Prise de la ville. — Le Roi y tient les sceaux. — Moissac. — Piquecos. — Commencement du siége de Montauban. — Mort du duc de Mayenne. — La Reine à Moissac. — Montauban secouru. — Entrevue de MM. de Luynes et de Rohan.— Messieurs du Clergé vienennt faire un don au Roi.— Attaque de Montauban. — Un laquais tué à dix pas du Roi. — Levée du siége. — Le Roi va à Toulouse. — Siége de Monhurt. — Sa prise. — Maladie du connétable de Luynes. — Sa mort. — Indifférence du Roi. — Son départ. — Il arrive à Bordeaux. — Réception. — Libourne.

Le 1er janvier, vendredi. — Il reçoit un ambassadeur extraordinaire de l'Archiduc (1), envoyé pour le visiter.

Le 5, mardi, à Amiens. — Il va au cabinet de ses oiseaux; à cinq heures trois quarts va chez M. de Luynes, où il a soupé à six heures et demie, au festin des Rois, qu'il donnoit. J'ai appris qu'il mangea fort et but six ou sept fois de l'hypocras fort trempé. Il l'avoit lui-même fait mettre dans la bouteille; c'étoit pour faire boire et mettre en train la compagnie et spécialement M. d'Elbeuf, qui buvoit le vin sans eau.

---

(1) Albert, archiduc d'Autriche, précédemment cardinal et archevêque de Tolède, marié en 1598, à Isabelle-Claire-Eugénie, fille du roi Philipe II, et gouvernante des Pays-Bas.

Le 12, *mardi.* — Il va chez la Reine et, à sept heures, à la comédie italienne.

Le 15, *vendredi.* — Il va au conseil, où messieurs de la cour du parlement le viennent trouver.

Le 16, *samedi.* — A onze heures il monte à cheval, et va vers les plaines du Roule, où il fait volerie générale de toute sa fauconnerie. Les Reines (1) et Madame y étoient.

Le 13 *février, samedi.* — A neuf heures il entre en carrosse, bien qu'il fît un extrême froid; ce fut sur le rapport que l'on lui vint faire qu'il y avoit un loup à la garenne de Colombes; il le court, le prend, revient à quatre heures chez la Reine, puis chez la Reine sa mère. Le soir à la comédie italienne.

Le 15, *lundi.* — Il va à la chapelle de Bourbon, entre en carrosse, part de Paris pour aller à la chasse, va à Versailles, où il a dîné, par après monte à cheval, part de Versailles, et en chassant arrive à Saint-Germain-en-Laye.

Le 18, *jeudi.* — Il va chez M. de Luynes, chez la Reine, chez sa mère, va à Bourbon à deux heures, y recorde son ballet, et à sept heures M. de Liancourt, premier écuyer, lui a donné à souper en la galerie. Le cardinal Bentivoglio (2), nonce, y soupa. Je n'y étois pas; j'appris qu'il n'avoit pas trop mangé, mais bu trois coups d'hypocras fort trempé. A une heure après minuit, il y danse son ballet d'Apollon (3), revient à quatre heures et demie après minuit.

---

(1) Il y a plusieurs jours qu'il visite régulièrement la Reine sa mère.

(2) Guy Bentivoglio, né à Ferrare, en 1579, dont le frère, le marquis Guy, soutint César de Ferrare contre le Pape. Pau IV le nomma cardinal pendant sa nonciature en France; tout faisait supposer qu'il remplacerait Urbain VIII sur le trône pontifical, quand il mourut, le 7 septembre 1644, pendant le conclave.

(3) Les vers furent encore rimés par Bordier, auteur du ballet de 1619; c'est sans contredit l'un des plus licencieux de l'époque.

Le 19, *vendredi.* — Il va à la chapelle de Bourbon, où il donne le bonnet de cardinal au nonce Bentivoglio, le fait dîner avec lui.

Le 20, *samedi.* — Il va chez la Reine, au conseil, donne audience aux députés des Pays-Bas pour la rupture de leur trêve (1), va chez la Reine sa mère, chez M. de Luynes, à la comédie italienne le soir, puis chez la Reine.

Le 21, *dimanche.* — A neuf heures il va en la salle de Bourbon, où il danse derechef son ballet, revient à une heure après minuit.

Le 2 *mars, mardi.* — Il va chez la Reine; amusé diversement jusques à onze heures trois quarts qu'il va à la grande salle de Bourbon pour y voir danser le ballet de la Reine, qui commença entre minuit et une heure. Il revient à quatre heures après minuit; mis au lit, puis levé, il va chez la Reine.

Le 10, *mercredi.* — Il va en la galerie, y joue au billard, M. de Longueville avec lui. Il va après au sermon.

Le 18, *jeudi.* — Il va aux Récollets poser la première pierre de leur église à Saint-Germain.

Le 24, *mercredi.* — Ce jourd'hui matin fut la querelle de M. le cardinal de Guise et de M. de Nevers, au logis de M. Guynet, au rapport d'une affaire dont ils étoient en différend.

Le 25, *jeudi, à Saint-Germain.* — Il va à la chapelle des terrasses, touche un jésuite à la fin de la messe, après va chez M. de Luynes. La grande neige, le vent, le mauvais temps l'empêchent de sortir; il va de çà, de là, joue aux échecs, au billard; tout cela ne le contentoit point. Il va chez M. de Luynes, revient souper à six heures; retourne chez M. de Luynes, et se couche à neuf heures.

---

(1) La trêve entre l'Espagne et les États-Généraux expira le 10 avril, et l'archiduc Albert essaya vainement de la proroger; il mourut cette même année, le 13 juillet.

Le 28, *dimanche, à Paris.* — Après souper il va chez M. de Luynes, où il demeura jusques à près d'une heure après minuit, en attendant la nouvelle de M. le cardinal de Guise, qu'il envoya prendre par le sieur de la Vieuville, capitaine des gardes du corps, pour le mener à la Bastille. Il revient, est dévêtu, mis au lit, peu après s'en va chez la Reine.

Le 29, *lundi.* — Il va à la volerie vers le Bourget et le Blancmesnil.

Le 31, *mercredi.* — Il va chez la Reine, puis chez M. de Luynes, où il déclare M. de Luynes connétable de France, et retourne chez la Reine, où il le déclare.

Le 2 *avril, vendredi.* — Il reçoit au conseil le serment de M. de Luynes pour la charge de connétable; il lui donne l'épée en le baisant (1).

Le 8, *jeudi.* — Nouvelle de la mort du roi d'Espagne.

Le 10, *samedi.* — Il va chez la Reine avec le marquis de Mirabel et le cordelier confesseur d'elle, lui annoncer le décès du roi d'Espagne en ces termes, en espagnol : *Je viens de recevoir présentement des lettres d'Espagne où l'on m'écrit nq daour certain le Roi votre père est mort.* — Puis il monte à cheval et va à la chasse.

Le 11, *dimanche, à Fontainebleau.* — Il touche les malades, va à pied à l'hermitage de la Madeleine, à une lieue de Fontainebleau.

Le 29, *jeudi.* — Il va à la chasse à la volerie, entre en une maison de village pour se sécher; il étoit fort mouillé de la pluie.

Le 30, *vendredi.* — Il va à la chambre de ses oiseaux.

---

(1) La charge était vacante depuis la mort du duc de Montmorency en 1614 ; le duc de Mayenne essaya vainement d'empêcher qu'on donnât cette dignité suprême « à un homme qui ne savoit pas ce que pesoit une épée ». La cérémonie se fit pompeusement dans la grande galerie, en présence de toute la cour. Après un discours du chancelier, le Roi présenta luimême au duc une épée nue dont le poignard et le fourreau étaient enrichis de diamants ; le duc d'Anjou, frère du Roi, la lui ceignit.

A onze heures, nonobstant la pluie qu'il eut toujours, il part du bois Malesherbes et, en chemin, rencontre d'aventure à la campagne un faon qu'il court à force; il fut tué à coups d'épée (1).

Le 3 mai, lundi. — Il va à la comédie françoise à Orléans, part d'Orléans dans le bateau, le lendemain matin à huit heures, dîne dans le bateau; arrive à Blois à quatre heures, va au conseil. Le soir il va chez la Reine après son souper (2).

Le 14, vendredi. — Il va chez la Reine, chez le connétable (M. de Luynes) au conseil, reçoit la Reine sa mère, à trois heures, laquelle s'en retourne coucher à Bourgueil.

Le 16, dimanche. — Il va voir la Reine sa mère, qui étoit venue de Bourgueil pour lui dire adieu.

Le 18, mardi. — Il arrive de Thouars à Parthenay pour la première fois, ne veut pas du dais, dit qu'il est assez assuré de la fidélité des habitants; il craignoit la cérémonie.

Le 29, samedi. — Il part de Niort, va à Chizay, va chez le connétable, monte à cheval, va voir passer l'artillerie qui étoit à Briou, en fait tirer douze canons pour les faire entendre à ceux de Saint-Jean-d'Angély (3).

Le 30, dimanche. — Il touche des malades et loge au château de la Thibaudière, au bourg de Chizay, se confesse, va à l'église et touche les malades; revient ensuite dîner.

Le 31, lundi. — Il dîne d'un demi-pain de munition, sans

(1) Comme les protestants se remuaient de nouveau et qu'outre une assemblée assez séditieuse à la Rochelle, ils s'étaient emparés de Privas et de quelques autres places, le Roi se décida à aller les réduire; il se mit en route le 1er mai. Héroard ne mentionne pas le jour de ce départ.

(2) Héroard ne mentionne pas le passage du Roi à Saumur, dont il enleva le gouvernement à du Plessis-Mornay.

(3) Le Roi réduisit, outre Niort, Parthenay avant d'arriver à Saint-Jean.

boire, chez M. de Lesdiguières à Saint-Julien; puis, avec lui et le connétable, il va reconnoître la ville de Saint-Jean-d'Angély.

Le 2 juin, mercredi. — Il tient conseil en l'église de Saint-Julien, et fait sommer M. de Soubise de lui rendre la place et de se rendre. Il a répondu être très-sujet et serviteur du Roi, mais ne la pouvoir rendre, la place lui ayant été commise par le sieur de Rohan, son frère, en sa garde.

Le 3, jeudi. — A deux heures il va à Aulnay voir la Reine; y allant à cheval, étant sur une hauteur avec M. le connétable et le maréchal de Praslin, sur une fourche de chemin, doutant quel chemin ils prendront, sur cette dispute ils s'arrêtent. Cela donne loisir aux assiégés de pointer un canon sur eux; comme ils commencent à démancher sur la main droite, par l'avis de M. de Praslin, ils virent la balle, et elle tomba à dix pas devant le Roi, qui n'en demeura non plus ému que de rien. Il arrive à cinq heures à Aulnay.

Le 5, samedi. — Le matin, en s'habillant, il s'informoit comment étoit fait M. de Navailles, qui sans son passeport étoit venu voir son frère blessé d'une mousquetade au coude (1); l'ayant vu par la fenêtre, sortant de la chambre de M. le connétable et s'en retournant par sa permission, le père Arnoux entra. Le Roi lui dit : *Je viens de voir un Navailles qui s'en retourne.* — « Comment, Sire, le laissez-vous aller? » — *Oui, pour ce que je lui ai donné ma foi : vous eussiez bien voulu que je l'eusse rompue.* — « Mais, Sire, il est criminel de lèse-majesté! » — *C'est tout un; s'il a fait une faute, je n'en veux pas faire un cent.*

Le 12, samedi. — Il va voir la Reine, logée à Brisem-

(1) N. de Montault de Navailles; il mourut de cette blessure. — Il avait pour frères : Philippe, depuis duc de Navailles, mort en 1654, et Bernard, seigneur de Pontous, qui périt en 1634, au siége de la Mothe.

bourg; soupe chez le connétable; couche avec la Reine de dix heures à huit heures moins un quart.

Le 18, vendredi. — Au conseil, il pardonne aux prisonniers rochellois (1) et les renvoie, fait donner à chacun une épée, de l'argent et des hommes pour les conduire.

Le 19, samedi. — Étant à Vervaux, logé à Saint-Julien, il va au conseil ; la Reine sa mère, logée à Mata, le vient visiter; le soir il va chez le connétable.

Le 23, mercredi. — Il voit le feu des batteries, qui a commencé à six heures du matin; va aux batteries à onze heures. A côté de lui le baron de Palluau est blessé à la tête et son beau-frère de Carbonnier tué du même coup (2).

Le 24, jeudi. — Conseil pour le traité de Saint-Jean.

Le 25, vendredi. — Conseil où on décide ce qu'on fera. Au conseil dans l'après-midi, M. de Soubise vient vers le Roi, et demande pardon.

Le 28, lundi. — Il va à Brisembourg (3); à neuf heures il va chez la Reine; ne pouvant dormir, ils jouent aux cartes.

Le 1er juillet, jeudi. — Sa mère le vient voir, prend congé de lui pour s'en aller à Angers.

Le 6, mardi. — Il part de Cognac pour aller à Barbezieux. Il faisoit grand froid, il se plaint, portant un pourpoint fort léger. Il va en la chambre de M. le connétable; se plaint de douleurs de tête.

Le 8, jeudi. — Il arrive à Cottras en chassant à l'har-

(1) Le 10 mai l'assemblée de la Rochelle avait confirmé la division du royaume en cercles protestants et appelé tous les religionnaires aux armes.

(2) M. de Carbonnier avait reçu une commission du maréchal de Thémines, au mois d'avril, pour commander une compagnie. — Antoine de Buade, baron de Palluau, dont Héroard a déjà parlé, sous le nom de M. de Frontenac. — C'est ce même jour que M. de Soubise se décida à traiter, voyant d'une part les munitions manquer et d'autre part la trahison prête à éclater.

(3) C'est ce jour que le Roi se fit rendre Pons, petite ville près de Saintes, et où le marquis de Châteauneuf commandait.

quebuse ; les gens de Castillon lui apportent les clefs de la ville.

Le 9, vendredi. — Le soir les habitants sortis de Bergerac demandent pardon ; ils avoient, disent-ils, donné de l'argent pour sortir (1).

Le 10, samedi. — A Saint-Émilion il loge en l'église.

Le 19, lundi. — Il part de Saint-Berthoumion, ne peut passer le petit ruisseau nommé Tolosat (2), étrangement débordé à cause de la grande et continuelle pluie, attend deux grosses heures durant, attendant nouvelles du passage, et cependant la pluie invariable en impétuosité et abondance tombe sur lui, qu'il enduroit, n'ayant jamais voulu se mettre à couvert, disant que les autres n'y étoient point. Après avoir vu qu'il étoit impossible de passer le ruisseau, il rebrousse au dernier lieu et arrive à Hautevigne, maison du baron Fumel (3). Il étoit neuf heures; il ne se veut essuyer ne débotter, va à la cuisine, où il aide aux préparatifs de son dîner. Les officiers étoient allés la nuit à Tonneins, et avoient passé avant le débordement. Le Roi passa le demeurant de la journée en peine, à cause du mauvais temps, prépara le souper comme il avoit fait le matin, mais plus abondant, car le matin l'on n'avoit trouvé aucunes choses.

Le 23, vendredi (4). — Éveillé à cinq heures par im-

---

(1) C'est à Bergerac que les villes de la Basse-Guyenne envoyèrent des députés au Roi pour leur soumission; le Roi y demeura du 13 au 17 juillet; il y laissa M. de Rambures avec son régiment. (*Mémoires de Caumont.*)

(2) « Ce ruisseau de Tolosat, les villageois le nomment *lou gach*, ou gué de Combes. » (*Note d'Héroard.*)

(3) Le baron de Fumel, qui enleva l'année suivante Monflanquin à M. de Castelnau.

(4) Le 20 juillet le Roi logea à Tonneins-Dessus, et les 21 et 23 il fit faire les approches de Clérac, où furent tués plusieurs bons officiers. Les habitants de cette ville après avoir envoyé des députés au Roi, exaspérés de la façon dont on avait imposé une garnison et des conditions aux gens de Bergerac, résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. (*Mémoires de Castelnau.*)

patience pour aller voir un combat qui se devoit faire contre ceux de Clérac, où alloit le maréchal de Lesdiguières. Il va chez la Reine, chez M. de Luynes, à dix heures monte à cheval et va faire les approches devant Clérac ; voit tous les combats qui se firent à diverses fois, où le maréchal de Terme est blessé au bras gauche et au poumon du côté gauche (1). Il revient à sept heures chez la Reine.

Le 24, samedi. — M. de Termes meurt à deux heures ; la balle, qui perçoit le diaphragme et l'estomac, se trouva contre le cœur sans l'offenser.

Le 30, vendredi. — Il va au camp devant Clérac pour voir commencer les batteries.

Le 5, août jeudi. — Clérac se rend à la discrétion du Roi (2).

Le 7, samedi. — Il va en la chambre de M. le connétable où il fait tenir le scel en sa présence, M. le connétable faisant la charge de garde des sceaux, accompagné du maître des requêtes et autres officiers du scel. Jugement du Roi sur une lieutenance de *vétérans*, présentée par Barbereau, huissier de sa chambre. Entendant ce mot, et toutefois en ayant autrefois entendu parler, il demande : *Qu'est-ce qu'un vétéran?* Lui ayant été répondu et pour qui c'étoit, il dit : *Cela ne se donne qu'aux soldats qui le gagnent, et avec beaucoup de peine, et au péril de leur vie ; ceux-ci n'ont point de peine ;* il lui fut dit : « Sire, les chanceliers et gardes des sceaux l'ont toujours

---

(1) César de Saint-Lary, baron de Termes, frère du grand écuyer duc de Bellegarde, très-brave et très-querelleur ; il n'avait pas voulu ce jour-là prendre de cuirasse ; il mourut le lendemain « et fut grandement regretté », dit Castelnau.

(2) Trois batteries battirent la place pendant quinze jours ; elle pouvait tenir longtemps encore cependant, mais le gouverneur, Peyrebrun de Saint-Orse, se laissa gagner en secret et décida les habitants de se rendre à discrétion. La ville fut indignement saccagée, malgré la promesse donnée ; le Roi y fit pendre quelques notables, entre autres Lafargue, procureur en la chambre de l'édit de Nérac, et son fils, ministre protestant.

scellé sans difficulté. » — *C'est tout un, il le faut renvoyer au conseil;* et ce ne fut scellé.

Le 17, *mardi.* — Il quitte Moissac, arrive à Piquecos, château appartenant à M. le marquis de Montpezat (1), à une lieue de Montauban.

Le 30, *lundi.* — Il va chez M. le connétable (2), assiste au sceau.

Le 1er *septembre, mercredi.* — Cejourd'hui, entre sept et huit heures du matin, commença la batterie de trois endroits devant Montauban (3).

Le 15, *mercredi.* — Sur les trois heures M. le duc de Mayenne est tué aux tranchées d'une mousquetade dans l'œil qui lui traversa la tête; il meurt soudain sans parler (4). Le Roi va à la chasse.

Entre minuit et une heure, Montauban est secouru (5).

---

(1) Henri Desprez, marquis de Montpezat, gouverneur du Périgord au temps de la Ligue. L'armée passait alors l'Aveyron d'un côté avec le Roi, et le Tarn avec le duc de Mayenne.

(2) Le Roi va régulièrement deux fois par jour chez le connétable, quelquefois davantage.

(3) Dans la semaine précédente on avait exécuté les travaux. Le Roi établit son quartier un peu à l'écart du côté de Montmirat, le duc de Mayenne investit Ville-Bourbon, le prince de Joinville et le maréchal de Saint-Gérant le Monstier. Au quartier de Montmirat, où Luynes commandait, se trouvaient les maréchaux de Praslin et de Cadenet. Son chirurgien écrivait alors à sa femme : « Sachez que je ne cours aucun hasard, monseigneur le connétable me faisant l'honneur de m'affectionner et de me tenir toujours auprès de sa personne. » (*Mémoires de Castelnau.*) Les tranchées terminées, le feu commença le 1er septembre sur le bastion de Montmirat; le lendemain le marquis de Villars, frère du marquis de Montpezat et frère utérin du duc de Mayenne, périt étouffé par une explosion de mines.

(4) Le duc montrait sa tranchée au duc de Guise, raconte Bassompierre, n'ayant pas de plus grand plaisir que de s'exposer ainsi ; une balle traversa le chapeau de M. de Schomberg et tua raide le duc. Ce fut le marquis de Castelnau qui tira cette mousquetade, comme il eut soin de le faire dire au Roi.

(5) Le secours venu du Languedoc et des Cévennes par les soins du duc de Rohan, sous les ordres de M. de Beaufort, se composait de 1,200 hommes d'élite. Ils tombèrent dans une première embuscade aux approches de Montauban, puis dans une autre; mais les assiégés, à l'aide de feux, les dirigè-

Le 8 octobre, vendredi. — Ce matin à quatre heures, M. le connétable alla à Reniers y trouver M. de Rohan, pour traiter d'accord.

Le 13, mercredi. — Il va au camp, où il a dîné chez M. le prince de Joinville, où il voit la batterie de dix-huit canons contre un boulevart.

Le 14, jeudi. — Il se plaint de douleurs de dents, saigne du nez; il faisoit grand chaud; la douleur cesse. Il n'avoit point saigné depuis la mort du Roi, ou environ.

Le 17, dimanche. — Il va au camp, y fait porter ses armes à quatre heures du matin, au quartier de M. de Montmorency, y dîne de sa viande; séant à table avec lui et M. de Luynes seulement et l'abbé Rucelay (1), à neuf heures. A une heure il monte à cheval pour voir trois attaques qui se devoient faire : l'une du côté où il étoit, l'autre du côté des gardes, et la troisième du côté de la rivière, sur Ville-Bourbon; ce fut sur les trois ou quatre heures. Il fut tiré de la ville un coup de canon qui tua un laquais à dix pas de lui sans l'effrayer. Il revient à huit heures.

Le 18, lundi. — Il va en son cabinet, y donne audience à Messieurs du clergé, portant la parole M. l'évêque de Nantes (2), docte et éloquent personnage, offrant un million d'or pour faire la guerre.

Le 28, jeudi. — Il va en son cabinet; à midi arrive le milord Haye, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, qui dîne avec M. le connétable, et à trois heures a son

---

rent et purent faire entrer 6 à 700 hommes. M. de Beaufort fut conduit à Piquecos, et le Roi le condamna aux galères; on l'envoya à la Bastille. Dans la suite il fut repris à Pamiers par le prince de Condé et décapité par ordre du parlement de Toulouse.

(1) L'abbé de Ruccellaï, clerc de la chambre apostolique, était dit Bassompierre, en parfaite intelligence avec le connétable de Luynes et l'avait assisté jusqu'à sa mort. Nommé abbé de Saint-Maixent, il mourut l'année suivante, au siége de Montpellier.

(2) Philippe de Cospéan.

audience du Roi, accompagné seulement de M. le connétable, dans sa chambre (1).

Le 31, *dimanche.* — Il part de Moissac (2).

Le 15 *novembre, lundi.* — Il entre à Toulouse pour y dîner, la première fois, loge à l'archevêché (3).

Le 18, *jeudi.* — Il va collationner en cérémonie, en la maison de ville.

Le 19, *vendredi.* — Il donne audience à messieurs du Parlement, qui le supplient de séjourner plus longtemps, pour donner aide à leur conservation.

Le 20, *samedi.* — Il va à quatre heures aux Jésuites, voir jouer la tragédie d'*Andromède*.

Le 21, *dimanche.* — Il fait son entrée solennelle; va à Saint-Étienne.

Le 24, *mercredi.* — Il va en son cabinet, où messieurs du parlement de Toulouse prennent congé du Roi. Il part de Toulouse en chassant, et arrive à deux heures à Grenade.

Le 30, *mardi.* — Il va au camp devant Monhurt (4) avec

---

(1) Sur cette audience de milord Hay et sur la charge de garde des sceaux exercée par le connétable de Luynes (*voy.* le journal d'Héroard, au 7 août précédent); voici ce que raconte Bassompierre : « Le milord Hay, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, envoyé pour s'entremettre de la paix entre le Roi et les huguenots, eut sa première audience du Roi, après laquelle il l'alla prendre de M. le connétable. M. de Puisieux, selon sa coutume, venoit entendre du Roi ce que le milord lui avoit dit à son audience, quand le Roi m'appela en tiers, et me dit : « Il va prendre l'au- « dience du roi Luynes. »..... Lors le Roi commença à déchirer M. le connétable et à en dire tout ce qu'il avoit en sa fantaisie, ulcéré de ce qu'on avoit adjoint à la charge de connétable celle de chancelier. »

(2) Le Roi avait quitté Picquecos quelques jours avant pour aller au delà de la rivière au château de Montbeton pendant qu'on emmenait l'artillerie et les bagages. Avant qu'il y fût, on canonna Montbeton; mais dès qu'on sut qu'il y résidait, il y eut défense de tirer de ce côté. En partant le Roi fit incendier le château. Il laissa à Moissac le duc d'Angoulême avec une assez forte division. — Voir dans les *Mémoires de Castelnau* la relation détaillée de ce siége.

(3) Le Roi quitta Montbeton le 14 novembre, alla à Castelnau de Frégefont et de là à Toulouse.

(4) L'investissement de Monhurt, où commandait le marquis de Mirembeau, avait commencé le 17.

M. de Luynes, où le sieur Desplans près de lui reçut une mousquetade qui lui perça le manteau, le gant et s'arrêta dans le pommeau de la selle de son cheval.

Le 3 *décembre, vendredi.* — Il va chez M. le connétable, qui se trouvoit mal de rhume et fièvre, depuis six heures du matin qu'il eut froid.

Le 7, *mardi.* — Il va voir les bateaux couverts pour le siége de Monhurt, et va au logis de M. de Schomberg à pied; ainsi pendant plusieurs jours de suite, visitant les tranchées et même gaiement quitte sa volerie disant : *Je m'en vais chez M. de Schomberg*, s'amusant pour tromper le déplaisir qu'il avoit de la maladie du connétable.

Le 12, *dimanche.* — Il va au camp pour voir sortir ceux de Monhurt, à qui il donnoit la vie; ils sortirent un bâton blanc à la main (1); les femmes et les fils sortirent à part dans des bateaux pour les conduire à Tonneins. Ce fut un de ses soins particuliers que la ville sera brûlée et une potence élevée au milieu. Il fait mettre son armée en bataille et sans armes, de peur que les soldats ne s'entretuent pour le pillage. Après dîner il veut aller au camp voir achever la sortie, puis va à sa volerie.

Le 13, *lundi.* — Comme il fut débotté en revenant de chez M. de Schomberg, soudain vient une fausse alarme; il se botte, sort de la salle et donne l'ordre avec une incroyable résolution. Un certain personnage lui dit : « Sire, si Votre Majesté se veut retirer, l'on peut faire face avec ses deux cents chevaux. » — *Retirer! je veux mourir plutôt que me retirer.*

Le 15, *mercredi.* — Il quitte Longuetille à cause de la maladie de M. le connétable, qui meurt à Dumasan, à deux heures (2).

---

(1) Le marquis de Mirembeau, blessé dès le début, sortit le premier sur le rempart, avec un manteau noir et un laurier blanc à la main, puis le vicomte de Castet, et tous deux firent signe qu'ils voulaient parlementer. La ville fut brûlée le soir. (*Mercure françois*, tome VII, p. 928.)

(2) Il mourut d'une fièvre pourprée ; Bassompierre assure que le Roi ne le

Le 16, *jeudi.* — Il va voir M. de Luxembourg, frère du défunt connétable.

Le 21, *mardi.* — Il arrive à Bordeaux pour la troisième fois (1), va au conseil et reçoit toute la cour du Parlement ensemble.

Le 22, *mercredi.* — Il fait M. de Vic (2), conseiller d'État, garde des sceaux ; le lendemain il reçoit son serment.

Le 25, *samedi.* — En sa chambre à deux heures, il entend le sermon du P. Séguiran, jésuite, qui lui avoit été donné pour confesseur à Saint-André.

Le 31 *décembre, vendredi.* — Il arrive à Libourne.

---

regretta pas. Fontenay-Mareuil ajoute que pendant sa maladie un seul de ses gens à peine voulait consentir à rester près de lui, et qu'il vit des valets jouer au piquet sur son cercueil, au lieu de prêtres, quand on l'emporta à Maillé en Touraine, domaine auquel il avait fait attribuer le nom de Luynes.

(1) Le Roi avait laissé dans la province le duc d'Elbeuf et le maréchal de Thémines avec des troupes.

(2) Méry de Vic, seigneur d'Ermenonville, était le plus ancien conseiller d'État lorsque le Roi lui donna la charge de garde des sceaux. Il n'en jouit pas longtemps, car il mourut à Pignan, entre Montpellier et Pezénas, le 2 septembre 1622.

ANNÉE 1622.

Départ de Libourne en chassant. — Barbezieux. — Festin du Roi chez M. de Schomberg. — Poitiers. — Tours. — Amboise. — On y charge avec des boules de neige les magistrats. — Réception des cours de Paris à Bourg-la-Reine. — Entrée à Paris. — Saint-Germain. — Ballet. — La Reine fait une fausse-couche. — Fiançailles du comte d'Alais. — Départ pour le Languedoc. — Le jeudi saint à Orléans. — Querelle du maréchal de Vitry et du duc de Luxembourg. — Blois. — Nantes. — Le Roi dit du mal de M. de Luynes. — Combat de l'île de Rié. — Niort. — Saint-Jean-d'Angély. — Le Roi affecte de ne pas vouloir en regarder les ruines. — Réception des envoyés suisses. — Siége et prise de Royan. — Reddition de Sainte-Foy la Grande. — M. de Caumont la Force traite et est fait maréchal. — Agen. — Le Roi passe devant Montauban avec son armée en bataille. — Assaut et prise de Négrepelisse. — Rendez-vous de l'armée à Campadour. — Siége de Saint-Antonin. — Une balle effleure le Roi. — Le duc de Retz blessé près du Roi. — Combat du Roi et du prince de Joinville à coups de prunes. — Arrivée à Toulouse. — Pose de la première pierre de l'église des Carmélites. — Réception à Castelnaudary. — Carcassonne. — Narbonne — Le Roi visite quatre frégates dans le port. — A la réception officielle, le cheval du Roi se cabre. — Le Roi communie. — Béziers. — Pézenas. — Lunel. — Aigues-Mortes. — Le Roi rejoint l'armée à Castelnau. — Le duc de Lesdiguières vient prêter serment. — Commencement du siége de Montpellier. — M. de Caumartin nommé garde des sceaux. — M. d'Ocquerre, secrétaire d'État. — M. de Bassompierre maréchal. — Mot du Roi. — Congé du prince de Condé; sa conversation avec le Roi. — Reddition de Montpellier. — Départ. — Arles. — Réception brillante. — Course de taureaux. — La Sainte-Baume. — Marseille. — La pêche du thon. — Notre-Dame de la Garde. — Beaucaire. — Assemblée des États. — Avignon. — Le duc de Savoie. — Grenoble. — Dîner au château du connétable. — Vienne. — Lyon; le Roi y trouve les deux Reines. — Le Roi donne le chapeau à M. de Richelieu. — Fiançailles de Mlle de Verneuil avec le fils du duc d'Épernon. — Le Roi reçoit sa sœur la princesse de Piémont. — Roanne. — Nevers.

Le 3 *janvier, lundi.* — Il part à pied de Libourne à cause du froid, et un peu après monte à cheval, et par

un pont de bateaux sur la rivière d'Isle, arrive à Guitre, s'amusant à chasser en chemin. A quatre heures il entre au conseil ; le conseil tenu, il s'amuse à jouer aux cartes, au bère, avec aucuns de son conseil et autres.

Le 5, mercredi. — Il arrive à quatre heures et demie à Barbezieux ; va au conseil, et à six heures et demie a soupé chez M. le comte de Schomberg, qui donnoit le festin de la veille des Rois.

Le 6, jeudi. — Il arrive à Châteauneuf sur Charente; M. le prince de Condé lui va au-devant. A trois heures au conseil.

Le 10, lundi. — En se couchant il s'amuse à faire de la musique et fait chanter M. le Prince.

Le 13, vendredi. — Arrivé à Poitiers, il s'amuse à ses oiseaux; va au conseil, s'amuse à jouer jusques à six heures.

Le 18, mardi. — Il faisoit un temps serein, mais extrêmement froid; en route il met plusieurs fois pied à terre, arrive à Tours à deux heures, va au conseil à trois.

Le 19, mercredi — Il part de Tours et fait une grande partie du chemin à pied, arrive à une heure à Amboise. Les magistrats de robe longue le viennent saluer ; il avoit neigé ; incontinent après les harangues, sur leur retraite, on leur fait une charge de pelotes de neige sur leurs robes et leurs bonnets carrés. — Il soupe au festin donné dans le château par M. le duc de Chaulnes, lieutenant du Roi, au château (1).

Le 20, jeudi. — Il faisoit grand froid; il part d'Amboise à cheval, et à un quart de lieue il entre en carrosse. Il arrive à Blois à une heure, voit M. Truchon, l'un de ses apothicaires, demeurant à Blois, lui demande : *Truchon, me voulez-vous nourrir, j'ai grand faim;* son gobelet n'étoit pas arrivé.

---

(1) M. de Cadenet avait été créé pair et duc de Chaulnes en 1621.

Le 24 , lundi. — Il arrive à une heure à Orléans, où arrive de Paris M. le comte de Soissons qu'il accueillit fort gracieusement. Il va au conseil.

Le 28, vendredi. — Dînant à Bourg-la-Reine, il reçoit les compagnies qui venoient de Paris; part de Bourg-la-Reine à deux heures, voit sept mille quatre cents hommes, habitants de Paris, postés en armes devant lui et à cheval, entre à Paris, revenant de Montauban, va à Notre-Dame, revient à six heures au Louvre, soupe, prie Dieu, va chez la Reine, à onze heures s'endort.

Le 29, samedi. — Il va à la messe, puis chez la Reine sa mère. Le soir à la salle d'en haut, à la comédie italienne.

Le 4 février, vendredi. — Il part de Paris pour aller à Saint-Germain-en-Laye, loge chez M. de Frontenac, capitaine du château; logé en la basse-cour.

Le 5, samedi. — Il part de Saint-Germain, va à Pontoise, où il s'amuse à faire et à manger des beignets; soupant à Cormeille, soudain il va au gobelet, où il fait faire des petits choux au lait; bu six coups de vin clairet fort trempé, à la santé des princes qui étoient là : MM. les princes de Condé, de Vendôme, son frère le grand prieur. Il revient dans sa chambre, où il danse aux chansons.

Le 6, dimanche. — Il va au logis de M. de Vendôme, où il a déjeûné; va à la messe, monte à cheval, part de Cormeille et va à Saint-Denis; va à la cuisine, dresse les plats, emporte le premier, les princes de même, dresse sur table, puis dîne, arrive à Paris à deux heures. Il va chez la Reine; soupe à six heures et demie, puis va en son cabinet à la comédie italienne, puis au bal, et revient à minuit.

Le 7, lundi. — Il va en haut à la comédie italienne, y voit un grand ballet venu de la ville, à onze heures revient se mettre au lit; puis relevé peu après, il va chez la Reine.

Le 17, *jeudi.* — Il va chez la Reine, à midi monte à cheval, va à la volerie vers les plaines du Roule et de Montmartre, revient à cinq heures chez la Reine sa mère, à sept heures va en sa chambre, où il fait les fiançailles du fils de M. le duc d'Angoulême, le comte d'Alès, et de la fille de M. le maréchal de la Châtre (1). Le soir il va à la comédie italienne.

Le 20, *dimanche.* — Il part pour son grand voyage, secrètement, à cheval, tandis que tout le monde l'attendoit au Louvre pour le voir passer.

Le 24, *jeudi, à Orléans.* — Il va aux Récollets, où il lave les pieds aux enfants, va en sa chambre. Querelle de M. le maréchal de Vitry et de M. de Luxembourg dans la chambre du Roi. A trois heures il entre en carrosse, va gagner les pardons.

Le 26, *dimanche.* — Il va délivrer les prisonniers.

Le 27, *lundi.* — Il part d'Orléans, entre en bateau, encore qu'il fît grand vent et contraire, ne craint pas, déjeûne dans le bateau, met pied à terre à Beaugency.

Le 31, *jeudi.* — Il arrive à Blois, chez la Reine sa mère.

Le 5 *avril, mardi.* — Il part de Blois, s'embarque pour Nantes avec M. de Soubise, arrive à quatre heures à Tours. Logé près de Saint-Julien, il va chez M. de Souvré, où il a soupé.

---

et en quelle façon la Reine s'étoit blessée, et on l'anima tellement contre les deux dames, qu'il dépêcha de Toury-la-Fouraine à la Reine pour lui mander qu'il ne vouloit plus que Mlle de Verneuil et Mme la connétable de Luynes fussent auprès d'elle, et leur écrivit à chacune une lettre pour leur faire savoir qu'elles eussent à se retirer du Louvre. » (*Mémoires de Bassompierre.*) Mme de Motteville dit seulement que dans les commencements de son mariage « la Reine se crut devenue grosse, comme elle le crut quelque temps, et de s'être blessée pour avoir trop couru après la connétable. »

(1) Louise-Henriette, fille unique du second maréchal de la Châtre et d'Élisabeth d'Étampes-Valençay, épousa Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Aletz. Veuve en 1653, elle se remaria avec François de Crussol, et après divorce avec M. Pot de Rhodes, grand maître des cérémonies.

qu'il fut entré, il haussa son chapeau et regardoit librement partout.

Le 1er mai, dimanche, à Saintes. — Il va à vêpres, et à trois heures et demie donne audience aux Suisses de Berne et de Zurich.

Le 7, samedi. — A cinq heures du matin, il monte à cheval et va avec M. du Hallier, capitaine des gardes, et deux écuyers, aux tranchées, où il fut tiré un coup de pièce qui tomba à six pas de lui. Il donne cent écus aux soldats de ses gardes qui entroient aux tranchées (1).

Le 9, lundi. — Il va à trois heures et demie au camp, voir une attaque qui se devoit faire d'un bastion, qui fut rude et dura plus de deux heures.

Le 11, mercredi. — Il monte à cheval, va au camp, à la tranchée du régiment des gardes; il donne la composition à ceux de Royan (2); revient à la messe sous la

---

(1) « Je fus, rapporte Bassompierre, voir le Roi en son quartier, lequel me dit que le lendemain, à quatre heures du matin, il vouloit venir à notre tranchée, et que je l'attendisse au commencement d'icelle, à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser pour le faire arriver en sûreté. Il vint donc le samedi 7, accompagné de M. d'Épernon et de M. de Schomberg : c'étoit la première fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire : « Bassompierre, je suis nouveau : dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir. » A quoi je ne fus guère empêché, car il fit plus généreusement que pas un de nous n'eût fait, et monta trois ou quatre fois sur la banquette des tranchées pour reconnoître à découvert, s'y tenant si longtemps que nous frémissions du péril où il se mettoit, avec une plus grande froideur et assurance qu'un vieux capitaine n'eût su faire, et ordonna du travail de la nuit suivante comme s'il eût été un ingénieur. Je lui vis faire en retournant une action qui me plut extrêmement; car, après être remonté à cheval, à un certain passage que les ennemis connoissoient, ils tirèrent un coup de pièce qui passa à deux pieds au-dessus de la tête du Roi, qui parloit à M. d'Épernon ; je marchois devant lui, et me tournai, appréhendant le coup que je vis venir pour le Roi. Je lui dis : « Mon Dieu, Sire, cette balle a failli vous tuer. » Il me dit : « Non pas moi, mais M. d'Épernon; » et ne s'étonna ni ne baissa la tête, comme beaucoup d'autres eussent fait.... J'ai vu plusieurs et diverses autres actions du Roi en plusieurs lieux périlleux, et dirai sans flatterie ni adulation que je n'ai jamais vu un homme, non un roi, qui y fût plus assuré que lui. »

(2) La place soutint quinze jours de tranchées.

Le 16, *samedi.* — Il se lève à minuit; se fait amener le cheval que lui a donné M. du Hallier. En la bataille, M. le prince de Condé et le comte de Soissons à l'avant-garde, M. de Vendôme à l'arrière-garde. Il marche une lieue ou deux en bataille, entre dans une île sans qu'il y eût de gens de guerre. A quatre heures du matin il se trouve à Saint-Gilles-en-Rié, où le prince de Soubise se sauvoit avec toute son armée en désordre. Je remets le demeurant à l'histoire. Ce fut un coup du ciel d'avoir préservé le Roi engagé dans l'île, et d'avoir eu la victoire sans un seul blessé ou fort peu; il y fut tué plus de trois mille hommes; canons, drapeaux et bagages perdus. A onze heures et demie à Saint-Gilles, ce fut la plus grande route, dîner (1). Il va le soir à Aspremont, se débotte à huit heures, fut vingt heures sans se coucher et dix-huit à cheval.

Le 20, *mercredi, à la Roche-sur-Yon.* — M. Leclerc, intendant des finances, lui donne à goûter.

Le 24, *dimanche.* — Il va à Niort pour la deuxième fois, va au château, où il a dîné au festin donné par M. de Parabère, gouverneur de la ville (2).

Le 26, *mardi.* — Il voit passer le régiment de Navarre, commandé par le baron de Palluau, puis va au conseil.

Le 28, *jeudi.* — Il part de Chizay, volant par le chemin, arrive à trois heures à cheval à Saint-Jean-d'Angély. En entrant il baissa son chapeau et détourna sa vue des ruines des murailles, entièrement rasées. Aussitôt

---

le lit, se leva assis, à cette rumeur, et, avec un visage plus animé que de coutume, leur dit : « Messieurs, c'est là dehors qu'est l'alarme et non dans ma chambre, comme vous voyez, et où il faut aller. »..... Je fus ravi de voir l'assurance et le jugement d'un homme de son âge, si mûr et si parfait. Il se trouva que c'étoit une fausse alarme. »

(1) L'île de Rié est un canton du Poitou, entouré de marais, et où M. de Soubise s'était retiré ; le Roi le battit complétement, et lui tua 4,000 hommes.

(2) Jean de Baudéan de Parabère, lieutenant du Roi en Poitou.

qu'il fut entré, il haussa son chapeau et regardoit librement partout.

Le 1er mai, dimanche, à Saintes. — Il va à vêpres, et à trois heures et demie donne audience aux Suisses de Berne et de Zurich.

Le 7, samedi. — A cinq heures du matin, il monte à cheval et va avec M. du Hallier, capitaine des gardes, et deux écuyers, aux tranchées, où il fut tiré un coup de pièce qui tomba à six pas de lui. Il donne cent écus aux soldats de ses gardes qui entroient aux tranchées (1).

Le 9, lundi. — Il va à trois heures et demie au camp, voir une attaque qui se devoit faire d'un bastion, qui fut rude et dura plus de deux heures.

Le 11, mercredi. — Il monte à cheval, va au camp, à la tranchée du régiment des gardes; il donne la composition à ceux de Royan (2); revient à la messe sous la

---

(1) « Je fus, rapporte Bassompierre, voir le Roi en son quartier, lequel me dit que le lendemain, à quatre heures du matin, il vouloit venir à notre tranchée, et que je l'attendisse au commencement d'icelle, à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser pour le faire arriver en sûreté. Il vint donc le samedi 7, accompagné de M. d'Épernon et de M. de Schomberg : c'étoit la première fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire : « Bassompierre, je suis nouveau : dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir. » A quoi je ne fus guère empêché, car il fit plus généreusement que pas un de nous n'eût fait, et monta trois ou quatre fois sur la banquette des tranchées pour reconnoître à découvert, s'y tenant si longtemps que nous frémissions du péril où il se mettoit, avec une plus grande froideur et assurance qu'un vieux capitaine n'eût su faire, et ordonna du travail de la nuit suivante comme s'il eût été un ingénieur. Je lui vis faire en retournant une action qui me plut extrêmement ; car, après être remonté à cheval, à un certain passage que les ennemis connoissoient, ils tirèrent un coup de pièce qui passa à deux pieds au-dessus de la tête du Roi, qui parloit à M. d'Épernon ; je marchois devant lui, et me tournai, appréhendant le coup que je vis venir pour le Roi. Je lui dis : « Mon Dieu, Sire, cette balle a failli vous tuer. » Il me dit : « Non pas moi, mais M. d'Épernon; » et ne s'étonna ni ne baissa la tête, comme beaucoup d'autres eussent fait.... J'ai vu plusieurs et diverses autres actions du Roi en plusieurs lieux périlleux, et dirai sans flatterie ni adulation que je n'ai jamais vu un homme, non un roi, qui y fût plus assuré que lui. »

(2) La place soutint quinze jours de tranchées.

tente. Après son dîner, il va au camp pour faire accomplir la composition, revient au conseil.

Le 12, *jeudi*. — Il va au logis de M. de Schomberg, où il a soupé.

Le 25, *mercredi*. — Il arrive à quatre heures à Sainte-Foy-la-Grande, qui se remet en son obéissance (1).

Le 26, *jeudi, à Sainte-Foy*. — Il va à confesse au P. Séguin, à la messe et à la procession à la Fête-Dieu.

Le 31, *mardi*. — Il part d'Aiguillon et arrive au Port-Sainte-Marie.

Le 2 *juin, jeudi*. — Il va à Agen pour la deuxième fois, va à l'évêché, où M. l'évêque (2) lui donne à souper.

Le 8, *mercredi*. — A neuf heures il monte à cheval, part de Villemande, ayant fait mettre en marche son armée en bataille. Passant près de Montauban, il a dîné à onze heures à Albias, dans un champ labouré, au grand soleil. Il remonte après à cheval, va voir les attaques qui se faisoient à Négrepelisse, qui avoit refusé les portes (3).

Le 10, *vendredi*. — Il va à la fenêtre, d'où il voit l'assaut qui se donnoit à Négrepelisse, qui fut prise; tout tué et le lendemain brûlé.

Le 12, *dimanche*. — Il va à la messe en la rue, sous le portique de son logis; monte à cheval. A sept heures il part de las Gardies, village, passe la rivière de l'Aveyron et arrive à Montricous; va au conseil.

---

(1) M. de la Ville aux Clercs, secrétaire d'État (plus connu depuis sous le nom de comte de Loménie de Brienne), fut envoyé par le Roi vers le marquis de la Force, et l'on traita pour Sainte-Foy et pour toute la Basse-Guyenne, sans que le marquis voulût qu'on s'occupât de lui. Le traité fut ainsi conclu, et le Roi le jour de son entrée donna à M. de la Force le bâton de maréchal de France, avec une large indemnité.

(2) Claude de Gelas, ancien trésorier de la Sainte-Chapelle, nommé en 1614, mort en 1630.

(3) Le siége dura deux jours et la ville fut saccagée, parce que ses habitants avaient massacré, au mois de janvier précédent, quatre cents hommes de troupes royales.

Le 13, *lundi.* — Il arrive à la plaine de Campadour, qu'il avoit donnée pour rendez-vous à l'armée, y dîne sous des pruniers. A midi il monte à cheval, et va voir faire un logement au siége de Saint-Antonin (1). Il y fut tiré un coup de piste, portant balle de plomb de la grosseur d'un œuf, qui passa droit et au-dessus de lui. Il arrive à trois heures aux Granges, et y a soupé, en un très-méchant logis.

Le 16, *jeudi.* — Il va au camp à dix heures, au-dessus d'une batterie où il y avoit deux coulevrines, en pointe par deux fois, tire sur des paysans qui remparoient; à la deuxième fois il en tue deux.

Le 17, *vendredi.* — Il s'endort à onze heures, entretenu de bons discours par M. le prince de Joinville et M. de Bassompierre; endormi jusqu'à neuf heures après minuit.

Le 19, *dimanche.* — A une heure il monte à cheval, va au camp, où il vit faire une attaque à une corne, qui fut virilement soutenue et repoussée par les femmes, à coups de hallebarde. M. le duc de Retz fut blessé près du Roi, d'une mousquetade à travers du genou, la balle demeurant dedans. Il s'en va au conseil, s'en revient fort fâché.

Le 24, *vendredi.* — Il dîne chez M. de Schomberg, puis voit sortir la garnison de Saint-Antonin, qui se rend à composition.

Le 25, *samedi.* — Il arrive à Castelnau de Montmirail, fait un combat contre le prince de Joinville avec des prunes nouvelles prises aux arbres, non encore mûres (2).

---

(1) Les habitants de cette ville avaient déjà refusé en 1621 de se soumettre au duc de Mayenne, et reçurent pour gouverneur, quand Sainte-Foy se rendit, le baron d'Eymet, cinquième fils du maréchal de la Force.

(2) « Comme la traite étoit longue, dit Bassompierre, le Roi fut contraint, pour attendre les troupes demeurées derrière, d'y séjourner le 25 (à Castelnau de Montmirail), où nous nous amusâmes à faire un retranchement entre deux chemins, que nous garnîmes de noix, et le défendîmes contre le Roi, qui l'attaqua. »

Le 27, *lundi.* — Il arrive à Toulouse à dix heures, pour la deuxième fois, y dîne, va au conseil, reçoit les députés de la cour de Parlement et les autres corps des compagnies.

Le 3 *juillet, dimanche.* — Il entre en carrosse à dix heures, va à la messe aux Carmélites, et y met la première pierre à leur église, va ensuite en sa chambre, au conseil, et à quatre heures regarde passer les processions des pénitents bleus, entre lesquels étoit M. le Prince. A sept heures trois quarts il va chez M. le prince de Joinville, qui faisoit bâtir, et y a soupé.

Le 4, *lundi.* — Éveillé à trois heures et demie après minuit, il se plaint, criant et me disant avoir eu froid étant couché dans le lit, et fort peu dormi, les yeux chauds et la tête pesante. Levé, blême, il se sent foible et lassé; vêtu, botté, prié Dieu, déjeuné à quatre heures. Il part de Toulouse et arrive à dix heures et demie à Villefranche de Lauraguais; à onze heures et demie il se plaint encore des mêmes choses qu'il avoit fait ici dessus; dîne pourtant. Il va après en sa chambre, en son cabinet; son lit n'étoit pas venu, il se met tout vêtu sur une paillasse qu'on lui avoit apprêtée de paille fraîche. A une heure dévêtu, mis au lit, pouls plein, égal, un peu hâté, chaleur aux yeux, douleurs aux tempes et au chignon du col, chaleur âcre; il clignotoit, altéré. A deux heures il s'endort jusques à quatre et demie, se trouve mieux; levé assez gai, soupé en son cabinet.

Le 5, *mardi.* — Il arrive à Castelnaudary, après avoir entendu les harangues des magistrats au faubourg. Entrée à onze heures.

Le 14, *jeudi.* — Il arrive à Carcassonne, reçoit les harangues, y entre pour la première fois, va à l'église, puis au conseil (1).

---

(1) Le 16 le Roi avait envoyé au duc de Lesdiguières, âgé de quatre-vingts ans, le brevet de connétable en Dauphiné, en annonçant sa conversion.

Le 17, *dimanche.* — Il entre à Narbonne pour la première fois; harangue hors la ville. Le sieur d'Effiat (1), écuyer cavalcadour de la grande écurie, portoit devant lui l'épée royale. Étant à cheval sous la porte, ayant la croupière trop serrée et étant piqué, il saute les quatre pieds en l'air; le Roi, surpris, est jeté sur le col, se remet si dextrement qu'à peine il y apparut, et ne parut rien à sa contenance. Il va à pied au port, voir les quatre frégates que M. de Guise avoit emmenées, puis monte à cheval et fait tout le tour de la ville pour voir les fortifications.

Le 18, *lundi, à Béziers.* — Il s'amuse à jouer aux cartes avec les sieurs de Montmorency, marquis de Portes, comte de Carmain (2), de Bassompierre et de Toiras (3) jusques à neuf heures et demie.

Le 24, *dimanche.* — Confessé, il va à la messe aux Jésuites; il se y faisoit une cérémonie pour la canonisation du père Ignace, et y a communié. Après son dîner il retourne au sermon aux Jésuites.

Le 25, *lundi.* — Il va en sa chambre, s'amuse à peindre au crayon, ne laisse pas d'entendre ses affaires par M. de Puisieux, secrétaire d'État.

Le 11 *août, jeudi.* — Il part de Béziers, va à Pézenas pour la première fois, va à la Grange, se y fait mouiller aux grottes; va à la chasse voler les perdreaux, revient souper.

Le 15, *lundi.* Il part de Frontignan, va à Lunel.

Le 17, *mercredi.* — Il va à Semières, où il reçoit la ville, et fait sortir environ douze cents hommes de guerre; à

---

(1) Antoine Coeffier, dit *Ruzé*, marquis d'Effiat, premier écuyer de la grande écurie, puis maréchal de France, mort en 1632. Il fut père du grand écuyer Cinq-Mars.

(2) Adrien de Montluc-Montesquiou, maréchal de camp, chevalier des ordres, comte de Carmain par sa femme, Jeanne de Foix.

(3) Jean du Caylar de Saint-Bonnet de Toiras, d'abord capitaine de la volière de Louis XIII, maréchal en 1630 pour la défense de Casal, disgracié par Richelieu et mort en 1636, au service du duc de Savoie.

neuf heures et demie M. le Prince lui a donné à dîner.

Le 19, *vendredi, à Lunel.* — A quatre heures il va hors la ville voir le régiment des gens de pied du fils de M. le Prince, qui venoit de Berry.

Le 21, *dimanche.* — Confessé par le père Séguiran, il va à la messe au Temple, y entend le sermon de M. Fenouillet, évêque de Montpellier.

Le 22, *lundi.* — Il va à Aigues-Mortes, va par toute la tour, et par toute la ville.

Le 26, *vendredi.* — A cinq heures il reçoit M. le connétable de Lesdiguières.

Le 28, *dimanche.* — Il va au conseil, donne l'épée de connétable à M. le maréchal de Lesdiguières.

Le 31, *mercredi.* — Il va à Castelnau, qu'il avoit pris pour rendez-vous de l'armée, se loge en haut de la montagne, du côté de Montpellier, et va à une petite maison appartenant au sieur d'Aimerie, premier consul dans Montpellier, se y accommode lui-même.

Le 5 *septembre, lundi.* — A une heure après midi, dévêtu, mis au lit pour dormir, n'ayant rien dormi la nuit à cause du bruit; il ne dort point. A quatre heures vêtu; il donne audience aux députés de Marseille (1).

Le 12, *lundi.* — Il va au conseil, fait sceller en sa chambre et en sa présence les provisions de secrétaire d'État pour M. d'Ocquerre (2) par la signature de M. de Gesvres, son oncle.

Le 23, *vendredi.* — Il donne les sceaux à M. de Caumartin (3); pour motif, le décès de M. de Vic, décédé à Pignan.

---

(1) La tranchée avait été ouverte le 2 septembre au matin. C'est ce jour qu'à la recommandation de la Reine-mère Richelieu fut fait cardinal.

(2) Nicolas Potier d'Ocquerre, fils du président de Blancmesnil et de Isabeau Baillet, secrétaire d'État par la démission de son oncle, Louis Potier de Gesvres, père du duc de Tresmes, était président en la chambre des comptes; il mourut en 1628 au siége de la Rochelle.

(3) Louis Le Fèvre de Caumartin, fils de Jean, trésorier général des finances, et de Marie Varlet; il fut d'abord président au grand conseil; il mourut à Paris, le 21 janvier 1623, âgé de soixante-douze ans.

Le 29, *jeudi.* — A minuit vêtu, botté, il fait prendre les armes, va au quartier des Suisses dans la hutte d'un colonel, sur les avis du secours qui devoit venir à Montpellier; sans dormir, il va à la cuisine de bouche, où il a déjeuné.

Le 6 *octobre, jeudi.* — Il monte à cheval et va voir les trois régiments de gens de pied qui arrivoient du Dauphiné. M. le connétable arrive.

Le 9, *dimanche.* — Après dîner il va à son cabinet, où il fait entendre à M. le prince de Condé la résolution qu'il avoit prise sur la paix, et sur ce qu'il vouloit repartir pour le dissuader, le Roi dit : *Il n'en faut plus parler, je l'ai ainsi résolu* (1); là-dessus M. le Prince demande congé pour aller à Notre-Dame de Lorette, qui lui est accordé et part soudain du logis du Roi, s'en va à Mauguiol et sur la nuit s'embarque au Thau de Mauguiol, et arrive à minuit à Aigues-Mortes, et avant le jour il part pour aller à Arles.

Le 12, *mercredi.* — Ce matin, avant que d'aller dîner, il fait M. de Bassompierre maréchal de France, par la démission de M. de Lesdiguières, fait connétable, disant ces mots en riant devant messieurs de son conseil : *J'ai promis à Bassompierre, quand il auroit fait ses affaires, de le faire maréchal de France; je le fais et reçois son serment* (2).

(1) On lit dans une lettre du marquis de la Force à sa femme, du 3 novembre 1622, que M. le Prince se plaignant au Roi de la paix, Louis XIII lui répondit que « puisqu'il voyoit qu'il s'opiniâtroit à ne la vouloir pas, que s'il ne l'avoit pas faite, que plutôt que ne la pas faire, il la leur feroit encore beaucoup plus avantageuse. »

(2) Bassompierre ne dit mot de cette plaisanterie. Suivant ses *Mémoires*, le Roi dès la fin d'août, en donnant au duc de Lesdiguières l'épée de connétable, avait en même temps donné à Bassompierre le bâton de maréchal, en lui promettant d'en faire expédier les lettres. « Le mercredi 12 (octobre), ajoute-t-il, je vins le matin au conseil, et me sembla que le Roi me faisoit moins bonne mine que de coutume et ne me parla point. Il étoit au cabinet de ses oiseaux, et peu après dit à la compagnie qu'ils

Le 19, *mercredi.* — En la cour du logis, assis sur un haut dais, le seigneur de Calonges, gouverneur dans Montpellier durant le siége, lui demande pardon au nom du conseil des Églises. Il va après en sa chambre, où les députés des Cévennes en font autant; à cinq heures les consuls de Montpellier (1).

Le 23, *dimanche, à Montpellier.* — Il va à la procession générale, entend la messe à la grande loge, va visiter les fortifications (2).

Le 24, *lundi.* — A onze heures dîné au festin, chez M. de Luxembourg.

Le 25, *mardi.* — Il va au conseil, va après au collége du Pape, voir le cabinet de M. Ramelin, y tient à baptême un garçon d'un pauvre homme, avec la femme de M. le général Grille, homme riche.

Le 28, *vendredi.* — Il part de Saint-Gilles, passe le Rhône, arrive à Arles.

Le 30, *dimanche.* — Il arrive à Arles, fait son entrée, en demeure fort satisfait. Le peuple crioit en son langage : « Vive notre bon Roi Louis » , et l'on lui a ouï dire ces paroles : *Dieu vous bénie, mon peuple, Dieu vous bé-*

---

vinssent tenir le conseil en sa chambre..... Comme nous entrions, M. le garde des sceaux me dit : « Je pensois, pour reconnoître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos lettres parfumées, mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, qu'il m'envoya hier au soir, que je n'eus pas le temps. » — « Quelles lettres? » lui répondis je. — « Celles de maréchal de France, dont vous allez prêter le serment. » Dont je fus bien étonné et réjoui de cette nouvelle inopinée, et en même temps le Roi dit ces *mêmes* mots : « Messieurs, j'ai intention de reconnoître les bons et grands services que j'ai reçus depuis plusieurs années de Monsieur de Bassompierre, tant aux guerres que j'ai eues qu'en d'autres occasions, d'une charge de maréchal de France, croyant qu'il m'y servira dignement et utilement, etc. »

(1) Le traité fut signé ce jour, et mit fin à la guerre; il confirma l'édit de Nantes, et accorda aux protestants pour places de sûreté Montauban et la Rochelle.

(2) Deux mille hommes de la ville sortirent en armes au-devant du Roi, qui entra dans Montpellier avec pareil nombre de soldats, suivis de ceux qui étaient sortis; puis il renvoya les siens, n'en gardant que deux cents pour ses gardes particuliers.

nie! Le soir pensif, il me dit qu'il avoit été triste tout le jour, joue avec M. de Blainville.

Le 1er *novembre, mardi, à Arles.* — Il va à la grand'-messe à l'évêché (1), et, en la cour, touche quatre cents six malades. Il voit courir les taureaux sauvages en la place de l'évêché.

Le 3, *jeudi.* — Il part d'Arles, va à Salon, arrive à Aix, fait son entrée.

Le 5, *samedi.* — Il part d'Aix et va souper à Maximin.

Le 6, *dimanche.*— Il va à Sainte-Baulme » où il fait ses dévotions (2) ; y eut froid, y a dîné à midi. Il va après à Aubaigne.

Le 7, *lundi.* — Il part d'Aubaigne et fait son entrée à Marseille à six heures ; va à la Majour, revient souper en son logis.

Le 8, *mardi.* — Le matin il va voir pêcher aux thons, et il en tue six avec une corsecque. A deux heures et demie il monte à pied à Notre-Dame de la Garde, où M. Brayer, qui étoit le capitaine, lui a donné la collation ; il revient par Saint-Victor.

Le 9, *mercredi.* — Il va à la messe à la Majour pour faire chanter le *Te Deum* pour la nouvelle de la bataille navale gagnée par M. de Guise, devant la Rochelle (3), va voir la pêche du thon.

Le 10, *jeudi.* — Il part de Marseille, arrive en chassant à Aix pour la deuxième fois, va à l'église.

Le 11, *vendredi.* — Il va à l'église, où il tient à baptême

---

(1) L'évêque Gaspard de Laurent, né à Arles, nommé en 1603, mort en 1629, reçut le Roi dans l'église de Saint-Étienne et le harangua, à ce que disent les auteurs du *Gallia Christiana*, qui ajoutent que tous les dessins de la réception ont été publiés par T. Bovis, prêtre, dans son *Histoire des rois d'Arles*.

(2) C'est le roc situé près de Saint-Maximin, au haut d'une montagne, où la tradition assure que sainte Madeleine fit pénitence pendant trente ans ; il y a eu de tout temps une chapelle.

(3) Cette bataille navale avait été gagnée le 16 septembre.

le fils de M. d'Oppède (1), premier président du Parlement; part après dîner.

Le 15, *mardi.* — Il passe à Tarascon, va à Beaucaire, à l'assemblée des états de la province de Languedoc; il lui est fait entrée.

Le 16, *mercredi.* — Il passe le Rhône, revient à Tarascon, passe la Durance à gué, et à trois heures fait son entrée à Avignon; loge au palais.

Le 17, *jeudi.* — Il monte à cheval, va à la chasse, où M. le duc de Savoie le va rencontrer, et revient le menant avec lui, et entre avec le Roi à Avignon.

Le 18, *vendredi.* — Il va aux Jésuites voir jouer des comédies.

Le 20, *dimanche.* — Il va en son cabinet, donne audience aux députés de l'assemblée des états de Languedoc, M. l'évêque de Montpellier (2) prenant la parole; va chez M. de Luxembourg, où il a dîné au festin, à la maison de M. de Breton. Après son dîner il va au sermon, puis tient à baptême le fils de M. de Breton, dont sa femme étoit accouchée une heure après que le Roi eut fait son entrée, avec Mme la duchesse de Chevreuse.

Le 21, *lundi.* — Il entre en carrosse et M. le duc de Savoie avec lui, et part d'Avignon. A un demi-quart de lieue, M. le duc de Savoie sort du carrosse, et prend congé de lui, ayant porté un genou en terre, et s'en retourne en Piémont. Le Roi arrive à deux heures et demie à Caderousse, va au conseil, puis joue aux cartes avant souper.

Le 28, *lundi.* — Il fait son entrée à Montélimart, puis à Valence, puis à Romans, part de Saint-Marcellin, par

(1) Jean Meynier, baron d'Oppède, fils du premier président qui fit exécuter en 1551 le jugement prononcé contre les Vaudois. Une branche de la maison de Forbin a relevé ce nom et hérité de cette haute charge de magistrature.

(2) Pierre Fenouillet, qui n'était rentré qu'avec le Roi dans Montpellier et l'y harangua.

Tullin, Varète, où il s'arrête à un moulin, y voit forger des épées.

Le 29, *mardi.* — Il fait son entrée à Grenoble, à quatre heures.

Le 1er *décembre, jeudi.* — Il va à l'église à sept heures et demie, monte à cheval, va à Vigile, lieu de plaisance de M. le connétable, qui lui a donné à dîner ; après dîner il revient à Grenoble.

Le 3, *samedi.* — Étant à Grenoble, il mange chaque jour du fromage de la Grande Chartreuse, qu'ils lui avoient donné; en mange d'un deuxième, le trouve bon ; il l'étoit. Il part de Grenoble à cheval, et monte en carrosse aux faubourgs à cause du froid.

Le 5, *lundi.* — Il fait son entrée à Vienne ; y soupe.

Le 6, *mardi.* — Il arrive à Lyon pour la première fois, par la Saône, en bâteau, à l'archevêché, ayant vu auparavant à la rencontre la Reine sa mère et la Reine. En arrivant il va en son cabinet, puis au cabinet de la Reine, et le soir chez la Reine à la comédie françoise ; le soir couché, puis relevé, il va chez la Reine.

Le 8, *jeudi.* — A une heure il entre en carrosse, va voir la Reine sa mère, logée à Bellecourt, va à vêpres aux Jésuites, revient chez la Reine.

Le 10, *samedi.* — Il va à l'église, où il donne le bonnet de cardinal à M. de Richelieu, évêque de Luçon. Il va chez sa mère, revient chez M. d'Alincourt ; à quatre heures à la comédie italienne.

Le 11, *dimanche.* — Il va dîner à la Motte, puis fait son entrée à Lyon. Il arrive à l'archevêché avec la Reine, dans une litière ouverte et le visage découvert. Il a soupé au festin chez M. d'Alincourt.

Le 15, *jeudi.* — Il monte à cheval, va à la volerie pour recevoir en chemin Mme la princesse de Savoie-Piémont, sa sœur, revient à quatre heures à la comédie italienne.

Le 20, *mardi.* — Il passe la rivière de Loire sur un pont de bateaux; elle étoit glacée. Il arrive à Roanne à

neuf heures. Il avoit fait dessein d'aller par eau jusques à Briare, pour y faire la fête de Noël; cet accident de glace le fait changer de dessein. A midi il monte à cheval, part de Roanne, chassant de la harquebuse.

Le 22, *jeudi.* — Il arrive à un méchant village nommé Tolon, y a dîné; à midi il monte à cheval, part de Tolon, en passant sans s'arrêter dans Moulins dehors la ville, et chassant arrive à deux heures à Villefranche, descend à la Croix-Blanche, et, sans y entrer, monte sur un autre cheval, fait porter ses oiseaux et sa harquebuse, va à la chasse vers la rivière d'Allier, revient à quatre heures, s'amuse à faire des barricades devant et derrière son logis, pour s'occuper, avec des chariots, et pour y faire faire la garde par ses mousquetaires.

Le 23, *vendredi.* — M. le duc de Nevers le vient saluer. Il arrive à Nevers à trois heures; réception. N'ayant pas voulu entrer, il va descendre à l'église, puis au château, le visite tout, reçoit les soumissions des magistrats, soupe, servi de neuf services, le festin donné par M. de Nevers.

Le 30, *vendredi.* — Dispute entre les sieurs d'Aiguilly (1) et de Sourdis (2), enfants d'honneur qui portoient des oiseaux de la chambre; Aiguilly est appelé par le sieur de Longueville. Le Roi le honnit; les voilà en colère. On lui dit qu'il les faut empêcher : *Non, non, qu'on ne les empêche pas; laissez-les battre; je les séparerai bien, je leur ferai trancher la tête.*

---

(1) Nicolas Hennequin, baron d'Ecquevilly; il fut depuis pourvu de la charge de capitaine général de la vénerie, des toiles de chasse, tentes, pavillons du Roi et équipages du sanglier.

(2) Charles d'Escoubleau, depuis marquis de Sourdis, maréchal de camp et chevalier des ordres; il mourut le 21 décembre 1666.



ANNÉE 1623.

Revue à Charenton. — Entrée à Paris. — Disgrâce de M. de Schomberg. — Ballet des géants et des pygmées. — M. de Beauclerc nommé secrétaire de la Reine. — Coucher du Roi à une auberge du Bourget. — Ballet des Bacchanales. — Fiançailles de M. de Loménie. — Lacune de onze mois dans le journal.

Le 5 *janvier, jeudi.* — En chassant il arrive à Pizeaux, voit la Reine, qui y avoit couché, la trouve prête à partir pour aller coucher à Fontainebleau. Il chasse tout le jour, et fait les bois avec M. d'Angoulême.

Le 8, *dimanche.* — Il arrive à Lésigny, où M. le prince de Joinville le traite tant qu'il y est.

Le 9, *lundi.* — A la fin de son souper il mange un bouquet de fenouil sucré avec du sucre candi. J'avois fait faire par le fruitier du foin sucré, par bouquets de la même façon. M. de la Vieuville en mangea et quelques autres; de là la risée.

Le 10, *mardi.* — Il arrive à Charenton, où il a dîné chez M. de Verdun (1), premier président au parlement de Paris. Après son dîner, il monte à cheval et trouve au-devant de lui sept ou huit mille hommes en armes, gens de pied, en huit bataillons, entre dans la ville, à la porte Saint-Antoine, à six heures. Il va à Notre-Dame; au sortir, entre en carrosse, va au Louvre, à huit heures, soupe et après va chez la Reine.

---

(1) Nicolas de Verdun, nommé à Toulouse par Henri IV, remplaça à Paris [illegible] Harlay en 1615, et [illegible] mars 1627.

Le 11, *mercredi.* — Il donne audience à messieurs du Parlement qui le venoient saluer.

Le 18, *mercredi.* — Il va à Saint-Germain, et revient à Paris avec la Reine sa mère.

Le 19, *jeudi.* — Après la messe il va chez la Reine sa mère, fait sortir jusques aux femmes, demeure seul avec elle, M. de la Vieuville, capitaine des gardes, seul à la porte ; ils sont ensemble une heure entière.

Le 20, *vendredi.* — Il va au conseil chez la Reine sa mère, où étoient avec eux M. le chancelier, M. de Puisieux, son fils, où fut le congé de M. le comte de Schomberg (1), surintendant des finances, qui lui fut apporté par écrit par M. Tronçon, secrétaire du cabinet.

Le 22, *dimanche.* — A onze heures il fait venir et danser en sa chambre le ballet de Monsieur, son frère, représentant le combat des géants et des pygmées, fait tenir le bal.

Le 24, *mardi.* — Il va au conseil, où il résoud le conseil des finances et fait intendant M. de Beauclerc, secrétaire de la Reine

Le 27, *vendredi.* — Il va au Blancmesnil, soupe à sept heures de la viande de M. d'Ocquerre, secrétaire d'État, et fils de M. le président de Blancmesnil.

Le 28, *samedi.* — Il va à cheval à Louvres en Parisis, et y soupe.

Le 29, *dimanche.* — Il revient à Paris, va chez la Reine sa mère et chez la Reine. Le soir encore chez la Reine, et à la comédie italienne.

Le 1er *février, mercredi.* — A deux heures il va au conseil, où il se fait montrer les états de sa maison.

---

(1) M. de Schomberg avait été nommé surintendant en 1619 ; il venait de faire les deux campagnes du midi avec le Roi et avait exercé les fonctions de grand maître de l'artillerie devant Clérac et devant Montpellier. Le Roi l'avait nommé en 1622 gouverneur du Limousin. Éloigné de la Cour en 1623, il y revint en avril 1625, et reçut le bâton de maréchal en juin 1625.

Le 3, *vendredi.* — Il va chez la Reine le soir.

Le 7, *mardi.* — Il va chez la Reine; depuis plusieurs jours il recorde son ballet chaque jour.

Le 20, *lundi.* — Il va à la volerie plénière par les plaines du Roule, vers celle de Saint-Denis; les Reines et les dames y vont aussi. Elles s'en reviennent, et lui, sans découvrir son dessein à personne, va au Bourget, loge à une hôtellerie, y fait lui-même tout. Il étoit en eau, de peine, change de chemise, soupe à six heures de la viande qu'un poulailler de Senlis portoit à des conseillers et à Messieurs des Comptes à Paris, mange peu. Il n'avoit aucuns officiers qu'un porte-manteau; M. le grand-écuyer de Bellegarde lui fait son lit; il s'enveloppe dans sa mandille doublée de panne de soie, et se met sur le lit.

Le 23, *jeudi.* — Il va à la comédie, où il fait aller M. le connétable de Lesdiguières, et M. Brulart, chancelier de France.

Le 27, *lundi.* — Il va de çà, de là, attendant de danser son ballet (1), va chez M. le prince de Joinville, grand chambellan, se jette sur son lit, y dort tout vêtu, environ deux heures; commencé à danser son ballet après minuit, fini à cinq heures et demie. Il ne se couche point, déjeune, va à la messe, revient au conseil, dîne, part de Paris et va à Louvres en Parisis, soupe avec des viandes habillées par Georges, son premier cuisinier.

Le 28, *mardi.* — Il revient à Paris à cinq heures, va chez la Reine sa mère, où se font les fiançailles du sieur de Loménie, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État, avec Mlle Marie de Marçais (2). Il va en son cabinet,

(1) Ballet des *Bacchanales*, organisé par Bordier; il a été imprimé à l'Imprimerie royale.

(2) Henri-Auguste de Loménie, sieur de la Ville aux Clercs, depuis comte de Brienne. Il eut la capitainerie des Tuileries à la mort du duc de Luynes. Il revenait, au moment de son mariage, d'une ambassade en Angleterre. Il

puis en la salle de bal, au bal, et revient à neuf heures trois quarts.

Le 6, *lundi*. — Il va à la salle pour voir danser le ballet de la Reine, le matin.

Ici défaut la suite du présent journal durant onze mois douze jours, avec quelques autres interruptions, remarquées aux endroits, qui ont été misérablement perdus ou pillés et vilainement employés par la veuve femme du feu sieur Hérouard, premier médecin du roi Louis treizième.

---

fut enfin chargé des affaires étrangères sous la régence d'Anne d'Autriche, et mourut le 5 novembre 1666.

ANNÉE 1624.

Lacune des deux premiers mois. — Le Roi chasse et couche à Versailles. — Cène de la Reine. — Le Roi se jette à l'eau pour en tirer un homme. — Le journal d'Héroard devient beaucoup plus court et monotone. — Manœuvres militaires à Compiègne. — Entrée du cardinal de Richelieu au conseil. — Le comte de Carlisle. — Le Roi pose la première pierre au pavillon du Louvre vers le jardin et à la fontaine de l'Hôtel de Ville. — Inscription de Grotius. — Le Roi se fait raser pour la première fois. — Il couche à Versailles, que l'on meublait. — Disgrâce du surintendant la Vieuville. — M. de Schomberg au conseil. — Chute de cheval du Roi. — Feu d'artifice pour sa naissance. — Été très-chaud. — Rambouillet. — M. d'Aligre chancelier. — Lacune dans le journal.

Le 6 *mars*, *mercredi.* — Il va à Versailles à la chasse, revient au galop comme il étoit allé, va chez la Reine sa mère.

Le 8, *vendredi.* — Il va à la chasse à Versailles, prend un renard, fait la curée.

Le 9, *samedi.* — Il entre en carrosse et va pour la chasse à Versailles, y dîne, par après monte à cheval, va courir un cerf, le prend, revient de bonne heure et prend un renard. Après souper il va en sa chambre, fait faire son lit, qu'il avoit envoyé querir à Paris, y aide lui-même.

Le 10, *dimanche.* — Il va à la messe, puis courir un renard, après dîner monte à cheval et arrive à Paris. Il va chez la Reine sa mère, au sermon, puis va jouer à la paume.

Le 18, *lundi.* — Il va au conseil, donne audience au milord Richi, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre.

Le 22, *vendredi.* — Il court le cerf et le loup à Chan-

Le 26, *dimanche de la Pentecôte.* — Il faisoit une excessive chaleur. Il touche les malades.

Le 29, *mercredi.* — A midi il donne audience à l'ambassadeur de Venise.

Le 30, *jeudi.* — Il a goûté de quatre sortes de vins que M. le duc de Savoie lui a envoyés.

Le 31, *vendredi.* — A cinq heures du matin il va à cheval à la chasse, détourner un renard avec son limier ; c'étoit une façon nouvelle qu'il avoit inventée.

Le 3 *juin, lundi.* — Il donne audience à M. l'ambassadeur de Danemark.

Le 4, *mardi.* — M. le comte de Carlisle (1), ambassadeur anglois, arrive pour le mariage de Madame, entre quatre et cinq heures.

Le 5, *mercredi.* — A trois heures le comte de Carlisle voit le Roi à son audience première ; le soir il va chez sa mère et chez la Reine.

Le 7, *jeudi.* — Il donne audience à M. le comte de Carlisle seul, après va au conseil, puis chez sa mère ; le soir il va chez la Reine.

Le 10, *lundi.* — Il va à la chasse au renard, revient à quatre heures et demie, fait faire les exercices à six-vingts hommes de pied de sa suite, qu'il arma sur-le-champ des armes ramassées.

Le 13, *jeudi.* — Il va chez sa mère, puis donne audience à l'ambassadeur de Danemark.

Le 18, *mardi.* — Les Hollandois prennent congé de lui.

Le 21, *vendredi.* — il va chez la Reine le soir.

Le 26, *mercredi.* — Il va à la comédie italienne, puis chez la Reine sa mère. Il est à son souper ; sur la fin l'on dessert du massepain de la Reine ; il n'avoit osé en demander, l'écoute et le demande à l'officier qui le desservoit, le prend, et le mange. Monsieur, son frère, y

(1) James Hay, comte de Carlisle.

peller le sieur d'Argenson (1), fort entendu aux fonctions militaires, et s'amuse à dresser diverses sortes de bataillons et à en inventer de nouveaux, tant il est inventif en toutes choses et spécialement aux choses de la guerre; après il va chez la Reine.

Le 15, *lundi*. — Étant à cheval, son pied lui fait grand mal; il s'étoit plaint la veille du pied droit; débotté, chaussé d'un soulier, il ne laisse pas d'aller à la chasse. Le soir il a une grande douleur à l'orteil du pied droit; le soir mis dessus des mouillages.

Le 13, *jeudi*. — Il va dans la plaine près de Compiègne, où il y avoit six compagnies de son régiment des gardes, leur fait lui-même faire les exercices. La Reine y étoit, M. le comte de Soissons, M. le connétable et toute la Cour; il faisoit extrêmement bien. Il revient à cinq heures chez la Reine sa mère.

Le 29, *lundi*. — Il va chez la Reine sa mère, puis au conseil, où il donne séance à M. le cardinal de Richelieu (2).

Le 1[er] *mai, mercredi*. — Il va jouer à la longue paume, et Monsieur, qui l'étoit venu voir, avec lui; à une heure il dîne, et Monsieur avec lui. Il va à la chasse au loup, a goûté à la campagne.

Le 6, *lundi*. — La Reine sa mère, à Compiègne avec lui. Il va au conseil, donne audience aux Hollandois, va à la comédie italienne; après monte à cheval, va à la chasse.

Le 8, *mercredi*. — Couché à dix heures; levé, il va chez la Reine (3), revient et s'endort jusques à cinq heures et demie après minuit.

---

(1) René de Voyer, seigneur d'Argenson, depuis conseiller d'État et ambassadeur à Venise, mort à Venise, en 1651. Il fut chargé de la démolition de la citadelle de Bergerac et de faire raser plusieurs châteaux dans la Marche, l'Auvergne et le Bourbonnais.

(2) « M. le cardinal de Richelieu, dit Bassompierre à cette date, avoit été mis au conseil étroit. »

(3) Ces mentions significatives sont fréquentes.

Le 26, *dimanche de la Pentecôte.* — Il faisoit une excessive chaleur. Il touche les malades.

Le 29, *mercredi.* — A midi il donne audience à l'ambassadeur de Venise.

Le 30, *jeudi.* — Il a goûté de quatre sortes de vins que M. le duc de Savoie lui a envoyés.

Le 31, *vendredi.* — A cinq heures du matin il va à cheval à la chasse, détourner un renard avec son limier; c'étoit une façon nouvelle qu'il avoit inventée.

Le 3 *juin, lundi.* — Il donne audience à M. l'ambassadeur de Danemark.

Le 4, *mardi.* — M. le comte de Carlisle (1), ambassadeur anglois, arrive pour le mariage de Madame, entre quatre et cinq heures.

Le 5, *mercredi.* — A trois heures le comte de Carlisle voit le Roi à son audience première; le soir il va chez sa mère et chez la Reine.

Le 7, *jeudi.* — Il donne audience à M. le comte de Carlisle seul, après va au conseil, puis chez sa mère; le soir il va chez la Reine.

Le 10, *lundi.* — Il va à la chasse au renard, revient à quatre heures et demie, fait faire les exercices à six-vingts hommes de pied de sa suite, qu'il arma sur-le-champ des armes ramassées.

Le 13, *jeudi.* — Il va chez sa mère, puis donne audience à l'ambassadeur de Danemark.

Le 18, *mardi.* — Les Hollandois prennent congé de lui.

Le 21, *vendredi.* — il va chez la Reine le soir.

Le 26, *mercredi.* — Il va à la comédie italienne, puis chez la Reine sa mère. Il est à son souper; sur la fin l'on dessert du massepain de la Reine; il n'avoit osé en demander, l'écoute et le demande à l'officier qui le desservoit, le prend, et le mange. Monsieur, son frère, y

(1) James Hay, comte de Carlisle.

survient, lui en donne, le jeu l'échauffe; M. de la Vieuville y vient et M. Bautru (1). Ils se prennent à la viande, aux poulets; lui en mange deux cuisses, et d'un poulet d'Inde, du pain assez, et bu un coup de vin fort trempé. A dix heures et demie il va en sa chambre, ayant pris congé de la Reine sa mère, et se promène avec M. de Montmorency, ne se couche point, monte à cheval à une heure et va à Louvres en Parisis.

Le 27, *jeudi.* — Il va au Blanc-Mesnil, dépouille son pourpoint, se met sur son lit à midi et s'éveille à quatre heures. Il va jouer à la longue paume deux heures, puis soupe et se couche à dix heures.

Le 28, *vendredi.* — Il monte à cheval à onze heures, part du Blanc-Mesnil, arrive à Paris à une heure, va au Louvre pour mettre la première pierre du pavillon du côté du jardin, avec une médaille de la face et du revers du pavillon, avec lettre faite par M. Grotius, Flamand, homme très-docte (2). Au partir de là il est allé à l'Hôtel-de-Ville, y a goûté, y met la première pierre d'une fontaine que l'on avoit fait venir en la place des eaux de Roungy, puis monte à cheval, va au galop à Versailles (3), y arrive à cinq heures, va à la chasse au renard, revient souper à huit heures.

---

(1) Guillaume de Bautru, né en 1586, d'un conseiller au grand conseil; il a été comte de Serrant, conseiller d'État, introducteur des ambassadeurs et plusieurs fois ambassadeur; ç'a été de plus l'un des beaux esprits du dix-septième siècle, au jugement de Ménage. Il mourut le 7 mars 1665. — Son frère, Nicolas de Bautru, comte de Nogent, était capitaine des gardes de la porte.

(2) Hugues de Groot, compromis avec Barnevelt; il fut emprisonné et s'échappa par l'habileté de sa femme. Il vint en France, où il obtint une pension; il essaya de rentrer dans sa patrie, mais dut s'éloigner encore et rentra à Paris comme ambassadeur de Suède. Il mourut à Rostok, dans le Mecklenbourg, en 1645.

(3) On trouve dans le registre de la paroisse de Saint-Julien de Versailles, à la date du 30 juin 1624, l'acte de baptême d'une fille de François Mongey, concierge du château de Versailles, tenue par « Nicolas Bautru, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, pour et au nom de très-chrétien Louis

Le 29, samedi, à Versailles. — Il va à la messe, puis au bois à pied. Après dîner il monte à cheval pour aller au laissez-courre d'un cerf, puis va courir un renard.

Le 30, dimanche, à Versailles. — Après dîner il fait faire l'exercice à ses mousquetaires.

Le 1er juillet, lundi, à Versailles. — Il chasse au renard, va courir le cerf qui le mène jusques aux étangs de Marcoussy et revient à Versailles fort las.

Le 2, mardi, à Versailles. — Il va à la messe, va faire donner la curée du cerf à ses chiens, revient au château, va faire faire l'exercice à ses mousquetaires, puis a tracé le plan de la basse-cour de sa maison de Versailles.

Le 3, mercredi, à Versailles. — Il va à la messe, court le cerf, donne la curée à ses chiens.

Le 4, jeudi, à Versailles. — Il chasse au renard.

Le 5, vendredi. — Il part de Versailles après déjeuner.

Le 14, dimanche. — Il fait ses cheveux lui-même, les sèche avec de la poudre, va à la comédie italienne, s'amuse à lire l'art militaire d'Elian (1).

Le 27, samedi, au Plessis. — Il mange d'un déjeuner donné par M. de Huxelles, maître de la maison (2). Il part après le déjeuner; il soupe à Saint-Germain, soudain monte à cheval, et part sur les mêmes chevaux qui l'avoient porté et va à Ruel voir la Reine sa mère. Il revient de même à neuf heures.

---

treizième de ce nom, roi de France et de Navarre, lui étant à son château de Versailles ». (*Archives de la mairie de Versailles.*) L'installation de Louis XIII à Versailles est fixée à l'année 1624 par cet acte et par le journal d'Héroard à la date du 2 août suivant. La terre et seigneurie de Versailles ne fut cependant achetée par le Roi que le 8 avril 1632, à Jean-François de Gondi, archevêque de Paris.

(1) « *Cl. Œliani et Leonis imperatoris Tactica, gr.-lat., cum notis Sixti Arcerii et J. Meursii;* Leyde, Elzevir, 1613, in-4°. »

(2) Jacques du Blé, marquis d'Uxelles, chevalier des ordres, lieutenant général en Bourgogne, maréchal de camp, tué au siége de Privas en 1629; il avait épousé, en 1627, Claude Phélypeaux, fille de Raymond, seigneur d'Herbaut, secrétaire d'État.

Le 28, *dimanche.* — Il va au conseil, à vêpres, puis à quatre heures et demie va en carrosse au coin de l'île, du côté bas de la garenne, commence à apprendre à nager par M. Galeteau, premier valet de chambre du Roi et le sieur Descluseaux, porte-manteau du Roi, et y demeure une heure.

Le 29, *lundi.* — Il entre en carrosse, et va baigner à la rivière, comme le jour précédent.

Le 30, *mardi.* — Il part de Saint-Germain, va à Joyenval dîner à l'assemblée.

Le 31, *mercredi.* — Levé en robe, il va chez la Reine.

Le 1er *août, jeudi.* — Il se fait raser la barbe pour la première fois il ne y avoit que du poil presque imperceptible), par François Despaux, barbier de la chambre du Roi; il lui rase le menton et les joues.

Le 2, *vendredi.* — Après souper il monte à cheval, part de Saint-Germain; va au déçu de chacun à Versailles, où il arrive à huit heures et demie, s'amuse à voir toutes les sortes d'ameublements que le sieur de Blainville, premier gentilhomme de la chambre, avoit fait acheter, jusques à la batterie de cuisine (1). L'on l'a fait coucher tout vêtu sur son lit, lui disant qu'il seroit plus tôt prêt pour aller détourner le cerf.

Le 3, *samedi, à Versailles.* — Éveillé à trois heures, il prend son limier et va au bois pour détourner le cerf, y est deux ou trois heures, et revient tout mouillé à Marly. Il se jette sur un méchant lit sans dormir, et après dîner va courir son cerf, qu'il avoit détourné. Il ne le prend point, et revient à Saint-Germain.

Le 7, *mercredi.* — Après souper il va en son cabinet,

---

(1) Dans un Inventaire général des titres du domaine de Versailles, manuscrit conservé aux Archives de l'empire (O, 12795, folio 307) on trouve l'indication d'un « État des héritages que le sieur Martin vend au Roi, situés dans le terroir de Versailles et ès environs, et datés du 5 et autres jours suivants du mois d'août 1624. »

prend son habit de drap, monte à cheval à sept heures et part de Saint-Germain pour Versailles, où il arrive à neuf heures.

Le 8, *jeudi, à Versailles.* — Éveillé à trois heures et demie, il prend son limier, va à quatre heures au bois détourner le cerf, revient à Vaucresson, dîne à huit heures, se va coucher sur de la paille, puis monte à cheval et va courir le cerf.

Le 10, *samedi, à Saint-Germain.* — Il est vêtu de noir pour le décès de M. de Lorraine.

Le 12, *lundi, à Saint-Germain.* — Il va à la chapelle des terrasses à la messe ; va à pied à son écurie, monte à cheval, va dans la forêt, à la mare aux canes, où il dîne sur les paniers, sous un chêne, tout de viande froide. Comme il fut remonté à cheval, le cheval du sieur Soupite, premier valet de chambre, se cabra, qui faillit à lui tomber sur les épaules, n'étoit qu'il s'en garantit d'un soudain coup d'éperon.

Le 13, *mardi.* — Il envoie querir M. le marquis de la Vieuville, surintendant des finances, démis de sa charge par la bouche du Roi, qui commande à M. de Tresmes, capitaine des gardes du corps, de le faire entrer dans le petit carrosse de Sa Majesté accompagné d'un certain nombre d'archers, et de le faire conduire à Amboise (1).

Le 15, *jeudi, à Saint-Germain.* — Il communie, touche les malades, va chez la Reine, au sermon et à vêpres. A quatre heures, pour ne savoir que faire, il est dévêtu, mis au lit et s'endort jusques à six heures et demie. Après souper il va chez la Reine.

Le 16, *vendredi.* — Il va courir le cerf, revient à cinq heures, fort hâlé et mauvais visage ; va chez la Reine, puis en sa chambre, où il reçut les serments du prévôt

(1) Il avait été nommé en 1623 ; le cardinal de Richelieu le rappela à la surintendance peu de temps après. Il mourut le 2 janvier 1653.

des marchands et échevins de Paris; goûte sur le pied du lit et s'endort soudain.

Le 18, *dimanche.* — La Reine sa mère étoit chez la Reine; il va au conseil, y établit M. de Schomberg. Le soir il retourne chez la Reine.

Le 19, *lundi.* — Le soir chez la Reine.

Le 20, *mardi.* — Il va chez la Reine, revient en sa chambre, me dit avoir froid, sur les onze heures, et en avoir eu de même le dimanche matin. Dévêtu, mis au lit; puis levé, il va chez la Reine en son cabinet, joue aux cartes et fait jouer aussi les princes et seigneurs. Après son souper il retourne chez la Reine, se plaint de lassitude par tout le corps, provenant du grand travail de la chasse du cerf; fait faire de la musique jusques à onze heures, et s'endort jusques à deux heures après minuit.

Le 21, *mercredi.* — Rendormi jusques à neuf heures, amusé jusques à dix, il entend la messe. A onze heures levé, dîné à l'antichambre, il va après en sa chambre; mis au lit sans dormir, à cinq heures il se met au pied de son lit, y fait mettre la table, et fait jouer les jeunes seigneurs avec lui. A six heures levé en robe, soupé à l'antichambre. Remis au lit après; la Reine le vient voir.

Le 22, *jeudi.* — Il va au conseil, puis entre en carrosse et va à la rivière, à la volerie; il faisoit une épouvantable et effroyable chaleur, se met sous un arbre à l'ombre sans se travailler. Mis au lit, relevé, il va chez la Reine.

Le 24, *samedi.* — Il mange des muscats frais de Montpellier, cueillis dans la vigne de M. Mariotte, mon beau-frère. Le soir il se promène par la chambre à cause de la grande chaleur, avant de se coucher, se met au lit avec inquiétude.

Le 27, *mardi.* — Il part de Saint-Germain-en-Laye, va voir la Reine sa mère, à Rueil, y mange d'une tarte aux prunes de la façon du sieur François, écuyer de bouche de la Reine. De là il va au galop jusques à Ver-

sailles, où il monte sur un cheval de pas, et va à Châteaufort, où il a dîné.

Le 29, *jeudi.* — A deux heures il va en son écurie, où il saigne un peu du nez pour y avoir frotté avec le bout des doigts. A deux heures il monte à cheval et va à la chasse, revient souper à six heures.

Le 31, *samedi.* — Il va en sa garde-robe, botté, va à la chasse. Courant à toute bride, à son accoutumée, son cheval tombe sur le devant, à chute redoublée, et tourne sur le côté; il ne se fait aucun mal, remonte sur le même cheval, quelque prière qu'on lui en fasse faire, et court comme auparavant; revient à sept heures souper.

Le 29 *septembre*, *dimanche.* — Le soir il va chez la Reine sa mère, puis en face le portail, pour voir jouer les artifices de Morel, l'artiller, monté sur un cheval tout entouré de fusils, qui se promenoit.

Le 4, *vendredi.* — Il revient à sa chambre, où il reçoit M. d'Aligre, garde des sceaux à serment de chancelier par le décès de M. Brulart, sieur de Sillery, qui décéda le jour précédent (1). Puis il monte à cheval, et va à Châteaufort, où il a dîné.

Le 7, *lundi.* — A onze heures il monte à cheval, part de Dourdan avec la pluie, va courir le cerf, court tout le jour ainsi jusques à la nuit, qu'il se trouve dans les bois de Rambouillet; il ne savoit où il étoit, à cause de l'obscurité de la nuit, ce qui le fait résoudre, me dit-il, d'aller tout droit pour pousser à l'aventure. Il trouve quelques maisons, se y arrête, arrive à Rambouillet tout mouillé, environ les huit heures, à l'hôtellerie.

Le 8, *mardi.* — Le matin il part de Rambouillet, arrive à Versailles à huit heures, se met au lit, sans dor-

---

(1) Étienne d'Aligre avait les sceaux depuis le 6 janvier précédent. Disgracié en 1626, on lui retira les sceaux, et il passa deux ans au château de la Rivière dans le Perche; il y mourut, le 11 décembre 1635.

mir, se lève à dix heures; part de Versailles, court et prend deux lièvres en chemin, et arrive à Saint-Germain. Il va chez la Reine, puis à sa chambre.

Le 9, *mercredi.* — Le soir il va chez la Reine.

Le 12, *samedi, à Versailles.* — Il détourne le cerf, rentre tout mouillé, change de linge, de chausses et de chaussures, et après dîner court le cerf jusques à Porchefontaine; il le laisse dans l'étang et revient à Saint-Germain.

Le 14, *lundi.* — Le soir il va chez la Reine.

Le 19, *samedi, à Saint-Germain.* — Il détourne le cerf le matin, le court l'après-dîner; la Reine y étoit.

Le 31, *jeudi.* — Il n'a point voulu déjeuner, à cause du jeûne du jour; va à la chapelle des terrasses, revient en sa chambre, puis au conseil, chez la Reine sa mère. Il dîne, puis se va botter en sa garde-robe, monte à cheval à midi, et va à la chasse au renard; revient à cinq heures chez la Reine sa mère, après va en son cabinet, où il a fait collation à cause du jeûne.

Le 1er *novembre, vendredi.* — Confessé, communié, touché les malades; il va chez la Reine le soir.

Le 2, *samedi.* — Il va chez la Reine sa mère, puis chez la Reine, qui lui donne à dîner à onze heures trois quarts; à une heure il monte à cheval, part de Saint-Germain (1).

Le 10, *mercredi.* — Le soir il va chez la Reine.

Le 17, *dimanche.* — Il va en sa chambre, où il reçoit la nouvelle de l'entière résolution par le comte de Carlisle, ambassadeur d'Angleterre, sur le mariage de Madame.

---

(1) Depuis quelque temps Héroard ne prend plus les notes que quand le Roi reste chez lui; il ne le suit plus dans ses excursions, ou à la chasse, aussi y a-t-il un certain désordre et des interruptions. Héroard avait alors soixante-quinze ans, et devait n'avoir plus toute la force nécessaire pour suivre le jeune Roi dans ses promenades.

Le 19, *mardi.* — Il va chez la Reine.

Le 20, *mercredi.* — Il part de Paris, va à Crosne.

Ici pareillement défaut de suite de ce journal jusqu'au mercredi 27 mai mil six cent vingt-six, qui sont dix-huit mois sept jours, qui ont aussi malheureusement été dissipés par sa veuve et ses parents.

ANNÉE 1626.

Lacune des cinq premiers mois. — Voyage du Roi avec la Reine. — Chartres. — Orléans. — Blois. — Arrestation des princes de Vendôme. — Tours. — Saumur. — Nantes. — Les États. — Manœuvres militaires. — Fiançailles du duc d'Orléans. — Départ. — Vitri. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Retour à Paris. — Lacune d'un mois. — Courses autour de Paris. — Lacune.

Le 28 *mai, jeudi.* — (1) Il part de Paris pour aller à Versailles.

Le 1[er] *juin, lundi.* — Il va au conseil, commande à M. de la Ville-aux-Clercs d'aller chez M. le chancelier lui demander les sceaux et les ayant rendus, les donne à M. de Marillac.

Le 2, *mardi.* — Il part de Paris pour aller à Blois et

---

(1) Pendant l'intervalle de cette lacune, le Roi n'avait pas quitté les environs de Paris. La guerre civile s'était réveillée avec violence en Languedoc et en Aunis; la lutte commençait avec les Rochellois, soutenus par MM. de Rohan. On avait célébré à Paris, par procureur, le mariage d'Henriette de France avec le roi Charles I[er] d'Angleterre (11 mai 1625). Le 11 février 1625 le Roi donna dans la salle du Louvre le ballet intitulé : *Les fées de la forêt de Saint-Germain*, où figurait aussi le duc de Montmorency. C'est une donnée des plus extraordinaires : Louis XIII y dansa habillé en espagnol, puis il représenta un des assaillants de la fée Alizon. Monsieur y dansa dans l'entrée des Demi-Feux.

En février 1626, édit de pacification pour les protestants; le 4 mai on conduisit à la Bastille le maréchal d'Ornano, accusé d'avoir voulu brouiller Monsieur avec le Roi, et la Cour eut quelques difficultés pour l'enregistrement d'édits bursaux. — C'est à cette époque que Monsieur prit le titre de duc d'Orléans et qu'on négocia son mariage avec M[lle] de Montpensier; l'on commença aussi alors à cabaler contre Richelieu.

va à Chartres, où il dîne; il va au-devant de la Reine sa mère, logée à Chanteloup.

Le 4, jeudi. — Il arrive à Toury, fort mouillé d'un grand orage qui ne le peut empêcher de bêcher un renard qu'il prit.

Le 5, vendredi, à Orléans. — Monsieur, son frère, arrive de Paris et va voir le Roi. Il va chez la Reine.

Le 6, samedi. — Il part d'Orléans par eau, dîne en bateau, arrive à Blois à six heures; y soupe et se couche.

Le 8, lundi. — Il va à la messe au donjon, puis chez la Reine sa mère, et revient en sa chambre, les pieds tout mouillés; il avoit passé dans l'eau jusqu'au jarret. Il va à la chasse au sanglier; le soir il va chez la Reine.

Le 13, samedi. — A trois heures il commande à M. du Hallier, capitaine des gardes en quartier et à M. le marquis de Mouy (1), capitaine des grandes gardes, d'aller de sa part arrêter M. le duc de Vendôme et M. le grand prieur, son frère (2). Il les fait prisonniers, on les mène par eau à Amboise. Après le Roi va au conseil, et chez la Reine, sa mère; à neuf heures il dîne, et va en sa chambre, s'endort jusques à trois heures après midi; le pouls un peu hâté.

Le 25, jeudi. — A huit heures et demie, il entre en carrosse, va à l'assemblée à la route de Beauregard, y a dîné dans la forêt, sous un arbre.

Le 27, samedi. — Le Roi part de Blois pour aller à Tours.

Le 29, lundi. — Il va faire sa prière à Notre-Dame-

---

(1) Louis de la Marck, marquis de Mouy, frère du comte de Brenne, capitaine des gardes, premier écuyer de la Reine; il mourut cette même année.

(2) Ils furent arrêtés pour avoir pris part aux cabales de la Cour. César y perdit le gouvernement de Bretagne; mis en liberté en 1630, il alla servir en Hollande. — Son frère mourut à Vincennes, le 8 août 1629, et on le crut empoisonné.

des-Ardillers, puis entre en bateau et va à Saumur; il ne veut point souper.

Le 3 *juillet, vendredi.* — Il arrive à Nantes; Monsieur, son frère, couche avec lui.

Le 11, *samedi.* — Il va à la salle des Jacobins, où l'on tenoit les États de la province, accompagné de la Reine sa mère, et de Monsieur, son frère.

Le 18, *samedi.* — Il va chez la Reine sa mère, puis au conseil.

Le 19, *dimanche.* — Il va dans son cabinet seul, entend M. le cardinal deux heures durant; après va à vêpres à Saint-Pierre.

Le 21, *mardi.* — Le soir il va chez la Reine.

Le 22, *mercredi.* — Il fait venir vingt compagnies du régiment des gardes, qui étoient alors près de lui, et les régiments de trois mille Suisses, avec les cent de la garde, les fait mettre en bataillon comme pour se battre.

Le 31, *vendredi.* — Il va à l'assemblée à Bourgon, où il dîne; va à la chasse, puis chez la Reine sa mère.

Le 5 *août, mercredi.* — Ce jour fut fiancé, par M. de Richelieu, Monsieur Gaston de France, frère unique du Roi, avec Mlle de Bourbon, fille de feu M. le duc de Montpensier (1).

Le 6, *jeudi.* — Il va chez la Reine, sa mère; à onze heures, Monsieur épouse Mlle de Montpensier, par M. de Richelieu, aux Minimes.

Le 13, *jeudi.* — A six heures et demie il va, dans la galiote de M. de Thoiras, se promener sur la rivière.

Le 15, *samedi.* — Confessé par le père Souffren (2); il

(1) Marie de Bourbon, morte le 4 juin suivant. De ce mariage naquit Anne Marie-Louise d'Orléans, le 29 mai 1627, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, morte sans alliance, le 5 avril 1693. Gaston se remaria avec Marguerite de Lorraine, le 31 janvier 1632.

(2) *Voy.* la note du 1er novembre 1627.

va à Saint-Pierre et communie par M. le cardinal de Richelieu; touche dans le chœur de l'église trente-cinq malades.

Le 18, *mardi*. — Il va à La Haye, voir M. le cardinal de Richelieu avant de se mettre au lit, se met en colère, ne se peut apaiser; en soi-même, se plaint à moi qu'il avoit tort.

Le 23, *dimanche*. — La Reine mère part de Nantes pour aller coucher à Ancenis; il va l'accompagner.

Le 24, *lundi*. — Il part de Nantes, et va (1) à Chevillière, maison de M. de Crapadoc, y dîne.

Le 25, *mardi*. — Il part de Chevillière, et va à Châteaubriand; y soupe.

Le 27, *jeudi*. — Il part de Bain, et arrive à La Fontaine, maison de M. le duc de Brissac (2), y dîne, s'y promène, y joue.

Le 31, *lundi*. — Mis sur son lit pour se reposer et ne savoir que faire; il part de Fontaine, et arrive à Châteaubourg, puis va à Vitré.

Le 1er *septembre, mardi*. — Il fait son entrée à Laval.

Le 3, *jeudi*. — Il arrive au Mans.

Le 7, *lundi*. — Il part de Champoud, et arrive à Chartres.

Le 13, *dimanche*. — Il monte à cheval, va voir la Reine sa mère, à Limours, revient au conseil.

Le 14, *lundi*. — Il arrive à Rambouillet, où il a soupé et couché.

Le 16, *mercredi*. — Il arrive à Versailles.

Le 17, *jeudi*. — Il arrive à Paris pour souper, va chez la Reine sa mère.

---

(1) Héroard ne mentionne même pas l'exécution du comte de Chalais, décapité à Nantes, le 19 août. — C'est alors que Richelieu, faisant ressortir les dangers dont il était environné, se fit concéder une compagnie de gardes.

(2) François de Cossé, fils aîné du second maréchal de Brissac et de Judith d'Acigné; grand pannetier de France, lieutenant-général en Bretagne, mort le 3 décembre 1651, à soixante-dix ans.

Le 21 *septembre, lundi.* — Il retourne à Versailles, va à Saint-Germain.

Le 24, *jeudi.* — Il va au bois dîner sur l'herbe, aux Loges; se met sur son lit dans la journée. Le soir il va chez la Reine (1).

Le 1er *novembre, dimanche.* — Confessé, touché les malades, joué au palemail et à la longue paume. Il va chez la Reine sa mère.

Le 2, *lundi.* — Il part de Saint-Germain, et va à Versailles.

Le 3, *mardi, à Versailles.* — Il fait un excellent festin aux Reines et princesses, où il porta le premier plat, puis s'assied auprès de la Reine. Il y fit garder un ordre merveilleux, puis leur donna le plaisir de la chasse. Un lièvre poursuivi se vint rendre dans leur troupe.

Le 4, *mercredi, à Versailles.* — Il va à la chasse.

Le 15, *dimanche.* — Après dîner il part de Versailles, et va, en chassant aux chiens, à Saint-Germain, où il arrive à une heure, va chez les Reines, au conseil, et à trois heures monte à cheval pour revenir à Versailles (2).

---

(1) Il y a dans le manuscrit une lacune du 25 septembre au 1er novembre 1626. Pendant ce temps le connétable de Lesdiguières était mort, le 28 septembre.

(2) Il y a dans le manuscrit une autre lacune du 20 novembre 1626 au 1er janvier 1627. Le 19 décembre 1626, Malherbe écrivait à Peyresc : « Vous avez su le congé donné à Barradas (premier écuyer de la petite écurie). Nous avons un Saint-Simon, page de la même écurie, qui a pris sa place. Le Roi, mercredi dernier, le présenta à la Reine sa mère. C'est un jeune garçon de dix-huit ans ou environ. La mauvaise conduite de l'autre lui sera une leçon. » Bassompierre parlant aussi de la disgrâce de Barradas, dit « que l'on avoit mis en sa place, proche du Roi, un jeune garçon d'assez piètre mine et pire esprit, nommé Saint-Simon ». C'est le père de l'auteur des *Mémoires*.

ANNÉE 1627.

Le Journal devient de plus en plus concis. — Voyages de plus en plus fréquents à Versailles. — Mort de Madame. — Maladie du Roi. — Départ pour la Rochelle. — Niort. — La Rochelle. — Le fort Louis. — La digue.

Le 1er janvier, vendredi. — Confessé, touché les malades.

Le 8, jeudi. — Il part de Versailles, arrive à Paris. Le soir, il va chez la Reine (1).

Le 18 mars, jeudi, à Versailles. — A dîner il mange d'un pâté que M. le cardinal de Richelieu avoit envoyé à ses mousquetaires.

Le 7 avril, mercredi. — Il va chez la Reine (2).

Le 22, jeudi. — Il part de Versailles, vient à Paris, où M. le duc de Lorraine le salue en son cabinet.

Le 23, vendredi. — Il donne audience au cardinal de Spada, nonce (3).

---

(1) Nouvelle lacune jusqu'au lundi 8 mars. C'est à cette époque, dans une assemblée de notables qui se tint pendant les mois de janvier et février 1627, que Bassompierre, prenant la parole et reprochant au Roi la suspension de l'achèvement des bâtiments royaux, disait « que son inclination n'est point portée à bâtir, et que les finances de la chambre ne seront point épuisées par ses somptueux édifices, si ce n'est qu'on lui veuille reprocher le chétif château de Versailles, de la construction duquel un simple gentilhomme ne voudroit pas prendre vanité ».

(2) Cette mention significative et, comme nous l'avons dit, accompagnée de chiffres, se reproduit le samedi 10 avril.

(3) Bernard Spada, né d'une famille assez obscure de la Romagne, en 1592, mort le 10 novembre 1661.

Le 24, *samedi.* — Il donne audience aux Grisons.

Le 26, *lundi.* — Il va chez la Reine sa mère, la voit dîner.

Le 27, *mardi.* — Il part de Paris, va à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Le 15 *mai, samedi.* — Il part de Paris, va à la chasse au bicorne à Beaulieu, suivi de M. Flamen; après va à Morgemont.

Le 27, *jeudi.* — Il va chez la Reine.

Le 31, *lundi.* — A Auteuil, soupé; il va de Paris à Versailles.

Le 4 *juin, vendredi.* — Il va au Louvre voir expirer Madame; après part de Paris, et va à Versailles.

Le 5, *samedi, à Versailles.* — Il monte à cheval pour aller voir Monsieur, son frère, à Saint-Cloud, puis s'en retourne à Versailles.

Le 16, *mercredi.* — Il va à Auteuil, où il dîne en la maison de M. Coquet, commissaire général de la maison du Roi.

Le 19, *samedi.* — Il va à Vaucresson, où il a dîné, où Monsieur est venu le trouver, et ayant donné la serviette au Roi, s'en retourne à Saint-Cloud.

Le 23, *mercredi.* — Il va aux Tuileries, donne de l'eau bénite au corps de Madame.

Le 6 *juillet, mardi.* — Malade, on le fait suer; il se plaint, dit : *Je suis pris;* il a la fièvre, claque des dents.

Le 14, *mercredi.* — Toujours malade. M. Charles et M. Bonnart (1) sont arrivés pour conseil.

Le 20, *mardi.* — Toujours la fièvre, il se plaint de grandes lassitudes.

Le 29, *mardi.* — Il est saigné par M. Boutin, l'un de ses chirurgiens. Il va pourtant au conseil, se fait souvent faire de la musique.

---

(1) Médecins consultants.

Le 1er août, dimanche. — Il est encore malade ; il a la fièvre; il fait dire la messe ; il se lève à dix heures, se fait couvrir et mettre des bouteilles aux pieds. Il eut froid et dura ainsi avec un peu de frémissement jusques à douze heures et demie, et durant trois quarts d'heure eut un peu de sueur, et eut un peu de vigueur; à une heure et demie for trempé de sueur, essuyé, prend de l'eau purgative, après mis au petit lit, à trois heures goûté. Le soir soupé, puis changé et mis au grand lit à sept heures.

Le 15, dimanche. — Toujours la fièvre, il prend des demi-bains chaque jour et des eaux purgatives; ne sort pas.

Le 19, jeudi. — A trois heûres levé, porté en chaise jusqu'au delà de la chaussée, il part de Villeroy, entre dans la litière de la Reine sa mère. En chemin il se plaint d'un point du côté gauche dans les fausses côtes, d'appréhensions, envoie un valet de pied à Paris pour faire venir M. Bontemps, qui l'a suivi à Olinville, où il soupe et couche.

Le 21, samedi. — On le saigne au bras gauche, six onces.

Le 23, lundi. — Il part d'Olinville en la chaise de M. Liancourt.

Le 24, mardi. — Il entend la messe au lit, à neuf heures se met dans la chaise, porté par des Suisses, part de Paloiseau; en haut de la montagne d'Igny monte à pied, puis se met dans le carrosse jusqu'à Versailles. A onze heures un quart il arrive, se met auprès du feu, puis sur son lit, à midi dîné à table; puis va en sa chambre, se couche sur son lit, se fait couvrir les jambes de sa robe fourrée, y est environ une heure, s'amuse à peindre. A quatre et demie il sort à pied, va à la porte entretenir les soldats du corps de garde, puis entre dans son petit carrosse tiré par un cheval, et va se promener voir son plant.

Le 25, *mercredi, à Versailles.* — Il va à pied à la messe à l'église, revient à dix heures et demie, se met sur le lit; dîné en son cabinet. A une heure et demie il entre en carrosse, part de Versailles et chasse le renard dans le parc de Roquencourt, puis va jusqu'à la montagne de Marly, et à Marly se met dans sa chaise. Il est porté jusques au bas de la montée, où il entre en carrosse, et sur les quatre heures arrive au bâtiment neuf, à Saint-Germain.

Le 28, *samedi.* — Il part dans son petit carrosse pour aller à la chasse au sanglier.

Le 31, *mardi.* — La fièvre disparoît. Il prend du lait clair. Il va à la chasse et au conseil, conduit son carrosse lui-même.

Le 12 *septembre, dimanche.* — Il part de Saint-Germain en Laye après déjeuner pour aller à Paris, où il arrive à onze heures, va chez la Reine sa mère, puis chez la Reine, à midi dîne en son cabinet, de sa viande. A trois heures il rentre en carrosse à cause de la pluie, et part de Paris pour retourner à Saint-Germain, où il arrive à six heures.

Le 15, *mercredi.* — Il alloit mieux et, approuvé de tous les médecins qu'on avoit appelés, il les renvoya, leur donnant congé et les remerciant. Il va courir le cerf.

Le 17, *vendredi.* — Il va en chassant de Saint-Germain à Versailles.

Le 18, *samedi, à Versailles.* — Il va à l'église, puis fait faire l'exercice à ses mousquetaires.

Le 21, *mardi.* — Il part de Versailles, va dîner à Chevreuse, et après va à Sainte-Maime.

Le 25, *samedi.* — Il part pour Joinville.

Le 9 *octobre, samedi.* — Il arrive à Niort (1).

---

(1) Le journal ne mentionne pas le départ du Roi. Depuis quelque temps l'armée et la flotte menaçaient la Rochelle. Le duc d'Orléans arriva au camp formé vers le mois d'août sur la ville, le 15 septembre.

Le 13 jeudi, à Aitré (1). — il va au Plomb pour voir l'armée angloise.

Le 30, samedi. — Il va en sa chambre et au conseil, retenu par le temps de vent et de pluie, il va à vêpres, fait collation, le soir se couche, ne dort pas, se lève par la chambre par inquiétude des troupes qui, sous la conduite de M. le maréchal de Schomberg, devoient passer du port de Plomb à l'île de Ré. Il se remet au lit, s'endort jusqu'à quatre heures.

Le 1er novembre, lundi. — Il va à la messe, à confesse, n'a point voulu déjeuner; va au jardin, où il touche quatre cents malades. L'après-midi il va au sermon du père Suffren (2).

Le 5, vendredi. — Il monte à cheval, va au Plomb, où il fait porter son dîner avec la viande de M. le maréchal de Bassompierre, et après va au fort Louis (3), où il n'avoit pas encore été, y fait tirer cinq ou six canonnades contre une barque qui alloit de l'île de Ré dans la Rochelle.

Le 6, samedi. — Il va au conseil avec M. le Cardinal.

Le 17, mercredi. — Ce jour-là, à trois heures, les Anglois ont levé les ancres et se sont du tout retirés.

Le 23, mardi. — Il va au logis de M. le cardinal de Richelieu.

Le 9 décembre, jeudi. — Il va plusieurs jours de suite à l'assemblée à Cigoignes, et y dîne. Il va voir la digue (4) qui se faisoit pour étroissir le port.

---

(1) Aytré, village à deux lieues de la ville, où était le quartier général. — Le Roi arriva le 12, et prit son logement dans ce village; l'armée le salua de toute son artillerie.

(2) Jean Suffren, jésuite, né en 1565; il suivit Marie de Médicis en Angleterre, et mourut en 1641; ses sermons furent publiés en 1622.

(3) Construit à 2 kilom. de la place, au couchant.

(4) La digue fut commencée le 28 novembre, par Louis Métezau et Jean Tiriot; elle fut achevée au mois de mai suivant par Pompée Targon.

Le 17, *vendredi.* — Il va en sa chambre, botté ; à une heure et demie monte à cheval, va chez M. le cardinal de Richelieu.

ANNÉE 1628.

Danger du Roi en mer. — L'escade rocheloise. — Le Roi est souffrant. — Héroard mandé à Aytré. — Dernière journée écrite par Héroard. — Mort d'Héroard.

Le 1er *janvier, samedi.* — Confessé, communié, il touche les malades, va au conseil.

Le 11, *mardi.* — Il monte à cheval, va à Maran, où M. de la Musse prend les notes.

Le 12, *mercredi.* — Il va se mettre par eau dans le canal, à la pêche; le vent le porte à la mer, fort en danger. Il revient à quatre heures.

Le 19, *mercredi.* — A deux heures après minuit éveillé à l'alarme des vaisseaux qui sortoient hors la ville, et au bruit de plus de cinquante coups de canon (1). Il est inquiet jusques à sept heures, s'endort deux heures durant; éveillé à neuf heures, il n'a point déjeuné; à onze heures il va en son cabinet, dîne.

Le 24, *dimanche.* — J'arrive à Aytré mandé en diligence; j'arrive à neuf heures du soir; le Roi étoit couché. Il m'envoie commander de me trouver le matin à son lever. J'ai l'honneur de le voir à sept heures; MM. de Gorry, de Chiest, de Guillaume résolvent ensemble de lui tirer du sang, ce qui fut exécuté à neuf heures, saigné au bras droit.

Le 28, *vendredi.* — Le marquis de Spinola, allant de

---

(1) Les capitaines Bragneau et Gobert sortirent avec deux brûlots et six navires pour gagner l'Angleterre, et ils passèrent heureusement hors de la baie.

Flandre en Espagne, le vient saluer. Il se retire dans le carrosse du Roi comme il étoit venu.

Le 29 janvier, samedi. — Éveillé à six heures après minuit, doucement levé, bon visage, gai, pissé jaune, assez peigné, vêtu, prié Dieu, altéré, ne veut point de bouillon, prend son julep d'eau d'orge et du jus de citron; va à la messe, se va promener à pied à la digue, revient à dix heures; dîné, deux pommes cuites sucrées, chapon pour potage et pain bouilli, veau bouilli, la moelle d'un os, potage simple confit et jus de citron, hachis de chapon avec pain émié, gelée, le dedans d'une tarte à la pomme; une poire confite, trois cornets d'oublie, pain assez, bu du vin clairet fort trempé, dragée de fenouil la petite cuillerée. Va à sa chambre, et à midi va à pied à la Malmète; revient à quatre heures, va en son cabinet; à six heures soupe, potage et hachis de chapon, et jus de veau, potage confit avec jus de veau, veau bouilli, la moëlle d'un os, les pilons (1).

Ici finit le journal de la vie active du Roi Louis treizième, exactement décrit et contenant six volumes, dont le présent est le dernier, depuis sa naissance jusqu'à ce jour, par Messire Jehan Hérouard, seigneur de Vaugrineuse, son premier médecin, qui fut saisi de maladie à Aitré, au camp devant la Rochelle, le samedi vingt-neuvième janvier mil six cent vingt-huit, et y décéda le huitième février en suivant, au service du Roi, son maître, à la santé duquel il s'étoit entièrement dédié, âgé de soixante-dix-huit ans, moins curieux de richesses que de gloire d'une incomparable affection et fidélité.

Son corps repose dans l'église de Vaugrineuse.

(1) Nous avons reproduit cette dernière journée textuellement. Elle peut faire juger de ce qu'est le journal d'Héroard dans ses dernières années.

APPENDICES.

I.

ÉPITRE DEDICATOIRE DE L'HIPPOSTOLOGIE (1).

AU ROI.

Sire,

L'histoire ancienne et l'ordinaire expérience nous apprend que jamais on n'a vu les arts ne les sciences être en valeur, sinon lorsque les rois en ont fait cas eux-mêmes, étant à cette occasion chacun aiguillonné du desir de bien faire et suivre la vertu pour complaire à son prince, se promettant par ce même moyen rendre immortel son nom à la postérité, et à la fin quelque honorable récompense acquise à son mérite. Pour preuve de ceci, c'est l'ordinaire de mettre en jeu le siècle heureux d'Auguste, qui de son temps a enfanté, comme d'une ventrée, un fort grand nombre de savans personnages, pour raison seulement qu'il se plaisoit aux choses vertueuses, et estimoit ceux qui par leur savoir, labeur et industrie, avoient réputation entre les hommes doctes. Notre histoire françoise nous en fournit encore plus en la personne de ce grand empereur et grand roi Charlemagne, qui n'a pas plus acquis d'honneur, de gloire et de louange par le nombre infini de ses conquêtes, que par la seule et insigne victoire qu'il eut en subjuguant l'extrême barbarie qui s'étoit engendrée sous la rouille des armes durant l'espace de plusieurs ans, par l'établissement de cette incomparable Université de Paris, l'un des trophées plus remarquables et plus entiers qui nous demeure de sa mémoire. Et sous le roi François, premier du nom, l'on a vu comme ressusciter et les arts et les lettres, après avoir croupi par tant de siècles sous les ténèbres de l'ignorance et presque anéanties pour le peu d'estime qu'en avoient fait les Rois ses devanciers; ayant laissé

---

(1) *Voy.* tome I, page 371.

à tout le monde une marque certaine de ses bons mouvemens par la recherche et le ramas qu'il fit en divers lieux des hommes excellens en toute sorte de doctrine, et un exemple à tous ses successeurs pour les induire à suivre ou faire encore mieux en si belle entreprinse. Et pour cette raison, le feu roi Charles, lequel sur toutes choses prenoit un singulier plaisir à ce qui est de l'art vétérinaire, duquel le sujet principal est le corps du cheval, me commanda, quelques mois avant son décès, d'y employer une partie de mon étude, pour en dresser après quelque instruction aux maréchaux et autres qui travaillent, et sans raison et sans science, aux maladies des chevaux, au grand regret le plus souvent de ceux qui par leur ignorance perdent les leurs plus favoris. J'avois déjà conçu le gros de l'œuvre et fait dessein de l'ordre que je devois tenir pour élever cet édifice, quand il décéda; de telle sorte que je me vis frustré par son trépas de l'espérance que j'avois de rendre témoignage de mon ardent desir à satisfaire et obéir au vouloir de mon Roi. Mais le feu Roi me commanda de le poursuivre, de façon que dès lors j'en tirai les premiers traits par un recueil sommaire du nombre et de la figure des os du cheval, leur donnant noms françois pour, puis après, comme sur un premier crayon, représenter les vives couleurs, non-seulement par le discours entier de l'anatomie, mais aussi de tout l'art vétérinaire. C'est cette pièce, Sire, seule de reste du naufrage que les autres ont fait en cette ville durant ces derniers troubles, et réservée par ma bonne fortune à Votre Majesté, qui ne promet pas moins que vos prédécesseurs de faveur et de grâce à ceux qui, travaillant pour le public, s'efforceront en tout de faire choses qui vous soient agréables; et maintenant avec plus d'assurance sous l'abri de la paix tant honorable que la grâce de Dieu vous a donnée, ayant dompté, par le moyen de votre vertu seule et du tranchant de votre épée, ce monstre épouvantable de nos guerres civiles et rangé tellement à la raison la cause principale, que l'on peut dire avec vérité que, non la France seulement, mais tout le Monde entier est obligé de son repos à Votre Majesté, à laquelle j'apporte, avec tout le respect, l'honneur et révérence que je lui dois, ce peu de mon travail; petit de vrai pour être offert à si grand Roi, mais non par aventure du tout à rejeter, qui considérera l'utilité que le public peut rapporter d'un tel ouvrage, pour la perfection duquel la vie d'un seul homme à peine peut suffire. J'espère toutesfois d'en faire voir la besogne parfaite, avant tout autre qui jamais ait traité cette matière en ce royaume, ne possible ailleurs, selon l'ordre et la suite que je lui donnerai, avec l'aide de Dieu et sous le bon plaisir de Votre Majesté; et sinon tout, au moins une bonne partie, laquelle à mon avis pourra servir d'une ouverture à ceux qui après moi voudront conduire à chef une telle

entreprinse. Or, Sire, ayant l'honneur et ce bonheur que d'être à vous, je ne vous puis offrir aucune chose dont le fonds ne soit votre, si est-ce que je m'estimerai des plus heureux, voyant ces premiers fruits venus de ma culture être reçus de vous d'aussi bon œil qu'en toute humilité je les présente, et autant agréables que de bon cœur je le desire:

Car ce n'est peu de cas pouvoir plaire à son prince.

Dieu par sa sainte grâce, Sire, veuille en très-parfaite santé, très-longue et très-heureuse vie, continuer de plus en plus ses bénédictions sur Votre Majesté.

A Paris ce I jour de janvier M. D. XCIX.

Votre très-humble, très-obéissant
et très fidèle sujet et serviteur,

JEHAN HEROARD.

II.

DE L'INSTITUTION DU PRINCE (1).

ÉPITRE A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

Je rends grâces à Dieu de celle qu'il me fait que je puis voir ce premier jour de l'an borner si heureusement le cours de votre enfance, et commencer à vous mettre en dépôt entre les mains de la vertu, pour vous montrer et vous apprendre parfaitement à connoître ses voies; jour souhaité et qui remplit déjà toute la France d'espoir et d'allégresse, vous voyant, ce lui semble, renaissant à vous même, renaître encore une fois pour son salut et sa conservation. Ce desir naturel de savoir tout, qui est en vous, votre bon sens et ferme entendement reconnus de chacun, et ces germes de piété, d'équité, de prudence, de valeur et d'humanité, dont la nature a jeté la semence à pleine main dans le fond de votre âme, font croire assurément qu'il vous sera facile de satisfaire à cette espérance publique; et même quand en suite de ces bons mouvemens vous aurez à toute heure devant les yeux, pour le patron de votre vie, les actions vertueuses et faits illustres de Sa Majesté, qui se promet aussi de vous qu'à l'avenir vous serez le support de son âge, et à jamais, comme vous êtes maintenant, la joie de son cœur et sa consolation, l'une des fins plus desirées de ses travaux; et l'autre, de vous rendre si accompli qu'elle puisse recevoir ce contentement de se voir en ses jours bénite en sa postérité; et vous estimé, au jugement de tout le monde, un fils digne d'un si bon père, digne et capable successeur des triomphes et des vertus d'un si grand Roi. Sa Majesté vous a donné des personnages élus par elle-même pour vous servir en cette action; et si elle n'a point désagréable, ne vous aussi, le seul zèle de ceux qui tâcheront d'y prêter la main et de contribuer ce qu'ils auront de plus exquis des acquêts de leur industrie, j'oserai espérer que le

(1) *Voy.* tome I, page 376. Ce livre a été traduit en latin sous ce titre : *De institutione principis. Liber singularis. Ex Gallico Joannis Heroardi, Ludovici XIII, filii Henrici Magni et Galliarum regis consiliarii et archiatri, in latinum vertit Joannes Degorris, consiliarius et medicus regius. — Ex typographia Rob. Stephani. M. DC. XVII.*

mien ne sera pas désavoué, s'il est jugé par ses qualités, ainsi que la nature et le devoir les ont gravées bien avant en mon âme, depuis l'heure et le point de votre naissance jusques à ce jour d'hui, que j'ai eu ce bonheur de rendre à votre personne le très-humble service où je suis obligé par cette charge, dont il a plu au Roi d'honorer ma fidélité. Et si ce petit ouvrage, que je vous offre, peut trouver grâce devant vos yeux, Monseigneur, *je vous supplie très-humblement de me faire l'honneur qu'il soit reçu de vous seulement pour un témoignage tissu par cette même affection qui m'a fait du tout employer le temps à ce que j'en ai dû à la conduite de votre santé, et puis le peu de reste à ce recueil de ce que j'ai pensé qui pourroit être à l'aventure aucunement utile pour avancer ces vertus héroïques qui font, en si bas âge, déjà reluire d'un si beau feu votre esprit excellent, estimant que de vous servir en cette façon c'étoit servir Sa Majesté, à laquelle, comme nés ses sujets, nous devons tous notre première obéissance.*

Or, Monseigneur, *je prie Dieu qu'il lui plaise de tellement bénir en vous ce jour de bon augure, que vous puissiez, croissant en âge, croître pareillement en toutes sortes de perfections, et vous donnant jusques au comble des largesses du ciel, de vous favoriser du cours d'une très longue et très heureuse vie, pour le bonheur de votre siècle, le bien de ce royaume, et l'assurance de l'empire chrétien.*

A Paris, ce premier jour de janvier mil six cens neuf.

Votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

Heroard.

Première matinée.

Au temps que le Roi séjournoit à Saint-Germain-en-Laye, y prenant quelques jours de ceux-là qu'il employe continuellement aux plus grandes affaires de son État, pour les donner à sa santé, usant à cet effet, par l'avis de ses médecins, des eaux portées des fontaines de Pougues, il m'advint un matin de sortir plus tôt que je n'avois accoutumé, hors du vieil château, où je logeois à l'heure, pour m'en aller au parc prendre le frais de l'air, en attendant que Monseigneur le Dauphin fût éveillé. Or, comme je fus arrivé à la chapelle de cette belle et grande allée où est le jeu de pale-mail, j'avise le Roi qui avoit achevé de boire et commencé de se promener ; moi, ne voulant être apperçu, desireux d'achever tout seul mon entreprise, je

me glisse à travers le bois, sur la main droite, dans un sentier qui côtoyoit d'assez loin cette allée, où je pensois ne pouvoir être vu que des arbres et des oiseaux. Mais ainsi comme la solitude et le silence de ce chemin étroit, couvert de toutes parts, commençoit à ouvrir la porte de mon imagination et à l'attirer sur la variété des sujets de discours qui tombe d'ordinaire en celle des courtisans, j'entends sur ma main gauche je ne sais quelle voix qui sembloit s'adresser à moi, où, retournant ma face, je vois un chevalier des deux ordres du Roi, et m'étant approché plus près de lui, je reconnus que c'étoit M. de Souvré, lequel, m'appelant par mon nom : Où allez vous, dit-il, ainsi vous égarer, en fuyant la rencontre de tant de gens d'honneur qui eussent ce matin fort desiré la vôtre, pour entendre par votre bouche des nouvelles de Monseigneur le Dauphin? C'est ce desir qui m'a fait éloigner du Roi, qui se promène au pale-mail, pour vous trouver en tête, vous ayant apperçu de loin prendre parti vers cet endroit; je vous prie de m'en vouloir apprendre. Si en cela je romps ou retarde votre dessein, la qualité de mon desir me servira d'excuse.

L'Auteur. Monsieur, je ne m'étois pas ce jour d'hui promis tant de bonheur, comme j'en reçois à cette heure en votre compagnie, par ma bonne fortune, que je fuyois sans y penser, ainsi que vous pouvez connoître; et ne suis pas si mal appris de penser seulement que vous ayez besoin d'excuse en une chose qui dépend nuëment de mon devoir, puisque le Roi a fait choix de votre personne pour la conduite de son Dauphin, lorsque sortant du joug des lois de la nature, l'âge l'aura rendu capable de recevoir celui des bonnes mœurs et de la doctrine. Il a dormi de bon repos toute la nuit, au rapport de ses femmes de chambre, qui l'ont veillé. Je l'ai vu et laissé dormant fort doucement, il n'y a qu'une demi-heure.

Souvré. Mais dites-moi, je vous prie, si vous en avez le loisir, que jugez-vous de sa santé, et quelle est sa température? Pource que j'ai autrefois entendu des médecins, qui discouroient ensemble de la diversité des complexions des hommes, tenir pour maxime en leur art, que celles de l'esprit suivent celles du corps, et qu'il est impossible ou malaisé de les changer que par une longue, assiduelle et contraire habitude.

L'Auteur. Il est vrai, on le tient ainsi en la médecine; j'aurai, à mon avis, assez de temps pour y avoir là dessus peu de choses à dire. Il est né de complexion sanguine, mêlée de colère, le sang surmontant celle-ci, et d'un mélinge si proportionné qu'il nous fait espérer en lui, avec la santé, la longueur de la vie. Quant à l'extérieur, son corps est si parfaitement formé que si vous le considérez en toutes ses parties, du sommet de la tête jusques aux pieds, il ne s'en peut marquer aucune qui se démente; et, quant à moi, il

faut que je confesse de n'avoir jamais vu un corps si accompli, y ayant reconnu et la vigueur de l'esprit et la force du corps, aller du pair ensemble.

SOUVRÉ. Je m'éjouis infiniment de l'assurance que je reçois de la santé et force naturelle d'une personne si nécessaire à cet État, dès l'heure et le moment de sa naissance, jugeant par tant de circonstances que Dieu le nous a donné tel pour s'en vouloir servir longtemps à l'avenir à notre bien, à la commune utilité et au repos de l'empire chrétien. Mais vous l'avez jugé colère, cela ne me contente point.

L'AUTEUR. Lorsque j'ai dit qu'il est de nature colère, j'en ai parlé en médecin, non en philosophe moral ou théologien. Les médecins considèrent quatre parties en la masse du sang : l'aqueuse, la mélancolique, la colérique, et celle-là qu'ils nomment proprement sang. De telle sorte qu'ayant jugé Monseigneur le Dauphin être sanguin, colère de sa température, j'ai voulu dire que le sang proprement dit surmonte en quantité les autres, et la colère après ; et entendre par la colère, la partie de toutes la plus chaude, sèche et légère, laquelle donne de sa nature la promptitude, et aiguise le sang, tout ainsi que le sang sert de frein et de bride pour retenir, par une douce et modérée qualité, les bouillons effrénés de cette briève et ardente furie. Et par ainsi vous pouvez voir comme de cette couple de qualités d'humeurs si différentes, il en sort une complexion telle que l'on peut souhaiter pour l'entière santé d'un corps et la bonté d'un entendement; le sang se trouvant en la masse le maître seul de ses autres parties, ne faisant que des simples et des niais; l'humeur aqueuse seule, que des stupides et des lourdauds; la mélancolique, que des tristes et des sauvages, fuyant toute humaine société; et la colère que des fols, des furieux et des insensés. C'est pourquoi vous devez prendre à bien lorsque j'ai dit la colère avoir part en sa température.

SOUVRÉ. Me voilà plus satisfait que je n'étois, en ce que vous me faites voir tout le contraire de ce que je tenois pour imperfection, n'ayant représenté le naturel d'un Prince qui doit être doux et capable de recevoir avec facilité les impressions telles qu'on lui voudra donner en son bas âge, pour être à l'avenir, étant homme parfait, et lors le sang se ressentant un peu de la mélancolie, un Prince bon et doux, sage, prudent et courageux ensemble, ayant fortifié sa bonté naturelle par bons et saints enseignemens. C'est en quoi je joindrai à l'honneur que je tiens du Roi, de m'en donner la direction durant sa première jeunesse, la grâce spéciale que je reçois de Dieu, d'avoir à cultiver une si bonne terre, j'espère qu'il m'y assistera de telle sorte que tout le monde connoîtra par mes déportemens que Sa Majesté ne s'est point abusée d'avoir sû faire élection de ma fidélité, et recon-

noître que j'ai pu la servir en une charge de si grande importance. Vous direz que je suis trop curieux de demander à quel âge il sera sevré, et toutes fois je vous prie de me le dire, et ce que vous en pensez, pour autant que je crois que votre opinion pourra être reçue parmi celle des autres.

L'Auteur. J'estime que vingt mois ou deux ans au plus suffiront pour le lait; son corps étant d'une telle venue que ce temps-là passé, il ne feroit que se fondre et s'amaigrir, ayant besoin alors d'une plus forte et plus solide nourriture.

Souvré. Quand il sera sevré, pensez-vous qu'il demeure longtemps entre les mains des femmes?

L'Auteur. Je n'en sais rien; c'est chose qui dépend du bon plaisir du Roi.

Souvré. Mais quel en seroit votre avis?

L'Auteur. L'âge à deux ans est par trop tendre pour lui ôter les femmes, qui se connoissent mieux et sont beaucoup plus propres que les hommes à traiter les enfans; voilà pourquoi il seroit nécessaire, ce me semble, de l'en faire servir encore; et ayant dit ci-dessus que le corps et l'esprit sont en lui d'une force égale, qu'il fût aussi donné à ce dernier un aliment de sa portée, mettant auprès de sa personne une Dame honorable et de qualité, instruite à la vertu, nourrie aux bienséances de la Cour, et entendue aux autres qui s'observent entre les Grands, et suffisante pour lui donner les premières façons jusques à l'âge de six ans, car lors, ou je m'abuse extrêmement, vous lui ferez goûter aisément les vôtres, se trouvant plus propre et la cire assez molle pour les recevoir telles que bon vous semblera.

Souvré. Jugez-vous qu'à cet âge-là il soit d'entendement capable et de corps assez fort pour supporter la peine et se donner la patience qu'il faut avoir à recevoir l'instruction? Pour ce que j'ai toujours ouï dire qu'il n'y falloit contraindre les enfans paravant l'âge de sept ans.

L'Auteur. Il n'est pas nécessaire de se tenir précisément à ce terme-là; la capacité qui se trouve aux enfans en doit faire la règle. Monseigneur le Dauphin à l'âge de six ans sera plus avancé que plusieurs autres ne seront pas à sept, ne possible à huit. C'est une opinion des folles mères, qui perdent leurs enfans en craignant de les perdre, sous excuse de leur foiblesse; j'estime que dès lors qu'un enfant sait parler, connoître et discerner tout ce que l'on lui montre, il est capable d'instruction, et pourtant il lui faut alors en premier lieu industrieusement apprendre à craindre et obéir; car par l'obéissance on lui fera goûter avec plaisir la douceur des enseignemens dont on voudra l'accompagner pour le conduire à la vertu, et plus facilement on le détournera des choses contraires. Ce sera du devoir de cette Dame qui aura charge de sa première enfance.

SOUVRÉ. Que lui peut-elle apprendre en ce commencement?

L'AUTEUR. La pâte de cet âge est si maniable qu'elle prendra toutes et telles formes qu'il lui plaira; mais pour ce que naturellement nos inclinations nous font pencher au vice plutôt qu'à la vertu, elle le doit sur toutes choses duire à fort aimer ce que l'on nomme Bien, et avoir en horreur pareillement ce qu'on appelle Mal; et lui donner la teinture si bonne de ce premier que les impurités de l'autre ne la puissent déteindre.

SOUVRÉ. Par quelle voie?

L'AUTEUR. Il faut, ce dit-on, bégayer avec les petits enfans, c'est-à-dire s'accommoder à la délicatesse de leur âge, et les instituer plutôt par la voie de la douceur et de la patience que par celle de la rigueur et précipitation, car ici :

Patience
Passe science ;

récompensant à propos le bien fait par quelque libéralité conforme à son mérite, et châtiant le mal en telle sorte qu'elle leur donne une petite honnête honte de l'avoir fait; plutôt que trop de crainte du châtiment. Après, comme en jouant, il faut élever ces esprits plus haut, leur faisant admirer les choses qui surpassent nos sens, parlant souvent à eux de Dieu, et, leur montrant le ciel, leur faire entendre que c'est lui qui l'a fait, et créé toutes les choses qui se présentent à leurs yeux, et tout par le menu. Que Dieu est tout bon, tout sage, le père, le maître et le roi de tout ce qui se voit au ciel et sur la terre; qu'il nous a mis trétous au monde pour l'honorer et le servir selon sa volonté et non à notre fantasie; nous y laisse tant qu'il lui plaît, nous en retire quand bon lui semble; qu'il aime et donne tout aux bons enfans et bien obéissans, et à la fin les met en paradis, où il les loge avec les anges; châtie les mauvais et désobéissans, et s'ils ne veulent s'amender, après la mort les envoie en enfer avec les diables, qui les tourmentent éternellement. Que le ciel, où ils voyent le soleil, la lune et les étoiles, est la maison et le palais où Dieu habite; et que Dieu est si grand et notre esprit si petit qu'il ne sauroit comprendre sa grandeur; qu'il est immortel et que le monde doit finir. L'admiration de telles ou semblables choses engendrera en leur entendement une certaine crainte, laquelle peu à peu fera prendre racine à ces premières graines de piété que vous aurez semé en cette nouvelle terre; si bien qu'en peu de temps elle se verra forte pour se parer contre l'injure et l'inclémence des saisons, c'est-à-dire contre les vices et la corruption naturelle des hommes. Il importe beaucoup à ce que les vaisseaux encore neufs soient abreuvés tout du commencement d'agréables liqueurs et de suave odeur, d'autant que les premières im-

pressions y demeurent aussi longtemps comme ils ont de durée ; mais plus encore faut-il avoir ce soin quand c'est pour élever les jeunes princes, donnés du ciel pour servir de lumière et commander dessus toute la terre.

SOUVRÉ. A ce que je puis voir, vous voulez de bonne heure en faire des théologiens?

L'AUTEUR. Oui ; il est bien raisonnable qu'ils connoissent et reconnoissent tout le premier celui qui leur donne la vie et la possession de tout cet univers fait et formé pour eux. Et pour ce faire il me semble à propos de leur dresser certaine forme de prières, pour les dire soir et matin, afin d'apprendre, par cette accoutumance, à se ressouvenir de l'hommage qui lui est dû par eux, comme à leur Seigneur dominant, et de les instruire en la créance qu'il faut avoir de lui et de celle qu'ils ont à retenir de ses commandemens ; à celle fin qu'étant ainsi appris ils ne se puissent égarer de cette droite voie, laquelle conduit les hommes à la vie éternelle.

SOUVRÉ. Ne faut-il pas en même temps leur apprendre à lire et à écrire?

L'AUTEUR. Il est vrai, et que ce soit par ceux-là même qui en ont le gouvernement, ou telle autre personne qui sache bien prononcer et bien écrire. Il faut en somme dresser toutes leurs actions à ce qu'elles approchent de la perfection, autant que l'imperfection de leur nature permettra d'y atteindre.

SOUVRÉ. Sachant lire et écrire, qu'en ferez-vous?

L'AUTEUR. Aussitôt qu'ils sauront tant soit peu lire, je suis d'avis qu'on les exerce dans les Proverbes choisis de Salomon ; car s'instruisant à cette lecture, ils retiendront en la mémoire en même temps la substance de tant de beaux enseignemens qui seront mieux reçus et retenus par eux, quand ils sauront que c'est un grand et sage roi qui en est l'auteur. On peut faire de même, les mettant sur les autres livres historiaux contenus en la Bible, où ils liront avec plaisir et profit tout ensemble, s'égayant par l'histoire et s'instruisant en beaucoup de choses qui doivent être sues par des enfans chrétiens, tels que nous les voulons faire.

SOUVRÉ. Ne trouvez-vous pas bon qu'ils lisent d'autres livres? Car il me semble que la nature des enfans, comme elle est active et légère, est d'aimer la variété.

L'AUTEUR. Excusez-moi, je ne suis point si rude, moi qui conseille la douceur envers ce petit peuple. Bien je desire qu'ils n'en voient pas un d'où ils ne puissent tirer quelque profit, ou lire aucune chose qui ne soit véritable ; comme sont en notre temps les Quatrains du sieur de Pibrac, puis certains auteurs qui ont écrit des petits contes sous des noms feints ; mais qui portent leur sens moral, ayant eu in-

tention, par cette façon d'écrire, d'enseigner plaisamment ce qu'ils ont su des bonnes mœurs. Tel a été, entre les autres, ce fort ancien Esope, duquel les fables si joliment écrites sont parvenues jusques à nous. Pour récréer ces esprits tendrelets, qu'on les leur donne à lire et puis à réciter par cœur, avec le sens couvert dessous le voile de la fable. Et tout ainsi comme l'on a de divers et honnêtes moyens pour réjouir et contenter ces jeunes âmes, il ne faut pas faire si peu de cas du corps, qui en est l'instrument, qu'il n'ait à part ses exercices et ses ébattemens, pour en user en temps et lieu; de peur que, par oisiveté, sa force et santé naturelle n'en diminue, s'abâtardisse et se rende inutile ou mal propre à la fin aux fonctions et de l'un et de l'autre. Et pour ce que les différences de passe-temps se doivent prendre de celles de la nature des enfans, de leurs conditions, des saisons et des lieux où ils font leur demeure, nous en laisserons faire à ceux qui en auront la charge, jugeant que s'ils les aiment comme je fais, il ne se passera aucune chose devant leurs yeux ni en l'entendement qui puisse être à propos pour élever cet édifice, qu'ils en perdent le temps ne l'occasion de satisfaire à leur devoir, et à celui qui nous est ordonné par la commune charité, qui s'étend principalement envers les plus infirmes. Voilà pourquoi je laisserai faire le demeurant aux femmes, me suffisant pour cette fois d'avoir tâché de satisfaire à votre desir, par la remarque en général de certains points communs, et nécessaires à faire apprendre soigneusement à toute sorte et condition d'enfans en leur enfance. Il y a quelque temps aussi que l'horloge a frappé sept heures; je vous supplie de trouver bon que je me rende à mon devoir, au lever de notre jeune Prince, avec l'honneur non espéré d'avoir si doucement passé une partie de cette matinée en votre compagnie. Et pour cette heure, laissons aux femmes à faire les enfans; quand cette Dame, gouvernante de Monseigneur le Dauphin, l'aura fait un enfant poli en la façon, ou encore meilleur que celle-là que j'ai naguère dite, ce sera à vous, Monsieur, d'un enfant fait en former un homme, et de cet homme Prince en façonner un Roi.

Souvré. C'est là où j'en voulois venir; mon intention n'a pas été d'en savoir davantage, bien de tirer votre discours à ce dernier sujet. Mais d'autant que l'heure vous presse, je ne veux point vous retenir plus longuement et divertir d'un service si nécessaire, pour satisfaire à ma curiosité. Je me départirai de vous pour ce matin, remportant le contentement d'avoir appris que Monseigneur le Dauphin est né fort sain, et de corps et d'entendement, et qu'il est pour être à l'avenir un Prince merveilleux par la bonté de sa nature et de la bonne nourriture. Adieu donc jusques à demain, car je ne vous en quitte pas.

L'Auteur. Puisque c'est par votre congé, je ne puis faire faute de

m'en aller, vous suppliant de disposer de moi et de toutes mes heures ainsi qu'il vous plaira, après m'avoir permis de réserver celles que je dois au service de notre petit Prince.

Deuxième matinée.

Le matin ensuivant, sur les cinq à six heures, voici venir un honnête homme à moi, me dire de la part de M. de Souvré qu'il m'attendoit au même endroit où je l'avois vu le jour auparavant. Je pars pour y aller et, m'ayant apperçu de loin, il commença de me dire tout haut : Je vous attends ici en bonne dévotion, desireux de savoir quelque bonne nouvelle de la santé de notre petit maître, et de vous faire après quatre mots de prière. Disposez-vous à satisfaire maintenant et à l'un et à l'autre.

L'Auteur. Monsieur, excusez-moi si j'ai si longuement tardé ; je ne m'étois pas préparé à ce voyage. Puis ayant cru, venant ici, que j'aurois à vous rendre compte de ce qui s'est passé en ces lieux d'où je viens, j'ai voulu faire un tour en la chambre de Monseigneur le Dauphin, et m'informer comme il s'étoit porté durant la nuit, où j'ai appris comme il avoit bien reposé ; puis je l'ai vu dans son berceau, dormant d'un aussi doux repos que celui dont un jour il fera, par les labeurs du Roi son père, jouir la France sous la douceur de son empire. Quant à cette prière dont vous m'avez parlé, je la reçois pour un commandement ; me voilà prêt d'y satisfaire en ce que je pourrai, et de vous servir par tout et à toutes les fois qu'il vous plaira de m'en mettre à l'épreuve.

Souvré. Je vous remercie pour les bonnes nouvelles et pour la bonne volonté dont vous me voulez obliger. Souvenez-vous que le jour précédent vous m'avez mis entre les mains un Prince né et enfant fait, pour en former un homme et façonner un Roi ; et que m'étant enquis de vous de certains points propres et nécessaires pour instruire le premier âge, j'ai desiré d'en savoir quelque chose de plus ; et dès hier même, sans le respect du service que vous devez à Monseigneur le Dauphin, je vous en eusse fait la prière. Or maintenant, puisqu'il vous reste un peu plus de loisir, je vous prie qu'il soit tout employé à cet ouvrage, et là-dessus obligez-moi de votre bon avis.

L'Auteur. Ce n'est pas jeu de petits enfans, ne mon gibier. Pardonnez-moi, Monsieur ; vous me prenez possible pour un autre. Il me seroit fort malséant, à moi qui n'ai l'expérience ne le savoir en telles choses, de faire le docteur envers un personnage en qui le Roi a re-

connu toutes les qualités et circonstances propres pour le savoir dextrement manier.

SOUVRÉ. Non certes, je le sens bien, ce n'est ici jeu de petits enfans. Plus j'en discours en mon entendement, plus je ressens la pesanteur et reconnois la grandeur de la charge.

L'AUTEUR. Ce n'est pas sans raison, car vous voilà maintenant responsable, non-seulement au Roi, mais à toute la France, en ce que les François tiennent toutes les espérances du repos et de l'aise de leur postérité, jointes inséparablement à la personne de ce Prince commis à votre prudhommie, pour en dresser un bon et sage Roi, et digne successeur aux vertus de son père. Il y faut un soin merveilleux : si un homme de condition privée n'oublie aucune chose pour faire bien nourrir et instruire son fils, né pour lui succéder tant seulement à quelque arpent de pré ou malotru demi-quartier d'une méchante vigne, de combien plus le gouverneur d'un Prince le doit-il surpasser en vigilance et industrie; et gouverneur d'un Prince à qui les lois et la nature donnent la succession du royaume de France? Royaume riche et opulent en toutes choses que l'on peut souhaiter pour l'usage des hommes; orné de tant de grandes et puissantes cités; plein de noblesse si valeureuse que le soleil n'en voit point de pareille et de peuple infini, et peuple si redouté qu'il a porté et planté son nom sur les bouts de la terre; et gouverneur d'un Prince auquel par aventure le ciel réserve la Monarchie, si l'on peut faire jugement véritable de l'avenir par la disposition et l'état présent des affaires du monde. Ne doutez point que les yeux d'un chacun, de quelque condition, âge ou sexe que ce puisse être, ne soient fichés entièrement sur vous comme des sentinelles, pour prendre garde en cette occasion jusques aux moindres de vos actions; voire les yeux des enfans innocens pendant à la mamelle, d'où ils semblent parler à vous ainsi : *Nous suçons cette douce liqueur pour donner nourriture et accroissance à notre petitesse, sous l'espoir que nous verrons reluire en sa saison ce bonheur-là qui se prépare maintenant par les mains de votre prudence. Que s'il en doit advenir autrement, que ce doux aliment, tout à l'heure présente, se convertisse en puante amertume et poison salutaire, pour nous porter, à l'instant de nos premiers jours, du berceau dans la bière, à celle fin de ne voir point le cours de notre vie accompagné sans fin d'une longue traînée de misères.* Bref ils vous rendent redevable du bien, et coupable du mal qui leur peut arriver de cette nourriture, croyant que de vous seul dépend et l'un et l'autre.

SOUVRÉ. Tout ce que vous venez de dire, je le tiens véritable et reconnois combien il importe à cet État d'avoir un Roi qui soit capable de le bien gouverner et réparer les brèches que les guerres civiles y

ont ouvertes de toutes parts; si d'aventure la longue vie que nous espérons et desirons tous au Roi son père, ne lui donne le loisir de les refaire, et lui laisser après, par son décès, le corps de ce royaume remis en son entier. C'est cette importance qui me rendra plus vigilant et soigneux en la charge. Mais revenons au point, et me dites, je vous prie, quel seroit votre avis sur l'institution de notre jeune Prince, sans plus vous excuser disant que ce n'est point votre gibier et que vous êtes peu versé aux affaires du monde; car le corps d'un État ayant fort grande convenance avec celui de l'homme, j'estime que ceux de votre profession se peuvent rendre des plus capables pour y servir, quand il advient qu'ils se rencontrent de bonnes mœurs, issus d'honnête lieu, institués aux bonnes lettres, ayant de leur nature le timbre bon, et passé leur première jeunesse à la suite des Grands et de la Cour. J'en ai connu autrefois un près du feu Roi, comme un autre Nicomachus, ami fort familier et médecin de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. Il est possible de vos amis, mais il faut avouer que c'est un patronnage doué de très-grandes parties pour mériter à servir près d'un Roi. Or vous, ayant vécu par l'espace de tant d'années auprès des Grands et servi chez les Rois, et conversé avec aucuns de ceux qui, en ces temps, ont eu du maniement aux plus grandes affaires, il sera vraisemblable que vous aurez pu faire profit de plusieurs choses remarquables qui nous pourront beaucoup servir à cet ouvrage.

L'Auteur. Vous obligez infiniment ceux de cette profession pour l'honneur qu'ils reçoivent par votre jugement, qui leur sera un préjugé contre certains empiriques d'État, qui les méprisent de telle sorte, qu'à leur opinion ils ne sont bons qu'à l'exercice seul de leur vocation. Car il est bien certain que tout ainsi comme le corps humain est composé de contraires humeurs et de parties, les unes simples et les autres mêlées, les unes principales, les autres subalternes, et que de la légitime composition d'icelles s'engendre la santé du corps, et que celle-ci venant à se démentir de cette intégrité s'ensuit soudain la maladie, accompagnée de divers accidens, selon la qualité ou grandeur de la cause : on voit pareillement que le corps d'un État, quelque forme qu'il ait prinse, est composé de même sorte et se conserve en son entier par une exacte observation des bonnes et diverses lois, et déchoit aussitôt que par ambition, par avarice ou prodigalité, ou par quelque autre pareille cause, l'on reconnoît leur force défaillir et flétrir leur vigueur, et s'en aller en décadence selon l'effort foible ou puissant d'icelle. Par cette nuë conférence chacun pourra juger si ceux de cette profession, étant tels que vous avez dit, peuvent être tenus si peu capables d'être appelés aux charges de ce corps politique, quand ils seront instruits tant seulement des formes ordinaires et du biais qu'on prend pour traiter les affaires; puisqu'ils savent déjà avec quel

artifice il faut garder et maintenir le corps en parfaite santé, de quelle prévoyance il faut user pour détourner de loin le mal qui le menace, et, quand il est venu, les moyens de parer à la furie et violence des accidens qui lui font compagnie, et de les mignarder, gagnant le temps pour empoigner l'occasion après de se prendre à la cause ; et à la fin, avec quelle prudence, discrétion, douceur et patience, il faut refaire et relever cette pauvre carcasse abattue et fondue par les efforts des tempêtes passées.

SOUVRÉ. Je suis fort aise d'avoir entendu de vous ce que j'ai cru, il y a fort longtemps, et reconnu l'honneur que peuvent mériter des hommes à qui Dieu a donné la science du ciel pour l'employer à la conservation de son chef-d'œuvre, qu'il leur a mis entre les mains, et qui sont réputés être des plus savans entre les hommes doctes. Mais revenons à nos premiers propos, employant le peu de temps que nous avons de reste à ce sujet où je desire vous engager. Et pour vous ôter toute sorte d'excuse et arrêter les termes de ce discours, je me veux obliger à vous demander ce que j'en veux savoir ; vous ne pourrez honnêtement refuser de répondre et à m'en dire votre avis. Dites-moi donc, je vous prie, de combien et de quelles personnes vous pensez qu'il sera besoin pour instruire ce Prince.

L'AUTEUR. Vous me serrez maintenant de si près que je ne puis plus échapper, et de courir fortune de mon honneur, j'en estimerai moindre la perte puisque c'est pour vous obéir. Il me semble que pour cette instruction il y en faut deux : un gouverneur et un précepteur, qui ayent pour ce regard une mutuelle et réciproque intelligence, et que, concurrens en dessein, ils le soient aussi en moyens pour parvenir au but de leurs intententions.

SOUVRÉ. Quel doit être ce gouverneur, et quel le précepteur?

L'AUTEUR. Je n'ai que faire de vous décrire le premier, étant si naïvement réprésenté dans votre personne, de laquelle Sa Majesté faisant élection pour gouverner cette province, a fait choix d'un personnage extrait d'une ancienne noblesse, honoré de qualités acquises par la vertu et services recommandables faits à cette couronne ; d'un homme de bien, sage, prudent, de douce humeur et agréable compagnie ; d'un âge vénérable ; considéré en ses actions, amateur du bien et ennemi du vice ; doué de sa nature d'une douce sévérité, et qui saura très-bien prendre à propos le temps pour reprendre ce jeune Prince sans le blâmer, et le louer sans apparence de flatterie ; se faire aimer et respecter de lui par le respect de ses bonnes mœurs et de sa bonne vie. Quant à l'autre, il me seroit plus malaisé de le trouver que de le peindre. Je desire pour cette charge un homme mûr d'âge et de sens, de bonne vie et louable réputation ; un homme sans reproche et droit en ses actions, d'honnête extraction, instruit aux bonnes lettres, l'es-

prit poli, de courage élevé, sans vanité, non pédant, et qui ait autre dessein que de voler pour bénéfice dessus les mâres de la Cour, ayant rendu infâme son savoir et sa plume pour en avoir servi aux ministres de l'impudicité; qui soit d'une agréable conversation, de bon et ferme entendement; industrieux, après avoir bien su connoître le naturel, l'inclination et la portée de l'esprit de ce Prince, à lui faire goûter la douceur des semences de la piété, des bonnes mœurs et de la doctrine; ayant fait naître dextrement en son âme le desir d'apprendre et de bien retenir ce qu'il jugera propre; et en somme de telle vie qu'elle prêche à l'égal de ses enseignemens.

Souvré. Quelles sont les fonctions et de l'un et de l'autre?

L'Auteur. Pour celle qui vous touche, je serois trop outrecuidé de présumer la vous pouvoir apprendre; et si par aventure vous en reconnoissez aucune pièce parmi les propos que nous aurons ensemble, je vous supplie de le donner à la suite de nos discours plutôt qu'à mon intention; car vous savez trop mieux que moi que la fonction du gouverneur d'un prince est en la conduite de la personne; et comme un bon pilote à conduire la barque, ayant son œil toujours veillant, non-seulement sur lui, mais encore autant ou plus soigneusement sur ceux à qui Sa Majesté aura fait l'honneur d'en approcher, ou à servir auprès de sa personne, à ce que chacun se maintenant sous cette crainte en son devoir, il ne voie, il n'entende et ne fasse chose quelconque qui puisse tant soit peu laisser de la noirceur du vice sur cette carte blanche. Les enfans, à ces premiers âges ici, pour n'avoir pas assez de jugement pour discerner exactement le bien et le mal, pensent que tout cela qu'ils voient qui se fait, oyent qui se dit, est bien fait et bien dit; et apprennent, par coutume et imitation, autant ou plus que par enseignemens. De faire cas du précepteur, qui de soi-même étant recommandable, est comme l'un des outils principaux de cette nourriture; d'autant que ce respect d'honneur fera que le jeune Prince en concevra meilleure opinion et recevra de lui plus volontiers l'instruction des mœurs et de la doctrine, en laquelle consiste sa fonction. En outre vous savez que le gouverneur est en cette charge comme le maître de la maison, qui se réserve, pour sa part du ménage, le jardin et les arbres, ayant le soin et le couteau en main pour y enter du meilleur plant qu'il puisse recouvrer, et la sarpette au poing afin d'en ébrancher les sions superflus, lesquels les empêchant de croître et de se fortifier, détourneroient ou feroient avorter l'espérance conçue d'en recueillir un jour de très-bons fruits. Il élève des palissades pour les mettre à couvert des mauvais vents, jusques à ce qu'ils soient parvenus à leur juste grandeur, ayant alors la force d'y résister eux-mêmes. Ainsi c'est à lui qu'appartient la polissure des actions du Prince, et à prendre soigneuse garde qu'en aucune façon elles ne se

démentent de la vertu, jusques aux moindres contenances que doit avoir, et bienséances que doit savoir un Prince, pour s'en servir selon les qualités, grades, conditions, mérites, nations et autres circonstances des temps, des lieux et des personnes. Et pour ce, il doit, avec un soin extrême, tellement remparer par vertueux exemples et saints enseignemens, et si bien, que l'orage et la violence des mauvais vents des voluptés ne le puissent abattre, et que les vents coulis de la flatterie n'aient point le pouvoir de le gâter et corrompre en sa sève. Le précepteur en cette œconomie fera comme le laboureur qui, ayant défriché et reconnu la nature de cette terre, lui donnera toutes ses façons et chacune en sa saison, pour la couvrir après de semence de sa portée; et l'un et l'autre trouvera en la personne de ce Prince, selon mon jugement, une terre fertile et fort aisée à manier, et par ainsi de plus grand soin; pource que plus la terre est bonne, plus est elle sujette à produire des ronces et des mauvaises herbes quand elle est négligée. Je lui fais offre d'un journal d'où il pourra tirer, fil après autre, des conjectures évidentes des complexions et des inclinations de notre jeune Prince; et, si l'affection se pouvoit transporter, je lui en fournirois à suffisance et autant que nul autre; voire de cette tendre et cordiale passion que naturellement les pères ont pour leurs propres enfans.

Souvré. Il est vraisemblable que votre affection n'est point commune, vu l'honneur que vous avez eu de le servir assiduellement depuis l'heure de sa naissance, et employé tout votre temps à reconnoître la nature de ce beau corps et les dispositions d'une âme si gentille; ce seroient deux grands avantages s'ils se pouvoient trouver en celui qui doit être appelé pour faire cette charge. Mais je vous prie de commencer et me dites ce qui se doit apprendre à Monseigneur le Dauphin, et quel ordre il y faut tenir, sans plus nous écarter hors de cette carrière, si ce n'est que le peu de temps qui nous reste vous dût empêcher d'assister à son lever et nous faire remettre la partie à demain, comme il me semble être plus à propos de le faire ainsi. Pour cet effet je vous attendrai en mon logis un peu plus matin; nous aurons ce faisant plus de loisir d'en discourir et de jouir plus longuement du plaisir de la matinée. Adieu, bonjour; vous allez voir si Monseigneur le Dauphin est éveillé, et moi trouver le Roi, qui est encore au promenoir.

L'Auteur. L'heure de son réveil approche voirement; je m'en irai donc à son lever par votre congé, et demain je serai chez vous de meilleure heure.

Troisième matinée.

Le jour ne faisoit que de poindre lorsque, m'éveillant en sursaut, il me souvint de l'assignation que M. de Souvré m'avoit donnée; si bien qu'étant prêt je pars pour y comparoître et, arrivé en son logis, je le rencontre sur le point de sortir, n'attendant que ma venue.

SOUVRÉ. Vous êtes homme de promesse, à ce que je puis voir. Allons dans la forêt; nous y serons plus à couvert des fâcheuses rencontres des fainéans de cette Cour. Que vous en semble?

L'AUTEUR. Je n'avois garde de faillir à me trouver ici, puisque vous me l'aviez commandé, et crois que vous avez très-bien jugé du lieu pour employer sans destourbier le meilleur de la matinée.

SOUVRÉ. Entrons dans cette route qui côtoie le grand chemin. Voici place marchande; étalez votre marchandise. J'écouterai fort volontiers, avec cette réserve de pouvoir rompre aucune fois votre discours, pour vous interroger selon les occurrences.

L'AUTEUR. Bien donc, je le ferai puisqu'il vous plaît ainsi, et de la plus loyale, je prie Dieu du plus profond de mon âme de m'en donner la grâce, puisque c'est à dessein d'en parer la personne de notre jeune Prince, né pour régner un jour sur nos enfans. En voici la première pièce : Dieu le créateur, après avoir démêlé la lumière d'avec les ténèbres et mis en ordre tout ce bel univers, pétrissant de la boue, fit son chef-d'œuvre, formant le premier homme sur le patron de son image; puis animant de l'esprit de sa bouche cette matière brute, lui donna la domination sur tout ce qu'il avoit créé sous l'enceinte des cieux. Cet homme ingrat, déchu de sa perfection par désobéissance, se fit esclave de la mort, engageant en sa chute la race entière de tous les hommes à pareille sujétion; mais usant envers sa créature de la douceur de sa miséricorde plutôt que de l'aigreur d'un juste jugement, se contenta pour l'heure de le punir à vie, joignant à sa condition le travail et la peine, se réservant d'envoyer en ce monde son Fils unique, selon qu'il l'avoit ordonné en son conseil d'éternité, pour satisfaire à la coulpe de son péché; et par cette satisfaction le racheter de la peine éternelle. Par où nous apprenons qu'il n'y a sorte d'homme qui se puisse prétendre aucunement exempt de cette loi commune. Les grandeurs mêmes et les puissances qu'il a, de grâce spéciale, donné aux princes et aux rois, n'ont pu les affranchir de la rigueur de cette servitude, ayant, ainsi que le commun des hommes, à naître, à vivre et à mourir, n'étant avantagés sur eux qu'en ce qu'il lui a plu de les choisir pour leur mettre en main, avec autorité, la conduite et la garde de ses plus chères créatures, les obligeant par cette préférence à une plus étroite reconnoissance de sa bonté. Voilà

pourquoi ceux qui sont appelés pour instruire les princes doivent en premier lieu leur apprendre cette doctrine, afin qu'ayant apprins les foiblesses de leur nature, ils soyent admonestés d'élever à toute heure le cœur au ciel pour demander la force et le secours qui sera nécessaire, à celui seul qui le leur peut donner, comme il a fait la vie et l'honneur qu'ils possèdent, et duquel, comme du roi des rois, ils tiennent leurs empires à foi et à hommage. La connoissance de leurs infirmités, la crainte et la révérence du supérieur, les rendra gens de bien et par ainsi plus agréables devant sa face, plus honorés et aimés, et obéis plus volontiers des peuples, qui deviendront meilleurs à leur exemple. De ceci nous avons deux choses à recueillir, auxquelles seules consiste, ce me semble, l'institution que nous voulons donner à notre petit Prince : l'une est à lui montrer la voie qu'il faut suivre pour devenir homme de bien; et l'autre la manière de bien faire sa charge, pour l'exercer lorsque, selon la volonté de Dieu, il parviendra à la royauté. A celle fin que, partant de ce monde, comme sujet aux lois communes de la nature, il puisse être assuré de l'espérance du salut éternel, promis et réservé au ciel aux gens de bien par le Sauveur des hommes, et lui rendre en un même temps fidèle compte de son administration. Or, recevant Monseigneur le Dauphin en l'âge de six ans, si le Roi ne change d'avis, vous le prendrez sommairement instruit de ces premiers enseignemens. Né d'une bonne et facile nature, et, si je ne m'abuse, d'un esprit avancé, arrêté, doux et docile, et suffisant de comprendre cette doctrine avec jugement, vous n'aurez point à y perdre du temps; mais à si bien le ménager qu'il puisse être rendu capable de commander en roi, quand il aura atteint l'âge requis pour sa majorité. Et commencez par l'institution de sa personne, comme en personne qui seroit de condition privée.

Souvré. Que faut-il faire pour ce commencement?

L'Auteur. Lui enseigner la parfaite vertu, cultivant ces premières semences qu'il en a jà reçues. Cette vertu consiste en la piété et en la prudhommie; et en ces deux jointes ensemble, la façon d'un homme de bien, la piété lui apprendra à connoître et craindre Dieu, et la manière dont il veut être servi des hommes. Et cette doctrine de piété étant à plein fond traitée dedans les saintes Écritures et les écrits de plusieurs saints docteurs et savans personnages, qui ont vécu en divers temps en l'Église chrétienne, il sera, ce me semble, bien à propos pour cette instruction, d'en dresser là-dessus un petit *Catéchisme* fort abrégé, et qui contienne seulement les choses nécessaires, et celles que le long et légitime usage a fait passer en nature de loi, ayant à prendre soigneuse garde de ne point faire un superstitieux au lieu d'un homme pie et vraiment religieux ; ne se trouvant aucune chose

[illegible]

sards et de périlleux orages courus sur les gouffres du monde. Or d'autant que cette partie de vertu est une bonne ménagère et plus active que les autres, n'étant jamais oisive, mais ayant sa nature du tout en l'action, il est très-nécessaire de faire prendre à notre jeune Prince cette hôtesse chez soi, et pour lui confier le maniement en chef de tous ses mouvemens, et l'assurer que tant qu'il la conservera en cette autorité, il ne sauroit faillir, comme il advient le plus souvent à ceux qui la méprisent et qui tombent par imprudence aux précipices de leur ruine, et le persuader à croire fermement que quiconque est assisté de la prudence est assisté de toutes sortes de déités.

SOUVRÉ. Vous avez, ce me semble, en peu de termes comprins beaucoup de choses convenables à notre dessein; mais comment lui apprendrons-nous cette partie de vertu en ce petit âge, puisqu'elle est toute en l'action, et que les plus âgés, avec travail et soin continuels, à peine y peuvent-ils atteindre?

L'AUTEUR. Bien que toute vertu en général soit une habitude que l'on acquiert par l'ordinaire accoutumance, et que de toutes les vertus cette prudence ait meilleure part en l'action que pas une des autres, et cela de particulier qu'elle ne se peut acquérir par règles seules et préceptes, ains par l'expérience que nous prenons des affaires humaines passant devant nos yeux, et maniées par autrui ou par nous-même, pour y avoir de l'intérêt, ou que ce soit par le récit de ceux qui les ont ou conduites ou entendues, ou bien par la lecture des mémoires, des écrits et des livres de ceux qui les ont recueillis pour le profit de la postérité : si peut-on toutesfois, en retenant ce Prince assiduellement dedans les bornes des œuvres vertueuses et comme en se jouant, lui faire prendre connoissance avec cette prudente et utile maîtresse, la lui faisant remarquer de bonne heure dans les succès bons ou mauvais des actions de son âge, en attendant qu'il ait le jugement noué, capable de comprendre et entreprendre lui-même ses affaires; car alors à ses propres périls, avec plus de certitude il apprendra à devenir prudent, étant, comme l'on dit, l'homme plus sage et avisé revenant de plaider, ores qu'il soit expédient pour être tel, qu'il le devienne plutôt par l'exemple des autres que par le sien, et son propre dommage, suivant la voix de l'oracle françois qui prononce ces vers :

Heureux celui qui pour devenir sage
Du mal d'autrui fait son apprentissage. [1]

Pour cet effet, des moyens proposés celui de la lecture me semble être plus commode et plus propre à cet âge, et nécessaire par aventure pour les plus avancés; d'autant que la vue et la parole le plus souvent trompent nos yeux et nos oreilles, et par ainsi le jugement, pour n'avoir pas eu le loisir de bien considérer, n'ayant fait que

couler : là où lisant, l'esprit s'arrête tant et si peu que nous voulons, et, ce faisant, il comprend mieux et juge plus solidement des causes, des accidens et des conséquences des choses lues; et puis les digérant tout à loisir avec plus de facilité, les convertit à son usage, qui est le but où doit viser celui qui, faisant son profit de tout, desire de se rendre homme prudent et d'acquérir cette vertu utile à des particuliers, mais profitable et nécessaire comme un autre élément à ceux qui ont du maniement en la chose publique.

Souvré. Je conjecture par vos discours que vous seriez d'avis de lui faire savoir les Lettres?

L'Auteur. Il est ainsi, bien que l'on tienne communément qu'il n'importe pas beaucoup que les princes soient doctes, étant assez qu'ils fassent cas de ceux qui le sont. J'estime toutesfois que l'un et l'autre lui sied bien; ayant les Lettres cette vertu de donner l'embellissement, la vigueur et la force à l'esprit de l'homme, si elles y rencontrent un bon sens naturel et la tête bien faite; et par ainsi être besoin de l'en instruire autant qu'il se pourra, étant très-raisonnable que celui qui doit un jour commander à tous, les surpasse aussi trétous en suffisance. C'est un bien certes plus aisé à souhaiter qu'à espérer pour notre jeune Prince, vu le siècle où nous sommes, où la vieille rouillure d'une cuirasse est plus en prix que l'excellence de la splendeur et lumière de la doctrine; ce sont malheurs qui suivent à la queue des guerres intestines. Mais espérons que le Roi son père appellera auprès de sa personne des pareilles lumières à celles-là que nos pères ont vues reluire de leur temps autour de celle de quelques-uns de ses prédécesseurs; et tout ainsi comme il travaille incessamment pour le repos et la grandeur de son empire, qu'il ne sera moins curieux d'épargner quelques heures pour les donner à son Dauphin, et aviser à faire tout ce qu'on peut imaginer pour élever ce fils au degré le plus haut de la perfection où l'homme puisse atteindre par les voies humaines : pour, après infinis labeurs soufferts en cette vie, remporter dans le ciel, pour le comble de ses trophées, cette joie en son âme d'avoir remis entre les mains de ce cher enfant un royaume assuré, florissant et paisible, et de tous ses sujets l'obligation d'une étreinte éternelle de leur avoir laissé son fils pour successeur, c'est-à-dire un Prince des plus parfaits et accomplis, et rétabli en sa personne l'honneur des bonnes Lettres sur le trône royal, leur estime à la Cour et par toute la France. C'est toujours acte digne de gloire en un bon père de laisser un enfant semblable à soi.

Souvré. Pensez-vous que les Lettres soient si fort nécessaires à former l'homme à la vertu? Car j'en ai vu et en connois plusieurs, estimés des plus doctes, aussi méchans, sots et impertinens que l'on en sauroit voir.

L'Auteur. Il est vrai, mais ce n'est pas la faute des Lettres, ains de ceux qui les savent et qui abusent malicieusement, imprudemment ou sottement de cette grâce non commune. Le couteau est aiguisé pour en trancher la viande et le pain, et l'employer après à notre nourriture, et non pour en tuer aucun. L'on fait donner le fil à l'acier d'une épée pour sa conservation ou la défense de son pays, et non pour en commettre un homicide de guet-à-pens ou envahir injustement l'héritage de ses voisins. Le sublimé et l'arsenic, poisons mortellement cruels, n'ont point été donnés par la nature pour s'en servir à ces usages où la déloyauté des hommes a détourné leur vertu naturelle. Le vin est ordonné de Dieu pour donner la vigueur, le confort et la joie au cœur de l'homme, non pour noyer et étouffer brutalement le sens et la raison dans les excès de ce puissant breuvage. Ce n'est donc point le fer, l'acier, le sublimé, l'arsenic, ne la grappe que l'on doit accuser; ne détester les Lettres, mais la perversité de ceux qui convertissent en pestilent poison l'aliment salutaire, et, faisant banqueroute à la vertu et à leur conscience, changent en un contraire usage la nature des choses. Que si les Lettres ne donnent d'elles-mêmes cette prudence que nous cherchons pour notre jeune Prince, comme il se trouve beaucoup de gens fort avisés qui n'en eurent jamais aucune ou bien petite connoissance, si ont-elles cette propriété de donner la lumière à nos entendemens, ainsi que l'air illuminé l'apporte à notre vue; d'être les gardes des magasins où l'on emprunte les outils pour se faire la voie à la conquête de cette toison d'or; c'est où l'on trouve le ciseau propre pour ébaucher, et la varloppe pour aplanir le brut de notre entendement; ce sont les garde-notes de toutes choses que l'homme peut comprendre, le répertoire et le registre des actions humaines, dressés pour soulager la foiblesse de la mémoire, et d'un usage incomparable à ceux qui les possèdent, et qui en usent sans vanité et sans orgueil, pour avoir acquis la possession d'une telle richesse.

Souvré. Il est certain que les hommes de lettres, tant pour l'utilité que pour le grand contentement qui leur revient de telle connoissance, ont beaucoup d'avantage, et je reconnois que c'est un très-riche ornement en la tête d'un roi, et nécessaire extrêmement à l'homme politique, apprenant par l'histoire les fondemens des plus puissans et durables États avoir été jetés dessus la base des bonnes lois construites par des hommes de cette profession, et depuis conservés et maintenus en leur entier par leurs sages avis : et voyant telles gens être appelés encore dans les conseils des princes et des rois, et employés plus souvent que tous autres aux entreprises et décisions des plus grandes affaires, et de paix et de guerre. Mais poursuivez et me dites, je vous prie, par quelle procédure vous le voudriez rendre savant.

L'AUTEUR. C'étoit anciennement une coutume entre les Perses d'avoir, près du palais royal, un lieu nommé par eux *la place de Liberté*, et dans son circuit trois grands départemens destinés à loger diversement, suivant trois sortes d'âges, tous ceux qui vouloient être instruits à la vertu, selon leur discipline. Elle étoit séparée des autres habitations, de peur que par le mélinge de la multitude et du commun des hommes, ils n'eussent à se ressentir des vapeurs de leur corruption. Or le premier département étoit pour les jeunes enfans, où l'on les intruisoit à rendre la justice, tout ainsi qu'aujourd'hui nous les mettons dans les colléges pour y apprendre les lettres; ayant un soin singulier à ce que du commencement leurs enfans fussent si bien nourris qu'il ne leur prînt jamais envie de vouloir faire, penser, ne dire ou consentir aucune chose déshonnête et mauvaise. Cyrus, lequel par sa propre vertu se fit depuis monarque, y fut nourri jusques à l'âge de douze ans. Pour ces raisons, laissant à part les rigueurs et la façon de leur discipline, j'aurois à souhaiter un lieu particulier comme eux, tel qu'il seroit choisi par Sa Majesté, pour y laisser ce jeune Prince jusques à ce qu'il eût apprins ce que l'on peut savoir, pour être aucunement capable d'apprendre de soi-même, et tant que l'âge avec l'instruction eût un peu façonné ses actions, formé son jugement, et du tout égoutté ces petites humeurs qui accompagnent communément les premières années de la vie; ce qui seroit, à mon avis, fort à considérer en cette nourriture. Car si le Roi trouvoit bon de ne le voir que par fois, il n'en rapporteroit que le contentement du profit remarquable qu'il y verroit de temps, et n'auroit pas le déplaisir des mauvaises créances qui pourroient échapper aucune fois, en sa présence, à la foiblesse de son âge. Et si toute la France, qui maintenant jette les yeux sur ce cher nourrisson, mue d'espoir ou tremblante de crainte pour ne savoir quel il doit être à l'avenir, n'en recevroit aucune impression de mauvais augure, ne de volonté d'un sinistre dessein; comme possible il se pourroit faire, le voyant en public, par préjugé de ces défauts que l'industrie réforme en la nature. J'estime toutesfois qu'il le voudra retenir auprès de sa personne, là où j'espère que, pour l'amour extrême qu'il porte à Sa Majesté et l'incroyable crainte qu'il a de lui déplaire, et sur la connoissance que je puis avoir acquise de son bon naturel, de la portée et de la force de son entendement, et assuré de votre vigilance, il réussira selon nos vœux et nos espérances. Et pourtant, Monsieur, ne laissez pas à renforcer vos gardes à ce que la bonne semence que vous aurez jetée dans ce bon fond ne soit enlevée par les vents des débauches, naturalisées aux Cours des grands, et emportée avant, possible, qu'elle ait été couverte de la terre, ou ne soit étouffée par les mauvaises herbes qu'auront produites les pois sucrés des flatteurs ordinaires qui ne craindront pas de le

perdre, pourvu qu'ils puissent du hasard de sa perte élever leur fortune.

SOUVRÉ. Je le crois ainsi : mais de quelque façon que Sa Majesté en veuille disposer, je vous prie de me dire ce qu'il vous semble qui se doit faire.

L'AUTEUR. D'autant que le langage est l'instrument commun à tous les hommes pour faire entendre les conceptions de leur entendement, et que ceux-là soyent anciens ou modernes, qui ont laissé par écrit les sciences, les arts, leurs inventions, observations, les histoires des nations et des hommes illustres, les ont écrites en leur propre langage, et que les œuvres de la plupart sont ou se lisent traduites en langage latin, le seul qui de tous les anciens est plus communément connu et entendu par toute notre Europe, je suis d'avis de le lui faire apprendre ; et pour cet effet, n'étant plus des vulgaires, lui enseigner sommairement les préceptes que l'on doit suivre pour le savoir entendre, le parler et l'écrire, sans faire faute, et sans perdre le temps sur ces principes par les longueurs, dont usent ceux qui ont mis en trafic l'instruction de la jeunesse. Puis, étant assuré sur ces premières règles, il sera bon de le jeter dans les auteurs, où il l'apprenne par l'exercice assiduel d'icelles, et vous verrez que, par l'usage ainsi continué, il l'apprendra en peu de temps insensiblement, plutôt que par préceptes. Et comme nous voyons des honnêtes hommes de ce temps qui envoyent leurs enfans aux pays étrangers pour apprendre les langues, les faisant à ces fins séjourner dessus les lieux où l'on estime se parler mieux le langage de la nation, jusques à ce qu'ils l'aient suffisamment appris ; croyant que l'eau des fontaines est toujours plus pure, il faut aussi pour pareil effet l'abreuver dans la pureté des sources de Cicéron, jugé des hommes doctes, sans controverse, le plus pur et le plus élégant entre tous les Latins, et sans en goûter d'autre jusques à ce qu'il ait apprius à imiter cet excellent original. Alors, ayant en main ce passe-partout, de soi-même il ouvrira les portes pour entrer chez les autres emprunterà des uns les douceurs des lettres humaines, des autres les discours véritables de leurs histoires, de ceux-ci les façons de faire la guerre, de ceux-là l'industrie des arts, des autres les sciences. Bref, de chacun, selon les différens sujets, il fera son emprunt à jamais rendre ; car ce sont créanciers autres que ceux du change, laissant au débiteur leur fond, et le profit à grandissime usure.

SOUVRÉ. Vous l'avez, ce me semble, tranché bien court et clos en peu de mots beaucoup de besogne.

L'AUTEUR. C'est l'imagination et mon desir qui m'ont fait abréger, me l'ayant l'un et l'autre représenté déjà totalement instruit. Et à la vérité, voyant que nous entreprenons d'endoctriner un Prince, non de faire un docteur régent, et prévoyant qu'il seroit malaisé d'avoir un

lieu à part et du temps suffisant pour l'instruire parfaitement de toutes choses, à quoi la vie entière d'un homme seul ne peut pas même suffire, il le faut rendre universel, et à ces fins trouver quelque sentier plus court que la voie commune. Ce sera donc par abrégés, lui faisant en iceux apprendre les termes seuls et comprendre en général les sujets des arts, des sciences et des histoires, à celle fin qu'étant devenu grand il puisse avec intelligence prendre plaisir et profiter aux beaux discours de toutes sortes d'excellens personnages, tels qu'un Prince de sa qualité doit ordinairement tenir autour de sa personne, qui lui seront alors autant de leçons, où il puisse s'égayer, quand il voudra, sur les pièces entières. Et, pour ce faire, il sera besoin d'y établir un ordre et le garder avec assiduité; l'un rendra la facilité et l'autre la doctrine; l'ordre sera au partage qui se fera du temps, en épargnant certaines heures pour les employer du tout à son étude; le demeurant à ses autres actions, et l'assiduité en l'ordre continué sans intermission.

Souvré. Faites-en le partage et me dites comment il les faut employer, et les autres aussi que vous lui réservez hors de l'étude.

L'Auteur. C'est un ouvrage qui se doit conduire à l'œil; mais puisqu'il en faut dire quelque chose, prenez quatre heures des vingt-quatre, deux pour le matin et autant pour après midi.

Souvré. Que doit-il faire le matin?

L'Auteur. Qu'il soit vêtu et tout prêt à sept heures, et puis, suivant l'avis sacré du Caton François :

Avec le jour commence sa journée,
De l'Éternel le saint nom bénissant.

Puis se mette à l'étude jusques à neuf, aille après prier Dieu en l'église, et, au sortir de là, soit libre jusques à onze, heure de son dîner. A une après midi qu'il rentre en son étude jusques à trois, puis soit libre jusques à six, heure de son souper, et son coucher à neuf.

Souvré. Avant que de se mettre au lit que doit-il faire?

L'Auteur.

Le soir aussi, son labeur finissant,
Le loue encor, et passe ainsi l'année.

Voilà l'ordre de la première journée, le modèle des autres. Il n'y aura rien à changer qu'en tant que son précepteur le jugera par le progrès remarquable qu'il aura fait, l'avançant lors dans les écrits du même auteur ou des autres choisis, enseignant les lettres humaines, propres à duire les humeurs et les mœurs des hommes à la douceur et à l'honnêteté.

Souvré. Vous n'avez point parlé de lui faire savoir la langue grecque, que je vois en si grande estime entre les hommes doctes?

L'AUTEUR. Non, d'autant qu'elle n'est que pour ceux qui font particulière profession des lettres et sans usage aujourd'hui, au respect de la latine; mais on lui apprendra, au lieu de celle-là, les langues vulgaires des nations voisines, avec lesquelles les affaires de ce royaume se mêlent ordinairement le plus, y employant les échantillons qui resteront des heures ordinaires, et d'abondant une heure aux jours de repos.

SOUVRÉ. Vous ne dites rien des poëtes, desquels le monde fait si grand cas?

L'AUTEUR. Je vous dirai d'eux ce qu'en dit un ancien : que le Prince ne doit point ignorer ce qu'ont écrit les excellens poëtes et les grands philosophes, mais qu'il se doit rendre tant seulement auditeur de ceux-là et disciple de ceux-ci, jugeant que la solidité et vérité de la doctrine de ces derniers étoit l'instruction des hommes à la vertu; les vanités et fictions des autres n'étant que pour flatter et complaire à nos sens, une voie douteuse à leur destruction. Non que je veuille mettre au rang des destructeurs les premiers poëtes des anciens Grecs qui lors étoient leurs théologiens, ne ceux qui parmi les Romains nous ont laissé infinité de beaux enseignemens; car je suis d'avis qu'ils lui soient interprétés aux heures que son précepteur estimera, sur sa capacité, être des plus commodes, mais bien ceux-là, tant anciens que modernes, qui ont perdu le temps pour le faire aussi perdre misérablement aux autres, ne l'ayant employé qu'à choses vicieuses et plus que suffisantes à détourner facilement l'homme de bien du droit sentier des actions vertueuses, quand, se laissant piper et chatouiller l'oreille aux cadences de leur mesure, ce poison emmiellé met en désordre les proportions et doux accords que la vertu à formés dans son âme. Et par ainsi il est très-nécessaire de rejeter au loin et tels écrits et leurs auteurs de devant sa présence, comme pestes sans merci de la simple jeunesse; suivant en cela l'avis du divin philosophe qui, pour mêmes raisons, ne vouloit point qu'ils eussent part ne portion aucune en sa République.

SOUVRÉ. Quand il saura le langage latin, êtes-vous pas d'avis que l'on continue à lui montrer aussi, sommairement, les autres arts, comme vous avez dit?

L'AUTEUR. Oui.

SOUVRÉ. Quels?

L'AUTEUR. Celui qui enseigne à parler avec ornement de langage; et lui en apprendre seulement autant qu'il en est besoin pour former la façon de parler et d'écrire d'un Prince comme lui, de telle sorte qu'elle soit pleine, pure, propre, serrée, élevée en paroles et en conceptions, et surtout en sa langue, sans y mêler en façon quelconque des artifices déguisés et des afféteries de ceux qui parlent en public

pour plaire aux auditeurs, ou pour les induire, au lieu de vérité, à suivre le mensonge par l'obscurcissement du pur et du lustre d'icelle; étant telles ou pareilles choses fort éloignées de la grandeur et gravité d'un roi, qui pour tout but ne doit avoir devant les yeux que la rondeur et la justice. Et d'autant que l'esprit humain est fort sujet à s'abuser souvent en ses résolutions, il sera bon qu'il sache quelque chose de l'art qui enseigne les hommes à bien raisonner, à nettoyer et démêler la vérité d'avec son contraire, afin de ne se tromper point en ses conceptions, pour former et affermir son jugement.

Servin. Quant aux sciences, quelles lui peut-on apprendre?

L'auteur. Quelques parties de celle qui nous donne à connoître les choses de la nature, sans s'égarer dans les contentions. C'est celle-ci qui fut jadis tant prisée par Alexandre qu'il l'estima ne devoir être profanée, la rendant commune à chacun, et écrivit à Aristote, son précepteur, se plaignant de lui pour l'avoir divulguée, ayant voulu que la prérogative de cette connoissance lui demeurât particulière par dessus tous les hommes, comme il l'avoit en grandeur de courage, en puissance et autorité. Et quant à la science de ce qui est par dessus la nature, d'autant qu'elle est toute contemplative, les princes et les rois tous destinés pour l'action, et ceux de France mêmement plus propres à gagner les batailles qu'à méditer ou faire des harangues, laissons-la pour ceux qui sont voués à la contemplation, et remplaçons des parties les plus utiles des sciences mathématiques. Celle des nombres tienne le premier lieu, comme l'entrée pour pénétrer à toutes: elle comprend des utilités sans nombre. Puis la géométrie, qui fait connoître les proportions et les mesures de toutes choses, avec leur usage: défectueuse sans la première et toutes deux tellement nécessaires qu'il est fort malaisé que sans icelles un prince puisse parfaitement savoir beaucoup de choses appartenant au devoir de sa charge, en temps de guerre aux fonctions militaires, en temps paisible à celles de la paix. Que la musique suive après, non pour chanter, mais pour l'écouter et prendre plaisir à celle seulement qui instruise et ne détruise point, et aye le pouvoir de ramener à son repos son esprit ennuyé de déplaisir, ou travaillé du fardeau des affaires; essayant par icelle, comme il le faut par tous autres moyens, d'entretenir la consonnance naturelle que ses actions, en si petit âge, nous font juger être dans son âme, et disposer également', par une due proportion de tons et contrepoids diversement égaux, les intervalles inégaux et mouvemens divers de son esprit à l'exercice de la justice, qui n'est rien qu'harmonie. Ayant en main le compas et la règle, faites lui mesurer le globe de la terre, et reconnoître après, par le menu, les pièces de ce grand héritage qui doit échoir au temps préordonné tout entier en sa main; lui en apprendre, se pro-

menant dans son cabinet, les routes et les voies, afin qu'après avoir pareillement prins langue de l'histoire sur la nature de tant de régions, des mœurs et des humeurs, des lois et des coutumes de tant de sortes de nations qui possèdent le monde, il puisse un jour, avec pleine science, bâtir ses entreprinses et porter ses desseins sur toute l'étendue de la terre habitable. Puis, élevant son étude plus haut, vers le lieu de son origine, qu'il monte de degré en degré sur le globe céleste, tenant au poing les mêmes instrumens, dont il mesurera l'immensité et la construction de ce grand édifice, reconnoîtra les êtres de ce divin palais, les demeures, les promenoirs des deux grands luminaires, les domiciles des astres et des étoiles qui comme vice-rois et lieutenans du souverain Monarque, à la mesure de leur autorité, selon leurs différens regards ou diverses inclinations, gouververnent sans cesser tout ce qui est sous eux au demeurant du monde. Il y remarquera la place du Roi son père, qui reluira un jour au ciel comme un autre soleil, lui servant lors de Nord aux actions de sa vie; et près de lui verra la sienne, où tous les deux ensemble, et le père et le fils, après avoir rendu les droits à la nature, chargés d'ans et de gloire, composeront un astre flamboyant que la postérité nommera d'eux l'*Astre des Rois de France*. La connoissance enfin de la mécanique lui sera nécessaire, pour être la science qui donne les inventions de composer et fabriquer toutes les sortes de machines, étant ici à remarquer l'inclination extrême qu'il y a de la nature. Voilà le cercle raccourci des arts et des sciences que l'on peut faire apprendre à notre jeune Prince en peu d'années, pourvu que l'on en donne le loisir.

Souvré. Je le crois, et ne se trouvera par aventure aucun ou peu de gens qui réprouvent cet ordre, ni à redire à mon avis; si ce n'est en ce que du commencement vous avez mis l'histoire au rang des abrégés, qui doit tenir le premier lieu en l'instruction des princes.

L'Auteur. Il est vrai, je l'ai fait; mais pour l'instruire de bonne heure en gros aux affaires de sa maison, puis en celles des autres, selon l'ordre des temps, avec intention de lui remettre en main la pièce entière après l'échantillon. Car je tiens que l'histoire est l'école des princes, et que le nôtre y doit être nourri pour y apprendre à vivre et la manière de bien faire sa charge, et se rendre meilleur par l'imitation ou dommage des autres. C'est où il trouvera des yeux pour tous ceux qui seront sous son obéissance; c'est une glace de cristal, le miroir de la vie, où il verra en la personne d'autrui louer ses actions sans flatterie, et les blâmer sans crainte. C'est un bon conseiller, sans passion, et ami très-fidèle, duquel il apprendra les dits, les faits et les conseils des princes et des grands personnages. Sa

connoissance est si utile et nécessaire que, la savoir parfaitement, c'est, vivant notre vie, vivre de celle des autres qui ont vécu, et acquérir les siècles tout entiers par l'emploi fait à la lecture d'un petit nombre d'heures, hâtant notre vieillesse sans abréger la vie, en tant qu'elle est la vieillesse des jeunes gens; et par ainsi il trouvera dans cette seule école la double face de la prudence dont nous avons parlé, laquelle, tout ainsi comme elle voit, lui fera voir les choses jà passées pour se savoir souplement gouverner sur le train des présentes et pourvoir aux futures. Et de ce lieu il tirera ce maître conducteur pour le tenir inséparablement auprès de sa personne et lui donner à faire le ménage de ses actions et de ses pensées, et en effet pour lui confier sa fortune et sa vie. C'est en somme ce que je pense qui se peut proposer comme un projet pour l'accomplissement de la première partie de cette instruction.

Souvré. Vous le laissez en bonne main; nous avons tous à prier Dieu qu'assisté de sa grâce, il lui donne ce guide. Le voilà, ce me semble, savant, instruit par la piété aux choses de la foi; aux bonnes mœurs par la prudhommie; aux lettres par les arts qui lui ont apprins à droitement et richement parler, et enseigné le droit usage de la raison, donné par les sciences la connoissance des choses naturelles, celle des nombres et de leurs effets, tant sur les corps solides que sur l'entendement humain par leurs proportions et diverses mesures, et fait, sans partir d'une place, courir toute la terre, puis écheller les cieux et ouvert les moyens d'en faire les machines, pour à la fin comprendre par l'histoire l'état et la nature des affaires du monde. Mais ne pensez-vous pas que six ans de temps, continué par certaines heures, puissent suffire à cette étude?

L'Auteur. Oui, et sera facile en un esprit docile comme le sien, étant servi d'un précepteur soigneux, industrieux et docte, qui l'aime et qui connoisse exactement son naturel et ses inclinations. Que si l'on reconnoît être besoin encore de quelque temps, il y peut être satisfait, l'empruntant sur les deux années suivantes.

Souvré. C'est lors aussi, à mon avis, qu'il faudra commencer à lui montrer ce qui sera de sa vacation et à lui faire connoître les affaires, le faisant souvent assister au Conseil, où il verra, selon les occurrences, mettre en usage tous ses enseignemens. Et, pour ne perdre aucun temps, que ferons-nous de ces heures-là que vous avez mises en réserve pour ses autres actions?

L'Auteur. Qu'il les emploie à son plaisir et à passer honnêtement le temps. Il est bien raisonnable de donner quelque relâche à son esprit, et, ce faisant, avoir égard en même instant à sa santé, disposition et force corporelle, laquelle se conservera et s'accroîtra par exercices prins à propos, selon son âge, et qui soient si convenables

qu'en exerçant le corps ils égayent l'esprit, et égayant l'esprit ils exercent le corps.

SOUVRÉ. Quels?

L'AUTEUR. Il y en a de diverses façons, comme est le promener, danser, sauter, courir, jouer aux barres, à la paume et au pale-mail, se promener à cheval, la chasse de l'oiseau, celle du lièvre avec des lévriers; réservant les autres plus forts et violens à plus grand âge, comme tenant aucunement de la nature de la guerre. Et tout ainsi que d'un poison de lent et languissant effet, qu'il s'abstienne des jeux oisifs et autres passe-temps où le hasard a plus de part que l'honnête industrie, s'accoutumant à prendre plaisir à toutes sortes d'exercices bienséans à sa qualité, selon les âges et la force du corps, par le moyen desquels il puisse devenir plus habile et de paroître tel à la face de tout le monde. Jusques ici nous avons recherché la voie pour donner à ce Prince la façon d'un homme de bien. Je le vois tel entre vos mains; mais ce sont vêtemens communs à plusieurs sortes de personnes; il vous faut désormais de ce Prince homme de bien en façonner un Roi. Or, d'autant que l'heure de son réveil approche, je vous supplie de me donner congé. Je verrai cependant les boutiques mieux assorties, où je prendrai des plus belles étoffes, pour tailler à mon retour ses ornemens royaux.

SOUVRÉ. J'en suis content, et, fort content de cette matinée, je m'en irai trouver le Roi. Adieu donc jusques au revoir; je vous ferai savoir de mes nouvellles.

Quatrième matinée.

L'aube du jour commençoit à paroître quand, travaillé d'inquiétude pour la chaleur démesurée de la nuit, je me lève en intention d'aller au parc prendre le frais et l'occasion de donner quelques heures tout seul à mes pensées. Mais, sortant du château, je fais rencontre dessus le pont-levis d'un honnête homme venant à moi me dire que M. de Souvré m'attendoit dans la forêt, au même lieu auquel, deux jours auparavant, il m'avoit laissé, avec promesse de me faire savoir de ses nouvelles. Changeant donc de dessein et de chemin, j'arrive auprès de lui, qui se promenoit, écarté de ses hommes, et l'ayant salué et informé de la santé de notre jeune Prince : Monsieur, lui dis-je, vous me semblez plus pensif que d'ordinaire.

SOUVRÉ. Il est vrai, je le suis; car depuis ne vous ai-je vu la souvenance du sujet et des choses dont nous avons parlé, et le desir extrême d'en entendre la suite me donnent tant d'impatience que j'en

perds le repos, et sans aucun relâche jusqu'à votre arrivée, sur la créance que vous venez fourni d'outils et de matière propre pour accomplir l'ouvrage. Continuons donc, je vous prie, et revêtons notre Prince de sa robe royale.

L'AUTEUR. Vous me surprenez, car n'ayant point pensé à devoir venir ici, je ne me suis pas préparé pour pouvoir à mon gré satisfaire suffisamment à votre espérance ni à moi-même.

SOUVRÉ. C'est tout un; ne vous excusez point, employez ce qui est sur vous et me dites quel est le fondement et quelles sont les principales formes des États, les parties royales et vertus héroïques dont il nous faut revêtir et orner notre Prince.

L'AUTEUR. Tous ceux qui considèrent l'ordre que Dieu a établi sous soi, en la conduite du monde universel, y reconnoissent visiblement toutes sortes de créatures sensibles et insensibles, encloses sous les cieux, être obligées à obéir et sujettes à suivre les inclinations, l'autorité et les puissances par lui données aux corps supérieurs, et de cette juste correspondance de supériorité et de subjection qui conserve cet univers, ils font ce jugement que c'est un exemplaire qui doit être imité des hommes, pour l'union particulière et générale de l'humaine société, qui se colle, se lie et s'entretient par le ciment du COMMANDEMENT et de l'OBÉISSANCE; la base des États se déjoint et dissout, se perd et se ruine quand l'injustice se couple à l'un et le mépris à l'autre. Or les hommes des premiers siècles ayant connu, ou par instinct, ou par discours, ou par expérience, le besoin de cet ordre pour leur conservation, en ont élu et élevé aucuns d'entre eux, avec pleine puissance de les régir et gouverner; et à ces fins, selon la diversité des occasions, des temps et des affaires, les uns en ont choisi un certain nombre des plus notables et signalés en prouesse et vertus; les autres ont laissé en commun cette autorité. Mais les plus sages l'ont confiée entre les mains d'un homme seul, jugeant que cette forme de commander, la première de toutes, étoit purement naturelle, la meilleure, la plus paisible, plus assurée, plus légitime, et la plus approchante de la Divinité, ayant par succession de temps quitté cette sorte d'élection au mérite des princes, donnant à eux et à leurs successeurs en héritage et les biens et la vie. Et d'autant que les peuples soumis aux princes de cette condition ont à les recevoir tels que la nature les donne, c'est un crime sans nom à ceux qui ont la charge de gouverner leur première jeunesse si, par faute de soin et de louable nourriture, ils ne deviennent bons et capables de leur vacation, la plus difficile certes, mais plus belle de toutes, ne se trouvant entre Dieu et les hommes rien de si excellent comme la royauté. C'est ici donc où il vous faut vivement travailler, étant, par le vouloir de Dieu et le choix de Sa Majesté, nommé pour instruire ce

Prince, qui a porté conjointement avec sa naissance le droit héréditaire de ce noble royaume, et l'heur ou le malheur qui lui doit advenir, selon l'institution bonne ou mauvaise qu'il recevra, de laquelle vous seul serez garant à tant de milliers d'âmes, surtout au Roi, qui vous donne son fils, ainsi comme un bon père, pour le nourrir, non tant pour soi et son plaisir particulier que pour le bien et le profit commun de tous ses pauvres peuples. Puis donc que la façon de commander à la royale nous représente la divine, et que le Roi est l'image de Dieu gouvernant toutes choses, voire même un Dieu humain en terre, jà n'advienne qu'en la personne de ce Prince si cher à cet État, au lieu de cette image il se forme un fantôme ou quelque Roi en apparence, semblable à ces grands colosses qui n'ont rien que la morgue, ne fermeté que sous la pesanteur de cette masse oisive dont il sont composés, et ne paroissent que par l'extérieur, ayant pour contrepoids le creux de leur poitrine plein de vieille ferraille, de bourriers et d'ordure, et qui pour n'avoir été plantés de droite ligne dessus leur piédestal, grosses masses muettes, sans mouvement ne sentiment aucun, penchent premièrement, puis tout-à-coup fondent dessous leur propre faix. Mais vous n'aurez, à mon avis, à craindre pour ce regard; car ce Prince étant déjà si sûrement planté dessus le cube de la vertu, c'est-à-dire si bien instruit en la connoissance de Dieu et de soi-même, et son âme héroïque tellement balancée d'une si juste proportion par les préceptes de la piété et de la prudhommie, il faut croire plutôt de lui que les appâts, les mouvemens et les secousses des choses vicieuses n'auront jamais assez de force pour le faire branler, et qu'ainsi faisant, il cueillera les fruits d'un prince vertueux, ne se trouvant pas seulement homme de bien pour soi, mais pour tous ceux qui tomberont en sa subjection, lesquels considérant ses actions, se régleront eux-mêmes sur le patron de sa vertu et de sa bonne vie :

Car les rois sont toujours des peuples les objets,
Et tels comme ils seront, tels seront leurs sujets.

Cette imitation engendrera dedans leurs cœurs de l'amour envers sa personne, l'affection, l'inclination et la facilité de ployer sous le joug de son obéissance. Oh! que c'est une sûre et fidèle garde pour un roi que son intégrité, l'une des causes principales d'un règne heureux, paisible et perdurable!

Souvré. Dieu lui fera la grâce, s'il lui plaît, de voir ce que vous dites; mais puisque notre Prince est ordonné du ciel pour commander à l'avenir en Roi, quelle est la fin de sa vacation?

L'Auteur. C'est le bien du public; car ores que les rois soient nés pour dominer en terre, de pouvoir souverain, si doivent-ils penser

que ce n'est point par eux, et reconnoître cette confession qu'ils font au frontispice de leurs écrits publics, de tenir leurs royaumes de la grâce de Dieu, qui les oblige par icelle d'avoir le soin du salut et du bien et sûreté des peuples, et que c'est abuser de la charge de préférer leur intérêt particulier à celui de la république, ne jugeant pas que l'intérêt du peuple est le pur intérêt du roi, qui ne diffère du tyran qu'en cette circonstance. Qu'il reçoive donc cette loi venant du ciel pour première leçon, et la retienne tous les jours de sa vie, en usant envers ses sujets ainsi que Dieu le fait comme bon père envers ses créatures, prévoyant et pourvoyant entièrement à leurs nécessités, et qui veut être par les hommes jalousement qualifié de cette qualité, les nommer et tenir pour ses propres enfans, que notre Prince ne la méprise point et en fasse les œuvres sur le partage qui lui en sera fait par sa divine volonté; n'estimant pas moins honorable le beau titre de père du pays que celui-là de roi; car comme un père est naturellement le monarque d'une famille particulière, un roi l'est d'un royaume composé de plusieurs. Sur quoi il considérera qu'étant né, comme il est, dedans cette royale et ancienne famille qui domine sur les François, c'est pour y être le maître un jour et commander sur eux, non point en étranger, les gourmandant outrageusement pour satisfaire à l'abandon de ses cupidités, mais en père et en roi, ayant toujours devant les yeux ces paroles du peuple saint et celles de son roi : *Nous sommes, Sire, vos os et votre chair, et vous êtes mes frères et ma chair et mes os*; pour y apprendre que le devoir d'un bon et sage roi, c'est de conduire et gouverner son peuple avec amour de frère et charité de père, s'il en veut retirer une franche et prompte obéissance. Nourrissant donc dedans son âme une si sainte intention, il régira ses peuples, les contenant en leur devoir par une juste égalité, mère, nourrice et gardienne de toutes choses, armé de la JUSTICE et tenant en sa main cette balance qu'il a portée du ciel à sa nativité, rendra et fera rendre sans fléchir à chacun le sien :

Contregardant le bon, punissant le coupable;

et commencera à exercer en sa personne le pouvoir de cette vertu, comme première des fonctions royales, réglant en soi les appétits désordonnés des passions de l'âme, afin qu'étant juste pour soi, il le soit pour le peuple. Ce seroit entreprendre d'ôter au monde le soleil à celui qui voudroit ôter au prince cette vertu que l'on reconnoît être d'une telle importance qu'un roi en perd sa qualité, et souvent son État, par faute de ce fondement, le fondement d'un État légitime. Ayant donc à commencer en soi l'exercice de la justice, et la justice étant l'effet et la fin de la loi, et la loi l'ouvrage du prince, fait par le ministère de la raison, qui ne diffère de la justice que de nom, il se doit rendre exac-

tement soigneux de la bien conserver, en s'obligeant lui-même à la loi, reine des hommes et des dieux, c'est-à-dire engager toutes ses actions aux conditions d'icelle, sous les règles de la raison, vertu particulière que Dieu a mise pour différence entre nous et les bêtes. Ne fera point comme aucuns princes, par aventure mal conseillés ou peu prudens, qui n'estiment souverain bien en leur empire que de n'avoir rien par-dessus eux qui leur fasse la loi ; sans considérer que les bonnes lois ce sont les chaînes et les liens qui retiennent en corps les parties de l'édifice du royaume, non plus un royaume, mais un pur brigandage, quand on les voit anéantir ou se lâcher sous l'effort du mépris ou de la violence. Cette submission élevera son honneur et ses gloires, et rendra ses sujets plus souples, voyant leur Prince tout le premier donner les mains à la raison, sous laquelle il fera des justes lois pour faire vivre ses peuples en sûreté sous ce couvert ; et comme il en sera l'ouvrier, la garde aussi et la direction lui demeureront propres en souveraineté, pour dominer, en sorte qu'il ne soit fait aucune injure aux plus accommodés, et empêcher que par faveur, par haine ou autre passion, les plus puissans n'oppressent les débiles, ains en reçoivent tous, selon les lois, un traitement égal ; par ce moyen se rendant immortel, car il est bien certain que ces deux grandes vertus, Piété et Justice, canonisent les princes. Fasse peu de nouvelles lois, la multiplicité étant indubitable marque d'une insigne corruption dans le corps d'un État; les vraies lois ce sont les bonnes mœurs. Et puis un jour il doit entrer en la possession d'un royaume comblé de bonnes lois, toutes fois accablé dessous la pesanteur du tas de ces formalités qui en ont prins la qualité et occupé la place, par la malice industrieuse de quelques-uns, qui ont rendu vénale la poursuite de la justice, et convertie en un métier de sordide déception. C'est un mal envieilli où il faudra qu'il remédie à temps, avec prudence et bon conseil, faisant faire une élection de toutes les meilleures lois, pour en garder l'usage.

Souvré. J'approuve fort cette doctrine ; elle est de Dieu, tout juste, et la justice même. Mais il n'est pas aussi tant rigoureux qu'il n'en relâche aucune fois pour donner lieu à sa miséricorde ; et m'est avis que parfois notre Prince en doit user ainsi, y apportant quelque adoucissement.

L'Auteur. C'est la vérité, et si cette clémence, bien qu'elle semble un peu gauchir à la justice, ne donne pas moins de lumière et d'assurance à la grandeur des princes quand ils en usent avec discrétion. Cette vertu est des plus grandes, toute royale, et conforme à l'humanité, et, mieux qu'à nul autre de tous les hommes, bienséante à un roi, qui est, comme l'on dit, en plein drap pour la mettre en usage, tenant de pouvoir souverain en sa disposition la vie et la mort de tant

de créatures. Il en usera donc avec jugement, selon les temps, les personnes, les lieux, la nature des crimes et autres circonstances, lesquelles par la diversité de leurs changemens peuvent rendre coupables et faire châtier des hommes qui auront fait quelque chose louable, et juger même être faute un fait advenu d'aventure. Qu'il pardonne avec mesure, non point à chaque bout de champ, rendant sa clémence commune; car faire grâce sans distinction considérable, c'est introduire le désordre et la confusion, et faire planche à la foule des vices. Ce n'est pas une plus grande cruauté de ne donner aucune grâce que de l'octroyer indifféremment à chacun; si d'aventure la douceur et l'aigreur balancent au forfait du coupable, qu'il frappe coup sur la balance, la penchant à l'humanité. Ainsi qu'il soit humain; l'excessive rigueur est mère de la haine, mauvaise gardienne non-seulement de la principauté, mais de la propre vie du prince souverain, et recherche plutôt de se faire obéir par amour que par crainte, comme Dieu le demande de nous. Par ces moyens il se rendra aimé, et sous cette amitié assurera sa vie, maintiendra d'une telle façon l'honneur de son État, jusques à la vieillesse, qu'il pourra le consigner en mourant à sa postérité, pour en jouir et le posséder en paix jusques à pareil âge : enseigné par expérience qu'il n'y a point de citadelle plus forte pour un roi que de n'en avoir que faire, comme sera celui qui fera sa citadelle du cœur ses sujets, auquel les régimens de gens de pied et les gardes du corps ne serviront que de parade. Fera punir à la rigueur les fautes d'importance et préjudiciables à la chose publique; pardonnera les siennes : car de venger ses injures, bon au particulier, non à un roi, sans déroger à la grandeur de sa majesté. Il sera donc

Prompt à merci, tardif à la vengeance ;

et se mire pour ce regard dedans les actions du Roi son père, lequel donnant par préférence ses intérêts particuliers aux offenses publiques, n'a point trouvé plus de secours en sa grande valeur qu'en sa rare clémence; ayant par les rayons d'icelle, comme un puissant soleil, dissipé les épaisses obscurités et profondes ténèbres où ce pauvre royaume étoit enseveli, lui redonnant le jour et la sérénité dont il jouit et s'éjouit par toutes ses parties. Il y contemplera son infaillible Foi qui le fait triompher de tous ses ennemis. Cette vertu est du tout nécessaire au prince aimant l'honneur, le bien public et ses propres affaires; c'est la matière dont se fait le ciment du fondement de la justice, le seul lien le plus étroit et plus commun des conventions des hommes. Cette vertu qui se peut dire la source des vertus, contient en soi le pouvoir et la force des autres, et rend le prince très-assuré qui se trouve couvert de ce bouclier à toute épreuve. Que notre Prince en fasse état, et pense mûrement avant que de promettre et

de donner sa foi, mais la maintienne après inviolablement, demeurant ferme comme un rocher en ses paroles et promesses; et ne tende l'oreille pour se la laisser empoisonner à ces âmes perdues qui le voudroient persuader d'en pouvoir autrement user, pour l'espérance de la douceur d'un intérêt particulier ou profit déshonnête, ou pour autre sujet, dessous le masque de quelques faux prétextes, qui, pour cachés qu'ils soient, se découvrent à la fin, à sa honte et ruine. Un prince, voire un homme privé, sans cette vertu c'est un corps privé d'âme. Dieu hait l'homme parjure et l'en punit; Dieu est fidèle, le prince le doit être puisqu'il en est l'image. Et d'autant que l'on voit faillir et se perdre le plus souvent les hommes élevés en degré souverain de la bonne fortune, pour se laisser porter légèrement à l'essor par le souffle des vents impétueux de la présomption, de la superbe et de l'orgueil, dédaignant trop outrageusement ce qui se trouve au-dessous d'eux, voire tout ce qui est égal à eux; que notre Prince ne fasse pas ainsi, mais dressant ses actions au niveau de la modestie, vertu gemelle de la clémence, bannisse de son âme et de sa Cour cette peste de vanités tant ordinaire et comme domestique à la suite des grands, des princes et des rois. Qu'il considère que si Dieu l'a fait naître d'autre condition que le commun des hommes, que la puissance qu'il a sur eux ne le rend pas moins homme, ni pétri d'autre pâte; que le plus grand en dignité, ce n'est qu'un peu de poudre haut élevée qui doit être dans peu de temps ravallée à l'égal des plus viles; que Dieu surhausse les petits et abaisse les grands, fait un sceptre d'une houlette et le change quand il lui plaît au soc d'une charrue; qu'au monde il n'y a rien de si fragile que la vie de l'homme; qu'un fier lion sert souvent de carnage aux moindres animaux et qu'il n'y a dessous le ciel aucune chose de plus certaine comme l'incertitude et la mobilité des affaires humaines. Fasse paroître sa modestie extérieurement, se rendant doux et affable à chacun selon sa condition, courtois à la noblesse, aux hommes d'âge mêmement et aux vieux cavaliers; car plus un prince est grand en dignité, plus il élève sa grandeur par cette courtoisie; il suffit de pouvoir. En son parler fuie le trop et le trop peu, le composant de douceur et de gravité; d'autant qu'il est bien plus séant de voir aux hommes les oreilles ardentes à écouter les paroles d'un roi ou prince souverain que languissantes et saoules de l'ouïr trop parler. Ne mente point, loue le bien, blâme le mal aussi, sans toutesfois prendre plaisir à faire profession d'injurier, de se moquer, ne vertu de médire. Cela tient du faquin et du bouffon, et rien du souverain, qui ne doit retenir en ses actions, ne même en sa pensée, aucune chose de l'obscur du vulgaire; puis, d'en user ainsi, les courages se piquent, les volontés s'égarent et s'aliènent sans retour aucunes fois les plus entières affections. Soit accessible, mais

non commun à ses sujets; soit prompt et patient à donner audience; écoute tout, juge de tout sans passion et soit considéré à faire ses réponses, et jamais n'offense personne de fait, et ne rebute de parole fâcheuse ceux mêmement que la nature des affaires contraindra de parler à lui, ains les écoute paisiblement, ne permettant qu'ils se retirent de devant sa présence sans en recevoir quelque contentement, afin que toute l'obligation et le bon en demeure à lui seul, et le mécontentement, s'il en échet après, retombe sur le dos de ceux qui feront ses affaires, croyant qu'il n'y a moucheron qui ne porte son ombre, ne si petit chat qui ne porte sa griffe; et qu'il ne se voit rien au monde de si ferme ne si bien établi qui ne puisse être endommagé ou recevoir atteinte par chose plus débile; et que par un dépit ou une indignité, aucunes fois, selon l'occasion,

Un sujet courageux peut détruire un empire.

Qu'il soit propre, non excessif en sa vêture, et laisse aux femmes ces curiosités; la sienne principale soit l'ornement de son âme, la préférant aux parures du corps. En usera de même au manger et au boire, s'accoutumant à tout, mais sans participer aux dissolutions de ceux qui en font ordinaire. Qu'il fasse règlement en sa maison une honorable et splendide dépense, et soit toujours accompagné d'une troupe choisie et magnifique suite. Bref, qu'il compose tellement sa parole, son port, sa contenance, ses gestes et ses pas, et ses autres actions, que sa naïve et naturelle majesté n'en puisse jamais recevoir aucune flétrissure; car elle est très-puissante et nécessaire, autant ou presque plus que la vertu, pour le chef d'un empire. Qu'il soit libéral; la libéralité est vertu propre pour un roi; elle consiste en une légitime dispensation des récompenses et bienfaits envers ceux qui les ont mérités par services louables faits à l'État ou à sa personne. C'est l'étai et l'appui d'une juste domination; que notre Prince en use à la proportion de ses commodités, selon les hommes et le temps, avec jugement et mesure, de peur que par l'excès et la profusion, la libéralité ne s'épuise d'elle-même, et la source en tarisse, et soit contraint après, pour y fournir, de recourir aux moyens illicites. Par les mains de cette vertu, le prince garde et retient ceux qui l'aiment, remet en voie les dévoyés et range aucunes fois les plus fiers ennemis. Et pour autant qu'il n'y a rien aux actions des hommes de plus brutal et odieux envers Dieu, que de les voir prostituer comme en dépit de la raison, et se donner en proie à l'appétit des sens, aux plaisirs de la chair, que notre jeune Prince, pour éviter leurs douceurs trompeuses, suive la chasteté, comme l'une des tutrices de la santé du corps, et l'un des contrepoisons des souillures de l'âme; et d'un même temps ramène la colère et la dompte du tout; ou se garde du moins

que cette passion ne le transporte et le porte au peché. Qu'il ne la couve point, ains plutôt la fasse paroître, pource que la colère retenue et cachée se forme en haine, et cette haine avec le temps en desir de vengeance, et ce desir enfin se convertit en cruauté. Et si d'aventure vous remarquez en lui tant soit peu d'inclination à cette humeur soudaine, il y faudra soigneusement veiller, à ce que par une habitude continuée, sous la douceur de vos enseignemens, il se rende le maître de cette passion, de conséquence très-dangereuse quand elle trouve place dedans l'âme d'un roi, qui peut tout ce qu'il veut. Ne le rudoyez point ; il penche plus à la mansuétude qui procède du sang, que vous embraseriez, et ce faisant par succession de temps se corromproit tout ce qui est en lui de bonté naturelle. Roidissez continuellement contre un homme colère, vous en ferez un furieux. Que si ce Prince échappe aucunes fois, gauchissez souplement à ses promptitudes, les arrêtant par une vive et grâcieuse répréhension qui lui puisse donner une appréhension honteuse de la faute commise, ou que ce soit par les exemples des actions d'autrui, par les raisons ou par autres détours; mais principalement comme en ses autres imperfections, par le respect et la crainte du Roi, disposant doucement toutes ses volontés par le point du devoir et de l'honneur, à faire joug dessous la révérence de ce nom seul. Ainsi vous le rendrez à soi, vous le rendrez à la raison, et à telle créance que vous voudrez qu'il ait, qui sera celle-ci : Qu'un prince doit avoir touche franche dessus le vice, et ses actions toutes frappées au coin de la vertu, et qu'en ceux de cette qualité, il n'y a vice ne défaut aucun qui soit indifférent. Car les vices d'un prince sont plus à craindre que ne sont pas les ennemis naturels de l'État ; ceux-ici peuvent être vaincus et déconfis entièrement en un jour de bataille, les autres non, qui font ferme et demeurent en pied aussi longtemps comme le prince en la lumière de la vie. Les ennemis ne font qu'effleurer la campagne, mais les vices du prince, c'est en camp clos une armée invincible, qui perd et qui corrompt les bonnes mœurs, sape et détruit les lois, et à la fin renverse de fond èn comble et l'État et le prince. Pour faire tout ceci, il est besoin d'avoir un magnanime et généreux courage, recommandable en tout, mais non moins estimé à subjuguer les sales et vicieuses passions qu'à vaincre et à surmonter les traverses du monde. Or cette magnanimité est convenable à tout homme, pour abaissé qu'il soit de sa condition, mais du tout à un prince, et paroissant plus à clair haut élevée sur un trône royal, au milieu d'une Cour, où plus elle se trouve rare, plus elle est admirable. Que notre Prince donc, qui la tient de sa nature, ne s'en relâche point, pour s'empêcher de fondre dedans le calme de ses prospérités, et de couler à fond durant les tourbillons de ses mauvaises fortunes, et pouvoir essarter

tout d'une main les superfluités, jusques aux moindres, qui tiendront à son âme, s'il aime Dieu, l'honneur du monde et la conservation d'une honorable renommée, l'unique but des actions d'un prince, pour la garder sans tache durant sa vie, et la laisser après en héritage à ses enfans, et en exemple aux princes à venir, par les labeurs de quelques-uns qui auront prins la peine d'enregistrer ses plus beaux faits pour les donner avec leur nom à la postérité. Tels instrumens ne lui défaudront pas lorsqu'il les aimera, donnant honnête récompense au mérite de leur vertu ; et ce faisant, n'aura que faire de souhaiter comme Alexandre : pour un Homère il en trouvera cent qui sacreront son nom, son los et sa réputation à l'immortalité.

SOUVRÉ Il est certain que les princes doivent aimer donner du bien et de l'honneur aux hommes qui font profession des Lettres, lesquels par leur docte industrie rendent la vie à leur vertu, qui mourroit avec eux ensevelie au fond d'une éternelle sépulture. N'ajouterez vous rien de plus à ces derniers propos ?

L'AUTEUR. Non, Monsieur, en voilà pour ce coup la dernière des fleurs de lys dont nous avons semé le champ de son manteau royal, et en cet équipage il nous le faut instruire et le rendre capable de pouvoir dignement à l'avenir tenir le trône de ses pères, lui mettant en la main le gouvernail pour lui apprendre à conduire l'empire. Or c'est ici qu'il aura bon besoin de se laisser entièrement guider sous la boussole de la Prudence, dont nous avons parlé, il y a quelques jours, comme étant très-utile à tout homme aux actions privées, et du tout nécessaire à celui-là qui tient en chef le timon des affaires publiques, ayant à emprunter de cette vertu la connoissance des détours et des voies par où l'on peut avec dextérité venir à bout ou se garder de quelque dessein impossible à la force, et à faire comme le bon pilote qui prend le vent de rumb en rumb pour entrer sûrement dedans le port, n'ayant pu l'entreprendre par la plus courte route, sans danger du naufrage. Mais d'autant qu'il est malaisé de donner des préceptes et des règles particulières pour acquérir cette vertu, et qu'un chacun s'en doit faire, prinses sur la nature de la diversité des circonstances de tout cela qui peut tomber aux actions humaines par l'expérience d'autrui, ou par la sienne propre ; et par ainsi étant très-difficile qu'un prince souverain puisse être de soi-même, et par les seules forces de son entendement, assez capable de manier les affaires de son État, comme il seroit à souhaiter tant pour le repos de son esprit que le bien de son peuple, il sera nécessaire de mettre de bonne heure auprès du nôtre des personnages de probité et suffisance reconnue qui en aient le soin, les uns pour le conseil et pour l'instruire aux affaires, et les autres pour le service et la conservation d'une si chère tête, et tous ensemble si gens de bien, qu'il ne se perde pour en être autre—

ment, aucune chose en lui de cette bonne et sainte nourriture qu'il a prinse jusques ici. Vous y êtes déjà pour la personne, avec autorité de commander en sa maison et en sa chambre; il vous faut un second en sa garderobe qui soit homme de qualité, d'âge et de prudhommie, car c'est par ces deux portes que le vice ordinairement fait son entrée, puis dans les cabinets, et de là glisse son poison dessous les feuilles du plaisir dedans l'âme des jeunes princes, quand ceux qui en portent les clés n'y font pas bonne garde.

Souvré. Nous voilà maintenant sur un sujet de très-grande importance pour l'honneur et le bien de notre petit Prince; mais nous entretenant, allons vers le jardin pour y apprendre des nouvelles du Roi. Plût-il à Dieu avoir pu reconnoître quelle en seroit sa volonté sur cette élection; nous serions hors de peine, n'ayant plus qu'à la suivre. Il n'y mettra rien en oubli, étant père qui aime si chèrement ce fils, et roi si plein d'expériences qu'il ne s'en trouve aucun vivant, ni entre ceux qui ont vécu, un autre de pareil, qui ait comme lui acquis une plus grande connoissance en tout ce qui se peut des affaires du monde, pour avoir, dès ses plus tendres ans, si souvent éprouvé et combattu si vertueusement les inconstances de la fortune. Ce n'est pas une chose des plus aisées à un prince de bien savoir faire le choix de ses serviteurs, et de juger à quels usages ils peuvent être propres; il y faut du jugement, de la prudence et de la dextérité, sa réputation, à mon avis, étant beaucoup intéressée en la bonne ou mauvaise élection d'iceux. Et pource je desirerois de faire remarquer au nôtre quelques indices pour n'y être point abusé, mais principalement certaines marques pour lui apprendre à reconnoître les flatteurs dessous le masque d'affection; estimant que la flatterie entraîne avec soi toutes les autres qualités de mauvais serviteurs, et qu'il n'y a aucune sorte d'infection ne de peste plus dangereuse autour des princes comme l'haleine de telles gens, suffisante de perdre et de corrompre les meilleurs, les plus sains et plus fermes, et bien souvent de renverser, rez pied rez terre, et eux et leurs empires.

L'Auteur. Il est certain qu'en cette élection il y va de l'honneur et du bien, voire j'ajouterai de la vie du prince, qui sont en sûreté entre les mains et en la confiance d'un serviteur fidèle, aimant son maître de tout son cœur, sans dissimulation, et sans avoir en sa pensée aucun dessein à son propre avantage. Vous avez bien jugé de l'humeur des flatteurs et des effets de la flatterie, marque assurée d'un bas et lâche cœur en ceux qui la recueillent avec plaisir et s'y laissent piper, autant et possible plus qu'aux autres qui en usent seulement à dessein de faire leurs affaires. Ce sont ces vermisseaux qui ne s'attachent qu'aux bois plus tendres et délicats, c'est-à-dire à ceux-là qui sont de plus facile et meilleure nature, comme elle est plus commu-

nément aux premières années de la jeunesse, qui se laisse ronger facilement et perdre sans remède par cette vermoulure, si de bonne heure l'on ne s'en donne garde, étant très-difficile à découvrir, d'autant que cette vermine porte cachée dessous le voile d'amitié l'amorce venimeuse dont elle fait la prinse de ceux qu'elle pourchasse; puis en ce qu'il n'est rien tant naturel à l'homme que l'amour de soi-même, qui lui aveugle le plus souvent de telle sorte les lumières du jugement, qu'il ne voit non plus qu'une taupe en plein midi dans ses plus lourdes actions, et se flatte plus que nul autre dedans l'impur de ses propres fautes. C'est l'une des plus grièves maladies qui puisse saisir l'entendement humain, qui cependant qu'elle lui dure, ne voit rien qu'à travers le verre de ses fausses illusions, et peu à peu le fait glisser dedans les piéges de la présomption, meurtrière passion de la vertu et des idées vertueuses. Mais s'il y a quelque moyen pour découvrir l'hypocrisie de ces galants, en voici quelques uns entre plusieurs des plus communs, à mon avis indubitables. Vous les verrez en général souplir comme couleuvres et complaire en toutes façons, couler toujours sans résistance aucune de fait ne de parole, et surpasser aucunes fois les vrais amis et plus fidèles serviteurs, en soin, en diligence, et en tout autre témoignage qui se peut rendre d'une sincère affection. Ayant connu qu'il n'y a rien entre les hommes qui les oblige plus étroitement que de se voir aimés et voir aimer pareillement les mêmes choses qui leur sont agréables, et par ainsi faisant le guet assiduellement, comme des chiens couchans pour prendre le gibier, et reconnoître les défauts de la place sur laquelle ils ont fait dessein, jugeant que la complaisance est la seule machine propre pour s'en faire les maîtres. Ils s'étudient à imiter entièrement, et à tromper en imitant les mœurs, les complexions et les façons de faire, et tous les exercices où ils s'apercevront que le prince prendra plaisir. S'il est voluptueux, ils seront des Sardanapales; s'il est d'humeur colère, ils seront furieux; s'il est mélancolique, ce seront des Timons; s'il contrefait le borgne, ils se feront aveugles; s'il a la goutte au bout du doigt, ils feindront de l'avoir nouée par toutes les jointures; si les Lettres lui plaisent, ils auront toujours en parade un livre pendant à leur ceinture; et s'il se plaît à la chasse du fauve ou de la bête noire, ils porteront dedans leur sein les meutes à douzaines et, sans partir d'un cabinet, avaleront les forêts toutes crues. Ces gens ici, gens sans honneur, qui n'ont non plus de honte qu'ils ont de conscience, pleins d'artifices dissimulés et doubles, on les verra railler, mentir effrontément, médire, bouffonner et tirer de leur forge des petits contes pour lui donner à rire, frappant aucunes fois sur leurs intimes amis et sur eux-mêmes, plutôt que de n'avoir aucune chose à lui dire, ne tâchant qu'à complaire à quel prix que ce soit; faire parfois de bons offices en public pour être crus, et

assommer après, comme on dit, dessous la cheminee; dire du bien pour avoir loi de nuire, ne parlant qu'à demi; tous variables à dessein en leurs opinions, donnant au noir la blancheur de la neige, à la blancheur la noirceur de l'ébène, et réprouvant, selon l'occasion, ce qu'ils auront auparavant loué, puis exaltant jusques au neuvième ciel les mêmes choses qu'ils auront réprouvées et ravalées jusques au centre de la terre; et, comme vrais coqs de clocher, vous les verrez pirouetter au gré du vent des volontés du prince, ou, naturels caméléons, prendre le teint, quand bon leur semble, de toute sorte de couleurs si ce n'est de la blanche, figure de la probité. Ils sont mouvans, actifs et assidus, et vont chauffant la ceinture à chacun, s'entremêlent de tout. Ils savent faire tout, ils sont tout, ils font tout, et devant lui les bons valets, faisant valoir impudemment des services non faits ou à faire, en parole, se présentant souventes fois sans respect et sans sujet à des imaginaires, jusques à souffler sur le manteau, ou le poil ou la plume qu'ils n'y auront point vue. Jamais tant serviables, voire invincibles, que aux choses deshonnêtes, ne moins qu'aux vertueuses; car s'il se parle de porter le poulet, ils élancent la main tout les premiers pour en faire l'office; si d'envoyer quelqu'un avancer le piquet, ces vaillans à dessein planent muets et coulent doucement, se retirant commes limaces sous la voûte de leurs coquilles; ne s'attachent jamais qu'à la partie la plus brute de l'homme, ne chatouillant que les gales de son âme, afin de l'éloigner tant qu'ils pourront hors des voies de la raison, pour y planter au lieu une humeur fainéante, mollasse et sans saveur. Boivent souvent sans honte les affronts qu'ils reçoivent de leur effronterie, mais, sans démordre leur dessein, suivent toujours de même leur première brisée, disant qu'il n'y a qu'eux qui gouvernent la Cour, qui gouvernent le roi. Entre leurs artifices plus déliés et le charme de la louange dont ils abusent étrangement, nommant monarque le prince qui n'aura que trois pouces de terre, celui du nom d'Hercule lequel sera sans courage, et du nom d'Adonis un plus difforme que Thersite; et par la force d'icelui voit-on aucunes fois, comme se défiant de leur juste valeur, s'ivrer et s'endormir les cœurs plus généreux au récit de leurs vaillantises, souffrant même avec plaisir d'avoir les oreilles grattées de choses controuvées en leur honneur, tant ils ont agréable la mélodie de ces cautes sirènes, et d'avaler si doucement le breuvage de cette Circé qui les transforme insensiblement, et rend semblables à la fin aux compagnons d'Ulysse. Mais le pire de tous est celui qui se plaît à les aimer et à se flatter soi-même; il n'y a plus alors d'espoir de guérison pour cette maladie si familière, et comme naturelle à l'esprit des plus grands, lesquels ayant mis une fois cette foiblesse en vue de chacun n'ont jamais faute de ces amis de plâtre qui accourent à eux de toutes parts, et les rendent

semblables à la fin à la chouette mise sur la tonnelle, au milieu d'une plaine, environnée d'oiseaux de toute espèce, lesquels dessous la douce feinte de leur jargon, gazouillent et se moquent de son aveuglement et de sa turpitude. Voilà ce peu d'observations qui s'est pour cette fois représenté à ma mémoire, touchant cette sorte de faux visages qui, par le grand malheur des princes et des rois, font leur repaire coutumier au milieu de leurs Cours, dans leurs conseils, dans leurs palais, dedans leurs chambres, dedans leurs cabinets, où, en toute saison, elles trouvent de quoi à faire proie de tout âge; étant ainsi très-mal aisé que leurs enfans y puissent recevoir telle instruction comme il la faut jusques à l'âge de jugement, ni possible plus outre, sans ressentir en quelque sorte l'infection de ces oiseaux de mauvais augure, contre laquelle il ne se trouve qu'un seul moyen pour prévenir cette contagion.

SOUVRÉ. Par ce que vous m'en avez dit, au pied je reconnois la bête; mais je vous prie, découvrez moi cet antidote pour préserver notre Dauphin de ce poison si artificieusement déguisé.

L'AUTEUR. C'est cettui-ci, dont la propriété fut jadis révélée par l'oracle, compris en ces trois mots :

Connois-toi toi-même.

SOUVRÉ. Comment en faut-il user?

L'AUTEUR. Quand il entendra quelqu'un louer son nom, admirer ses vertus, magnifier toutes ses actions, le nommant prince juste, clément, fidèle, libéral, courageux, courtois, doux, et galant entre les dames, et l'honorant de telles ou de pareilles qualités vertueuses, qu'il entre en soi-même pour y faire une vive recherche de la vérité, éprouvant ces paroles sur la pierre de touche du jugement intérieur, qui ne peut s'abuser, pour reconnoître si elles sont de bon ou de mauvais aloi, et considère à froid s'il ressent en son âme du repentir ou de la honte de n'être rien moins que cela, la connoissant au contraire souillée d'iniquité, de cruauté, d'infidélité, de sordide avarice, de brûlante colère, pleine de peur, de lâcheté, et tout-à-fait pourrie de passions honteuses et vilaines de la chair; et croie alors que ce sont des flatteurs insignes qui se moquent de lui à ses dépens, de ceux de son honneur et de sa conscience. Mais si par son malheur il néglige de faire cette recherche et en méprise la procédure; s'il prend plaisir à recevoir pour bons ces faux titres et qualités menteuses, et si la honte divulguée de son erreur ne le ramène point, ains lui sert d'un aiguillon plutôt que d'une bride, fasse le fin tant qu'il voudra, le mal est sans remède et son État en voie de ruine. Or ce sera de votre soin, Monsieur, à prévenir en lui par une bonne nourriture tous ces défauts et les malheurs qui les suivroient de près. Je veux espérer

pourtant de la grâce de Dieu, que ce jeune Prince, durant sa vie, produira et des fleurs et des fruits par ses entières et saintes actions qui ne démentiront aucunement la nature de ce bon plant que vous aurez enté dessus les sauvageons des premières années de son âge.

SOUVRÉ. Je le desire et l'espère, et de le voir ainsi quand il sera, comme vous l'avez dit, instruit en la piété, aux bonnes mœurs et à la doctrine, y ayant ajouté ce qui lui touche de savoir pour se rendre capable de gouverner dignement un royaume. Mais il est tard, et, ce sujet de long discours, je suis d'avis de le remettre à demain et que ce soit au portique de Neptune. Voilà aussi le Roi qui se retire par le jardin, et j'ai à parler à Sa Majesté avant son dîner. Adieu, il me faut un peu hâter le pas.

L'AUTEUR. Bonjour, Monsieur, je ne faudrai à m'y trouver de bon matin.

Cinquième matinée.

A peine il étoit jour lorsque je m'éveillai, touché de crainte de faillir à M. de Souvré, et m'étant levé soudain, je m'achemine vers le portique de Neptune, où je le trouve ne faisant que d'y arriver. Puis, après quelques propos communs, nous promenant, il parla en cette sorte :

SOUVRÉ. Quand je viens à considérer en combien de façons nous sommes obligés à reconnoître les assistances de la bonté de Dieu, celle qui me touche plus vivement au cœur, comme la principale, c'est la miraculeuse conservation de la personne du Roi, ayant, depuis l'heure de sa naissance jusques à celle-ci, prins un soin particulier de conserver sa vie aboyée de toutes parts, contre laquelle on a tant conspiré de fois, et depuis et devant que lui avoir ôté de dessus de son chef la couronne d'épines pour y poser une couronne d'or,. lorsqu'il se portoit jusques au centre des périls pour l'assurer à son prédécesseur, a fait cesser les persécutions ouvertes et cachées, dont le cours de sa vie avoit été suivi sans intermission. Comme fauteur du droit et protecteur des rois, il a béni ses travaux et ses armes, en ayant reconquis l'héritage de ses ancêtres, et par icelles rendu la paix universelle à ses sujets, domptant ses ennemis tant dedans que dehors le corps de son royaume, et à la fin pour le comble de ses faveurs et bénédictions, il lui a donné un fils, et un tel fils si à propos, qu'il semble avoir voulu combler en sa personne sa vieillesse de joie et de consolation, et arrêter en lui pour jamais son repos et celui de son peuple. En somme, il ne se voit, en tout le cours de cette vie, que des miracles faits pour le garder et le conduire de sa main sur ce trône royal qui lui

étoit débattu, mais dû par les droits de nature et les lois de l'État. Or maintenant, encore qu'il travaille, comme l'on voit, avec tant de soucis au rétablissement de toutes choses, que la longueur et l'opiniâtreté des discordes civiles avoient réduites en une étrange confusion, il ne faut point douter qu'il ne pense souvent à la nourriture de son Dauphin, et ne desire comme père de le rendre (s'il est possible) accompli comme il est, et comme Roi d'emporter un jour au ciel l'étroite obligation de ses pauvres sujets, pour les avoir tirés à bord et sauvés du naufrage, avoir établi leur repos, et leur avoir enfin laissé, comme il fera, un Roi de sa façon. Mais pour revenir à nos discours des jours précédens, je reprendrai le fil de votre projet, que j'approuve fort; car vous l'avez prins par le bon bout, disant que la première sagesse en l'homme c'est de connoître, aimer et craindre Dieu, pour le servir après selon sa volonté, et qu'il faut de bonne heure vivement imprimer cette doctrine en l'esprit de ce jeune Prince, comme la seule qui produit les vertus, règle nos mœurs et nos actions, et engendre la paix et la tranquillité en l'âme de chacun, et celle qui guide nos pas et nous ouvre la porte à la vie éternelle; qui apprend aux rois à reconnoître les foiblesses humaines, et Dieu pour souverain sur eux; que c'est lui qui, de pure grâce, donne les sceptres et les retire quand il lui plaît, les affermit entre les mains de ceux qui, avouant cette grâce de lui, vivent en gens de bien et gouvernent leurs peuples en douceur et justice; et comme il les arrache du poing à ceux qui, par ingratitude la mettant en oubli, abusent merveilleusement d'une charge divine; et disant qu'il pourra, sous la clarté de ce fanal, cueillir facilement les bonnes mœurs et vertus héroïques, et conduire ses actions en telle sorte qu'il passera heureusement ses jours, aimé, estimé et honoré de chacun. Puis en ce que vous proposez qu'il doit savoir les Lettres, sur la connoissance que vous avez de la portée de son esprit, de l'ordre qu'il y faut tenir, et du temps qu'il est nécessaire d'y employer; encore, à mon avis, que le plus grand savoir d'un roi et prince souverain soit d'être docte aux bonnes mœurs, aux affaires du monde, et surtout à ceux de son État, je le trouve toutes fois bon, sachant combien les Lettres fournissent de lumières à notre entendement, s'il se rencontre ferme. Et puis il faut qu'un roi sache de tout, soit excellent par dessus tous, puisqu'il doit commander à tous. Et enfin le voulant faire commencer à connoître les affaires à l'âge de douze ans, je l'estime à propos, et crois qu'en cela vous avez prins ce qui en est de l'intention du Roi; car, si je ne m'abuse, il voudra lors qu'il fasse sous lui son apprentissage, et à la vérité il ne sauroit trouver un meilleur maître, l'étant devenu à ses propres dépens, et de quelle façon, tout le monde le sait; mais je vous prie de renouer ici le fil de cette instruction.

L'auteur. Monsieur, le sujet est maintenant tout autre, surpassant ma capacité et mon expérience. Toutes fois puisqu'il vous plaît de m'engager à cette suite, j'en prendrai le hasard sous votre garantie. Or donc, présupposant Monseigneur le Dauphin instruit à la vertu par votre diligence, doué de qualités requises à un Prince de sa condition, pour devenir en peu de temps capable de comprendre et de conduire les affaires de l'État, il me semble qu'il faut en premier lieu lui apprendre à connoître en masse quelle est la composition et la situation de ce royaume, et puis, par le menu, en toutes ses parties, et comme ce grand corps est composé de nombre de provinces, et ces provinces de plusieurs grandes villes et superbes cités, d'infinis bourgs, villages et châteaux : qu'il sache quelles sont leurs forces et foiblesses, leurs formes d'établissement, quelles leurs lois et leurs coutumes, quelles sont leurs commodités ou incommodités; mais surtout quelles en sont les humeurs des hommes qui habitent toutes ces places, première connoissance du prince né ou appelé pour commander en souverain, qu'il ne doit divulguer, ains la garder du tout à soi et pour ses confidens, comme l'un des plus grands secrets de l'empire. C'est une connoissance que le Roi s'est tellement acquise par un long temps, et tant d'expériences qu'il ne la peut mieux recevoir que de lui, qui le délivrera, en ce faisant, d'une peine excessive et d'un grand emploi de temps, l'apprenant de sa propre bouche en moins de demie heure. Après, avec le temps, l'âge et l'usage, il apprendra lui-même à pénétrer en général le naturel des hommes, et en particulier les inclinations que ses sujets tiendront de la nature, selon les régions où ils ont prins naissance, ou lieux de leur demeure, et selon la diversité de leur condition, éducation et manière de vie en leur vivre ordinaire; les rois et princes souverains ne pouvant donner loi qu'avec incertitude, sans cette connoissance, aux nations qu'ils ont à commander, imitant lors les sages écuyers qui reconnoissent premièrement la bouche du cheval, pour lui donner après une embouchure propre à le conduire et manier selon leur volonté. Mais cependant que l'on lui donne à connoître la nature du peuple, ses changemens, ses inégalités et mouvemens divers, par où ce Prince puisse juger de l'instabilité des dominations, étant fondées sur la mobilité d'un sujet si bizarre, et apprendre que toutes prennent fin, mais plus tôt ou plus tard, selon les bons ou les mauvais moyens, les forts ou les foibles liens que chaque prince emploie pour établir et maintenir sa souveraineté; et que cet établissement et conservation dépend de la prudence, du bon entendement et de l'expérience du prince souverain, pour savoir retenir à l'ancre du devoir l'inconstance de ce vaisseau par les câbles de bonnes lois divines et humaines, et former son autorité par la bonne opinion dont il rendra aimable sa

personne, admirable par sa vertu, et redoutable par la réputation et la propre puissance de son État, non-seulement à ses sujets, mais envers les peuples voisins et nations lointaines; étant certain que sans l'autorité il n'y a plus de domination.

SOUVRÉ. Que doit-il faire pour établir et maintenir cette autorité?

L'AUTEUR. Qu'à sa première entrée à la conduite souveraine des affaires publiques, il donne de si louables impressions de soi qu'il en soit estimé digne de gouverner, non un royaume seulement, mais suffisant de régir un empire, conservant en premier lieu par les voies de la douceur l'ancienne et vraie religion, et telle comme Dieu en a donné jadis la connoissance à nos prédécesseurs, les rois en étant les conservateurs et protecteurs, comme portant sur eux en terre le caractère de son image, et sans outrepasser les termes de la protection qu'il en prenne le soin lui-même, comme du premier chef des réglemens de l'État politique, à ce qu'elle soit maintenue en son entier, étant celle qui tient en sûreté la personne du prince, celle qui est le salut de l'État, et seule la seule cause de l'union des hommes. Et pour ce faire, qu'il nomme aux dignités des personnages de sainte vie et savoir excellent, afin que ceux qui seront sous leur charge vivant de même qu'eux, puissent être nourris continuellement de l'aliment de vie par leurs saintes admonitions et discours salutaires. Qu'il plante après, de même main, la main de la Justice, la fille aînée de la loi entre les lois humaines et celle qui fait régner les rois; sa serre est forte pour la maintien de cette autorité sur l'assurance du repos que les peuples y trouvent par la dispense égale qu'ils voient qu'elle rend du droit dû à chacun, et sans aucun égard de qualité, de grandeur, de richesse, et par icelle les plus grands retenus dans les bornes des lois, et les petits en sûreté dans leur franchise, contre l'injuste oppression d'une injuste puissance. Et comme il est ordonné de Dieu, souverain magistrat, qu'il ordonne sous lui un nombre suffisant de personnes connues par leur doctrine et bon sens naturel, par leur expérience et bonne conscience, aimant et recherchant plutôt la vérité que la subtilité, pour leur donner à faire cette distribution selon les lois et les coutumes des pays aux controverses dont ils seront les juges. Qu'il ne les force point au préjudice de l'équité, ce seroit faire force à soi-même; réserve lieu à son pouvoir en cas de crime seulement, pour le donner à sa miséricorde, selon la qualité, la personne et le temps, ne s'éloignant que le moins qu'il pourra des raisons de la loi. Ainsi rendant à Dieu ce qu'il lui doit, puis à son peuple la conservation où sa charge l'oblige, il ne faut point douter que Dieu n'ait soin de la sienne, et qu'il n'attire à soi et n'arrache l'amour, l'affection et la bienveillance du cœur de ses sujets, l'une des plus fermes attaches pour assurer sa souveraineté. Or notre petit Prince trouvera

en ce royaume que la Religion et la Justice y ont reçu un fort solide fondement et ordre merveilleux par l'ardent zèle de piété et charité de nos prédécesseurs. Ce grand nombre de monastères que l'on y voit, en rendent témoignage, anciennement colléges par eux fondés pour y nourrir et élever comme des pépinières des hommes destinés pour enseigner la doctrine ; puis ces grands Parlemens, auxquels souvent les étrangers ont tant déféré, qu'ils ont desiré d'être jugés par eux en leurs affaires plus douteuses, même en causes contre nos Rois, les préférant aux juges de leurs nations ; après tant d'autres lieux particuliers, épars dans l'étendue de l'État, avec pouvoir inférieur et subalterne pour rendre la justice ; et le royaume resplendissant de la clarté de ces deux luminaires, ne plus ne moins que ceux du ciel lorsqu'ils éclairent tout le monde. Mais il est advenu en ces derniers temps par une juste permission de Dieu, voulant punir l'iniquité des hommes, que le feu des guerres civiles s'y est allumé à diverses fois, le dévorant par toutes ses parties, et a duré si longuement que chacun y a vu l'impression d'un horrible désordre. Nous avons à louer Dieu de ce que, par sa grâce, Sa Majesté en a tranché le cours, y ayant trouvé l'eau beaucoup plus propre que le sang, et s'il lui plaît il parachèvera, en réduisant peu à peu par les mêmes remèdes tant de difformités à leur ancienne forme ; si bien que tous ses peuples auront à l'en remercier, se voyant à leur aise, par son moyen, manger le pain en paix avec leurs familles, et plein de bienveillance, obligés a bénir et le père et le fils qu'elle leur laissera pour les régir et conserver, et à lui la jouissance de la douceur des fruits de ses longues et laborieuses peines. C'est un grand dépôt qu'il recevra du Roi, et si paisible qu'il n'aura lors qu'à le contregarder et faire en sorte que, sans empêchement ne trouble aucun, il en demeure maître et possesseur tout le temps de sa vie, et le puisse remettre après en pareil état à la postérité que Dieu lui donnera. Et par ainsi, reconnoissant qu'il n'y a rien à quoi l'homme s'oblige plus naturellement qu'à aimer ceux qui l'aiment, et desquels il reçoit ou attend de l'honneur et du bien, il retiendra l'affection des peuples, leur faisant ressentir également les effets de la sienne par un doux traitement, mais toutes fois sans préjudicier à son autorité, tellement balancé de douceur et d'austérité, selon le temps et les occasions, qu'il en puisse être aimé et craint tout à la fois, ou du moins non haï, tenant pour véritable que leur nature est telle qu'elle ne peut souffrir la pleine liberté ni supporter l'extrême servitude ; la fera paroître d'ailleurs, faisant si bien qu'aucune chose des nécessaires à la vie, ou pour autre besoin, ne leur défaille point, l'étendant même jusques à celle des honnêtes plaisirs. Et me semble que les Rois leurs aïeux, excellens politiques, y ont eu quelque égard, ayant institué par les meilleures villes des exercices, des jeux de prix

et passetemps publics, pour arrêter et détourner leurs mauvaises pensées, en occupant honnêtement tant de troupes oisives aux jours que le repos leur est enjoint en leurs vacations, jugeant qu'il est nécessaire, pour emmieller le joug, de faire jouer les peuples, les amusant comme petits enfans avec des poupées. Les bienfaits ont un grand pouvoir pour retenir les hommes, leur naturel n'étant buté pour la plupart que sur l'utilité. Qu'il les oblige aussi par ces liens, bien souvent plus étroits que la force des armes, mais que ce soit selon les qualités, les conditions et degrés du mérite, afin que cette récompense rendue à la vertu serve d'exemple aux autres qui travaillent pour l'acquérir et pour la mériter par des voies louables; qu'il ne les donne point à tout chacun, les yeux bouchés, et de prodigue main, ains par mesure; l'État renverseroit plutôt pied contre mont que de penser en pouvoir assouvir la faim insatiable d'un nombre de particuliers. Que ses bienfaits se prennent de l'épargne qu'il fera de ses revenus et non du bien d'autrui; il feroit plus de mal-contens qu'il n'en contenteroit. Ne récompense également les bons et les mauvais; il n'y a rien de plus pernicieux en la conduite d'un État, étant trop raisonnable que ceux qui sont si différens en mœurs le soient pareillement en récompenses et en honneurs. Il n'y a point de peine à retenir et conserver les bons, mais il est impossible de bien garder ou gagner les méchans, d'autant que la vertu s'oblige de peu et rien ne peut apprivoiser le vice; et par ainsi ne les départe au préjudice des gens de bien, ce seroit faire effort à leur fidélité et leur donner envie de la changer selon l'occasion, ou par un désespoir de se précipiter à faire mal sous un tel prétexte, croyant qu'en ce faisant et y continuant, il voudroit encore leur arracher l'espérance. Que le département qui s'en fera soit fait en telle sorte que ceux qui recevront ses libéralités croient que ce sont effets de ses bonnes grâces et non indices de défiance et de crainte qu'il ait d'eux; car les méchans au lieu de s'obliger en deviendroient plus orgueilleux et plus superbes, ou dissimuleroient, et, jamais satisfaits, se tiendroient en devoir pour la commodité non par affection. Et, comme prince prudent et avisé, pense toujours par quels moyens il pourra faire naître et conserver des bons desirs aux cœurs de ses sujets, pour s'en pouvoir servir après facilement et fidèlement en toutes ses affaires. Rende donc le peuple content, fasse du bien à ceux qui le mériteront, aux Grands surtout, leur donnant des honneurs et des moyens pour les aider à maintenir avec splendeur leurs rangs et dignités. C'est d'où s'élèvent les maîtres vents qui meuvent les tempêtes sur le calme de cette mer par leurs souffles contraires, qui portent et perdent le prince et son État sur les bancs de la haine et du mépris. Or, des causes les plus puissantes de la haine des peuples qui les piquotent jour et nuit pour les porter à

la vengeance contre leurs souverains, c'est la cruauté, quand ils les voient, comme loups acharnés, prendre plaisir par trop souvent à répandre le sang, et possible innocent, sans distinction d'âge, de qualité, de mérite, de crime, par des assassinats, par des supplices nouveaux et peines recherchées. Puis l'extrême avarice, germaine de la cruauté, qui fait haïr mortellement le prince, s'il advient que la faim et desir de l'argent ait si fort enveloppé son âme, qu'il n'ait pour tout dessein en sa pensée que d'attirer sans cesse et sans nécessité et sans sujet celui de ses sujets c'est-à-dire sucer impitoyablement l'âme et le sang du peuple, auquel ôter ainsi l'argent et arracher la vie est une même chose. C'est d'où prennent leur origine les perfidies et trahisons, les hommes se persuadant qu'il n'est que d'en avoir à l'exemple du prince. Mais ainsi que la haine donne l'envie de se venger et s'accroît peu à peu, retenue à couvert par la seule crainte, le mépris plus puissant donne la hardiesse de l'entreprendre et de l'exécuter licentieusement et tout-à-coup, sans y appréhender ne du danger ne de l'empêchement, et lorsque les sujets reconnoissent le prince se porter envers eux trop mollement et par fainéantise mettre du tout entre les mains d'un serviteur particulier les nerfs de son autorité, ne demeurant souverain que de nom ; ou pour ne tenir compte de châtier les crimes punissables, commis contre l'État ou les particuliers, non pas même les desseins faits contre sa personne; ou s'ils le voyent d'esprit pesant, de peu d'entendement, d'humeur muable et de légère foi, changeant à tout moment et à tout vent, et qu'il se sente importuné de donner audience, non-seulement aux affaires communes, ains s'en passer légèrement à celles d'importance, n'ayant souci pour tout que du présent et de couler tout doucement sa vie; et si par un malheur ou par sa propre faute, ce prince tombe en mauvaise fortune, il leur vient à mépris, les hommes ordinairement ne courant qu'à la bonne; s'il manque aussi d'enfans, les fermes bouleverts de la domination ; s'il a mauvaise grâce en son parler et en sa contenance, et ses actions vulgaires; s'il est fort vieil, usé, cassé et maladif ou pour autres causes, méprisent sa personne et débauchent leurs volontés pour les soumettre à la puissance d'un autre souverain; mais ses mœurs dépravées par les voluptés, forment le comble de ce mépris, lors même qu'elles y fondent si avant qu'il en oublie Dieu, sa conscience et toutes ses affaires. Je veux croire toutesfois que notre petit Prince s'échappera facilement de ce naufrage, étant du tout porté de sa nature à la mansuétude, et produisant déjà des témoignages évidens d'un bon et fort entendement, si bien que vous n'aurez qu'à le conduire doucement sur cette inclination, entretenant en lui ce que vous y trouverez de bonté naturelle, qui se pourroit par nonchalance diminuer ou perdre, lui apprenant à cet effet qu'il n'y a rien tant éloigné du natu-

rel de l'homme et du devoir d'un roi que d'aimer le carnage; que c'est le propre des lions, des tigres et des ours, et des bêtes plus cruelles. Qu'il y consente rarement et le plus tard qu'il pourra, lors seulement que pour l'exemple il en sera besoin ou y sera forcé par l'urgente nécessité du salut de la république. Quand il fera punir quelqu'un, que ce soit sans colère, sans desir de vengeance, ni autre passion qui lui puisse donner du repentir, considérant que ses sujets ce sont ses propres membres. Qu'il ne s'en éjouisse point et ne s'en moque point, la moindre contenance égaleroit les plus sauvages brutalités. Que les punitions se fassent selon les qualités des crimes et façons ordinaires des pays, et qu'elles soient égales contre ceux qui seront jugés également coupables; si ce n'est que pour en faire autrement il y eût quelque notable circonstance de l'âge, ou que dans le forfait il se trouvât quelqu'un enveloppé qui fût de noble sang ou de maison illustre, car il faut lors ou pardonner, ou modérer, ou diversifier la peine. Qu'il n'ordonne des peines et formes de supplices et jamais ne les voie exécuter; ce seroient des indices de passion s'il ne donnoit la grâce à l'heure même, due au criminel à la face du prince. Quand il faudra faire sentir du mal et châtier quelqu'un, laissera cette charge à ses officiers, mais retiendra pour lui tout seul celle des grâces, des récompenses et des bienfaits. Qu'il ne laisse accrocher son âme à la racine de l'avarice, et veillez y soigneusement; de son attouchement elle ternit le lustre des plus belles vertus et nobles actions, celles des princes mêmement avant qu'elles soient nées. Entre les maux dont elle est si fertile, c'est elle qui produit ces dangereuses plantes d'exactions et de nouvelles inventions, lesquelles à la longue séchant les pauvres peuples dessus le pied, les portent à la haine, et de la haine au désespoir, du désespoir à la rébellion. Il est vrai toutesfois que le repos des nations et des États ne pouvant subsister sans l'aide des finances, le commun instrument des affaires des hommes, c'est du devoir des peuples à les contribuer et à souffrir que la récolte s'en fasse dessus eux, par le commandement et sous l'aveu du prince souverain, qui doit aussi les imposer et faire recueillir à la mesure de leurs commodités, sans violence et sans déguisement; l'un seroit marque de cruauté et l'autre d'avarice. Qu'il tonde le troupeau sans l'écorcher, s'il veut que la toison revienne; que ses tributs soient modérés, assis également, et demandés à une seule fois, non imposés sur un fond déshonnête; se tienne aux anciens, évite les nouveaux, et de nom et d'effet, autant comme il pourra, et que la seule nécessité des affaires publiques lui en fasse la loi. Si elle est si grande qu'elle le force, pour le salut commun, d'avoir recours aux nouveautés et moyens extraordinaires, ayant fait reconnoître, non par prétextes déguisés, ains par causes notoires, le péril de l'État, c'est aux peuples alors

à les donner à double main, au prince à les contraindre quand ils refuseront, sans en venir, s'il est possible, à cette extrémité de saisir le troupeau, ne le bœuf, ne la vache, ne d'enlever le couvert des maisons, ne se prendre aux personnes pour leur faire épouser l'effroi d'une triste prison, ou faire souffrir quelque peine. Il choisira des gens de bien pour les lever et recueillir, et pour les mettre après en son épargne, sous la clef de personnes fidèles; et que ce soit un réservoir pour subvenir aux soudaines émeutes et aux affaires de l'État; les dépense à propos et les ménage mieux que si c'étoit son bien particulier, se rendant libéral tant seulement du sien, mais chiche de celui de la république. Ainsi faisant il bâtira un autre trésor dans le cœur de ses sujets, qui ne tarira point, et se verra par ces moyens extrêmement puissant, pour autant que le prince qui a leur cœur est assuré d'en avoir à sa discrétion la bourse. Or, si la haine peut ébranler l'autorité d'un prince souverain, et le mépris a la force de le détruire entièrement, il doit bander continuellement les nerfs de son entendement à ce qu'il ne parte de lui aucune chose qui puisse donner prise à cet indubitable bouleverseur d'États. Et par ainsi qu'il se rende sévère et doux en sa façon de commander, penchant à la sévérité lors même que les peuples ravisés ou ramenés à leur devoir se ressentent encore de la licence prinse durant le cours de leurs débordemens, faisant état que pour ne vivre en crainte il leur en faut donner ou plus ou moins, en quel temps que ce soit, donnant ou ramenant la bride selon les circonstances et les diverses occasions, sans toutefois l'abandonner jamais pour la fier du tout ou à un seul ou à plusieurs. Qu'il règne seul, et seul, avec leurs avis, résolve ses affaires, tenant en main la balance et l'épée pour rendre la justice et se faire obéir et reconnoître seul et le maître et le Roi. Donne les charges d'importance auprès de sa personne aux plus fidèles, aux plus capables et anciens serviteurs, et celles de l'État aux Grands qui les mériteront, ne les attachant point comme héritages à la personne, mais à la vertu seule. Qu'il n'en rende vénale aucune que ce soit; il ne seroit jamais en sûreté, ses ennemis pouvant, sur cette planche d'or, trouver entrée dans les entrailles de son État, voire jusques au fond des lieux les plus privés où il fait sa demeure. Prête l'oreille favorable aux remontrances de ses sujets en général ou en particulier, comme ses propres affaires, l'ayant toujours tendue pour celles de l'État. Soit ferme en ses commandemens, et ne change légèrement les lois et les coutumes; étant des lois de même que des arbres, lesquels pour être changés et rechangés de lieu par trop souvent n'en rendent pas leur rapport meilleur. Tout changement est dangereux et ne le doit-on essayer qu'en choses qui seront reconnues notoirement mauvaises. Avant que de changer juge bien mûrement

jusques aux plus petites circonstances des raisons des anciennes lois, les conférant aux siennes : que si elles balancent, en demeure à l'antiquité, ou si le mal est supportable et ne dit mot, de peur d'un plus grand, qu'il le laisse en repos et ne l'émeuve point, si ce n'est qu'un évident et très-grand avantage, ou une extrême nécessité de la chose publique, le forcent à ce faire : et encore alors, imitant la nature au change des saisons, que ce soit doucement, de temps en temps, et non à coup, courant aux deux extrémités. Donne à connoître à ses sujets, par son gouvernement, qu'il les aime et l'État pour l'amour d'eux, et n'a chère sa vie que pour leur conservation. Soit clairvoyant et pourvoyant à toutes ses affaires, craignant d'être surpris et méprisé, et que la perte et ce mépris ne lui fissent courir fortune en sa personne ou son État, ou tous les deux ensemble ; elle en seroit beaucoup plus griève, advenant par sa faute. Et pour autant que les enfans ce sont les bastions royaux et les fermes courtines de la royale et souveraine autorité, il sera nécessaire, à mon avis, de marier ce Prince dans son adolescence, sous l'espérance que Dieu lui donnera une heureuse lignée, et se divertira d'infinies débauches par trop communes à cet âge ; il nous fera, s'il lui plaît, cette grâce d'en voir Sa Majesté en la peine. Forme son port, sa contenance et son accueil de douceur et de gravité, l'un étant propre pour régner, et l'autre pour gagner et conserver les hommes, faisant si bien que la seule rencontre le rende vénérable et aimable à chacun. Quand il voudra la débander et prendre du relâche en son particulier, que ce soit entre peu de ses plus familiers, et toutesfois en sorte qu'il se souvienne qu'il est roi, et par ainsi doit mettre peine à ne dire, à ne faire aucune chose indigne d'une si grande dignité. Soit ferme en ses résolutions, sans varier légèrement, et toujours véritable ; maintienne ce qu'il promettra, comme étant promis en parole de roi, et tel que l'on ajoute plus de foi à sa simple parole qu'aux sermens plus étroits et solennels des autres, et la conserve inviolablement en ses propres privées affaires, car le cœur et la bouche de la foi d'un prince souverain doivent tenir ensemble. Mais par malheur la nature des hommes se trouvant ennemie et si contraire à la vertu, qu'il n'est presque possible de l'ensuivre du tout aux affaires publiques, les princes sont aucunes fois contraints d'en relâcher, ayant connu par longue expérience qu'il est expédient, pour la garde et conduite de leurs États, de biaiser par fois ; le nôtre le peut faire, mais pourtant que ce soit toujours pour une bonne fin, qui est à tenir sa personne assurée, maintenir et conserver l'État contre les ruses et les dissimulations de ses ennemis. Que si les artifices et les menées de telles gens lui donnent du sujet de leur rompre la foi, contrefasse l'aveugle et marchande longtemps auparavant que de le faire, pour se défendre seulement et

non pour assaillir ne consentir jamais à l'exécution d'une méchanceté énorme et exécrable. Ne laisse toutesfois si avant accroître le mal pour fuir une guerre, laquelle il jugera ne pouvoir éviter avec le temps, ne même reculer sans un grand désavantage ; en ce cas là s'il rompt la paix, la cause et la nécessité en justifient la rupture, ayant de droit et de nature à préférer la foi qu'il doit à la protection et défense de ses sujets ; puis la guerre est juste laquelle est nécessaire. Mais tout ainsi que la chose du monde qui ravale plus bas l'autorité d'un roi et prince souverain, c'est sa mauvaise et vicieuse vie, il n'y a rien aussi qui l'élève plus haut qu'une vie contraire. Que notre petit Prince, donné du ciel pour commander à tant de milliers d'hommes, commence par soi-même, sachant que c'est du devoir d'un roi, non de se rendre esclave des délices et du plaisir, ains d'asservir sous la puissance de la raison ses folles, vaines et débordées passions, et, sous le joug des justes lois maintenir ses sujets en son obéissance. Et qu'il ne croie pas que le parfait contentement, le repos et l'honneur logent dedans l'oisiveté et l'ordure des voluptés, lesquelles à la vérité de premier abord nous appâtent d'une fausse douceur, mais qui nous saoulent tout aussitôt de telle sorte qu'elles nous font enfin ouvrir de toutes parts de repentance et de douleur, qui nous poursuivent inséparablement jusques dedans la sépulture ; les quête seulement dans les buissons pénibles de la vertu. C'est là et non ailleurs que les plaisirs solides sont à la reposée ; qu'il ne se flatte et ne s'excuse point à prendre cette peine, la chasse le mérite bien. Et certes j'estimerois les hommes malheureux si, ayant inventé tant de divers moyens à dompter la fierté des plus sauvages animaux pour s'en servir après, ils s'oublioient eux-mêmes, en se montrant rétifs et moins industrieux à maîtriser les amorces du vice, pour donner lieu à l'excellence et à l'usage de la vertu. En usant de cette façon, quelque défaut qui se trouve en son corps, il acquerra la réputation d'un prince très-prudent, l'amitié de son peuple, et une telle autorité que son nom seul sera si redoutable à tous ses ennemis découverts et couverts, que le plus grand, le plus conjuré d'entre-eux n'osera pas seulement entreprendre de penser à lui nuire et l'offenser ouvertement, ne l'essayer par trahisons ou conjurations et secrètes menées faites sur son État ou sur sa vie. Mais ce n'est pas assez d'avoir prévu et donné ordre, en temps de paix, au dedans de l'État, pour l'assurance du repos de son peuple et le maintien de son autorité ; car il faut que le prince, obligé de veiller pour la garde de ses sujets pendant qu'ils se reposent, comme élevé sur une haute tour, fasse la ronde de ses yeux sur les États des princes étrangers et surtout des voisins, pour en avoir la connoissance de même que du sien et en apprendre la nature des nations, l'humeur des princes dominans et de ceux qui feront leurs affaires, afin de s'as-

surer contre les entreprises et les dangers du dehors. Qu'il tienne à cette occasion, auprès des rois et autres princes éloignés ou voisins, et près de chacun selon sa qualité, des fidèles agens et bons ambassadeurs qui fassent sourdement et curieusement cette recherche, pour en être par eux instruit, suivant les occurrences qui s'offriront durant le temps de leur légation, et puis à leur retour pour lui en faire le rapport si particulier qu'il y puisse fonder un jugement certain sur les expédiens qu'il devra suivre pour durer avec eux, par leur moyen, en bonne intelligence, ou pour se préparer ou se défendre contre leurs machinations. Et pource que ces charges sont des plus importantes, et de plus grand poids qu'aucunes de l'État, entretiendra près d'eux des jeunes hommes d'honnête lieu, gentilshommes et autres reconnus propres, qui se puissent instruire pour y servir à l'avenir, et devenir capables de succéder à ceux qui les précéderont. Et pour autant qu'il n'y a point de plus utile ne meilleure machine pour assurer la domination d'un prince souverain, comme est le nombre de bons amis, qu'il se maintienne en bonne paix avec les rois et princes ses égaux, s'il y en a, s'efforçant de les vaincre en courtoisie convenable à sa dignité; retienne l'amitié de ses inférieurs par sa protection et gratification, mais que ce soit en sorte qu'il semble que c'est eux qui lui sont asservis et non lui leur tributaire. Or, s'il advient que les peuples, lassés de la douceur d'une profonde paix, méconnoissant la bonté de leur prince, et méprisant ses équitables lois, faites pour leur servir d'une règle à bien faire et non de piéges dressés à dessein de les y attraper, comme bêtes échappées se précipitent aux conspirations, aux trahisons, aux factions, séditions, et aux révoltes générales, et que la révérence des lois divines, le respect des humaines et la sacrée majesté de leur Roi ne les retienne plus; ou si les princes étrangers, abusant de sa courtoisie, faveur et libéralité, ne laissent d'entreprendre ou contre lui ou contre ses sujets, il faut venir aux armes pour châtier et ranger les premiers, et faire ressentir les autres de leur discourtoisie et déloyale ingratitude. Ceci dépend de la prudence militaire, la partie de toutes la plus royale en la conduite d'un État, laquelle notre petit Prince doit savoir pour être également instruit aux moyens de la guerre comme en ceux de la paix. C'est une science qu'il apprendra parfaitement de Sa Majesté, qui l'a acquise au péril de sa vie exposée, cent mille fois, desireux de savoir le métier de soldat et de bon capitaine, premier que d'être roi.

SOUVRÉ. Il est vrai, et bien que tout le monde reconnoisse Sa Majesté pour accomplie en qualités et en perfections autant que l'on peut souhaiter pour un souverain roi, si faut-il avouer qu'elle surpasse particulièrement en celles de la guerre tout ce qui est vivant, ainsi que le soleil de sa clarté fait les autres lumières. Or, pource

qu'il est près de midi, brisons sur cette vérité, le demeurant soit pour demain matin en ce même lieu. Je me promets encore de vous cette matinée, croyant qu'elle pourra suffire à ce qui reste pour cette instruction.

L'AUTEUR. Monsieur, je le crois aussi; vous me trouverez ici pour satisfaire au mieux que je pourrai en ce que vous desirez de mon service.

Sixième matinée.

Aussitôt qu'il fut jour, ayant passé la nuit sans reposer pour un desir extrême que j'avois d'ouïr parachever cette instruction, je me lève et me rends soudain au portique de Neptune, où peu après arriva M. de Souvré : Bonjour, me dit-il, vous m'avez aujourd'hui prévenu. Puis nous promenant ainsi que le jour précédent, il parla en cette façon :

SOUVRÉ. Si les peuples avoient le jugement de reconnoître leur devoir et le bonheur, quand Dieu leur donne des sages princes pour les conduire et les garder ; et si les rois et autres souverains avoient la patience de se tenir dedans les bornes légitimes de leur autorité, il est certain que plus communément on verroit les royaumes et les États durer plus longuement, et plus paisibles, unis par le mastic d'un équitable commandement, d'une juste submission et düe obéissance. Mais les uns et les autres se ressentant en leur conduite de cette contrariété, dont la masse du monde universel est composée, il ne se faut point ébahir si l'on voit arriver souventes fois le trouble dans la tranquillité des plus fermes empires, par le défaut ou de l'un ou de l'autre. C'est aux rois toutesfois à commencer et à donner l'exemple de bien faire, ayant, avec cette prérogative d'avoir été choisis par la grâce de Dieu pour commander dessus toute la terre, à porter d'une main le flambeau de droiture pour éclairer les hommes, comme ils portent de l'autre le glaive de justice pour châtier leur désobéissance, ne pouvant souhaiter une plus grande récompense des peines qu'ils reçoivent pendant le temps de leur domination que de se voir volontiers obéis, laquelle ne leur peut faillir quand ils règneront bien ; d'autant que les bons rois font les sujets de même.

L'AUTEUR. Il est ainsi, et crois que notre jeune Prince, quand il suivra les bons et vertueux enseignemens qu'il aura reçus de vous pour apprendre à bien vivre, et observera soigneusement ce qui en fut dit hier matin, qu'il doit ensuivre pour commander royalement, et maintenir ses peuples en ferme repos, règnera si favorablement

que ses sujets un jour se glorifieront en leurs liens, rendant grâces à Dieu de leur avoir donné la vie pour l'user sous la sienne. Qu'il considère néanmoins, au milieu de la paix, que les choses du monde étant toutes sujettes à changement, elle se peut troubler, comme il peut advenir quand le peuple enivré de trop d'aise ou accablé sous le trop de mal, en se licenciant de gazouiller à tout propos mal à propos des actions du prince, de sa personne et des affaires de l'État, se laisse peu à peu glisser à la sédition ouverte, puis emporter des paroles aux mains, mais avec plus de débord et de danger quand les maisons illustres et les grands du royaume, se trouvant divisés en factions, par haine ou par ambition, recueillent ses folies et puis font épouser leurs passions à cette sotte bête, sous le faux de quelques couleurs qui lui sont agréables. Les brasiers des guerres civiles prenant leur origine de ces petites étincelles que le prince prudent doit étouffer en graine, punissant les auteurs, denouant industrieusement ce qu'il ne pourra rompre sans le dommage ou péril de l'État; car quand leurs flammes ont prins de toutes parts, il n'y a plus de moyen que par la guerre ouverte, qui se fait à peu près en la même façon que la guerre étrangère. Et par ainsi comme un prince avisé qui veut règner en paix, en temps de paix au lieu de s'amollir ou s'endormir, qu'il se prépare pour la guerre, d'autant que la concorde des États ne s'établit et s'entretient pas seulement par la force des lois, mais se préserve et se conserve par la force des armes, la valeur et la bonne épée du prince souverain, qui doit, en cette partie de la conduite de son État, faire paroître sa prudence par dessus l'ordinaire, étant bien plus aisé de guider la nature en la pleine bonace, que non pas lorsque les vents, ennemis soufflant contrairement, font élever jusques dedans les nues les vagues agitées sur l'inconstance de ce fier élément. Qu'il fasse donc peu à peu son premier préparatif, un fond suffisant de deniers amassés légitimement, comme un gros de réserve, pour secourir partout selon les occasions, et règle ses autres dépenses sur l'ordinaire et le courant de tous ses revenus; munisse après ses arsenaux de toutes sortes d'instrumens et de machines propres à la guerre, et de matériaux pour en faire à loisir. Puis, qu'il jette le soin sur la ceinture de son État pour y fortifier à bon escient, ou faire de nouveau des places fortes dessus les avenues, pour empêcher l'invasion soudaine et arrêter ou rompre les desseins d'une force ennemie. Si les places sont à la mer, il garnira les havres et les ports de certain nombre de navires et de galères, et en chacune dressera des arsenaux remplis de tout ce qu'il estimera y pouvoir être nécessaire, non seulement pour entretenir leur équipage, mais suffisans pour équiper en un besoin et mettre au vent une puissante armée. Qu'il établisse en outre dans chacune d'icelles des arsenaux particuliers et magasins

fournis pour un long temps de choses nécessaires pour faire vivre les soldats et pour défendre les places, auxquels on ne touchera point qu'en la nécessité, ou pour renouveler en leur saison les choses périssables. Ce sont les portes de l'État qu'il faut tenir fermées, pour faire que le prince et ses sujets dorment de bon repos, sous l'assurance de leur ferme clôture; pourvoie après à leur sûreté par un tel traitement fait à leurs habitans qu'ils ne puissent jamais avoir envie de changer de condition, et par la force de telle garnison qui suffise à la garde, entretenant pour cette occasion des régimens de gens de pied sous de bons capitaines et vieux maîtres de camp, pour leur donner à commander en chef, ou sous ses lieutenans en chacune d'icelles, avec tel nombre de soldats qui sera nécessaire, selon qu'elles seront ou d'importance ou de grande étendue, ou selon le sujet qu'en donnera la ferme ou foible affection des citoyens envers leur souverain, sans se mêler que de leur fait, et de prêter main-forte aux magistrats qui la demanderont pour le maintien de la justice et service du prince. Pour tenir en devoir ces gens ici, que les appointements et la solde leur soit entièrement payée; ils n'auront point, en ce faisant, d'excuse de quitter ne de sujet de se plaindre; enjoignant à leur chefs, sous des sévères peines, d'avoir leur nombre toujours complet, à celle fin que de leur part il ne s'en perde aucune, sur peine de la vie, et qu'il puisse par ce même moyen faire un état certain des hommes qu'il entretiendra, pour s'en servir selon les occurrences. Mais tout ainsi que celui qui veut faire un plant d'arbres fruitiers est curieux à rechercher ceux des meilleures races, le prince le doit être à faire élection des hommes dont il voudra fournir ces corps de régimens de gens de pied et de gens de cheval; et, bien que l'on puisse faire flèche de tout bois, si se peut-il en général marquer certaines circonstances qu'il doit savoir pour reconnoître ceux qui seront ou pourroient être propres pour employer du tout à cette noble profession. Que notre Prince les apprenne, car c'est ici le fondement des forces de l'État. Et pour autant que l'exercice assiduel nous apprend la science avec l'usage de la guerre, que le soldat y vienne de bonne heure et choisi de tel âge qu'il n'ait encore l'âme tachée des teintures du vice, mais capable d'y recevoir et retenir l'empreinte ou du bien ou du mal; de corps robuste, nerveux, adroit et vigoureux, pour être propre à supporter l'incroyable fatigue des peines de la guerre et advenant aux exercices militaires; de moyenne stature, qui ne voudroit avoir égard à la grandeur ou à la petitesse, pour les accommoder à la sorte des armes dont on les veut armer. Et pource que ne considérer en ce soldat que la masse du corps, ce seroit le faire ressentir aucunement de la nature de la bête, il faut qu'il soit accompagné d'un esprit avisé, courageux, assuré et cupide de gloire, et

que la poudre des combats et la fumée de celle des canons lui soient plus agréables que les parfums et les molles odeurs de la poudre de Chypre. Qu'il joigne à son courage les bonnes mœurs, l'honnêteté et la discrétion, et faisant gloire d'obéir, n'imitant ces bavards, ces Rodomons qui mâchent entre deux tréteaux les Ottomans et leur empire ; porte sa vie gaiement aux périls de la mort contre les ennemis, en craignant plus la honte d'un reproche de déshonneur que les appréhensions d'une mort honorable. Il trouvera communément ces jeunes gens à faire parmi ceux qui habitent les champs, les pays montagneux, rudes et difficiles, tenant de la nature du terroir, comme nés et nourris pour endurer et durer à la peine, et endurcis à supporter aisément la faim, la soif et le veiller, les excès des saisons et autres incommodités où la nécessité peut réduire les hommes. Dedans les villes il en pourra trouver de même que ceux-ci, et des gens sans reproche, accoutumés à manier et le fer et le feu, et la pierre et le bois, et à faire métier de la force du corps, non employée pour la délicatesse et la mollesse de la vie. Après avoir ainsi choisi ces jeunes apprentifs, il les mettra parmi les vieux, dedans les régimens où c'est qu'ils s'instruiront et vieilleront pour instruire les autres sous une même discipline, sans laquelle tout ce choix seroit nul, ayant besoin d'être polis et façonnés par l'industrie qui en fait plus et un plus grand nombre que ne fait la nature. Que ces soldats s'exercent donc continuellement pour apprendre à s'aider sûrement et manier facilement les armes dont ils voudront user ; qu'ils apprennent à reconnoître les batteries des tambours et la voix de leurs capitaines, n'ayant pour but que d'y bien obéir, car le courage autrement leur seroit inutile, et s'accoutument à marcher dispostement, d'un pas égal, brave et guerrier, si dextrement selon l'ordre donné qu'ils retiennent toujours leur place en quelque sorte de pays que ce soit, sans troubler l'ordre ne le rang auquel ils marcheront, prévoyant tout ce qui peut advenir, comme s'ils étoient prêts de recevoir ou d'attaquer, et de fondre dedans les ennemis ; prennent plaisir à se dresser à tirer de l'épée, et s'apprendre à nager, à travailler, aller, venir, courir, sauter, lutter, porter, jeter pesant, et entreprendre quelque chose pénible, pour acquérir, s'ils ne l'ont point, la disposition et la force du corps, ou l'empêcher de se rouiller dedans l'oisiveté. Et feront plus s'ils ont le cœur vivement au métier ; ils apprendront celui de pionnier pour en user eux-mêmes avec plus d'artifice, venant à se trouver en lieu où il en fût besoin, pour se mettre à couvert et en défense contre les coups et les surprinses des ennemis. Que ces messieurs n'en fassent pas les délicats, car c'est avec le pic et la pelle que les exploits plus remarquables de la guerre se sont faits et se font ordinairement. Qu'ils soient discrets, respectueux, fuyant la vanité

de fait et de parole, rien ne se voit tant éloigné de la vraie valeur; il doit suffire à l'homme valeureux de porter en réserve au fond de sa poitrine un courage muet pour le faire éclater à la rencontre des occasions par effets honorables. Que cette modestie s'étende aussi jusques à leurs vêtemens; c'est assez d'être propres et bien plus curieux d'avoir le corps couvert de bonnes armes que de le voir empêché dessous le superflu de l'or et de l'argent, et de toute autre sorte d'étoffe précieuse. S'entretiendront par des louables occupations pour un divertissement aux pensées oisives qui leur pourroient faire faillir et détremper la force et la verdeur du corps et du courage dans les gouffres du vin et de la gourmandise, ou dans les dissolutions des autres voluptés, et de telle façon qu'en peu de temps ils se verroient du tout inutiles aux fonctions militaires. Qu'ils s'y exercent donc souvent, se façonnant à tenir l'ordre, à le changer et rechanger en diverses façons et formes de combats, faits par petites troupes les uns contre les autres; de telle sorte qu'en toutes occurrences ils le puissent suivre d'eux-mêmes, avec telle facilité et promptitude qu'elle prévienne la parole du chef. Cet exercice est du tout nécessaire, comme étant chose reconnue que le désordre perd ou relâche, ou abat le courage, et que l'ordre le donne, le retient ou l'élève. De ces soldats ainsi dressés dedans les garnisons et puis passés par la coupelle des armées, fera ses capitaines, lesquels joignant à la science l'expérience acquise par les degrés des armes, la retiendront en cette discipline, récompensant avec honneur les actions vertueuses et punissant avec honte et rigueur les plus petites fautes; ayant apprins à conserver par l'autorité qu'ils ont de commander et remarqué que peu à peu elle se fond par le trop de douceur envers l'homme de guerre qui a toujours une secrète volonté de l'attirer à soi, et reconnu pour véritable que la force ne se maintient que par elle-même. De ces bons capitaines il fera ses maîtres de camp, les clefs des meutes des armées, avec pouvoir de commander sur eux et sur les régimens qui leur seront donnés, en la même façon que chacun d'eux fait une compagnie. Ayant ainsi pourvu aux gens de pied, en fasse autant avec le même soin pour les gens de cheval, entretenant un corps de cette brave et ancienne gendarmerie, l'une des clefs des portes de l'État, laquelle de tout temps s'est fait signaler et redouter par dessus celles de la terre; les faisant vivre et les uns et les autres en telle discipline sous les lois militaires, que ce soient des écoles d'honneur et de vertu, ouvertes à tous ceux qui tant soit peu auront l'âme touchée du vouloir de l'apprendre; particulièrement pour la jeune noblesse, laquelle, au lieu de se dresser à faire un bon cheval ou à donner un ferme coup de pique, perd aujourd'hui pour la plupart le meilleur de son âge pour ne savoir où elle puisse ailleurs honnêtement exercer son courage et devenir habile à bien

servir un jour son prince et sa patrie. Et là dessus je vous dirai que de tous les exercices des gens de pied et des gens de cheval, nécessaires au prince de savoir pour conserver sa vie en un besoin, et bons à façonner sa grâce et rendre adroite sa personne, il faut que le nôtre les apprenne tous, et principalement qu'il s'adonne à la vénerie, d'autant que je la tiens pour un être abrégé des exercices militaires. Après avoir ainsi disposé ses affaires par le menu pour assurer la frontière de son État, qu'il fasse élection des plus grands personnages, et, s'il se peut, tirés de ces écoles, pour en faire ses gouverneurs, lieutenans généraux en chacune province, avec autorité d'y commander sur tout ce qui sera de la force et des armes, pour avoir l'œil à ce que l'établissement par lui donné soit tellement entretenu qu'il n'en puisse arriver aucune faute, et maintenir le repos et la paix en leurs gouvernemens, les garder et défendre contre les factions des mauvais citoyens, les menées et les efforts des étrangers et peuples ennemis, et au besoin pour étendre la main à la justice, afin de le couvrir et soutenir contre la violence. Revienne après de la frontière au dedans de l'État pour y planter l'assurance et la paix, et à ces fins qu'il suive les moyens dont nous avons parlé; fasse garder exactement ses ordonnances et ses lois; ait l'esprit incessamment tendu à l'union et concorde de ses sujets. C'est aux tyrans à redouter leur bonne intelligence, mais aux rois à la désirer, à la poursuivre et à la maintenir. Soit amateur de paix, les hommes aiment les princes pacifiques, et toujours ait de son côté le peuple pour ami, s'il ne veut faire état de craindre toutes choses; c'est la forêt où se coupe le bois pour façonner des piques par les ambitieux, ennemis du repos de la chose publique. Qu'il se comporte avec les Grands de telle sorte qu'ils ne puissent avoir prétexte ne sujet de se porter au désespoir, qui les fasse échapper hors des limites du respect, du devoir et de l'obéissance. S'il reconnoît que la haine, l'envie, ou que l'ambition les tienne divisés, qu'il assoupisse de bonne heure cette division qui se pourroit glisser avec le temps et s'attacher dans les affections du meilleur de ses peuples, et tout le mal en retomber sur lui. Ne se montre point partial, ce seroit ravaler l'autorité de roi, se faire compagnon et se mettre à l'égal avec ses sujets, ains soit indifférent comme étant souverain; chérisse sa noblesse, de laquelle il est chef immédiatement, lui donnant du bien, des honneurs et des charges; entretienne ceux qui sont en possession de ménager les consciences et conduire les âmes; jamais n'élève et ne permette de s'élever en son État aucun pouvoir si grand qui lui puisse donner ombrage ou jalousie, et se gouverne envers tous ses sujets avec telle prudence que les uns ne les autres n'aient pour tout aucune occassion d'en abuser ni sujet de se plaindre. Ne se confie toutesfois si fort en sa bonne conduite et son

ordre donné pour dominer en paix, qu'il ne veille à toute heure pour reconnoître à la naissance les causes qui pourroient altérer ce repos, et si elles procèdent seulement du dedans de l'État ou se fomentent du dehors, afin d'en arracher soudain les premières racines par toutes sortes d'inventions et de remèdes propres, qui se trouvent hors de saison lorsque les effets sont découverts et reconnus de tout le monde, et tellement accrus qu'il faut par force recourir à la force, c'est-à-dire se disposer à s'opposer à main armée pour arrêter le cours des désolations et des embrasemens d'une guerre civile, ou empêcher les maux et les calamités d'une guerre étrangère. Celle-ci est à craindre et l'autre à redouter, et faut, s'il est possible, éviter l'une et l'autre; mais s'il juge que ce malheur se rende inévitable, afin de n'entreprendre rien de mal à propos ou témérairement, qu'il s'en conseille à Dieu, puis appelle en secret ses plus féaux et anciens conseillers, pour prendre leur avis sur la contrainte qui le pousse à la guerre, et s'ils approuvent sa résolution, sur les moyens qu'il doit tenir pour commencer, et de ceux qu'il lui faut pour soutenir la longueur de la guerre; puis après, seul dedans son cabinet et le genou en terre, lève les yeux au ciel, ait recours à Dieu; qu'il l'appelle à garant et protecteur de la justice de ses armes, et le supplie de vouloir inspirer en son entendement des conseils salutaires pour le maintien de son bon droit et de son innocence, et de faire pleuvoir et verser à ruisseaux ses malédictions sur le chef des coupables de tant de sacriléges, de parricides, d'assassinats, de meurtres et massacres qui se commettront, de tant de voleries, de brûlemens, saccagemens, de violences et de violemens qui se feront sans respecter l'âge, le sexe ne la condition, de tant de trahisons, de perfidies et de fleuves de sang humain qui flotteront de toutes parts, sortant à gros bouillons de gorges innocentes, et coupables de tant d'autres misères, engeance de la guerre, s'il y en a ou s'il s'en peut imaginer de plus abominables. Puis au partir de là, qu'il compose son armée; au premier bruit il verra naître épais des soldats de toutes parts comme des fourmilières, tant les François sont de nature prompte et encline à la guerre. De ceux ici il fera ses recrues pour en enfler les corps de ses vieux régimens, et au besoin en fera des nouveaux. Mais pour autant qu'un roi et prince légitime doit ménager le sang de ses sujets de même que le sien, qu'il tire du secours des nations étrangères et moins ambitieuses, qui lui seront amies et sans prétention aucune dessus lui, ou qui auront intérêt en sa cause, et toutefois de sorte que le gros soit toujours des siens; pourvoie de pareille façon pour les gens de cheval, afin, du tout ensemble, d'en composer une armée suffisante de battre ce qu'elle trouvera, d'attaquer et de prendre ce qui résistera. Prenne dans son épargne pour satisfaire à l'entretenement, et dans son arsenal pour la fortifier, un attirail et

équipage suffisant de bonne artillerie, et puis apporte un si grand soin et donne si bon ordre pour les vivres qu'ils ne puissent manquer, car il ne faut qu'un jour sans pain pour faire mutiner et périr une armée. Et à la fin, pour la conduite de ce corps, qu'il lui trouve une bonne tête, c'est-à-dire un bon lieutenant général, homme de grande autorité et qualité, de naissance, ou acquise, qui soit sage, vaillant et savant au métier, non en papier seulement ou par un ouïr dire, mais par sa propre expérience apprinse en divers lieux, dans les conseils de paix, et de guerre, dans les feux des combats, aux embrasures et bouches des canons et aux périlleux hasards des places assiégées; homme d'âme élevée, ferme, sans peur, et toujours un, avant, après et au fort des affaires; grand politique, d'un esprit inventif, sage, temporiseur selon l'occasion, prompt à la prendre, prompt et hardi aux exécutions bien mûrement délibérées; qui soit considéré, prévoyant, pourvoyant, qui ne méprise et qui ne craigne rien, et toutesfois n'entreprenant aucune chose à l'étourdie ou de furie; le repentir suit de près le malheur, et le malheur la précipitation, et puis aux fautes de la guerre il ne se trouve que malaisé ou peu ou point de remède; qui connoisse les mœurs et la nature de ses ennemis, l'esprit, l'humeur et la portée de celui qui les mène; qui loge dans son âme la débonnaireté, l'humanité et la fidélité, ce sont vertus inséparables de celui qui veut gagner le rang entre les excellens et plus grands capitaines; qui soit sévère justicier, réservant toutesfois à son industrie les moyens qu'il aura par où il puisse se faire aimer et craindre des gens de guerre, les outils de sa gloire; qui se rende accessible, gracieux à chacun avec modération, selon les lieux, la qualité, le rang et le mérite des personnes, ce sont fortes tenailles pour attirer les cœurs et les affections, et plus fortes encore s'il se rencontre libéral; ayant cette partie, il fera des miracles, mais en danger de perdre son honneur et l'armée s'il en est du contraire; qui soit de bonnes mœurs et bien vivant, craignant que la débauche et les voluptés ne lui fassent perdre le temps et les occasions de pourvoir aux affaires de si grande importance qu'il porte sur les bras; qui vive sobrement, car la sobriété le rendra vigilant et d'esprit préparé pour tout à toutes heures; ait le don de bien parler pour savoir persuader selon les occurrences; soit de bon âge et de corps vigoureux, laborieux, plein de brave courage, le premier à la peine lorsqu'il sera besoin, autant comme l'autorité de sa charge le permettra, pour en donner aux siens l'envie de faire comme lui; surtout qu'il soit homme de bien, tenu pour être tel d'une commune renommée; et par dessus ces excellentes qualités, que le bonheur accompagne toujours ses conseils et ses entreprinses, ce qui se connoîtra par les heureux succès qui seront advenus aux charges précédentes, où lui-même aura fait reluire sa vertu et sa

bonne fortune ; c'est un don fort particulier de la grâce de Dieu, et nécessaire au général d'armée, car il se trouve des personnages très-accomplis persécutés sans cesse du malheur, et d'autres si heureux que la chute même du ciel en un besoin leur seroit favorable. Or, si notre Prince est lui-même si heureux de rencontrer un personnage aimant sa personne et l'État, orné en tout ou à peu près de ces grandes parties, il peut hardiment lui confier son armée, avec pouvoir, lors même qu'il sera en pays ennemi ou pays éloigné, de la conduire où bon lui semblera, et de l'employer en tous exploits de guerre, jusques à faire des siéges et livrer des batailles, se tenant assuré qu'en la conduite il usera de bon et solide conseil, et que jamais il ne sera si volage de piloter ses espérances dessus les fautes que ses ennemis pourroient faire ; qu'il saura prendre le temps et le lieu, et tous les avantages, et donner l'ordre du combat si sagement qu'il n'arrivera rien qui le puisse engager ou gâter ses affaires, et que jamais il ne s'exposera que le moins qu'il pourra, et lors tant seulement que pour peu de hasard il y sera porté dessus les apparences toutes visibles d'un très-grand avantage et victoire assurée, ou qu'une extrême nécessité l'eût réduit à ce faire ; lui peut laisser la liberté de s'en résoudre seul par l'avis de ses capitaines, les témoins oculaires de sa capacité et de ses déportemens, juges de ses raisons, de ses conseils et de ses entreprinses, sans le contraindre à recourir au sien, d'autant que par allées et venues le plus souvent, lors mêmement qu'il est besoin d'user de diligence, le temps se perd, l'occasion s'écoule, les desseins se découvrent, et tout tourne à néant. Ne s'en réserve que le pouvoir de faire la trêve et la paix ; ce sont droits de régale, et se contente d'en recevoir des avis à toute heure, et de n'avoir pour ce sujet autre souci que d'en favoriser l'emploi et les effets, et faire en sorte qu'il ne défaille aucune chose pour la tenir entière et en état de demeurer toujours victorieux. Que si ce Prince devenu grand souhaite quelque jour, par un desir de gloire ou pour autre sujet, de conduire une armée, que ce ne soit point au moins à toute occasion ; il n'est pas raisonnable qu'un roi ou autre souverain expose sa personne et prodigue sa vie, la vie de l'État, en la prostituant à tout moment aux dangers apparens et douteuses issues de la guerre ; mais que ce soit tant seulement lorsqu'il sera question du salut de l'empire, car en ce cas il la faut abandonner, comme l'on a vu faire à Sa Majesté en la dernière et longue tragédie qui s'est jouée aux yeux de tout le monde sur le théâtre de la France, où par nécessité elle a représenté toute sorte de personnages pour la sauver, ce qu'elle a fait moyennant la puissance et la grâce de Dieu. Et si, par la même faveur, sous sa conduite ou celle de son lieutenant, contraint à donner la bataille, il gagne la journée, comme avant le combat, au milieu et

à la fin, il aura rendu preuve de sa vertu et prouesse héroïque, encourageant les siens de parole et d'exemple, fasse voir sa prudence au bien user de la victoire : et à ces fins poursuive sagement ses ennemis qui fuient, de peur que trop pressés ils ne reviennent au combat ne sachant où fuir, et que réduits à cette extrémité, la colère, la honte, le dépit et le désespoir ne leur ramène le courage et tant de hardiesse que de vaincus ils en deviennent vainqueurs : rallie les épars, marche serré, retienne ses soldats, et les empêche de courir et s'amuser au pillage, jusques à ce qu'il ne paroisse aucun des ennemis sur le champ de bataille, ne même à sa vue. Puis sur la même place rende grâces à Dieu pour lui avoir préservé sa personne, favorisé ses armes et donné la victoire. Qu'il la conserve après soigneusement, comme une chose chère et chèrement acquise, y veillant tellement que, par trop de paresse ou de présomption, sa réputation ne puisse être marquée d'aucune flétrissure, donnant le frein à sa chaleur anéantie en retenant l'impétuosité qui suit le plus souvent les succès favorables d'un chef victorieux et généreux courage. En use avec douceur, et, plein d'humanité, fasse gloire de pardonner aux ennemis qui lui tendent les mains : puis se comporte avec tant de sagesse et de modestie que le bonheur ne le rende jamais dédaigneux, arrogant, orgueilleux, insolent, insupportable à tout le monde, ains qu'il se représente l'incertitude des affaires du monde, les mouvemens soudains et revers de fortune, et que plus on la voit haut élevée au-dessus de la roue, plus elle est proche de trébucher d'une plus lourde chute ; qu'il en arrête le retour par le coin acéré des clous de sa prudence. Mais s'il advient que par quelque malheur ou disgrâce du ciel il perde la bataille, qu'il ne s'effraye point d'effet ne d'apparence, ralliant, combattant et faisant tous ses efforts pour amoindrir sa perte, donne le loisir aux siens de faire leur retraite. Si c'est un lieutenant et qu'il juge la route et le désordre demeurer sans remède, alors que l'épée au poing il plonge dans les gros qui le suivront de près, leur vendant chèrement le gain de sa prison, ou qu'il meure avec honneur au front de ses canons, faisant sa sépulture dedans la poudre pétrie au sang des ennemis. Si c'est un souverain, après avoir rendu autant de témoignages qui se peuvent donner et desirer d'un prince valeureux, cédant pour l'heure à la fortune, qu'il fasse sa retraite et mette sa personne en lieu de sûreté, où il recueillira les planches du naufrage, et tout soudain, prévenant les faux bruits des ennemis, dépêchera devers ses gouverneurs et autres officiers de ses meilleures villes, vers ses amis, ses alliés et ses confédérés, pour leur donner avis du désastre advenu, faisant moindre la perte, et comme Dieu l'a préservé miraculeusement et réservé, à son opinion, à meilleure fortune pour des occasions encore inconnues, qu'ils lui en rendent grâces particulières

et publiques, et, tout plein de brave courage, qu'il rassure le leur, leur donnant assurance de pouvoir réparer en peu de temps la brèche que le malheur et non pas la valeur des ennemis a faite à ses affaires. Pour allentir le cours et le progrès de ce victorieux, qu'il lui mette au devant ses places bien munies, oppose sa constance ainsi qu'un mur d'airain contre les touches de l'infortune pour grandes qu'elles soient, les supporte patiemment et courageusement. L'adversité c'est la pierre de touche des âmes généreuses et la preuve certaine de ces âmes de terre, qui désespèrent tout et jugent de la perte de l'État général par une simple atteinte. Qu'il espère toujours, essaye tout, et mette en œuvre toute pièce pour regagner l'avantage perdu, et à l'extrêmité, ne pouvant faire mieux, d'un courage invaincu, menace de la queue, comme fait le serpent auquel le voyageur ou le chasseur aura brisé la tête; car tous les hommes sont égaux aux choses qui dépendent des bonnes grâces de la fortune, et sa séance n'a point d'arrêt, elle est ambulatoire. Les succès de la guerre sont incertains et sa chance muable; la moindre occasion possible le pourra relever de sa chute; son ennemi par aventure enivré de sa gloire, s'endormira; son armée se lâchera et se débandera, lassée de la peine; ou il s'engagera pour un long temps au siége d'une place, et cependant il aura le loisir de renouer et les moyens de faire nouveaux desseins et des nouvelles forces, les remettre sur pied, et suffisantes d'en pouvoir rétablir ses dernières ruines, et derechef se présenter en armes et bataille rangée devant cet ennemi, en lui donnant à choisir ou la paix ou la guerre. Or, par cette offre de défi regagnant le dessus, s'il se parle de la paix qu'il y prête l'oreille, comme utile au vainqueur, et au vaincu utile et nécessaire. Que chacun deux ajourne sa conscience à part, et le coupable mêmement, pour lui représenter les horribles effets de leurs divisions. Si l'un a eu quelque mauvaise intention qui l'ait poussé à vouloir remuer, et l'autre du sujet de recourir aux armes pour sa juste défense, et celui-ci, se voyant le plus fort, poursuive la vengeance, qu'ils sacrifient leurs passions au repos du public, terminent leurs querelles et se disposent à une paix qui finisse la guerre; fassent la trêve pour la négocier, y employant des hommes pacifiques. Que le vaincu, sans se flatter, reconnoisse en soi-même sa foiblesse et toutesfois en la dissimulant, ne se relâche et ne se montre point tant ravalé de cœur ne de courage que pour l'avoir il consente de faire ou de promettre aucune chose déshonnête; souffre le souverain dix mille morts plutôt que de souiller son nom et son honneur, en s'obligeant à des conditions du tout insupportables aux princes de sa qualité; mais faisant joug sous les lois immuables de la nécessité, qu'il quitte une partie de ses prétentions par le consentement d'une perte moyenne, pour éviter la honte et le hasard d'une

plus grande ou dernière ruine. Que le vainqueur aussi ne s'enfle pas si fort des vents de sa prospérité, qu'il en coure fortune, ains se laisse conduire à ceux de la raison qui lui fera considérer les variables tours et la vicissitude des affaires humaines, et louer Dieu de l'avoir préféré, lui donnant le dessus contre son ennemi. Qu'il soit donc traitable en ce traité de paix, accordant au vaincu facilement ce qu'il peut espérer sans l'engager à des choses impossibles, il y auroit regret, et le ressentiment lui feroit épier l'occasion et le temps de la rompre; c'est assez de le mettre en tel état qu'il ne puisse plus nuire, sous des conditions que le vaincu jugera lui-même supportables. Et d'autant que la paix est le but de la guerre, et que les sages princes en supportent les peines sous l'espoir du repos, ce qui se promettra que ce soit sans feintise, à celle fin que cette paix qui se contractera soit ferme et assurée, et de longue durée; autrement à quoi bon tout cela d'avoir été ou vainqueur ou vaincu? Bref qu'il fasse partout, à l'exemple du Roi, reluire sa débonnaireté, n'estimant pas moins que Sa Majesté la gloire acquise par la douceur et la clémence qu'en élevant jusques au ciel des superbes trophées par la voie des armes. Ce sont en somme les rudimens, comme un projet général du métier de la guerre, que l'on lui peut apprendre à cet âge. Je ne parlerai point pour cette fois de l'ordre et façons des batailles qu'il faut donner selon les différences de la nature et assiette des lieux, selon l'ordre et le nombre des forces ennemies; quand et comment il faut mêler ou non les gens de pied et les gens de cheval, et selon le mélinge des diverses nations qui sont aux deux armées; de la façon d'entreprendre les siéges, comme il les faut conduire; des finesses, des ruses dont on se peut servir, ne de plusieurs autres enseignemens et considérations qui sont du corps de cette connoissance. En voilà maintenant assez pour un commencement; ce sera pour une autre fois, et cependant les livres, les discours, et puis un jour l'expérience lui apprendront ce qui s'en peut savoir. Or, il ne suffit pas au souverain d'avoir pourvu à former son État par l'établissement des lois et de la force, il lui faut un Conseil par les rênes duquel il manie l'empire; de qui le prince est l'âme et le Conseil en est l'entendement. Et comme il ne se voit aucun de qualité privée et moyenne fortune qui ait assez de suffisance ou puisse avoir le soin et du loisir pour la conduire seul sans l'aide de quelqu'un, tant il se trouve d'imperfection et peu d'arrêt au jugement humain, journalier, variant, flottant douteusement en ses opinions, voire le plus souvent sur un même sujet par défaut de nature ou de savoir, ou de certaine expérience, il ne se faut point étonner si les plus grands en ont plus de besoin pour maintenir la leur, les rois surtout et seigneurs souverains, qui reconnoissent bien et se sentent eux-mêmes tenir de la nature commune à tous les

hommes, et ne différer d'eux que de condition; et comme celle-ci à mesure qu'elle leur donne d'une main plus de pouvoir et plus d'autorité, de l'autre elle les charge de plus de soin et les oblige à des subjections et peines infinies, pour aviser à la conduite et conservation de tant d'âmes qui vivent et qui leur obéissent dessous cette assurance, et par ainsi à rechercher avec beaucoup de curiosité, de prudence et de jugement, des personnes capables, non pour régner avec eux, ains pour les soulager, faciliter et les aider à soutenir la domination par leurs justes avis, en les servant d'affection, de conseil et de main. Ce n'est pas une des plus petites difficultés qui se rencontrent aux affaires des princes. Car, que le souverain ouvre tant qu'il voudra en cette élection les yeux de sa prudence, ce n'est rien fait s'il n'y a du bonheur, don gratuit du Ciel et non ouvrage de l'industrie humaine. Qu'il le demande à Dieu quand il en sera là, puis y emploie son jugement sans passion aucune, que pour le bien de l'État, non à dessein de s'en servir à épauler ses actions vicieuses, favoriser ses fâcheuses humeurs et les rendre ministres exécutant à tort et à travers toutes ses fantaisies, c'est à faire à tyrans et non à des rois et justes souverains. Or, d'autant que notre petit Prince aura par aventure besoin un jour de faire cette élite, apprenez-lui ceci, et que tout homme qui doit être appelé pour le conseil d'un roi doit être homme de bien, aimant et craignant Dieu, personne sans reproche, juste, avisé, fidèle, clairvoyant, et d'un savoir universel aux affaires du monde et en particulier à celles de l'État où il fait sa demeure; homme de sens rassis, d'un esprit modéré, tempéré; homme toujours égal, de ferme entendement, arrêté, résolu, qui ne succombe légèrement aux désastres publics, et s'il se peut, pour le plus assurer, ait tâté et du bien et du mal, en éprouvant l'une et l'autre fortune. Qu'il doit être équitable et rond en ses avis, ne les déguisant point flatteusement pour les accommoder contre le droit aux passions du souverain ou à celle d'autrui, ou à la sienne, ains qu'il les doit donner librement et vertueusement, avec la révérence et le respect qui se doivent porter en la présence du prince; lequel possible à l'heure se piquera de cette liberté, mais peu après en estimera plus et louera lui-même le conseil et le conseiller. Qu'il doit pareillement être considéré et constant en iceux, non étourdi, opiniâtre et vain, voulant faire valoir ses avis pour arrêts, ains toujours préparé de les soumettre aux lois de la raison; d'une humeur reposée, respectueux, gracieux et modeste, maniant les affaires de si douce façon que ce faisant elle porte partout le témoignage de son obéissance. Se contenter et de l'honneur et de la part qu'il reçoit des affaires, sans se mêler trop curieusement à pénétrer le fond de ses intentions, qui ne doit être su que du seul souverain. Ne s'ingérer jamais par ostentation et vanité de parler à lui, ne

sans être appelé, si ce n'étoit qu'une affaire pressée, dépendant de sa charge ou autrement, le forçât à ce faire; et doit surtout être secret; c'est le plus sûr et le plus grand secret pour bien servir que puisse avoir le conseiller d'un prince; et ne donner son âme à posséder au désir excessif d'amasser des richesses, car cette avare passion abaisseroit la planche à la corruption, et celle-ci sans doute infecteroit après sa prudhomie et sa fidélité. Que s'il se peut trouver un homme avec ces qualités, ou plus ou moins, doit être de tel âge qu'il ait passé tous les feux de jeunesse ; que si le corps en est un peu moins vigoureux, l'esprit se trouvera plus renforcé d'expérience, de sagesse et de jugement. Il est à présumer qu'à cet âge-là sa tête sera mûre et ses avis aussi, et tels qu'on ne pourra dire de lui *qu'il apprend en gâtant*, ne penser que, par outrecuidance, orgueil ou vanité, il les veuille fier à sa seule prudence, méprisant ceux d'autrui. Ne les donner crus et mal digérés, pleins de fougue, de feu et de précipitation, mère mortelle du bon conseil, des louables desseins et justes entreprinses, ne tout aussitôt qu'il les aura conçus en presser l'exécution avec impatience. Que notre Prince donc procède en telle sorte à cette élection que, si pour les avoir choisis, connus par lui ou de commune renommée, ils ne venoient à réussir tels comme il les a prins, son jugement n'en soit point accusé, mais le reproche fait à cette déloyale et marâtre fortune qu'il n'aura méritée. Or ces hommes ici se trouveront dans les Cours souveraines, où c'est qu'ils sont nourris entre les bras des lois, pour connoître des mœurs et des affaires de leurs compatriotes, et tellement accoutumés à rendre la justice que cette action semble avoir prins en eux une habitude naturelle; plus recherchés pour ce conseil, même pour y tenir des premiers rangs, s'ils ont acquis la connoissance des nations et des États des princes étrangers, par l'entremise des affaires publiques souventes fois traitées avec eux, ou pour avoir, en qualité d'ambassadeurs, résidé près de leur personne. Le collége des chevaliers en peut fournir, et bons, comme l'on dit, au poil et à la plume : ce sont tous personnages qui ont acquis par leur vertu et mérite, au péril de la vie plusieurs fois hasardée, ce collier honorable duquel les rois ont signalé leur gloire. Les secrétaires assidus auprès des souverains seront des plus capables; l'assiduelle sujétion qu'ils rendent à leurs charges fait qu'ils savent les temps et les momens des volontés du maître, la naissance, la suite et le fond des affaires, et sont comme les clefs des mystères des princes. Parmi l'ordre puissant et invincible corps de la noblesse, il s'en peut rencontrer encore quelques-uns et des plus suffisans, et entre ceux qui ont usé la meilleure partie de leur âge aux honorables professions, ou employée auprès de ceux qui de leur temps ont manié les plus grandes affaires. La grandeur de l'État, la multitude

et la nature des affaires doivent régler le prince pour ordonner du nombre qu'il lui faut de ces hommes choisis. Le corps de ce Conseil, ainsi bâti des meilleures parties prinses de ses sujets, fera reluire et estimer partout son jugement et bon entendement, donnera poids à son autorité et très-grande réputation à son empire. Mais ce n'est pas assez d'avoir un Conseil qui ne s'en veut aider, ou ne s'en servir que de mine, inutile du tout au souverain qui ne croit que sa tête; qu'il se dispose donc à l'écouter et à le suivre en toutes ses affaires, qui ne se peuvent mûrement consulter que sur le tapis vert; se conseille à propos et prenne garde que, pour y être ou trop long ou trop prompt, l'occasion perdue ne perde aussi ses affaires; écoute les conseils et les raisons paisiblement, avec attention et ferme jugement, sans s'attacher opiniâtrément aux siennes; n'use de brigue ne de force pour les faire approuver; trouve bon que chacun y parle franchement; il se verroit souvent froidement conseillé s'il faisoit le contraire, et d'un esprit indifférent remarque les avis, les reçoive également, bons ou mauvais, faisant paroître qu'il les prend de chacun comme donnés en bonne conscience. Et puis après, d'autant que le secret est l'âme des affaires, sur le poids des raisons plutôt que sur le nombre, prenne en privé lui-même avec deux ou trois sa résolution pour être plus secrète, et aussitôt prête la main à l'exécution. Que si elle ne reçoit pas toujours une fin espérée, il y aura moins de regret que s'il l'avoit seulement prinse avec sa fantaisie. Que jamais il ne juge par les événemens ne d'eux ne des avis et ne les leur reproche point, mais, en considérant qu'il ne se trouve rien qui soit plus épineux que de conseiller un roi ou autre souverain, les tienne pour arrêts de la Fortune, qui préside séante dessus le trône des affaires humaines. Qu'il assiste souvent en ce Conseil, car sa présence les arrêtera tous dans le point du devoir; son œil et son oreille tiendront le contrôle de leurs déportemens, du biais et de la chute de leurs opinions, et son bon jugement donnera sonde jusques au fond de leurs conceptions, sans toutesfois sous quelque préjugé ajouter foi par trop légèrement, ne refuser obstinément à croire ce qu'il verra ou qu'on lui dira d'eux, ne de tout autre que ce soit. Et, non content de les ouïr opiner en Conseil, les interroge souvent chacun à part sur ses affaires ou sur des autres qu'il imaginera; c'est un moyen pour s'instruire sans peine et en savoir en peu de temps lui seul autant ou plus que tous ensemble, et faire qu'un chacun d'eux approchant près de lui ait toujours l'esprit en garde pour répondre à propos et satisfaire sur le champ à ses intentions. Ne favorise ceux qui voudroient usurper autorité dessus leurs compagnons; il y auroit à craindre que ce support ne jetât à l'écart aucunement leur ancienne intégrité pour la mêler aux passions particulières d'où naissent les cabales tant dommageables au service des

princes. Pour ce regard qu'il les tienne à l'égal; l'égalité est mère de l'accord, et l'accord père de l'harmonie. Mais hors de là chacun fasse sa charge, conspirant tous à une même fin, c'est au bien de l'État et du souverain, lequel ainsi comme le grand ressort doit faire aller d'un même temps les divers mouvemens de la machine de l'empire, où, si les uns présument tant de les vouloir conduire tous et entreprennent sur les charges des autres, c'est tirer au bâton; tout y demeure court ou le désordre et la confusion se pêle-mêlent aux affaires du prince. Pense pour eux lorsqu'ils n'y pensent point, s'il les veut obliger à ne penser qu'à lui, et leur donne du bien sans le demander : les services demandent; donner ainsi c'est obliger et donner doublement; ou ne se fasse tirer par trop l'oreille quand ils demanderont :

D'un bienfait marchandé le mérite se perd.

Après avoir ainsi disposé toutes choses pour affermir la base de son autorité, par l'assurance et l'honneur de l'État, pourvoie à sa personne, sa maison et sa Cour, faisant un choix considéré de serviteurs fidèles et discrets, sans yeux et sans oreilles, qui soient de bonnes mœurs, de douce humeur, accoutumés au service des princes et des grands, et d'âge convenable à bien faire les charges dont il voudra les honorer diversement, selon les qualités, pour s'en servir en sa maison et spécialement auprès de sa personne. Car il importe extrêmement au prince d'être servi de telles gens, pour ce qu'ils sont comme premiers dépositaires de sa vie, de tous ses mouvemens secrets et actions privées. Or, à ce que l'on dit, Sa Majesté le relèvera de cette peine, voulant elle-même faire sa maison lorsqu'elle se résoudra de le mettre en vos mains, et lui donner, pour le servir en chacune des charges, de l'élite des siens, sur le patron desquels il puisse apprendre à les choisir ailleurs s'il en avoit besoin. En ceci il ne recevra pas un petit avantage de les prendre du Roi, qui les a éprouvés, d'autant que le hasard se rencontre à l'essai des choses inconnues. Il est à présumer qu'il prendra des plus mûrs et des plus gens de bien pour mettre près de sa personne; leur âge, leur prudhomie et l'honneur d'être à Sa Majesté lui donneront je ne sais quelle crainte qui pourra l'empêcher ou divertir de beaucoup de jeunesses qu'il pourroit entreprendre, séduit par le conseil d'un inconnu et mauvais serviteur, abusant à son dam, pour un profit particulier ou passion privée, de la facilité et bonté de son âge. Après l'ordre donné pour servir sa personne, qu'ayant le soin en même temps de son instruction pour les mœurs et les lettres il choisira lui-même un précepteur, et par ainsi capable d'une si grande charge. Puisque Sa Majesté veut qu'il entre en son Conseil à l'âge de douze ans, et qu'il se façonne et fasse son apprentissage dans cette école de la chose publique, depuis cet âge jusqu'à

celui qui le rendra majeur par les lois du royaume, afin qu'en ce temps-là il se puisse trouver comme maître passé, et suffisant d'en prendre la conduite; voulant en outre, pour le rendre accompli, qu'elle le mettra alors entre les mains de ses plus confidens qui l'instruiront du fond du secret et du fin de toutes les affaires. L'on dit aussi que le Roi, lui permettant d'avoir quelques heures à soi, pour y passer honnêtement le temps et l'employer aux exercices vertueux qui soient de sa portée et convenables à sa qualité, a résolu de lui donner pour compagnie une certaine troupe de jeunes gentilshommes, de pareil âge ou sortable au sien, qu'il tirera des plus grandes et meilleures maisons de toutes ses provinces, jugeant que cette première nourriture fournira les semences d'une solide affection à aimer la personne de ce jeune Prince qui germera dans ces petites âmes, et, croissant peu à peu comme leurs corps, s'élevera si forte que, parvenue à sa maturité, elle lui produira facilement les fruits d'une fidèle subjection et ferme obéissance, et qu'un jour ce seront ses tenans et les arcs-boutans de son autorité; que par leur bon exemple, leur crédit et la force, ils maintiendront et feront reconnoître par toutes les parties du royaume, et par même moyen la rendront redoutable aux nations étrangères. Et comme Sa Majesté vous a destiné pour gouverner ce Prince, façonner et conduire sa première jeunesse, avec pouvoir sur toute sa maison, il sera nécessaire aussi que vous ayez l'œil sur cette compagnie, et preniez garde à ce que pas un d'eux, ne autre approchant près de lui, n'haleine dans ses yeux ou souffle en ses oreilles l'infection du vice naturel que chacun porte de naissance, car chacun a le sien; vous le verriez en peu de temps plus vicieux lui seul surpasser tous les autres. Conduisez-le toujours des yeux et de la main; tenez-en garde de tous côtés des espions fidèles et retranchés contre ce mauvais vent, qui éteindroit en lui ces petites bluettes du feu de la vertu, dont la nature a parsemé nos âmes. Et pour autant qu'il semble que le mal et le bien, le vice et la vertu, l'adversité et la prospérité que reçoit un État partent, ainsi que d'une source, de la maison du prince souverain, il faut que le nôtre sache que ce n'est pas une des dernières parties de sa prudence de la bien ordonner; et pour ce faire, qu'il commence cet ordre par sa personne propre, faisant reluire avec sa qualité, sa foi, sa piété, sa probité, sa tempérance, sa justice et sa grâce; ses serviteurs, ses courtisans, et puis tous ses sujets, des plus petits jusqu'aux plus élevés, suivront cette lumière. Les peuples sont imitateurs des rois, comme persuadés que leurs actions commandent à l'égal de la force des lois. Qu'il donne les premières charges à personnages de grande qualité, de mérite pareil et d'âge vénérable, et tels qu'il n'en puisse jamais craindre le repentir, ne recevoir du blâme; car telles gens lui feront de l'honneur, serviront par honneur et non

par avarice. Que chacun d'eux soit maintenu en son département et tous ensemble si liés d'une commune intelligence que leurs affections conduisent celles des moindres officiers qui serviront sous eux, pour ne viser pour tout ailleurs qu'au service du prince. Qu'il reconnoisse aussi cette fidélité par récompenses et bienfaits honorables, octroyant librement ou prévenant dextrement leurs demandes : le service muet, continué, demande de soi-même, et la façon dont se donne le bien ou gratification oblige fort souvent autant ou plus que la valeur de la chose donnée. Ne souffre point que les chefs de ces charges en oppressent les membres, car ils sont tous à lui, et qu'abusant indignement de leur autorité ils ne les privent de leurs droits et volent leurs salaires. Il seroit à craindre que l'indigence et la nécessité n'abattît la foiblesse et la fidélité de quelqu'un de ceux-là, au préjudice, possible, de sa vie; et par ainsi qu'il s'enquerre soigneusement des mœurs et des actions de tous ses domestiques, à celle fin de les tenir toujours en état de bien faire, et pour y donner ordre s'il y a de la faute, la punissant en eux plus rigoureusement pour l'exemple des autres. Que l'on voie souvent autour de lui des hommes doctes et sages personnages, de toute qualité et différentes professions, pour avoir en tout temps à qui communiquer, de quoi prendre plaisir, et s'instruire parfois en leurs discours de diverses sciences; tenant cette maxime de jamais n'approcher de soi, pour y être ordinaires, que des gens de bien. D'autant que tout le monde jugera qu'il est tel que sont ceux qui le servent et vivent en faveur auprès de sa personne. Ne juge mal de la sincérité de leurs affections, ne de ses autres serviteurs, pour ne louer toujours ses conseils, ses desseins, ses faits ou ses paroles, ains trouve bon que, selon leurs avis, ils les puissent sûrement réprouver avec modestie. C'est un avant-coureur à la ruine de celui auquel on n'ose dire la vérité en aucune façon, de peur de lui déplaire. Fasse distinction des bons et des mauvais, de ceux qui l'aimeront d'âme et de cœur, pour l'amour de lui-même, d'avec ces finets qui consentiront tout pour faire leurs affaires, et cauteleusement le flatteront jusques à ses pensées. Aime ceux-là, rejette ceux ici, comme peste des princes et de la république; car ces flatteurs ce sont des affronteurs beaucoup plus dangereux que ceux qui, parmi le commun et les particuliers, font métier ordinaire et vertu d'user d'affronterie, étant par eux tout à la fois le public affronté, affrontant la personne du prince. Plante la paix en sa maison, en déracine la discorde; l'une donne l'accroissement aux plus petites choses, l'autre ruine de tout point et détruit les plus grandes et les mieux établies. Embrasse la vertu à bon escient et déteste le vice, y établisse le premier et en bannisse l'autre; et ne présume pas que la royale et souveraine qualité soit couverture suffisante pour empêcher les mauvaises odeurs de sa mauvaise vie; car,

fût-il encavé au plus profond d'une caverne, l'on en sentira l'air, étant des rois ainsi que du soleil, qui pour un temps peut bien dissimuler, mais non pas dérober du tout les rais de sa lumière. On verra lors toute sa Cour imiter à l'envi ses actions vertueuses, chacun brûlant de passion et fidèle désir abandonner et les biens et la vie pour le service de ce Prince, qui trouvera, en bien vivant et bien régnant, sa personne assurée et son État aussi, en la vertu de ses amis, l'amour de ses sujets, et sa propre prudence, les légitimes et uniques moyens pour conserver et gagner les empires. Voilà en peu de mots une partie des principales considérations qu'il doit avoir en faisant sa maison. Il nous faut assurer que Sa Majesté ordonnant de celle de notre jeune Prince la fera telle qu'elle servira de règle, non à sa Cour et suite seulement, mais à tout le royaume.

Or, si la piété, la prudhomie, le savoir, les vertus héroïques, les bonnes lois, les finances et les amis; et si les armes, le bon conseil, la prudente conduite et vertueuse vie d'un roi et seigneur souverain sont pièces qui suffisent pour assurer sa domination et empêcher que son État et son autorité ne voient la ruine, notre Prince aura de quoi bien espérer, ayant apprins et retenu vos bons avis et vertueux enseignemens, et plusieurs autres qu'il apprendra pour cette même fin, à mesure que l'âge augmentera les forces de son entendement. Cependant qu'il sache que la preuve infaillible de la bonté de son gouvernement, ce sera l'opulence de ses sujets et leur louable vie; et quand la crainte de ressentir le déplaisir et l'ennui de sa mort leur fera souhaiter que la leur la prévienne, et lorsque retirés chez eux en leur particulier, ils admireront tous et feront admirer à toutes leurs familles plus sa rare vertu que sa grande fortune. Et possible Sa Majesté, pour couronner cette œuvre, prendra plaisir aucunes fois d'employer en la personne de son Dauphin tout ce que le long temps et la pénible expérience lui ont si chèrement apprins, et plus par aventure qu'à nul autre des princes qui vivent sur la terre. Mais pource que je sais qu'il n'y a rien dessous le ciel qui ne soit périssable et sujet à sa fin, même que les grandeurs des plus puissans empires ont leur point limité, je prie Dieu et le supplie de vouloir différer le décret final préordonné sur cette monarchie, à ce que la tempête n'en tombe sur ce Prince, et que jamais elle ne puisse choir sur les rois de son nom, de le garder et conserver toujours sous l'abri de ses ailes, gouverner et conduire toutes ses actions, et lui permettre de régner après Sa Majesté paisiblement, heureusement et à longues années, favorisé de sa bonté, aimé et craint de ses sujets, honoré, estimé et redouté de tout le monde; et de pouvoir enfin, suivant les traces du roi son père, laisser un jour la France regorgeante en richesses au milieu de la paix, un doux ressouvenir de ses bontés dans le cœur de

ses peuples, puis en succession à ses successeurs, du sujet de l'ensuivre et de faire comme lui, et de la gloire du nom françois et de son renom remplir toute la terre. Voilà, Monsieur, ce que votre désir et l'affection particuliere que j'ai au bien et au service de ce Prince m'ont fait concevoir pour son instruction. Je m'estimerai très-heureux si vous et ceux qui le liront jugez que j'ai satisfait aucunement à leur gre et à votre esperance : sinon je vous somme à garant, en attendant que quelqu'un plus solvable que moi vous degage de cette obligation. J'aurai toujours fort agreable une telle decharge.

SOUVRE. Pour moi j'en suis bien content et me sens obligé à vous de cette conference.

L'AUTEUR. Monsieur, je suis votre très-humble serviteur, je reçois ces paroles de votre courtoisie.

FIN DES APPENDICES.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU JOURNAL

DE

JEAN HÉROARD.

---

l'accolade. — Les deux musiques. — Audience de l'ambassadeur de Hongrie. — Marchandises de la Chine. — Gazette de Rome. — Le Roi n'aime pas la flatterie. — Deux loups pris au bois de Boulogne. — Fiançailles de M. de Guise. — Mot sur les sermons. — Un chien enragé; traitement contre la rage. — Les pelotes de neige............. II, 1

1611. — Passetemps du Roi. — Peu de goût pour la danse. — Le gâteau des Rois. — Crainte de passer pour paresseux. — Querelle du comte de Soissons et du prince de Conty; insolence de celui-ci. — Tir à l'arbalète. — Le Roi en sentinelle. — Ignorance de l'evêque de Soissons. — Mot du Roi sur la démission de Sully. — Diner à Ruel. — Les chiens pour larron. — La foire Saint-Germain tenue aux Tuileries. — Le comedien grimacier. — La compagnie de petits gentilshommes. — Preférence donnée aux tableaux sur les diamants. — Fiançailles de Mlle Ricassa; les fornicateurs. — Le peintre Bunel; portrait du Roi par Porbus. — Les dames rabattues. — Peu de goût du Roi pour l'étude. — Oiseaux dressés pour le vol. — Sauteurs et joueurs de marionnettes. — Goûter chez Concini. — Fiançailles de Mlle de Liancourt. — Plaisanterie sur Atlas. — Séjour à Saint-Germain. — Le Roi fouetté. — Retour à Paris. — Première pierre de l'église de Picpus. — Moquerie du Roi envers son précepteur. — Départ pour Fontainebleau. — La galiotte du Roi. — Les Egyptiens ou Bohémiens. — Jalousie du Roi. — Familiarité de Concini; pudeur du Roi. — Cérémonie du Jeudi-Saint. — Audience du marquis Spinola. — Pâques du Roi; il touche 660 malades. — Galère neuve du Roi. — Audience du parlement de Paris. — Le turc de M. de Guise. — Le Roi n'aime pas l'ail comme son père. — Congé de M. d'Epernon. — Moines de poterie. — Retour de Fontainebleau à Paris. — Crainte des esprits depuis la mort de Henri IV. — Souvenir de la promesse faite à un soldat. — Visite à M. et Mme Concini malades. — Fête de la Pentecôte; le Roi touche 1,100 malades. — Mot du Roi à Des Yveteaux. — Départ pour Fontainebleau. — Le nain Dumont. — Maladie de M. de Souvré. — La châsse de sainte Geneviève. — Chanson d'un ballet de Henri IV; pleurs du Roi et de M. de Vendôme. — Croyance aux esprits. — Le jeu de colin-maillard. — Compassion pour un paysan. — Tragédies et farces jouées à la Cour. — Générosité envers un jardinier. — Le réveille-matin. — Départ pour Paris; le Roi à l'hôtellerie d'Essone. — Réprimande au baron de Vitry et au chevalier de Vendôme. — Portrait en cire du Roi; sa générosité envers l'artiste. — Le jeu *Je vous prends en ce point*. — Des Yveteaux remplacé comme précepteur du Roi. — Séjour à Saint-Germain. — *La Bradamante* jouée par les enfants de France. — Départ du chevalier de Vendôme. — Dîner chez M. de Frontenac. — Dispute avec M. de Souvré. — M. de Poutrincourt. — Retour à Paris. — Arrivée du nouveau précepteur Le Fèvre. — Fête de l'Assomption; le Roi touche 450 malades, en est incommodé. — Serment des échevins de Paris. — Première leçon de M. Le Fèvre. — Première commission donnée par le Roi. — Le Roi va à la comédie à l'Hôtel de Bourgogne. — Tours d'escamotage. — Le Roi fouetté. — Mort de la duchesse de Mantone. — Un chameau dans la galerie du Louvre. — Dispute avec M. de Souvré; mot du Roi à son précepteur. — Anniversaire de la naissance du

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE

GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DU

JOURNAL DE JEAN HÉROARD.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

U

V

W

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE.



Date Due
